Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BEUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'A CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie-Française.

CORRESPONDANCE

VII

(ANNÉES 1756-1758. — Nos 3129-3730)



BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
CO - CHAMBY

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1880

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS. — Le premier volume, comprenant **la Vie de Voltaire, les études et les documents biographiques**, paraîtra en dernier lieu, afin qu'on y puisse mettre à profit tout ce qui sera découvert et recueilli pendant le cours de l'impression de cette nouvelle édition.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

39

CORRESPONDANCE

VII

ANNÉES 1756-1758. — Nos 3129-3739

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET Cie
ANCIENNE MAISON J. CLAYE
7, RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BEUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'A CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie-Française

---

CORRESPONDANCE

VII

(ANNÉES 1756-1758. — Nos 3129-3739)



BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1880

CORRESPONDANCE

3129. — DE M. LE DUC DE LA VALLIÈRE [1].

A Versailles, ce 1er mars 1756.

J'ai reçu, mon cher Voltaire, le sermon [2] que vous m'avez envoyé, et malgré la saine philosophie qui y règne, il m'a inspiré encore plus de respect pour son auteur que pour sa morale. Un autre effet encore qu'il m'a fait, c'est qu'il m'a déterminé à vous demander la plus grande marque d'amitié que vous puissiez me donner. Vous avez près de soixante ans [3], je l'avoue. Vous n'avez pas la santé la plus robuste, je le crois; mais vous avez le plus beau génie et la tête la plus harmonieuse, j'en suis sûr; et en commençant une nouvelle carrière sous le nom d'un jeune homme de quinze ans, dût-il vivre plus que Fontenelle, vous lui fourniriez de quoi se rendre l'homme le plus illustre de son siècle. Je ne crains donc pas de vous demander de m'envoyer des psaumes embellis par vos vers; vous seul avez été et êtes digne de les traduire; vous effacerez Rousseau, vous inspirerez l'édification, et vous me mettrez à portée de faire le plus grand plaisir à madame *** [4]. Ce n'est plus *Mérope* [5], Lully ni Métastase qu'il nous faut, mais un peu de David. Imitez-le, enrichissez-le. J'admirerai votre ouvrage, et je n'en serai point jaloux, pourvu qu'il me soit réservé, à moi pauvre pécheur, de le surpasser avec ma *Betzabée*. Je serai content; et vous ajouterez à ma satisfaction en m'accordant ce que je vous demande avec la plus grande instance. Donnez-moi une heure par jour; ne les montrez à personne, et incessamment j'en ferai faire une édition au Louvre, qui fera autant d'honneur à l'auteur que de plaisir au public. Je vous le répète, je suis sûr qu'elle en sera enchantée; et je le serai que ce soit par vous que je puisse lui faire un aussi grand plaisir. Je compte sur votre amitié, vous savez qu'il y a longtemps; ainsi j'attends incessamment les prémices d'un succès certain que je vous prépare. Je ne vous tiens pas quitte pour cela de la *Mérope* royale ni de la justification de ma chère amie *Jeanne*....

1. *Mémoires sur Voltaire*, etc., par Longchamp et Wagnière, 1826.
2. Le *Poëme sur le Désastre de Lisbonne*.
3. Il en avait alors soixante-deux.
4. De Pompadour.
5. Voltaire avait promis à M. de La Vallière sa tragédie de *Mérope* mise en opéra par le roi de Prusse.

Adieu, mon cher Voltaire, j'attends de vos nouvelles avec la plus grande impatience. Vous êtes sûr de ma sincère amitié; vous pouvez l'être aussi de ma véritable reconnaissance.

3130. — A M. BERTRAND[1].

Aux Délices, 7 mars 1756.

En arrivant, mon cher et humain philosophe, à mes petites Délices, j'ai été instruit des plaintes injustes que forme ici un libraire. Je conçois que tout libraire doit aspirer à vous imprimer, mais que ceux de votre pays doivent avoir la préférence. Ensuite on vous imprimera partout. J'attends avec la plus grande impatience votre dissertation sur les tremblements de terre. Vous connaissez si bien les montagnes que vous devez connaître aussi les cavernes. Vous nous instruirez sur tous les recoins de nôtre habitation, et principalement sur le grand architecte qui l'a bâtie. Je reviendrai le plus tôt que je pourrai à mon petit ermitage de Monrion, après quoi je compte venir vous apporter à Berne et soumettre à votre jugement et à celui de M. le banneret de Freudenreich mes rêveries dont vous avez voulu voir l'ébauche. Vous verrez que j'aurai profité de vos sages et judicieuses réflexions. Il est vrai que des vers ne sont que des vers, c'est-à-dire des bagatelles difficiles, dans lesquelles on ne s'exprime pas toujours comme on voudrait. Je vous supplie de ne montrer à personne ces misères. Votre prose me dégoûte un peu de la poésie. Il est honteux à mon âge de songer à des rimes. Je ne dois penser qu'à vivre obscur et tranquille et à mourir avec confiance dans la bonté infinie de notre commun maître, dont vous parlez si noblement. Je vous embrasse bien tendrement. V.

Je reçois dans ce moment cette brochure sur les tremblements de terre. Je me flatte avec raison que vous nous donnerez des conjectures plus satisfaisantes.

Cette dissertation me ramène encore au *tout est bien*[2].

Je sais que dans nos jours consacrés aux douleurs,
Par la main du plaisir nous essuyons nos pleurs.
Mais le plaisir s'envole et passe comme une ombre;
Nos chagrins, nos regrets, nos pertes, sont sans nombre.

1. *Magasin universel*, 1838-1839, tome VI.

2. On sait que Voltaire combat l'*optimisme* dans son poëme sur le tremblement de terre de Lisbonne.

Le passé n'est pour nous qu'un triste souvenir ;
Le présent est affreux, s'il n'est point d'avenir,
Si la nuit du tombeau détruit l'être qui pense.
Un jour tout sera bien, voilà notre espérance ;
Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion ;
Les sages me trompaient, et Dieu seul a raison [1], etc.

Voilà à peu près comme je voudrais finir, mais il est bien difficile de dire en vers tout ce qu'on voudrait. Ayez la bonté de communiquer cette esquisse à votre respectable ami. Voici de beaux jours, je ne m'en porte pas mieux. Conservez votre santé et aimez-moi. V.

3131. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [2]

Aux Délices, près de Genève, 9 mars 1756.

Madame, le *tout est bien* recevrait un terrible soufflet si les nouvelles qui se débitent touchant une cour de votre voisinage avaient la moindre vraisemblance. Le mal moral serait bien au-dessus du mal physique, et ce serait bien pis qu'un tremblement de terre ; mais il n'est pas possible de croire de pareilles horreurs. Les hommes sont plus prompts à croire le crime qu'à le commettre.

Si la Thuringe a eu sa petite part de la secousse de la terre, ce n'est qu'un léger mouvement, une faible éclaboussure qui est venue d'Afrique dans les États de Votre Altesse sérénissime. Tout le mal vient de messieurs de la Barbarie : c'est à Tétuan, à Méquinez, que les grands coups ont été portés. Les mahométans ont été plus maltraités que les chrétiens.

Le roi de Prusse me fait savoir qu'il fait jouer le 27 de ce mois son opéra de *Mérope*. Il ne tient qu'à moi d'aller entendre à Berlin de la musique italienne. J'aimerais bien mieux venir entendre Votre Altesse sérénissime à Gotha, jouir des charmes de sa conversation, lui renouveler mes sincères hommages. Que n'ai-je pu vivre à ses pieds ! Me voici de retour dans cette retraite que monseigneur le prince votre fils honora une année de sa présence. Je l'ai embellie, afin qu'elle fût moins indigne un jour de recevoir un des princes, vos enfants, s'ils voyageaient devers nos Alpes.

1. Ces vers se retrouvent à la fin de ce poëme.
2. Éditeurs, Bavoux et François.

Mais qu'il me serait plus doux de me mettre encore aux pieds de leur adorable mère! Gotha est toujours dans mon cœur.

Recevez, madame, les profonds respects d'un homme éternellement dévoué à Votre Altesse sérénissime.

3132. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Délices, 10 mars 1756.

..... Songez que cette berline peut servir à nous mener à Lyon, en cas que le conseil de ville me commande une inscription pour son théâtre, et une tragédie pour la dédicace. Tout serait prêt aux ordres de la ville. Mais il serait impossible de faire la dédicace sans prendre Mlle Clairon pour grande prêtresse. Vous seriez bien homme à arranger tout cela, car de quoi ne viendriez-vous pas à bout?

3133. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, 10 mars.

Mon cher ami, le séjour de Colmar n'a point été triste pour moi; j'y travaillais, je vous voyais, et je vous regrette. J'ai passé l'hiver à Monrion avec notre ami de Brenles. Nous aurions bien voulu que le temps des vacances eût été en hiver, et que vous eussiez pu venir dans cet ermitage. Celui où je suis à présent vous plairait davantage: j'ai trouvé, en arrivant, des fleurs épanouies dans mes parterres.

Comptez que les environs du lac Léman ne sont point barbares; les habitants le sont encore moins. Il n'y a point de ville où il y ait plus de gens d'esprit et de philosophes qu'à Genève. Ma maison ne désemplit pas, et j'y suis libre. Je suis au désespoir que votre destinée vous fixe à Colmar, car probablement je n'y retournerai pas, et vous ne viendrez point à mes Délices. Il faut que vous souteniez la cause de la veuve, de l'orphelin, et du juif d'Alsace. Courage! plaidez et aimez les deux Suisses qui vous aiment, et qui font mille compliments à Mme Dupont. Ne nous oubliez pas auprès de monsieur et de madame[2], etc.

1. *Revue suisse*, 1855, page 404.
2. M. et Mme de Klinglin.

3134. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 12 mars.

Il faut, mon ancien ami, que l'âge ait dépravé mon goût. Je n'ai pu tâter des deux plats que vous m'avez envoyés par M. Bouret. Je vous remercie, et je ne peux guère remercier l'auteur.

Si vous avez l'ancienne *Religion naturelle*, en quatre chants, je vous prie de me l'envoyer.

Si vous avez à vous défaire d'un nombre de livres curieux, envoyez-moi la liste et le prix.

Si vous aimez les vers honnêtes et décents, voici ceux[1] qui termineront le *sermon* sur Lisbonne; lâchez-les pour apaiser les cerbères.

Quel est l'ignorant qui veut qu'on mette l'*ouvrier* au lieu du *portier*[2]? Cet ignorant-là n'a pas lu saint Paul.

Il ne tient qu'à moi d'aller voir l'opéra de *Mérope*, de la composition du roi de Prusse, qu'il fait exécuter le 27 mars; mais je n'irai pas.

En retrouvant votre dernière lettre, j'ai vu que vous m'y disiez de vous envoyer la nouvelle édition de mon *Petit Carême* par la poste, et que vous vouliez la faire réimprimer sur-le-champ, à l'usage des âmes dévotes. J'obéis donc à votre bonne intention, mon ancien ami. Si on ne veut pas se servir de la préface des éditeurs de Genève, il en faut une qui soit dans le même goût, et qui dise combien ces deux poëmes ont été tronqués et défigurés. Il est très-triste assurément qu'on les ait imprimés sans avoir mon dernier mot; mais le voici. Je fais aussi la guerre aux Anglais[3] à ma façon.

J'espère que M. le maréchal de Richelieu leur prouvera, à la sienne, qu'il y a pour eux du mal dans ce monde. Je vous embrasse.

3135. — A MADAME DE FONTAINE.

A Monrion, 17 mars.

Ma chère enfant, je savais, il y a longtemps, qu'*Esculape*-Tronchin était à Paris; et j'ai été fidèle à un secret qu'il ne m'avait

1. Vers 207 et suivants du *Poëme sur le Désastre de Lisbonne;* tome IX.

2. Vers 91 du même poëme, que Voltaire appelle ici son *Petit Carême*. On lit aussi dans Isaïe, chap. XLV, v. 9 : « Numquid dicet lutum *figulo* suo, etc. »

3. Allusion à l'*optimisme* de Pope.

pas dit. Je le déclare indigne de sa réputation s'il ne vous donne pas un cul et des tétons. Vous ferez très-bien de venir avec MM. Tronchin et Labat; une femme ne peut se damner en voyageant avec son directeur, ni mal se porter en courant la poste avec son médecin.

Votre frère a donc quitté son pot à beurre[1] pour vous; et il va soutenir la cause du grand-conseil contre les gens tenant la cour du parlement. Nous l'embrassons tendrement, votre sœur et moi. Nous comptions aller faire un petit tour à Lyon, pour la dédicace du beau temple dédié à la comédie, que la ville a fait bâtir moyennant cent mille écus. C'est un bel exemple que Lyon donne à Paris, et qui ne sera pas suivi; mais l'autel ne sera pas prêt, et on ne pourra y officier qu'à la fin de juin[2]. Nous viendrons ou vous recevoir à Lyon, ou nous vous y reconduirons des petites Délices du lac. Enfin nous nous verrons, et tout s'arrangera, et je dirai : *Tout est bien.*

C'est Satan qui a fait imprimer l'ébauche de mon *sermon*. J'ai, dans un accès de dévotion, augmenté l'ouvrage de moitié, et j'ai pris la liberté de raisonner à fond contre Pope, et de plus, très-chrétiennement. Il y a sans doute beaucoup de mal sur la terre, et ce mal ne fait le bien de personne, à moins qu'on ne dise que votre constipation a été prévue de Dieu pour le bonheur des apothicaires. Je souffre depuis quarante ans, et je vous jure que cela ne fait de bien à personne. La maladie de M. de Séchelles[3] ne fera aucun bien à l'État. Pour la comédie[4] de La Noue, elle lui fera quelque bien, quoiqu'on dise qu'elle ne vaut pas grand'chose.

Votre sœur se donne quelquefois des indigestions de truite, et fait toujours sa cour à Alceste[5] et à Admète. Je fais de mon côté de la mauvaise prose et de mauvais vers. Je griffonne quelques articles pour l'*Encyclopédie;* je bâtis une écurie, je plante des arbres et des fleurs, et je tâche de rendre l'ermitage des Dé-

1. Sans doute l'abbaye de Scellières, où l'abbé Mignot allait de temps en temps.

2. L'ouverture de la salle de spectacle de Lyon eut lieu le 30 août 1756; voyez les *Archives historiques, statistiques, et littéraires du département du Rhône,* tome XIII, page 437.

3. Voyez la note, tome XXXVI, page 55.

4. *La Coquette corrigée,* citée plus haut dans la lettre 3096, reprise avec succès le 27 novembre 1756. Mme Denis, auteur de la comédie très-inconnue de *la Coquette punie,* prétendait que La Noue lui avait pillé « les plus belles situations et les meilleurs vers de sa pièce ». (*Correspondance littéraire* de Grimm, V, 394, édition de 1829.)

5. Mme Denis avait entrepris une tragédie d'*Alceste.*

lices moins indigne de vous recevoir. Je vous embrasse tendrement, vous et les vôtres, et frère et fils, et vous recommande un cul et des tétons, ma chère nièce.

3136. — A M. BERTRAND[1].

Aux Délices, 18 mars 1756.

Mon cher philosophe, on est quelquefois bien honteux de remplir ses devoirs. J'ai cru en remplir un en vous envoyant ce gros recueil, mais soyez bien sûr que je sens combien un tel hommage est à plusieurs égards indigne d'un homme qui pense si bien. A force d'avoir écrit on finit par souhaiter de n'avoir jamais écrit, on sent la vanité et le néant de tous ces amusements de l'oisiveté. S'il y a dans ce ramas informe quelque chose qui demande grâce pour le reste, et qui puisse vous faire passer un demi-quart d'heure sans ennui, je serais presque consolé d'avoir perdu tant de temps dans ces pénibles et frivoles occupations. Peut-être l'*Histoire générale* qu'on imprime méritera-t-elle un peu plus vos regards, parce que j'ai choisi des matières plus intéressantes. Je n'ai point songé dans cet ouvrage à avoir de l'esprit, mais à donner à ceux qui en ont de fréquentes occasions de réfléchir. Ce seront les lecteurs sages qui feront mon livre, et il sera meilleur entre vos mains que dans d'autres. J'étais las des historiens qui m'apprenaient que Volfang épousa Éléonore et que Jean succéda à Pierre. J'ai voulu voir *quid turpe, quid utile, quid non*. Et vous le verrez bien mieux que moi.

Mme de Freudenreich est-elle à Berne? Voulez-vous bien lui présenter mes respects et ceux de toute ma famille, que j'ai rassemblée au bord du lac? Ne m'oubliez pas, je vous en supplie, auprès de monsieur le banneret si vous lui écrivez.

Je crois que le siége du port Mahon tire à sa fin, et qu'avant le mois d'août les habitants des îles Cassérides n'auront plus d'île dans la Méditerranée. Il est bon que chacun reste chez soi. Je vous embrasse tendrement, mon cher ami. V.

1. *Magasin universel*, 1838-1839, tome VI.

3137. — A M. BERTRAND[1].

Aux Délices, 18 mars 1756.

Je reçois dans le moment, mon cher monsieur, votre lettre toute pleine d'étranges nouvelles qui demandent un peu de confirmation.

Le docteur Tronchin vient coucher chez moi à Monrion sur sa route, mais l'objet de son voyage est encore très-incertain pour le public.

Voici une autre nouvelle non moins singulière : c'est que je suis invité à aller entendre, le 27 de ce mois, à Berlin, l'opéra de *Mérope* que le roi de Prusse a composé sur ma tragédie. S'il n'y avait que de ces événements-là dans le monde, *tout serait bien.* J'ai plus d'envie de venir vous voir à Berne que d'aller entendre à Berlin de la musique italienne; mandez-moi, je vous prie, quel jour M. le banneret de Freudenreich partira. Car je ne veux aller à Berne que quand il y sera. Dites-moi aussi, je vous en prie, si vous avez reçu mon paquet ; continuez-moi vos bontés. V.

3138. — DE COLINI A M. DUPONT[2].

A Monrion, près de Lausanne, 20 mars 1756.

Je ne m'attendais pas à la lettre charmante que je viens de recevoir; je me croyais oublié de vous et du reste du genre humain pour ne faire connaître ma lourde existence qu'à l'homme dont je suis le barbouilleur. Je vous remercie tendrement, orateur aimable, de votre souvenir; je vous remercierais encore bien plus tendrement, si Mme Dupont vous eût chargé d'un petit mot pour moi dans votre lettre. Des Suisses pourraient-ils me faire oublier un homme comme vous? Peut-il y avoir une Lausanienne, quelque jolie qu'elle soit, qui puisse effacer de mon cœur la reconnaissance que je dois à vos anciennes bontés? Pouvez-vous penser que l'amour me fait négliger l'amitié? Ne peut-on pas aimer à la fois une maîtresse et un ami? Schœpflin vous dira que je lui parle toujours de vous dans toutes mes lettres. J'oserais vous importuner quelquefois si le digeste, le code, Bartole, Cujas, et tant d'autres gros docteurs dont vous êtes souvent entouré, ne m'effrayaient pas.

Je vais vous parler de mes occupations des bords du lac Léman, et des livres que nous faisons. Vous seriez bien étonné si vous voyiez actuellement ce maigre philosophe que vous vîtes jadis dans un caveau de la rue

1. *Magasin universel,* 1838-1839, tome VI.
2. *Lettres inédites de Voltaire,* etc., 1821.

des Juifs. Quel changement ! Il est tout aussi maigre que vous l'avez vu; mais il a une maison de campagne assez bien ornée près de Genève; il en a une autre près de Lausanne, et il est en marché pour en louer une autre à Rolle, qui est à peu près à moitié chemin de Genève à Lausanne. Cette dernière maison le décidera à aller plus souvent de Monrion aux Délices et des Délices à Monrion. Il a six chevaux[1], quatre voitures, cocher, postillon, deux laquais, valet de chambre, un cuisinier français, un marmiton, et un secrétaire : c'est moi qui ai cet honneur. Les dîners qu'on donne aujourd'hui sont un peu plus splendides que ne l'étaient ceux qu'on donnait à Colmar, et on a presque tous les jours du monde à dîner. Voilà pour le luxe; faites à présent vos réflexions, et vous, qui êtes avocat, conciliez le passé avec le présent.

L'article des belles-lettres ne va pas mal; je ne cesse d'écrire, et je suis obligé de vous dire que nous faisons plus de besogne en un jour que votre abbé matériel n'en fait en un an. L'*Histoire universelle* est toute faite; elle se rejoint au *Siècle de Louis XIV,* et fait ainsi un cours d'histoire complet, depuis Charlemagne jusqu'à la dernière guerre. Cet ouvrage aurait effrayé tout autre historien que le nôtre. Vous savez qu'on n'a jamais fait d'histoire aussi aisément et à meilleur marché; mais il ne faut dans cette histoire qu'y goûter la beauté du style et y profiter de quelques réflexions et de quelques coups de pinceau qui font de temps en temps le tableau de l'univers en peu de traits. Tout cela n'a rien coûté à notre historien. Vous trouverez dans cette *Histoire universelle* un grand chapitre sur Louis XIII : on ne l'a fait qu'avec le secours du seul Le Vassor, dont ce chapitre est un très-petit extrait fait par un homme de goût[2]. L'édition des *Œuvres mêlées* va être finie, et je pense que MM. Cramer la mettront bientôt en vente.

1. Il y a sur ces six chevaux une anecdote fort originale et bien peu connue. A peine installé aux Délices, M. de Voltaire fit acquisition d'un étalon danois excessivement vieux, avec lequel il se proposait d'établir un haras dans sa terre. Il avait cette demi-douzaine de vieilles juments dont parle Colini, pour le traîner, lui et sa nièce; et pour réaliser son beau projet, il se résolut, un matin, à aller à pied pour livrer les six demoiselles aux plaisirs de l'étalon; il espérait être dédommagé de cette petite gêne par une belle race de chevaux danois nés aux Délices. Ses essais ne furent point heureux : les efforts du vieux Danois ne fructifièrent point, et Voltaire écrivit, à cette occasion, un chapitre sur les causes de la stérilité. Mais voici le curieux. On assure que le philosophe, avant d'avoir reconnu l'impuissance de son Danois, tout fier de la race nouvelle qu'il allait perpétuer en France, donnait chaque jour, après le dîner, aux personnes qui venaient le voir le spectacle des joyeux ébats de son sultan; il voulait surtout le montrer aux femmes qui venaient dîner chez lui : « Venez, mesdames, s'écriait-il, voir le spectacle le plus auguste; vous y verrez la nature dans toute sa majesté. »

Cette folie donna à M. Huber, si connu pour ses découpures, l'idée d'un petit tableau en ce genre, qui se vendit quinze louis. (*Note du premier éditeur.*)

2. Voilà un ouvrage assez lestement apprécié; et, pour un homme d'esprit, M. Colini en montre bien peu dans ce jugement, que l'opinion publique n'a pas confirmé. Il aurait fallu, peut-être, que M. de Voltaire *inventât* les faits de l'*Histoire universelle*, pour plaire à M. Colini : sans doute, alors, il eût dit que c'était un ouvrage neuf. (*Note du premier éditeur.*)

L'édition de l'*Histoire universelle* ne se débitera qu'après. J'ignore par quel moyen vous comptez vous procurer un exemplaire de cette nouvelle édition des *Œuvres*. Vous ne ferez pas mal de tâcher de l'avoir : vous y trouverez une foule de pièces nouvelles. Mais ce qui vous surprendra (et que ceci soit dit entre nous), c'est que vous y trouverez une pièce qu'on vous fit lire il y a quelque temps : c'est un poëme *sur la Religion naturelle*. Le titre fait sentir que cet ouvrage n'est pas d'un chrétien, et je crois que l'auteur a mieux rempli son but que votre abbé n'a rempli le sien sur l'immatérialité de l'âme. Personne ne sait que cet ouvrage sera inséré dans cette nouvelle édition; les Cramer, qui ont débité un petit avis sur cette édition, n'en parlent pas, et je vous prie en grâce de n'en rien dire à personne, afin de ne pas inspirer de curiosité aux fanatiques et aux prêtres, toujours prêts à courir sur ceux qui ont la réputation de vouloir leur cogner sur les doigts. Est-il possible que notre philosophe ne sente point le tort que cet ouvrage peut lui faire ? On lui a toujours reproché d'être déiste; il a voulu toujours soutenir que non, pour éviter les tracasseries et les persécutions : actuellement il a l'aveuglement d'imprimer qu'il l'est, et de croire que cet ouvrage ne lui fera qu'honneur. Cette pièce, précédée d'une autre, fait la clôture de l'édition, sous le titre de *Supplément aux Mélanges de littérature*, etc. Cette autre pièce placée sous ce titre est encore un poëme *sur la Destruction de Lisbonne*, ou *Examen de cet axiome :* TOUT EST BIEN. Vous savez que c'est Pope qui a dit que *tout ce qui est est bien*. Les tremblements de terre qui ont renversé Lisbonne ont fait dire à notre poëte que tout n'est pas bien; il fit un poëme sur cet événement terrible, et lorsque ce poëme n'était encore qu'une ébauche, il eut la bêtise de le lire à quelques Suisses. Ces Suisses, s'imaginant que le poëte combattait l'axiome de Pope, crurent qu'il n'admettait que la proposition contraire, savoir que dans ce monde *tout est mal*. Cette bévue de quelques Suisses n'a pas laissé de lui faire quelque petite tracasserie. Le poëte se plaint, à la vérité, que nous habitions un globe qui paraît miné, et que nous soyons exposés à des événements si affreux; mais il se résigne à la volonté de Dieu. Comme je suis convaincu du secret de votre part, je vais vous transcrire le commencement de ce poëme.

O malheureux mortels! ô terre déplorable!
O de tous les fléaux assemblage effroyable!
D'inutiles douleurs éternel entretien!
Philosophes trompés, qui criez : *Tout est bien*,
Accourez, contemplez ces ruines affreuses,
Ces débris, ces lambeaux, ces cendres malheureuses,
Ces femmes, ces enfants, l'un sur l'autre entassés,
Sous ces marbres rompus ces membres dispersés;
Cent mille infortunés que la terre dévore,
Qui, sanglants, déchirés, et palpitants encore,
Enterrés sous leurs toits terminent sans secours
Dans l'horreur des tourments leurs lamentables jours.
Aux cris demi-formés de leurs voix expirantes,
Au spectacle effrayant de leurs cendres fumantes,
Direz-vous, etc.

Je vous ai ennuyé plus que de raison. Pardonnez ce griffonnage ; je vous ai écrit fort à la hâte et avec crainte. N'oubliez pas un homme qui vous sera attaché toute sa vie. Schœpflin vous dira que je voudrais pouvoir quitter les bords de ce lac à la première occasion. S'il se présente quelque chose, cher ami, ne m'oubliez pas : vous ne sauriez croire combien je vous serai obligé, et combien mon esclavage est dur. Je présente mes tendres respects à Mme Dupont. Adieu : recommandez-moi à ceux qui ont quelque bonté pour moi. Je vous serai tendrement et inviolablement attaché toute ma vie.

COLINI.

3139. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Aux Délices, près de Genève, ce 22 mars.

Madame, voici une petite aventure qui n'est qu'une bagatelle, mais qui me devient importante et pour laquelle j'ai recours au cœur noble et généreux de Votre Altesse sérénissime. Elle se souvient peut-être que j'achevai, dans mon heureux séjour à Gotha, un petit poëme sur *la Religion naturelle*, que j'avais commencé et esquissé à Berlin pour le roi de Prusse. Je le finis à vos pieds, et je l'adressai à celle dont les bontés me sont si chères et le suffrage si précieux. Mme la margrave de Baireuth a répandu, depuis quelques mois, des copies de l'ouvrage, tel qu'il était, quand je l'avais donné au roi son frère. Enfin, j'apprends que l'ouvrage est imprimé à Paris ; il est plein de fautes, et, ce qu'il y a de plus triste pour moi, c'est qu'il n'est point adressé à cette adorable princesse que j'appelais, avec tant de raison,

Souveraine sans faste, et femme sans faiblesse.

C'est avec le nom du roi de Prusse qu'il paraît. Je ne sais s'il conviendrait à présent que je fisse réimprimer l'ouvrage dédié à un autre qu'au roi de Prusse : cet hommage ne serait d'aucun prix pour Votre Altesse sérénissime, et déplairait peut-être à un roi qui est votre voisin. Je ne sais de plus s'il conviendrait que la descendante d'Ernest le Pieux adoptât ce que le roi de Prusse, un peu moins pieux, peut adopter. J'ignore si Votre Altesse sérénissime souffrirait que la dédicace fût commune à vous et à lui. Vous savez, madame, combien le sujet est délicat, et je pense que Votre Altesse sérénissime souhaitera que son nom ne paraisse qu'à la tête de cet ouvrage, qui ne pourra être une source de

1. Éditeurs, Bavoux et François.

disputes. Vous êtes une divinité à laquelle on ne doit présenter que des offrandes pures et sans tache.

Il y a un petit article dans la pièce qui est entre vos mains, qui sera dans un éternel oubli. Les bruits abominables qui couraient se sont trouvés faux; le médecin Tronchin était à Paris, dans le temps qu'on le disait à Cassel. Le public est né calomniateur; il saisit toujours cruellement les plus légers prétextes. Ce n'est qu'à des vertus comme les vôtres qu'il rend toujours justice, et ce n'est qu'à un cœur comme le vôtre que je serai toujours attaché, madame, avec le profond respect, la reconnaissance que je dois à Votre Altesse sérénissime.

P. S. — Pardonnez, madame, si j'ai dicté cette lettre; je suis très-malade et très-faible; mais les sentiments qui m'attachent avec tant de respect et de zèle à Votre Altesse sérénissime et à votre auguste maison n'en sont pas moins forts [1].

3140. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 22 mars.

Mon cher ange, vous avez raison; il vaudrait mieux faire des tragédies que des poëmes sur *les Malheurs de Lisbonne* et sur *la Loi naturelle*. Ces deux ouvrages sont donc imprimés à Paris, pleins de lacunes et de fautes ridicules, et on est exposé à la criaillerie. Mme de Fontaine a dû vous donner, il y a longtemps, le poëme sur *la Loi naturelle*. On lui a donné le titre de *Religion naturelle* [2], à la bonne heure; mais il fallait l'imprimer plus correct. C'est une faible esquisse que je crayonnai pour le roi de Prusse, il y a près de trois [3] ans, précisément avant la brouillerie. La margrave

1. MM. Bavoux et François ont publié sous la date du 24 mars une lettre à la même, qui semble faire double emploi avec la lettre ci-dessus, et que voici :

« Madame, j'apprends dans l'instant qu'on a aussi imprimé, à Paris, le *Poëme sur la Religion naturelle*, qui était adressé à Votre Altesse sérénissime. Un de mes amis, à qui je l'avais confié, après l'avoir retouché, a jugé à propos de le donner pour faire voir qu'il vaut mieux que celui qui n'était pas sous le nom d'une princesse. Personne ne sait à quelle princesse il est dédié, et je crois qu'il faut qu'on l'ignore: ce sera un petit mystère entre la divinité et le sacrificateur. Je pense que la grande maîtresse des cœurs sera de mon avis. Je n'ai que le temps, au départ de la poste, de renouveler à Votre Altesse sérénissime mon profond respect, mon attachement, et l'envie de me voir encore à vos pieds avant de mourir. »

2. Colini dit par erreur, dans ses Mémoires, que ce titre fut le seul donné au poëme dont il s'agit, *de l'aveu de Voltaire*. (CL.)

3. Lisez : *cinq*.

de Baireuth en a donné des copies, et j'en suis fâché pour plus d'une raison. Que faire? il faudra le publier, après y avoir mis sagement la dernière main. J'en fais autant de la jérémiade sur Lisbonne. C'est actuellement un poëme de deux cent cinquante vers. Il est raisonné, et je le crois très-raisonnable. Je suis fâché d'attaquer mon ami Pope, mais c'est en l'admirant. Je n'ai peur que d'être trop orthodoxe, parce que cela ne me sied pas; mais la résignation à l'Être suprême sied toujours bien.

Encore une fois une tragédie vaudrait mieux; mais le génie poétique est libre et commande; il faut attendre l'inspiration.

J'apprends qu'on a imprimé *la Religion naturelle*[1] à Mme la duchesse de Gotha, aussi bien que celle au roi de Prusse. Je me vois comme l'âne de Buridan[2].

3141. — A MADEMOISELLE PICTET[3].

Quand vos yeux séduisent les cœurs,
Vos mains daignent coiffer les têtes;
Je ne chantais que vos conquêtes,
Et je vais chanter vos faveurs.

Voilà ce que c'est, ma belle voisine, de faire des galanteries à des jeunes gens comme moi! Ils vont s'en vanter partout. Vous me tournez la tête encore plus que vous ne la coiffez, mais vous en tournerez bien d'autres.

Mille tendres respects à père et mère, etc.

3142. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 28 mars.

Si je n'avais pas une nièce, mon *héros*, vous m'auriez vu à Lyon. Je vous aurais suivi à Toulon, à Minorque. Vous auriez eu votre historien avec vous, comme Louis XIV. Que les vents et la fortune vous accompagnent! Je ne peux répondre d'eux, mais je réponds que vous ferez tout ce que vous pourrez faire. Si jamais

1. Voyez l'Avertissement sur ce poëme, tome IX.
2. Voyez, tome IX, les vers 14-17 du chant XII de *la Pucelle*.
3. Mlle Charlotte Pictet, fille de Pierre Pictet avait fait présent à Voltaire d'un bonnet qu'elle avait peint de sa main. Elle devint la femme de Samuel Constant de Rebecque. (B.)

vous pouvez avoir la bonté de me faire parvenir un petit journal de votre expédition, je tâcherai d'en enchâsser les particularités les plus intéressantes pour le public, et les plus glorieuses pour vous, dans une espèce d'*Histoire générale* qui va *depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*. Je voudrais que mon greffe fût celui de l'immortalité. Vous m'aiderez à l'empêcher de périr. Il est venu à mon ermitage des Délices des Anglais qui ont vu votre statue à Gênes ; ils disent qu'elle est belle et ressemblante. Je leur ai dit qu'il y avait dans Minorque un sculpteur bien supérieur. Réussissez, monseigneur ; votre gloire sera sur le marbre et dans tous les cœurs. Le mien en est rempli ; il vous est attaché avec la plus vive tendresse et le plus profond respect.

Je me flatte que vous serez bien content de M. le duc de Fronsac. On dit qu'il sera digne de vous ; il commence de bonne heure.

Oserai-je vous demander une grâce ? Ce serait de daigner vous souvenir de moi, avec M. le prince de Wurtemberg, qui sert, je crois, sous vos ordres, et qui m'honore des bontés les plus constantes.

Vous m'avez parlé de certaines rapsodies sur *Lisbonne* et sur *la Religion naturelle*. Vraiment vous avez bien autre chose à faire qu'à lire mes rêveries ; mais quand vous aurez quelque insomnie, elles sont bien à votre service.

3143. — A M. BERTRAND,

A BERNE.

Aux Délices, 30 mars.

Vous direz, mon cher monsieur, que je suis un étourdi, et vous aurez raison. J'envoyai cette lettre à M. de Seigneux[1] de Correvon, magistrat de Lausanne. Je mis son adresse au lieu de la vôtre. J'étais si malade que je ne savais ce que je faisais. M. de Seigneux m'a renvoyé la lettre, sans savoir pour qui elle est. Je vous rends votre bien, c'est-à-dire mes hommages et mon cœur, qui sont certainement à vous de droit.

Vous me mandez que Mme de Giez vous a montré ce dessus de lettre ; c'est pur zèle de sa part. Le cachet était surmonté d'un H : on disait à Lausanne que H voulait dire Haller ; mais ce n'est pas le style d'un homme si respectable. On disait qu'il y a d'autres

1. Gabriel Seigneux, seigneur de Correvon, né à Lausanne vers la fin du XVIIe siècle ; auteur de quelques ouvrages utiles, mort en 1776, dans sa ville natale.

Haller. Tant mieux pour eux, s'ils ressemblent un peu à ce *grand*[1] homme. Mais que ne dit-on pas à Lausanne ?

Je n'entre point dans les tracasseries ; je ne suis point de la paroisse. Je vis dans la retraite, je souffre mes maux patiemment. Je reçois de mon mieux ceux qui me font l'honneur de me venir voir. Je vous aime à jamais, et voilà tout. V.

3144. — A MM. CRAMER FRÈRES[2].

Je ne peux que vous remercier, messieurs, de l'honneur que vous me faites d'imprimer mes ouvrages ; mais je n'en ai pas moins de regret de les avoir faits. Plus on avance en âge et en connaissances, plus on doit se repentir d'avoir écrit. Il n'y a presque aucun de mes ouvrages dont je sois content, et il y en a quelques-uns que je voudrais n'avoir jamais faits. Toutes les pièces fugitives que vous avez recueillies étaient des amusements de société qui ne méritaient pas d'être imprimés. J'ai toujours eu d'ailleurs un si grand respect pour le public que, quand j'ai fait imprimer *la Henriade* et mes tragédies, je n'y ai jamais mis mon nom ; je dois, à plus forte raison, n'être point responsable de toutes ces pièces fugitives qui échappent à l'imagination, qui sont consacrées à l'amitié, et qui devaient rester dans les portefeuilles de ceux pour qui elles ont été faites.

A l'égard de quelques écrits plus sérieux, tout ce que j'ai à vous dire, c'est que je suis né Français et catholique ; et c'est principalement dans un pays protestant que je dois vous marquer mon zèle pour ma patrie, et mon profond respect pour la religion dans laquelle je suis né, et pour ceux qui sont à la tête de cette religion. Je ne crois pas que dans aucun de mes ouvrages il y ait un seul mot qui démente ces sentiments. J'ai écrit l'histoire avec vérité ; j'ai abhorré les abus, les querelles et les crimes ; mais toujours avec la vénération due aux choses sacrées, que les hommes ont si souvent fait servir de prétexte à ces querelles, à ces abus et à ces crimes. Je n'ai jamais écrit en théologien ; je n'ai été qu'un citoyen zélé, et plus encore un citoyen de l'univers. L'humanité, la candeur, la vérité, m'ont toujours

1. Dans la bibliothèque cantonale de Berne, ville natale d'Albert de Haller, est un buste avec cette inscription : *Le grand Haller.* (CL.)

2. Cette lettre est imprimée dans le premier volume des *OEuvres de Voltaire*, 1756. Elle doit être antérieure au 12 avril, jour où Voltaire écrivait à Thieriot que l'édition était finie depuis quelques jours. (B.)

conduit dans la morale et dans l'histoire. S'il se trouvait dans ces écrits quelques expressions répréhensibles, je serais le premier à les condamner et à les réformer.

Au reste, puisque vous avez rassemblé mes ouvrages, c'est-à-dire les fautes que j'ai pufaire, je vous déclare que je n'ai point commis d'autres fautes ; que toutes les pièces qui ne seront point dans votre édition sont supposées, et que c'est à cette seule édition que ceux qui me veulent du mal ou du bien doivent ajouter foi. S'il y a dans ce recueil quelques pièces pour lesquelles le public ait de l'indulgence, je voudrais avoir mérité encore plus cette indulgence par un plus grand travail. S'il y a des choses que le public désapprouve, je les désapprouve encore davantage.

Si quelque chose peut me faire penser que mes faibles ouvrages ne sont pas indignes d'être lus des honnêtes gens, c'est que vous en êtes les éditeurs. L'estime que s'est acquise depuis longtemps votre famille dans une république où règnent l'esprit, la philosophie, et les mœurs ; celle dont vous jouissez personnellement, les soins que vous prenez, et votre amitié pour moi, combattent la défiance que j'ai de moi-même. Je suis, etc.

3145. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 1er avril.

Je reçois votre lettre du 24 mars, mon divin ange ; que de choses j'ai à vous dire! Mme d'Argental a toujours mal au pied ! et le messie Tronchin est à Paris! Il dit que je suis sage et que je me porte bien : ah! n'en croyez rien. Mon procureur dit qu'il m'avait envoyé une procuration : c'est ce qu'un procureur doit envoyer ; mais il n'en était rien avant vos bontés et avant que M. l'abbé de Chauvelin eût daigné employer auprès de lui son éloquence. J'écris[1] à M. l'abbé de Chauvelin pour le remercier ; je ne sais point sa demeure ; je lui écris à Paris.

Vous me parlez d'une Mlle Guéant[2] ; voilà ce que c'est que d'écrire trop tard! les Bonneau[3] sont plus alertes. Un Bonneau

1. Cette lettre nous est inconnue. (CL.)

2. Mlle Guéant était *une jeune actrice d'une figure charmante*, dit Grimm dans sa *Correspondance littéraire* du 1er octobre 1758. Née vers la fin de 1734, elle fut reçue le 12 décembre 1754 au Théâtre-Français, où elle avait paru, dès l'âge de trois et de six ans, dans des rôles d'enfants. Elle mourut, le 12 octobre 1758, de la petite vérole. (CL.)

3. Voyez *la Pucelle*, chant I, vers 54 et 60.

m'a écrit, il y a un mois, pour Mlle Hus, et mon respect pour le métier ne m'a pas permis de refuser. J'ai signé; j'ai donné *Nanine* à cette Hus; ce n'est pas ma faute: je ne suis qu'un pauvre Suisse mal instruit.

On me défigure à Paris; mon *Petit Carême* est imprimé d'une manière scandaleuse. La jérémiade sur *Lisbonne* et *la Loi naturelle* sont deux pièces dignes de la primitive Église; Satan en a fait les éditions. A qui dois-je m'adresser pour vous faire tenir mes *sermons* avec les notes? Parlez donc, écrivez donc un petit mot. Quand vous n'auriez pas eu la bonté de mettre à la raison mon procureur, je ne laisserais pas de songer pour vous à quelque drame bien extraordinaire, bien tendre, bien touchant, si Dieu m'en donne la force et la grâce. Mais que faire? comment faire? et à quoi bon travailler pour des ingrats? Moi Suisse! moi fournir la cour et la ville! Je prêche Dieu, et on dit au roi que je suis *athée*. Je prêche Confucius, et on lui dit que je ne vaux pas Crébillon. Le roi de Prusse ne m'a pas traité avec reconnaissance, et on imprime une *Religion naturelle* où je le loue[1] à tour de bras Comment soutenir tous ces contrastes? Heureusement j'ai une jolie maison et de beaux jardins; je suis libre, indépendant; mais je ne digère point, et je suis loin de vous, et je mourrai probablement sans vous revoir.

On me mande que les Anglais sont à Port-Mahon. On me mande que nos affaires de Cadix[2] sont désespérées, et vous ne me dites pas comment va votre petit fait; vous me ferez prendre les tragédies en horreur. Mme Denis vous fait des compliments sans fin, et moi des remerciements et des reproches. Je vous embrasse. Je vous aime de tout mon cœur.

3146. — A M. BLANCHET.

Aux Délices, près de Genève, 3 avril.

Recevez, monsieur, mes très-sincères remerciements de l'ouvrage[3] ingénieux et profond que vous avez eu la bonté de m'en-

1. La Harpe prétend que Voltaire, après ses brouilleries avec Frédéric, passa quelque temps chez la margrave de Baireuth : c'est une erreur; il confond cette princesse avec la duchesse de Saxe-Gotha. Si Voltaire fût allé chez Wilhelmine après sa sortie de Potsdam, il n'eût pas dit à Frédéric, dans la lettre 2550 de (avril) 1753 : « Je suis au désespoir de n'être point allé à Baireuth. »

2. Voyez les notes de la lettre 1889.

3. Jean Blanchet, né à Tournon en 1724, mort à Paris en 1778, avait été jésuite, puis médecin. Il est auteur de *l'Art du chant*, 1755, in-12; nouvelle édition, 1756, in-12.

voyer. Il respire le goût et la connaissance des beaux-arts. Le physicien y conduit toujours le musicien. Un tel ouvrage ne pouvait être fait que dans le plus éclairé des siècles. Je souhaite qu'il forme des artistes dignes de vos leçons. Je n'en serai pas le témoin, mais j'applaudis de loin aux progrès de l'art dont on vous sera redevable.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments d'estime, etc.

3147. — A M. L'ABBÉ DE CONDILLAC[1],

A PARIS.

Vous serez peut-être étonné, monsieur, que je vous fasse si tard des remerciements que je vous dois depuis si longtemps; plus je les ai différés, et plus ils vous sont dus. Il m'a fallu passer une année entière au milieu des ouvriers et des historiens. Les ajustements de ma campagne, les événements contingents de ce monde, et je ne sais quel *Orphelin de la Chine* qui s'est venu jeter à la traverse, ne m'avaient pas permis de rentrer dans le labyrinthe de la métaphysique. Enfin j'ai trouvé le temps de vous lire avec l'attention que vous méritez. Je trouve que vous avez raison dans tout ce que j'entends, et je suis sûr que vous auriez raison encore dans les choses que j'entends le moins, et sur lesquelles j'aurais quelques petites difficultés. Il me semble que personne ne pense ni avec tant de profondeur ni avec tant de justesse que vous.

J'ose vous communiquer une idée que je crois utile au genre humain. Je connais de vous trois ouvrages : l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*[2], le *Traité des Sensations*, et celui *des Animaux*. Peut-être, quand vous fîtes le premier, ne songiez-vous pas à faire le second, et, quand vous travaillâtes au second, vous ne songiez pas au troisième. J'imagine que, depuis ce temps-là, il vous est venu quelquefois la pensée de rassembler en un corps les idées qui règnent dans ces trois volumes, et d'en faire un ouvrage méthodique et suivi qui contiendrait tout ce qu'il est permis aux hommes de savoir en métaphysique. Tantôt vous iriez plus loin que Locke, tantôt vous le combattriez, et souvent vous seriez de son avis. Il me semble qu'un tel livre

1. Étienne Bonnot de Condillac, frère puîné de l'abbé de Mably, naquit à Grenoble le 30 septembre 1714, et mourut le 3 août 1780.

2. Cet ouvrage parut en 1746; le *Traité des Sensations* vit le jour vers novembre 1754, et fut suivi, un an après, du *Traité des Animaux*.





CONDILLAC

manque à notre nation ; vous la rendriez vraiment philosophe : elle cherche à l'être, et vous ne pouvez mieux prendre votre temps.

Je crois que la campagne est plus propre pour le recueillement d'esprit que le tumulte de Paris. Je n'ose vous offrir la mienne, je crains que l'éloignement ne vous fasse peur ; mais, après tout, il n'y a que quatre-vingts lieues en passant par Dijon. Je me chargerais d'arranger votre voyage : vous seriez le maître chez moi comme chez vous ; je serais votre vieux disciple ; vous en auriez un plus jeune dans Mme Denis, et nous verrions tous trois ensemble ce que c'est que l'âme. S'il y a quelqu'un capable d'inventer des lunettes pour découvrir cet être imperceptible, c'est assurément vous. Je sais que vous avez, physiquement parlant, les yeux du corps aussi faibles que ceux de votre esprit sont perçants. Vous ne manqueriez point ici de gens qui écriraient sous votre dictée. Nous sommes d'ailleurs près d'une ville où l'on trouve de tout, jusqu'à de bons métaphysiciens. M. Tronchin n'est pas le seul homme rare qui soit dans Genève. Voilà bien des paroles pour un philosophe et pour un malade. Ma faiblesse m'empêche d'avoir l'honneur de vous écrire de ma main, mais elle n'ôte rien aux sentiments que vous m'inspirez. En un mot, si vous pouviez venir travailler dans ma retraite à un ouvrage qui vous immortaliserait, si j'avais l'avantage de vous posséder, j'ajouterais à votre livre un chapitre du bonheur. Je vous suis déjà attaché par la plus haute estime, et j'aurai l'honneur d'être toute ma vie, monsieur, etc.

3148. — A M. BERTRAND [1].

Aux Délices, près de Genève, 6 avril 1756.

Me voilà toujours cloué à mes Délices, mon cher monsieur, en proie aux maladies et aux ouvriers. Je travaille à me défaire de tout cela pour venir rendre mes hommages à Berne. J'y viendrai lire le catéchisme dont vous me parlez, car en vérité je me sens un peu de votre religion, je suis indulgent comme vous, j'aime Dieu et le genre humain, et je ne damne personne. Ce n'est pas que l'auteur de la lettre anonyme n'ait fait une action damnable ou tout au moins condamnable : ce n'est point là du fanatisme tout

1. *Six Lettres inédites de Voltaire*, brochure in-8° (sans lieu ni date) de M. Cl. Perroud.

pur, c'est une méchanceté réfléchie : j'avoue avec vous que l'auteur est un fou, mais c'est un fou très-dangereux. Il écrit une lettre de Lausanne contre les premiers ecclésiastiques et les premiers magistrats du pays : il me dit dans cette lettre que ceux qui me font l'honneur de venir chez moi écrivent à Berne contre moi. Il envoie sa lettre cachetée à un de ses parents à Berne, et le prie de mettre le dessus de la lettre. Ce parent se prête innocemment à cette manœuvre, dont il ne soupçonne pas la malignité. Ce sont de ces choses qu'on peut aisément savoir de M. Roberty, employé à la poste de Berne. Pour comble de perversité, ce brouillon a cacheté sa lettre d'un cachet surmonté de la lettre H, et a répandu lui-même dans Lausanne qu'un magistrat de Berne m'avait écrit une lettre de reproche. Mes amis m'ont conseillé d'écrire à M. de Haller, me flattant qu'il pourrait me mettre au fait de cette manœuvre, dans laquelle on semblait abuser de son nom, et qu'il en serait indigné. On m'avait dit qu'il avait quelque intendance sur les postes, et c'est cette raison qui me détermina à prendre la liberté de m'adresser à lui. Je n'osai pas lui expliquer ce que la lettre anonyme contenait ; je me contentai de lui parler en général, pour obtenir quelques éclaircissements. Je suis actuellement tout éclairci : je sais de quelle main ce trait infâme est parti, et je suis persuadé que vos magistrats ne souffriraient point qu'un homme écrivît de Lausanne des calomnies contre les premiers de Lausanne, et les envoyât par la poste de Berne pour faire croire que sa lettre est écrite par quelqu'un de ses souverains. Cet abus de toutes les lois et ce manque de respect à ses maîtres n'est pas tolérable. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien communiquer ma lettre à M. de Freudenreich et à M. de Haller. Je sais qu'il y a bien des tracasseries à Lausanne, mais je ne m'en mêle point. Je n'ai été qu'une seule fois dans cette ville. On m'a dit que de jeunes ministres n'ont pas pour leurs anciens toute la considération qu'ils leur doivent ; que quelquefois même ils prêchent les uns contre les autres ; mais ce n'est pas à moi à prendre connaissance de ces petits scandales. Un malade doit se tenir au coin de son feu, et un étranger doit se taire.

Bonsoir, mon cher philosophe religieux et humain. Mille respects, je vous en prie, à M. le banneret de Freudenreich et à M. le baron de Haller.

3149. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, près de Genève, 12 avril.

J'ai tant fait de vers, mon digne et ancien ami, que je suis réduit à vous écrire en prose. J'ai différé à vous donner de mes nouvelles, comptant vous envoyer à la fois le *Poëme sur le Désastre de Lisbonne*, sur le *Tout est bien*, et sur *la Loi naturelle*, ouvrages dont on a donné à Paris des éditions toutes défigurées. Obligé de faire imprimer moi-même ces deux poëmes, j'ai été dans la nécessité de les corriger. Il a fallu dire ce que je pense, et le dire d'une manière qui ne révoltât ni les esprits trop philosophes ni les esprits trop crédules. J'ai vu la nécessité de bien faire connaître ma façon de penser, qui n'est ni d'un superstitieux ni d'un *athée;* et j'ose croire que tous les honnêtes gens seront de mon avis.

Genève n'est plus la Genève de Calvin, il s'en faut beaucoup; c'est un pays rempli de vrais philosophes. Le christianisme raisonnable de Locke est la religion de presque tous les ministres; et l'adoration d'un Être suprême, jointe à la morale, est la religion de presque tous les magistrats. Vous voyez, par l'exemple de Tronchin, que les Genevois peuvent apporter en France quelque chose d'utile. Vous avez eu, cette année, des bords de notre lac, l'insertion de la petite vérole[1], *Idamé*, et *la Religion naturelle*.

Mes libraires se sont donné le plaisir d'assembler dans leur ville les chefs du conseil et de l'Église, et de leur lire mes deux poëmes; ils ont été universellement approuvés dans tous les points. Je ne sais si la Sorbonne en ferait autant. Comme je ne suis pas en tout de l'avis de Pope, malgré l'amitié que j'ai eue pour sa personne, et l'estime sincère que je conserverai toute ma vie pour ses ouvrages, j'ai cru devoir lui rendre justice dans ma préface, aussi bien qu'à notre illustre ami M. l'abbé du Resnel[2], qui lui a fait l'honneur de le traduire, et souvent lui a rendu le service d'adoucir les duretés de ses sentiments. Il a fallu encore faire des notes. J'ai tâché de fortifier toutes les avenues par lesquelles l'ennemi pouvait pénétrer. Tout ce travail a demandé du temps. Jugez, mon cher et ancien ami, si un malade chargé de

1. Voyez une note sur la lettre 3121.

2. Je ne connais aucune édition du *Poëme sur le Désastre de Lisbonne* dont la *Préface* contienne le nom de l'abbé du Resnel. (B.)

cette besogne, et encore d'une *Histoire universelle*, qu'on imprime, et qui plante, et qui fait bâtir, et qui établit une espèce de petite colonie, a le temps d'écrire à ses amis. Pardonnez-moi donc si je parais si paresseux, dans le temps que je suis le plus occupé.

Mandez-moi comment je peux vous adresser mon *Tout n'est pas bien* et ma *Religion naturelle*. J'ignore si vous êtes encore à Paris ; je ne sais où est M. l'abbé du Resnel. Je vous écris presque au hasard, sans savoir si vous recevrez ma lettre. Mme Denis vous fait mille compliments. V.

P. S. Il y a longtemps que je n'ai vu les paperasses dont les Cramer ont farci leur édition : s'ils ont jugé une petite pièce en vers qui vous est adressée digne d'être imprimée, ils se sont trompés ; mais le plaisir de voir un petit monument de notre amitié m'a empêché de m'opposer à l'impression.

3150. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 12 avril.

Je dicte ma lettre, mon cher et ancien ami, parce que je ne me porte pas trop bien. C'est tout juste le cas de combattre plus que jamais le système de Pope.

Bonne ou mauvaise santé
Fait notre philosophie [1].

Mandez-moi comment je peux vous envoyer quelques exemplaires de mes *lamentations* de Jérémie sur *Lisbonne*, et de mon testament en vers, où je parle de *la religion naturelle* d'une manière en vérité très-édifiante. J'ai arrondi ces deux ouvrages autant que j'ai pu ; et, quoique j'y aie dit tout ce que je pense, je me flatte pourtant d'avoir trouvé le secret de ne pas offenser beaucoup de gens. Je rends compte de tout dans mes préfaces, et j'ai mis à la fin des poëmes des notes assez curieuses. Je ne sais si les théologiens de Paris me rendront autant de justice que ceux de Genève. Il y a plus de philosophie sur les bords de notre lac qu'en Sorbonne. Le nombre des gens qui pensent raisonnablement se multiplie tous les jours. Si cela continue, la raison rentrera un jour dans ses droits ; mais ni vous ni moi ne

1. Ce sont les deux derniers vers de l'ode de Chaulieu *sur la Première Attaque de goutte.*

verrons ce beau miracle. Je suis fâché que vous ayez perdu l'idée de venir à mes Délices; elles commencent à mériter leur nom : elles sont bien plus jolies qu'elles ne l'étaient quand votre petit aimable Patu y fit un pèlerinage. Je vous assure que c'est une jolie retraite, bien convenable à mon âge et à ma façon de penser. Je ne fais pas de si beaux vers que Pope, mais ma maison est plus belle que la sienne, et on y fait meilleure chère, grâce aux soins de Mme Denis; et je vous réponds que les jardins d'Épicure ne valaient pas les miens. Si jamais vous vous ennuyez des rues de Paris, et que vous vouliez faire un voyage philosophique, je me chargerai volontiers de votre équipage. Dites, je vous en prie, à Lambert, que je vais lui envoyer les poëmes de *Lisbonne* et de *la Loi naturelle*. Dites-lui, en même temps, qu'il aurait bien dû s'entendre avec les Cramer pour l'édition de mes rêveries. Il était impossible que cette édition ne se fît pas sous mes yeux; vous savez que je ne suis jamais content de moi, que je corrige toujours; et il y a telle feuille que j'ai fait recommencer quatre fois. L'édition est finie depuis quelques jours. Puisque Lambert en veut faire une, il me fera grand plaisir de mettre votre nom[1] à la tête du premier *Discours sur l'Homme;* le quatrième[2] est pour un roi, et le premier sera pour un ami : cela est dans l'ordre.

Bonsoir; je vous embrasse.

3151. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG, A STRASBOURG.

Aux Délices, près de Genève, 12 avril.

J'ai déchiffré votre lettre, madame, avec le plus grand plaisir du monde. Ne jugez point, s'il vous plaît, de mon attachement pour vous par mon long silence. Ma mauvaise santé, ma profonde retraite, l'éloignement où je suis de tout ce qui se passe dans le monde, le peu de part que j'y prends, tout cela fait que je n'ai rien à mander aux personnes dont le commerce m'est le plus cher. Je n'ai presque plus de correspondance à Paris. Le célèbre Tronchin, qui gouvernait ici ma malheureuse santé, m'a abandonné pour aller détruire des préjugés en France, et pour donner la

1. Voyez les *Variantes* de ce *Discours*, et la lettre du 6 décembre 1738, à Thieriot.

2. C'est-à-dire le cinquième.

petite vérole à nos princes[1]. Je ne doute pas qu'il ne réussisse, malgré les cris de la cour et des sots. Tout allait à merveille le 5 du mois. Mme de Villeroi[2] attend la première place vacante pour être inoculée. Les enfants de M. de La Rochefoucauld et de M. le maréchal de Belle-Isle se disputent le pas. Il a plus de vogue que la Duchapt[3], et il la mérite bien. C'est un homme haut de six pieds, savant comme un Esculape, et beau comme Apollon. Il n'y a point de femme qui ne fût fort aise d'être *inoculée* par lui. Nous commençons à prendre les systèmes des Anglais ; mais il faudrait apprendre aussi à les battre sur mer. Je crois actuellement M. de Richelieu en chemin pour aller voir s'il y a d'aussi beau marbre à Port-Mahon qu'à Gênes, et si on y fait d'aussi belles statues. Il pourra bien rencontrer sur sa route quelque brutal d'amiral anglais qu'il faudra écarter à coups de canon; mais je me flatte que le gouvernement a bien pris ses mesures, et que les Français arriveront avant les Anglais. Ceux-ci ont plus de deux cents lieues de mer à traverser, et M. de Richelieu n'a qu'un trajet de soixante-dix lieues à faire : ce qui peut s'exécuter en quarante heures très-aisément, par le beau temps que nous avons.

Quoique je ne sois pas grand nouvelliste, il faut pourtant, madame, que je vous dise des nouvelles de l'Amérique. Il est vrai qu'il n'y a pas de roi Nicolas; mais il n'en est pas moins vrai que les jésuites sont autant de rois au Paraguai. Le roi d'Espagne envoie quatre vaisseaux de guerre contre les *révérends pères*. Cela est si vrai que moi, qui vous parle, je fournis ma part d'un de ces quatre vaisseaux. J'étais, je ne sais comment, intéressé dans un navire considérable qui partait pour Buenos-Ayres; nous l'avons fourni au gouvernement pour transporter des troupes ; et, pour achever le plaisant de cette aventure, ce vaisseau s'appelle *le Pascal;* il s'en va combattre *la morale relâchée*. Cette petite anecdote ne déplaira pas à votre amie[4]: elle ne trouvera pas mauvais que je fasse la guerre aux jésuites, quand je suis en terre hérétique.

Avouez, madame, que ma destinée est singulière. Je vous assure que nous regrettons tous les jours, Mme Denis et moi, que

1. Le duc de Chartres, et Mlle d'Orléans, sa sœur, née en 1750.

2. Jeanne-Louise-Constance, fille du duc d'Aumont. Sa mère était morte de la petite vérole en 1753. Née en 1731, mariée, en 1747, à Gab.-L.-F. de Neuville, duc de Villeroi, dont le père était mort de la même maladie vers la fin de 1732.

3. Marchande de modes.

4. Mme de Brumath.

mes Délices ne soient pas auprès de l'île Jard. Mais songez, s'il vous plaît, que je vois le lac et deux rivières[1] de ma fenêtre, que j'ai eu des fleurs au mois de février, et que je suis libre. Voilà bien des raisons, madame ; mais elles ne m'empêchent pas de regretter l'île Jard. Daignez faire souvenir de moi monsieur votre fils. Je vous renouvelle mon tendre respect.

3152. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[2].

Aux Délices, près de Genève, 12 avril 1756.

En revenant, monsieur, à mon petit ermitage qu'on nomme les Délices, je reçois presque à la fois votre lettre et votre présent. M. Tronchin, qui me faisait vivre, m'a abandonné pour aller inoculer des princes ; vous réparez le tort que me fait son absence en daignant m'envoyer du vin de Bourgogne, qui vaudra mieux pour moi que tous ses remèdes.

Il ne me manque, monsieur, que d'avoir l'honneur de boire ce vin avec vous. J'ai aussi des vignes, mais ce sont des vignes plus hérétiques qu'à Genève : elles sont maudites de Dieu et de l'Église. Ma retraite est d'ailleurs aussi agréable qu'elle puisse l'être ; je m'y attache tous les jours, et je sens que je ne pourrai la quitter que pour venir vous remercier de vos bontés. Ce que vous me mandez de la santé de M. de La Marche me pénètre de douleur : c'est le plus ancien ami qui me reste ; la mort m'a enlevé presque tous les autres. Je me flatte encore de le retrouver à Dijon avec vous, si ma santé me permet de faire ce voyage. Adieu, monsieur, recevez les tendres remerciements de votre très-humble et très-obéissant serviteur. V.

[3]Je suis fort en peine de M. le maréchal de Richelieu : j'ai bien peur qu'il ne trouve des vaisseaux anglais dans son chemin avant d'arriver à Minorque ; mais s'il peut ou les devancer ou les battre, il prendra Port-Mahon, il vengera la France, et reviendra comblé de gloire. Adieu, monsieur, je vous réitère mes remerciements et les tendres sentiments avec lesquels je serai toute ma vie votre très-humble et très-obéissant serviteur. V.

1. Le Rhône et l'Arve.
2. Éditeur, Th. Foisset.
3. Ce post-scriptum seulement a été publié par Beuchot.

3153. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, 16 avril.

Le Suisse Voltaire envoie au philosophe de Colmar, pour ses œufs de Pâques, ces deux petits *sermons*[1] de carême. Mme Denis et lui l'aimeront toujours.

3154. — DE M. DUPONT[2].

J'ai reçu vos deux sermons : qu'ils sont beaux, mon révérend père !

Ah ! que j'aurais de goût pour le pain de la parole, si ceux qui le distribuent savaient le pétrir comme vous !

Vous faites ressusciter en moi des germes de sentiments qui languissaient. Vous remontez les ressorts de mon âme, et je m'aperçois que si vous vouliez, vous pourriez bien *faire* mon esprit, comme il me souvient que vous faisiez votre corps. Quoique vous n'ayez jamais tort avec moi, j'oserai cependant vous dire que le *Tout est bien* n'est pas mal. Il serait assez gentil que cette leçon fît des progrès. Les conséquences en sont admirables; mais vous voulez faire votre paix, et vous sacrifiez une assez bonne citadelle dont le parti peut se passer. Votre *Loi naturelle* est divine. Si les législateurs hébreux et autres parlaient ainsi, quel charme de les écouter ! Je ne vous en dirai pas davantage, mon révérend père, crainte de vous mal louer. Il faudrait savoir parler comme vous pour s'en acquitter dignement. Adieu. Prêchez de temps en temps, et n'attendez pas la fin du carême pour m'envoyer vos sermons, sans quoi je pourrai bien aller en Suisse pour les entendre.

Je ne sais rien dire autre chose à Mme Denis, sinon que je l'admire, et que j'ose l'aimer.

3155. — A M. LE DUC D'UZÈS[3].

Aux Délices, près de Genève, 16 avril.

Vous voyez, monsieur le duc, l'excuse de mon long silence dans la liberté que je prends de ne pas écrire de ma main. Mes yeux ne valent pas mieux que le reste de mon corps. Il faut que vous ayez plus de courage que moi, puisque vous écrivez de si jolies lettres avec un rhumatisme; mais c'est que vous avez autant d'esprit que de courage.

1. M. de Voltaire m'a écrit ce billet en m'envoyant ses deux poëmes sur *le Désastre de Lisbonne* et *la Loi naturelle*. (*Note de Dupont.*)
2. *Lettres inédites de Voltaire*, etc., 1821.
3. Voyez tome XXXVII, page 175.

Il est vrai, monsieur le duc, que je me suis avisé, il y a quelques années, d'argumenter en vers sur *la Religion naturelle* avec le roi de Prusse. C'était tout juste immédiatement avant que lui et moi chétif nous fissions l'un et l'autre une petite brèche à cette *religion naturelle*, en nous fâchant très mal à propos. Mais il n'est pas rare à la nature humaine de voir le bien[1] et de faire le mal. On a imprimé à Paris ce petit ouvrage depuis quelque temps, mais entièrement défiguré, et on y a joint des fragments d'une jérémiade sur *le Désastre de Lisbonne* et d'un examen de cet axiome *Tout est bien.* Toutes ces rêveries viennent d'être recueillies à Genève; on les a imprimées correctement avec des *notes* assez curieuses. Si cela peut amuser votre loisir, je donnerai le paquet à M. de Rhodon[2], qui sans doute trouvera des occasions de vous le faire tenir.

Puisque vous me parlez des péchés de ma jeunesse, je vous assure que vous n'avez point la véritable *Jeanne.* Celle qu'on a imprimée et celles qui courent en manuscrit ressemblent à toutes les filles qui prennent le beau nom de *pucelles* sans avoir l'honneur de l'être. Bien des gens à qui le sujet plaisait se sont avisés de remplir les lacunes. Je peux vous assurer que ce mot de *Bien-Aimé*[3] n'est pas dans mon original; il n'est fait que pour le *Cantiques des cantiques.* Si mon âge, mes maladies, et mes occupations, me permettaient de revoir ces anciennes plaisanteries, qui ne sont plus pour moi de saison, et si le goût vous en demeurait, je me ferais un plaisir de mettre entre vos mains l'ouvrage tel que je l'ai fait; mais ce n'est pas là une besogne de malade.

Quant à la foule de mes autres sottises, les frères Cramer en achèvent l'impression à Genève. Je n'en fais point les honneurs. Ils ont entrepris cette édition[4] à leurs risques et périls, et j'ai eu des raisons pour ne pas vouloir en garder plusieurs exemplaires en ma possession. Ma santé, d'ailleurs, est dans un état si déplo-

1. Médée, dans le septième livre des *Métamorphoses* d'Ovide, dit :

> .....Video meliora, proboque;
> Deteriora sequor.

2. Ce M. de Rhodon était sans doute un Genevois que Voltaire appelle *le fier, le vaillant Rhodon,* dans le chant II de *la Guerre civile de Genève.*

3. Voltaire fait allusion à ces vers sur Louis XV, qui se lisaient dans quelques manuscrits de *la Pucelle* (chant XV) :

> .....Louis le quatorzième,
> Aïeul d'un roi qu'on méprise et qu'on aime.

4. Voyez la lettre 3144.

rable, que j'évite avec soin tout ce qui pourrait entraîner quelque discussion.

Je fais des vœux, en qualité de bon Français et de serviteur de M. le maréchal de Richelieu, pour qu'il arrive dans l'île de Minorque avant les Anglais ; et je crois qu'on a beau jeu quand on part de Toulon, et qu'on joue contre des gens qui ne sont pas encore partis de Portsmouth. J'oserais bien penser comme vous, monseigneur, sur Calais ; mais vous avez probablement à la cour quelque Annibal qui croit qu'on ne peut vaincre *les Romains que dans Rome*[1].

Pardonnez, monseigneur, à un pauvre malade qui peut à peine écrire, et qui vous assure de son tendre respect et de son entier dévouement.

3156. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 16 avril.

C'est un trait digne de mon *héros* de daigner songer à son vieux petit Suisse, quand il s'en va prendre ce Port-Mahon. Savez-vous bien, monseigneur, que l'île de Minorque s'appelait autrefois l'île d'Aphrodise, et qu'Aphrodise, en grec, c'est Vénus? Je me flatte que vous donnerez pour le mot : *Venus victrix;* cela vous siéra à merveille. Ce mot-là ne réussit pas mal à un de vos devanciers, qui eut aussi affaire en son temps aux Anglais et aux dames[2].

Je ne conçois pas comment les Anglais pourraient s'opposer à votre expédition. Ils ont quatre cent cinquante lieues à traverser avant d'être dans la mer de vos îles Baléares ; et quand même ils arriveraient à temps, auront-ils assez de troupes? Vous n'avez pas cent lieues de traversée. Si le sud-ouest vous est contraire, ne l'est-il pas aussi aux Anglais? Enfin j'ai la meilleure opinion du monde de votre entreprise. Il vient tous les jours des Anglais dans ma retraite. Ils me paraissent très-fâchés d'avoir chez eux des Hanovriens, et ils ne croient pas qu'on puisse vous empêcher de prendre Port-Mahon, fussiez-vous quinze jours aux îles d'Hyères. Comme on peut avoir quelques moments de loisir sur *le Foudroyant*, dans le chemin, je prends la *liberté grande*[3] de

1. Annibal l'a prédit, croyons-en ce grand homme :
On ne vaincra jamais les Romains que dans Rome.
(*Mithridate*, acte III, sc. I.)

2. Le cardinal de Richelieu, arrière-grand-oncle du maréchal.

3. *Mémoires du chevalier de Gramont*, chap. III.

vous envoyer mes *Sermons :* ils ne sont ni gais ni galants ; ils conviennent au saint temps de Pâques. Ils sont bien sérieux, mais votre sphère d'activité s'étend à tous les objets. S'ils vous ennuient, vous n'avez qu'à les jeter dans la mer. Je ne dirai *Tout est bien* que quand vous aurez pris la garnison de Port-Mahon prisonnière de guerre. En attendant, je songe assez tristement aux choses de ce monde. J'ai reçu de Buenos-Ayres le détail de la destruction de Quito ; c'est pis que Lisbonne. Notre globe est une mine, et c'est sur cette mine que vous allez vous battre.

Vous savez que les jésuites du Paraguai s'opposent très-saintement aux ordres du roi d'Espagne[1]. Il envoie quatre vaisseaux chargés de troupes pour recevoir leur bénédiction. Le hasard a fait que je fournis, pour ma part, un de ces vaisseaux dont une petite partie m'appartenait. Ce vaisseau s'appelle *le Pascal.* Il est juste que Pascal combatte les jésuites ; et cela est plaisant. Pardon de bavarder si longtemps avec mon *héros.* Mme Denis et moi, nous lui présentons nos tendres respects, nos vœux, nos espérances, notre impatience.

3157. — A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

Aux Délices, 16 avril.

Les Délices sont un hôpital, ma chère nièce ; nous sommes sur le côté, votre sœur et moi ; notre *Esculape*-Tronchin ne peut pas être partout. Songez à conserver la santé qu'il vous a rendue. Il arrive bien souvent, dans les maladies chroniques comme les nôtres, qu'un remède agit heureusement les quinze premiers jours, et cesse ensuite de faire son effet. C'est ce que j'ai éprouvé toute ma vie, et que je souhaite que vous n'éprouviez pas.

Dès que votre sœur et moi nous aurons repris un peu de force, nous ferons un petit voyage[2] indispensable. Ne manquez pas de nous écrire toujours aux Délices, et de nous informer de votre marche, afin que nous puissions aller au-devant de vous, et que nous ne soyons pas d'un côté tandis que vous arriverez de l'autre.

Je crois qu'on ne s'embarrasse pas plus à Paris de nos flottes et de la vengeance qu'il faut prendre des Anglais que du système de Pope et de *la Loi naturelle.* Cependant je suis fâché qu'on ait

1. Voyez la lettre 3096.
2. A Berne et à Soleure.

imprimé mes petits *sermons;* je les ai rendus beaucoup plus corrects et plus édifiants, avec de belles *notes* fort instructives pour les curieux. Je vous enverrai tout cela comme je pourrai. Vous voyez que je suis bon Français; je combats les Anglais à ma façon. Je suis comme Diogène, qui remuait son tonneau pendant que tout le monde se préparait à la guerre dans Athènes.

Je pourrai bien écrire quelque petite flagornerie[1] à notre docteur, si j'ai quelques moments heureux; mais à présent à peine puis-je dicter une mauvaise lettre en prose, et vous dire combien je vous aime.

Bonsoir, ma chère nièce; j'embrasse votre frère, et fils, et mari, et tout ce que vous aimez.

3158. — A M. TRONCHIN[2],

MÉDECIN.

Aux Délices, 18 avril.

Depuis que vous m'avez quitté,
Je retombe dans ma souffrance;
Mais je m'immole avec gaîté,
Quand vous assurez la santé
Aux petits-fils des rois de France.

Votre absence, mon cher Esculape, ne me coûte que la perte d'une santé faible et inutile au monde. Les Français sont accoutumés à sacrifier de tout leur cœur quelque chose de plus à leurs princes.

Monseigneur le duc d'Orléans et vous, vous serez tous deux bénis dans la postérité.

Il est des préjugés utiles,
Il en est de bien dangereux;
Il fallait, pour triompher d'eux,
Un père, un héros courageux,
Secondé de vos mains habiles.
Autrefois à ma nation
J'osai parler dans mon jeune âge
De cette *inoculation*[3]

1. Voyez la lettre suivante,

2. Théodore Tronchin, fils d'un riche banquier de Genève, y naquit en 1709, fut élève de Boerhaave, et devint lui-même un célèbre médecin. Il est mort à Paris le 30 novembre 1781.

3. Voyez tome XXII, page 111.

Dont, grâce à vous, on fait usage.
On la traita de vision ;
On la reçut avec outrage,
Tout ainsi que l'*attraction*[1].
J'étais un trop faible interprète
De ce vrai qu'on prit pour erreur,
Et je n'ai jamais eu l'honneur
De passer chez moi pour prophète.

Comment recevoir, disait-on,
Des vérités de l'Angleterre !
Peut-il se trouver rien de bon
Chez des gens qui nous font la guerre !
Français, il fallait consulter
Ces Anglais qu'il vous faut combattre :
Rougit-on de les imiter,
Quand on a si bien su les battre ?
Également à tous les yeux
Le dieu du jour doit sa carrière ;

La vérité doit sa lumière
A tous les temps, à tous les lieux.
Recevons sa clarté chérie,
Et, sans songer quelle est la main
Qui la présente au genre humain,
Que l'univers soit sa patrie.

Une vieille duchesse anglaise aima mieux autrefois mourir de la fièvre que de guérir avec le quinquina, parce qu'on appelait alors ce remède *la poudre des jésuites*. Beaucoup de dames jansénistes seraient très-fâchées d'avoir un médecin moliniste. Mais, Dieu merci, messieurs vos confrères n'entrent guère dans ces querelles. Ils guérissent et tuent indifféremment les gens de toute secte.

On dit que vous prendrez votre chemin par Lunéville. Faites vivre cent ans le bienfaiteur[2] de ce pays-là, et revenez ensuite dans le vôtre. Imitez Hippocrate, qui préféra sa patrie à la cour des rois.

Vos deux enfants me sont venus voir aujourd'hui ; je les ai reçus comme les fils d'un grand homme. Mille compliments à M. de Labat, si vous avez le temps de lui parler.

Je vous embrasse tendrement.

1. Voyez tome XXII, page 132.
2. Stanislas, surnommé *le Bienfaisant*.

3159. — A M. BORDES [1].

Aux Délices, avril.

Soyez bien sûr, monsieur, que votre lettre me fait plus de plaisir que tout ce que vous auriez pu m'envoyer d'Italie, soit opéra, soit *agnus Dei*. Nous sommes très-fâchés, Mme Denis et moi, que vous n'ayez pas pu prendre votre route par Genève. Après avoir vu des palais et des cascades, et après avoir entendu des *Miserere* à quatre chœurs, vous auriez vu, dans une retraite paisible, deux espèces de philosophes pénétrés de votre mérite. J'ai eu longtemps un extrême désir de faire le voyage dont vous revenez ; mais à présent je n'ai plus d'autre passion que celle de rester tranquille chez moi, et d'y pouvoir recevoir des hommes comme vous. Je fais bien plus de cas d'un être pensant que de Saint-Pierre de Rome ; et ce n'est pas trop la peine, à mon âge, d'aller dans un pays où il faut demander la permission de penser à un dominicain.

M. l'abbé Pernetti [2] m'a mandé qu'il fallait deux vers pour l'inscription de votre salle de spectacle, et qu'il ne fallait que deux vers. La langue française, qui, par malheur, est très-ingrate pour le style lapidaire, rend cette besogne assez malaisée. Quatre vers en ce genre sont plus aisés à faire que deux. Cependant je vous prie de dire à M. l'abbé Pernetti que j'essayerai de lui obéir et de lui plaire. J'ai encore heureusement du temps devant moi ; on dit que votre salle ne sera prête que pour l'automne. Je me flatte qu'avant ce temps-là il faudra faire des inscriptions pour la statue de M. le maréchal de Richelieu, à Minorque.

Adieu, monsieur ; conservez-moi une amitié dont je sens vivement tout le prix.

3160. — DE M. LE DUC DE LA VALLIÈRE [3].

A Versailles, ce 22 avril 1756.

Je vais répondre avec le plus grand plaisir du monde, mon cher Voltaire, à toutes les questions que vous me faites : commençons par le moins intéressant, et le plus aisé. J'habite toujours Montrouge ; je suis comme Proserpine, juste la moitié de ma vie à Versailles, l'autre moitié dans ma

1. Ch. Bordes, auquel est adressée la lettre 2661.

2. Nous ne connaissons jusqu'à présent aucune lettre de Voltaire à Jacques Pernetti, antérieure à celle du 22 auguste 1760. (CL.)

3. *Mémoires sur Voltaire*, etc., par Longchamp et Wagnière, 1826.

retraite délicieuse à tous égards; jamais un moment à Paris; je ne vais plus à Champs; il m'est impossible, à la vie que je mène, d'en jouir, et je le regarde précisément comme une maîtresse qui serait allée s'établir au nouveau monde. Il se pourrait quelquefois qu'il m'en revînt des images agréables, mais je ne m'en croirais pas moins dans le cas d'en prendre une autre. Quant à l'abbé de Voisenon, hélas! dans ce moment-ci c'est une brebis égarée; l'Amour me l'a ravi. Plus épris qu'un jeune écolier, il ne quitte plus l'objet de sa tendresse, et je crains d'autant plus pour sa santé que je ne crois point du tout qu'elle soit d'accord ni avec son ardeur ni avec son bonheur. Deux accès d'asthme ne me l'ont point encore ramené; il touche au troisième, et je le reverrai : mauvais moment, comme vous voyez, pour lui proposer ce que je désire; et puis, à tout seigneur tout honneur [1].

Passons au plus intéressant. Un rayon de la grâce a éclairé, mais sans ivresse [2]; quelques changements médiocres en sont le seul témoignage. On ne va plus au spectacle, on a fait maigre trois jours de la semaine, pendant tout le carême, mais sous la condition qu'on n'en serait point incommodée. Les moments qu'on peut donner à la lecture sont vraisemblablement employés à de bons livres; au reste, la même vie, les mêmes amis, et je me flatte d'être du nombre; aussi aimable qu'on a jamais été, et plus de crédit que jamais. Voilà la position où l'on est, et qui fait qu'on voudrait des psaumes de votre façon. L'on vous connaît, on vous a admiré, et l'on veut vous lire encore; mais l'on est bien aise de vous prescrire l'objet de ses lectures. Ainsi, je vous le répète, il faut que vous nous donniez une heure par jour, et bientôt vous verrez que vous aurez satisfait et à nos désirs, et à votre réputation. Je vous le dis encore, et en vérité sans fadeur, de tout temps vous avez été destiné à faire cet ouvrage. Vous vous le devez, et à nous aussi, et c'est une marque d'attention à laquelle le bon prophète sera très-sensible; je le serai aussi très-sincèrement à cette preuve d'amitié de votre part, et j'en attends incessamment les heureux essais.

A l'égard de l'opéra prussien (*Mérope*), de la fin de *la Pucelle* que vous m'avez promise, et des autres choses que vous me faites espérer, envoyez-les à Genève, à M. Vasserot de Châteauvieux : il me les enverra par le premier ballot qu'il m'adressera. Je vous demande deux exemplaires de vos deux poëmes avec les notes [3], l'un pour Mme de Pompadour, l'autre pour moi. Envoyez-les-moi par la poste avec une première enveloppe à mon nom, et par-dessus une autre à M. de Malesherbes, premier président de la cour des aides. Il est accoutumé à en recevoir beaucoup pour moi. Vous feriez bien d'y joindre un ou deux psaumes, je vous en remercie d'avance [4].

1. On peut conjecturer de ce que dit ici le duc de La Vallière que Voltaire, en éludant la demande qu'on lui faisait touchant des psaumes, aurait engagé le duc à s'adresser à l'abbé de Voisenon, qu'on appelait l'évêque de Montrouge, pour remplir un thème qui était plus de sa compétence que de celle d'un laïque.

2. Il s'agit ici de Mme de Pompadour.

3. Sur *la Loi naturelle* et sur *le Désastre de Lisbonne*.

4. Voltaire ne fit point de psaumes. — Voyez tome IX, page 481, et ci-après la lettre à Thieriot du 11 juin 1759.

3161. — A M. PARIS-DUVERNEY [1].

Aux Délices, le 26 avril.

Il y a un mois, monsieur, que je devais vous renouveler mes remerciements, car il y a un mois que je jouis du plaisir de voir s'épanouir sous mes fenêtres les belles fleurs que vous eûtes la bonté de m'envoyer l'an passé. Je fais d'autant plus de cas des plaisirs de cette espèce que malheureusement je n'en ai plus guère d'autres. Pour vous, monsieur, vous jouissez d'un bonheur plus précieux, de la santé, de la considération, et de la gloire que vous avez acquise. Ce sont là de belles fleurs qui valent mieux que des jacinthes, des renoncules, et des tulipes.

Je crois que ni vous ni moi ne serons fâchés d'apprendre la prise de Minorque par M. le maréchal de Richelieu. Vous vous êtes toujours intéressé à sa gloire, comme je l'ai vu prendre à cœur tout ce qui vous regardait. S'il venge la France des pirateries anglaises, il lui faudra une nouvelle statue à Port-Mahon; et si les Anglais ont été assez malavisés pour ne pas prendre de justes mesures, ils auront la réputation d'avoir été de bons pirates et de très-mauvais politiques.

Adieu, monsieur; conservez-moi un souvenir qui me sera toujours infiniment précieux. Vous voulez bien que je présente ici mes très-humbles obéissances à monsieur votre frère [2]. Je le crois à présent à Brunoy, comme vous à Plaisance [3], n'ayant plus l'un et l'autre que des occupations douces qui exercent l'esprit sans le fatiguer. Vivez l'un et l'autre plus que le cardinal de Fleury, avec le plaisir et la gloire d'avoir fait plus de bien à vos amis que jamais ce ministre n'en a fait aux siens, supposé qu'il en ait eu.

3162. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [4].

Aux Délices, près de Genève, 26 avril.

Madame, je me doutais bien de quel avis serait Votre Altesse sérénissime. Le plaisant de l'affaire, c'est qu'à Paris, quand on a

1. Joseph Pâris-Duverney, le troisième des quatre frères Pâris, créateur de l'École militaire, dont il fut intendant; mort le 17 juillet 1770.
2. Pâris de Montmartel.
3. Maison de campagne de Pâris-Duverney.
4. Éditeurs, Bavoux et François.

vu l'ouvrage adressé à une princesse, on a cru que cette princesse était une sœur[1] de..., et on l'a imprimé avec son nom. Je n'ai eu qu'à me taire, et je laisse les prêtres et les philosophes se battre.

Les Français et les Anglais doivent se battre, à présent, un peu plus sérieusement. M. de Richelieu attaque à présent le Port-Mahon, et la flotte anglaise n'a pas encore paru pour le défendre. Si elle n'arrive que pour être témoin de la prise, l'Angleterre perdra son crédit dans l'Europe.

Il est toujours très-confirmé, par les lettres que je reçois de Buenos-Ayres, que les jésuites font, de leur côté, très-respectueusement la guerre au roi d'Espagne, et qu'ils empêchent les peuples du Paraguai de lui obéir.

Les mêmes lettres m'apprennent les détails inouïs de la destruction de Quito, au Pérou. C'est bien pis qu'à Lisbonne : la terre y a tremblé pendant trois mois. Le *Tout est bien* est un peu dérangé en Amérique, en Europe et en Afrique. Il se passe toujours des scènes sanglantes en Asie, tant en Perse que dans l'Indoustan. Jugez, madame, s'il est doux de vivre à Gotha.

On dit, à Genève, que Votre Altesse sérénissime pourrait bien y envoyer le prince son second fils, pour y faire quelque temps ses études. Que ne suis-je assez heureux pour que cette nouvelle soit vraie! ou plutôt, que ne puis-je, dès à présent, venir faire la cour à la mère, et mettre à ses pieds un cœur qui sera toujours pénétré pour elle et pour toute son auguste famille du plus profond respect et du plus inviolable attachement!

3163. — DE STANISLAS,
ROI DE POLOGNE.

A Lunéville, le 27 avril.

J'ai reçu, monsieur, avec un plaisir sensible votre lettre[2], que M. le comte de Tressan m'a rendue. Je suis charmé de voir que dans votre retraite, qui pourrait faire croire que vous avez renoncé aux amorces du monde, vous vous souveniez de ceux qui ne vous oublieront jamais. Je ne saurais répondre à ce que vous me dites de plus flatteur que par vos propres idées. On peut envier en effet aux cantons que vous habitez la douceur dont ils jouissent par votre présence, et plaindre ceux qui en sont privés. Si vous m'attribuez le désir de rendre mes sujets heureux, soyez persuadé

1. La margrave de Baireuth, sœur de Frédéric II.
2. Sans doute celle dont il est question dans la lettre 3098.

qu'en vous déclarant celui de cœur, un des plus vifs plaisirs que je ressens est de vous savoir, partout où vous êtes, aussi parfaitement content que vous le méritez, et aussi constamment que je suis, avec toute estime et considération, votre très-affectionné,

STANISLAS, roi.

3164. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, près de Genève, avril.

Prenez Port-Mahon, mon *héros;* c'est mon affaire. Vous savez qu'un fou d'Anglais parie vingt contre un, à bureau ouvert dans Londres, qu'on vous mènera prisonnier en Angleterre avant quatre mois. J'envoie commission à Londres de déposer vingt guinées contre cet extravagant, et j'espère bien gagner quatre cents livres sterling, avec quoi je donnerai un beau feu de joie le jour que j'apprendrai que vous avez fait la garnison de Saint-Philippe prisonnière de guerre. Je ne suis pas le seul qui parie pour vous. Vous vengerez la France, et vous enrichirez plus d'un Français. Je me flatte que, malgré la fatigue et les chaleurs, la gloire vous donne de la santé, à vous et à M. le duc de Fronsac. Vous avez auprès de vous toute votre famille. Permettez-moi de souhaiter que vous buviez tous à la glace dans ce maudit fort de Saint-Philippe, couronnés de lauriers comme des Romains triomphant des Carthaginois.

Je n'ose pas vous supplier d'ordonner à un de vos secrétaires de m'envoyer les bulletins ; mais, si vous pouvez me faire cette faveur, vous ne pouvez assurément en honorer personne plus intéressé à vos succès.

Permettez que les deux Suisses vous présentent leur tendre respect.

3165. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 30 avril.

Je viens de lire la gazette, et, en conséquence, je vous prie, mon ancien ami, de faire corriger la *note*[1] sur Bayle, s'il en est temps. Je ne veux point me brouiller avec gens qui traitent si

1. Voyez la lettre 3166. L'arrêt de la cour de parlement du 9 avril 1756, sur le réquisitoire d'Omer Joly de Fleury, condamnait à être supprimés ou lacérés et brûlés, non le *Dictionnaire de Bayle*, mais son *Analyse raisonnée* (par le jésuite de Marsy), 1755, 4 vol. in-12 (auxquels Robinet en ajouta quatre en 1773); *la Christiade*, dont il est parlé tome XX, page 32; les première et seconde parties de l'*Histoire du peuple de Dieu, par Berruyer*.

durement Pierre Bayle. Le parlement de Toulouse honora un peu plus sa mémoire; mais *altri tempi, altre cure.*

L'auteur des *Notes* sur le *Sermon de Lisbonne* ne pouvait prévoir qu'on ferait une Saint-Barthélemy de Bayle, du pauvre jésuite Berruyer, de l'évêque de Troyes[1], et de je ne sais quelle *Christiade.* Il faut retrancher tout ce passage: « Je crois devoir adoucir ici, etc. » (page 20), et mettre tout simplement: « Tout sceptique qu'est le philosophe Bayle, il n'a jamais nié la Providence, etc.; » et, à la fin de la note, il faut retrancher ces mots: « C'est que les hommes sont inconséquents, c'est qu'ils sont injustes. » Ces mots étaient une prophétie; supprimons-la. Les prophètes n'ont jamais eu beau jeu dans ce monde. Mettons à la place: « C'est apparemment pour d'autres raisons qui n'intéressent point ces principes fondamentaux, mais qui regardent d'autres dogmes non moins respectables. » Je vous prie, mon ancien ami, de ne pas négliger cette besogne; elle est nécessaire. Il se trouve, par un malheureux hasard, que la note, telle qu'elle est, deviendrait la satire du discours d'un avocat général[2] et d'un arrêt du parlement; on pourrait inquiéter le libraire, et savoir mauvais gré à l'éditeur; le pauvre père Berruyer sera de mon avis. Tâchez donc, mon ancien ami, de raccommoder par votre prudence la sottise du hasard.

Je crois actuellement M. de Richelieu dans Port-Mahon; il n'est pas allé là par la *cheminée*[3].

Je vous embrasse de tout mon cœur.

3166. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 3 mai.

Thieriot me mande, mon divin ange, que vous avez été content de l'édition de mes *sermons*, que ma morale vous a plu, que les *Notes* ont eu votre approbation; mais vous saviez l'affront qu'on venait de faire au père de l'Église des sages, à Bayle. On venait de le traiter comme le père Berruyer et comme *la Christiade;* on l'associait à l'évêque de Troyes. On brûlait tout, et *Ancien* et *Nouveau Testament*, et mandements, et philosophie. Cette capilotade est assez singulière, et le discours de M. Joly peu courtois

1. Voyez tome XVI, page 88.
2. Omer Joly de Fleury.
3. Richelieu s'introduisait chez Mme de La Popelinière par une cheminée tournante.

pour le philosophe de Rotterdam. Mon mauvais ange voulut que, précisément dans ce temps-là, il se soit glissé au bout de mon *Petit Carême* une note sur Bayle qui devient tout juste la satire d'un jugement que j'ignorais, et du discours éloquent de M. Joly de Fleury, que je n'avais pu deviner. Je n'ai été informé que par les gazettes de l'arrêt contre l'Écriture sainte et contre Bayle. J'ai écrit aussitôt à Thieriot, l'éditeur; je l'ai prié de réformer ma scandaleuse *note* faite si innocemment. Je ne veux pas être brûlé avec la *Bible;* à moi n'appartient tant d'honneur. Il est certain qu'il y a deux ou trois petits mots qui doivent déplaire beaucoup à M. Joly de Fleury: « Que ceux qui se déchaînent contre Bayle apprennent de lui à raisonner et à être modérés; » et, à la fin de la note: « C'est qu'ils sont injustes. » Encore une fois, je ne pouvais deviner que des hommes qui raisonnent, qui sont modérés et justes, traitassent Bayle comme ils l'ont fait; mais je ne dois pas le leur dire. Vous venez toujours à mon secours, mon ange; mais en est-il temps? et Thieriot n'a-t-il pas déjà fait imprimer ma bévue? Je vous supplie aussi de ne pas permettre qu'on gâte ce vers:

L'empereur ne peut rien sans ses chers électeurs[1].

Le mot de *cher* est celui dont il se sert en leur écrivant. Ce sont ces mots propres et caractéristiques qui font le mérite d'un vers. *Qu'avec ses électeurs* est dur et faible. Je voudrais bien n'être ni brûlé ni mutilé.

Je mérite ces grâces de vous, puisque je vous fais faire deux tragédies à la fois sous mes yeux. La première est ce *Botoniate*, ce *Nicéphore*, que le conseiller[2] genevois raccommode; la seconde est *Alceste*, à laquelle votre très-humble servante, ma nièce, travaille tout doucement. Il ne reste plus que moi; mais je vous ai déjà dit qu'il me fallait du temps, de la santé, et *flatus divinus*. J'attends le moment de la grâce. Si mon état continue, je serai un juste à qui la grâce aura manqué. Je ne peux d'ailleurs songer à présent qu'à Port-Mahon. Je me flatte que vous apprendrez bientôt la réduction de toute l'île. Ce sera là un beau coup de théâtre, un beau dénoûment; mais, en vérité, il est plus aisé de prendre Minorque que de faire une bonne tragédie à mon âge. Je ne connais plus les acteurs; je suis loin de

1. *La Loi naturelle*, seconde partie, v. 19.
2. Fr. Tronchin.

vous. Les sujets sont épuisés, et moi aussi. Il n'y a que le cœur qui soit inépuisable. Je voudrais bien que les talents fussent comme l'amitié, qu'ils augmentassent avec les années. Adieu ; mille tendres respects à tous les anges.

3167. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 3 mai.

Mon *héros*, recevez mon petit compliment[1] ; il aura du moins le mérite d'être le premier. Je n'attends pas que les courriers soient arrivés. Il n'y aurait pas grand mérite à vous envoyer de mauvais vers quand tout le monde vous chantera. Je m'y prends à l'avance ; c'est mon droit de vous deviner. Je vous crois à présent dans Port-Mahon ; je crois la garnison prisonnière de guerre ; et si la chose n'est pas faite quand j'ai l'honneur de vous écrire, elle le sera à la réception de mon petit compliment. Une flotte anglaise peut arriver. Eh bien ! elle sera le témoin de votre triomphe. Enfin pardonnez-moi si je me presse. Vous vous pressez encore plus d'achever votre expédition. Il y a longtemps que je vous ai entendu dire que vous étiez *prime-sautier*[2].

Depuis plus de quarante années
Vous avez été mon héros ;
J'ai présagé vos destinées.
Ainsi quand Achille à Scyros
Paraissait se livrer en proie
Aux jeux, aux amours, au repos,
Il devait un jour sur les flots
Porter la flamme devant Troie :
Ainsi quand Phryné dans ses bras
Tenait le jeune Alcibiade,
Phryné ne le possédait pas,
Et son nom fut dans les combats
Égal au nom de Miltiade.
Jadis les amants, les époux,
Tremblaient en vous voyant paraître :
Près des belles et près du maître
Vous avez fait plus d'un jaloux ;
Enfin c'est aux héros à l'être.
C'est rarement que dans Paris,

1. Richelieu était entré à Port-Mahon vers le 20 avril ; mais il ne parvint à s'emparer du fort Saint-Philippe que le 28 juin suivant.
2. Montaigne, livre II, chapitre x.

Parmi les festins et les ris,
On démêle un grand caractère;
Le préjugé ne conçoit pas
Que celui qui sait l'art de plaire
Sache aussi sauver les États :
Le grand homme échappe au vulgaire.
Mais lorsqu'aux champs de Fontenoi
Il sert sa patrie et son roi;
Quand sa main des peuples de Gênes
Défend les jours et rompt les chaînes;
Lorsque, aussi prompt que les éclairs,
Il chasse les tyrans des mers
Des murs de Minorque opprimée,
Alors ceux qui l'ont méconnu
En parlent comme son armée.
Chacun dit : Je l'avais prévu.
Le succès fait la renommée.
Homme aimable, illustre guerrier,
En tout temps l'honneur de la France,
Triomphez de l'Anglais altier,
De l'envie, et de l'ignorance.
Je ne sais si dans Port-Mahon
Vous trouverez un statuaire;
Mais vous n'en avez plus affaire :
Vous allez graver votre nom
Sur les débris de l'Angleterre;
Il sera béni chez l'Ibère,
Et chéri dans ma nation.
Des deux Richelieu sur la terre
Les exploits seront admirés;
Déjà tous deux sont comparés,
Et l'on ne sait qui l'on préfère.

Le cardinal affermissait
Et partageait le rang suprême
D'un maître qui le haïssait;
Vous vengez un roi qui vous aime.
Le cardinal fut plus puissant,
Et même un peu trop redoutable :
Vous me paraissez bien plus grand,
Puisque vous êtes plus aimable.

Pardon, monseigneur, d'un si énorme bavardage; vous avez bien autre chose à faire.

3168. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 5 mai.

Madame, je suis rempli d'étonnement et de reconnaissance à la lecture de votre lettre, et j'ai, de plus, bien des remords. Comment ai-je pu être si longtemps sans vous écrire[1], moi qui ai encore des yeux? et comment avez-vous fait, vous qui n'en avez plus?

Vous avez donc de petites parallèles que vous appliquez sur le papier, et qui conduisent votre main? Vous n'avez plus besoin de secrétaire avec ce secours; il ne vous faut plus qu'un lecteur. Je ne lui ai donné guère d'occupation depuis longtemps; mais je n'en ai pas été moins occupé de vous, moins touché de votre état. Je m'étais interdit presque tout commerce, n'écrivant que de loin en loin des réponses indispensables. Accablé une année entière, sans relâche, de travaux sous lesquels ma santé succombait, et ayant de plus l'occupation d'une maison et d'un jardin, et même de l'agriculture; enseveli dans les Alpes, dans les livres, et dans les ouvrages de la campagne, je me sentais incapable de vous amuser, et encore plus de vous consoler: car, après avoir dit autrefois assez de bien des plaisirs de ce monde[2], je me suis mis à chanter ses peines. J'ai fait comme Salomon, sans être sage; j'ai vu que tout était à peu près vanité[3] et affliction, et qu'il y a certainement du mal sur la terre.

Vous devez être de mon avis, madame, dans l'état où vous êtes; et je crois qu'il n'y a personne qui n'ait senti quelquefois que j'ai raison. Des deux tonneaux de Jupiter, le plus gros est celui du mal: or, pourquoi Jupiter a-t-il fait ce tonneau aussi énorme que celui de Cîteaux[4]? ou comment ce tonneau s'est-il fait tout seul? Cela vaut bien la peine d'être examiné. J'ai eu cette charité pour le genre humain; car pour moi, si j'osais, je serais assez content de mon partage.

Le plus grand bien auquel on puisse prétendre est de mener une vie conforme à son état et à son goût. Quand on en est venu là, on n'a point à se plaindre; et il faut souffrir ses coliques patiemment.

1. La dernière lettre de Voltaire à Mme du Deffant était du 2 juillet 1754.
2. Voyez, tome X, *le Mondain* ou *la Défense du Mondain*.
3. *Ecclésiaste*, chap. Ier.
4. Rabelais, dans son *Gargantua*, livre Ier, chap. XXXVIII, parle de la tonne de Cîteaux; mais Le Duchat observe qu'il y a méprise, et qu'il fallait citer la tonne de Clairvaux. (B.)

Je présume, madame, que vous tirez un bien meilleur parti encore de votre situation que moi de la mienne. Vous êtes faite pour la société; la vôtre doit être recherchée par tous ceux qui sont dignes de vivre avec vous. La privation de la vue vous rend le commerce de vos amis plus nécessaire, et par conséquent plus agréable : car les plaisirs ne naissent que des besoins. Il vous fallait absolument Paris, vous auriez péri de chagrin à la campagne; et moi, je ne peux plus vivre que dans la retraite où je suis. Nos maux sont différents, et il nous faut de différents remèdes.

Il est vrai qu'il est triste d'achever sa vie loin de vous, et c'est une des choses qui me font conclure que *tout n'est pas bien*. Tout doit être bien pour M. le président Hénault. S'il y a quelqu'un pour qui le bon tonneau soit ouvert, c'est lui. M. le maréchal de Richelieu en boira sa bonne part, s'il prend les forts de Port-Mahon. Cette île de Minorque s'appelait autrefois l'île de Vénus; il est juste que ce soit à M. de Richelieu qu'elle se rende.

Adieu, madame; soyez sûre que le bord du lac Léman n'est pas l'endroit de la terre où vous êtes le moins chérie et respectée.

3169. — A M. THIERIOT [1].

Aux Délices, 8 mai.

Votre lettre du 27 avril, mon ancien ami, a croisé la mienne. Je ne sais si Lambert a imprimé les *sermons* en question, mais j'ai toujours sur les remarques les mêmes scrupules. J'en ai aussi beaucoup sur les deux vers qu'on a substitués. Les *chers électeurs* est le mot propre. C'est le terme dont se servent toujours les empereurs en leur écrivant; et on est trop heureux quand le mot propre devient une plaisanterie. *Avec ses électeurs* est d'une platitude extrême. Le Père Berruyer peut trouver fort bon qu'on le brûle; mais je vous demande en grâce qu'on ne me mutile point.

Je sais bien que *de la grâce ardent à se toucher* [2] est une expression un peu hardie; mais elle est plus supportable que le vers qu'on a mis à la place [3], par la raison que mon vers dit quelque chose, et que l'autre ne dit rien. Je vous prie d'avoir égard à toutes mes requêtes, si vous faites imprimer ma rapsodie.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Vers 21 de la troisième partie de *la Loi naturelle*.
3. « Tandis qu'à ce bourreau loin d'oser l'arracher. »

Je voudrais bien avoir les *Pensées* du citoyen de Montmartre[1]; vous êtes à portée de me les envoyer. Je ne sais point encore quand les Cramer mettront en vente leur édition. Je vais passer quelques jours à mon ermitage, au bord du lac. Je vais de retraite en retraite. Vous qui êtes dans le fracas de Paris, au milieu de ce qu'il y a de bon et de mauvais, vous devriez bien me mander ce que vous croyez digne de l'être.

Bonsoir, mon cher ami ; portez-vous mieux que moi ; je serais trop heureux si j'avais de la santé[2].

3170. — DE CHARLES-THÉODORE, ÉLECTEUR PALATIN.

Dusseldorf, ce 8 mai.

Je vous suis bien obligé, monsieur, du nouvel ouvrage que vous m'avez envoyé, et que j'ai lu avec bien du plaisir et de la satisfaction. Ces deux morceaux de poésie peuvent être mis au nombre de vos autres ouvrages, desquels on peut dire, à bien juste titre, l'axiome de Pope : *Tout ce qui est est bien.* En effet cela convient mieux à vos ouvrages, en particulier, qu'à l'espèce humaine en général.

Je serais bien charmé si la belle saison où nous allons entrer me procurait le plaisir de vous revoir à Schwetzingen cet été. Je compte y être au commencement de juin. Peut-être que le changement d'air fera du bien à votre santé. Sûrement je serai bien charmé de pouvoir passer bien des heures si utilement et si agréablement avec une personne de votre mérite. Soyez persuadé de l'estime avec laquelle je suis, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

3171. — A M. COLINI.

A Monrion, jeudi au soir, 13 mai.

Mon cher Colini, je vous suis obligé de toutes vos attentions. Mme Denis répondra sur l'article de *Palais*[3]. Pour moi, j'ai à cœur que Loup fasse un marché avec le batelier, et qu'il vous en instruise avant de conclure.

Je crois qu'il faudra que vous changiez de chambre, pendant que l'on mettra en couleur le vestibule de l'escalier. Il faudra

1. *Pensées philosophiques d'un citoyen de Montmartre,* la Haye, 1756. Pamphlet du jésuite Sennemaud contre les philosophes.

2. Ce dernier alinéa est de la main de Voltaire.

3. Voltaire entend parler ici d'un provision de paille à prendre probablement à Plain-Palais, quartier voisin des murs de Genève. — Loup était un domestique de Voltaire agriculteur. (CL.)

aussi que les filles, qui logent en haut, mettent leurs lits dans l'ancienne maison, ou ailleurs. Ce sera l'affaire de peu de jours. J'ai extrêmement à cœur ce petit ouvrage, qui rendra la maison plus propre. Je vous prie d'ordonner qu'on fasse travailler les chevaux, sans les trop fatiguer. Nous ne partons pour Berne que samedi matin.

Je ne puis trop vous remercier de l'attention que vous avez eue de faire observer à MM. Cramer qu'il faut donner un coup de ciseau à tous les cartons. Ayez, je vous prie, le soin de les engager à n'y pas manquer.

Je vous embrasse; j'ai grande envie de vous revoir.

3172. — A M. COLINI.

A Monrion, 15 mai.

La bise nous a retenus; nous ne partons pour Berne que demain dimanche, au matin. Je suis très-sensible à tous vos soins. Je recommande à votre grande industrie la porte grillée qui ne ferme point. Si vous en venez à bout, je vous croirai un grand architecte. Pourriez-vous vous amuser à faire un nouveau plan du jardin des Délices, où il n'y eût que des points en crayon? Nous le remplirons ensemble à mon retour.

Je compte sur les coups de ciseaux des *fratelli* Cramer; je voudrais aussi qu'ils allassent lentement avec Louis XIV[1], à qui j'ai encore quelques coups de pinceau à donner.

Mme Denis vous a demandé un manteau fourré qui deviendra inutile; il ne le sera pas d'avoir nos lettres. Je crois qu'on pourrait les adresser à Berne, où nous resterons quatre ou cinq jours au moins.

Allez un peu aux nouvelles chez le résident[2]. Il faut savoir *se i Francesi abbiano battuto, o lo siano stati.*

Mme Denis, notre surintendante, approuve beaucoup le marché de la paille.

Addio, caro. V.

1. Le *Siècle de Louis XIV* faisait partie de l'édition de 1756 de l'*Essai sur l'Histoire générale* devenu *Essai sur les Mœurs*.

2. Montpéroux, nommé dans la lettre 2914.

3173. — A M. COLINI.

A Berne[1], 18 mai.

Si vous nous envoyez quelques lettres adressées aux Délices, ne nous en envoyez à Berne qu'une fois, et gardez les suivantes jusqu'à nouvel ordre, mon cher Colini : car nous sommes un peu en l'air. Nous irons à Soleure[2], de là nous retournons à Monrion, et nous regagnons ensuite notre lac de Genève.

Je vous prie d'ordonner qu'on refasse le talus que les eaux avaient emporté vers la Brandie, qu'on le sème de fenasse, et qu'on laisse deux petites rigoles pour l'écoulement des eaux à travers les haies; c'est Loup qui doit prendre ce soin. Il faut que les charpentiers fassent en diligence le berceau qui doit être posé vis-à-vis la Brandie, et que l'on prépare des couleurs pour le peindre. Je vous prie d'ordonner aux jardiniers d'arroser les fleurs et les gazons de la terrasse. Je compte retrouver tout très-propre. Il faut que Boësse[3] presse les travailleurs. Voilà de bien menus détails.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

3174. — A M. COLINI.

A Berne, 23 mai.

Il faut que Loup fasse venir de gros gravier, qu'on en répande, et qu'on l'affermisse depuis le pavé de la cour jusqu'à la grille qui mène aux allées des vignes. Ce gravier ne doit être répandu que dans un espace de la largeur de la grille. Les jardiniers devraient déjà avoir fait deux boulingrins carrés, à droite et à gauche de cette allée de sable, en laissant trois pieds à sabler aux deux extrémités de ce gazon, comme je l'avais ordonné.

Je prie M. Colini de recommander cet ouvrage, qui est très-

1. Voltaire alla voir à Berne le pasteur Bertrand, les avoyers Steiger et Tiller, ainsi que le banneret Freudenreich. Il descendit à l'auberge du Faucon, rue du Marché. (CL.)

2. Chavigny, ambassadeur de France en Suisse, résidait à Soleure, et ce fut lui que Voltaire alla y voir. Colini, qui parle de ce voyage dans ses *Mémoires*, n'en connut jamais le motif précis; il dit seulement que Voltaire, en allant à Soleure, devait avoir *des vues bien importantes*. Je crois que Chavigny proposa à l'ancien *ami* de Frédéric de retourner à Potsdam pour y négocier secrètement: ce que Voltaire eut la prudence de refuser (voyez lettres 3180 et 3183). (CL.)

— L'ermite des Délices fit un autre voyage à Soleure, comme le prouve la date de sa lettre du 19 août 1758, à l'abbé de Bernis.

3. Valet de chambre de Voltaire.

aisé à faire. Je recommande à Loup d'avoir soin de fermer la grille d'entrée de ma maison les dimanches. Il condamnera la petite porte jaune qui va de la cour au jardin, et il empêchera d'entrer dans le jardin, et de le détruire, comme on a déjà fait. Les allées de gazon qu'on a semées dans le jardin seraient absolument gâtées, et c'est une raison à opposer à l'indiscrétion des inconnus qui veulent entrer malgré les domestiques.

Je prie M. Colini de renvoyer les maçons, au reçu de ma lettre : ils n'ont plus rien à faire ; mais je voudrais que les charpentiers pussent se mettre tout de suite après le berceau, du côté de la Brandie.

Il faut que les domestiques aient grand soin de remuer les marronniers, d'en faire tomber les hannetons, et de les donner à manger aux poules.

Voilà à peu près, mon cher Colini, toutes mes grandes affaires. Ne m'envoyez point mes lettres à Berne, mais à Monrion.

Je vous embrasse. V.

3175. — A M. BERTRAND [1].

A Monrion, 26 mai 1756.

Mon cher monsieur, notre hôte [2] du Faucon doit me pardonner de ne pas acheter ses tableaux, attendu que les dépenses nécessaires vont avant le superflu, et qu'il faut commencer par avoir du linge et des commodes avant d'avoir des curiosités. Je pourrai, à mon retour à Berne, consoler notre ami Fersen par quelques achats, car assurément je reviendrai vous voir. Quant aux six louis d'or, je les lui donne du meilleur de mon cœur. Je voudrais lui en avoir donné quatre fois davantage et avoir demeuré quatre jours de plus auprès de vous ; il est vrai que tous nos gens ayant leur argent à dépenser, indépendamment de ces six louis, Mme Denis, ma trésorière, avait trouvé la somme un peu forte, et que, jugeant par là du prix des tableaux, elle a mieux aimé mettre mon argent à des draps et à des serviettes ; ainsi, en brave économe, elle a donné la préférence à M. Panchaud. Au reste, j'ai écrit un petit mot de consolation à cet *hon-*

1. *Magasin universel*, 1838-1839, tome VI.

2. Voltaire était allé voir à Berne le pasteur Bertrand, et avait logé à l'auberge du Faucon, rue du Marché.

nête cabaretier, en dépit des vers d'Horace : *Cauponibus atque malignis, perfidus hic caupo.*

Je suis très-inquiet de la santé de monsieur le banneret. La mienne est pire que jamais. Je vous embrasse tendrement. V.

Point de nouvelles encore des fous français et des fous anglais. Point de bataille navale, et le fort Mahon est prêt[1] de se rendre.

3176. — A M. THIERIOT.

A Monrion, le 27 mai.

Je crois, mon ancien ami, que le braiment[2] de l'âne *de Montmartre* est aux Délices. Je verrai ce que c'est, à mon retour dans cet ermitage. Ma nièce de Fontaine y arrive incessamment. J'aurais bien voulu qu'elle vous eût amené, et que vous aimassiez la campagne comme moi. Il y en a de plus belles que la mienne, mais il n'y en a guère d'aussi agréables. Je suis redevenu sybarite, et je me suis fait un séjour délicieux ; mais je vivrais aussi aisément comme Diogène que comme Aristippe. Je préfère un ami à des rois ; mais, en préférant une très-jolie maison à une chaumière, je serais très-bien dans la chaumière. Ce n'est que pour les autres que je vis avec opulence ; ainsi je défie la fortune, et je jouis d'un état très-doux et très-libre que je ne dois qu'à moi.

Quand j'ai parlé en vers des malheurs des humains mes confrères, c'est par pure générosité : car, à la faiblesse de ma santé près, je suis si heureux que j'en ai honte. Je vous aimerais bien mieux encore compagnon de ma retraite qu'éditeur de mes rêveries.

Les faquins qui poursuivent la mémoire de Bayle méritent le mépris et le silence. Je vous remercie de supprimer la petite remarque qui leur donne sur les oreilles. Tout le reste aura son passe-port chez les honnêtes gens. Il est vrai que cette seconde édition paraît bien tard, et qu'on a donné trop de temps aux sots pour répandre leurs préjugés sur la première. Celle-ci est aussi forte ; mais elle est mesurée et accompagnée de correctifs qui ferment la bouche à la superstition, tandis qu'ils laissent triompher la philosophie.

1. Voltaire a écrit *prest* ; voyez une note, tome XIV, page 418.

2. Les *Pensées philosophiques d'un citoyen de Montmartre* (1756, in-12) que le jésuite Sennemaud venait de publier contre les philosophes.

Je vous ai déjà mandé que je ne suis pas partisan de ce vers :

Tandis que de la grâce[1]. . . . . .

mais que j'aime mieux un vers hasardé qu'un vers plat.

Je ne sais pas ce qu'on veut dire par les prétendues dissensions des Cramer[2]; il n'y en a jamais eu l'ombre. Ce sont des gens d'une très-bonne famille de Genève, qui ont de l'éducation et beaucoup d'esprit; ils sont pénétrés de mes bienfaits, tout minces qu'ils sont, et ont fait un magnifique présent à mon secrétaire. Ce secrétaire, par parenthèse, est un Florentin[3] très-aimable, très-bien né, et qui mérite mieux que moi d'être de l'Académie *della Crusca*.

Vous voilà donc moine de Saint-Victor[4]; je l'ai été de Senones. J'ai travaillé avec don Calmet pendant un mois. Je travaille actuellement avec des calvinistes, et je m'en trouve bien, excommunication à part.

Mandez-moi où il faut vous écrire. *Interea vale, et me ama.*

3177. — A M. TRONCHIN, DE LYON[5].

Monrion, 27 mai.

Nous espérons apprendre la prise du fort Saint-Philippe par le premier ordinaire. L'amiral Byng ne paraît pas le plus expéditif des hommes; il ne songe pas que la vie est courte, et qu'il faut presser sa besogne. M. de Richelieu est un peu plus alerte.

3178. — DE COLINI A M. PIERRE ROUSSEAU[6].

Aux Délices, près de Genève, 4 juin 1756.

M. de Voltaire, monsieur, ne peut avoir l'honneur de vous écrire, étant actuellement très-malade. Il me charge de vous envoyer l'exemplaire qu'il vous avait promis. Il n'a pas pu vous en envoyer plus tôt, ayant été longtemps absent de sa maison des Délices auprès de Genève. Vous verrez, monsieur, combien cette édition est différente de la misérable rapsodie que

1. Vers 21 de *la Loi naturelle*, troisième partie.
2. Gabriel et Philibert Cramer; voyez la lettre 3144 : Voltaire donnait sans aucune rétribution ses ouvrages aux frères Cramer.
3. Colini.
4. Abbaye supprimée en 1790, et démolie en 1813. (Cl.)
5. Éditeurs, de Cayrol et François.
6. Bibliothèque royale de Bruxelles, manuscrit 11583.

l'on a imprimée à Paris, et vous verrez par l'avis des éditeurs que la morale de ses ouvrages a autant d'approbateurs que de lecteurs. Dès que M. de Voltaire pourra trouver quelque chose digne de vous être communiquée, il ne manquera pas de vous l'envoyer à l'adresse que vous lui avez indiquée. Il n'a rien de plus à cœur que de vous témoigner les sentiments d'estime et d'attachement que vous lui avez inspirés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

COLINI.

3179. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 4 juin.

Je vous ai envoyé, mon cher ange, mes *sermons* sous l'enveloppe de M. Bouret; mais, comme je me suis avisé de voyager un mois dans la Suisse, il se peut faire qu'il y ait eu quelque retardement dans l'envoi.

Vous voyez que la famille des Tronchin est dévouée aux arts; mais l'auteur aura des succès moins brillants que l'inoculateur. Il vaut mieux suivre Esculape qu'Apollon. On a corrigé le *Nicéphore* et l'*Alexis* selon vos vues, mais non selon vos désirs. L'*Alceste* est très-bien entre les mains de Mme Denis, puisque cela l'amuse, et que de plus c'est le triomphe des femmes. Pour moi, je vous avoue que je n'aurais jamais osé traiter un pareil sujet. Je doute fort que Racine en ait eu l'idée. *Alceste* peut faire à l'Opéra le plus grand effet. Il eût été à souhaiter que Quinault eût fait *Alceste* après *Armide*, dans le temps de la force de son génie, et qu'il eût eu Rameau pour musicien.

Je ne protesterai point votre lettre de change pour une tragédie, mais je demanderai du temps pour vous payer. Les éditions de mes anciennes rêveries prennent le peu de temps que ma misérable santé me laisse. Il faut joindre le *Siècle de Louis XIV* à un tableau du monde entier *depuis Charlemagne*. Vous m'avouerez qu'il est difficile qu'un malade puisse d'une main arranger le monde et de l'autre faire une tragédie. Au reste, quand j'en ferai une, je sens bien que je travaillerai pour des ingrats; mais je travaillerai pour vous, mon cher ange, et vous me tiendrez lieu du public. Je suis assez animé quand c'est à vous que je veux plaire; mais, quand vous aurez une pièce du pays des Allobroges, songez que l'on fait souvent des pièces allobroges à Paris; alors vous me jugerez avec indulgence.

Auriez-vous lu ce recueil de *Lettres*[1] *de Mme de Maintenon*, de

1. Recueillies et retouchées par La Beaumelle; Amsterdam, 1756, 9 vol. in-12.

Louis XIV, etc.? Y a-t-il quelque chose dont un historien puisse faire usage? Je ne vous parle que d'histoire; je vous en demande pardon. Mme Denis vous dit les choses les plus tendres. Elles seront bien reçues, puisqu'elle fait une tragédie. Mme de Fontaine, qui n'en fait point, arrivera dans quelques jours dans mon ermitage; il est bien joli. J'en suis fâché, car je m'y attache, et il est trop loin de vous, mon cher ange. Mille tendres respects à Mme d'Argental et à tous vos amis.

3180. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 4 juin.

Je reviens dans mon ermitage vers Genève, mon ancien ami, sans savoir si mes petits *sermons* ont été imprimés à Paris comme je les ai faits et comme je vous les ai envoyés; mais je reçois une lettre de M. d'Argental, qui met presque en colère ma dévotion. Il me fait part d'un scrupule que vous avez eu, quand je vous ai mandé que la condamnation un peu dure des ennemis de Bayle ferait tort à l'édition et à l'éditeur. Vous avez fait comme tous les commentateurs, vous n'avez pas pris le sens de l'auteur. Quel galimatias, ne vous en déplaise, de regarder ce danger de l'éditeur autrement que comme le danger d'imprimer un reproche fait à un corps respectable! Comment avez-vous pu imaginer que je pusse avoir un autre sentiment? Vous avez la bonté de faire imprimer un ouvrage qui vous plaît, et je ne veux point qu'il y ait dans cet ouvrage la moindre chose qui puisse vous compromettre. Il faut que vous ayez le diable au corps, le diable des Bentley, des Burmann, des *variorum*, pour expliquer ce passage comme vous avez fait. J'attends des exemplaires reliés de mon recueil de rêveries pour vous en envoyer. Je ne sais pas quel parti prend Lambert; je voudrais bien ne pas désobliger Lambert. Je voudrais aussi que les Cramer pussent profiter de mes dons. Il est difficile de contenter tout le monde. Je viens de parcourir une partie du *Citoyen de Montmartre;* c'est un âne qui affiche sa patrie. J'apprends, par une voie très-sûre, que Fréron et La Beaumelle[1] ont composé cet infâme et ridicule libelle. On me mande qu'il n'a excité que l'horreur et le mépris.

Cela n'empêche pas que La Beaumelle ne puisse avoir imprimé des *Lettres* originales de Louis XIV et de Mme de Maintenon, dont

1. Ce pamphlet n'est d'aucun des deux; voyez page 43.

on pourra faire quelque usage dans la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. Un scélérat et un sot peut avoir eu par hasard de bons manuscrits. Je vous prie de me mander s'il y a quelque chose d'utile dans ce recueil. Êtes-vous à présent moine de Saint-Victor? Que n'êtes-vous venu faire vos vœux dans l'abbaye des Délices avec Mme de Fontaine! Croyez que mon abbaye en vaut bien une autre: c'est celle de Thélème[1]. On m'en a voulu tirer en dernier lieu pour aller dans des palais[2], mais je n'ai garde. Je vous embrasse tendrement.

P. S. Je vous envoie une nouvelle édition de mes *sermons*, et vous prie de vouloir bien en distribuer à MM. d'Alembert, Diderot et Rousseau. Ils m'entendront assez; ils verront que je n'ai pu m'exprimer autrement, et ils seront édifiés de quelques notes; ils ne dénonceront point ces *sermons*.

3181. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 9 juin.

Je m'intéresse plus à vous, mon cher ami, et à l'augmentation de votre famille, qu'à toutes les nouvelles des Iroquois et de Port-Mahon. Je vous prie de me mander où vous en êtes; avez-vous une fille ou un garçon? Comment se porte Mme de Brenles? Instruisez un peu vos amis de tout ce qui vous regarde.

Quand vous verrez M. le bailli de Lausanne, je vous prie de lui présenter mes obéissances et celles de Mme Denis. Nous avons été bien fâchés de partir sans avoir l'honneur de le voir. Avez-vous reçu un petit paquet que le courrier se chargea, il y a quelques jours, de vous remettre?

Si, par vos bontés ou par celles de M. Polier de Bottens, je pouvais avoir un domestique intelligent, et qui même sût un peu écrire[3], je vous serais infiniment obligé. Mme Denis et moi, nous vous sommes attachés pour jamais. V.

1. Voyez *Gargantua*, livre I, chap. LIII.
2. Voyez page 45.
3. Colini quitta Voltaire en juin 1756. Wagnière, né vers 1740, mort vers 1807, et qui était entré chez Voltaire en 1754, lui servait de copiste dès 1755, pendant l'absence de Colini, à qui il succéda tout à fait en 1757. (B.)

3182. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Aux Délices, près de Genève, 10 juin.

Madame, que ma personne n'est-elle à vos pieds comme mon cœur y est! Faudra-t-il que je meure sans cette consolation? Le roi de Prusse veut bien me rappeler auprès de lui; mais Votre Altesse sérénissime sait que c'est Gotha seul que je regrette. Les rois font semblant de s'aimer, ils se le disent dans leurs traités; mais il n'y a qu'une souveraine de ma connaissance qui sache se faire aimer véritablement. Les cœurs sont à elle; les rois n'ont que de l'encens.

Il est vrai, madame, que dans ces *Mémoires de Mme de Maintenon*, dont Votre Altesse sérénissime daigne me parler, l'encens ne brûle guère pour les souverains. La Beaumelle déchire un peu les vivants et les morts. Ce qui n'est pas de lui, ce qui est d'un certain évêque d'Agen, dont il a pillé les mémoires manuscrits, est légèrement écrit. Ce qui est de La Beaumelle est d'un étourdi sans bienséance et sans conséquence, qui veut avoir de l'esprit à tort et à travers. On ne peut concevoir comment un homme qui a eu le bonheur d'être en état de dire des vérités, ayant d'excellents mémoires entre les mains, a pu vomir tant d'impudents mensonges. Il n'y a point de vérité qu'il n'ait défigurée par des calomnies, et point de calomnie qu'il ne débite avec une insolence brutale. Les grands seraient bien à plaindre si la postérité les jugeait sur de tels écrits : ils sont entre la flatterie et la calomnie; mais la puissance les console.

Je ne sais si je me trompe, madame, mais il me semble qu'il y a plus de vrai bonheur dans une cour comme la vôtre que dans celles qui mettent deux cent mille hommes sous les armes, et qui quelquefois font naître des millions de murmures justes ou injustes. Y a-t-il donc quelque chose de préférable à la douceur de gouverner en repos un peuple heureux? Il paraît que, dans les circonstances présentes, le peuple anglais ne prétend guère à ce titre d'heureux; les esprits y paraissent bien divisés. Tous sont réunis sous votre domination, madame; tout y est tranquille. Si je pouvais me traîner, je me traînerais à Gotha. Mon sort est de faire des vœux inutiles.

Que Votre Altesse sérénissime et toute son auguste famille daignent recevoir mon profond respect.

1. Éditeurs, Bavoux et François.

3183. — A LOUIS-EUGÈNE, PRINCE DE WURTEMBERG.

Aux Délices, 14 juin.

Un Suisse, un solitaire, un de vos serviteurs les plus tendrement attachés, qui ne lit point les gazettes, qui ne sait rien de ce qui se passe dans ce monde, sait pourtant que Votre Altesse sérénissime est au milieu des coups de canon, dans une île de la Méditerranée[1], qui appartenait autrefois à Vénus, ensuite aux Carthaginois; qui n'est pas faite pour des Anglais, et qui sera bientôt tout entière à M. le maréchal de Richelieu. Si vous êtes là, monseigneur, comme je n'en doute pas, vous avez très-bien fait d'y venir en si bonne compagnie. On ne peut pas toujours être à l'affût d'un canon ou au bivouac : on ne peut pas toujours exposer sa vie, quelque agréable que cela soit. Il y a toujours du temps de reste avec la gloire, et c'est ce qui m'encourage à écrire à Votre Altesse sérénissime. Je me donne rarement cet honneur, parce que les plaisirs ne sont pas faits pour moi. Un vieux malade retiré sur les bords d'un lac n'est plus fait pour entretenir un jeune prince guerrier, quelque philosophe que soit ce prince.

Si, dans les moments de relâche que vous donne le siége, vous vous occupez à lire, il paraît depuis peu des *Mémoires du* feu *marquis de Torcy*[2], dignes d'être lus de Votre Altesse. Elle y verra un détail vrai et instructif des humiliations que Louis XIV eut à essuyer pendant qu'il demandait grâce aux Hollandais. Vous contribuez actuellement, monseigneur, à une gloire aussi grande que ces abaissements furent tristes.

La Beaumelle, après avoir déterré, je ne sais comment, les *Lettres de Mme de Maintenon*, en a inondé le public. Vous verrez dans ces lettres peu de faits, et encore moins de philosophie.

Le même La Beaumelle a compilé sur des manuscrits six volumes de *Mémoires*[3] pour servir à l'histoire de Louis XIV et de sa cour; mais il a mêlé au peu de vérités que ces mémoires contenaient toutes les fausseté que l'envie de vendre son livre lui a suggérées, et toutes les indécences de son caractère. Peu d'écrivains ont menti plus impudemment.

1. Minorque.
2. Voyez tome XIV, page 55.
3. Voyez tome XXVIII, page 287, et XXVI, 161, où, par erreur, Voltaire ne donne que cinq volumes à ces *Mémoires*.

Je vous dirai la vérité, monseigneur, quand je vous dirai qu'il ne tient qu'à moi d'aller dans un pays[1] où j'ai fait autrefois ma cour à Votre Altesse, et que ce n'est pas dans ce pays-là que je voudrais lui renouveler mes hommages.

Je crois que M. le prince de Beauvau a souvent le bonheur de vous voir. C'est après vous, monseigneur, celui dont je suis le plus fâché d'être éloigné. Votre Altesse sérénissime sait à quel point et avec quel tendre respect je lui serai toujours dévoué.

3184. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, près de Genève, 14 juin.

J'ai quelque orgueil, mon *héros*, de voir une partie de ma destinée unie à la vôtre. Il est assez plaisant que je sois, après vous, l'homme le plus réellement intéressé à la prise de Port-Mahon. Je me suis avisé de faire le prophète. Vous accomplirez sans doute ma prophétie ; elle est très-claire ; il y en a eu jusqu'ici peu dans ce goût-là. Votre panégyriste est devenu votre astrologue. Par quel hasard faut-il que ma prédiction coure Paris, avant que le maudit rocher de M. Blakeney se soit rendu? Le même jour que j'ai reçu la lettre dont vous honorez votre petit prophète, j'ai appris que mon *petit compliment*[2] était répandu dans Paris. C'est Thieriot-*la-Trompette* qui me dit l'avoir vu et tenu, et même l'avoir désapprouvé. Il y a longtemps que je vous avertis que vous aviez probablement quelque secrétaire bel esprit qui rendait publiques les galanteries que je vous écrivais quelquefois. Je suis bien sûr que ce n'est pas moi qui ai divulgué ma prophétie. Je ne l'ai certainement envoyée à personne qu'à mon *héros;* c'était un secret entre le ciel et lui. Thieriot fait quelquefois sa cour à Mme la duchesse d'Aiguillon : si c'est chez elle qu'il a vu ma lettre, peut-être Mme d'Aiguillon n'en aura pas laissé prendre de copie ; et, en ce cas, il n'y a que quelques lambeaux de publiés.

Voyez, monseigneur, comment notre secret a pu transpirer. Je vous envoyai cette saillie par M. le duc de Villars, et je ne lui en fis pas confidence. Nul autre que vous au monde n'a vu la prédiction. Si vous l'avez fait lire à quelque profanateur de ces

1. La Prusse. — Voyez plus haut, pages 45 et 51. On envoya le duc de Nivernais en ambassade à Potsdam, et Frédéric se moqua du poëte diplomate.

2. Les vers qui font partie de la lettre du 3 mai 1756, à Richelieu.

mystères, il n'y a pas grand mal. Vous me justifierez bientôt[1]; vous confondrez les incrédules comme les envieux; on verra bien que vous êtes un *héros*, et que je ne suis pas un prophète de Baal.

Au milieu des coups de canon, vous soucieriez-vous de savoir que La Beaumelle, qui s'est fait, je ne sais comment, héritier des papiers de Mme de Maintenon, a fait imprimer quinze volumes, soit de *Lettres*, soit de *Mémoires?* Ce ramas d'inutilités est relevé par un tas d'impudences et de mensonges qui est fait tout juste pour l'avide curiosité du public. Il y a quatre-vingts ou cent familles outragées : voilà ce qu'il faut au gros des hommes. Il y a parmi les Lettres de Mme de Maintenon une lettre de M. le duc de Richelieu votre père, qui certainement n'était pas faite pour être publique. Les termes qui vous regardent sont bien peu mesurés, et il est désagréable que monsieur votre fils soit à portée de les voir. Il me paraît bien indécent de révéler ainsi des secrets de famille du vivant des intéressés.

Mais, après tout, qu'importe qu'on attaque la conduite de M. le duc de Fronsac[2] en 1715, pourvu qu'on rende justice à M. le maréchal de Richelieu en 1756?

Prenez votre Mahon, triomphez des Anglais et des mauvais discours. Je lève les mains[3] au ciel sur mes montagnes, et je chanterai le *Te Deum* en terre hérétique.

Mme Denis et moi nous sommes les deux Suisses qui aiment le plus votre gloire et votre personne.

3185. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 15 juin.

On dit le colonel Constant mort[4]. Si cela est, j'en suis très-affligé, et je suis étonné de vivre. Voilà donc, mon cher ami, ce que c'est que ce fantôme de la vie. On s'en plaint, on la maudit, on la prodigue, on l'aime, et elle s'évanouit comme une ombre.

1. Cette justification eut lieu le 28 du même mois, jour de la prise du fort Saint-Philippe.

2. Titre porté par le *héros* de Voltaire jusqu'en mai 1715.

3. Comme Moïse. *Exode*, XVII, 11.

4. Il est probablement question ici de Philippe-Germain Constant, colonel dans le régiment de Chambrier, au service de Hollande, et second des quatre fils du lieutenant général Constant de Rebecque. Le colonel Constant n'était âgé que de vingt-huit ans quand il mourut : c'était un jeune homme de beaucoup d'esprit. — Le lieutenant général Constant, que Voltaire, dans sa lettre du 27 janvier 1765,

Puisse madame votre femme avoir fait un heureux! Je suis bien sûr au moins qu'elle aura fait un honnête homme et un homme d'esprit.

Toutes vos nouvelles sont aussi fausses que le beau conte qu'on faisait des catholiques qui ne voulaient point d'un catholique à Échallens[1]. Je voudrais bien que la nouvelle touchant le colonel Constant fût aussi fausse. Mille tendres respects à l'accouchée et à tous nos amis.

3186. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 15 juin.

Mon cher ange, nos amours sont furieusement traversées. Je ne pourrai, de plus de trois mois, travailler à cette tragédie[2] que vous voulez avec tant d'obstination, et que j'ai déjà esquissée pour vous plaire. Vous savez que Villars ne peut être partout. On va imprimer une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, à la suite d'une espèce d'*Histoire universelle*. Je crois vous l'avoir déjà mandé. Je lis cette compilation des *Mémoires de Mme de Maintenon*, et j'admire comment un homme a l'audace de publier tant de sottises, tant de mensonges et de contradictions, d'insulter tant de familles, de parler si insolemment de tout ce qu'il ignore, et comment on a la bonté de le souffrir. Il est assez singulier que cet homme soit à Paris, et que je n'y sois pas. Il a eu quelques

à Richelieu, appelle *gros diable de général au service de Hollande*, avait cinq enfants, savoir :

1° Constant d'Hermenches, appelé *bel Orosmane*, dans la lettre du 6 février 1757, à d'Argental;

2° Philippe-Germain Constant, dont il s'agit dans la lettre ci-dessus;

3° Juste-Louis Constant de Rebecque, mort le 3 février 1812 à Brevans près de Dôle; père de Henri-Benjamin Constant, né à Lausanne le 25 octobre 1767;

4° Samuel Constant de Rebecque, né en 1729, mort en octobre 1800; il était major, au service de Hollande, dans le régiment *Cornabé*, qu'il quitta un an après son mariage avec Charlotte Pictet, fille du professeur en droit avec lequel Voltaire fut en correspondance; il était homme de lettres, et Benjamin Constant lui a consacré un article dans la *Biographie universelle;* après son mariage on l'appela Constant-Pictet, pour le distinguer de ses autres frères;

5° La marquise de Gentil, qui demeurait à Mon-Repos, dans un faubourg de Lausanne, et chez laquelle Voltaire eut une salle de théâtre où il jouait avec ses acteurs de société.

La famille Constant de Rebecque est originaire d'Aire en Artois, ou Aire-sur-la-Lys, petite ville du département du Pas-de-Calais. (CL.)

1. Bourg à trois lieues de Lausanne.

2. *Zulime*, que l'auteur s'occupait à corriger, et dont il reparle dans sa lettre à d'Argental, du 20 décembre 1756.

bons mémoires, il a noyé le peu de vérités inutiles que contiennent les *Mémoires de Dangeau, de Hébert, de Mlle d'Aumale*, dans un fatras d'impostures de sa façon. Il a trouvé le vrai secret d'être lu et d'être méprisé.

Il avance hardiment que le premier dauphin épousa Mlle Choin. J'ai toujours entendu dire à ceux qui ont vécu avec elle, et surtout à Mme de Villefranche et à Mme de Bolingbroke[1], que c'était un conte ridicule[2]. Si vous avez pu, mon cher et respectable ami, déterrer un peu de vérité parmi les anecdotes d'erreur dont le monde est plein, daignez, à vos heures perdues, vous amuser à m'instruire, afin que je sorte au plus tôt du bourbier désagréable de l'histoire, pour me donner tout entier aux choses que vous aimez.

Vous n'aurez de moi que ce feuillet, une bouteille d'encre est tombée sur l'autre. Mme Denis et Mme de Fontaine vous embrassent. Cette Fontaine, la ressuscitée, est tout étonnée de ma maison et de mes jardins. Elle dit que cela serait bien beau auprès de Paris; mais je ne le crois pas.

3187. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 16 juin.

Je ne suis pas étonné qu'on dévore ce ramas d'anecdotes où, parmi quelques vérités indifférentes, tirées des *Mémoires de Dangeau, de Huber*, etc., tout fourmille de faussetés, de contradictions, et d'impostures. Le mensonge n'a jamais parlé avec tant d'impudence. Cela est fait pour être lu des ignorants oisifs, méprisé des sages, et pour indigner les gens en place. De quel front ce malheureux ose-t-il assurer que Monseigneur épousa Mlle Choin, et que Mme de Berry se maria au comte de Riom? Quand on avance de tels faits, il faut avoir ses garants. Il était réservé à ce siècle qu'un gredin parlât de la cour comme s'il y avait joué un rôle. Il prend la peine de combattre de temps en temps le *Siècle de Louis XIV*, et il porte la démence jusqu'à citer des passages qui n'y ont jamais été.

Je suis bien aise que ce soit un pareil coquin qui ait écrit

1. Née Deschamps de Marsilly; mariée d'abord au marquis de Villette-Murçai, père de Mme de Caylus; et ensuite à Bolingbroke.

2. Ce fut toujours l'opinion de Voltaire. Mais M. Monmerqué, éditeur des *Souvenirs de Mme de Caylus* (en 1828), n'est pas de cette opinion; il s'appuie sur les *Mémoires complets et authentiques de Saint-Simon*, tels qu'ils ont été publiés depuis (1829-30, en vingt-un volumes in-8°), et sur les *Mémoires de Mlle d'Aumale*.

contre vous. Il se dit *citoyen de Montmartre*[1], il mérite d'être citoyen d'une chiourme. Que comptez-vous faire, mon ancien ami, de l'édition de mes bagatelles? Vous devriez bien venir voir l'auteur, et joindre votre portefeuille au mien. Nous pourrions faire quelque chose ensemble. Les Cramer ne se repentent pas de leur édition, quoiqu'il y en ait tant d'autres. Ils l'ont presque toute débitée en trois semaines ; je ne m'y attendais pas. L'*Histoire générale* mérite un peu plus d'attention; on y joint le *Siècle de Louis XIV*, avec des additions et des notes qui sont assez curieuses. Vous ne nuiriez pas à cet ouvrage ; nous le reverrions ensemble. Mes nièces auraient soin de vous rendre votre séjour aux Délices digne du nom que ma maison ose porter. J'y jouis de la paix, j'y travaille à loisir : ce sont là les vraies délices. Je serais trop heureux si j'avais de la santé et l'ami Thieriot. *Vale.*

P. S. La lettre[2] à M. le maréchal de Richelieu n'était pas assurément pour le public. Je ne l'ai communiquée à personne. S'il a fait voir mes prophéties, il les accomplira.

3188. — A M. DUPONT.

Aux Délices, près de Genève, 20 (juin) 1756[3].

Je vous avais envoyé, mon cher ami, deux petits ouvrages assez tristes et assez conformes à l'état où doit être votre âme après la perte d'un jeune homme de si grande espérance, à qui vous étiez tendrement attaché[4]. Vous devez avoir reçu mes jérémiades, et vous devez sentir que le *Tout est bien* de Pope n'est qu'une plaisanterie qu'il n'est pas bon de faire aux malheureux. Or, sur cent hommes, il y en a au moins quatre-vingt-dix qui sont à plaindre. *Tout est bien* n'est donc pas fait pour le genre humain. Je suis honteux de dater ma lettre des Délices en écrivant à M. de Klinglin. Mais enfin il faut bien que j'aie un port après avoir essuyé tant d'orages. Je suis très-aise d'être loin des jésuites et des médecins de Colmar. Ces charlatans-là nuisent au corps et à l'âme. Nous avons à présent un vrai médecin[5] qui est allé de Genève à Paris apprendre aux Français à préserver leurs enfants de la petite vérole en la leur donnant. Ce ne sont

1. Voyez pages 43 et 50.
2. Du 3 mai précédent, en prose et en vers.
3. Placée par le premier éditeur et par Beuchot au 20 août, cette lettre, antérieure à la prise de Port-Mahon, ne peut être que du 20 juin au plus tard.
4. Le second fils de M. de Klinglin, attaqué d'une paralysie depuis longtemps.
5. Le docteur Tronchin.

pas là des exemples à remettre devant les yeux de monsieur le premier président : ils redoubleraient trop sa douleur.

Si le Port-Mahon n'est pas pris quand vous recevrez ma lettre, il ne le sera jamais. Mme Denis et moi, nous vous assurons, vous et Mme Dupont, de la plus tendre amitié.

VOLTAIRE.

3189. — A MADEMOISELLE *** [1].

Aux Délices, près de Genève, 20 juin 1756.

Je ne suis, mademoiselle, qu'un vieux malade, et il faut que mon état soit bien douloureux puisque je n'ai pu répondre plus tôt à la lettre dont vous m'honorez, et que je ne vous envoie que de la prose pour vos jolis vers. Vous me demandez des conseils; il ne vous en faut point d'autre que votre goût. L'étude que vous avez faite de la langue italienne doit encore fortifier ce goût avec lequel vous êtes née, et que personne ne peut donner. Le Tasse et l'Arioste vous rendront plus de services que moi, et la lecture de nos meilleurs poëtes vaut mieux que toutes les leçons; mais, puisque vous daignez de si loin me consulter, je vous invite à ne lire que les ouvrages qui sont depuis longtemps en possession des suffrages du public, et dont la réputation n'est point équivoque. Il y en a peu; mais on profite bien davantage en les lisant qu'avec tous les mauvais petits livres dont nous sommes inondés. Les bons auteurs n'ont de l'esprit qu'autant qu'il en faut, ne le recherchent jamais, pensent avec bon sens, et s'expriment avec clarté. Il semble qu'on n'écrive plus qu'en énigmes. Rien n'est simple, tout est affecté; on s'éloigne en tout de la nature, on a le malheur de vouloir mieux faire que nos maîtres.

Tenez-vous-en, mademoiselle, à tout ce qui plaît en eux. La moindre affectation est un vice. Les Italiens n'ont dégénéré, après le Tasse et l'Arioste, que parce qu'ils ont voulu avoir trop d'esprit; et les Français sont dans le même cas. Voyez avec quel naturel Mme de Sévigné et d'autres dames écrivent; comparez ce

1. Le contenu de cette lettre prouve que la personne à qui elle est adressée n'était pas encore mariée. Les éditeurs de Kehl l'avaient intitulée : *A Mme Dupuy, femme du secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* Mme Dupuy s'appelait Mlle *Menon* ou *Manon*. La famille de son mari, ne croyant pas que ce fût son véritable nom, a fait des recherches sans rien découvrir qui pût détruire ou confirmer ses soupçons. Mme Dupuy est nommée Louise Menon dans l'acte mortuaire de son mari. (B.)

style avec les phrases entortillées de nos petits romans ; je vous cite les héroïnes de votre sexe, parce que vous me paraissez faite pour leur ressembler. Il y a des pièces de Mme Deshoulières qu'aucun auteur de nos jours ne pourrait égaler. Si vous voulez que je vous cite des hommes, voyez avec quelle clarté, quelle simplicité notre Racine s'exprime toujours. Chacun croit, en le lisant, qu'il dirait en prose tout ce que Racine a dit en vers. Croyez que tout ce qui ne sera pas aussi clair, aussi simple, aussi élégant, ne vaudra rien du tout.

Vos réflexions, mademoiselle, vous en apprendront cent fois plus que je ne pourrais vous en dire. Vous verrez que nos bons écrivains, Fénelon, Bossuet, Racine, Despréaux, employaient toujours le mot propre. On s'accoutume à bien parler, en lisant souvent ceux qui ont bien écrit ; on se fait une habitude d'exprimer simplement et noblement sa pensée sans effort. Ce n'est point une étude ; il n'en coûte aucune peine de lire ce qui est est bon, et de ne lire que cela ; on n'a de maître que son plaisir et son goût.

Pardonnez, mademoiselle, à ces longues réflexions ; ne les attribuez qu'à mon obéissance à vos ordres.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

3190. — A M. THIERIOT [1].

Aux Délices, 26 juin.

Vous ne savez ce que vous dites, mon cher et ancien ami, et vous faites toujours quelque quiproquo. Vous vous imaginez d'abord qu'il est question d'un intérêt d'argent pour vous, quand je vous mande que, *si vous laissez subsister la note sur Bayle, elle pourra faire tort à l'éditeur.* Il était bien question de cela ! Vous allez vous plaindre à M. d'Argental que j'ai supposé que Lambert vous faisait un présent ! Quel présent pouvait-il vous faire pour une telle bagatelle ? Et, quand je vous écris que vous n'avez pas entendu le passage de ma lettre, vous me répondez comme si je vous avais écrit que vous n'entendiez pas un passage de mon ouvrage : ayez donc un peu plus d'attention et des idées plus nettes.

Songez bien que je vous demande si Lambert compte ajouter des pièces fugitives, que je n'ai point, à celles que les Cramer ont

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

imprimées. Songez que je vous demande si vous en avez quelques-unes. Songez qu'alors il devrait attendre, et faire à loisir une édition complète à laquelle vous présideriez. En ce cas, vous devriez venir aux Délices, et vous ne vous en repentiriez pas. Vous seriez en quatre jours à Lyon : je vous adresserais à M. Tronchin, le banquier, qui vous fournirait une voiture, et nous causerions. Il y a une *Histoire générale* qui pourrait mériter vos soins, etc.

Je vous répète, mon cher et ancien ami, que je sais, à n'en pouvoir douter, que La Beaumelle est l'auteur du *Citoyen de Montmartre*, et qu'il l'avait communiqué à Fréron.

Vous avouez donc enfin que cet homme[1], qui cherchait à imiter Tacite, n'a imiter que Gacon. Plus vous avez avancé dans la lecture de ses infâmes rapsodies, plus vous avez dû être indigné. On n'a jamais écrit plus insolemment tant de mensonges et ces mensonges sont d'autant plus dangereux qu'ils sont souvent mêlés avec la vérité. Un mot de Mme de Maintenon lui sert de canevas pour cent impostures. On a mis au pilori des hommes bien moins coupables.

J'ai lu les *Mémoires de Dangeau* dont vous me parlez ; il n'y a pas quatre pages à extraire. J'ai beaucoup retouché le *Siècle de Louis XIV*; il terminera l'*Histoire générale*. J'espère qu'un jour je ferai aimer la vérité.

Je vous embrasse.

3191. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

Aux Délices, près de Genève, 26 juin.

Madame, il y a donc des malheurs aussi pour Votre Altesse sérénissime? et il faut que les vertus les plus nobles et les plus pures éprouvent, comme les autres, le sort de l'humanité! Votre résignation à la Providence, madame, est bien exercée dans la perte d'un fils aîné ; mais aussi les mêmes vertus qui sont éprouvées dans la douleur de cette perte sont récompensées par les princes qui vous restent. Vous voyez, madame, votre consolation devant vos yeux, en voyant votre perte. Votre Altesse sérénissime doit, pour surcroît d'affliction, être accablée de lettres; je lui demande pardon d'augmenter le nombre de ceux qui l'affligent en la voulant consoler. Mais comment pourrais-je ne pas écouter

1. La Beaumelle.
2. Éditeurs, Bavoux et François.

mon attachement et ma douleur? Il est impossible à mon cœur de retenir ses mouvements.

J'ose me joindre ici à la grande maîtresse des cœurs, à tout ce qui vous entoure, madame, pour pleurer à vos pieds et à ceux de monseigneur le duc ; mais aussi je me joins à eux pour voir dans les princes vos enfants (que Dieu conserve!) les plus grandes et les plus chères espérances, comme la meilleure *consolation*[1].

Quand pourrai-je, madame, venir partager tous ces sentiments, admirer les vôtres, jouir de vos bontés, et renouveler à Votre Altesse serénissime, à monseigneur, à toute votre auguste maison, tous mes vœux, avec mon tendre et profond respect!

3192. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 28 juin.

Mon très-cher ange, j'ai fait venir les frères Cramer[2] dans mon ermitage. Je leur ai demandé pourquoi vous n'aviez pas eu, le premier, ce recueil de mes folies en vers et en prose : ils m'ont répondu que le ballot ne pouvait encore être arrivé à Paris. Ils disent que les exemplaires qui sont entre les mains de quelques curieux y ont été portés par des voyageurs de Genève ; ils en sont la dupe. Lambert a attrapé un de ces exemplaires, et travaille jour et nuit à faire une nouvelle édition. Comment avez-vous pu soupçonner, mon cher ange, que j'aie négligé le premier de mes devoirs? Votre exemplaire devait vous être rendu par un nommé M. Dubuisson. Le Dubuisson et les Cramer disent qu'ils n'ont point tort ; et moi, je dis qu'ils ont très-grand tort, puisque vous êtes mal servi.

Je n'ai point vu les feuilles de Fréron ; je savais seulement que *Catilina*[3] était l'ouvrage d'un fou, versifié par Pradon ; et Fréron n'en dira pas davantage. C'est cependant à ce détestable ouvrage qu'on m'immola pendant trois mois ; c'est cette pièce absurde et gothique à laquelle on donna la plus haute faveur.

L'ouvrage de La Beaumelle est bien plus mauvais et bien plus coupable qu'on ne croit : car qui veut se donner la peine de lire avec examen? C'est un tissu d'impostures et d'outrages faits à toute la maison royale et à cent familles. Il est juste que ce

1. La copie que nous avons sous les yeux porte *éducation*. (A. F.)
2. Voyez lettres 3144 et 3176.
3. Tragédie de Crébillon, 1748.

malheureux soit accueilli à Paris, et que je sois au pied des Alpes. Dieu me préserve de répondre à ses personnalités ! Mais c'est un devoir de relever dans les *notes* du *Siècle de Louis XIV* les mensonges qui déshonoreraient ce beau siècle.

J'ai reçu une grande et éloquente lettre[1] de la Dumesnil ; elle n'était pas tout à fait ivre quand elle me l'a écrite. Je vois que Clairon lui donne de l'émulation ; mais, si elle veut conserver son talent, il faut qu'elle cesse de boire. Mlle Clairon a des inclinations plus convenables à son sexe et à son état.

Je vous avoue une de mes faiblesses. Je suis persuadé, et je le serai jusqu'à ce que l'événement me détrompe, qu'*Oreste* réussirait beaucoup à présent ; chaque chose a son temps, et je crois le temps venu. Je ne vous dirai pas que ce succès me serait agréable, je vous dirai qu'il me serait avantageux ; il ouvrirait des yeux qu'on a toujours voulu fermer sur le peu que je vaux.

Si vous pouviez, mon cher ange, faire jouer *Oreste* quelque temps après *Sémiramis*, vous me rendriez un plus grand service que vous ne pensez. Vous pourriez faire dire aux acteurs qu'ils n'auront jamais rien de moi avant d'avoir joué cette pièce.

Je vous remercie de vos anecdotes. Le discours de Louis XIV, qu'on prétend tenu au maréchal de Boufflers, passe pour avoir été débité aux maréchaux de Villars et d'Harcourt. La plaine de Saint-Denis est bien loin du Quesnoi. Il eût été bien triste de dire qu'on se ferait tuer aux portes de Paris, quand les anciennes frontières n'étaient pas encore entamées.

Quoique je sois plongé dans le siècle passé, je voudrais pourtant savoir si, dans le temps présent, l'abbé de Bernis est déclaré contre moi. Je ne le crois pas ; je l'ai toujours aimé et estimé, et j'applaudis à sa fortune[2]. Instruisez-moi. Je vous embrasse tendrement.

3193. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 2 juillet.

Vos lettres, madame, sont bien aimables ; mais ce n'est pas sans peine qu'on jouit du plaisir de les lire. Il n'y a point de chat

1. La réponse à cette lettre nous est inconnue. (CL.)

2. Bernis, qui n'avait pas huit cents livres de revenu en 1744, et qui, dans le monde littéraire, avait commencé par faire de petits vers contre Voltaire, jouissait, en 1756, du plus grand crédit auprès de la Pompadour. Il venait de signer le funeste traité du 1er mai avec le comte de Staremberg, ambassadeur d'Autriche.

qui n'avoue que vous le surpassez beaucoup. Nous avons enfin au gîte ce célèbre Tronchin, qui vous était, je crois, très-inutile. Votre régime vaut encore mieux que lui. Ce sera à vous seule que vous devrez une longue vie. Jouissez-en dans le sein de l'amitié avec Mme de Brumath. Si je n'étais pas retenu dans mes Délices par ma famille, j'aurais pu avoir encore la consolation de vous voir à Strasbourg. L'électeur palatin avait bien voulu m'inviter à venir lui faire ma cour à Manheim. Je sens que j'aurais donné volontiers la préférence à l'île Jard. Vous savez d'ailleurs que j'ai renoncé aux cours.

Je ne sais pourquoi les parents du maréchal de Richelieu, qui sont avec lui devant Port-Mahon, ont fait courir le fragment d'une lettre[1] que je lui écrivis il y a plus de six semaines. Ils comptaient apparemment prendre le fort Saint-Philippe plus tôt qu'ils ne le prendront. M. le duc de Villars me mande[2] qu'il vient d'envoyer encore un renfort de six cents hommes et de deux cent cinquante artilleurs. On ne dit point qu'on ait pris un seul ouvrage avancé. Cependant il me paraît qu'on ne doute pas qu'on ne vienne enfin à bout de cette difficile entreprise. Elle deviendra glorieuse par les obstacles.

Vous ne vous attendiez pas, madame, qu'un jour la France et l'Autriche seraient amies. Il ne faut que vivre pour voir des choses nouvelles. Tout solitaire, tout mort au monde que je suis, j'ai l'impertinence d'être bien aise de ce traité. J'ai quelquefois des lettres de Vienne ; la reine de Hongrie est adorée. Il était juste que le *Bien-Aimé* et la *Bien-Aimée* fussent bons amis. Le roi de Prusse prétend à une autre gloire ; il a fait un opéra de ma tragédie de *Mérope ;* mais il a toujours cent cinquante mille hommes et la Silésie.

Adieu, madame ; recevez mes respects pour vous, pour toute votre famille, et pour Mme de Brumath.

3194. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 2 juillet.

Avez-vous reçu enfin, mon cher ange, cette édition[3] qui est en chemin depuis plus d'un mois?

1. Les vers qui font partie de la lettre 3167.

2. Le fils du maréchal de Villars était en correspondance avec Voltaire depuis longtemps ; mais la seule lettre de ce philosophe au duc, recueillie jusqu'à présent, est du 25 mars 1762.

3. Imprimée par les frères Cramer.

C'est une pièce complexe, à ce que je vois, que celle de Port-Mahon. Nous ne touchons pas encore au dénoûment, et bien des gens commencent à siffler. Ma petite lettre, non trop tôt écrite, mais trop tôt envoyée par M. d'Egmont à Mme d'Egmont [1], donne assez beau jeu aux rieurs. On en a supprimé la prose, et on n'a fait courir que les vers, qui ont un peu l'air de vendre la peau de l'ours avant qu'on l'ait mis par terre [2]. Si M. de Richelieu ne prend pas ce maudit rocher, il retrouvera à Versailles et à Paris beaucoup plus d'ennemis qu'il n'y en a dans le fort Saint-Philippe. Il faut, pour mon honneur, et pour le sien surtout, qu'il prenne incessamment la ville. Il se trouverait, en cas de malheur, que mes compliments n'auraient été qu'un ridicule. Je vous prie de bien dire, mon cher ange, que je n'ai pas eu celui de répandre des éloges si prématurés. Si M. d'Egmont avait été un grand politique, il ne les aurait fait courir qu'à la veille de prendre la garnison prisonnière.

La Beaumelle m'embarrasse un peu davantage : il est triste d'être obligé de lui répondre ; cependant il le faut. Son livre a trop de cours pour que je laisse subsister tant d'erreurs et tant d'impostures. Il attaque cent familles, il prodigue le scandale et l'injure sans la moindre preuve ; il parle de tout au hasard ; et plus il est audacieux dans le mensonge, plus il est lu avec avidité. Je peux vous répondre qu'il y a peu de pages où l'on ne trouve des mensonges très-aisés à confondre. Il faut les relever, la preuve en main, dans des notes au bas des pages du *Siècle de Louis XIV*, sans aucune affectation, et par le seul intérêt de la vérité. Si vous et vos amis vous aviez remarqué quelque chose d'important, je vous serais bien obligé d'avoir la bonté de m'en avertir ; peut-être même les yeux du public commencent-ils à s'ouvrir sur cette insolente rapsodie. On me mande que les gens un peu instruits en pensent comme moi ; à la longue ils dirigent le sentiment du public. Nous voilà bien loin de la tragédie, mon cher ange ; j'ai besoin pour ce travail de n'en avoir aucun autre sur les bras, de quelque nature que ce soit. Tronchin est revenu ; je lui donne ma santé à gouverner, et mon âme à vous. Mille tendres respects à tous les anges.

1. Mlle de Richelieu, née à Montpellier le 1er mars 1740 ; mariée le 10 février 1756 au comte d'Egmont-Pignatelli, nommé lieutenant général en 1762.

2. La Fontaine, livre V, fable XX.

3195. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 5 juillet.

(*A vous seul.*)

Pardonnez à mes importunités, mon *héros*. Je me flatte que vous prendrez, ce mois-ci, le rocher et les Anglais. Tant mieux que la besogne soit difficile, vous en aurez plus de gloire. Vous connaissez Paris et Versailles; vous savez comme on a murmuré que la ville de l'Europe la plus forte après Gibraltar n'ait pas été prise en quatre jours; et, si vous aviez pu l'emporter d'emblée, on aurait dit : Cela était bien aisé. Vous triompherez des difficultés, des Anglais, des sots, et des jaloux.

Tronchin est revenu de Paris; il en a été l'idole, et jamais idole n'a reçu plus d'offrandes. Il a tout vu, tout entendu; il connaît tous ceux qui osent vous porter envie. Une certaine personne[1] lui a parlé avec une confiance étonnante. « Je n'ai qu'un reproche à me faire, lui a-t-elle dit, c'est d'avoir fait du mal à M. de M...[2]; mais j'ai été trompée, etc., etc. »

On a parodié la petite lettre que j'avais eu l'honneur de vous écrire; tant mieux encore. Je vais préparer des fusées, et je compte donner un feu le jour que j'apprendrai que vous êtes entré dans la place. En vérité, vous devriez bien me faire savoir par un de vos secrétaires dans quel temps à peu près vous souperez dans le fort Saint-Philippe; vous feriez là une bonne œuvre. Élève du maréchal de Villars et son successeur, battez les ennemis de la France et les vôtres.

Il y a dans le monde un petit coin de terre où vous êtes adoré. Le lac de Genève retentit de votre nom. Recevez mes vœux, mon encens, mon attachement, mon tendre respect.

3196. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, 6 juillet.

Mon cher ami, il est vrai que l'homme en question[3] s'est conduit avec ingratitude envers ma nièce et moi, qui l'avions

1. Ce doit être Mme de Pompadour.
2. Il s'agit de Maupertuis.
3. Colini.

accablé d'amitiés et de présents. J'ai été obligé de le renvoyer. Je ne me suis jamais trompé sur son caractère, et je sais combien il est difficile de trouver des hommes.

Je vous avoue que j'en prendrais bien volontiers un de votre main ; mais j'ai toute ma famille auprès de moi, et un très-grand nombre de domestiques, de sorte qu'il ne me reste pas un logement à donner. Mme Denis vous fait les plus tendres compliments. Je vous prie, mon cher ami, de ne nous pas oublier auprès de M. et de Mme de Klinglin.

Je vous plains toujours d'être à Colmar, et, en vous regrettant, je me sais bon gré d'être aux Délices. Je ne connais en vérité d'autre chagrin que celui d'être séparé de vous. Vous avez une femme aimable, de jolis enfants. Soyez heureux, s'il est possible de l'être. Je vous embrasse tendrement. V.

3197. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU[1].

Aux Délices, juillet.

Mon *héros*, je vais aussi brûler de la poudre ; mais je tirerai moins de fusées que vous n'avez tiré de coups de canon. Ma prophétie a été accomplie encore plus tôt que je ne croyais, en dépit des malins qui niaient que je connusse l'avenir et que vous en disposassiez si bien. Je vous vois d'ici tout rayonnant de gloire.

Ce n'est plus aux Anacréons
De chanter avec vous à table ;
La mollesse de leurs chansons
N'aurait plus rien de convenable
A vos illustres actions.
Il n'appartient plus qu'aux Pindares
De suivre vos fiers compagnons,
Aux assauts de cent bastions,
Devers les îles Baléares.
J'attends leurs sublimes écrits ;
Et s'il est vrai, comme il peut l'être,
Qu'il soit parmi vos beaux esprits
Peu de Pindares dans Paris,
Vos succès en feront renaître.

Ils diront qu'un roi modéré
Vit longtemps avec patience

1. C'est à tort, croyons-nous, qu'on a toujours donné à cette lettre la date du 27 juillet ; elle doit être du 7. (G. A.)

L'attentat inconsidéré
D'un peuple un peu trop enivré
De sa maritime puissance;
Qu'on a sagement préparé
La plus légitime vengeance;
Et qu'enfin l'honneur de la France
Par vos exploits est assuré.
Mais pour moi, dans ma décadence,
Faible et sans voix je me tairai;
Jamais je ne me mêlerai
De ces querelles passagères.
Je sais qu'aux marins d'Albion
Vous reprochez, avec raison,
Quelques procédés de corsaires;
Ce ne sont pas là mes affaires.
Milton, Pope, Swift, Addison,
Ce sage Lock, ce grand Newton,
Sont toujours mes dieux tutélaires.
Deux peuples en valeur égaux
Dans tous les temps seront rivaux,
Mais les philosophes sont frères.

Vos ministres, par leurs traités,
Ont assujetti la fortune;
Vos vaisseaux, de héros montés,
Ont battu les fils de Neptune;
Une prudence peu commune
A conduit vos prospérités;
Mais la politique et les armes
Ne font pas mes félicités.
Croyez qu'il est encor des charmes
Sous les berceaux que j'ai plantés.
Je vis en paix, peut-être en sage,
Entre ma vigne et mes figuiers;
Pour embellir *mon ermitage*,
Envoyez-moi de vos lauriers:
Je dormirai sous leur ombrage.

3198. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

Aux Délices, 7 juillet.

Ho ricevuto colla più viva gratitudine, caro signor mio, ciò che ho letto col più gran piacere. Siete giudice d' ogni arte, e maestro d' ogni stile, *et doctus sermonis cujuscumque linguæ*[1]. On

1. Horace, livre III, ode VIII, vers 5-6.

m'assure que vous êtes parti de Venise après l'avoir instruite; que vous allez à Rome et à Naples. On me fait espérer que vous pourrez faire encore un voyage en France, et repasser par Genève; je le désire plus que je ne l'espère. Vous trouveriez les environs de Genève bien changés; ils sont dignes des regards d'un homme qui a tout vu. Je n'habite que la moindre maison de ce pays-là; mais la situation en est si agréable que peut-être, en voyant de votre fenêtre le lac de Genève, la ville, deux rivières[1], et cent jardins, vous ne regretteriez pas absolument Potsdam. Ma destinée a été de vous voir à la campagne, ne pourrais-je vous y revoir encore?

Ella troverà difficilmente un pittore tal quale lo vuole, e più difficilmente ancora un impresario, o un Swerts, che possa far rappresentare un opera conforme alle vostre belle regole; ma troverà nel mio ritiro *des Délices*, un dilettante appassionato di tutto ciò che scrivete, e non meno innamorato della vostra gentilissima conversazione.

Je suis trop vieux, trop malade, et trop bien posté pour aller ailleurs. Si je voyageais, ce serait pour venir vous voir à Venise; mais si vous êtes en train de courir, per Dio, venite a Ginevra. Farewell, farewell; I love you sincerely, and for ever.

3199. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

Aux Délices, près de Genève, 12 juillet.

Madame, mon attachement, ma sensibilité extrême pour tout ce qui intéresse Votre Altesse sérénissime, avaient prévenu la bonté que vous avez eue de daigner me parler de votre perte. Je suis persuadé qu'elle éprouve tous les jours de nouvelles consolations dans des enfants si chers, si dignes d'elle et si bien élevés. Elle les voit croître sous ses yeux; elle est témoin de leurs progrès. Ce sera là, madame, le plus solide plaisir de votre vie. D'autres vont le chercher à Venise et à Naples; mais le bonheur réel est dans vous, dans votre esprit sage et élevé; il est dans la satisfaction d'être aimée. J'y compte pour beaucoup la grande maîtresse des cœurs; je me flatte que les alarmes sur sa santé sont évanouies.

On a reconnu, dans Paris, que les *Mémoires de Mme de Main-*

1. L'Arve et le Rhône. Voltaire parle d'un troisième fleuve (l'Aire) dans sa lettre à Adhémar, de juillet 1757.

2. Éditeurs, Bavoux et François.

tenon sont autant d'impostures, et que ses lettres, qui sont véritablement d'elle, ne contiennent pas beaucoup d'anecdotes intéressantes. Je suis persuadé qu'un esprit comme le vôtre s'amusera peu de tous ces détails inutiles.

La prise de Port-Mahon et les nouveaux traités occupent l'Europe davantage. Un homme de l'Académie des sciences, à Paris, nommé l'abbé de Gua, a voulu la faire trembler. Il a prédit un tremblement de terre pour le 9 de ce mois ; je me flatte qu'il n'aura pas été prophète.

Ce fameux Tronchin, qui a été à Paris inoculer nos princes et guérir tant de personnes, est chez moi actuellement avec une de mes nièces, qu'il a tirée des portes de la mort. J'aurais bien voulu qu'il eût été à Gotha dans ses voyages : c'est véritablement un grand homme ; mais je suis encore plus incurable qu'il n'est habile. Il faut se soumettre à sa destinée. La mienne, madame, est d'être dévoué à Votre Altesse sérénissime et à toute votre auguste famille, avec le plus profond respect et le plus tendre attachement.

3200. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 16 juillet.

Mon cher ange, on voit bien que vous ne m'écrivez pas les secrets de l'État, car vous m'envoyez vos lettres sans les cacheter. M. Tronchin, le conseiller de Genève, voit que vous attendez toujours avec impatience une tragédie ; il y a grande apparence que la sienne[1] sera la première que vous aurez. Je vous servirai un peu plus tard. Il est permis d'être lent à mon âge. Vous me pardonnerez bien de préférer quelque temps Louis XIV aux héros de l'antiquité. Je ne pourrai être absolument à leurs ordres et aux vôtres que quand j'aurai mis le *Siècle de Louis XIV* dans son nouveau cadre.

Souffrez que je me défie un peu de toutes les anecdotes ; celle des campements du prince Eugène, depuis le Quesnoi jusqu'à Montmartre, est plus que suspecte. Comment veut-on qu'on ait pris à Denain ce projet de campagne? Le prince Eugène n'avait pas son portefeuille dans les retranchements de Denain, où il n'était pas. Je ne veux pas ressembler à ce La Beaumelle, qui répète tous les bruits de ville à tort et à travers, qui paraît avoir

1. Sans doute celle de *Nicéphore*.

été le confident de Monseigneur et de Mlle Choin, et qui parle du duc d'Orléans comme s'il avait souvent soupé avec lui.

Si jamais on imprime les *Mémoires* du marquis de Dangeau, on verra que j'ai eu raison de dire qu'il faisait écrire les *nouvelles* par son valet de chambre. Le pauvre homme était si ivre de la cour qu'il croyait qu'il était digne de la postérité de marquer à quelle heure un ministre était entré dans la chambre du roi. Quatorze volumes sont remplis de ces détails. Un huissier y trouverait beaucoup à apprendre, un historien n'y aurait pas grand profit à faire. Je ne veux que des vérités utiles. J'ai cherché à en dire depuis le temps de Charlemagne jusqu'à nos jours. C'est peut-être l'emploi d'un homme qui n'est plus historiographe, car ceux qui l'ont été ont rarement dit la vérité. Il y en a à présent de bien agréables à dire à M. le maréchal de Richelieu. J'étais fâché que ma prophétie courût, parce qu'on pouvait me soupçonner d'en avoir fait les honneurs ; mais j'étais fort aise d'être le premier à lui rendre justice. Il eut la bonté de me mander, le 29 du mois passé, l'accomplissement de ma prophétie. Nous autres voisins du Rhône, nous savons toujours les nouvelles quelques jours avant vous autres Parisiens.

M. le duc de Villars avait encore Mlle Clairon il y a trois jours. Je lui ai écrit, à cette Idamé ; et si ma santé le permettait, j'irais l'entendre à Lyon ; mais je sens que je ne me transplanterais que pour venir vous voir, mon cher ange. Je pourrais bien faire cette partie l'année prochaine, avec quelques héros à cothurne et quelques héroïnes. Il n'est pas mal de se tenir quelque temps à l'écart : c'est presque le seul préservatif contre l'envie et contre la calomnie, encore n'est-il pas toujours bien sûr.

Je ne sais pas comment *Sémiramis* aura réussi sans Mlle Clairon. Si la demoiselle Dumesnil continue à boire, adieu le tragique ! Il n'y a jamais eu de talents durables avec l'ivrognerie. Il faut être sobre pour faire des tragédies et pour les jouer.

On me paraît de tous côtés très-indigné contre La Beaumelle. Plusieurs personnes même trouvent assez étrange que cet homme soit tranquille à Paris, et que je n'y sois pas ; mais ces gens-là ne voient pas que tout cela est dans l'ordre. Adieu, mon divin ange ; mes nièces vous embrassent. Mme de Fontaine est un miracle de Tronchin ; si cela continue, vous la reverrez avec des tetons. Il fait bien chaud pour jouer *Sémiramis ;* mais Crébillon ne fera-t-il pas jouer la sienne ? c'est un de ses ouvrages qu'il estime le plus. Adieu ; mille respects à tous les anges.

3201. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 16 juillet.

Mon *héros* et celui de la France, en vertu du petit billet[1] dont vous daignâtes m'honorer après votre bel assaut, j'eus l'honneur de vous dire tout ce que j'en pense, et de vous écrire à Compiègne. Vous allez être assassiné de poëmes et d'odes. Un jésuite de Mâcon, un abbé de Dijon, un bel esprit de Toulouse, m'en ont déjà envoyé. Je suis le bureau d'adresses de vos triomphes. On s'adresse à moi comme au vieux secrétaire de votre gloire.

Ce qui me fait le plus de plaisir, c'est une Histoire de la révolution de Gênes, très-sagement écrite et très-exacte, qui paraît depuis peu en italien. On m'en a apporté la traduction en français; on vous y rend toute la justice qui vous est due[2]. Je vais incessamment la faire imprimer. J'avoue qu'il y a un peu d'amour-propre à moi de voir que l'Europe vous regarde des mêmes yeux que je vous ai vu depuis plus de vingt ans; mais, en vérité, il y a cent fois plus d'attachement que de vanité dans mon fait.

On dit que M. le duc de Fronsac[3] était fait comme un homme qui vient d'un assaut, quand il a porté la nouvelle. Il était, avec les grâces qu'il tient de vous, orné de toutes celles d'un brûleur de maisons. Il tient cela de vous encore. Demandez à votre écuyer si vous n'aviez pas votre chapeau en clabaud, et si vous n'étiez pas noir comme un diable, et poudreux comme un courrier, à la bataille de Fontenoy.

Je vous importune; pardonnez au bavard.

3202. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[4].

Aux Délices, 21 juillet 1756.

Je ne suis qu'un petit prophète, monsieur; et vous êtes un vrai poëte, *cui mens divinior atque os magna sonaturum*. Il faut avouer que M. le maréchal de Richelieu doit être plus flatté de vos éloges que de ceux d'un homme qu'on pourrait regarder comme séduit par un attachement de tant d'années.

Je crois que M. de La Marche ferait mieux de venir à Genève,

1. Daté du 29 juin, jour où Port-Mahon capitula.
2. Voyez tome XV, page 275.
3. Ce duc, qui avait montré de la valeur au siége de Port-Mahon, venait de recevoir la croix de Saint-Louis pour récompense.
4. Éditeur, Th. Foisset.

au temple d'Esculape, que d'aller dans ses terres de Bresse; si quelqu'un dans le monde est capable de le guérir, c'est M. Tronchin. Ses amis devraient l'engager à prendre ce parti. Il y a moins loin de ses terres à Genève qu'en Languedoc[1].

Il est bien triste de voir un homme aussi estimable dans un si triste état. Adieu, monsieur, les malades comme moi écrivent peu; mais vous ne doutez pas des sentiments qui m'attachent à vous. Ils sont si vrais que j'ose supprimer les cérémonies. V.

3203. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 21 juillet.

Le succès fait la renommée[2].

Vous le voyez bien, mon ancien ami; une lettre anonyme que je reçois, selon ma coutume, m'apprend qu'on imprime une critique dévote[3] contre mes ouvrages; mais ces gens-là seront forcés d'avouer que je suis prophète. M. le maréchal de Richelieu a bien voulu témoigner à son Habacuc le gré qu'il lui savait de ses prédictions en daignant me mander ses succès le jour de la capitulation. J'ai su sa gloire aux Délices avant qu'on la sût à Compiègne. Vous n'imagineriez pas ce que c'était que ce fort Saint-Philippe: c'était la place de l'Europe la plus forte. Je suis encore à comprendre comment on en est venu à bout. Dieu merci, vous autres Parisiens, vous ne regretterez plus M. de Lowendahl. Votre damné vous a-t-il dit tout ce qui se passe en Allemagne? Je regarde les affaires publiques à peu près du même œil dont je lis Tite-Live et Polybe.

> *Non me agitant* populi fasces, *aut* purpura regum,
> Aut conjurato descendens Dacus ab Histro.
>
> (Virg., *Georg.*, lib. II, v. 495-97.)

J'attends, avec quelque impatience, le brillant philosophe d'Alembert[4]; peut-être va-t-il plus loin que Genève, mais il y a apparence qu'il prendrait mal son temps. A l'égard du philo-

1. M. de La Marche était allé consulter la Faculté de Montpellier.
2. Trente-sixième vers de la lettre du 3 mai 1756 à Richelieu.
3. C'était peut-être quelque mandement. Du reste, ce fut vers cette époque que parut *l'Anti-Naturaliste, ou Examen du poëme de la Religion naturelle*; Berlin, 1756, in-8° de 21 pages.
4. Il passa quelques jours aux Délices, avec Patu, dans le mois d'août suivant.

sophe[1] un peu plus dur, dont vous me parlez, je crois qu'il ne sera heureux ni sur les bords de la Sprée, ni sur les bords de la Seine. On dit que ce n'est pas chose aisée d'être heureux :

. . . . . Hic est,
Est Ulubris, etc. . . . . .
(Hor., lib. I, epitre xi, v. 29.)

Je ne reçois que des lettres remplies d'indignation et de mépris pour ces insolents *Mémoires de Mme de Maintenon*. Je vous avoue que c'est une espèce de livre toute neuve. Le faquin parle de tous les grands hommes, de tous les princes, comme s'il avait vécu familièrement avec eux, et débite ses impostures avec un air de confiance, de hauteur, de familiarité, de plaisanterie, qui en imposera aux barons allemands et aux lecteurs du Nord. On me conseille de le confondre dans quelques notes, au bas des pages du *Siècle de Louis XIV*, qu'on réimprime avec l'*Histoire générale*.

Si les *Mémoires* de ce Cosnac[2] sont imprimés, je vous prie de me les envoyer. Vous avez la voie sûre de M. Bouret. Puis-je m'adresser à vous, mon ancien ami, pour les livres que vous jugerez dignes d'être lus? Vous m'aviez promis les deux *sermons*[3] de Lambert.

Je ne vous ai point envoyé l'énorme édition des Cramer, parce que j'ai jugé que vous auriez presque en même temps celle[4] de Paris; cependant, si vous en êtes curieux, je vous la ferai tenir. Il y a bien des fautes; je suis aussi mauvais correcteur d'imprimerie que mauvais auteur. *Interea vale et scribe, amice, amico veteri.*

3204. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

Aux Délices, 24 juillet.

Vraiment, notre grand-aumônier, c'est bien à un vieux Suisse de faire des épithalames !

Vous êtes prêtre de Cythère;
Consacrez, bénissez, chantez

1. Maupertuis.

2. Daniel de Cosnac, né en 1626, évêque de Valence, puis archevêque d'Aix, mort en 1708.

3. Les poëmes de *la Loi naturelle* et du *Désastre de Lisbonne*, dont une nouvelle édition paraissait depuis la fin de juin.

4. Imprimée par Lambert, à qui Voltaire faisait présent de ses ouvrages comme aux Cramer.

Tous les nœuds, toutes les beautés
De la maison de La Vallière.
Mais, tapi dans vos voluptés,
Vous ne songez qu'à votre affaire.
Vous passez les nuits et les jours
Avec votre grosse bergère;
Et les légitimes amours
Ne sont pas votre ministère.

Mme Denis l'Helvétique se souvient toujours de vous avec grand plaisir, comme elle le doit. J'ai ici une paire de nièces[1] fort aimables, qui égayent ma retraite. Mon lac n'a point de vapeurs, quoi que vous en disiez. J'en ai quelquefois, mon cher abbé; mais si vous étiez jamais capable de venir consulter M. Tronchin, quand vous serez bien épuisé, ce ne serait pas à lui, ce serait à vous que je devrais ma santé: car gaieté vaut mieux que médecine. Il est doux d'être retiré du monde, mais encore plus doux de vous voir.

Vous avez fait, mon cher abbé, une action de bon citoyen, de recommander au prône d'un avocat général les infamies de La Beaumelle. Mais ce parlement a tant grêlé sur le persil qu'il ne faut plus qu'il grêle. Une censure de ces messieurs fait seulement acheter un livre. Les libraires devraient les payer pour faire brûler tout ce qu'on imprime. Le public a plus de besoin de gens éclairés, qui fassent voir les grossières impostures dont le livre de La Beaumelle est plein; mais il est bien honteux qu'un tel homme ait trouvé de la protection.

Adieu, très-aimable et très-indigne prêtre. Ayez toujours assez de vertu pour aimer de pauvres Suisses qui vous aiment de tout leur cœur.

3205. — A M. DESMAHIS[2].

Aux Délices, 24 juillet.

Mon cher élève, qui valez mieux que moi, le grand Tronchin vous a donc tiré d'affaire. Il a fait revenir de plus loin une de mes nièces qui est actuellement dans mon ermitage, où je voudrais bien vous tenir; mais les vieux oncles sont un peu plus difficiles à traiter.

1. Mmes Denis et de Fontaine.
2. Joseph-François-Édouard de Corsembleu Desmahis, né à Sully-sur-Loire en 1722, est mort le 25 février 1761.

S'il ne m'a pas encore donné la santé, il m'a donné un grand plaisir en m'apportant votre jolie *Épître,* et voici ma triste réponse :

Vous ne comptez pas trente hivers,
Les grâces sont votre partage ;
Elles ont dicté vos beaux vers.
Mais je ne sais par quel travers
Vous vous proposez d'être sage.
C'est un mal qui prend à mon âge,
Quand le ressort des passions,
Quand de l'Amour la main divine,
Quand les belles tentations
Ne soutiennent plus la machine.
Trop tôt vous vous désespérez ;
Croyez-moi, la raison sévère
Qui trompe vos sens égarés
N'est qu'une attaque passagère.
Vous êtes jeune et fait pour plaire ;
Soyez sûr que vous guérirez.
Je vous en dirais davantage
Contre ce mal de la raison,
Que je hais d'un si bon courage ;
Mais je médite un gros ouvrage
Pour le vainqueur de Port-Mahon.
Je veux peindre à ma nation
Ce jour d'éternelle mémoire.
Je dirai, moi qui sais l'histoire,
Qu'un géant, nommé Géryon,
Fut pris autrefois par Alcide
Dans la même île, au même lieu
Où notre brillant Richelieu
A vaincu l'Anglais intrépide.
Je dirai qu'ainsi que Paphos
Minorque à Vénus fut soumise ;
Vous voyez bien que mon *héros*
Avait double droit à la prise.
Je suis prophète quelquefois ;
Malgré l'envie et la critique,
J'ai prédit ses heureux exploits ;
Et l'on prétend que je lui dois
Encore une ode pindarique.
Mais les odes ont peu d'appas
Pour les guerriers et pour moi-même,
Et je conçois qu'il ne faut pas
Ennuyer les héros qu'on aime.

Je conçois aussi qu'il ne faut pas ennuyer ses amis. Je finis au plus vite, en vous assurant que je vous aime de tout mon cœur.

VOLT.

3206. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Délices, 24 juillet.

On est transporté, à Vienne, de cette alliance avec la France, dont Charles-Quint ne se serait pas douté.

Marie-Thérèse a eu la bonté de me faire dire de sa part des choses très-agréables. Je ne suis pas honni partout.

3207. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU[2].

Aux Délices, 24 juillet.

Dieu me préserve d'importuner mon *héros;* mais je ne peux m'empêcher de lui rendre compte d'une lettre que M. de Ramsault, ingénieur en chef à Lille, m'a écrite. Il se moque du monde de s'adresser à moi. J'envoie très-humblement à mon *héros* copie de ma réponse, et je m'en tiens là, comme de raison.

Je n'ose, monseigneur, vous envoyer de mes rêveries; on dit que vous allez être encore plus occupé que vous ne l'étiez à Minorque, et que c'est dans un autre goût. Vous allez donc, comme votre grand-oncle, changer la face de l'Europe! L'impératrice-reine et le comte de Kaunitz ont eu la bonté de me faire dire de leur part des choses très-agréables. Je crois que c'est à vous que je les dois.

Vos succès m'enivrent toujours de joie; mais ils n'augmentent point mon respectueux et tendre attachement.

3208. — A M. DE RAMSAULT, LE PÈRE[3].

Du 24 juillet.

Je vais obéir à vos ordres, monsieur, avec un extrême plaisir. Je ne serai que votre secrétaire; il n'appartient pas à un pauvre ermite comme moi de prétendre à quelque crédit auprès des

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

héros. Je peux les affubler de grandes odes ennuyeuses; mais ce n'est pas à moi d'obtenir un brevet de lieutenant-colonel pour un brave officier, digne de servir sous M. le maréchal de Richelieu, et dont le mérite est connu du général. Tout ce que je peux et tout ce que je dois faire, c'est de me vanter à monsieur le maréchal d'avoir l'honneur d'être votre ami, et de m'intéresser passionnément à toute votre famille et à son avancement. C'est avec ces sentiments inaltérables que je serai toute ma vie, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur[1].

3209. — A M. PARIS-DUVERNEY.

Aux Délices, le 26 juillet.

Votre lettre, monsieur, augmente la joie que les succès de M. le maréchal de Richelieu m'ont causée. Votre amitié pour lui, qui ne s'est jamais démentie, justifie bien mon attachement. Une si belle action fait sur vous d'autant plus d'effet que vous formez au roi des sujets qui apprendront à l'imiter. Vous vous êtes fait une carrière nouvelle de gloire par cette belle institution[2] qu'on doit à vos soins, et qui sera une grande époque dans l'histoire du siècle présent. Le nom de M. le maréchal de Richelieu ira à la postérité, et le vôtre ne sera jamais oublié.

Les événements présents fourniront probablement une ample matière aux historiens. L'union des maisons de France et d'Autriche, après deux cent cinquante ans d'inimitiés; l'Angleterre, qui croyait tenir la balance de l'Europe, abaissée en six mois de temps; une marine formidable créée avec rapidité; la plus grande fermeté déployée avec la plus grande modération: tout cela forme un bien magnifique tableau. Les étrangers voient avec admiration une vigueur et un esprit de suite, dans le ministère, que leurs préjugés ne voulaient pas croire. Si cela continue, je regretterai bien de n'être plus historiographe de France. Mais la France, qui ne manquera jamais ni d'hommes d'État ni d'hommes de guerre, aura toujours aussi de bons écrivains, dignes de célébrer leur patrie.

Je ne suis plus bon à rien; ma santé m'a rendu la retraite

1. A cette lettre est attachée la note suivante, de la main de Voltaire : *M. de Ramsault de Tortonval, capitaine dans le Hainaut, ayant servi dans l'expédition de Minorque, demande un brevet de lieutenant-colonel.* (A. F.)

2. L'École royale militaire.

nécessaire. Il eût été plus doux pour moi de cultiver des fleurs auprès de Plaisance[1] qu'auprès de Genève ; mais j'ai pris ce que j'ai trouvé. J'aurais eu bien difficilement un séjour plus agréable et plus convenable. Le fameux docteur Tronchin vient souvent chez moi. J'ai presque toute ma famille dans ma maison. La meilleure compagnie, composée de gens sages et éclairés, s'y rend presque tous les jours, sans jamais me gêner. Il y vient beaucoup d'Anglais, et je peux vous dire qu'ils font plus de cas de votre gouvernement que du leur.

Vous souffrez sans doute, monsieur, avec plaisir ce compte que je vous rends de ma situation. Je vous dois, en grande partie, la douceur de ma fortune ; je ne l'oublierai point. Je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

Je vous prie, quand vous verrez monsieur votre frère[2], de vouloir bien l'assurer de mes sentiments, et de compter sur ceux avec lesquels j'ai l'honneur d'être si véritablement, etc.

3210. — DE M. D'ALEMBERT.

A Lyon, ce 28 juillet.

Puisque la montagne ne veut pas venir à *Mahomet,* il faudra donc, mon cher et illustre confrère, que *Mahomet* aille trouver la montagne. Oui, j'aurai dans quinze jours le plaisir de vous embrasser et de vous renouveler l'assurance de tous les sentiments d'admiration que vous m'inspirez. Je compte être à Genève au plus tard le 10 du mois prochain, et y passer le reste du mois. Je vous y porterai les vœux de tous vos compatriotes, et leur regret de vous voir si éloigné d'eux. Je m'arrête ici quelques jours pour y voir un très-petit nombre d'amis qui veulent bien me montrer ce qu'il y a de remarquable dans la ville, et surtout ce qu'il peut être utile de connaître pour le bien de notre *Encyclopédie.* Je me refuse à toute autre société, parce que je pense avec Montaigne[3] « que d'aller de maison en maison faire montre de son caquet, est un métier très-messéant à un homme d'honneur ». Nous avons ici une comédie détestable et d'excellente musique italienne médiocrement exécutée. Le bruit a couru ici que vous deviez venir entendre Mlle Clairon, dans la nouvelle salle, et voir jouer ce rôle d'Idamé qui a fait tourner la tête à tout Paris. Je craignais fort que vous ne vinssiez à Lyon pendant que j'irais à Genève, et que nous ne jouassions aux barres ; mais on me rassure en m'apprenant que vous restez à Genève. La nouvelle salle est très-belle et digne de Soufflot, qui l'a

1. Campagne de Pâris-Duverney.
2. Pâris-Montmartel.
3. Livre III, chapitre VIII.

fait construire. C'est la première que nous ayons en France, et je serais d'avis d'y mettre pour inscription :

. . . . . longo post tempore venit.
(VIRG., ecl. I, v. 30.)

Adieu, mon cher et illustre confrère; rien n'est égal au désir que j'ai de vous embrasser, de vous remercier de toutes vos bontés pour nous, et de vous en demander de nouvelles. Permettez-moi d'assurer mesdames vos nièces de mes sentiments. *Vale, vale.*

3211. — A UN ACADÉMICIEN DE LYON [1].

Aux Délices, 29 juillet 1756.

Vous avez bien raison, monsieur; de jeunes polissons qui, par malheur, savent lire et écrire, s'introduisent dans la république des lettres comme les bourdons se glissent dans les ruches des abeilles.

Celui dont vous me parlez [2], en revenant de Copenhague, où il s'était donné pour professeur de belles-lettres, s'arrêta en 1752 à Berlin. Je tâchai de lui rendre quelques légers services. Il m'en paya en entrant dans les tracasseries que le philosophe de Saint-Malo [3] me suscita dans cette ville.

Ayant quitté Berlin, il parcourut l'Allemagne, cherchant des libraires qui pussent acheter des scandales; il en trouva un à Francfort-sur-le Mein, où il fit réimprimer mon *Siècle de Louis XIV* avec des notes satiriques et calomnieuses, pleines d'erreurs et de sottises.

Il vient de reproduire ce tissu de fautes et d'impostures dans son roman des *Mémoires de Mme de Maintenon*. Je ne suis pas surpris que ce livre soit connu comme vous me le dites. Il flatte la malignité humaine par des contes scandaleux sur les premières personnes de l'État et sur divers personnages qui ne se seraient jamais attendus de se trouver là. Ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que, dans certains chapitres, il imite assez bien le style de Tacite et reproduit quelques-unes de ses maximes. Ce maraud y montre bien de l'esprit, mais il aurait dû en faire un meilleur usage. Comme la vérité est le meilleur fondement du

1. Publiée par M. G. Brunet dans le *Bibliophile belge*, tome III.
2. La Beaumelle.
3. Maupertuis, né à Saint-Malo, en 1698.

succès des livres historiques, il est probable pourtant que le sien n'aura qu'une vogue éphémère.

Mes sentiments pour vous seront plus durables, et vous pourrez comptez pour toujours sur l'attachement avec lequel, etc.

3212. — A M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, 2 août.

Si j'avais quelque vingt ou trente ans de moins, il se pourrait à toute force, mon cher et illustre ami, que je me partageasse entre vous et Mlle Clairon; mais, en vérité, je suis trop raisonnable pour ne vous pas donner la préférence. J'avais promis, il est vrai, de venir voir à Lyon *l'Orphelin chinois;* et, comme il n'y avait à ce voyage que de l'amour-propre, le sacrifice me paraît bien plus aisé. Mme Denis devait être de la partie de *l'Orphelin;* elle pense comme moi, elle aime mieux vous attendre. Ceci est du temps de l'ancienne Grèce, où l'on préférait, à ce qu'on dit, les philosophes.

Le bruit court que vous venez avec un autre philosophe[1]. Il faudrait que vous le fussiez terriblement l'un et l'autre pour accepter les bouges indignes qui me restent dans mon petit ermitage; ils ne sont bons tout au plus que pour un sauvage comme Jean-Jacques, et je crois que vous n'en êtes pas à ce point de sagesse iroquoise. Si pourtant vous pouviez pousser la vertu jusque-là, vous honoreriez infiniment mes antres des Alpes en daignant y coucher. Vous me trouveriez bien malade; ce n'est pas la faute du grand Tronchin: il y a certains miracles qu'on fait, et d'autres qu'on ne peut faire. Mon miracle est d'exister, et ma consolation sera de vous embrasser. Ma champêtre famille vous fait les plus sincères compliments.

3213. — A M. LEKAIN.

Aux Délices, 4 août[2].

Mon cher Lekain, tout ce qui est aux Délices a reçu vos compliments et vous fait les siens, aussi bien qu'à tous vos cama-

1. Patu, qui avait déjà fait un pèlerinage aux Délices avec Palissot, en octobre 1755.

2. C'est à tort que les éditeurs de cette lettre, MM. de Cayrol et François, l'ont placée à l'année 1757. Elle est de 1756. (G. A.)

rades. Puisque vous osez enfin observer le costume, rendre l'action théâtrale, et étaler sur la scène toute la pompe convenable, soyez sûr que votre spectacle acquerra une grande supériorité. Je suis trop vieux et trop malade pour espérer d'y contribuer; mais si j'avais encore la force de travailler, ce serait dans un goût nouveau, digne des soins que vous prenez et de vos talents. Je suis borné, à présent, à m'intéresser à vos succès. On ne peut y prendre plus de part, ni être moins en état de les seconder. Je vous embrasse de tout mon cœur.

3214. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 4 août.

Mon cher ange, je suis bien malingre; mais, puisqu'on a ressuscité *Sémiramis*, il faut bien que je ressuscite aussi. On dit que Lekain s'est avisé de paraître, au sortir du tombeau de sa mère, avec des bras qui avaient l'air d'être ensanglantés: cela est un tant soit peu anglais, et il ne faudrait pas prodiguer de pareils ornements. Voilà de ces occasions où l'on se trouve tout juste entre le sublime et le ridicule, entre le terrible et le dégoûtant. Mon absence n'a pas nui au succès; de mon temps, les choses n'auraient pas été si bien. J'ai gagné quelque chose à être mort, car c'est l'être que de vivre sans digérer au pied des Alpes. Je sens que les Tronchin n'y font rien. Le miracle de Mme de Fontaine subsiste, mais je ne suis pas homme à miracles. Il faut être jeune pour faire honneur à son médecin; mais, mon ange consolateur, aurai-je encore la force de faire quelque chose qui vous plaise? J'ai bien peur que le talent des tragédies ne passe plus vite que le goût de les voir jouer. Vous n'êtes pas épuisé; mais, par malheur, ne le serais-je pas? Il se présente en Suède un sujet de tragédie[1]; s'il y avait quelque épisode de Prusse, on pourrait trouver de quoi faire cinq actes. On aura dorénavant à Paris de l'indulgence pour moi, depuis qu'on me tient pour trépassé.

Je ne conseillerais pas à La Beaumelle de donner une pièce; il en a pourtant fait une[2]; mais il est si protégé et si heureux

1. Le baron de Horn et quelques autres seigneurs venaient d'être décapités à Stockholm, le 13 juillet, pour avoir essayé de rétablir l'autorité arbitraire, tant à leur profit qu'à celui d'Adolphe-Frédéric, beau-frère du roi de Prusse.

2. La Beaumelle, pendant son séjour à la Bastille, en 1753 (voyez tome XV, page 87), avait commencé une tragédie intitulée *Virginie, ou les Décemvirs*. A défaut

qu'on pourrait le siffler. Il faut qu'il soit disgracié de quelques rois, et alors le parterre le prendra en amitié. Mme de Graffigny a une comédie[1] toute prête; son succès me paraît sûr. Elle est femme, le sujet sera un roman; il y aura de l'intérêt, et on aimera toujours l'auteur de *Cénie*. Pour Mme du Boccage, elle s'est livrée au poëme épique. On m'a envoyé trois tragédies de Paris et de province. Il en pleut de tous côtés, sans compter l'opéra de *Mérope* du roi de Prusse. Vous voyez que les arts sont toujours en honneur. Bonsoir, mon cher et respectable ami; mille respects à tous les anges.

3215. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 4 août.

Il me semble, monseigneur, que toutes les lettres adressées à mon *héros* doivent lui être rendues, et que messieurs de la poste de Compiègne auraient pu vous renvoyer à Marseille la lettre que je vous adressai à la cour[2] quand vous eûtes donné ce bel assaut; mais apparemment que l'on n'aime pas les mauvais vers dans ce pays-là. Il se peut aussi que les directeurs de la poste vous aient attendu à Compiègne de jour en jour, et vous attendent encore. Je ne ressemble point au général Blakeney[3], je ne peux sortir de ma place. La raison en est que je suis assiégé par une file de médecines dont le docteur Tronchin m'a circonvenu. Que n'ai-je un moment de force et de santé! je partirais sur-le-champ, je viendrais vous voir dans votre gloire; je laisserais là toute ma famille, qui se passerait bien de moi dans mon ermitage.

Vous croyez bien que j'ai un peu interrogé le voyageur dont vous me parlez[4], et vous devez vous en être aperçu quand je vous mandais que ce n'était pas des seuls Anglais que vous triomphiez. Vous avez, comme tous les généraux, essuyé les propos de l'envie et de l'ignorance. Souvenez-vous comme on traitait le maréchal de Villars avant la journée de Denain. Vous avez fait comme lui, et on se tait, et on admire, et l'enthousiasme que vous inspirez est général. On a mal attaqué, disait-on; il fallait

d'encre, de plume, et de papier, il en avait écrit sept cents vers sur des assiettes d'étain, avec la pointe d'une aiguille.

1. *La Fille d'Aristide*, drame joué sans succès le 29 avril 1758.
2. Voyez lettres 3197 et 3201.
3. Blakeney défendait le fort Saint-Philippe.
4. Tronchin; voyez la lettre 3195.

absolument envoyer M. de La Vallière[1] pour tirer juste. Au milieu de tous ces beaux raisonnements arrive la nouvelle de la prise; voilà jusqu'à présent le plus beau moment de votre vie. Qu'est-il arrivé de là? Qu'on ne vous conteste[2] plus le service que vous avez rendu à Fontenoy. Port-Mahon confirme tout, et met le sceau à votre gloire. Il se pourra bien faire que vous ne soyez pas le premier dans le cœur de la belle personne[3] que vous savez; mais vous serez toujours considéré, honoré, et je vous regarde comme le premier homme du royaume, C'est une place que vous vous êtes donnée, et que rien ne vous ôtera. Il me pleut de tous côtés de mauvais vers pour vous; vous devez en être excédé. Pour vous achever, il faut que je prenne aussi la liberté de vous envoyer ce que j'écrivais ces jours-ci à mon petit Desmahis. Ce Desmahis est fort aimable; vous ne vous en soucierez guère, vous avez bien autre chose à faire.

Nous sommes tous ici aux pieds de notre *héros*.

3216. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 août.

Mon divin ange, voici le *Botoniate* achevé et réparé à peu près comme vous l'avez voulu. L'auteur[4] est un homme très-aimable, et porte un nom qui doit réussir à Paris. Je ne doute pas que les comédiens n'acceptent une pièce qui vaut beaucoup mieux que tant d'autres qu'ils ont jouées, et je doute encore moins du succès quand elle sera bien mise au théâtre. Je vous demande vos bontés, et nous sommes deux qui serons pénétrés de reconnaissance.

Mon cher ange, les bras ensanglantés[5] sont bien anglais; mais, si on les souffre, je les souffre aussi.

Si cet honnête La Beaumelle est enfermé[6], je n'en suis pas surpris; il avait dit dans ses *Mémoires*, en parlant de la maison royale : « On s'allie plaisamment dans cette maison-là. »

On dit qu'il avait fait imprimer une *Pucelle* en dix-huit chants, pleine d'horreurs.

1. Général d'artillerie, né en 1667, mort en 1759; voyez tome XV, page 216.
2. On le conteste encore aujourd'hui.
3. Mme de Pompadour.
4. Fr. Tronchin, conseiller d'État de Genève.
5. Allusion à Lekain jouant le rôle de Ninias dans *Sémiramis*.
6. Mis pour la seconde fois à la Bastille, le 6 août 1756, La Beaumelle n'en sortit que le 1er septembre 1757.

Je ne savais pas que ce fût M. de Sainte-Palaye[1] qui m'eût honoré du *Glossaire;* voulez-vous bien lui donner le chiffon ci-joint?

La poste part; je n'ai que le temps de vous dire que vous êtes le plus aimable et le plus regretté des hommes.

3217. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 9 août.

Mon cher et ancien ami, je ne sais ce que c'est que cette *Critique dévote* dont vous me parlez[2]. Est-ce une critique imprimée? est-ce seulement un cri des âmes tendres et timorées? Vous me feriez plaisir de me mettre au fait. Je m'unis, à tout hasard, aux sentiments des saints, sans savoir ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils pensent.

On me mande qu'on a défendu à l'évêque de Troyes[3] d'imprimer des mandements; c'est défendre à la comtesse de Pimbesche[4] de plaider.

Est-il vrai qu'on joue *Sémiramis?* que l'ombre n'est pas ridicule, et que les bras de Lekain[5] ne sont pas mal ensanglantés? Vous ne savez rien de ces bagatelles; vous négligez le théâtre; vous n'aimez que les anecdotes, et vous ne m'en dites point.

Je ne sais guère de nouvelles de Suède. J'ai peur que ma divine Ulrique ne soit traitée par son sénat avec moins de respect et de sentiment qu'on n'en doit à son rang, à son esprit, et à ses grâces.

Vous saurez que l'impératrice-reine[6] m'a fait dire des choses très-obligeantes. Je suis pénétré d'une respectueuse reconnaissance. J'adore de loin; je n'irai point à Vienne; je me trouve trop bien de ma retraite des Délices. Heureux qui vit chez soi avec ses nièces, ses livres, ses jardins, ses vignes, ses chevaux, ses vaches, son aigle, son renard, et ses lapins, qui se passent la patte sur le nez! J'ai de tout cela, et les Alpes par-dessus, qui font un effet admirable. J'aime mieux gronder mes jardiniers que de faire ma cour aux rois.

1. J.-B. de La Curne de Sainte-Palaye, né à Auxerre en 1697, mort le 1er mars 1781, avait publié le *Projet d'un glossaire français*, 1756, in-4°. Aucune des lettres que lui adressa Voltaire n'a encore vu le jour. (B.)
2. Voyez lettre 3203.
3. Mathias Poncet de La Rivière.
4. Personnage des *Plaideurs* de Racine.
5. Voyez lettre 3214.
6. Marie-Thérèse.

J'attends l'encyclopède d'Alembert, avec son imagination et sa philosophie. Je voudrais bien que vous en fissiez autant, mais vous en êtes incapable.

Est-il vrai que *Plutus-Apollon*-Popelinière a doublé la pension de madame son épouse[1]? Tronchin prétend qu'elle a toujours quelque chose au sein; je crois aussi qu'elle a quelque chose sur le cœur. Je vous prie de lui présenter mes hommages, si elle est femme à les recevoir.

C'est grand dommage qu'on n'imprime pas les mémoires de ce fou d'évêque Cosnac!

Pour Dieu, envoyez-moi, signé Jannel[2] ou Bouret, tout ce qu'on aura écrit pour ou contre les *Mémoires* de Scarron-Maintenon.

Interim vale et scribe. Æger sum, sed tuus.

3218. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Aux Délices, 18 août.

Vous êtes donc comme messieurs vos parents, que j'ai eu l'honneur de connaître très-gourmands; vous en avez été malade. Je suis pénétré, monsieur, de votre souvenir; je m'intéresse à votre santé, à vos plaisirs, à votre gloire, à tout ce qui vous touche. Je prends la liberté de vous ennuyer de tout mon cœur.

Vous avez vraiment fait une œuvre pie de continuer les aventures de *Jeanne*, et je serais charmé de voir un si saint ouvrage de votre façon. Pour moi, qui suis dans un état à ne plus toucher aux *pucelles*, je serai enchanté qu'un homme aussi fait pour elles que vous l'êtes daigne faire ce que je ne veux plus tenter.

Tâchez de me faire tenir, comme vous pourrez, cette honnête besogne, qui adoucira ma cacochyme vieillesse. Je n'ai pas eu la force d'aller à Plombières: cela n'est bon que pour les gens qui se portent bien, ou pour les demi-malades.

J'ai actuellement chez moi M. d'Alembert, votre ami, et très-digne de l'être. Je voudrais bien que vous fissiez quelque jour le même honneur à mes petites Délices. Vous êtes assez philosophe pour ne pas dédaigner mon ermitage.

1. Cette première femme de La Popelinière mourut d'un cancer au sein vers le commencement de novembre 1756.

2. Intendant général des postes, qui violait le secret des lettres et en communiquait des extraits à Louis XV : aussi fut-il bientôt *chevalier de l'ordre du roi*. (CL.)

Je vous crois plus que jamais sur les Anglais; mais je ne peux comprendre comment ces dogues-là, qui, dites-vous, se battirent si bien à Ettingen[1], vinrent pourtant à bout de vous battre. Il est vrai que depuis ce temps-là vous le leur avez bien rendu. Il faut que chacun ait son tour dans ce monde.

Pour l'Académie françoise ou française, et les autres académies, je ne sais quand ce sera leur tour. Vous ferez toujours bien de l'honneur à celles dont vous serez. Quelle est la société qui ne cherchera pas à posséder celui qui fait le charme de la société? Dieu donne longue vie au roi de Pologne! Dieu vous le conserve, ce bon prince qui passe sa journée à faire du bien, et qui, Dieu merci, n'a que cela à faire! Je vous supplie de me mettre à ses pieds. Je veux faire mon petit bâtiment chinois à son honneur, dans un petit jardin; je ferai un bois, un petit *Chaudeu* grand comme la main, et je le lui dédierai.

Mlle Clairon est à Lyon; elle joue comme un ange des Idamé, des Mérope, des Zaïre, des Alzire. Cependant je ne vais point la voir. Si je faisais des voyages, ce serait pour vous, pour avoir la consolation de rendre mes respects à Mme de Boufflers, et à ceux qui daignent se souvenir de moi. Vous jugez bien que si je renonce à la Lorraine, je renonce aussi à Paris, où je pourrais aller comme à Genève, mais qui n'est pas fait pour un vieux malade planteur de choux.

Comptez toujours sur les regrets et le très-tendre attachement de V.

3219. — DE M. J.-J. ROUSSEAU[2].

Le 18 août 1756.

Vos deux derniers poëmes, monsieur, me sont parvenus dans ma solitude, et quoique tous mes amis connaissent l'amour que j'ai pour vos écrits, je ne sais de quelle part ceux-ci me pourraient venir, à moins que ce ne soit de la vôtre. J'y ai trouvé le plaisir avec l'instruction, et reconnu la main du maître : ainsi je crois vous devoir remercier à la fois de l'exemplaire et de l'ouvrage. Je ne vous dirai pas que tout m'en paraisse également bon, mais les choses qui m'y déplaisent ne font que m'inspirer plus de confiance pour celles qui me transportent : ce n'est pas sans peine que je défends quelquefois ma raison contre les charmes de votre poésie; mais c'est pour rendre mon admiration plus digne de vos ouvrages que je m'efforce de n'y pas tout admirer.

1. Dettingen, le 27 juin 1743. Voyez tome XV, page 214 et suiv.

2. Cette lettre a été plusieurs fois imprimée séparément. J'en ai sous les yeux deux éditions, l'une in-8°, 1759 (peut-être 1756); l'autre in-12, 1764. (B.)

Je ferai plus, monsieur; je vous dirai sans détour, non les beautés que j'ai cru sentir dans ces deux poëmes : la tâche effrayerait ma paresse; ni même les défauts qu'y remarqueront peut-être de plus habiles gens que moi, mais les déplaisirs qui troublent en cet instant le goût que je prenais à vos leçons, et je vous les dirai encore attendri d'une première lecture où mon cœur écoutait avidement le vôtre, vous aimant comme mon frère, vous honorant comme mon maître, me flattant enfin que vous reconnaîtrez dans mes intentions la franchise d'une âme droite, et dans mes discours le ton d'un ami de la vérité qui parle à un philosophe. D'ailleurs, plus votre second poëme m'enchante, plus je prends librement parti contre le premier. Car, si vous n'avez pas craint de vous opposer à vous-même, pourquoi craindrais-je d'être de votre avis? Je dois croire que vous ne tenez pas beaucoup à des sentiments que vous réfutez si bien.

Tous mes griefs sont donc contre votre *Poëme sur le Désastre de Lisbonne,* parce que j'en attendais des effets plus dignes de l'humanité qui paraît vous l'avoir inspiré. Vous reprochez à Pope et à Leibnitz d'insulter à nos maux, en soutenant que tout est bien, et vous amplifiez tellement le tableau de nos misères que vous en aggravez le sentiment. Au lieu des consolations que j'espérais, vous ne faites que m'affliger; on dirait que vous craignez que je ne voie pas assez combien je suis malheureux, et vous croiriez, ce me semble, me tranquilliser beaucoup en me prouvant que tout est mal.

Ne vous y trompez pas, monsieur, il arrive tout le contraire de ce que vous vous proposez. Cet optimisme que vous trouvez si cruel me console pourtant dans les mêmes douleurs que vous me peignez comme insupportables. Le poëme de Pope adoucit mes maux, et, me porte à la patience; le vôtre aigrit mes peines, m'excite au murmure, et, m'ôtant tout, hors une espérance ébranlée, il me réduit au désespoir. Dans cette étrange opposition qui règne entre ce que vous établissez et ce que j'éprouve, calmez la perplexité qui m'agite, et dites-moi qui s'abuse du sentiment ou de la raison.

« Homme, prends patience, me disent Pope et Leibnitz; les maux sont un effet nécessaire de la nature et de la constitution de cet univers. L'Être éternel et bienfaisant qui le gouverne eût voulu l'en garantir : de toutes les économies possibles il a choisi celle qui réunissait le moins de mal et le plus de bien : ou, pour dire la même chose encore plus crument s'il le faut, s'il n'a pas mieux fait, c'est qu'il ne pouvait mieux faire. »

Que me dit maintenant votre poëme? « Souffre à jamais, malheureux! S'il est un Dieu qui t'ait créé, sans doute qu'il est tout-puissant, il pouvai prévenir tous tes maux; n'espère donc jamais qu'ils finissent, car on ne saurait voir pourquoi tu existes, si ce n'est pour souffrir et mourir. » Je ne sais ce qu'une pareille doctrine peut avoir de plus consolant que l'optimisme et que la fatalité même; pour moi, j'avoue qu'elle me paraît plus cruelle encore que le manichéisme. Si l'embarras de l'origine du mal vous forçait d'altérer quelqu'une des perfections de Dieu, pourquoi vouloir justifier sa puissance aux dépens de sa bonté? S'il faut choisir entre deux erreurs, j'aime encore mieux la première.

Vous ne voulez pas, monsieur, qu'on regarde votre ouvrage comme un

poëme contre la Providence, et je me garderai bien de lui donner ce nom, quoique vous ayez qualifié de livre contre le genre humain [1] un écrit où je plaidais la cause du genre humain contre lui-même. Je sais la distinction qu'il faut faire entre les intentions d'un auteur et les conséquences qui peuvent se tirer de sa doctrine. La juste défense de moi-même m'oblige seulement à vous faire observer qu'en peignant les misères humaines mon but était excusable, et même louable, à ce que je crois : car je montrais aux hommes comment ils faisaient leurs malheurs eux-mêmes, et par conséquent comment ils les pouvaient éviter.

Je ne vois pas qu'on puisse chercher la source du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant corrompu; et quant aux maux physiques, si la matière sensible et impassible est une contradiction, comme il me le semble, ils sont inévitables dans tout système dont l'homme fait partie, et alors la question n'est point pourquoi l'homme n'est pas parfaitement heureux, mais pourquoi il existe. De plus, je crois avoir montré qu'excepté la mort, qui n'est presque un mal que par les préparatifs dont on la fait précéder, la plupart de nos maux physiques sont encore notre ouvrage. Sans quitter votre sujet de Libonne, convenez, par exemple, que la nature n'avait point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages, et que si les habitants de cette grande ville eussent été dispersés plus également, et plus légèrement logés, le dégât eût été beaucoup moindre, et peut-être nul. Tout eût fui au premier ébranlement, et on les eût vus le lendemain, à vingt lieues de là, tout aussi gais que s'il n'était rien arrivé. Mais il faut rester, s'opiniâtrer autour des masures, s'exposer à de nouvelles secousses, parce que ce qu'on laisse vaut mieux que ce qu'on peut emporter. Combien de malheureux ont péri dans ce désastre pour vouloir prendre, l'un ses habits, l'autre ses papiers, l'autre son argent? Ne sait-on pas que la personne de chaque homme est devenue la moindre partie de lui-même, et que ce n'est presque pas la peine de la sauver quand on a perdu tout le reste?

Vous auriez voulu, et qui ne l'eût pas voulu de même, que le tremblement se fût fait au fond d'un désert plutôt qu'à Lisbonne. Peut-on douter qu'il ne s'en forme aussi dans les déserts? Mais nous n'en parlons point, parce qu'ils ne font aucun mal aux messieurs des villes, les seuls hommes dont nous tenions compte. Ils en font peu même aux animaux et aux sauvages qui habitent épars ces lieux retirés, et qui ne craignent ni la chute des toits ni l'embrasement des maisons. Mais que signifierait un pareil privilége? Serait-ce donc à dire que l'ordre du monde doit changer selon nos caprices, que la nature doit être soumise à nos lois, et que, pour lui interdire un tremblement de terre en quelque lieu, nous n'avons qu'à y bâtir une ville?

Il y a des événements qui nous frappent souvent plus ou moins selon les faces sous lesquelles on les considère, et qui perdent beaucoup de l'hor-

1. C'est dans sa lettre à J.-J. Rousseau, du 30 août 1755, que Voltaire qualifiait ainsi le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes.*

reur qu'ils inspirent au premier aspect, quand on veut les examiner de près. J'ai appris dans *Zadig*[1], et la nature me confirme de jour en jour qu'une mort accélérée n'est pas toujours un mal réel, et qu'elle peut quelquefois passer pour un bien relatif. De tant d'hommes écrasés sous les ruines de Lisbonne, plusieurs sans doute ont évité de plus grands malheurs; et malgré ce qu'une pareille description a de touchant et fournit à la poésie, il n'est pas sûr qu'un seul de ces infortunés ait plus souffert que si, selon le cours ordinaire des choses, il eût attendu dans de longues angoisses la mort qui l'est venue surprendre. Est-il une fin plus triste que celle d'un mourant qu'on accable de soins inutiles, qu'un notaire et des héritiers ne laissent pas respirer, que les médecins assassinent dans son lit à leur aise, et à qui des prêtres barbares font avec art savourer la mort! Pour moi, je vois partout que les maux auxquels nous assujettit la nature sont beaucoup moins cruels que ceux que nous y ajoutons.

Mais quelque ingénieux que nous puissions être à fomenter nos misères à force de belles institutions, nous n'avons pu jusqu'à présent nous perfectionner au point de nous rendre généralement la vie à charge, et de préférer le néant à notre existence; sans quoi le découragement et le désespoir se seraient bientôt emparés du plus grand nombre, et le genre humain n'eût pu subsister longtemps. Or s'il est mieux pour nous d'être que de n'être pas, c'en serait assez pour justifier notre existence, quand même nous n'aurions aucun dédommagement à attendre des maux que nous avons à souffrir, et que ces maux seraient aussi grands que vous les dépeignez. Mais il est difficile de trouver sur ce sujet de la bonne foi chez les hommes et de bons calculs chez les philosophes, parce que ceux-ci, dans la comparaison des biens et des maux, oublient toujours le doux sentiment de l'existence, indépendant de toute autre sensation, et que la vanité de mépriser la mort engage les autres à calomnier la vie, à peu près comme ces femmes qui, avec une robe tachée et des ciseaux, prétendent aimer mieux des trous que des taches.

Vous pensez avec Érasme que peu de gens voudraient renaître aux mêmes conditions qu'ils ont vécu ; mais tel tient sa marchandise fort haute, qui en rabattrait beaucoup s'il avait quelque espoir de conclure le marché. D'ailleurs, monsieur, qui dois-je croire que vous avez consulté sur cela? des riches peut-être, rassasiés de faux plaisirs, mais ignorant les véritables; toujours ennuyés de la vie, et tremblant de la perdre? peut-être des gens de lettres, de tous les ordres d'hommes le plus sédentaire, le plus malsain, le plus réfléchissant, et par conséquent le plus malheureux? Voulez-vous trouver des hommes de meilleure composition, ou, du moins, communément plus sincères, et qui, formant le plus grand nombre, doivent au moins pour cela être écoutés par préférence? Consultez un honnête bourgeois qui aura passé une vie obscure et tranquille, sans projets et sans ambition; un bon artisan qui vit commodément de son métier; un paysan même, non de France où l'on prétend qu'il faut les faire mourir de misère afin qu'ils nous fassent

1. Chapitre xx; voyez tome XXI, page 89.

vivre, mais du pays, par exemple, où vous êtes, et généralement de tout pays libre; j'ose poser en fait qu'il n'y a peut-être pas dans le Haut-Valais un seul montagnard mécontent de sa vie presque automate, et qui n'acceptât volontiers, au lieu même du paradis, le marché de renaître sans cesse pour végéter ainsi perpétuellement. Ces différences me font croire que c'est souvent l'abus que nous faisons de la vie qui nous la rend à charge; et j'ai bien moins bonne opinion de ceux qui sont fâchés d'avoir vécu que de celui qui peut dire avec Caton : *Nec me vixisse pœnitet, quoniam ita vixi ut frustra me natum non existimem.* Cela n'empêche pas que le sage ne puisse quelquefois déloger volontairement, sans murmure et sans désespoir, quand la nature ou la fortune lui portent bien distinctement l'ordre du départ. Mais selon le cours ordinaire des choses, de quelques maux que soit semée la vie humaine, elle n'est pas, à tout prendre, un mauvais présent; et si ce n'est pas toujours un mal de mourir, c'en est fort rarement un de vivre.

Nos différentes manières de penser sur tous ces articles m'apprennent pourquoi plusieurs de vos preuves sont peu concluantes pour moi : car je n'ignore pas combien la raison humaine prend plus facilement le moule de nos opinions que celui de la vérité, et qu'entre deux hommes d'avis contraire, ce que l'un croit démontré n'est souvent qu'un sophisme pour l'autre.

Quand vous attaquez, par exemple, la chaîne des êtres si bien décrite par Pope, vous dites qu'il n'est pas vrai que si l'on ôtait un atome du monde le monde ne pourrait subsister. Vous citez là-dessus M. de Crousaz; puis vous ajoutez que la nature n'est asservie à aucune mesure précise ni à aucune forme précise; que nulle planète ne se meut dans une courbe absolument régulière; que nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique; que nulle quantité précise n'est requise pour nulle opération; que la nature n'agit jamais rigoureusement; qu'ainsi on n'a aucune raison d'assurer qu'un atome de moins sur la terre serait la cause de la destruction de la terre. Je vous avoue que, sur tout cela, monsieur, je suis plus frappé de la force de l'assertion que de celle du raisonnement, et qu'en cette occasion je céderais avec plus de confiance à votre autorité qu'à vos preuves.

A l'égard de M. de Crousaz, je n'ai point lu son écrit contre Pope[1], et ne suis peut-être pas en état de l'entendre; mais ce qu'il y a de très-certain, c'est que je ne lui céderai pas ce que je vous aurai disputé, et que j'ai tout aussi peu de foi à ses preuves qu'à son autorité. Loin de penser que la nature ne soit point asservie à la précision des quantités et des figures, je croirais tout au contraire qu'elle seule suit à la rigueur cette précision, parce qu'elle seule sait comparer exactement les fins et les moyens, et mesurer la force à la résistance. Quant à ses irrégularités prétendues, peut-on douter qu'elles n'aient toutes leur cause physique? Et suffit-il de ne la pas apercevoir pour nier qu'elle existe? Ces apparentes irrégularités viennent sans doute de quelques lois que nous ignorons, et que la nature suit tout aussi fidèlement que celles qui nous sont connues; de quelque agent que nous

1. *Commentaire sur la traduction en vers, de M. l'abbé du Resnel, de l'Essai de M. Pope sur l'Homme,* 1738, in-12.

n'apercevons pas, et dont l'obstacle ou le concours a des mesures fixes dans toutes ses opérations; autrement il faudrait dire nettement qu'il y a des actions sans principe et des effets sans cause, ce qui répugne à toute philosophie.

Supposons deux poids en équilibre, et pourtant inégaux; qu'on ajoute au plus petit la quantité dont ils diffèrent : ou les deux poids resteront encore en équilibre, et l'on aura une cause sans effet, ou l'équilibre sera rompu, et l'on aura un effet sans cause. Mais si les poids étaient de fer, et qu'il y eût un grain d'aimant caché sous l'un des deux, la précision de la nature lui ôterait alors l'apparence de la précision, et à force d'exactitude elle paraîtrait en manquer. Il n'y a pas une figure, pas une opération, pas une loi, dans le monde physique, à laquelle on ne puisse appliquer quelque exemple semblable à celui que je viens de proposer sur la pesanteur.

Vous dites que nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique : je vous demande, monsieur, s'il y a quelque figure possible qui ne le soit pas, et si la courbe la plus bizarre n'est pas aussi régulière aux yeux de la nature qu'un cercle parfait aux nôtres. J'imagine, au reste, que si quelque corps pouvait avoir cette apparente régularité, ce ne serait que l'univers même, en le supposant plein et borné : car les figures mathématiques n'étant que des abstractions, n'ont de rapport qu'à elles-mêmes, au lieu que toutes celles des corps naturels sont relatives à d'autres corps et à des mouvements qui les modifient. Ainsi cela ne prouverait encore rien contre la précision de la nature, quand même nous serions d'accord sur ce que vous entendez par ce mot de précision.

Vous distinguez les événements qui ont des effets, de ceux qui n'en ont point; je doute que cette distinction soit solide. Tout événement me semble avoir nécessairement quelque effet ou moral, ou physique, ou composé des deux, mais qu'on n'aperçoit pas toujours, parce que la filiation des événements est encore plus difficile à suivre que celle des hommes. Comme, en général, on ne doit pas chercher des effets plus considérables que les événements qui les produisent, la petitesse des causes rend souvent l'examen ridicule, quoique les effets soient certains, et souvent aussi plusieurs effets presque imperceptibles se réunissent pour produire un événement considérable. Ajoutez que tel effet ne laisse pas d'avoir lieu quoiqu'il agisse hors du corps qui l'a produit. Ainsi la poussière qu'élève un carrosse peut ne rien faire à la marche de la voiture, et influer sur celle du monde. Mais comme il n'y a rien d'étranger à l'univers, tout ce qui s'y fait, agit nécessairement sur l'univers même.

Ainsi, monsieur, vos exemples me paraissent plus ingénieux que convaincants. Je vois mille raisons plausibles pourquoi il n'était peut-être pas indifférent à l'Europe qu'un certain jour l'héritière de Bourgogne fût bien ou mal coiffée, ni au destin de Rome que César tournât les yeux à droite ou à gauche, et crachât de l'un ou de l'autre côté, en allant au sénat le jour qu'il y fut puni. En un mot, en me rappelant le grain de sable cité par Pascal [1],

1. Pascal a dit : « Cromwell allait ravager toute la chrétienté : la famille royale était perdue, et la sienne à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui se

je suis à quelques égards de l'avis de votre Bramine[1]; et de quelque manière qu'on envisage les choses, si tous les événements n'ont pas des effets sensibles, il me paraît incontestable que tous en ont de réels dont l'esprit humain perd aisément le fil, mais qui ne sont jamais confondus par la nature.

Vous dites qu'il est démontré que les corps célestes font leur révolution dans l'espace non résistant. C'était assurément une très-belle chose à démontrer; mais, selon la coutume des ignorants, j'ai très-peu de foi aux démonstrations qui passent ma portée. J'imaginerais que, pour bâtir celle-ci, l'on aurait à peu près raisonné de cette manière. Telle force agissant selon telle loi doit donner aux astres tel mouvement dans un milieu non résistant; or les astres ont exactement le mouvement calculé: donc il n'y a point de résistance. Mais qui peut savoir s'il n'y a pas peut-être un million d'autres lois possibles, sans compter la véritable, selon lesquelles les mêmes mouvements s'expliqueraient mieux encore dans un fluide que dans le vide par celle-ci? L'horreur du vide n'a-t-elle pas longtemps expliqué la plupart des effets qu'on a depuis attribués à l'action de l'air? D'autres expériences ayant ensuite détruit l'horreur du vide, tout ne s'est-il pas trouvé plein? N'a-t-on pas rétabli le vide sur de nouveaux calculs? Qui nous répondra qu'un système encore plus exact ne le détruira pas derechef? Laissons les difficultés sans nombre qu'un physicien ferait peut-être sur la nature de la lumière et des espaces éclairés; mais croyez-vous de bonne foi que Bayle, dont j'admire avec vous la sagesse et la retenue en matière d'opinions, eût trouvé la vôtre si démontrée? En général, il semble que les sceptiques s'oublient un peu sitôt qu'ils prennent le ton dogmatique, et qu'ils devraient user plus sobrement que personne du terme de démontrer. Le moyen d'être cru quand on se vante de ne rien savoir, en affirmant tant de choses?

Au reste, vous avez fait un correctif au système de Pope, en observant qu'il n'a aucune gradation proportionnelle entre les créatures et le créateur, et que si la chaîne des êtres créés aboutit à Dieu, c'est parce qu'il la tient, et non parce qu'il la termine. Sur le bien du tout préférable à celui de sa partie, vous faites dire à l'homme : Je dois être aussi cher à mon maître, moi être pensant et sentant, que les planètes qui probablement ne sentent point. Sans doute cet univers matériel ne doit pas être plus cher à son auteur qu'un seul être pensant et sentant; mais le système de cet univers qui produit, conserve et perpétue tous les êtres pensants et sentants, doit lui être plus cher qu'un seul de ces êtres; il peut donc, malgré sa bonté, ou plutôt par sa bonté même, sacrifier quelque chose du bonheur des individus à la conservation du tout. Je crois, j'espère valoir mieux aux yeux de Dieu que

met dans son urètre. Rome même allait trembler sous lui; mais ce petit gravier, qui n'était rien ailleurs, mis en cet endroit, le voilà mort, sa famille abaissée, et le roi rétabli. » Mais Cromwell est mort d'une fièvre, et non de la pierre ni de la gravelle. (B.)

1. Rousseau veut sans doute parler de l'Ermite, l'un des personnages de *Zadig;* voyez tome XXI, page 86.

la terre d'une planète; mais si les planètes sont habitées, comme il est probable, pourquoi vaudrais-je mieux à ses yeux que tous les habitants de Saturne? On a beau tourner ces idées en ridicule, il est certain que toutes les analogies sont pour cette population, et qu'il n'y a que l'orgueil humain qui soit contre. Or cette population supposée, la conservation de l'univers semble avoir pour Dieu même une moralité qui se multiplie par le nombre des mondes habités.

Que le cadavre d'un homme nourrisse des vers, des loups ou des plantes, ce n'est pas, je l'avoue, un dédommagement de la mort de cet homme; mais si, dans le système de cet univers, il est nécessaire à la conservation du genre humain qu'il y ait une circulation de substance entre les hommes, les animaux, et les végétaux, alors le mal particulier d'un individu contribue au bien général. Je meurs, je suis mangé des vers; mais mes enfants, mes frères, vivront comme j'ai vécu, et je fais par l'ordre de la nature, et pour tous les hommes, ce que firent volontairement Codrus, Curtius, les Décies, les Philènes, et mille autres pour une petite partie des hommes.

Pour revenir, monsieur, au système que vous attaquez, je crois qu'on ne peut l'examiner convenablement sans distinguer avec soin le mal particulier, dont aucun philosophe n'a jamais nié l'existence, du mal général, que nie l'optimiste. Il n'est pas question de savoir si chacun de nous souffre ou non; mais s'il était bon que l'univers fût, et si nos maux étaient inévitables dans la constitution de l'univers. Ainsi l'addition d'un article rendrait, ce semble, la proposition plus exacte; et au lieu de *Tout est bien,* il vaudrait peut-être mieux dire : *Le tout est bien,* ou *Tout est bien pour le tout;* alors il est très-évident qu'aucun homme ne saurait donner de preuves directes ni pour ni contre, car ces preuves dépendent d'une connaissance parfaite de la constitution du monde et du but de son auteur, et cette connaissance est incontestablement au-dessus de l'intelligence humaine : les vrais principes de l'optimisme ne peuvent se tirer ni des propriétés de la matière, ni de la mécanique de l'univers, mais seulement par induction des perfections de Dieu, qui préside à tout : de sorte qu'on ne prouve pas l'existence de Dieu par le système de Pope, mais le système de Pope par l'existence de Dieu; et c'est, sans contredit, de la question de la providence qu'est dérivée celle de l'origine du mal. Que si ces deux questions n'ont pas été mieux traitées l'une que l'autre, c'est qu'on a toujours si mal raisonné sur la providence que ce qu'on en a dit d'absurde a fort embrouillé tous les corollaires qu'on pouvait tirer de ce grand et consolant dogme.

Les premiers qui ont gâté la cause de Dieu sont les prêtres et les dévots, qui ne souffrent pas que rien se fasse selon l'ordre établi, mais font toujours intervenir la justice divine à des événements purement naturels, et, pour être sûrs de leur fait, punissent et châtient les méchants, éprouvent ou récompensent les bons indifféremment avec des biens ou des maux, selon l'événement. Je ne sais, pour moi, si c'est une bonne théologie; mais je trouve que c'est une mauvaise manière de raisonner, de fonder indifféremment sur le pour et le contre les preuves de la providence, et de lui attribuer sans choix tout ce qui se ferait également sans elle.

Les philosophes, à leur tour, ne me paraissent guère plus raisonnables quand je les vois s'en prendre au ciel de ce qu'ils ne sont pas impassibles, crier que tout est perdu quand ils ont mal aux dents, ou qu'ils sont pauvres, ou qu'on les vole, et charger Dieu, comme dit Sénèque, de la garde de leur valise. Si quelque accident tragique eût fait périr Cartouche ou César dans leur enfance, on aurait dit : Quel crime avaient-ils commis? Ces deux brigands ont vécu, et nous disons : Pourquoi les avoir laissés vivre? Au contraire, un dévot dira dans le premier cas : Dieu voulait punir le père en lui ôtant son enfant; et dans le second : Dieu conservait l'enfant pour le châtiment du peuple. Ainsi, quelque parti qu'ait pris la nature, la providence a toujours raison chez les dévots, et toujours tort chez les philosophes. Peut-être, dans l'ordre des choses humaines, n'a-t-elle ni tort ni raison, parce que tout tient à la loi commune, et qu'il n'y a d'exception pour personne. Il est à croire que les événements particuliers ne sont rien ici-bas aux yeux du maître de l'univers; que sa providence est seulement universelle; qu'il se contente de conserver les genres et les espèces, et de présider au tout sans s'inquiéter de la manière dont chaque individu passe cette courte vie. Un roi sage, qui veut que chacun vive heureux dans ses États, a-t-il besoin de s'informer si les cabarets y sont bons? Le passant murmure une nuit quand ils sont mauvais, et rit tout le reste de ses jours d'une impatience aussi déplacée, *commorandi enim natura diversorium nobis, non habitandi dedit.*

Pour penser juste à cet égard, il semble que les choses devraient être considérées relativement dans l'ordre physique, et absolument dans l'ordre moral: de sorte que la plus grande idée que je puis me faire de la providence est que chaque être matériel soit disposé le mieux qu'il est possible par rapport au tout, et chaque être intelligent et sensible le mieux qu'il est possible par rapport à lui-même; ce qui signifie en d'autres termes que, pour qui sent son existence, il vaut mieux exister que ne pas exister. Mais il faut appliquer cette règle à la durée totale de chaque être sensible, et non à quelque instant particulier de la durée, tel que la vie humaine : ce qui montre combien la question de la providence tient à celle de l'immortalité de l'âme, que j'ai le bonheur de croire, sans ignorer que la raison peut en douter, et à celle de l'éternité des peines, que ni vous, ni moi, ni jamais homme pensant bien de Dieu, ne croirons jamais.

Si je ramène ces questions diverses à leur principe commun, il me semble qu'elles se rapportent toutes à celle de l'existence de Dieu. Si Dieu existe, il est parfait; s'il est parfait, il est sage, puissant, et juste; s'il est sage et puissant, tout est bien; s'il est juste et puissant, mon âme est immortelle; si mon âme est immortelle, trente ans de vie ne sont rien pour moi, et sont peut-être nécessaires au maintien de l'univers : si l'on m'accorde la première proposition, jamais on n'ébranlera les suivantes; si on la nie, il ne faut point disputer sur ses conséquences.

Nous ne sommes ni l'un ni l'autre dans ce dernier cas : bien loin du moins que je puisse rien présumer de semblable de votre part, en lisant le recueil de vos Œuvres, la plupart m'offrent les idées les plus grandes, les

plus douces, les plus consolantes de la Divinité; et j'aime bien mieux un chrétien de votre façon que de celle de la Sorbonne.

Quant à moi, je vous avouerai naïvement que ni le pour ni le contre ne me paraissent démontrés sur ce point par les lumières de la raison, et que si le théiste ne fonde son sentiment que sur des probabilités, l'athée, moins précis encore, ne me paraît fonder le sien que sur des possibilités contraires; de plus, les objections de part et d'autre sont toujours insolubles, parce qu'elles roulent sur des choses dont les hommes n'ont point de véritable idée. Je conviens de tout cela, et pourtant je crois en Dieu tout aussi fortement que je croie aucune autre vérité, parce que croire et ne croire pas sont les choses du monde qui dépendent le moins de moi; que l'état de doute est un état trop violent pour mon âme; que, quand ma raison flotte, ma foi ne peut rester longtemps en suspens, et se détermine sans elle; qu'enfin mille sujets de préférence m'attirent du côté le plus consolant, et joignent le poids de l'espérance à l'équilibre de la raison.

[1] Je me souviens que ce qui m'a frappé le plus fortement en toute ma vie, sur l'arrangement fortuit de l'univers, est la vingt et unième pensée philosophique, où l'on montre, par les lois de l'analyse des sorts, que, quand la quantité des jets est infinie, la difficulté de l'événement est plus que suffisamment compensée par la multitude des jets, et que par conséquent l'esprit doit être plus étonné de la durée hypothétique du chaos que de la naissance réelle de l'univers. C'est, en supposant le mouvement nécessaire, ce qu'on a jamais dit de plus fort à mon gré sur cette dispute, et, quant à moi, je déclare que je n'y sais pas la moindre réponse qui ait le sens commun, ni vrai, ni faux, sinon de nier comme faux ce qu'on ne peut pas savoir, que le mouvement soit essentiel à la matière. D'un autre côté, je ne sache pas qu'on ait jamais expliqué par le matérialisme la génération des corps organisés et la perpétuité des germes; mais il y a cette différence entre ces deux positions opposées que, bien que l'une et l'autre me semblent également convaincantes, la dernière seule me persuade. Quant à la première, qu'on vienne me dire que d'un jet fortuit de caractères *la Henriade* a été composée, je le nie sans balancer; il est plus possible au sort d'amener qu'à mon esprit de le croire, et je sens qu'il y a un point où les impossibilités morales équivalent pour moi à une certitude physique. On aura beau me parler de l'éternité des temps, je ne l'ai point parcourue; de l'infinité des jets, je ne les ai point comptés, et mon incrédulité, tout aussi peu philosophique qu'on voudra, triomphera là-dessus de la démonstration même. Je n'empêche pas que, ce que j'appelle sur cela *preuve de sentiment*, on ne l'appelle *préjugé;* et je ne donne point cette opiniâtreté de croyance comme un modèle; mais, avec une bonne foi peut-être sans exemple, je la donne comme une invincible disposition de mon âme, que jamais rien ne pourra surmonter, dont jusqu'ici je n'ai point à me plaindre, et qu'on ne peut attaquer sans cruauté.

1. Paragraphe extrait des *OEuvres et Correspondance inédites de J.-J. Rousseau*, publiées par M. G. Streckeisen-Moultou; Paris, Michel Lévy frères, 1861.

Voilà donc une vérité dont nous partons tous deux, à l'appui de laquelle vous sentez combien l'optimisme est facile à défendre et la providence à justifier; et ce n'est pas à vous qu'il faut répéter les raisonnements rebattus, mais solides, qui ont été faits si souvent à ce sujet. A l'égard des philosophes qui ne conviennent pas du principe, il ne faut point disputer avec eux sur ces matières, parce que ce qui n'est qu'une preuve de sentiment pour nous ne peut devenir pour eux une démonstration, et que ce n'est pas un discours raisonnable de dire à un homme : Vous devez croire ceci parce que je le crois. Eux, de leur côté, ne doivent point non plus disputer avec nous sur ces mêmes matières, parce qu'elles ne sont que des corollaires de la proposition principale qu'un adversaire honnête ose à peine leur opposer, et qu'à leur tour ils auraient tort d'exiger qu'on leur prouvât le corollaire indépendamment de la proposition qui lui sert de base. Je pense qu'ils ne le doivent pas encore par une autre raison : c'est qu'il y a de l'inhumanité à troubler les âmes paisibles et à désoler les hommes à pure perte, quand ce qu'on veut leur apprendre n'est ni certain ni utile. Je pense, en un mot, qu'à votre exemple on ne saurait attaquer trop fortement la superstition, qui trouble la société, ni trop respecter la religion, qui la soutient.

Mais je suis indigné comme vous que la foi de chacun ne soit pas dans la plus parfaite liberté, et que l'homme ose contrôler l'intérieur des consciences où il ne saurait pénétrer, comme s'il dépendait de nous de croire ou de ne pas croire dans des matières où la démonstration n'a point lieu, et qu'on pût jamais asservir la raison à l'autorité. Les rois de ce monde ont-ils donc quelque inspection dans l'autre, et sont-ils en droit de tourmenter leurs sujets ici-bas pour les forcer d'aller en paradis? Non. Tout gouvernement humain se borne par sa nature aux devoirs civils, et quoi qu'en ait pu dire le sophiste Hobbes, quand un homme sert bien l'État, il ne doit compte à personne de la manière dont il sert Dieu.

J'ignore si cet être juste ne punira point un jour toute tyrannie exercée en son nom; je suis bien sûr, au moins, qu'il ne la partagera pas, et ne refusera le bonheur éternel à nul incrédule vertueux et de bonne foi. Puis-je, sans offenser sa bonté et même sa justice, douter qu'un cœur droit ne rachète une erreur involontaire, et que des mœurs irréprochables ne vaillent bien mille cultes bizarres prescrits par les hommes et rejetés par la raison? Je dirai plus : si je pouvais, à mon choix, acheter les œuvres aux dépens de ma foi, et compenser à force de vertu mon incrédulité supposée, je ne balancerais pas un instant, et j'aimerais mieux pouvoir dire à Dieu : « J'ai fait, sans songer à toi, le bien qui t'est agréable, et mon cœur suivait ta volonté sans la connaître, » que de lui dire, comme il faudra que je fasse un jour : « Hélas! je t'aimais, et n'ai cessé de t'offenser; je t'ai connu, et n'ai rien fait pour te plaire. »

Il y a, je l'avoue, une sorte de profession de foi que les lois peuvent imposer; mais, hors les principes de la morale et du droit naturel, elle doit être purement négative, parce qu'il peut exister des religions qui attaquent les fondements de la société, et qu'il faut commencer par exterminer ces religions pour assurer la paix de l'État : de ces dogmes à proscrire, l'into-

lérance est sans difficulté le plus odieux. Mais il faut la prendre à sa source : car les fanatiques les plus sanguinaires changent de langage selon la fortune, et ne prêchent que patience et douceur quand ils ne sont pas les plus forts. Ainsi, j'appelle intolérant par principe tout homme qui s'imagine qu'on ne peut être homme de bien sans croire tout ce qu'il croit, et damne impitoyablement ceux qui ne pensent pas comme lui. En effet, les fidèles sont rarement d'humeur à laisser les réprouvés en paix dans ce monde; et un saint qui croit vivre avec des damnés anticipe volontiers sur le métier du diable : que, s'il y avait des incrédules intolérants qui voulussent forcer le peuple à ne rien croire, je ne les bannirais pas moins sévèrement que ceux qui veulent forcer à croire tout ce qui leur plaît.

Je voudrais donc qu'on eût, dans chaque État, un code moral ou une espèce de profession de foi civile qui contînt positivement les maximes sociales que chacun serait tenu d'admettre, et négativement les maximes anatiques qu'on serait tenu de rejeter, non comme impies, mais comme séditieuses. Ainsi, toute religion qui pourrait s'accorder avec le code serait admise; toute religion qui ne s'y accorderait pas serait proscrite; et chacun serait libre de n'en avoir point d'autre que le code même. Cet ouvrage fait avec soin serait, ce me semble, le livre le plus utile qui jamais ait été composé, et peut-être le seul nécessaire aux hommes. Voilà, monsieur, un sujet pour vous; je souhaiterais passionnément que vous voulussiez entreprendre cet ouvrage, et l'embellir de votre poésie, afin que chacun pouvant l'apprendre aisément, il portât dès l'enfance dans tous les cœurs ces sentiments de douceur et d'humanité qui brillent dans vos écrits, et qui manquèrent toujours aux dévots. Je vous exhorte à méditer ce projet qui doit plaire au moins à votre âme. Vous nous avez donné, dans votre poëme sur *la Religion naturelle*, le catéchisme de l'homme; donnez-nous maintenant dans celui que je vous propose le catéchisme du citoyen. C'est une matière à méditer longtemps, et peut-être à réserver pour le dernier de vos ouvrages, afin d'achever, par un bienfait au genre humain, la plus brillante carrière que jamais homme de lettres ait parcourue.

Je ne puis m'empêcher, monsieur, de remarquer à ce propos une opposition bien singulière entre vous et moi dans le sujet de cette lettre. Rassasié de gloire et désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance : bien sûr de l'immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'âme; et si le corps ou le cœur souffre, vous avez Tronchin pour médecin et pour ami; vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre; et moi, homme obscur, pauvre et tourmenté d'un mal sans remède, je médite avec plaisir dans ma retraite, et trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes? vous l'avez vous-même expliqué : vous jouissez; mais j'espère, et l'espérance embellit tout.

J'ai autant de peine à quitter cette ennuyeuse lettre que vous en aurez à l'achever; pardonnez-moi, grand homme, un zèle peut-être indiscret, mais qui ne s'épancherait pas avec vous si je vous estimais moins. A Dieu ne plaise que je veuille offenser celui de mes contemporains dont j'honore le plus les talents, et dont les écrits parlent le mieux à mon cœur! mais il

s'agit de la cause de la providence dont j'attends tout. Après avoir si longtemps puisé dans vos leçons des consolations et du courage, il m'est dur que vous m'ôtiez maintenant tout cela pour ne m'offrir qu'une espérance incertaine et vague, plutôt comme un palliatif actuel que comme un dédommagement à venir. Non, j'ai trop souffert en cette vie pour n'en pas attendre une autre. Toutes les subtilités de la métaphysique ne me feront pas douter un moment de l'immortalité de l'âme et d'une providence bienfaisante. Je la sens, je la crois, je la veux, je l'espère, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir; et ce sera de toutes les disputes que j'aurai soutenues la seule où mon intérêt ne sera pas oublié.

Je suis, avec respect, monsieur, etc.

3220. — A M. PIERRE ROUSSEAU [1].

Aux Délices, 20 août.

Il se passera plus de trois mois, monsieur, avant que les Cramer soient en état de donner l'*Histoire universelle* dont vous me parlez. J'y travaille autant que ma mauvaise santé me le permet, et, dès que l'ouvrage sera prêt à paraître, je tâcherai de faire ce que vous désirez de moi. Je voudrais être en état de vous donner, monsieur, des preuves plus solides de l'estime véritable et de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être.

3221. — A M. THIERIOT [2].

Aux Délices, 20 août.

Pourquoi donc cet honnête homme de La Beaumelle est-il à la Bastille? Il avait fait un si beau livre, et Mme Geoffrin le prônait tant!

J'ai entre les mains les *Annales politiques* de l'abbé de Saint-Pierre; c'est un fou sérieux, qui traite Louis XIV de grand enfant. Je crois que je trouverai dans ce manuscrit beaucoup plus à réfuter qu'à imiter. Il est probable qu'il sera bientôt imprimé.

Si vous voyez Lambert, mon ancien ami, je vous prie de lui dire que la tête lui tourne de réimprimer la détestable rapsodie de la prétendue *Histoire universelle* qu'on a donnée sous mon nom, et ce recueil encore plus mauvais de la *Guerre de 1741*.

Il prend bien mal son temps encore de réimprimer l'*Histoire du Siècle de Louis XIV*, lorsque je l'ai augmentée d'un grand tiers.

1. Bibliothèque royale de Bruxelles, manuscrit 11583.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

Il doit, pour son intérêt et pour son honneur, attendre que l'édition des Cramer, qui va depuis Charlemagne jusqu'à 1756, ait paru. Faites-lui entendre raison, si vous pouvez, je vous en conjure.

Nous avons ici d'Alembert et Patu; ce sont deux mérites différents. Patu va gagner ses pardons à Rome; si vous voulez en faire autant, passez par Genève. Je vous rendrai bientôt M. d'Alembert; c'est un des meilleurs philosophes de l'Europe, et, qui plus est, un des plus aimables.

J'avais déjà le projet du *Glossaire;* ce sera un livre nécessaire pour l'intelligence des auteurs français du moyen âge : je ne doute pas que M. de Sainte-Palaye ne trouve de grands secours dans les langues du Nord; on ne saurait s'en passer pour tous les vieux mots qui ne sont pas dérivés du latin.

Imprime-t-on ce drôle de corps de Cosnac, évêque de Valence?

On parle d'une tragédie nouvelle; mais vous n'êtes pas de ce tripot. Une vraie tragédie se joue à Stockholm, et il s'en prépare ailleurs. *Tu, Tityre, lentus in umbra,* et moi aussi. Je vous embrasse de tout mon cœur. Mes respects à Mme La Popelinière. *Quid novi? Vale.*

3222. — A M. TRONCHIN, DE LYON [1].

Des Délices, 21 août 1756.

On m'écrit de Paris qu'on parie à Londres, à bureau ouvert, vingt contre un que M. le maréchal de Richelieu sera mené prisonnier en Angleterre avant quatre mois, et celui qui me l'écrit a envoyé vingt guinées, à ce qu'il dit, pour en gagner quatre cents. Je parierais bien vingt contre un, mais il est encore plus doux de mettre un contre vingt. Si la chose est ainsi, faisons fortune aux dépens de l'Angleterre. Je veux bien parier cinquante louis pour M. de Richelieu, et compte ne rien hasarder. Je vous conseille d'en faire autant : cela vaut mieux que Cadix. Informez-vous, je vous prie, de cette folie anglaise, et punissons-la.

M. le docteur Tronchin continue ses miracles, mais il ne peut rien sur monsieur le conseiller votre frère. Ce n'est que dans sa famille qu'il ne fait point de prodiges, mais il y a des miracles impossibles. On dit des choses si extraordinaires du roi de Pologne et du roi de Suède; mais je ne les crois point. Il faut attendre le dénoûment de tout ceci. Quand le dernier des Autrichiens aura tué le dernier des Prussiens, cela n'empêcherait pas

1. *Revue suisse,* 1855, page 404.

qu'il fallût songer à ses petites affaires. Je n'ai besoin dans le moment présent que des secours de votre Esculape; paralytique d'une jambe, mordu à l'autre par mon singe[1], ne digérant point, et ayant souvent la fièvre, je suis un corps très-ridicule. Je vous écris comme je peux.

3223. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

Aux Délices, 23 août 1756.

Madame, l'*optimisme* et le *tout est bien* reçoivent, en Suède, de terribles échecs. On se bat sur mer, on se menace sur terre. Heureuse encore une fois la terre promise de Gotha, où l'on est tranquille et heureux sous les auspices de Votre Altesse sérénissime! Elle a donc lu les lettres de cette femme singulière, veuve d'un poëte burlesque et d'un grand roi, qui naquit protestante et qui contribua à la révocation de l'édit de Nantes, qui fut dévote et qui fit l'amour. Je ne sais, madame, si vous aurez trouvé beaucoup de lettres intéressantes.

A l'égard des *Mémoires* de La Beaumelle, c'est l'ouvrage d'un imposteur insensé qui a quelquefois de l'esprit, mais qui en a toujours mal à propos. Ses calomnies viennent de le faire enfermer à la Bastille pour la seconde fois: c'était un chien enragé qu'on ne pouvait plus laisser dans les rues. C'est une étrange fatalité que ce soit un pareil homme qui ait été cause de ce qu'on appelle mon malheur à la cour de Berlin. Pour moi, madame, je ne connais d'autre malheur que d'être loin de Votre Altesse sérénissime.

On est grand nouvelliste dans le pays que j'habite; on prétend qu'il y a, dans une partie de l'Allemagne, des orages prêts à crever. Heureusement ils sont loin de vos États. Je n'ose, madame, vous demander si Votre Altesse sérénissime pense qu'il y ait guerre cette année: il ne m'appartient pas de faire des questions; mais je sais que Votre Altesse sérénissime voit les choses d'un coup d'œil bien juste. Son opinion déciderait, en plus d'une conjoncture, de ce qu'on doit penser. Plus d'un

1. Voltaire avait donné le nom de *Luc* à un gros singe dangereux; pendant la guerre de Sept ans, le roi de Prusse n'était connu aux Délices que sous ce nom. Son singe qu'il chicanait, le mordit à la jambe: les domestiques étaient prêts à tuer le singe; Voltaire le sauva de leurs mains en s'imputant à lui-même la colère du singe. (*Note du conseiller Tronchin.*)

2. Éditeurs, Bavoux et François.

particulier est intéressé aux affaires générales; qu'elle me pardonne de lui en parler, et qu'elle daigne recevoir, avec sa bonté ordinaire, mon profond respect et mon inviolable attachement.

3224. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 23 août.

Dites-moi donc, madame, vous qui êtes sur les bords du Rhin, si notre chère Marie-Thérèse, impératrice-reine, dont la tête me tourne, prépare des efforts réels pour reprendre sa Silésie. Voilà un beau moment, et si elle le manque, elle n'y reviendra plus. Ne seriez-vous pas bien aise de voir deux femmes, deux impératrices[1], peloter un peu notre grand roi de Prusse, notre *Salomon du Nord?* Pour moi, dans ma douce retraite, au bord de mon lac, je ne sais aucune nouvelle; je n'apprends rien que par les gazettes. Elles me disent qu'on coupe des têtes[2] en Suède; mais elles ne me disent rien de cette reine Ulrique que j'ai vue si belle, pour qui j'ai fait autrefois des vers, et qui, sans vanité, en a fait aussi pour moi[3]. Je suis très-fâché qu'elle se soit brouillée si sérieusement avec son *parlement.* Le nôtre fait, dit-on, des remontrances pour une taxe sur les cartes, et brûle des mandements d'évêque. On vous envoie dans votre Alsace un confesseur, un martyr[4] de la *constitution,* que j'ai vu quelque temps fort amoureux, et dont sa maîtresse était aussi mécontente que ses créanciers. Les saints sont d'étranges gens.

Portez-vous bien, madame; faites du feu dès le mois de septembre. Traitez le climat du Rhin comme je traite celui du lac. Vivez avec une amie charmante. Souvenez-vous quelquefois de moi. Mme Denis et moi, nous vous présentons nos respects. Il est triste pour nous que ce soit de si loin.

3225. — A M. PALISSOT.

Aux Délices, 27 août 1756.

Tout malade que je suis, monsieur, il faut que je me donne la consolation de vous remercier de votre lettre; elle est très-

1. Celle de Russie (Élisabeth) était récemment intervenue dans l'alliance de l'Autriche et de la France.

2. Voyez plus haut, lettre 3214.

3. Voyez tome XXXVII, page 88.

4. Poncet de La Rivière, évêque de Troyes, avait été exilé à l'abbaye de Meurbarck, dans le fond de l'Alsace.

judicieuse, et je suis fort sensible à la confiance que vous me témoignez[1]. J'ai d'ailleurs un intérêt véritable à voir tous ces petits nuages dissipés. Je me regarde comme votre ami après votre pèlerinage. Je suis l'ami des personnes dont vous me parlez[2], et vous êtes tous dignes de vous aimer les uns les autres. J'ai eu dans ma vie quelques petites querelles littéraires, et j'ai toujours vu qu'elles m'avaient fait du mal. Quand il n'y aurait que la perte du temps, c'est beaucoup. On dit que vous employez votre loisir à faire des ouvrages qui me donnent une grande espérance et beaucoup d'impatience. Je parle souvent de vous avec M. Vernes. Pardonnez une si courte lettre à un malade.

3226. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU[3].

Aux Délices, 27 août.

Vraiment, monseigneur, je suis un plaisant homme pour venir faire ma cour à mon héros. Je suis dans mon lit, n'en pouvant plus, et j'ai une nièce qui se meurt : ce n'est pas votre protégée Denis, c'est sa sœur. Conservez votre santé : un général d'armée en a grand besoin, et probablement vous ne vous en tiendrez pas à la prise de Mahon. Vous donnez à M. le duc de Fronsac une éducation singulière ; je crois que peu de personnes de son espèce auront vu au même âge d'aussi grandes choses que lui. Je crois que ma chère Marie-Thérèse a bien envie de prendre ce temps-là pour reprendre, si elle peut, la Silésie. Nous attendons toujours des nouvelles consolantes de quelque petit commencement d'hostilités : le feu peut se mettre tout d'un coup aux quatre coins de l'Europe ; quel plaisir pour vous autres héros!

Je meurs de douleur de ne pas venir vous contempler tout rayonnant de gloire. Je me dépique en vous fourrant dans une grande diable d'*Histoire générale* que j'ai commencée par Charlemagne, et que je finis par vous. J'ai pris l'expédition de Mahon pour ma dernière époque. Cela me soulage dans mon état de malingre. Je fais mille vœux pour vous. Jouissez longtemps et gaiement de toute votre gloire, et conservez vos anciennes bontés pour votre ancien adorateur.

1. Palissot parlait, dans sa lettre, de tracasseries que lui avait fait susciter sa comédie du *Cercle, ou les Originaux*, et les attribuait au comte de Tressan.
2. Le comte de Tressan, le duc de Villars, Vernes.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

3227. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN [1].

Les dévotes sont toujours après leur directeur ; les gourmandes crient après un médecin quand elles ont mangé trop de jambon. Mon cher Esculape, vous êtes accoutumé aux faiblesses humaines : pardonnez à quatre ou cinq femmes compatissantes qui voulurent hier vous faire courir à heure indue pour une petite indigestion. Vous savez que ces bagatelles n'ont pas de suite dans les bons tempéraments.

Les deux nièces et l'oncle sont tous sous votre domination, et vous sont attachés comme on doit l'être.

3228. — A M. BERTRAND [2].

PREMIER PASTEUR, A BERNE.

Aux Délices, 3 septembre.

Mon cher philosophe, les Délices sont devenues un petit hôpital. J'ai une nièce très-malade, ce n'est pas Mme Denis. C'est une autre bonne parente, qui a fait le voyage de Paris à Genève pour son pauvre oncle le malingre. Je n'ai pas eu un jour de santé depuis que je vous ai vu ; il est vrai que malgré mes souffrances je me suis amusé à esquisser un essai de l'histoire générale jusqu'à nos jours. J'ai trouvé que les malheurs du prince Édouard, le voyage de l'amiral Anson autour du globe, la révolution de Gênes, la prise de Madras et la cruelle récompense donnée à La Bourdonnaie en le mettant trois ans à la Bastille; j'ai trouvé, dis-je, que tout cela pouvait fournir quelques réflexions philosophiques. Je n'écris l'histoire qu'autant qu'elle peut être utile à la raison et aux mœurs, et je néglige tous les faits, qui ne sont bons que dans les gazettes.

Il me semble que j'avais eu l'honneur de voir cette jeune Mme de Freudenreich que la mort vient d'enlever. Je suis sensiblement touché de tout ce qui regarde ceux qui portent ce nom. Je vais écrire à monsieur le banneret. Mme Denis vous fait mille compliments.

1. Nous croyons que ce billet sans date, édité par MM. de Cayrol et François, doit avoir place à cette époque ou être rejeté au mois de juin 1758. (G. A.)

2. *Six Lettres inédites de Voltaire*, broch. in-8° (sans lieu ni date) de M. Cl. Perroud.

Comptez, mon cher monsieur, sur la tendre et inviolable amitié de

VOLTAIRE.

3229. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 6 septembre.

Mon divin ange, vous n'avez point encore répondu au *Botoniate;* je vous crois un peu embarrassé avec la cour de Constantinople et avec l'auteur[1]. Il s'est senti animé par les réflexions que vous aviez eu la bonté de faire sur son ouvrage ; il a corrigé sa pièce plus facilement que je n'en puis faire une ; il vous l'a envoyée, tirez-vous de là comme vous pourrez. Mon cher ange, j'aime à voir des conseillers faire des tragédies. Je ne peux pas vous faire la même galanterie que ce bon M. Tronchin ; je vous écris au chevet du lit de Mme de Fontaine, qui est très-malade, et que l'autre Tronchin aura bien de la peine à tirer d'affaire. Je ne me porte guère mieux qu'elle. Ç'aurait été un beau coup d'aller à Lyon voir le maréchal de Richelieu, et entendre Mlle Clairon ; mais nous donnons la préférence à Tronchin sur les autres grands personnages du siècle. C'est bien dommage d'être malade dans une si belle saison et dans un aussi beau séjour ; la seule situation de mon petit ermitage devrait rendre la santé.

Je ne peux guère, mon cher ange, vous parler de mes amusements de théâtre, au milieu des inquiétudes que Mme de Fontaine me donne, et des continuelles souffrances qui me persécutent ; *altri tempi, altre cure.* Je m'intéresse encore moins à tout ce qui se passe sur ce pauvre globe, depuis Stockholm, où l'on coupe des têtes, jusqu'à Paris, où l'on fait des remontrances et de très-mauvais vers. Je ne m'intéresse qu'à vous et à vos anges. Mme Denis vous fait les plus tendres compliments. Adieu, mon cher et respectable ami ; je serais bien affligé de mourir sans vous embrasser. Vous êtes tout ce que je regrette.

1. Le conseiller Tronchin.

3230. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 6 septembre.

Je ne conçois pas trop comment mon *héros*, environné, tout du long de la route, d'affaires, de feux de joie, de fusées, de bals, de comédies, de cris de joie, de battements de mains, de femmes, de filles, daigne encore trouver le temps de donner une lettre à Florian[1] pour moi. Je vous remercie tendrement, monseigneur. Soyez bien persuadé que je serais venu vous faire ma cour à Lyon ; mais je crains pour la vie d'une de mes nièces. Tronchin sera un grand médecin s'il la tire d'affaire.

Quand vous pourrez m'envoyer quelque petit détail de votre belle expédition de Mahon, je vous serai vraiment très-obligé ; mais à présent je ne fais qu'un tableau général des grands événements, et je ne peins qu'à coups de brosse. Puisque j'avais commencé une *Histoire générale*, il a fallu la finir ; et, dans cette histoire, ce qui fait le plus d'honneur à la nation, y est marqué en peu de mots[2]. Je dis que vous avez sauvé Gênes, que vous avez contribué plus que personne au gain de la bataille de Fontenoy. Je parle de l'assaut de Berg-op-Zoom, pour mettre au-dessus de cette entreprise l'assaut général que vous avez donné à des ouvrages bien moins entamés que ceux de Berg-op-Zoom ; tout cela sans affectation, sans avoir l'air de vouloir parler de vous, et comme conduit par la force des événements. J'aurai eu du moins le plaisir de finir une *Histoire générale* par vous.

Il est venu, dans mon trou des Délices, un petit garçon haut comme Ragotin, nommé Dufour, qui a fait un petit divertissement à Lyon en votre honneur et gloire. Il dit que c'est vous qui me l'avez adressé, qu'il va à Paris, qu'il veut être votre secrétaire, qu'il faut que je lui donne une lettre pour vous. Je lui donnerai donc cette lettre, qui contiendra que le porteur est le petit Dufour, et vous ferez du petit Dufour tout ce qu'il vous plaira ; mais je serai fort surpris si le petit Dufour peut vous aborder. On dit qu'un abbé[3] va à Vienne. J'espère qu'il bénira l'aigle à deux têtes, et qu'il maudira celui qui n'en a qu'une.

Les ermites suisses vous présentent leurs tendres respects.

1. Le marquis de Florian.
2. Voyez la lettre à Richelieu, du 4 février 1757.
3. L'abbé de Bernis.

3231. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 10 septembre.

Mon ancien ami, je vous assure que Tronchin est un grand homme ; il vient encore de ressusciter Mme de Fontaine. Esculape ne ressuscitait les gens qu'une fois ; et ceux qui se sont mêlés de rendre la vie aux morts ne se sont jamais avisés de donner une seconde représentation sur le même sujet. Tronchin en sait plus qu'eux ; je voudrais qu'il pût un peu gouverner Mme de La Popelinière, car je sais qu'elle a besoin de lui, et plus qu'elle ne pense ; mais je ne voudrais pas qu'elle nous enlevât notre Esculape ; je voudrais qu'elle le vînt trouver. Vous seriez du voyage ; comptez que c'est une chose à faire.

Vous devez savoir à présent, vous autres Parisiens, que le *Salomon du Nord* s'est emparé de Leipsick. Je ne sais si c'est là un chapitre de *Machiavel* ou de l'*Anti-Machiavel*, si c'est d'accord avec la cour de Dresde, ou malgré elle ;

. . . . . ea cura quie*tum*
Non me sollicitat [1]. . . . . .

Je songe à faire mûrir des muscats et des pêches ; je me promène dans des allées de fleurs de mon invention, et je prends peu d'intérêt aux affaires des Vandales et des Misniens.

Je vous suis très-obligé des rogatons du Pont-Neuf, et des belles pièces suédoises. Il y a un mois que j'avais ce monument suédois de liberté [2] et de fermeté.

Ce n'est pas là une brochure ordinaire. Seriez-vous homme à procurer à ma très-petite bibliothèque quelques livres dont je vous enverrai la note? Vous seriez bien aimable. Je crois que Lambert se mordra les pouces de m'avoir réimprimé ; dix volumes sont durs à la vente. Dieu le bénisse, et ceux qui liront mes sottises! Pour moi, je voudrais les oublier.

Farewell, my old friend; I am sick.

1. Virg. *Æn.*, lib. IV, v. 379.

2. Le parti des *Bonnets* et celui des *Chapeaux*, en Suède, s'entendaient alors sur un point : c'était de restreindre la prérogative royale, vainement défendue par le baron de Horn.

3232. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[1].

Aux Délices, 12 septembre.

J'écris quand je peux, mon cher monsieur ; je dérobe ce petit moment à mes alarmes et à mes souffrances pour vous remercier de votre souvenir. J'ai chez moi une nièce qui a été longtemps entre la vie et la mort[2]. Je ne suis guère mieux. Ainsi tenez-moi compte avec votre bonté ordinaire de mon triste laconisme. J'avais conseillé à M. de La Marche de venir voir Tronchin, quoique Tronchin ne me guérisse pas.

J'ai pour voisin le président de Brosses[3] ; c'est un homme qui paraît très-instruit. Mais je ne peux profiter d'un si bon voisinage. Je peux à peine vous mander que je vous suis tendrement attaché.

Le malade V.

3233. — A M. J.-J. ROUSSEAU.

Aux Délices, 12 septembre [4].

Mon cher philosophe, nous pouvons, vous et moi, dans les intervalles de nos maux, raisonner en vers et en prose ; mais, dans le moment présent, vous me pardonnerez de laisser là toutes ces discussions philosophiques[5], qui ne sont que des amusements. Votre lettre est très-belle ; mais j'ai chez moi une de mes nièces qui, depuis trois semaines, est dans un assez grand danger ; je suis garde-malade, et très-malade moi-même. J'attendrai que je me porte mieux, et que ma nièce soit guérie, pour oser penser avec vous. M. Tronchin m'a dit que vous vien-

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. Mme de Fontaine.

3. Ceci paraît marquer le commencement des rapports de Voltaire avec de Brosses. Ils sont plus caractérisés dans une lettre de ce dernier à M. de Ruffey, en date du 14 octobre 1756.

« Je n'ai guère pu profiter, écrivait-il, de l'agréable voisinage de Voltaire, n'ayant passé qu'une soirée à mon aise avec lui, Tronchin, Jalabert et d'Alembert, l'encyclopédiste, qui s'y trouva. Nous nous ajournâmes à un grand dîner pour le surlendemain. Mais, l'une de ses nièces étant tombée malade à l'extrémité, la partie ne put avoir lieu. Elle a toujours été fort mal, de sorte que je n'ai vu l'oncle que deux autres fois depuis, et assez succinctement. »

4. C'est d'après M. Clogenson que je date cette lettre du 12 septembre ; avant lui, elle était datée du 21. (B.)

5. Voyez la lettre de J.-J. Rousseau, n° 3219.

driez enfin dans votre patrie. M. d'Alembert vous dira quelle vie philosophique on mène dans ma petite retraite. Elle mériterait le nom qu'elle porte si elle pouvait vous posséder quelquefois. On dit que vous haïssez le séjour des villes ; j'ai cela de commun avec vous. Je voudrais vous ressembler en tant de choses que cette conformité pût vous déterminer à venir nous voir. L'état où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage.

Comptez que, de tous ceux qui vous ont lu, personne ne vous estime plus que moi, malgré mes mauvaises plaisanteries[1] ; et que, de tous ceux qui vous verront, personne n'est plus disposé à vous aimer tendrement.

Je commence par supprimer toute cérémonie.

3234. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 13 septembre [2]...

Priez bien Dieu, madame, avec votre chère amie, Mme de Brumath, pour notre Marie-Thérèse ; et si vous avez des nouvelles d'Allemagne, daignez m'en faire part. Notre *Salomon du Nord* vient de faire un tour de maître Gonin ; nous verrons quelles en seront les suites.

On dit que la France envoie vingt-quatre mille hommes à cette belle Thérèse, sous le commandement du comte d'Estrées, et que cette noble impératrice confie trois de ses places en Flandre à la bonne foi du roi. Les Hollandais n'auront plus pour barrière que leurs canaux et leurs fromages. Ne seriez-vous pas bien aise de voir *Salomon* à Vienne, à la cour de la reine de Saba? Je suis bien étonné qu'on m'attribue le compliment à la *Chèvre*[3] ; c'est une pièce faite du temps du cardinal de Richelieu. Je ne suis point au fond de mon *village*, comme le dit le compliment ; et il s'en faut beaucoup que j'aie à me plaindre de cette *Chèvre*.

Je n'ai à me plaindre que de *Salomon;* mais j'oublie tous les rois dans ma retraite, où je me souviens toujours de vous.

1. Lettre 3000.

2. Cette lettre, toujours mise au 13 août, ne peut être que du mois de septembre, puisque Voltaire y fait allusion à l'entrée soudaine de Frédéric en Saxe, et que ce coup se fit le 29 août. (G. A.)

3. Il s'agit de quatorze vers de Maynard qu'on attribuait à Voltaire, et qu'on appliquait au comte d'Argenson, surnommé *la Chèvre*. Voyez tome XIV, au *Catalogue des écrivains du Siècle de Louis XIV*, l'article MAYNARD.

J'ai chez moi une de mes nièces qui se meurt. Je me meurs toujours aussi ; mais je vous aime de tout mon cœur.

3235. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 13 septembre.

Mon cher ange, vous vous êtes tiré d'affaire très-courageusement avec notre conseiller d'État. Cet *Apollon*-Tronchin n'aurait pas réussi à Paris comme l'*Esculape*-Tronchin. Notre Esculape nous gouverne à présent ; il y a un mois que la pauvre Mme de Fontaine est entre ses mains. Je ne sais qui est le plus malade d'elle ou de moi ; nous avons besoin l'un et l'autre de patience et de courage. Mme Denis espère que vingt-quatre mille Français passeront bientôt par Francfort ; elle leur recommandera un certain M. Freytag, agent du *Salomon du Nord*, lequel s'avise quelquefois de faire mettre des soldats, avec la baïonnette au bout du fusil, dans la chambre des dames. Je voudrais que M. le maréchal de Richelieu commandât cette armée. Puisque les Français ont battu les Anglais, ils pourront bien déranger les rangs des Vandales. Avez-vous vu le vainqueur de Mahon dans sa gloire? S'est-il montré aux spectacles? A-t-il été claqué comme Mlle Clairon ? On dit que Mme de Graffigny va donner une comédie grecque[1], où l'on pleurera beaucoup plus qu'à *Cénie*. Je m'intéresse de tout mon cœur à son succès ; mais des tragédies bourgeoises, en prose, annoncent un peu le complément de la décadence.

On dit que Marie-Thérèse est actuellement l'idole de Paris, et que toute la jeunesse veut actuellement s'aller battre pour elle en Bohême. Il peut résulter de là quelque sujet de tragédie. Je ne me soucie pas que la scène soit bien ensanglantée, pourvu que le bon M. Freytag soit pendu. On attend, dans peu de jours, la décision de cette grande affaire. On ne sait encore s'il y aura paix ou guerre. Le *Salomon du Nord* a couru si vite que la reine de Saba pourrait bien s'arrêter. La paix vaut encore mieux que la vengeance. Adieu, mon cher et respectable ami ; portez-vous mieux que moi, et aimez-moi.

1. *La Fille d'Aristide.*

3236. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Aux Délices, 14 septembre 1756.

Madame, voilà une de ces occasions où il aurait fallu, à la tête de l'électorat de Saxe, quelque héros de la branche aînée, qui eût la grandeur de vos sentiments et la sagesse de votre esprit. Je me flatte, au moins, que si la guerre s'allume, l'heureuse tranquillité dont jouissent les États de Votre Altesse sérénissime ne sera point troublée. Qui sait à présent, madame, sur quelle tête cet orage crèvera? Je suis comme les Russes qui, lorsqu'on leur demande si leur autocratrice ira à la promenade, répondent : « Il n'y a que Dieu et saint Nicolas qui le sachent. » On a déjà donné les ordres, en France, pour assembler environ vingt mille hommes auprès de Metz. Mais c'est une démarche prudente, qui n'annonce pas encore l'effusion du sang humain.

Quelque chose qui arrive, il est probable que nous autres, bons Suisses, nous serons toujours tranquilles. Tout indifférents que nous paraissons, nous sommes curieux, et nous attendons le dénoûment avec impatience. Mais, parmi tant d'agitations, mes vœux les plus ardents sont pour la prospérité de Votre Altesse sérénissime et de son auguste famille. Je me flatte qu'elle jouit d'une santé parfaite; je la souhaite à la grande maîtresse des cœurs, et je me mets à vos pieds, madame, avec le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable.

3237. — A M. THIERIOT[2].

Aux Délices, 17 septembre.

Mon ancien ami, tout le monde fait des sottises. Les frères Cramer en ont fait une très-ridicule; je leur ai lavé leur tête genevoise. Ce sont gens de mérite; mais ils ne connaissent point Paris.

J'apprends que Mme de La Popelinière est guérie radicalement par M. Castera. Cela est-il vrai? Je la prie de croire que je m'y intéresse véritablement.

Mme de Fontaine est très-mal : M. Tronchin aura bien de la peine à la tirer d'affaire. Je serais inconsolable de la perdre.

Quid novi de *Salomon* et de la reine de Saba?

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

Mes respects à Mme de Graffigny; mes compliments de ce qu'elle donne une sœur à *Cénie*. Je suis bien loin de rimer pour un théâtre que je ne verrai plus.

3238. — A M. PICTET,

PROFESSEUR.

J'ai lu ce morceau du jésuite Castel[1], descendant de Garasse en droite ligne; disant des injures d'un ton assez comique. Il est le cynique des jésuites, comme ce pauvre *citoyen* est le cynique des philosophes. Mais Rousseau n'a jamais dit d'injures à personne, et il écrit beaucoup mieux que Castel: voilà deux grands avantages.

3239. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 20 septembre.

Mon divin ange, après des Chinoises vous voulez des Africaines[2]; mais il y aurait beaucoup à travailler pour rendre les côtes de Tunis et d'Alger dignes du pays de Confucius. Vous vous imaginez peut-être que, dans mes Délices, je jouis de tout le loisir nécessaire pour recueillir ma pauvre âme; je n'ai pas un moment à moi. La longue maladie de Mme de Fontaine et mes souffrances prennent au moins la moitié de la journée; le reste du jour est nécessairement donné aux processions de curieux qui viennent de Lyon, de Genève, de Savoie, de Suisse, et même de Paris. Il vient presque tous les jours sept ou huit personnes dîner chez moi; voyez le temps qui me reste pour des tragédies. Cependant si vous voulez avoir *l'Africaine* telle qu'elle est à peu près, en changeant les noms, je pourrais bien vous l'envoyer, et vous jugeriez si elle est plus présentable que *le Botoniate*[3]. Il faudrait, je crois, changer les noms, pour ne pas révolter les Dumesnil et les Gaussin; mais il faudrait encore plus changer les choses.

1. Castel (Louis-Bertrand), que Voltaire a traité de *Zoïle* après l'avoir appelé *Euclide*, né à Montpellier en 1688, est mort le 11 janvier 1757. Il avait publié, au commencement de 1756, *l'Homme moral opposé à l'homme physique de M. R**** (Rousseau), *lettres philosophiques où l'on réfute le déisme du jour*. Si, comme je le présume, c'est de cet ouvrage que parle Voltaire, sa lettre peut être antérieure à septembre. (B.)

2. *Zulime*.

3. Du conseiller Tronchin.

Le roi de Prusse est plus expéditif que moi. Il se propose de tout finir au mois d'octobre, de forcer l'auguste Marie-Thérèse de retirer ses troupes, de faire signe à l'autocratrice de toutes les Russies de ne pas faire avancer ses Russes, et de retourner faire jouer à Berlin un opéra[1] qu'il a déjà commencé. Ses soldats, en ce cas, reviendront gros et gras de la Saxe, où ils ont bu et mangé comme des affamés.

Mon cher ange, quelle est donc votre idée avec le vainqueur de Mahon? Il faut d'abord que ces frères Cramer impriment les sottises de l'univers en sept volumes; et ces sottises pourront encore scandaliser bien des sots. Il faut, en attendant, que je reste dans ma très-jolie, très-paisible, et très-libre retraite. M. le comte de Gramont[2], qui est ici à la suite de Tronchin, disait hier, en voyant ma terrasse, mes jardins, mes entours, qu'il ne concevait pas comment on en pouvait sortir. Je n'en sortirais, mon divin ange, que pour venir passer quelques mois d'hiver auprès de vous. Je n'ai pas un pouce de terre en France; j'ai fait des dépenses immenses à mes ermitages sur les bords de mon lac; je suis dans un âge et d'une santé à ne me plus transplanter. Je vous répète que je ne regrette que vous, mon cher et respectable ami. Les deux nièces vous font les plus tendres compliments.

3240. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 1er octobre.

Mon très-aimable ange, tout mon temps se partage entre les douleurs de Mme de Fontaine et les miennes. Je n'en ai pas pour rendre notre *Africaine* digne de vos bontés. Songez que,

pour *ce changement*
Vous ne donnez qu'un jour, qu'une heure, qu'un moment[3]!

Il me faut une année. Vous briseriez le roseau fêlé, si vous donniez actuellement un ouvrage si imparfait. Le succès des *magots de la Chine* est encore une raison pour ne rien hasarder de médiocre. Promettez à Mlle Clairon pour l'année prochaine, et soyez sûr, mon cher ange, que je tiendrai votre parole. Je ne sais si

1. Celui de *Mérope*.
2. Nommé brigadier des armées du roi en 1747.
3. Racine, *Andromaque*, acte IV, scène III.

je me trompe, mais je crois que le vainqueur de Mahon gouvernera les comédiens en 1757 [1]; alors vous aurez beau jeu. Attendez, je vous en conjure, ce temps favorable. J'espère que notre *Zulime* paraîtra alors *avec tous ses appas*, et n'en parlera point. Il y a des choses essentielles à faire. C'est une maison dans laquelle il n'y a encore qu'un assez bel appartement. J'avoue que Mlle Clairon serait honnêtement logée, mais le reste serait au galetas. Laissez-moi, je vous en supplie, travailler à rendre la maison supportable. Je serai bientôt débarrassé de cette *Histoire générale* à laquelle je ne peux suffire. Un fardeau de plus me tuerait, dans le triste état où je suis. Enfin je vous conjure, par l'amitié que vous avez pour moi, et qui fait la consolation de ma vie, de ne rien précipiter. Je vous aurai autant d'obligation de cette précaution nécessaire que je vous en ai de vos démarches auprès de mon *héros*. Je reconnais bien la bonté de votre cœur à tout ce que vous faites; mais vous pouvez compter beaucoup plus sur *Zulime* que je ne dois me flatter sur les choses [2] dont vous me parlez à la fin de votre lettre. Il n'y a pas d'apparence, mon cher et respectable ami, que les rancuniers perdent leur rancune. Je ne prévois pas d'ailleurs que je puisse, à mon âge, quitter une retraite dont je ne peux me défaire, et qui est devenue nécessaire à ma situation et à ma santé; mais je ne veux avoir d'autre idée que celle de pouvoir encore vous embrasser, avant de finir ma vie douloureuse.

Mme de Fontaine est mieux aujourd'hui. Les deux sœurs et l'oncle se disputent à qui vous aimera davantage; mais il faut qu'on me cède.

Il court un nouveau manifeste du *Salomon du Nord;* il est fort long; vous en jugerez. Il paraît qu'on ne peut guère se conduire plus hardiment dans des circonstances plus délicates.

On me mande que votre archevêque [3] fait un tour dans le pays d'Astrée et de Céladon; il en reviendra avec les mœurs douces du grand druide Adamas [4].

1. Richelieu, premier gentilhomme de la chambre, fut effectivement *d'année* en 1757.

2. D'Argental et Richelieu songeaient alors, mais bien inutilement, à faire revenir l'auteur de *la Henriade* à Paris.

3. Christophe de Beaumont, d'abord exilé à Conflans, sa maison de plaisance, fut ensuite relégué momentanément au château de la Roque et à la Trappe. (CL.)

4. On lit *Atamas* dans les éditions de Kehl : l'édition de M. Renouard porte *Adamas,* vrai nom d'un prince des Druides dans l'*Astrée*. La Fontaine a dit dans son *Cas de conscience :*

Le grand druide Adamas.

Adieu ; on ne peut être plus pénétré que je le suis de la constance généreuse de votre amitié. Vous sentez qu'il est nécessaire à mon être de vous revoir encore ; mais je le souhaite bien plus que je ne l'espère.

3241. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 6 octobre.

Je ne vous écris pas si souvent, monseigneur, que quand vous preniez Minorque. J'imagine toujours qu'on a encore plus d'affaires à la cour qu'à l'armée. Les riens prennent quelquefois plus de temps que des assauts ; et d'ailleurs il ne faut pas vexer d'ennui les *héros qu'on aime*[1].

Un Anglais me maude qu'on veut dresser dans Londres une statue à Blakeney[2]. J'ai répondu qu'apparemment on mettrait cette statue dans votre temple.

Vous avez vu sans doute le dernier manifeste du *Salomon du Nord*. Ce *Salomon* est prolixe ; mais on peut se donner carrière à la tête de cent mille hommes.

La reine de Saba ne répond point, mais elle agit. Je voudrais que vous commandassiez une armée dans ces circonstances, et que *Salomon* apprît par vous à connaître une nation qu'il ne connaît point du tout.

Voici les nouvelles que je reçus hier ; si elles sont vraies, mon *Salomon* sera un peu embarrassé. Il m'a proposé, il y a quatre mois, de le venir voir ; il m'a offert biens et dignités ; je sais qu'elles sont transitoires ; je les ai refusées. Le roi ne s'en soucie guère ; mais je voudrais qu'il pût en être informé. Le Suisse Voltaire et la Suissesse Denis sont toujours pénétrés pour vous d'amour et de respect.

3242. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 6 octobre.

Si je ne me mourais pas d'un vilain rhumatisme, madame, je crois que je mourrais de joie des nouvelles que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Mais sont-elles bien vraies ? Si vous en avez la confirmation, achevez mes plaisirs.

1. Voyez le dernier vers de la lettre 3205.
2. Voyez une des notes sur la lettre 3215.

Vous avez bien raison de détester le style d'un polisson[1] qui veut faire le plaisant, et parler en homme de cour des princes et des femmes dont il n'a jamais vu l'antichambre. Il y a encore une raison de mépriser son livre : c'est que, d'un bout à l'autre, il contient un tissu de mensonges ou de contes traînés dans les rues. Il est très-bien à la Bastille, pour quelques impostures punissables ; notre chère Marie-Thérèse y est pour quelque chose[2]. Si Marie-Thérèse est victorieuse, comme je l'espère, et si je suis en vie, ce que je n'espère guère, vous pourriez bien encore revoir à l'île Jard votre ancien courtisan, qui vous sera attaché jusqu'au dernier soupir de sa vie. Mille respects à votre digne amie.

3243. — A M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, 9 octobre.

Nous avons été sur le point, mon cher philosophe universel, de savoir, Mme de Fontaine et moi, ce que devient l'âme quand son confrère est passé. Nous espérons rester encore quelque temps dans notre ignorance. Toutes nos petites Délices vous font les plus tendres compliments. Les ridicules de Conflans[3] et l'aventure de Pirna[4] feront une assez bonne figure un jour dans l'histoire ; mais ce n'est pas là mon affaire, Dieu m'en préserve ! Je suis assez embarrassé du passé sans me mêler encore du présent. Si vous avez quelques articles de l'*Encyclopédie* à me donner, ayez la bonté de vous y prendre un peu à l'avance. Un malade n'est pas toujours le maître de ses moments. Je tâcherai de vous servir mieux que je n'ai fait. Je suis bien mécontent de l'article *Histoire*. J'avais envie de faire voir quel est le style convenable à une histoire générale, celui que demande une histoire particulière, celui que des mémoires exigent. J'aurais voulu faire voir combien Thoiras l'emporte sur Daniel, et Clarendon sur le cardinal de Retz. Il eût été utile de montrer qu'il n'est pas permis à un compilateur[5] des mémoires des autres de s'exprimer comme un contemporain ; que celui qui ne donne les faits que de la

1. La Beaumelle.

2. Dans ses *Mémoires de Mme de Maintenon* (livre XIII, chap. 1er), La Beaumelle dit que la cour de Vienne était *soupçonnée de réparer par ses empoisonneurs les fautes de ses ministres*. (B.)

3. Voyez tome XV, page 383; et XVI, 88.

4. Pirna, longtemps bloquée par les Prussiens, se rendit à discrétion à la fin de la campagne de 1756.

5. Allusion aux *Mémoires* compilés par La Beaumelle.

seconde main n'a pas le droit de s'exprimer comme celui qui rapporte ce qu'il a vu et ce qu'il a fait; que c'est un ridicule, et non une beauté, de vouloir peindre avec toutes leurs nuances les portraits des gens qu'on n'a point connus; enfin il y avait cent choses utiles à dire, qu'on n'a point dites encore; mais j'étais pressé et j'étais malade, j'étais accablé de cette maudite *Histoire générale*[1] que vous connaissez. Je vous demande pardon de vous avoir si mal servi. S'il était temps, je pourrais vous donner quelque chose de mieux; mais, ne pouvant répondre d'un jour de santé, je ne peux répondre d'un jour de travail. Je ne connais point le *Dictionnaire*[2]; je n'ai point souscrit. Je courais le monde quand vous avez commencé; je l'achèterai quand il sera fini. Mais je fais réflexion qu'alors je serai mort; ainsi je vous prie de proposer à Briasson[3] de m'envoyer les volumes imprimés; je lui donnerai une lettre de change sur mon notaire.

Ce qu'on m'a dit des articles de la théologie et de la métaphysique me serre le cœur. Il est bien cruel d'imprimer le contraire de ce qu'on pense.

Je suis encore fâché qu'on fasse des dissertations, qu'on donne des opinions particulières pour des vérités reconnues. Je voudrais partout la définition et l'origine du mot, avec des exemples.

Pardon, je suis un bavard qui dit ce qu'il aurait dû faire, et qui n'a rien fait qui vaille. Si on met votre nom dans un dictionnaire, il faudra vous définir le plus aimable des hommes. C'est ainsi que pense le Suisse V.

3244. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 10 octobre.

Souvenez-vous, mon *héros*, que, dans votre ambassade à Vienne, vous fûtes le premier qui assurâtes que l'union des maisons de France et d'Autriche était nécessaire, et que c'était un moyen infaillible de renfermer les Anglais dans leur île, les Hollandais dans leurs canaux, le duc de Savoie dans ses montagnes, et de tenir enfin la balance de l'Europe.

1. Voyez tome XI, l'Avertissement de Beuchot en tête de l'*Essai sur les Mœurs*.
2. *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts, et Métiers;* voyez la note, tome XXIV, page 132.
3. Libraire à qui est adressée plus haut la lettre 3119.

L'événement doit enfin vous justifier. C'est une belle époque pour un historien que cette union, si elle est durable.

Voici ce que m'écrit une grande princesse[1], plus intéressée qu'une autre aux affaires présentes par son nom et par ses États : « La manière dont le roi de Prusse en use avec ses voisins excite l'indignation générale. Il n'y aura plus de sûreté depuis le Weser jusqu'à la mer Baltique. Le corps germanique a intérêt que cette puissance soit très-réprimée. Un empereur serait moins à craindre, car nous espérons que la France maintiendra toujours les droits des princes. »

On me mande de Vienne qu'on y est très-embarrassé ; apparemment qu'on ne compte pas trop sur la promptitude et l'affection des Russes.

Il ne m'appartient pas de fourrer mon nez dans toutes ces grandes affaires; mais je pourrais bien vous certifier que l'homme[2] dont on se plaint n'a jamais été attaché à la France, et vous pourriez assurer Mme de Pompadour qu'en son particulier elle n'a pas sujet de se louer de lui. Je sais que l'impératrice a parlé, il y a un mois, avec beaucoup d'éloge de Mme de Pompadour[3]; elle ne serait peut-être pas fâchée d'en être instruite par vous, et, comme vous aimez à dire des choses agréables, vous ne manquerez peut-être pas cette occasion.

Si j'osais un moment parler de moi, je vous dirais que je n'ai jamais conçu comment on[4] avait de l'humeur contre moi de mes coquetteries avec le roi de Prusse. Si on savait qu'il m'a baisé un jour la main, toute maigre qu'elle est, pour me faire rester chez lui, on me pardonnerait de m'être laissé faire; et si on savait que, cette année, on m'a offert carte blanche, on avouerait que je suis un philosophe guéri de ma passion.

J'ai, je vous l'avoue, la petite vanité de désirer que deux personnes[5] le sachent ; et ce n'est pas une vanité, mais une délicatesse de mon cœur, de désirer que ces deux personnes le sachent par vous. Qui connaît mieux que vous le temps et la manière de placer les choses? Mais j'abuse de vos bontés et de votre patience. Agréez le tendre respect du Suisse.

Je vous demande pardon du mauvais bulletin de Cologne que

1. Probablement la duchesse de Saxe-Gotha.

2. Frédéric, que la cour de Versailles et quelques Parisiens comparaient alors à Mandrin; voyez ci-après, page 127.

3. Marie-Thérèse écrivit à Mme de Pompadour.

4. Louis XV et la Pompadour

5. Encore Louis XV et la Pompadour

je vous envoyai dernièrement; on forge des nouvelles dans ce pays-là.

3245. — POUR M. ET MADAME DE MONTPÉROUX, ET POUR EUX SEULS [1].

Sous même toit vivre avec ce qu'on aime
Est un plaisir digne des gens de bien;
Votre amitié des deux parts est extrême,
Juste, éprouvée; allez, ne craignez rien
Du temps qui fuit, ni de l'hymen lui-même.

3246. — A M. TRONCHIN, DE LYON [2].

Délices, 14, octobre.

[3] Quand le dernier des Autrichiens aurait tué le dernier des Prussiens, cela n'empêcherait pas qu'il ne fallût songer à ses petites affaires. Je n'ai besoin, dans le moment présent, que des secours de notre Esculape; paralytique d'une jambe, mordu de l'autre par mon singe, ne digérant point et ayant souvent la fièvre, je suis un corps très-ridicule : je vous écris comme je peux.

J'ai lu, monsieur, la discussion. Tout ce que je comprends, c'est que nos plénipotentiaires au traité d'Utrecht ne connaissent pas trop l'Acadie, et cela n'arrive que trop souvent. Il faudrait que l'auteur de la discussion eût eu la bonté de faire graver une carte. Mais les cartes seront toujours embrouillées, et les Français ont la mine de perdre à ce jeu, puisqu'ils jouent avec leur pauvre Canada contre quatre cents lieues d'un très-beau pays; mais ils ne perdront pas grand'chose.

3247. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 14 octobre.

Si Mme de La Popelinière n'est pas guérie cet hiver, il faut que son mari lui donne un beau viatique pour aller trouver *Esculape*-Tronchin au printemps. Dieu lit dans les cœurs, et

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. Cet alinéa termine, dans la *Revue suisse*, une lettre adressée à Tronchin de Lyon, le 21 août 1756, que nous avons donnée sous le n° 3222.

Tronchin dans les corps. Il a ressuscité deux fois ma nièce de Fontaine ; il a guéri une gangrène de vieillard. Mme de Muy[1], qui est arrivée mourante à Genève il y a trois mois, a des joues, et vient chez moi coiffée en pyramide. Il me fait vivre. *Venite ad me, omnes qui laboratis*[2]. Ce sont là de vrais miracles, mais ils sont aussi rares que les faux ont été communs. Je me flatte que Mme de La Popelinière sera du petit nombre des élus.

Pendant que Tronchin conserve la vie à trois ou quatre personnes, on en tue vingt mille en Bohême. Je ne sais pas encore le détail de la grande bataille[3]. Les relations sont différentes. Il paraît vraisemblable que notre *Salomon* est vainqueur. Heureux qui vit tranquille sur le bord de son lac, loin du trône et loin de l'envie !

Mettez-moi à part, je vous prie, un *Derham*[4] et les *Mémoires*[5] de Philippe V. Je vous demanderai d'autres livres à mesure que les besoins viendront, et vous enverrez la cargaison par la diligence, afin de n'en pas faire à deux fois. Je suis très-sensible au soin que vous avez la bonté de prendre.

Vous me parlez de vers qu'on m'attribuait ; n'est-ce pas une petite pièce qui finit ainsi :

Votre bonheur serait égal au mien[6] ?

Ils ont plus de cent ans, et ils ont été faits pour le cardinal de Richelieu.

Je ne suis pas fâché d'être loin du centre des faux bruits et des tracasseries. J'ose encore espérer qu'il y a des hommes plus puissants que moi qui seront moins heureux que moi.

En vous remerciant, mon ancien ami, de m'avoir procuré le plaisir de pouvoir être auprès de notre docteur le commissionnaire d'une personne[7] dont je voudrais rendre la vie longue et heureuse.

Si vous avez des nouvelles,

Candidus imperti . . . . . .

Vale, amice.

1. Née Hennin-Liétard, mariée, en 1744, au marquis de Muy, nommé lieutenant général en 1748 : morte en 1764.
2. Matthieu, XI, 28.
3. Gagnée à Lowositz, le 1er octobre, par Frédéric. II.
4. Voyez tome XXVIII, page 217.
5. *Mémoires pour servir à l'Histoire d'Espagne, sous le règne de Philippe V*, rédigés en espagnol par le marquis de Saint-Philippe, traduits, selon Barbier, par de Maudave ; 1756, quatre volumes in-12.
6. Vers de Maynard ; voyez tome XIV, page 103.
7. Mme de La Popelinière.

3248. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [1].

Aux Délices, 22 octobre.

Madame, il ne reste à moi, pauvre perclus, que la liberté de la main droite pour remercier Votre Altesse sérénissime. Je connais tous les manifestes du roi de Prusse. Le meilleur, à ce qu'on dit, est une bataille gagnée au commencement du mois, vers les frontières de la Bohême. Voilà déjà environ vingt mille hommes morts pour cette querelle, dans laquelle aucun d'eux n'avait la moindre part. C'est encore un des agréments du meilleur des mondes possibles. Quelles misères, et quelles horreurs! La meilleure de toutes les demeures possibles est certainement celle de Gotha, et je sais bien quelle est la meilleure des princesses possibles.

Conservez, madame, la paix de vos États, comme vous conservez celle de l'âme. Je suis toujours dans cet ermitage si précieux pour moi, puisqu'il a été habité par un prince dont le souvenir m'est si cher. Je crois ses frères déjà en état de faire goûter à leur mère le plaisir de voir leurs progrès. Je serai attaché pour jamais à cette auguste famille. Je m'intéresse bien plus à Gotha qu'à Pirna [2].

Je supplie la grande maîtresse des cœurs de répondre de mes sentiments et de mon profond respect pour Votre Altesse sérénissime.

3249. — A M. TRONCHIN, DE LYON [3].

Délices, 25 octobre.

Vous savez qu'on prétend que le roi de Pologne a échappé [4] à ce diable de *Salomon du Nord :* il y a des temps où c'est un grand bonheur de sortir de chez soi. On ajoute que les housards de Nadasti vont droit à Berlin par le plus court ; mais on n'est encore bien informé de rien, pas même de la bataille du 1er.

Voilà un premier acte de tragédie embrouillé et sanglant ; toute la pièce sera dans ce goût. J'aime mieux votre théâtre de Lyon.

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Où les Saxons capitulèrent le 17 octobre.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.
4. Il se retira en Pologne.

3250. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 25 octobre.

J'ai toujours mon rhumatisme, madame, et, de plus, j'ai été mordu par mon singe le jour de la nouvelle, vraie ou fausse, de la défaite de votre armée. Je suis au lit comme un des blessés. Pardonnez-moi de ne vous pas écrire de ma main. Je me porterai certainement mieux quand vous m'apprendrez que vos amis les serviteurs de Marie ont fait un petit tour vers Berlin. Nous nous flattons au moins que le roi de Pologne est hors de danger et hors de chez lui. Il est bien triste que ce qui pût lui arriver de mieux fût de sortir de ses États. Il y a des gens qui prétendent qu'il va en Pologne armer la Pospolite[1] en sa faveur; mais la Pospolite fait rarement des efforts pour ses souverains, et leur fournit aussi peu de troupes que d'argent. Si vous avez quelques nouvelles, madame, daignez en faire part aux solitaires des Délices. Vous savez que les bords du Rhin sont plus près du théâtre des événements que les paisibles bords de notre lac; nous ne sommes encore bien informés d'aucun détail. Cela est triste pour ceux qui s'intéressent à Marie, et assurément, personne ne lui est plus attaché que moi depuis trois ans[2]. Mais je vous le suis bien davantage, madame, et depuis plus longtemps. Mille tendres respects aux deux dignes amies.

3251. — A M. TRONCHIN, DE LYON[3].

Délices, 30 octobre.

Ce qu'on dit du désastre du roi de Pologne commence à me faire croire que le *Salomon du Nord* finira par avoir raison. On prétend qu'il a dit : « J'ai un projet; s'il réussit, je suis le maître de l'Europe; sinon, je m'en..... » Et moi aussi, et j'aime mieux ma solitude que toutes les cours. Laissons les héros s'égorger et vivons tranquilles. J'ai chez moi M. le duc de Villars, que j'ai engagé à venir consulter le docteur pour une sciatique, et il se

1. Réunion générale de la noblesse polonaise pour aller à la guerre; mais son service n'était pas obligatoire plus de six semaines, ni à plus de quatre lieues hors des frontières. (B.)

2. C'est-à-dire depuis le mois de juin 1753, époque où Voltaire, opprimé à Francfort, n'avait pas inutilement imploré la protection de la cour de Vienne. (CL.)

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

trouve que je suis affublé moi-même d'une sciatique plus violente que la sienne.

P. S. Je ne sais point de détails des fourches caudines du roi de Pologne : s'il a fait un traité, je tiens tout fini ; s'il ne l'a pas fait, je crois la guerre générale.

3252. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 1er novembre.

Je n'ai point eu de cesse, mon *héros*, que je n'aie fait venir dans mon ermitage M. le duc de Villars, de son trône de Provence[1], pour le faire guérir par Tronchin d'un léger rhumatisme; et moi, j'en ai un goutteux, horrible, universel, que Tronchin ne guérit point, et qui m'a empêché de vous écrire. Quel plaisir m'a fait ce gouverneur des oliviers, quand il m'a parlé de vos lauriers et de l'idolâtrie qu'on a pour vous sur toutes les côtes!

Je vous avais envoyé de très-fausses nouvelles que je venais de recevoir de Strasbourg. J'en reçois de Vienne qui ne sont que trop vraies. On y est dans un chagrin de dépit et de consternation extrême. Il est certain que l'impératrice hasardait tout pour délivrer le roi de Pologne. M. de Brown avait fait passer douze mille hommes par des chemins qui n'ont jamais été pratiqués que par des chèvres; il avait envoyé son fils au roi de Pologne. Ce prince n'avait qu'à jeter un pont sur l'Elbe, et venir à lui. Il promit pour le 9, puis pour le 10, le 12, le 13, et enfin il a fait son malheureux traité[2] des fourches caudines. Les Anglais et les guinées ont persuadé, dit-on, ses ministres.

On mande de Fontainebleau qu'on a prié le ministre[3] du roi de Prusse de s'en retourner. Je n'ose le croire ; je ne crois rien, et j'espère peu. On prétend que le roi de Prusse mêle actuellement les piques de la phalange macédonienne à sa cavalerie. Ce sont les mêmes piques dont mes compatriotes les Suisses se sont servis longtemps. Je ne suis pas du métier, mais je crois qu'il y a une arme, une machine bien plus sûre, bien plus redoutable ; elle faisait autrefois gagner sûrement des batailles. J'ai dit mon secret à un officier[4], ne croyant pas lui dire une chose impor-

1. Le duc de Villars était gouverneur de Provence.
2. La capitulation de l'armée saxonne, du 15 octobre 1756.
3. Le baron de Kniphausen.
4. Le marquis de Florian ; voyez la lettre du 31 mai 1757.

tante, et n'imaginant pas qu'il pût sortir de ma tête un avis dont on pût faire usage dans ce beau métier de détruire l'espèce humaine. Il a pris la chose sérieusement. Il m'a demandé un modèle; il l'a porté à M. d'Argenson. On l'exécute à présent en petit; ce sera un fort joli engin. On le montrera au roi. Si cela réussit, il y aura de quoi étouffer de rire que ce soit moi qui sois l'auteur de cette machine destructive. Je voudrais que vous commandassiez l'armée, et que vous tuassiez force Prussiens avec mon petit secret.

J'ai eu la vanité de souhaiter qu'on sût mes nobles refus à votre cour. J'aurais celle d'aller à Vienne, si j'étais jeune et ingambe, et si je n'étais pas dans mes Délices avec votre servante; mais je suis un rêveur paralytique, et je mourrai de douleur de ne pouvoir vous faire ma cour avant de mourir. Je n'ai de libre que la main droite; je m'en sers comme je peux pour renouveler mon très-tendre respect à mon *héros*, qui daignera me conserver son souvenir.

3253. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 1er novembre.

Mon très-cher ange, il y a longtemps que je ne vous ai parlé du *tripot*[1]. M. le duc de Villars est venu de Provence dans mon ermitage, et il a insisté sur *Zulime* comme vous-même. Je l'avais engagé à venir se faire guérir, par le grand Tronchin, d'un petit rhumatisme que le soleil de Marseille et d'Aix n'avait pu fondre. A peine est-il arrivé que j'ai été pris d'un rhumatisme général sur tout mon pauvre corps, et notre Tronchin n'y peut rien. Il me reste une main pour vous écrire ; mais il n'y a pas chez moi une goutte de sang poétique qui ne soit figée. Heureusement nous avons du temps devant nous. Vous savez comment s'est terminée la pièce de Pirna[2], par des sifflets. Il a rendu enfin le livre de *Poésie*[3] ; le voilà libre, sans armée et sans argent. On est désespéré à Vienne. Le diable de *Salomon* l'emporte et l'emportera. S'il est toujours heureux et plein de gloire, je serai justifié de mon ancien goût pour lui ; s'il est battu, je serai vengé.

1. Voltaire désignait ainsi la Comédie française en particulier, et quelquefois aussi ce qui concernait le théâtre en général.

2. Voyez une des notes de la lettre 3243.

3. Voltaire, parlant des revers du roi de Prusse, dit qu'il a rendu enfin le livre de poésie, par allusion aux mauvais traitements que Freytag avait fait essuyer à Voltaire sous prétexte de ravoir l'*œuvre de poésie*.

J'espère que vous verrez bientôt Mme de Fontaine, qui a été sur le point de mourir aux Délices pour avoir abusé de la santé que Tronchin lui avait rendue, et pour avoir été gourmande. M. le maréchal de Richelieu me mande que ce qui paraît faisable à votre amitié et à la bonté de votre cœur ne l'est guère à la prévention. Je m'en suis toujours douté, et je crois connaître le terrain. Il faut que votre archevêque reste à Conflans, et moi aux Délices ; chacun doit remplir sa vocation. La mienne sera de vous aimer, et de vous regretter jusqu'à mon dernier moment.

On me mande qu'il y a une édition infâme de *la Pucelle*[1], que cet honnête homme de La Beaumelle avait fait imprimer, et qu'on débite dans Paris ; mais heureusement les *mandements* font plus de bruit que les *Pucelles*.

Vous ne m'avez jamais parlé de l'état de M. de La Marche. Je voulais qu'il vînt se mettre entre les mains de Tronchin, mais on dit qu'il est dans un état à ne se mettre entre les mains de personne. O pauvre nature humaine ! à quoi tiennent nos cervelles, notre vie, notre bonheur ! Portez-vous bien, vous, Mme d'Argental, et tous les anges ; et conservez-moi une amitié qui embellit mes Délices, qui me console de tout, et qui seule peut me rendre quelque génie.

3254. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

Aux Délices, près de Genève, 2 novembre.

Madame, Votre Altesse sérénissime daigne m'envoyer le détail des malheurs qui environnent vos frontières. Ils ne pénètrent point jusqu'à vos États, et c'est une grande consolation. Qui sait même si la fortune, qui change si souvent la face de la terre, ne pourrait pas amener les choses au point que la branche aînée[3] reprît les droits dont Charles-Quint l'a dépouillée autrefois ? Je ne souhaite de mal à personne ; mais il m'est permis de souhaiter du bien à l'héroïne à laquelle je suis si attaché. Mais, probablement, tout se bornera à du sang répandu dans les gorges de la Bohême, et à de l'argent pris dans la Saxe. On dit que les Saxons payent au soldat prussien sept groschen par jour et un richdaller à chaque officier. Il faut fournir encore toutes les provisions, qui sont immenses ; et, quelque ordre que le roi de Prusse mette

1. Il est douteux que La Beaumelle ait été l'éditeur de *la Pucelle*. (B.)
2. Éditeurs, Bavoux et François.
3. De Saxe.

dans les finances de l'électorat, cet État sera ruiné pour longtemps.

Il paraît bien difficile que l'impératrice-reine soit longtemps en état de soutenir la guerre contre la Prusse, l'Angleterre, la Hesse, etc. Sur quel prétexte, d'ailleurs, la ferait-elle après le traité du roi de Prusse avec la Saxe? Elle n'aura plus l'électeur de Saxe à secourir ; elle ne pourra manifester le dessein secret de reprendre la Silésie ; elle n'est pas assez riche pour soudoyer une armée de Russes. Il se peut donc faire qu'on ait la paix cet hiver, et c'est assurément ce qu'on doit désirer. Mais il se peut aussi que l'opiniâtreté fasse durer les malheurs du genre humain. Très-souvent une guerre continue, par cela seul qu'elle a été commencée. Il faut s'attendre à tout ; mais je ne serai point surpris si le roi de Prusse fait et donne un opéra au mois de janvier dans Berlin, après avoir donné une bataille en Bohême au mois de septembre.

Que je voudrais être dans votre cour, madame! que je voudrais être aux pieds de Votre Altesse sérénissime! Mais il y a une nièce qui gouverne ma vieillesse, et qui ne veut plus passer par Francfort.

Je suis bien inquiet sur la santé de la grande maîtresse des cœurs : le ciel conserve la vôtre, madame, et celle de votre auguste famille! Agréez mon profond respect et ma reconnaissance.

3255. — A M. TRONCHIN, DE LYON [1].

Délices, 6 novembre.

Les Anglais enchériront le sucre ; il sera cher à Leipsick ; mais les bottes y seront à bon marché, si on vend la garde-robe du comte de Brühl [2]. On dit que les Russes avancent ; mais je n'ai ni foi, ni espérance en eux. Ils n'ont point d'intérêt à la question, et on n'a pas de quoi les payer. *Interim* Salomon rit ; attendons.

P. S. N'avez-vous pas ri des réponses du roi de Prusse aux articles de la capitulation des fourches caudines? Il se moque de l'univers, et s'en moquera. Il fera sa paix dans un mois, et ira faire jouer dans Berlin un opéra de sa façon.

On dit le pape mourant [3] ; c'est dommage. Si tous ses prédé-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Voyez la lettre du 9 novembre à la duchesse de Saxe-Gotha (n° 3257).
3. Benoît XIV.

cesseurs lui eussent ressemblé, il n'y eût point eu de guerres de religion dans le monde.

Qui aurait dit qu'un marquis de Brandebourg aurait renvoyé d'un seul coup un roi de Pologne sur la Vistule, et fait douze mille mendiants sur le Rhône[1]?

3256. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 9 novembre.

Eh bien! madame, est-il vrai que ces Russes, ces Tartares marchent? Pourquoi donc les Francs, les Gaulois, ne marchent-ils pas? Est-il vrai que le primat de Pologne a dit à la diète que son roi était *empêché*, et que la diète s'est séparée sur-le-champ? Il faut avoir la tête tournée pour vouloir régner sur ces gens-là. On bafoue leur roi, on pille sa maison, on le fait prisonnier, on lui donne à manger par une chatière, et les Polonais vont boire chacun chez soi. M. le comte d'Estrées vous a-t-il donné quelques espérances de redresser tant de torts? Mon Dieu! que je m'intéresse à cette bagarre! Votre cœur et le mien ont pris parti. Je suis fâché d'être si loin du théâtre où cette grande tragédie se joue. On sèche en attendant des nouvelles. M. de Broglie et M. de Valori[2] reviennent-ils? Le roi de Pologne est-il en sûreté? a-t-il un lit? est-il à Kœnigstein? est-il à Varsovie? Le comte de Brühl s'est-il sauvé? M. de Brown a-t-il livré un nouveau combat? Tâchez donc, madame, d'avoir des nouvelles d'Allemagne. Daignez m'en faire part. Il me paraît que *Salomon*-MANDRIN[3] est le maître en Saxe comme à Berlin. L'Angleterre fera des efforts pour lui. Le nord de l'Allemagne lui fournira des soldats. Il y aura deux cent mille hommes de part et d'autre. Cette belle affaire n'est pas prête à finir.

Que dites-vous de *Salomon*, qui, étant à Dresde, dans le palais du roi de Pologne, se montrait à la fenêtre, ayant à ses côtés deux gros ministres luthériens? Le peuple criait : *Vivat!* Ah! le saint roi!

On m'a promis une singulière pièce[4]; mais oserais-je vous l'envoyer? On craint son ombre en pareil cas.

1. La guerre de Saxe nuisait beaucoup à la fabrique de Lyon.

2. Le marquis de Valori, auquel est adressée la lettre 1717.

3. Allusion aux chansons qui coururent les rues de Versailles et de Paris à cette époque, et dans lesquelles Frédéric était appelé Mandrin.

4. C'est la pièce de vers qui commence ainsi (Voyez tome X.) :

O Salomon du Nord, etc.

Il fait un vent du nord qui me tue. Calfeutrons-nous bien, madame; point de vent coulis. Mille tendres respects à vous, madame, et à votre amie.

3257. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [1].

Aux Délices, près de Genève, 9 novembre.

Madame, madame, madame, la pièce que Votre Altesse sérénissime m'envoie est terrible! Il est difficile d'y répliquer; il est plus difficile encore de répliquer à cent cinquante mille hommes. Le jugement de ce grand procès est entre les mains du Dieu des armées. Qui sait si un jour la branche aînée...? Je me tais, madame, je me borne toujours à faire des vœux pour votre auguste personne. Je ne sais point où est le roi de Pologne; j'ignore ce qu'est devenu le comte de Brühl[2] avec ses trois cents paires de bottes et ses trois cents perruques. On prétend que les Russes marchent. Vos États auront donc, au printemps prochain, trois ou quatre cent mille meurtriers dans leur voisinage! Puissent Gotha et Altembourg être comme la toison de Gédéon, qui était sèche quand il pleuvait autour d'elle!

Cette guerre n'a pas la mine de finir sitôt. Aurait-on jamais pensé que l'Autriche, la France et la Russie, marcheraient contre un prince de l'Empire? Dieu seul sait ce qui arrivera. Le comte d'Estrées et l'intendant de l'armée de France doivent déjà être à Vienne. Ah! sans ma nièce, je serais à Gotha, je serais à vos pieds, et, de ce beau rivage, je contemplerais les tempêtes; j'apprendrais de la bouche de Votre Altesse sérénissime ce qu'on doit penser de ces grands événements. On dit que M. de Broglie et M. de Valori retournent à Paris, et qu'on enverra à leur place quatre-vingt mille ambassadeurs. Et c'est une querelle de Canada qui ébranle ainsi l'Europe! Ah! que ce meilleur des mondes possibles est aussi le plus fou! Mais il faut aimer un monde dont Votre Altesse sérénissime est l'ornement.

Daignez, madame, agréer mon profond respect.

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. Le comte de Brühl, premier ministre et favori d'Auguste III, électeur de Saxe, était célèbre dans toute l'Europe par son extravagante somptuosité. Frédéric disait de lui : « C'est l'homme de ce siècle qui a le plus d'habits, de montres, de dentelles, de perruques, de bottes, de souliers et de pantoufles. » Tout cela fut la proie du vainqueur de Pirna. (A. F.)

3258. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 10 novembre.

La vie est un songe, mon ancien ami ; Mme de La Popelinière vient donc de finir le sien [1] ; je rêve encore un peu, mais je suis bientôt à bout. Notre grand Tronchin aurait guéri votre amie ; il a rendu la santé à Mme de Fontaine, mais il n'en a pas fait autant à son oncle ; je suis perclus, pour le présent, de la moitié du corps. J'ai engagé M. le duc de Villars à venir se faire guérir ici d'un petit rhumatisme ; nous l'avons crevé de truites et de gelinottes. Il s'en est retourné dans sa province avec la santé d'un athlète. Il n'en est pas de même de votre ancien ami : Je ne suis plus qu'une ombre paralytique. Il est triste de s'en aller pour jamais chacun de son côté, sans se revoir.

Si l'envie vous prend de faire un pèlerinage pour votre santé et de venir prendre des lettres de vie signées *Tronchin*, je vous hébergerai dans mon château de Gaillardin [2], aux Délices, ou à Monrion ; je vous voiturerai, je vous crèverai. Qu'allez-vous devenir à présent ? Logerez-vous chez la fille [3] du comte de Rochester, ou chez M. de La Popelinière, ou chez les moines de Saint-Victor ?

Envoyez-moi toujours *Philippe V* [4] et le bonhomme *Derham* ; joignez-y ce qu'il vous plaira de curieux. Je ne sais actuellement quels livres vous demander. Je suis si malade que je ne peux plus guère lire, et je fais plus de cas d'une prise de rhubarbe que de *l'Énéide*. Je ne crois pas même avoir la force de lire les excommunications de votre archevêque, ni les solécismes de la Sorbonne ; on dit qu'elle a mis *supplicaturi*, pour *supplicaturos* ; mais qu'ils soient *ridiculi* ou *ridiculos*, cela ne m'importe guère.

Mandez-moi quels beaux legs Mme de La Popelinière vous a laissés, et quelle belle nouvelle action son mari a faite.

Si vous m'envoyez une cargaison de livres, adressez-la par la diligence *à M. Robert Tronchin, banquier à Lyon*. Adieu, bonsoir, je n'en peux plus. En vérité, il faudrait revoir ses vieux amis. N'avez-vous pas par hasard soixante ans, et moi soixante-deux ? Allons, allons.

1. Elle mourut vers le commencement de novembre 1756.
2. Gaillardin (supposé en Brie) est le lieu de la scène des *Vacances*, comédie de Dancourt.
3. La comtesse de Sandwich.
4. Voyez la lettre 3247.

3259. — A M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, où nous voudrions bien vous tenir,
13 novembre.

Mon cher maître, je serai bientôt hors d'état de mettre des points et des virgules à votre grand trésor des connaissances humaines. Je tâcherai pourtant, avant de rejoindre l'*archimage Yebor*[1] et ses confrères, de remplir la tâche que vous vouliez me donner.

Voici *Froid* et une petite queue à *Français* par un *a*, *Galant* et *Garant*[2]; le reste viendra si je suis en vie.

Je suis bien loin de penser qu'il faille s'en tenir aux définitions et aux exemples; mais je maintiens qu'il en faut partout, et que c'est l'essence de tout dictionnaire utile. J'ai vu par hasard quelques articles de ceux qui se font, comme moi, les garçons de cette grande boutique : ce sont pour la plupart des dissertations sans méthode. On vient d'imprimer dans un journal l'article *Femme*[3], qu'on tourne horriblement en ridicule. Je ne peux croire que vous ayez souffert un tel article dans un ouvrage si sérieux : *Chloé presse du genou un petit-maître, et chiffonne les dentelles d'un autre.* Il semble que cet article soit fait par le laquais de Gil-Blas.

J'ai vu *Enthousiasme*, qui est meilleur; mais on n'a que faire d'un si long discours pour savoir que l'enthousiasme doit être gouverné par la raison. Le lecteur veut savoir d'où vient ce mot, pourquoi les anciens le consacrèrent à la divination, à la poésie, à l'éloquence, au zèle de la superstition; le lecteur veut des exemples de ce transport secret de l'âme appelé enthousiasme; ensuite il est permis de dire que la raison, qui préside à tout, doit aussi conduire ce transport. Enfin je ne voudrais dans votre *Dictionnaire* que vérité et méthode. Je ne me soucie pas qu'on me donne son avis particulier sur la comédie, je veux qu'on m'en apprenne la naissance et les progrès chez chaque nation : voilà ce qui plaît, voilà ce qui instruit. On ne lit point ces petites déclamations dans lesquelles un auteur ne donne que ses propres idées, qui ne sont qu'un sujet de dispute. C'est le malheur de presque tous les littérateurs d'aujourd'hui. Pour moi, je tremble toutes les fois que je vous présente un article. Il n'y en a point qui ne

1. Boyer, mort en 1755.
2. Voyez ces articles dans le *Dictionnaire philosophique*.
3. Cet article est de Desmahis.

demande le précis d'une grande érudition. Je suis sans livres, je suis malade, je vous sers comme je peux. Jetez au feu ce qui vous déplaira.

Pendant la guerre des parlements et des évêques[1], les gens raisonnables ont beau jeu, et vous aurez le loisir de farcir l'*Encyclopédie* de vérités qu'on n'eût pas osé dire il y a vingt ans. Quand les pédants se battent, les philosophes triomphent.

S'il est temps encore de souscrire, j'enverrai à Briasson l'argent qu'il faut; je ne veux pas de son livre[2] autrement. Mme Denis vous fait les plus tendres compliments; je vous en accable. Je suis fâché que le philosophe Duclos ait imaginé que j'ai autrefois donné une préférence à un prêtre sur lui; j'en étais bien loin, et il s'est bien trompé. Adieu; achevez le plus grand ouvrage du monde.

3260. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[3].

Aux Délices, près de Genève, 14 novembre.

Madame, j'eus hier l'honneur d'écrire à Votre Altesse sérénissime, par un Anglais nommé M. Keat, qui se propose de voir, en Allemagne, ce qu'il y a de plus digne d'un être pensant, et par conséquent de vous faire sa cour. Mais ne sachant pas trop quand il partira, je ne veux pas laisser arriver l'année 1757 sans renouveler à Votre Altesse sérénissime, à monseigneur le duc et à toute votre auguste maison, les respectueux sentiments qui m'attachent pour jamais à elle. Je me flatte que les princes vos enfants vous donneront toujours de plus en plus, madame, des sujets de consolation et de joie. Puisse la grande maîtresse des cœurs jouir d'une santé qui tienne de l'égalité de son âme! La vôtre, madame, aura peut-être de quoi s'exercer au milieu des orages qui semblent prêts à fondre de tous côtés dans le voisinage de ses États. Je me flatte qu'elle n'aura à faire usage que de son humanité et de sa compassion pour ses voisins, et que ses propres États seront à l'abri. C'est tout ce que peut dire un solitaire qui voit de loin toutes ces tempêtes. La Saxe paraît bien malheureuse, mais aussi la patrie que Votre Altesse sérénissime gouverne paraît jusqu'à présent bien fortunée; c'est à quoi je m'intéresse le plus. Mais de quel prix peuvent être à vos yeux les sentiments d'un ermite inutile?

1. Voyez tome XV, page 376; et XVI, 85.
2. L'*Encyclopédie*.
3. Éditeurs, Bavoux et François.

Il n'y a que votre bonté qui puisse leur en donner. Conservez cette bonté, madame, à un serviteur attaché à Votre Altesse sérénissime avec le plus profond respect.

3261. — A M. LEKAIN.

Aux Délices, 20 novembre 1756.

Votre souvenir m'est bien agréable, mon cher monsieur; un malade n'est pas trop exact à répondre; mais je n'en suis pas moins sensible à vos succès, et à ce qui vous regarde. On a dû porter chez vous, depuis longtemps, l'exemplaire dont vous parlez. Il n'y a pas d'apparence que je puisse hasarder encore de nouveaux ouvrages pour votre théâtre: il vient un temps où l'on ne doit songer qu'à la retraite. Nous serions charmés, Mme Denis et moi, de vous voir encore dans mon ermitage, que vous trouveriez assez embelli. Il faudrait que monseigneur de Villars vous engageât à faire un voyage à Marseille; la troupe aurait grand besoin de vos leçons, et il serait fort utile que les bons acteurs de Paris allassent tous les ans inspirer le bon goût en province. Nous vous faisons mille compliments, Mme Denis et moi. V.

3262. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 23 novembre.

Ah! madame, je ne compte pas sur les Russes; qui les payerait? Mais s'ils veulent se payer par leurs mains, ce seront de chers barbares. Dieu aide et bénisse Marie-Thérèse! Mais je vois contre elle, au printemps, cent cinquante mille court-vêtus de Prussiens, traînant après eux les Saxons pour leur faire la cuisine; je vois les Hanovriens, les Hessois, et des guinées. Il fallait avoir mieux pris ses mesures; toutefois j'espère encore en la Providence. Le dernier mémoire de *Salomon*, avec pièces justificatives[1], en impose beaucoup; il faut lui opposer des succès; les raisons ne donnent pas un pouce de terrain. On m'a envoyé bien des papiers; tous sont inutiles. Vivons doucement. Prions Dieu pour Marie, vous, votre amie, et moi. Si vous savez quelque chose, souvenez-vous de l'ermite qui vous est attaché jusqu'au tombeau.

1. C'est le comte de Hertzberg, né en 1725, mort en 1795, qui est auteur du *Mémoire raisonné sur la conduite des cours de Vienne et de Saxe, et sur leurs desseins dangereux contre le roi de Prusse, avec les pièces originales et justificatives qui en fournissent les preuves;* 1756, in-4°.

3263. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 28 novembre.

Je suis persuadé, mon ancien ami, que vous ne serez pas privé du petit legs que vous a fait Mme de La Popelinière[1]. Son mari, qui en avait usé si généreusement avec elle, en usera de même avec vous. Il aime à faire des choses nobles. Je compterais autant sur son caractère que sur son billet. Je n'ose vous prier d'ajouter au petit paquet de livres que vous m'envoyez cette infâme édition de *la Pucelle* qu'on dit faite par La Beaumelle et par d'Arnaud[2]. Je ne devrais pas infecter mon cabinet de ces horreurs; mais il faut tout voir. Je me flatte que les honnêtes gens ne m'imputeront pas de telles indignités. En vérité, il faudrait faire un exemple de ceux qui en imposent ainsi au public, et qui répandent le scandale sous le nom d'autrui.

On me parle encore de je ne sais quels vers[3] qui courent contre le roi de Prusse. Ceux qui me soupçonnent me connaissent bien mal. C'est le comble de la lâcheté d'écrire contre un prince à qui on a appartenu.

Je vous fais mon compliment de quitter vos moines[4]. Il n'y a que leur bibliothèque de bonne; et vous avez à deux pas celle du roi, qui est meilleure.

Mes respects à Mme de Sandwich; je crois qu'elle n'est pas fâchée des humiliations que les whigs essuient. La France joue à présent un beau rôle dans l'Europe. On sent encore mieux cette gloire dans les pays étrangers qu'à Paris. On entend la voix libre des nations : elles parlent toutes avec respect, jusqu'aux Anglais mêmes; il leur manquait d'être humbles.

Adieu; la goutte et la calomnie me tracassent. Je vous embrasse.

3264. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 28 novembre.

Comment voulez-vous, mon cher ange, que je fasse des *Zulime* et des chevaleries, quand les calomnies de Paris viennent me

1. Cette dame avait légué un diamant à Thieriot.
2. Voltaire a reconnu son erreur quant à d'Arnaud; voyez lettre 3272.
3. La pièce : *O Salomon du Nord.*
4. Ceux de l'abbaye Saint-Victor.

glacer dans mes Alpes ? Cette infâme édition que La Beaumelle et d'Arnaud avaient, dit-on, faite de concert, n'a que trop de cours. Je vois les personnes à qui je suis le plus attaché, attaquées indignement sous mon nom. Mme de Pompadour y est outragée d'une manière infâme : et comment encore se justifier de ces horreurs ? comment écrire à Mme de Pompadour une lettre qui ferait rougir et celui qui l'écrirait et celle qui la recevrait ? On parle aussi de vers sanglants contre le roi de Prusse, que la même malignité m'impute[1]. Je vous avoue que je succombe sous tant de coups redoublés. Le corps ne s'en porte pas mieux, et l'esprit se flétrit par la douleur. S'il me restait quelque génie, pourrais-je mettre à travailler un temps qu'il faut employer continuellement à détruire l'imposture ? Je n'ai plus ni santé, ni consolation, ni espérance ; et je n'éprouve, au bout de ma carrière, que le repentir d'avoir consacré aux belles-lettres une vie qu'elles ont rendue malheureuse. Si je m'étais contenté de les aimer en secret, si j'avais toujours vécu avec vous, j'aurais été heureux ; mais je me suis livré au public, et je suis loin de vous : cela est horrible.

3265. — A M. PIERRE ROUSSEAU,

A LIÈGE.

Aux Délices, 28 novembre.

J'ai vu dans votre journal de novembre, monsieur, des vers qu'on m'attribue ; ils commencent ainsi :

C'est par ces vers, enfants de mon loisir,
Que j'égayais les soucis du vieil âge ;
O don du ciel, etc.[2].

Sans examiner si ces vers sont bons ou mauvais, je peux vous jurer, monsieur, que non-seulement je n'en suis pas l'auteur, mais que je regarderais comme une démence bien condamnable à mon âge des plaisanteries qui ont pu m'amuser il y a trente ans. Ceux qui achèvent ainsi sous mon nom des ouvrages si peu décents sont assurément plus coupables que je ne le serais d'en faire mon occupation. Je ne me reconnais dans aucune des éditions qui ont paru du petit poëme dont vous me parlez. J'ai en-

1. Voyez la lettre 3256.

2. Ces vers sont l'épilogue de l'édition de 1756 ; ils sont maintenant placés avec les variantes du XXIe chant.

core vu dans vos précédents journaux une prétendue lettre de moi à M. le maréchal de Richelieu, où il est dit qu'on a perdu le Pinde : je n'ai jamais écrit cette lettre. Plus j'estime votre journal, qui ne me paraît fait que pour la vérité, et plus je crois de mon devoir de vous la faire connaître.

Je reçois dans ce moment une lettre de M. de Caussade, datée de Liége. Il me parle d'un projet d'abréger et de rectifier les *Mémoires de Mme de Maintenon*. Tout ce que je peux répondre, c'est qu'il n'y a dans ces Mémoires que des choses triviales, entièrement défigurées, ou des anecdotes entièrement fausses. On peut s'en convaincre par les dates seules des événements. Ces sortes d'ouvages excitent d'abord la curiosité, et tombent ensuite dans un éternel oubli.

Je fais mes compliments à M. de Caussade, et j'ai l'honneur d'être, etc.

3206. — A M. D'ALEMBERT.

29 novembre.

J'envoie, mon cher maître, au bureau qui instruit le genre humain, *Gazette*, *Généreux*, *Genre de style*, *Gens de lettres*, *Gloire et Glorieux*, *Grand et Grandeur*, *Goût*, *Grâce*, et *Grave*[1].

Je m'aperçois toujours combien il est difficile d'être court et plein, de discerner les nuances, de ne rien dire de trop et de ne rien omettre. Permettez-moi de ne traiter ni *Généalogie* ni *Guerre littéraire ;* j'ai de l'aversion pour la vanité des généalogies : je n'en crois pas quatre d'avérées, avant la fin du XIIIe siècle, et je ne suis pas assez savant pour concilier les deux généalogies absolument différentes de notre divin Sauveur[2].

A l'égard des *Guerres littéraires*, je crois que cet article, consacré au ridicule, ferait peut-être un mauvais effet à côté de l'horreur des véritables guerres. Il conviendrait mieux au mot *Littéraire*, sous le nom de *Disputes littéraires*, car, en ce cas, le mot guerre est impropre, et n'est qu'une plaisanterie.

Je me suis pressé de vous envoyer les autres articles, afin que vous eussiez le temps de commander *Généalogie* à quelqu'un de vos ouvriers. On a encore mis ce maudit article *Femme* dans la *Gazette littéraire* de Genève, et on l'a tourné en ridicule tant qu'on a pu. Au nom de Dieu, empêchez vos garçons de faire ainsi les

1. Voyez ces articles dans le *Dictionnaire philosophique*.
2. Voyez saint Mathieu, ch. I, et saint Luc, ch. III.

mauvais plaisants : croyez que cela fait grand tort à l'ouvrage. On se plaint généralement de la longueur des dissertations ; on veut de la méthode, des vérités, des définitions, des exemples. On souhaiterait que chaque article fût traité comme ceux qui ont été maniés par vous et par M. Diderot.

Ce qui regarde les belles-lettres et la morale est d'autant plus difficile à faire que tout le monde en est juge, et que les matières paraissent plus aisées ; c'est là surtout que la prolixité dégoûte le lecteur.

Voudra-t-on lire dans un dictionnaire ce qu'on ne lirait pas dans une brochure détachée ? J'ai fait ce que j'ai pu pour n'être point long ; mais je vous répète que je crains toujours de faire mal, quand je songe que c'est pour vous que je travaille. J'ai tâché d'être vrai ; c'est là le point principal.

Je vous prie de me renvoyer l'article *Histoire*, dont je ne suis point content, et que je veux refondre, puisque j'en ai le temps. Vous pourriez me faire tenir ce paquet contre-signé *chancelier*, à la première occasion.

Vous ou M. Diderot, vous ferez sans doute *Idée* et *Imagination ;* si vous n'y travaillez pas, et que la place soit vacante, je suis à vos ordres. Je ne pourrai guère travailler à beaucoup d'articles d'ici à six ou sept mois ; j'ai une tâche un peu différente à remplir ; mais je voudrais employer le reste de ma vie à être votre garçon encyclopédiste. La calomnie vient de Paris par la poste me persécuter au pied des Alpes. J'apprends qu'on a fait des vers sanglants[1] contre le roi de Prusse, qu'on a la charité de m'imputer. Je n'ai pas sujet de me louer du roi de Prusse ; mais, indépendamment du respect que j'ai pour lui, je me respecte assez moi-même pour ne pas écrire contre un prince à qui j'ai appartenu.

On dit que La Beaumelle et d'Arnaud ont fait imprimer une *Pucelle* de leur façon, où tous ceux qui m'honorent de leur amitié sont outragés ; cela est digne du siècle. Il y aura un bel article de *Siècle* à faire, mais je ne vivrai pas jusque-là. Je me meurs ; je vous aime de tout mon cœur et autant que je vous estime. Mme Denis vous en dit autant.

1. Voyez la lettre 3256.

3267. — A M. PALISSOT.

30 novembre.

Votre lettre, monsieur, est venue très à propos pour me consoler du départ de M. d'Alembert et de M. Patu. Ils ont passé quelques jours dans mon ermitage, qui est un peu plus agréable que vous ne l'avez vu[1]. Il mériterait le nom qu'il porte si j'y jouissais d'un peu de santé. Pardonnez à l'état où je suis, si je ne vous écris pas de ma main. Je dois sans doute à votre amitié les bontés dont M. le duc d'Ayen[2] et Mme la comtesse de La Marck veulent bien m'honorer ; je me flatte que vous voudrez bien leur présenter mes très-humbles remerciements. Je suis si sensible à leur souvenir que je prendrais la liberté de leur écrire si je n'étais pas tenu au lit par mes souffrances, qui ont beaucoup redoublé. Mon dessein était d'accompagner M. Patu jusqu'à Lyon, et d'y entendre Mlle Clairon sur le plus beau théâtre de France. Il est triste pour la capitale qu'elle n'ait pas assez d'émulation pour imiter au moins la province. Adieu, monsieur ; conservez-moi les sentiments d'amitié que vous me témoignez. Je vous assure qu'il me sont bien chers.

M. Vernes[3], qui vient de m'envoyer votre adresse, que vous ne m'aviez pas donnée, vous fait ses compliments.

3268. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 8 décembre.

Je vous souhaite de bonnes et de belles années, c'est-à-dire celles auxquelles vous êtes accoutumé, monseigneur ; et je m'y prends tout exprès un peu à l'avance, car vous allez être accablé de lettres dans ce temps-là. Je me trompe encore, ou vous entrez en exercice de premier gentilhomme de la chambre, ou vous installerez[4] M. le duc de Fronsac, ce qui ne vous occupera pas moins.

1. Au mois d'octobre 1755.

2. Louis de Noailles, né à Versailles le 21 avril 1713 ; connu, de 1737 à 1766, sous le titre de duc d'Ayen, et ensuite sous celui de duc de Noailles ; nommé maréchal de France le 30 mars 1777. La *Correspondance* contient, à son adresse, une lettre du 30 mars 1777. — La comtesse de La Marck (Marie-Anne-Françoise de Noailles), nommée dans la lettre du 1er décembre 1755, à Palissot, était une des sœurs du duc d'Ayen. (CL.)

3. Jacob Vernes, auquel est adressée la lettre 3106.

4. Louis XV, après l'expédition de Minorque, avait donné au duc de Fronsac

Et qui sait si, au printemps, vous n'irez pas encore commander quelque armée? Qui sait si vous ne ferez pas gagner des batailles à l'impératrice? Vous n'aviez pas déplu à sa mère, vous seriez le vengeur de la fille. Les grenadiers français ne seraient pas fâchés de vous suivre, et d'opposer leur impétuosité aux pas mesurés des Prussiens. Milord Maréchal[1], qui m'est venu voir dans mon trou ces jours passés, dit des choses bien étonnantes. Il prétend qu'à la dernière bataille ce sont huit bataillons seulement qui ont soutenu tout l'effort de l'armée autrichienne. Je m'imagine que contre vous il en aurait fallu un peu davantage. Je voudrais vous y voir, tout paralytique que je suis. Il me semble que vous êtes fait pour notre nation, et elle pour vous.

Nous avons ici le frère d'un nouveau secrétaire d'État d'Angleterre; il chante vos louanges, et non pas celles de son pays. Il vient chez moi beaucoup d'Anglais; jamais je ne les ai vus si polis: je pense qu'ils vous en ont l'obligation.

Commandez des armées ou donnez des fêtes; quelque chose que vous fassiez, vous serez toujours le premier des Français à mes yeux, et le plus cher à mon cœur, qui vous appartient avec le plus profond respect. Ma nièce partage mes sentiments. J'écris rarement; mais que voulez-vous que dise un solitaire, un Suisse, un malingre?

3269. — A M. DE CHENEVIÈRES[2].

Grand merci, mon cher confrère, de votre petite pastorale[3].

Vous possédez la langue de Cythère;
Si vos beaux faits égalent votre voix,
Vous êtes maître en l'art divin de plaire.
En fait d'amour, il faut parler et faire;
Ce dieu fripon ressemble assez aux rois:
Le bien servir n'est pas petite affaire.
Hélas! il est plus aisé mille fois
De les chanter que de les satisfaire.

la survivance de la charge de premier gentilhomme de la chambre, charge à raison de laquelle le maréchal de Richelieu fut de service, ou *d'année*, en 1757.

1. George Keith.

2. François de Chenevières, premier commis au bureau de la guerre, né le 22 novembre 1699, à la Rochefoucauld, mort le 13 novembre 1779, a publié *Détails militaires*, 1750-68, six volumes in-12°, et les *Loisirs de M. de C****, 1764, deux volumes petit in-12°. (B.)

3. Il avait envoyé son ballet de *Mysis et Glaucé* à Voltaire.

Il se peut pourtant que vous ayez autant de talents pour le service de Mysis[1] que vous en avez pour faire de jolis vers : en ce cas, je vous fais réparation d'honneur.

Si vous avez quelque nouvelle intéressante, je vous prie de m'en faire part, quoique en prose. Je vais faire lire *Mysis* à Mme Denis la paresseuse, qui n'écrit point, mais qui vous aime véritablement.

3270. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 13 décembre.

Vous avez, mon cher et illustre maître, très-grande raison sur l'article *Femme*[2] et autres ; mais ces articles ne sont pas de mon bail : ils n'entrent point dans la partie mathématique, dont je suis chargé, et je dois d'ailleurs à mon collègue la justice de dire qu'il n'est pas toujours le maître ni de rejeter ni d'élaguer les articles qu'on lui présente. Cependant le cri public nous autorise à nous rendre sévères, et à passer dorénavant par-dessus toute autre considération ; et je crois pouvoir vous promettre que le septième volume n'aura pas de pareils reproches à essuyer.

J'ai reçu les articles que vous m'avez envoyés, dont je vous remercie de tout mon cœur. Je vous ferai parvenir incessament l'article *Histoire* contresigné. Nos libraires vous prient de vouloir bien leur adresser dorénavant vos paquets sous l'enveloppe de M. de Malesherbes, afin de leur en épargner le port, qui est assez considérable. Quelqu'un s'est chargé du mot *Idée*. Nous vous demandons l'article *Imagination;* qui peut mieux s'en acquitter que vous ? Vous pouvez dire comme M. Guillaume[3] : *Je le prouve par mon drap.*

Le roi tient actuellement son lit de justice pour cette belle affaire du parlement et du clergé ;

> Et l'Église *triomphe ou fuit en ce moment*[4].

Tout Paris est dans l'attente de ce grand événement, qui me paraît à moi bien petit en comparaison des grandes affaires de l'Europe. Les prêtres et les robins aux prises pour les sacrements *vis-à-vis*[5] les grands intérêts qui vont se traiter au parlement d'Angleterre, *vis-à-vis* la guerre de Bohême et de Saxe, tout cela me paraît des coqs qui se battent *vis-à-vis* des armées en présence.

Personne ne croit ici que les vers contre le roi de Prusse[6] soient votre

1. Dans ce ballet, l'Amour est déguisé sous le nom de *Mysis*.
2. Voyez les lettres 3259 et 3266.
3. Dans *l'Avocat Patelin*, comédie de Brueys, acte III, scène II.
4. *Bajazet*, acte I, scène II.
5. C'est par ironie que ce mot est employé ici ; voyez tome V, page 413.
6. Voyez lettre 3256.

ouvrage, excepté les gens qui ont absolument résolu de croire que ces vers sont de vous, quand même ils seraient d'eux. J'ai vu aussi cette petite édition de *la Pucelle ;* on prétend qu'elle est de l'auteur[1] du *Testament politique* d'Albéroni; mais, comme on sait que cet auteur est votre ennemi, il me paraît que cela ne fait pas grand effet. D'ailleurs les exemplaires en sont fort rares ici, et cela mourra, selon toutes les apparences, en naissant. Je vous exhorte cependant là-dessus au désaveu[2] le plus authentique, et je crois que le meilleur est de donner enfin vous-même une édition de *la Pucelle* que vous puissiez avouer. Adieu, mon cher et illustre maître; nous vous demandons toujours pour notre ouvrage vos secours et votre indulgence.

Mon collègue vous fait un million de compliments. Permettez que Mme Denis trouve ici les assurances de mon respect. Vous recevrez, au commencement de l'année prochaine, l'*Encyclopédie*. Quelques circonstances, qui ont obligé à réimprimer une partie du troisième volume, sont cause que vous ne l'avez pas dès à présent. *Iterum vale, et nos ama.*

3271. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[3].

Aux Délices, 14 décembre.

Madame, le jeune gentilhomme anglais nommé M. Keat, qui aura l'honneur de rendre cette lettre à Votre Altesse sérénissime, me fait crever de jalousie. Ce n'est pas que son mérite, qui n'inspire que des sentiments agréables, fasse naître en moi la triste passion de l'envie; mais il a le bonheur de voir et d'entendre Votre Altesse sérénissime. Ce bonheur m'est refusé; il y a là de quoi mourir de douleur. Il peut du moins rendre bon témoignage de mon chagrin ; il peut dire si je regrette autre chose dans le monde que le séjour de Gotha.

Il arrivera peut-être dans le temps qu'on donnera quelque bataille, qu'on prendra quelque ville dans le voisinage de vos États. Mais il verra dans la cour de Votre Altesse sérénissime ce qu'il aime : la paix, la concorde, l'union, la douceur d'une vie égale, espèce de félicité qu'on trouve rarement dans les cours, félicité que vous donnez, madame, et que vous goûtez.

Puisse l'année 1757 être aussi heureuse pour elle et pour toute son auguste famille qu'elle commence malheureusement pour ses voisins ! Je me mets à ses pieds pour cette année et pour toutes celles de ma vie.

1. Maubert de Gouvest.
2. Voyez les lettres 3276 et 3340.
3. Éditeurs, Bavoux et François.

Je serai toujours, avec l'attachement le plus inviolable et le plus profond respect, madame, de Votre Altesse sérénissime le très-humble et très-obéissant serviteur.

3272. — A M. THIERIOT.

Le 19 décembre.

On m'a enfin envoyé de Paris une de ces abominables éditions de *la Pucelle*. Ceux qui m'avaient mandé, mon ancien ami, que La Beaumelle et d'Arnaud avaient fabriqué cette œuvre d'iniquité, se sont trompés, du moins à l'égard de d'Arnaud. Il n'est pas possible qu'un homme qui sait faire des vers ait pu en griffonner de si plats et de si ridicules. Je ne parle point des horreurs dont cette rapsodie est farcie : elles font frémir l'honnêteté comme le bon sens ; je ne sais rien de si scandaleux ni de si punissable. On dit qu'on a découvert que La Beaumelle en était l'auteur, et qu'on l'a transféré de la Bastille pour le mettre à Vincennes dans un cachot ; mais c'est un bruit populaire qui me paraît sans fondement. Tout ce que je sais, c'est qu'un tel éditeur mérite mieux. Voilà assurément une manœuvre bien criminelle. Les hommes sont trop méchants. Heureusement il y a toujours d'honnêtes gens parmi les monstres, et des gens de goût parmi les sots. Quiconque aura de l'honneur et de l'esprit me plaindra qu'on se soit servi de mon nom pour débiter ces détestables misères. Si vous savez quelque chose sur ce sujet aussi triste qu'impertinent, faites-moi l'amitié de m'en instruire.

Mandez-moi surtout si vous avez votre diamant[1]. Je m'intéresse beaucoup plus à vos avantages qu'à ces ordures, dont je vous parle avec autant de dégoût que d'indignation.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

3273. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, près de Genève, 20 décembre.

Je suis honteux, monseigneur, d'importuner mon *héros*, qui a bien autre chose à faire qu'à lire mes lettres ; mais je ne demande qu'un mot de réponse pour le fatras ci-dessous.

1° Un Anglais vint chez moi, ces jours passés, se lamenter du sort de l'amiral Byng, dont il est ami. Je lui dis que vous m'aviez

1. Légué à Thieriot par Mme de La Popelinière.

fait l'honneur de me mander que ce marin n'était point dans son tort, et qu'il avait fait ce qu'il avait pu. Il me répondit que ce seul mot de vous pourrait le justifier[1]; que vous aviez fait la fortune de Blakeney par l'estime dont vous l'avez publiquement honoré; et que, si je voulais transcrire les paroles favorables que vous m'avez écrites pour Byng, il les enverrait en Angleterre. Je vous en demande la permission; je ne veux et je ne dois rien faire sans votre aveu. Voilà pour le vainqueur de Mahon.

2° Voici une autre requête pour le premier gentilhomme de la chambre : c'est qu'il ait la bonté d'ordonner qu'on joue *Rome sauvée* à la cour cet hiver, sous sa dictature. La Noue quitte à Pâques, et M. d'Argental prétend que cette faveur de votre part est de la dernière importance.

Ce tendre d'Argental me mande qu'il a poussé bien plus loin ses sollicitations[2]; mais ce serait étrangement abuser de vos bontés, qu'il ne faut certainement pas hasarder en ce temps-ci.

J'apprends que La Beaumelle, avant de faire pénitence, avait apporté une édition de *la Pucelle*, où il a fourré un millier de vers de sa façon; qu'on la vend publiquement, qu'elle est remplie d'atrocités contre les personnes les plus respectables, et que c'est l'ouvrage le plus criminel qu'on ait jamais fait en aucune langue. On donne cette horreur sous mon nom. Elle est si maladroite qu'il y a dans l'ouvrage deux endroits assez piquants contre moi-même. Il y a bien des choses dignes des halles, mais il suffira d'un dévot pour m'attribuer cette infamie. Je crois que c'est un torrent qu'il faut laisser passer. La vérité perce à la longue, mais il faut du temps et de la patience. Vous en avez beaucoup de lire mes lettres au milieu de vos occupations. Votre nouvel hôtel, la Guienne, l'année d'exercice! vous ne devez pas avoir du temps de reste. J'en abuse; je vous en demande pardon. J'ose attendre deux petits mots. Je vous renouvelle mon tendre respect, et Mme Denis se joint à moi.

3274. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 20 décembre.

Mon cher ange, j'ai vu cette infamie que l'on impute à La Beaumelle, et que je n'impute qu'à un diable, et à un sot diable. Il y a deux endroits assez piquants contre moi dans cette rapso-

1. Voyez tome XV, page 340.
2. Relativement au retour de Voltaire à Paris.

die digne des halles, qu'on a osé imprimer sous mon nom. Je n'ai jamais vu d'ailleurs d'ouvrage plus digne à la fois de mépris et de châtiment ; mais je crois à présent le parlement et le public occupés de soins plus pressants que celui de juger un petit libelle. Je me console par la juste espérance que les honnêtes gens et les gens de goût me rendront justice. Vous y contribuez plus que personne, vos amis vous secondent ; il serait bien étrange que la vérité ne triomphât pas, quand c'est vous qui l'annoncez.

Si cette affreuse calomnie a des suites, je suis très-sûr que vous serez le premier à m'en instruire. Je crois qu'à présent je n'ai rien à faire qu'à déplorer tranquillement la méchanceté des hommes. M. le duc de La Vallière m'a mandé les mêmes choses que vous ; il veut bien se charger d'assurer Mme de Pompadour de mon attachement et de ma reconnaissance pour ses bontés, et il répond qu'elle ne prêtera point l'oreille à la calomnie[1].

Ce n'est pas assurément le temps que M. le maréchal de Richelieu entame ce que votre amitié généreuse lui a suggéré, et je suis bien loin de lui laisser seulement envisager que je veuille mettre ses bontés à l'épreuve. Pour *Rome sauvée* et les autres pièces, ce sont là des choses qu'on peut demander hardiment. Je n'y ai pas manqué, et j'espère que vous vous joindrez à moi.

Zulime ne sera plus *Zulime*, elle changera de nom sans changer de caractère. Le lieu de la scène ne sera plus le même. Il y aura quelques scènes nouvelles ; et, comme les deux derniers actes sont absolument différents de ceux qui furent joués, la pièce sera en effet toute neuve. Le reste viendra quand il pourra, quand j'aurai de la santé, de la force, de la tranquillité ; quand la calomnie ne viendra plus assiéger mon ermitage, désoler mon cœur, et éteindre mon pauvre génie. Je vous embrasse avec larmes, mon respectable ami.

Il n'est pas douteux que La Beaumelle n'ait été l'auteur et l'éditeur, avec ses associés, de cet abominable ouvrage ; je le reconnais à cent traits. Voilà pour la seconde fois qu'il fait imprimer mes propres ouvrages farcis de tout ce que sa rage

1. Allusion aux vers qui commencent ainsi, dans les variantes du chant II de *la Pucelle :*

Telle plutôt cette heureuse grisette
Que la nature, etc.

pouvait lui dicter. Il y a des horreurs contre le roi même. Leur platitude ne les rend pas moins criminelles. Ce libelle est un crime de lèse-majesté, et il se vend impunément dans Paris.

3275. — A M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, où l'on vous regrette, 22 décembre.

Mon cher maître, mon aimable philosophe, vous me rassurez sur l'article *Femme;* vous m'encouragez à vous représenter en général qu'on se plaint de la longueur des dissertations vagues et sans méthode que plusieurs personnes vous fournissent pour se faire valoir; il faut songer à l'ouvrage, et non à soi. Pourquoi n'avez-vous pas recommandé une espèce de protocole à ceux qui vous servent, étymologies, définitions, exemples, raison, clarté, et brièveté? Je n'ai vu qu'une douzaine d'articles, mais je n'y ai rien trouvé de tout cela. On vous seconde mal; il y a de mauvais soldats dans l'armée d'un grand général. Je suis du nombre; mais j'aime le général de tout mon cœur.

Si j'étais à Paris, je passerais ma vie dans la Bibliothèque du roi, pour mettre quelques pierres à votre grand et immortel édifice. Je m'y intéresse pour l'honneur de ma patrie, pour le vôtre, pour l'utilité du genre humain. Si j'avais eu l'honneur de voir M. Duclos quand il vous donna l'article *Étiquette,* je l'aurais détrompé de l'idée vague où l'on est que Charles-Quint établit dans ses autres États l'étiquette de la maison de Bourgogne. Celles de Vienne et de Madrid n'y ont aucun rapport. Mais surtout, si je travaillais à Paris, je ferais bien mieux que je ne fais; je n'ai ici aucun livre nécessaire.

Les tracasseries civiles de France sont tristes, mais les guerres civiles d'Allemagne sont affreuses. La campagne prochaine sera probablement bien sanglante. Continuez à instruire ce monde, que tant de gens désolent.

L'édition infâme de *la Pucelle* m'afflige; mais la justice que vous me rendez, ainsi que tous les gens d'honneur et de goût, me console.

Mme Denis et moi, nous vous embrassons de tout notre cœur.

3276. — A M. PIERRE ROUSSEAU [1].

Parmi les nouvelles affligeantes pour les bons citoyens, dans plusieurs parties de l'Europe, il y en a de bien désagréables dans la littérature. On se contentait autrefois de critiquer les auteurs, on a fait succéder à cette critique permise un brigandage inouï; on fait imprimer leurs ouvrages falsifiés et infectés de tout ce qu'on croit pouvoir nourrir la malignité, pour favoriser le débit. Voici comme s'explique, sur ce criminel abus, M. l'abbé Trublet, dans sa préface des *Lettres*[2] *de* feu *M. de Lamotte :*

« On donne de nouvelles éditions des ouvrages des gens célèbres, pour avoir occasion d'y répandre les notes les plus scandaleuses et les traits les plus satiriques contre leurs auteurs. Il était réservé à notre siècle de voir pratiquer dans les lettres ce brigandage. »

Le sage auteur de cette remarque parlait ainsi en 1754, à l'occasion du *Siècle de Louis XIV*, dont M. La Beaumelle s'avisa de faire et de vendre une édition chargée de tout ce que l'ignorance a de plus hardi, et de ce que l'imposture a de plus odieux. La même aventure se renouvelle depuis cinq ou six mois. Le même éditeur a falsifié plusieurs lettres de Mme de Maintenon, et en a supposé quelques-unes de M. le maréchal de Villars, de M. le duc de Richelieu, qu'ils n'ont jamais écrites; et c'est encore là le moindre abus dont on doit se plaindre dans la publication scandaleuse des prétendus *Mémoires* de Mme de Maintenon.

Le comble de ces manœuvres infâmes est une édition d'un poëme intitulé *la Pucelle d'Orléans*. L'éditeur a le front d'attribuer cet ouvrage à l'auteur de *la Henriade*, de *Zaïre*, de *Mérope*, d'*Alzire*, du *Siècle de Louis XIV;* et, tandis que nous attendons de lui une *Histoire générale*, et qu'il travaille encore au *Dictionnaire encyclopédique*, on ose mettre sur son compte le poëme le plus plat, le plus bas, et le plus grossier qui puisse sortir de la presse. En voici quelques vers pris au hasard :

> Louis s'en vint du fond des Pays-Bas
> Pour cogner Charle et heurter le trépas....
>
> (*La Pucelle*, Variantes du ch. II.)

1. Les éditeurs de Kehl ont donné cette lettre comme *supposée écrite de Paris.*

2. L'abbé Trublet lui-même dit que l'éditeur des *Lettres de M. de Lamotte*, 1754, in-12, est l'abbé Leblanc, à qui est adressée la lettre 563.

Là, les lépreux, les femmes bien apprises,
Devaient changer de robe et de chemises....

L'heureux Villars, bon Français, plein de cœur,
Gagna le quitte ou double avec Eugène....

Pour les idiots ce fut une *trompette ;*
Le drôle avait étudié sa bête.
Il dit que Dieu, roulé dans un buisson,
A lui chétif avait donné leçon....
(Var. du ch. III.)

Il les pria, de la part de madame,
A manger caille, oie, et bœuf au gros lard....
(Var. du ch. IV.)

Sous le foyer d'un grand feu de charbon,
La tête hors d'un énorme chaudron....
. . . . . .
Pendez, pendez, le vilain semblait dire :
Baiser soubrette est péché dont la loi, etc....
(Var. du ch. V.)

Agnès baisait, Agnès était saillie....

A ses baisers il veut que l'on riposte,
Et qu'on l'invite à courir chaque poste....
(Var. du ch. X.)

Chandos, suant et soufflant comme un bœuf,
Tâte du doigt si l'autre est une fille;
Au diable soit, dit-il, ma sotte aiguille....
(Var. du ch. XIII.)

Lecteur, ma Jeanne aura son pucelage
Jusqu'à ce que les vierges du Seigneur,
Malgré leurs veux, sachent garder le leur.
(Var. du ch. XXI.)

La plume se refuse à transcrire le tissu des sottes et abominables obscénités de cet ouvrage de ténèbres. Tout ce qu'on respecte le plus y est outragé autant que la rime, la raison, la poésie, et la langue. On n'a jamais vu d'écrit ni si plat, ni si criminel ; et c'est ce langage des halles qu'on a le front d'attribuer à l'auteur de *la Henriade,* contre lequel même on trouve dans le poëme deux ou trois traits parmi tant d'autres qui attaquent grossièrement les plus honnêtes gens du monde. Ceux qui, trompés par le titre, ont acheté cette misérable rapsodie, ont

conçu l'indignation qu'elle mérite. Si une telle horreur parvient jusqu'à vous, monsieur, elle excitera en vous les mêmes sentiments, et vous n'aurez pas de peine à les inspirer au public.

3277. — DE M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ce...[1].

Je suis très-touché, monsieur, de l'affaire de l'amiral Byng : je puis vous assurer que tout ce que j'ai vu et entendu de lui est entièrement à son honneur. Après avoir fait tout ce qu'on pouvait raisonnablement attendre de lui, il ne doit pas être blâmé pour avoir souffert une défaite. Lorsque deux généraux disputent pour la victoire, quoiqu'ils soient également gens d'honneur, il faut nécessairement que l'un des deux soit battu ; et il n'y a contre M. Byng que de l'avoir été. Toute sa conduite est celle d'un habile marin, et digne d'être admirée avec justice. La force des deux flottes était au moins la même : les Anglais avaient treize vaisseaux, et nous douze, mais beaucoup mieux équipés et plus nets. La fortune, qui préside à toutes les batailles, particulièrement à celles qu'on livre sur mer, nous a été plus favorable qu'à nos adversaires, en faisant faire un plus grand effet à nos boulets dans leurs vaisseaux. Je suis convaincu, et c'est le sentiment général, que si les Anglais avaient opiniâtrément continué le combat, toute leur flotte aurait été détruite. Il ne peut y avoir d'acte plus insigne d'injustice que ce qu'on entreprend actuellement contre l'amiral Byng. Tout homme d'honneur, tout officier des armées doit prendre un intérêt particulier à cet événement.

RICHELIEU.

3278. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 27 décembre.

Je ne conçois rien, madame, à l'aventure de la lettre du 3 novembre dont vous me faites l'honneur de me parler ; mais aussi je n'entends pas davantage toutes les aventures de ce bas monde. Évêques, parlements, Saxons, Prussiens, Autrichiens, Russes, tout cela me confond. Il y a douze mille ouvriers à Lyon qui mendient leur pain, parce que le roi de Prusse a dérangé le commerce de Leipsick ; et ce monarque prétend que Leipsick lui a beaucoup d'obligation. La famine menace la Saxe et la Bohême.

1. Cette lettre ou fragment de lettre (voyez n° 3315) que provoqua celle de Voltaire à Richelieu, du 20 décembre 1756 (voyez n° 3273), doit être de la même année, et probablement du 25 ou 26 décembre 1756, mais a pu ne parvenir aux Délices que dans les premiers jours de janvier 1757.

Laissons les hommes faire leur commun malheur, et jouissons de notre heureuse tranquillité, vous à l'île Jard, et moi aux Délices. Je ne me plains que d'être trop loin de vous. Ne croyons rien de tout ce qu'on nous dit. Il est vrai qu'un misérable s'est avisé de faire une édition infâme d'une *Pucelle;* mais il n'est pas vrai que je dusse retourner en France. Dieu me préserve de quitter la retraite charmante que je me suis faite, et qui mérite son nom de *Délices!* Quand on s'est fait à notre âge, madame, une retraite agréable, il faut en jouir; c'est le parti sage que vous avez pris, et dans lequel il faut persister.

Permettez-moi de présenter mes respects à monsieur le premier président d'Alsace et à Mme de Klinglin, et surtout à monsieur votre fils. Attendons patiemment l'issue des troubles d'Allemagne. Laissons les gens oisifs écrire au nom du cardinal de Richelieu. Ce monde est un orage; sauve qui peut.

Mme Denis vous souhaite des années de santé et de tranquillité en nombre; nous en faisons autant pour Mme de Brumath. Nous n'oublions pas Marie[1]; mais nous craignons que les Prussiens ne troublent la maison archiducale. Adieu, madame; conservez vos bontés au bon Suisse V.

3279. — A M. D'ALEMBERT.

28 décembre.

Je vous renvoie *Histoire,* mon cher grand homme; j'ai bien peur que cela ne soit trop long; c'est un sujet sur lequel on a de la peine à s'empêcher de faire un livre. Vous aurez incessamment *Imagination,* qui sera plus court, plus philosophique, et par conséquent moins mauvais. Avez-vous *Idole* et *Idolâtrie?* c'est un sujet qui n'a pas encore été traité depuis qu'on en parle. Jamais on n'a adoré les idoles; jamais culte public n'a été institué pour du bois et de la pierre; le peuple les a traitées comme il traite nos saints. Le sujet est délicat[2], mais il comporte de bien bonnes vérités qu'on peut dire.

Comment pouvez-vous avoir du temps de reste, avec le *Dictionnaire* de l'univers sur les bras?

Mme Denis et moi, nous vous souhaitons la bonne année tout simplement.

1. L'impératrice Marie-Thérèse.

2. Voyez tome XIX, page 402, et, ci-après, la lettre à Diderot, du 26 juin 1758.

3280. — A MADAME DU BOCCAGE.

Aux Délices, route de Genève, 30 décembre.

Comment faites-vous, madame, pour nous donner à la fois tant de plaisir et tant de jalousie? Nous avons reçu, Mme Denis et moi, votre présent[1] avec transport; nous le lisons avec le même sentiment. C'est après la lecture du second chant que nous interrompons notre plaisir pour avoir celui de vous remercier. Ce second chant surtout nous paraît un effort et un chef-d'œuvre de l'art. Nous ne pouvons différer un moment à nous joindre avec tous ceux qui vous diront combien vous faites d'honneur à un art si difficile, à notre siècle, que vous enrichissez, et à votre sexe, dont vous étiez déjà l'ornement. Que vous êtes heureuse, madame! Tout le monde, sans doute, vous rend la même justice que nous. On ne falsifie point, on ne corrompt point les beaux ouvrages dont vous gratifiez le public, tandis que moi, chétif, je suis en proie à des misérables qui, sous le nom d'une certaine *Pucelle*, impriment tout ce que la grossièreté a de plus bas, et ce que la méchanceté a de plus atroce. Je me console en vous lisant, madame; et, permettez-moi de le dire, en comptant sur votre justice et votre amitié. Vous la devez, madame, à un homme qui sent aussi vivement que moi tout ce que vous valez, qui s'intéresse à votre gloire, et qui vous sera toujours attaché malgré l'éloignement.

Mme Denis vous dit les mêmes choses que moi; nous vous remercions mille fois. Nous allons reprendre notre lecture; nous vous aimons, nous vous admirons. Comment vous dire que je suis comme un autre, madame, avec respect, etc.

3281. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN[2].

2 janvier 1757.

Voici, mon cher ami, la lettre que je reçois de M. le maréchal de Richelieu; il m'exhorte à la montrer, à en faire usage. Elle lui fera honneur et pourra servir à l'amiral Byng. Votre ancien ami de collége, notre Esculape, craint que cette lettre venant d'un

1. *La Colombiade, ou la Foi portée au nouveau monde*, poëme épique en dix chants; 1756, in-8°.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

Français ne fasse plus de tort que de bien à l'amiral ; je ne pense pas ainsi. Je suis persuadé qu'un pareil témoignage ne peut nuire et peut beaucoup servir. Voyez comment vous pourrez l'envoyer en Angleterre ; voyez s'il est à propos de l'insérer dans la *Gazette d'Amsterdam*. Il s'agit de sauver un innocent, un infortuné. Votre maxime est : *Homo sum; humani nihil a me alienum puto*.

3282. — A L'AMIRAL BYNG[1].

1757.

Monsieur, quoique je vous sois presque inconnu, je pense qu'il est de mon devoir de vous envoyer une copie de la lettre que je viens de recevoir de M. le maréchal de Richelieu ; l'honneur, l'humanité, l'équité, m'ordonnent de la faire passer entre vos mains. Ce témoignage si noble et si inattendu de l'un des plus sincères et des plus généreux de mes compatriotes me fait présumer que vos juges vous rendront la même justice.

Je suis avec respect.

VOLTAIRE.

3283. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, près de Genève, 3 janvier 1757.

L'humanité et moi, nous vous remercions de votre lettre. J'en ai donné copie selon vos ordres, monseigneur. Si elle ne fait pas beaucoup de bien à l'amiral Byng, elle vous fera au moins beaucoup d'honneur ; mais je ne doute pas qu'un témoignage comme le vôtre ne soit d'un très-grand poids. Vous avez contribué à faire Blakeney pair d'Angleterre ; vous sauverez l'honneur et la vie à l'amiral Byng.

Le Mémoire de l'envoyé de Saxe, présenté aux États-Généraux, et qui est une réponse au Mémoire justificatif du roi de Prusse, fait partout la plus vive impression. Je n'ai guère vu de pièce plus forte et mieux écrite. Si les raisons décidaient du sort des États, le roi de Pologne serait vengé ; mais ce sont les fusils et la marche redoublée qui jugent les causes des souverains et des nations.

Les Prussiens ont quitté Leipsick ; ils sont en Lusace, où l'on

1. Cette lettre est probablement du même jour que celle qui suit. Voltaire envoyait à Byng copie de la lettre 3277.

se bat au milieu des neiges. On me mande de Vienne *qu'on y a une crainte de ces Prussiens, très-indécente.* Je voudrais vous voir conduire contre eux gaiement des Français de bonne volonté, et voir ce que peut sous vos ordres *la furia francese* contre le pas de mesure et la grave discipline; mais je craindrais que quelque balle vandale n'allât déranger l'estomac du plus aimable homme de l'Europe.

Je vous écris, monseigneur, dès que j'ai quelque chose à vous mander. Alors mon cœur et ma plume vont vite. Mais quand je ne vois que mes arbres et mes paperasses, que voulez-vous que le Suisse vous mande? Mes paroles oiseuses auraient-elles beau jeu au milieu de toutes vos occupations, de tous vos devoirs, des tracasseries parlementaires et épiscopales, et de la crise de l'Europe? Vous voilà-t-il pas bien amusé, quand je vous souhaiterai cinquante années heureuses, quand je vous dirai que la Suissesse Denis et le Suisse Voltaire vous adorent? Vous avez bien affaire de nos sornettes! Conservez-moi vos bontés, et agréez mon très-tendre respect.

3284. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [1].

Aux Délices, près de Genève, 4 janvier.

Madame, Votre Altesse sérénissime a peut-être reçu, ou du moins recevra bientôt, un *Essai sur l'Histoire générale,* depuis Charlemagne jusqu'à nos jours. Je mets à ses pieds le premier exemplaire. Il n'a pas une belle couverture, mais j'aurais attendu trop longtemps à vous rendre mon hommage. Il se passe actuellement, madame, des choses qui nous paraissent bien étonnantes, bien funestes; mais si on lit les événements des autres siècles, on y voit encore de plus grandes calamités. Tous les temps ont été marqués par des malheurs publics. L'ambition a toujours bouleversé la terre, et deux ou trois personnes ont toujours fait le malheur de deux ou trois cent mille.

La relation dont Votre Altesse sérénissime daigne me parler dans sa dernière lettre n'était point dans son paquet; mais je présume que c'est la même qui se vend publiquement dans notre Suisse. Toutes les pièces de ce grand procès s'impriment ici; mais qui jugera ce procès? La fortune probablement. Cette fortune dépend beaucoup des baïonnettes et de la discipline militaire. On disait que les Prussiens s'emparaient d'Erfurt : ce bruit se

1. Éditeurs, Bavoux et François.

trouve faux ; mais ce qui est vrai, c'est que Erfurt devait appartenir à votre auguste maison.

Je ne fais point de réflexions, je fais des vœux, et tous mes vœux sont pour le bonheur d'une princesse dont je regrette la présence tous les jours de ma vie, dont les éloges sont sans cesse dans la bouche de tous ceux qui ont approché d'elle, et dont mon cœur sera toujours le sujet. Ah! si je pouvais quitter une famille qui a tout quitté pour moi, je sais bien où j'irais porter mon profond respect.

3285. — DE M. LE COMTE D'ARGENSON [1].

6 janvier, à Versailles.

Hier au soir, sur les six heures un quart, le roi quitte monsieur le dauphin et madame la dauphine pour monter en carrosse et se rendre à Trianon. Au moment qu'il met un pied sur le marchepied et qu'il se retourne un peu de côté, en disant : « Un tel est-il là? » un homme de cinq pieds six pouces pousse un des cent-suisses, s'avance, et par derrière donne un grand coup d'un instrument pointu au roi. Le roi se retourne : « Voilà un homme qui vient de me donner un furieux coup de poing. » Il porte alors la main sur la partie, et la voit tout humide de sang. « Je suis blessé, dit-il. Voilà le coquin qui a fait le coup: qu'on l'arrête; mais qu'on ne lui fasse cependant point de mal. » En disant ces mots, il se rend dans sa chambre sans être soutenu, avec sang-froid et tranquillité, pour savoir ce que c'était que cette blessure.

Sur les discours du roi, M. de Verzeil, exempt des gardes du corps, l'arrête et lui dit : « C'est toi, misérable, qui viens de blesser le roi? — Oui, répond-il, c'est moi-même. » On le fouille, on lui trouve dans la poche un méchant morceau de bois, armé d'une pointe de fer, en forme de canif, de la longueur d'un pouce et demi, large de deux lignes, trente louis dans la poche, une Bible, pas un seul papier. Il était vêtu d'un méchant habit gris, veste rouge, culotte de panne, et avait le chapeau sur la tête. On a mis l'homme nu comme la main sans trouver sur lui d'autre renseignement. On a songé à lui attacher les mains; dès qu'il a aperçu ce dessein : « Il ne faut pas de force, dit-il; tenez, les voilà, » en les croisant derrière son dos. On l'a mené en prison, les fers aux pieds et aux mains.

Monsieur le garde des sceaux et monsieur le chancelier sont venus l'interroger. Ils lui ont demandé les raisons de son assassinat. Il a répondu que c'était son affaire, mais qu'il n'y aurait pas songé si on eût pendu quatre ou cinq évêques qui le méritaient. On lui a demandé si son arme était empoisonnée; il a répondu qu'il n'y avait pas pensé seulement, et cela sur son âme. Il avait dans sa poche un Nouveau Testament in-12, d'une jolie édi-

1. Éditeurs, Bavoux et François.

tion; on lui a demandé ce qu'il en faisait; il a répondu qu'il y était fort attaché. On lui a demandé s'il était seul; il a répondu que non, qu'il avait plusieurs complices, et que monsieur le dauphin aurait son tour. On l'a menacé; il a répondu qu'on pouvait le tenailler, qu'il ne nommerait personne, et qu'il rapporterait tout à la gloire de Dieu et mourrait martyr.

On lui a dit pourquoi il n'avait pas pris une arme plus forte; il a répondu qu'il n'était pas encore préparé, et qu'il avait compté de faire son coup le jour des Rois; qu'il le préméditait depuis huit jours, sans avoir eu une occasion favorable; qu'il était resté dans la cour et dans le froid terrible qui a gelé la Seine, depuis quatre heures jusqu'à six, à attendre le roi. La main ne lui a point tremblé; cependant le roi n'a été blessé que légèrement, entre la troisième et quatrième côte; l'instrument s'est arrêté sur la côte, et n'a pu aller plus loin. Le roi avait d'ailleurs une camisole de flanelle sur la peau, une chemise, une autre camisole, veste juste-au-corps, et un volant de velours noir. Le fer a encore porté sur les coutures, qui ont émoussé la pointe du canif, et la graisse du roi lui a été utile. Somme totale, la plaie sondée et examinée est sans le moindre danger actuel : point de fièvre, beaucoup de courage et de discours admirables. Je l'ai vu ce matin dans son lit. Toute la France est à Versailles. Le roi s'est confessé avec beaucoup de zèle. On lui a demandé ce qu'il voulait qu'on fît du scélérat. « Demandez-le, dit-il, à mon lieutenant, en montrant monsieur le dauphin; car pour moi je lui pardonne de tout mon cœur. » Le roi n'a jamais été plus digne d'amour que dans cette circonstance. Il sera guéri après-demain; il dort et est au mieux.

Le scélérat régicide n'est point encore connu. Il se dit d'Artois; il se nomme Damiens, et aujourd'hui il a dit qu'il se nomme Lefeure. Il a annoncé d'avance que les tortures ne lui feraient rien avouer. Il a pris monsieur le garde des sceaux pour monsieur le chancelier, et lui a demandé pourquoi il avait quitté sa compagnie. Il a déclaré être de la religion catholique, apostolique et romaine. On lui a brûlé les pieds par essai; il n'a rien avoué. On a changé de méthode; on s'y prend avec douceur. On espère savoir bientôt qui il est. Il a dit avoir trente-cinq ans. Personne ne le voit; il est dans la geôle de Versailles, ayant vingt gardes du corps dedans, et cinquante fusiliers des gardes françaises et suisses dehors.

Le parlement a demandé au roi la permission de s'assembler aux conditions qu'il lui plairait, pour venger cet assassinat. On rapporte là-dessus des choses admirables. Il paraît que cet assassin est un fanatique furieux, qui se persuade mériter le ciel par cette action.

3286. — A M. PIERRE ROUSSEAU [1].

A Lausanne, 7 janvier.

J'ai reçu, monsieur, la lettre non datée que vous avez bien voulu m'écrire : je présume que vous êtes à Liége, puisque c'est

1. Bibliothèque royale de Bruxelles, manuscrit 11582.

à Liége que s'imprime le *Journal encyclopédique* auquel vous m'apprenez que vous travaillez. M. Durant, qui m'a fait aussi l'honneur de m'écrire quelquefois, et qui est, je pense, votre associé, a toujours daté de cette ville. Je me croirais très-heureux, monsieur, de vous pouvoir être de quelque utilité, à l'un et à l'autre. Il m'a paru qu'il y avait dans ce journal beaucoup d'articles bien faits et intéressants. J'ai lieu de croire qu'ils sont de vous deux. C'est le seul journal qui me parvienne : je suis très-peu au fait de la littérature moderne dans mes deux retraites de Lausanne et du voisinage de Genève, mais s'il se trouve quelque occasion de vous marquer, monsieur, combien je suis sensible à votre politesse, je la saisirai avec empressement. Les maladies dont je suis accablé ne me permettent pas les longues lettres, mais elles ne dérobent rien aux sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

3287. — DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, ce 12 janvier.

Je vous suis très-obligé, monsieur, de l'*Essai sur l'Histoire générale* que vous m'avez envoyé. Je le lirai avec toute l'attention que vos ouvrages méritent à si juste titre. On ne peut s'instruire plus solidement et plus agréablement que par des faits historiques choisis et traités par un génie tel que le vôtre.

Vous avez bien raison de dire que les siècles passés n'ont pas produit d'événements plus singuliers que ceux que nous voyons sous nos yeux. Ce siècle poli, qui devait même passer pour un siècle d'or, à peine est-il au-delà de sa moitié qu'il est souillé par l'assassinat d'un grand roi. Il me paraît que notre siècle ressemble assez à ces sirènes dont une moitié était une belle nymphe, et l'autre une affreuse queue de poisson. Ce serait pour moi une vraie satisfaction de pouvoir m'entretenir avec vous sur de pareilles matières, et j'espère même que, votre santé vous le permettant, les sentiments que vous voulez bien avoir pour moi me procureront bientôt ce plaisir. Si en tous cas vous en êtes empêché, faites-moi le plaisir de me confier vos idées sur la situation présente de l'Europe. Vous pouvez m'écrire en toute liberté ; vous êtes dans un pays libre, et je suis aussi discret et aussi honnête homme qu'aucun de vos républicains.

Je vous prie d'être persuadé de l'estime toute particulière avec laquelle je suis, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

3288. — A M. THIERIOT.

A Monrion, 13 janvier.

Eh bien! vous courez donc de belle en belle, et vous prétendez qu'on ne meurt que de chagrin? ajoutez-y, je vous prie, les indigestions.

Il n'a pas tenu à Robert-François Damiens que le descendant de Henri IV ne mourût comme ce héros. J'apprends dans le moment, et assez tard, cette abominable nouvelle. Je ne pouvais la croire; on me la confirme: elle glace le sang; on ne sait où l'on en est. Quoi, dans ce siècle! quoi, dans ce temps éclairé! quoi, au milieu d'une nation si polie, si douce, si légère, un Ravaillac nouveau! Voilà donc ce que produiront toujours des querelles de prêtres! Les temps éclairés n'influeront que sur un petit nombre d'honnêtes gens; le vulgaire sera toujours fanatique. Ce sont donc là les abominables effets de la bulle *Unigenitus*, et des graves impertinences de Quesnel, et de l'insolence de Le Tellier!

Je n'avais cru les jansénistes et les molinistes que ridicules, et les voilà sanguinaires, les voilà parricides!

Je vous supplie, mon ancien ami, de me mander ce que vous saurez de cet incroyable attentat, si votre main ne tremble pas. Écrivez-moi par Pontarlier: les lettres arrivent deux jours plus tôt par cette voie. *A Monrion, par Pontarlier*, s'il vous plaît. C'est là que je passe mon hiver dans des souffrances assez grandes, en attendant que votre conversation les adoucisse dans ma petite retraite des Délices, auprès de Genève.

J'ai cette indigne édition de *la Pucelle*. Je me flatte qu'on n'en parle plus. Nous sommes dans le temps de tous les crimes.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

3289. — A M. VERNES,

A GENÈVE.

A Monrion, 13 janvier.

C'est une chose bien honorable pour Genève, mon cher et aimable ministre, qu'on imprime dans cette ville que Servet était un sot, et Calvin un barbare[1]; vous n'êtes point calvinistes,

1. *Essai sur l'Histoire générale*.

vous êtes hommes. En France, on est fou ; et vous voyez qu'il y a des fous furieux[1]. Ravaillac a laissé des bâtards : j'ai bien peur que celui-ci ne soit un prêtre janséniste. Les jésuites ont à se plaindre qu'il ait été sur leur marché.

Je ne sais encore aucun détail de cette horrible aventure. Si vous apprenez quelque chose dans votre ville, où l'on apprend tout, faites-en part aux solitaires de Monrion. Je suis bien fâché que vous ne soyez venu dans cet ermitage que quand je n'y étais pas. Mme Denis et moi, nous vous faisons les plus sincères et les plus tendres compliments.

3290. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN[2].

Monrion, 15 janvier.

Je suis bien sensible, mon très-cher ami, à votre intention et à celle de notre Esculape.

Il n'y a qu'à lever les épaules de pitié quand un dévot croit assassiner un roi avec un canif à tailler des plumes ; mais il faut frémir d'horreur quand on voit cet exécrable fou animé de l'esprit des convulsionnaires de Saint-Médard, qui a passé dans sa machine atrabilaire. C'est un chien qui a pris la rage de quelques autres chiens, sans le savoir. Il faudra ajouter trois ou quatre lignes au chapitre du jansénisme. Si on avait songé à rendre les jansénistes et les molinistes aussi ridicules qu'ils le sont en effet, Pierre Damiens, petit bâtard de Ravaillac, ne se serait pas servi de son canif.

Le ministère a eu la bonté de m'envoyer les bulletins, et M. d'Argenson m'a écrit de sa main[3] ; mais je crains les *bigots*.

On me mande de Vienne que l'impératrice aura en Bohême cent soixante mille hommes, que les Russes viennent au nombre de cent mille. On attend les Francs. Jamais l'empire romain n'a mis tant de monde en campagne ; et il s'agit d'une chétive province que l'empire romain ignorait, et un marquis de Brandebourg a une plus grande armée que Scipion, Pompée et César !

P. S. Vous ne me mandez rien du fanatisme des Pharisiens et des Parisiens ; il y a pourtant eu des placards ; on a arrêté beaucoup de monde. On a mené à la Conciergerie quatre chariots couverts, remplis d'assassins, de cuistres, de témoins vrais ou faux.

1. On venait d'apprendre l'attentat de Damiens.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. Voyez la lettre 3285.

3291. — A MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH[1].

A Monrion, janvier (1757).

Madame, souffrez que je vous réitère mes vœux pour la santé de Votre Altesse royale, et que je la remercie de ce qu'elle a bien voulu m'assurer, par M. le marquis d'Adhémar, de la continuation de ses bontés. Je prends la liberté de lui envoyer des nouvelles de Paris qui pourront lui paraître extraordinaires, et qui exerceront sa philosophie.

J'ignore si Votre Altesse royale a reçu les exemplaires de l'histoire que je mets à ses pieds. Je me flatte que le roi son frère continuera à fournir les plus beaux monuments de l'histoire moderne. Mais c'est à César qu'il appartient d'écrire ses Commentaires.

Je suis encore persuadé qu'il se souviendra qu'il m'a tiré de ma patrie; que je quittai pour lui mon roi, mon pays, mes charges, mes pensions, ma famille.

Je prendrais la liberté de le supplier de m'envoyer des graines de ses melons, et je demanderais la protection de Votre Altesse royale s'il était à Berlin.

Mais il a autre chose à faire qu'à honorer de ses melons mes potagers.

Que Votre Altesse royale et monseigneur daignent toujours agréer le profond respect et les prières de

Frère VOLTAIRE.

3292. — A M. DE CIDEVILLE.

A Monrion, le 16 janvier.

[2]Nous vous sommes très-obligés, monsieur, de nous avoir rassurés sur l'état du roi, après nos justes alarmes. Toutes les nouvelles s'accordent à dire qu'il est très-bien, et que cette affreuse catastrophe ne peut avoir aucune suite fâcheuse. Il est fort à désirer qu'on puisse faire parler ce monstre. C'est certainement un fou fanatique; mais, s'il a des complices, il est bien essentiel de les connaître. Mandez-moi tout ce que vous saurez. Nous sommes fort étonnés que vous n'ayez pas encore l'édition de mon oncle et l'*Histoire générale*. Il écrit positivement à M. Cramer pour qu'elle vous soit

1. *Revue française*, mars 1766; tome XIII, page 356.

2. Les quatre premiers alinéas de cette lettre sont de la main de Mme Denis; les trois derniers sont de l'écriture de Voltaire.

envoyée sur-le-champ. Nous sommes à Monrion depuis huit jours, et nous ne nous y portons pas trop bien l'un et l'autre. Écrivez-nous toujours aux Délices, car peut-être y retournerons-nous bientôt.

J'espère qu'après tant d'alarmes tout sera tranquille dans Paris avant quinze jours. Si l'on avait fait des petites-maisons pour le clergé et le parlement, et qu'on eût jeté sur leurs querelles tout le ridicule qu'elles méritent, il y aurait eu moins de têtes échauffées, et par conséquent moins de fanatiques. Le public a mis trop d'importance à ces misères; de bons ridicules et de grands seaux d'eau, c'est la seule façon d'apaiser tout.

Mon oncle a fait à notre siècle plus d'honneur qu'il ne mérite, quand il a dit que la philosophie avait assez gagné en France, et que nos mœurs étaient trop douces actuellement pour craindre que les Français pussent dorénavant assassiner leur roi. Il est désespéré de s'être trompé, car il aime véritablement et la France et son roi; mais un fou ne fait pas la nation. Le roi est aimé, et mérite de l'être, à tous égards.

Adieu, monsieur; songez quelquefois à vos amis des Délices, et soyez persuadé qu'ils ont pour vous la plus tendre et la plus inviolable amitié.

Il faut, mon cher et ancien ami, que la tête ait tourné à ce huguenot de Cramer, qui m'avait tant promis de vous apporter mes guenilles.

Les étrangers me reprochent d'avoir insinué, dans plus d'un endroit, que, vous autres Français, vous êtes doux et philosophes. Ils disent qu'on assassine trop de rois en France pour des querelles de prêtres. Mais un chien enragé d'Arras, un malheureux convulsionnaire de Saint-Médard, qui croit tuer un roi de France avec un canif à tailler des plumes, un forcené idiot, un si sot monstre a-t-il quelque chose de commun avec la nation? Ce qu'il y a de déplorable, c'est que l'esprit convulsionnaire a pénétré dans l'âme de cet exécrable coquin. Les miracles de ce fou de Pâris, l'imbécile Montgeron, ont commencé, et Robert-François Damiens a fini. Si Louis XIV n'avait pas donné trop de poids à un plat livre de Quesnel, et trop de confiance aux fureurs du fripon Le Tellier, son confesseur, jamais Louis XV n'eût reçu de coup de canif. Il me paraît impossible qu'il y ait eu un complot: en ce cas, je suis justifié des éloges de ma nation; s'il y a un complot, je n'ai rien à dire.

Je vous embrasse tendrement, vous et le grand abbé[1]. N'oubliez jamais votre vieux et très-attaché camarade V.

1. L'abbé du Resnel.

3293. — A M. D'ALEMBERT.

A Monrion, 16 janvier.

Je vous envoie, mon cher maître, l'article *Imagination*, comme un boiteux qui a perdu sa jambe la sent encore un peu. Je vous demande en grâce de me dire ce que c'est qu'un livre contre ces pauvres déistes, intitulé *la Religion vengée*[1], et dédié à monseigneur le dauphin, dont le premier tome paraît déjà, et dont les autres suivront de mois en mois, pour mieux frapper le public.

Savez-vous quel est ce mauvais citoyen qui veut faire accroire à monsieur le dauphin que le royaume est plein d'ennemis de la religion? Il ne dira pas au moins que Pierre[2] Damiens, François Ravaillac, et ses prédécesseurs, étaient des déistes, des philosophes. Pierre Damiens avait dans sa poche un très-joli petit *Testament*[3] de Mons. Je crois l'auteur parent de Pierre Damiens.

Mandez-moi le nom du coquin, je vous prie, et le succès de son pieux libelle. Votre France est pleine de monstres de toute espèce. Pourquoi faut-il que les fanatiques s'épaulent tous les uns les autres, et que les philosophes soient désunis et dispersés! Réunissez le petit troupeau; courage. J'ai bien peur que Pierre Damiens ne nuise beaucoup à la philosophie.

Mme Denis et le solitaire Voltaire vous embrassent tendrement.

3294. — A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

A Monrion, 16 janvier,

Ceci est pour ma nièce, ma compagne en maladies; pour mon neveu le juge et le prédicateur, pour mon petit-neveu, pour M. de Florian, que j'embrasse tous du meilleur de mon cœur. Nous sommes un peu malades, Mme Denis et moi, à Monrion.

1. *La Religion vengée, ou Réfutation des auteurs impies, par une société de gens de lettres* (Soret, le père Hayer, etc.), t. I, 1757, in-12. Il en a paru, depuis, vingt autres volumes.

2. *Robert-François* étaient les seuls prénoms de l'assassin insensé de Louis XV.

3. Voltaire veut donner à entendre que Damiens était l'instrument des jansénistes, en supposant qu'il était porteur du N. T. de Mons, dont voici le titre : *Nouveau Testament traduit sur la Vulgate, avec les différences du grec*, Mons, Migeot (Amsterdam, Elzevier), 1667, deux volumes in-12, que le p^re^ Colonia a compris dans sa *Bibliothèque janséniste*. Le livre trouvé sur Damiens était intitulé *Instruction chrétienne*. (B.)

Les bons Suisses me reprochent d'avoir trop loué une nation et un siècle qui produisent encore des Ravaillac. Je ne m'attendais pas que des querelles ridicules produiraient de tels monstres. Je crois bien que Robert-François Damiens n'a point de complices; mais c'est un chien qui a gagné la rage avec les *chiens de Saint-Mèdard;* c'est un reste des convulsions. On ne doit pas me reprocher du moins d'avoir tant écrit contre le fanatisme; je n'en ai pas encore assez dit. S'il y a quelque chose de nouveau, nous prions instamment M. de Florian, qui n'épargne pas ses peines, de se souvenir de nous.

Songez à votre santé, ma chère nièce; j'ai fait un fort beau présent au grand Tronchin le guérisseur : il en est très-content.

Voici ce Testament[1] que vous demandez, ma chère enfant; je vous prie d'en donner copie sur-le-champ à M. d'Argental et à Thieriot. Ce nouveau Testament est meilleur que l'ancien qui court sous mon nom.

3295. — A M. PICTET,

PROFESSEUR EN DROIT.

Monrion, 16 janvier.

Mon très-aimable voisin, les Délices ne sont plus *Délices* quand vous n'êtes plus dans le voisinage; il faut alors être à Monrion. Votre souvenir me console; et l'espérance de vous revoir, au printemps, me donne un peu de force.

Je suis bien honteux pour ma nation qu'il y ait encore des Ravaillac; mais Pierre Damiens n'est heureusement qu'un bâtard de la maison Ravaillac, qui a cru pouvoir tuer un roi avec un méchant petit canif à tailler des plumes. C'est un monstre, mais c'est un fou. Cet horrible accident ne servira qu'à rendre le roi plus cher à la nation, le parlement moins rétif, et les évêques plus sages.

Réjouissez-vous à Lyon, avec la meilleure des femmes et la plus aimable des filles, et comptez sur l'inviolable attachement des deux solitaires suisses.

1. Voltaire désigne ainsi son poëme de *la Religion naturelle*, dans la lettre 3150.

3296. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Monrion, 20 janvier.

Mon cher ange, je sens tout le prix de votre souvenir dans un temps où vous êtes si consterné de l'horrible aventure, et si occupé à remplir le vide immense laissé dans le parlement[1]. Votre assiduité à des devoirs nouveaux dont vous êtes dispensé est un mérite dont le parlement, le public, et la cour, doivent vous tenir compte. Je me flatte, pour l'honneur de la nation et du siècle, et pour le mien, qui ai tant célébré cette nation et ce siècle, qu'on ne trouvera nulle ombre de complicité, nulle apparence de complot dans l'attentat aussi abominable qu'absurde de ce polisson d'assassin, de ce misérable bâtard de Ravaillac. J'espère qu'on n'y trouvera que l'excès de la démence : il est vrai que cette démence aura été inspirée par quelques discours fanatiques de la canaille : c'est un chien mordu par quelques chiens de la rue, qui sera devenu enragé. Il paraît que le monstre n'avait pas un dessein bien arrêté, puisque, après tout, on ne tue point des rois avec un canif à tailler des plumes. Mais pourquoi le scélérat avait-il trente louis dans sa poche ? Ravaillac et Jacques Clément n'avaient pas un sou. Je n'ose importuner votre amitié sur les détails de cet exécrable attentat. Mais comment me justifierai-je d'avoir tant assuré que ces horreurs n'arriveraient plus, que le temps du fanatisme était passé, que la raison et la douceur des mœurs régnaient en France? Je voudrais que dans quelque temps on rejouât *Mahomet*. Je n'ose vous parler à présent de cette *Histoire générale*, ou plutôt de cette peinture des misères humaines, de ce tableau des horreurs de dix siècles ; mais, si vous avez le loisir de recueillir les opinions de ceux qui auront eu le courage d'en lire quelque chose, vous me rendrez un vrai service de m'apprendre ce qu'on en pense et ce que je dois corriger en général : car c'est toujours à me corriger que je m'étudie. Que fais-je autre chose avec l'ancienne *Zulime*? Le travail a fait toujours ma consolation : le rabot et la lime sont toujours mes instruments. Est-il vrai que M. de Sainte-Palaye succédera à Fontenelle dans l'Académie? Je lui souhaite sa place et sa longue vie. Adieu, mon cher et respectable ami. Mille tendres respects à tous les anges. Les deux Suisses vous embrassent.

1. Louis XV venait d'exiler seize conseillers, du nombre desquels était l'abbé de Chauvelin.

3297. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Monrion, 20 janvier.

J'ai eu cinquante relations, madame, de cette abominable entreprise d'un monstre[1] qui, heureusement, n'était qu'un insensé. Si l'excès de son crime ne lui avait pas ôté l'usage de la raison, il n'aurait pas imaginé qu'on pouvait tuer un roi avec un méchant petit canif à tailler des plumes. Ce qu'il y a de plus frappant, c'est que ce bâtard de Ravaillac avait trente louis d'or en poche. Ravaillac n'était pas si riche. Vous savez qu'il avait été laquais chez je ne sais quel homme de robe nommé Maridor, et que son frère servait actuellement chez un conseiller des enquêtes. Ce conseiller a dénoncé ce frère de l'assassin, et ce frère est probablement très-innocent. Le monstre est un chien qui aura entendu aboyer quelques chiens des enquêtes, et qui aura pris la rage. C'est ainsi que le fanatisme est fait. A peine le roi a-t-il été blessé. Cette abominable aventure n'aura servi qu'à le rendre plus cher à la nation, et pourra apaiser toutes les querelles. C'est un grand bien qui sera produit par un grand crime.

Fontenelle est mort à cent ans[2]. Je vous souhaite une vie encore plus longue.

Je passe mon hiver à Monrion près de Lausanne. Cela me fait retrouver mes Délices beaucoup plus *délices* au printemps. Où pourrais-je être mieux que dans le repos, la liberté, et l'abondance?

3298. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 23 janvier.

La Religion vengée[3], mon cher et illustre philosophe, est l'ouvrage des anciens maîtres de François Damiens, des précepteurs de Châtel et de Ravaillac, des confrères du martyr Guignard, du martyr Oldcorn, du martyr Campion[4], etc. Je ne connais, comme vous, cette rapsodie que par le titre; elle ne fait ici aucune sensation, quoiqu'il en ait déjà paru plusieurs cahiers. Le jésuite Berthier, grand et célèbre directeur du *Journal de Trévoux,* est à la tête de cette belle entreprise, qui tend à décrier auprès du dauphin les plus honnêtes gens et les plus éclairés de la nation. Ces gens-là sont le

1. Damiens; voyez tome XV, page 389; et tome XVI, page 92.
2. Moins un mois et deux jours; voyez tome XIV, page 71.
3. Voyez ci-dessus, lettre 3293.
4. Sur ces trois jésuites, voyez tome XII, pages 493, 557, et tome XIII, page 53.

contraire d'Ajax, ils ne cherchent que la nuit pour se battre[1]; mais laissons-les dire et faire, la raison finira par avoir raison. Malheureusement vous et moi nous n'y serons plus quand ce bonheur arrivera au genre humain. Quelqu'un qui lit le *Journal de Trévoux* (car pour moi je rends justice à tous ces libelles périodiques en ne les lisant jamais) me dit hier que, dans le dernier journal, vous étiez nommément et indécemment attaqué : « Ce poëte, dit-on, qui s'appelle l'ami des hommes, et qui est l'ennemi du Dieu que nous adorons. » Voilà comme ils vous habillent, et voilà ce que M. de Malesherbes, le protecteur déclaré de toute la canaille littéraire, laisse imprimer avec *approbation et privilége*.

Le malheureux assassin n'a point encore parlé; il persifle ses juges et ses gardes; il demande la question, et je crois qu'il ne sollicitera pas longtemps. C'est un mystère d'iniquité effroyable, dont peut-être on ne saura jamais les vrais auteurs.

Votre *Histoire* fait beau et grand bruit, comme elle le mérite; le chapitre[2] d'*Henri IV* surtout a charmé tout le monde. J'ai reçu *Imagination*[3], et je vous en remercie. Adieu, mon cher et illustre confrère; vous devriez bien nous donner quelque ouvrage digne de vous sur l'attentat commis en la personne du roi. En attendant je vous recommande, à vos moments perdus, les auteurs de *la Religion vengée. Vale, et nos ama.*

3299. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[4].

A Monrion, près de Lausanne, 28 janvier.

Madame, j'ai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse sérénissime la meilleure relation[5] que j'aie reçue de l'attentat commis contre la personne de Louis XV, qui ne s'attendait pas à voir reparaître les Ravaillac. Celui-ci n'est apparemment qu'un bâtard de la maison de Ravaillac, qui s'est imaginé pouvoir tuer un roi avec un petit canif à tailler des plumes. Ce qu'il y a de vraiment déplorable dans cette aventure, c'est que ce malheureux n'a été poussé à un tel crime que pour avoir entendu des discours atroces, qui ont fait germer dans son cœur la résolution du parricide. Pierre Damiens n'était qu'un vil fanatique de la populace, comme l'ont été les assassins des princes d'Orange, du grand roi Henri IV, et tant d'autres. Son crime n'a été que le fruit de quelques discours séditieux et emportés, sans but et

1. *Iliade*, chant XVII, vers 645.
2. Aujourd'hui le chapitre CLXXIV de l'*Essai sur les Mœurs*, tome XII, page 538.
3. Voyez cet article, tome XIX, page 427.
4. Éditeurs, Bavoux et François.
5. Le n° 3285.

sans dessein ; du moins on n'a pas, jusqu'à présent, découvert la moindre apparence de complot. C'est un chien qui a gagné la rage de quelques chiens convulsionnaires et jansénistes qui aboyaient au hasard. Les jésuites triomphent de voir les rois assassinés par d'autres que par eux et par les jacobins. C'est à présent le tour des jansénistes. Que d'horreurs, madame, et que le meilleur des mondes possibles est affreux !

Quatre cent mille soldats vont donc inonder le nord de l'Allemagne ! Il faudra toute la prudence de Votre Altesse sérénissime pour que le contre-coup d'un choc si terrible ne se fasse pas sentir jusque dans vos États. Vous êtes au milieu des parties belligérantes ; puissiez-vous leur inspirer l'esprit de paix et de justice qui anime votre cœur ! Je fais, du fond de ma retraite, mille vœux pour toute votre auguste maison et pour Votre Altesse sérénissime, qui connaît mon profond respect et mon tendre attachement.

3300. — A M. LE DUC D'UZÈS.

A Monrion, près de Lausanne, 28 janvier.

J'ai reçu, monsieur le duc, une lettre à un évêque, qui vaut beaucoup mieux que le bref du pape. Elle est digne à la fois du premier pair de France et d'un philosophe. Il y a des pairs parmi les évêques ; mais de philosophes, il y en a bien peu. Le plus détestable fanatisme lève hardiment la tête, tandis que la raison demeure à Uzès et dans quelques petits cantons. Les sages gémissent, et les insensés agissent. Il y a un certain grand arbre qui ne porte que des fruits d'amertume et de mort : il couvre encore de ses branches pourries une partie de l'Europe. Les pays où l'on a coupé ses rameaux empoisonnés sont les moins malheureux. Je vous remercie du fond de mon cœur, monsieur le duc, de l'antidote excellent que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Qu'on parcoure l'histoire des assassins chrétiens, et elle est bien longue, on verra qu'ils ont eu tous la *Bible* dans leur poche avec leur poignard, et jamais *Cicéron*, *Platon* ni *Virgile*.

Plus j'entrevois ce qui se passe dans ce vilain monde, plus j'aime mes retraites allobroges et helvétiques.

3301. — DE M. LE COMTE D'ARGENSON[1].

De Paris, 30 janvier.

Pierre Damiens est interrogé fréquemment et longuement. Il n'est plus permis de douter qu'il n'ait des complices. La lettre adressée à monsieur le dauphin est très-vraie; vous pouvez compter là-dessus.

On lui marque dans cette lettre que sa vie est en danger, qu'il ne lui sera pas difficile de se garantir du fer; mais qu'il n'a d'autre moyen d'éviter le poison qu'en se servant de la poudre renfermée dans la lettre. L'on a fait essai de cette poudre : c'était le poison le plus subtil. Des consuls de la ville ont reçu aussi une lettre dans ce goût, datée de Strasbourg. Je ne puis revenir de pareilles abominations. Notre siècle ne vaut pas mieux que les autres.

Il est vrai que l'assassin n'a pas paru proprement un fanatique; mais ce qui explique cela, c'est qu'il n'est point décidé qu'il n'ait pas espéré de se sauver, et il y a même apparence du contraire.

L'on débite cent choses nouvelles tous les jours. Tout devient intéressant; il semble que tout a rapport à l'affaire principale qui occupe tous les honnêtes gens. La Bastille est pleine; on y a renfermé encore une dame du Mecklembourg; mais elle doit en sortir aujourd'hui. Il s'agissait d'une lettre au sujet du roi de Prusse et d'un Autrichien; l'affaire est manquée, et elle n'a aucun rapport aux affaires d'ici.

Le roi de France vient de changer de ministres. On croit que l'abbé de Bernis, qui a signé le traité de Vienne, aura les affaires étrangères.

3302. — DE MADAME DENIS A LEKAIN[2].

Février 1757.

Votre lettre, monsieur, m'a fait un plaisir extrême : l'éloignement ne me fait oublier ni vos grands talents, ni mon ancienne amitié pour vous. On nous mande de toute part que vous vous surpassez encore dans *Sémiramis;* on dit aussi que Mlle Dumesnil y fait des merveilles.

Mon oncle écrira certainement à M. le maréchal de Richelieu pour le congé que vous demandez : il n'a pu le faire jusqu'à présent, n'ayant pas cru convenable de lui parler de comédie dans un moment où le roi a donné de si justes alarmes à toute la France. Il me charge de vous dire qu'il lui écrira incessamment. Si vous passez par Lyon, vous seriez bien aimable de venir nous voir quelques jours aux Délices. Vous les trouveriez bien mieux nommés actuellement qu'ils n'étaient autrefois, et vous y trouveriez deux personnes qui vous aiment toujours. Nous nous arrangerions pour que votre voyage ne vous coûtât rien, et nous pourrions jouer ensemble devant mon

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. *Mémoires de Lekain*, page 287.

oncle *Alzire, Zaïre, Mérope,* afin de lui donner envie de vous donner encore une pièce. Pensez à cela; nous saurons nos rôles à votre arrivée, et nous surprendrons tout le monde : pensez-y sérieusement; mais gardez-moi un secret inviolable, je vous le demande en grâce. Adieu, monsieur, soyez bien sûr que personne ne vous admire avec plus de plaisir que moi.

DENIS.

3303. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Monrion, 4 février.

Je ne sais si mon *héros* aura déjà reçu un fatras d'histoire qui commence à Charlemagne, et même plus haut, et qui finit par le vainqueur de Mahon[1]. Vous n'aurez guère, monseigneur, le temps de lire dans votre année d'exercice[2]; cet exercice a été violent dans ces dernières horreurs. Vous voyez des choses bien extraordinaires, mais vous en verrez des exemples dans le fatras que j'ai l'honneur de vous envoyer. Il est en feuilles. Je n'ai point de relieur à Monrion, et je crois que vos livres ont une reliure particulière.

Le roi de Prusse vient de m'écrire une lettre[3] tendre; il faut que ses affaires aillent mal. L'autocratrice[4] de toutes les Russies veut que j'aille à Pétersbourg. Si j'avais vingt-cinq ans, je ferais le voyage.

Lekain veut en faire un; et il se flatte que vous lui donnerez permission d'aller prêcher à Marseille à Pâques[5]. Je n'ose vous en supplier. Il n'appartient point à un Suisse de parler des acteurs de Paris. Ce n'est pas assurément le temps de parler de comédie; il y a des tragédies bien abominables en France, qui prennent toute l'attention. Ce pauvre marquis d'Argenson, que vous appeliez le *secrétaire d'État de la république de Platon,* est donc mort[6]? Il était mon contemporain: il faut que je fasse mon paquet. Jouissez, mon *héros,* de votre gloire et d'une vie heu-

1. Les éditions de 1756 et 1757 de l'*Essai sur l'Histoire générale* (ou *Essai sur les Mœurs*) comprenaient, comme Beuchot l'a dit dans son Avertissement en tête de l'*Essai sur les Mœurs* (tome XI), le *Siècle de Louis XIV;* les événements y étaient conduits jusqu'en juin 1756. C'était au chapitre CXCVI que se trouvait le passage dont Voltaire parle ici, et qu'il a replacé, sauf quelques mots, dans le chapitre XXXI du *Précis du Siècle de Louis XV;* voyez tome XV, pages 338-340.

2. Comme premier gentilhomme de la chambre.

3. Datée du 19 janvier, à Dresde. Elle nous est inconnue.

4. Élisabeth.

5. Voyez la lettre 3261.

6. Le 26 janvier.

reuse et longue. Les héros vivent plus longtemps que les philosophes; j'en excepte Fontenelle, dont je vous souhaite l'estomac et les cent années. Vous voilà doyen de l'Académie: c'est une bien belle place, mais il la faut conserver. Conservez-moi aussi vos bontés. Les deux Suisses vous adorent.

3304. — A M. D'ALEMBERT.

A Monrion, 4 février.

Je vous envoie *Idole*, *Idolâtre*, *Idolâtrie*, mon cher maître; vous pourriez, vous ou votre illustre confrère, corriger ce que vous trouverez de mal, de trop, ou de trop peu.

Un prêtre hérétique de mes amis[1], savant et philosophe, vous destine *Liturgie*. Si vous agréez sa bonne volonté, mandez-le-moi, et il vous servira bien.

Il s'élève, à ce que je vois, bien des partis fanatiques contre la raison; mais elle triomphera, comme vous le dites, au moins chez les honnêtes gens; la canaille n'est pas faite pour elle.

Je ne sais quel prêtre de Calvin s'est avisé d'écrire, depuis peu, un livre contre le déisme, c'est-à-dire contre l'adoration pure d'un Être suprême, dégagée de toute superstition. Il avoue franchement que, depuis soixante ans, cette religion a fait plus de progrès que le christianisme n'en fit en deux cents années; mais il devait aussi avouer que ce progrès ne s'étend pas encore chez le peuple, et chez les excréments de collége. Je pense comme vous, mon cher et grand philosophe, qu'il ne serait pas mal de détruire les calomnies que *Garasse*-Berthier ose dédier à monseigneur le dauphin contre la partie la plus sage de la nation.

Ce n'est pas aux *précepteurs* de Jean Châtel, ce n'est pas à des conspirateurs et à des assassins à s'élever contre les plus pacifiques de tous les hommes, contre les seuls qui travaillent au bonheur du genre humain.

Je vous dois des remerciements, mon cher maître, sur l'inattention que vous m'avez fait apercevoir touchant l'expérience de Molyneux et de Bradley[2].

Ils appelaient leur instrument *parallactique*, et ils nommaient *parallaxe* de la terre la distance où elle se trouve d'un tropique à l'autre, etc. J'ai transporté, de ma grâce, aux étoiles fixes ce qui appartient à notre coureuse de terre.

1. Voltaire désignait ainsi Polier de Bottens.
2. *Éléments de la philosophie de Newton*, 2e partie, chap. Ier.

Vous me feriez grand plaisir de me mander ce qu'on reprend dans cette *Histoire générale*. Je voudrais ne point laisser d'erreurs dans un livre qui peut être de quelque utilité, et qui met tout doucement sous les yeux les abominations des Campion, des Oldcorn, des Guignard et consorts, dans l'espace de dix siècles. Je me flatte que vous favorisez cet ouvrage, qui peut faire plus de bien que des controverses. Unissez, tant que vous pourrez, tous les philosophes contre les fanatiques.

3305. — A M. LEKAIN [1].

A Monrion, près Lausanne, le 4 février.

Mon cher Lekain, ma recommandation, la recommandation d'un Suisse, n'est pas d'un grand poids; cependant j'ai écrit[2] comme vous l'avez voulu.

Est-il vrai que, le lendemain de cet horrible assassinat, votre camarade Dubreuil reçut une lettre adressée à un autre Dubreuil, laquelle lettre contient ces mots : *Fuyez, le coup est manqué*? Voilà des tragédies bien abominables. Je vous embrasse.

P. S. J'écris peu et tard ; mais c'est que je travaille et que je suis malade.

3306. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN [3].

Monrion, 5 février.

Il me paraît assez sûr que l'Espagne va se déclarer. Le roi de Prusse vient de m'écrire une lettre très-tendre. L'impératrice de Russie veut que j'aille à Pétersbourg. Mais je vous réponds bien que je ne quitterai pas vos Délices.

Il faut que je m'accoutume aux naufrages. Ce ne sont pas seulement mes vaisseaux de Cadix qui périssent; une barque que j'envoyais de Monrion aux Délices, chargée de bois et de meubles, est allée au fond du lac. Cela ne m'empêchera pas de jouer le vieux bonhomme Lusignan dans *Zaïre :* ce rôle me convient. On joue tous les jours la comédie à Lausanne ; ce n'est pas comme dans votre ville de Calvin.

Je suis bien fâché de la mort du marquis d'Argenson, ex-ministre philosophe. Il y avait cinquante ans que je l'aimais.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. A Richelieu.
3 Éditeurs, de Cayrol et François.

3307. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[1].

A Monrion, près de Lausanne, 6 février 1757.

Il y a quelques jours, monsieur, que j'ai fait partir à votre adresse, par Pontarlier, un paquet de quelques livres qui sont au coche ou à la messagerie, et qui vous seront rendus à votre premier ordre, en cas que quelque méprise dans l'adresse n'ait pas permis qu'on les portât chez vous. Si vous jetez les yeux sur cette histoire, vous n'y trouverez rien de plus fou et de plus atroce que ce qui se passe aujourd'hui dans Paris. Voilà la suite du jansénisme et du molinisme et des querelles des prêtres. Il y a en France deux nations : celle des honnêtes gens, et celle des sauvages. C'est le pays des contrastes. J'ai bien fait de choisir le pays de l'uniformité. Si j'avais de la santé, je serais heureux et je vous écrirais de plus longues lettres. Comment va monsieur le premier président de La Marche ? Comptez que personne ne vous est plus attaché que le Suisse V.

3308. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Monrion, 6 février.

Moi, aller à Pétersbourg, mon cher ange ! Savez-vous bien que ma petite retraite des Délices est plus agréable que le palais d'été de l'autocratrice ? Si Dosmont joue la comédie, je la joue aussi; et je fais le bonhomme Lusignan dans huit jours. Cela me convient fort,

> *Car* à revoir Paris je ne dois plus prétendre;
> Vous voyez qu'au tombeau je suis prêt à descendre.
>
> (*Zaïre*, acte II, scène III.)

Nous avons un bel Orosmane, un fils du général Constant, qui a soupé avec vous à Argenteuil avec Mlle du Bouchet[2]. Votre tragédie de Robert-François Damiens, et de tant de fous, n'est donc pas encore finie ! Je ne sais pas pourquoi les comédiens ne hasardent pas *Mahomet* dans ces circonstances.

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. Mme d'Argental, née du Bouchet. Son mariage, si je ne me trompe, n'était encore bien connu que des amis intimes de d'Argental, qualifié du titre de *comte* vers la fin de mai 1759 seulement. (CL.)

Vous avez une belle âme d'aimer toujours le tripot au milieu de toutes les atrocités qui vous entourent. Les plus sages sont assurément ceux qui cultivent les arts, et qui aiment le plaisir tandis que les autres se tourmentent.

Le roi de Prusse m'a écrit de Dresde une lettre très-touchante. Je ne crois pourtant pas que j'aille à Berlin plus qu'à Pétersbourg : je m'accommode fort de mes Suisses et de mes Genevois. On me traite mieux que je ne mérite. Je suis bien logé dans mes deux retraites. On vient chez moi ; on trouve bon qu'en qualité de malade je n'aille chez personne. Je leur donne à dîner et à souper, et quelquefois à coucher. Mme Denis gouverne ma maison. J'ai tout mon temps à moi : je griffonne des histoires, je songe à des tragédies ; et quand je ne souffre point, je suis heureux. Vous m'avouerez que ce Dosmont a tort de vouloir que je quitte tout cela pour l'aller entendre à Pétersbourg. S'il avait vu mes plates-bandes de tulipes au mois de février, il ne me proposerait pas ses glaces.

On dit que Mlle Dumesnil et Lekain se sont en effet surpassés dans *Sémiramis*. L'abbé[1] coadjuteur de Retz n'aurait-il pas mieux fait d'aller là qu'à son abbaye ?

Adieu, mon cher et respectable ami. Il n'y a que vous de sage, j'y compte aussi les anges.

Le Suisse VOLTAIRE.

3309. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

Monrion, 6 février.

Celui qui a écrit une lettre chrétienne à un cardinal chrétien a une âme héroïque et sage, qui distingue la religion de ses abus. Cela est d'autant plus beau que ces abus ont été sur le point de lui coûter la vie, et ont assassiné ses prédécesseurs.

La lettre touchante que j'ai reçue du roi de Prusse, et l'invitation que l'impératrice me fait d'aller à Pétersbourg, ne me feront pas quitter les Délices. Je n'ai nulle envie d'aller à Paris, où l'on est complétement fou.

Je ne crois point vous avoir dit combien la catastrophe de M. d'Argenson[3] m'a pénétré ; le bonhomme Lusignan a été quel-

1. L'abbé de Chauvelin, alors exilé pour avoir donné sa démission de conseiller de la troisième chambre des enquêtes. (CL.)
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. Renvoyé du ministère.

ques jours malade. Ce pauvre M. d'Argenson avait servi le roi quarante ans; il va mourir dans l'exil, et, sans l'aumône de foin que lui fait son neveu, il mourrait dans la misère. De pareils événements doivent affermir dans l'amour de la philosophie et de la liberté.

Mes raisons pour croire que l'Espagne joindrait ses flottes à celles de France contre les Anglais (supposé qu'elle ait des flottes) étaient fondées sur la convenance des temps, sur les affronts que les Anglais ont faits à la dignité de la couronne d'Espagne, sur l'indignation où cette cour est toujours de voir le port de Gibraltar entre des mains étrangères, sur les nouvelles démarches de la cour de France, sur le crédit que l'ambassadeur d'Espagne à Paris a eu de faire mettre à la Bastille je ne sais quel écrivain qui avait reproché aux Espagnols leur tiédeur dans une occasion si pressante. Je me suis trompé. Il faut que la cour de Madrid ait peu de vaisseaux, peu de matelots, et peu d'argent.

3310. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

A Monrion, près de Lausanne, 8 février.

Madame, voici les dernières nouvelles ci-jointes, Votre Altesse sérénissime plaindra la France.

Le roi de Prusse m'a écrit de Dresde, le 19 janvier, une lettre toute pleine de bonté. La czarine veut que j'aille à Pétersbourg écrire l'histoire de Pierre Ier. Ah! madame, si j'allais quelque part, ce serait à vos pieds. Que Votre Altesse sérénissime conserve ses bontés pour celui de ses serviteurs qui lui est attaché avec le plus profond et le plus tendre respect.

3311. — A M. VERNES,

A GENÈVE.

Ce dimanche, à Monrion, février.

Je crois qu'on ne jouera *l'Enfant prodigue* que samedi, 12 du mois. Vous pourriez, mon cher monsieur, en qualité de ministre du saint Évangile, assister à une pièce tirée de l'Évangile même, et entendre la parole de Dieu dans la bouche de Mme la marquise de Gentil[2], de Mme d'Aubonne, et de Mme d'Hermenches, qui valent

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. Sœur de Constant d'Hermenches, et, par conséquent, tante de Benjamin Constant. (CL.)

mieux que les trois Madeleines, et qui sont plus respectables. Vous devriez, vous et M. Claparède[1], quitter votre habit de prêtre, et venir à Monrion en habit d'homme. Nous vous garderons le secret; on ne scandalise point à Lausanne: on y respire les plaisirs honnêtes et les douceurs de la société.

Bonsoir; vous avez en moi un ami pour la vie. Je suis bien en peine de mon petit Patu[2]. Je l'aime de tout mon cœur.

3312. — A MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH.

A Monrion, près de Lausanne, pays de Vaud, 8 février.

Madame, je crois que la suite des nouvelles[3] que j'ai eu l'honneur d'envoyer à Votre Altesse royale lui paraîtra aussi curieuse qu'atroce, et que le roi son frère en sera surpris.

Il a eu la bonté de m'écrire une lettre où il daigne m'assurer de ses bonnes grâces. Mon cœur l'a toujours aimé; mon esprit l'a toujours admiré, et je crois que je l'admirerai encore davantage.

L'impératrice de Russie me demande à Pétersbourg pour écrire l'histoire de Pierre Ier; mais Pierre Ier n'est pas le plus grand homme de ce siècle, et je n'irai point dans un pays dont le roi votre frère battra l'armée.

Je ne sais si la nouvelle du changement de ministère en France est parvenue déjà à Votre Altesse royale. On croit que l'abbé de Bernis aura le premier crédit. Voilà ce que c'est que d'avoir fait de jolis vers.

Madame, madame, le roi de Prusse est un grand homme.

Que Votre Altesse royale conserve sa santé; qu'elle daigne, ainsi que monseigneur, honorer de sa protection et de ses bontés ce vieux Suisse qui lui a été tendrement attaché avec le plus profond respect, dès qu'il a eu l'honneur d'être admis à sa cour! Qu'elle n'oublie pas *frère V.....*[4]!

3313. — A M. DE CIDEVILLE.

A Monrion, 9 février.

Mon cher et ancien ami, je souhaite que le fatras dont je vous ai surchargé vous amuse. J'ai vu un temps où vous n'aimiez

1. David Claparède; voyez tome XXV, page 357.
2. Mort six mois plus tard.
3. Relatives à l'attentat du 5 janvier précédent.
4. A la suite de cette lettre, Beuchot donne le bulletin de d'Argenson, qui forme le n° 3301.

guère l'histoire. Ce n'est, après tout, qu'un ramas de tracasseries qu'on fait aux morts.

Mais, à propos de Pierre Damiens, lisez le chapitre[1] *de Henri IV*. On peut prendre et laisser le livre quand on veut; les titres courants sont au haut des pages : cela soulage le lecteur; il lit ce qui l'intéresse, et laisse le reste. Notre ami le grand abbé a-t-il reçu son exemplaire? Mais a-t-on le temps de lire au milieu des belles choses dont Paris retentit chaque jour? Pierre Damiens, bâtard de Ravaillac, et ses consorts, et les lettres au dauphin, et les poisons, et les exils, et le remue-ménage, et la guerre, et les vaisseaux de la compagnie des Indes qu'on nous gobe : tout cela absorbe l'attention. Les horreurs présentes ne donnent pas le temps de lire les horreurs passées.

J'ai tendrement regretté le marquis d'Argenson, notre vieux camarade. Il était philosophe, et on l'appelait à Versailles *d'Argenson la bête*. Je plains davantage *la chèvre*, s'il est vrai qu'on l'envoie brouter en Poitou... Les fleurs et les fruits de la cour étaient faits pour elle. Qui m'aurait dit, mon ami, que je serais dans une retraite plus agréable que ce ministre? Ma situation des Délices est fort au-dessus de celle des Ormes. Je passe l'hiver dans une autre retraite, auprès d'une ville où il y a de l'esprit et du plaisir. Nous jouons *Zaïre* : Mme Denis fait Zaïre, et mieux que Gaussin. Je fais Lusignan : le rôle me convient, et l'on pleure. Ensuite on soupe chez moi; nous avons un excellent cuisinier. Personne n'exige que je fasse de visites : on a pitié de ma mauvaise santé; j'ai tout mon temps à moi; je suis aussi heureux qu'on peut l'être quand on digère mal. En vérité, cela vaut bien le sort d'un secrétaire d'État qu'on renvoie.

> Beatus ille qui procul negotiis. . . . . .
>
> (Hor., Epod., od. II, v. 1.)

La liberté, la tranquillité, l'abondance de tout, et Mme Denis, voilà de quoi ne regretter que vous.

Le roi de Prusse m'a écrit une lettre très-tendre; l'impératrice de Russie veut que j'aille à Pétersbourg écrire l'histoire de Pierre, son père; mais je resterai aux Délices et à Monrion : je ne veux ni roi ni autocratrice; j'en ai tâté; cela suffit. Les amis et la philosophie valent mieux; mais il est triste d'être si loin de vous.

1. *Essai sur les Mœurs*, chap. CLXXIV.

Voilà Fontenelle mort; c'est une place vacante dans votre cœur; il me la faut. *Vale, et me ama.*

Le Suisse V.

3314. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Monrion, 9 février.

Est-il vrai ce qu'on m'écrit, que le garde des sceaux[1] et M. d'Argenson sont exilés? que l'abbé de Bernis[2] a les affaires étrangères? Si cela est, celui qui a fait le traité de Vienne mettra sa gloire à le soutenir.

Le roi de Prusse m'a écrit une lettre assez tendre de Dresde, le 19 janvier. La czarine veut que j'aille à Pétersbourg. Je me tiendrai dans la Suisse. J'ai tâté des cours.

Portez-vous bien, madame, vous et votre aimable amie[3].

3315. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

13 février.

Le fragment de votre lettre sur l'amiral Byng[4], monseigneur, fut rendu à cet infortuné par le secrétaire d'État, afin qu'elle pût servir à sa justification. Le conseil de guerre l'a déclaré brave homme et fidèle. Mais en même temps, par une de ces contradictions qui entrent dans tous les événements, il l'a condamné à la mort, en vertu de je ne sais quelle vieille loi, en le recommandant au pouvoir de pardonner, qui est dans la main du souverain. Le parti acharné contre Byng crie à présent que c'est un traître qui a fait valoir votre lettre, comme celle d'un homme par qui il avait été gagné. Voilà comme raisonne la haine; mais les clameurs des dogues n'empêchent pas les honnêtes gens de regarder cette lettre comme celle d'un vainqueur généreux et juste, qui n'écoute que la magnanimité de son cœur.

Je crois que vous avez été un peu occupé, depuis un mois, de la foule des événements, ou horribles, ou embarrassants, ou

1. Machault d'Arnouville.
2. Nommé ministre d'État le 2 janvier 1757, Bernis fut chargé, six mois après, du département des affaires étrangères.
3. Mme de Brumath.
4. Voyez lettre 3277.

désagréables, qui se sont succédé si rapidement. Les gens qui vivent philosophiquement dans la retraite ne sont pas les plus à plaindre. Je crains d'abuser de vos moments et de vos bontés par une plus longue lettre : il faut un peu de laconisme avec un premier gentilhomme de la chambre, qui a le roi et le dauphin à servir, et avec celui qui est fait pour être dans les conseils et à la tête des armées.

Mme Denis vous idolâtre toujours, et il n'y a point de Suisse qui vous soit attaché avec un plus tendre respect que

le Suisse VOLTAIRE.

3316. — A M. LÉVESQUE DE BURIGNY[1].

A Monrion, 14 février.

L'esprit dans lequel j'ai écrit, monsieur, ce faible *Essai sur l'Histoire générale*, a pu trouver grâce devant vous et devant quelques philosophes de vos amis. Non-seulement vous pardonnez aux fautes de cet ouvrage, mais vous avez la bonté de m'avertir de celles qui vous ont frappé. Je reconnais à ce bon office les sentiments de votre cœur, et le frère de ceux qui m'ont toujours honoré de leur amitié. Recevez, monsieur, mes sincères et tendres remerciements. Je passe l'hiver auprès de Lausanne, où je n'ai point mes livres : le peu que j'en ai pu conserver est à mon petit ermitage des Délices ; ainsi je n'ai aucun secours pour vérifier les dates.

Il se peut que l'impératrice Constance fût fille du roi de Sicile Roger ; mais il me semble que ce Roger vivait en 1101[2], et Henri VI, mari de Constance, en 1195. Il l'épousa, je crois, en 1186. Cette Constance avait des amants longtemps après cette époque. Il est bien difficile qu'elle soit fille de Roger ; je crois me souvenir que plusieurs annalistes la font fille de Guillaume : je consulterai mes Capitulaires, et surtout Giannone[3], quoiqu'il ne soit pas toujours exact.

Le cardinal Polus[4] pourrait bien avoir écrit la lettre à Léon X,

1. Voyez tome XXXV, page 25.
2. Voyez tome XI, page 408.
3. Pierre Giannone, historien napolitain, dont l'ouvrage fut brûlé à Rome en 1726. Il est mort en 1758, après vingt-deux ans de détention, âgé de soixante-douze ans.
4. Voyez tome XII, page 282.

longtemps avant d'être cardinal. C'est de milord Bolingbroke que je tiens l'anecdote de cette lettre; il en a parlé souvent à M. de Pouilly votre frère, et à moi.

Adrien IV, au lieu d'Alexandre III, est une inadvertance[1]: dans le cours de l'ouvrage, je dis toujours que c'est Alexandre III qui imposa une pénitence à Henri II, roi d'Angleterre, pour le meurtre de Thomas Becket. Je ne manquerai pas de rectifier ces erreurs, et j'oublierai encore moins l'obligation que je vous ai. Il y en a quelques autres encore que je corrige dans la nouvelle édition que font actuellement les frères Cramer. Ils m'ont arraché cet ouvrage, que j'aurais dû garder longtemps avant de le laisser exposé aux yeux du public; maisp, uisqu'il a trouvé grâce devant les vôtres, je ne peux me repentir.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

3317. — A M. PALISSOT.

A Monrion, 16 février.

Ce que vous me mandez, monsieur, du grand acteur Lekain, m'afflige et ne me surprend pas. C'est le sort de bien des talents de ne recueillir que des traverses au lieu de récompenses. Si vous le voyez, je vous prie de lui dire que j'ai écrit à M. le maréchal de Richelieu, pour lui faire obtenir un congé à Pâques. Mais on m'a répondu qu'il n'était pas possible de lui donner ce congé cette année, puisqu'il en avait pris un de lui-même l'année passée. J'aimerais bien mieux qu'on augmentât sa part que de lui donner un congé. J'écrirai, j'insisterai; mais la recommandation d'un Suisse n'a pas grand pouvoir à Versailles.

Je ne sais où est actuellement votre ami M. Patu, que je possédai huit jours dans mon ermitage, avant qu'il allât en Italie. J'avais chez moi alors une de mes nièces[2] qui commençait à être bien malade, et qui peut-être n'eut pas pour lui toutes les attentions qu'elle aurait eues si elle avait moins souffert. J'ai peur que ce petit contre-temps ne lui ait déplu. J'en serais très-fâché; je l'aime beaucoup, et je sens tout son mérite. Si vous lui écrivez, je vous prie de l'assurer de tous mes sentiments.

1. Elle a été corrigée.
2. Mme de Fontaine.

Vous me feriez beaucoup de plaisir, monsieur, de présenter mes respects à M. le duc d'Ayen, et à Mme la comtesse de La Marck[1]. Ce sont leurs suffrages qui font ma consolation dans les maux qui m'affligent. Je ne vis plus pour les sensations agréables, mais le plaisir de leur plaire me tiendra lieu de tous les autres. Comptez, monsieur, sur le sentiment d'une amitié véritable de ma part.

3318. — A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

A Monrion, 19 février.

Qu'est-ce que c'est donc, ma chère nièce, qu'une petite secte de la canaille, nommée la secte des *margouillistes*, nom qu'on devrait donner à toutes les sectes? On dit que ces misérables fanatiques, nés des convulsionnaires, et petits-fils des jansénistes, sont ceux qui ont mis, non pas le couteau, mais le canif à la main de ce monstre insensé de Damiens; que ce sont eux qui envoient du poison au dauphin dans une lettre, et qui affichent des placards : le tout pour la plus grande gloire de Dieu. Les honnêtes gens, par parenthèse, devraient me remercier d'avoir tant crié toute ma vie contre le fanatisme; mais les cours sont quelquefois ingrates.

Vous savez les coquetteries que me fait le roi de Prusse, et que la czarine m'appelle à Pétersbourg. Vous savez aussi qu'aucune cour ne me tente plus, et que je dois préférer la solidité de mon bonheur dans ma retraite à toutes les illusions. Si j'en voulais sortir, ce ne serait que pour vous; ma santé exige de la solitude; je m'affaiblis tous les jours.

J'ai fait un effort pour jouer Lusignan; votre sœur a été admirable dans Zaïre; nous avions un très-beau et très-bon Orosmane, un Nérestan excellent, un joli théâtre, une assemblée qui fondait en larmes; et c'est en Suisse que tout cela se trouve, tandis que vous avez à Paris des *margouillistes*. Je vous ai bien regrettée; mais c'est ce qui m'arrive tous les jours.

Ayez grand soin de votre malheureuse santé; conservez-vous, aimez-moi. Mille tendres compliments à fils, à frère, à secrétaire[2]. Adieu, ma très-chère nièce; votre sœur ne vous écrit point

1. Voyez une note de la lettre 3267.
2. Le marquis de Florian, qui épousa Mme de Fontaine en 1762.

aujourd'hui : elle apprend un rôle. Nous ne vous parlons que de plaisir : instruisez-nous des sottises de Paris.

3319. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

19 février.

Oui, sans doute, mon *héros*, le *secrétaire d'État de la république de Platon*[1] aurait ri et dit quelques bons mots, car il en disait ; mais tâchez de n'en pas dire.

Votre lettre sur ce pauvre amiral Byng lui a valu du moins quatre voix favorables, quoique la pluralité l'ait condamné à la mort[2]. Il se passe dans tous les États des scènes singulières, et aucune ne vous surprend.

Je vous attends toujours, ou dans le conseil, ou à la tête d'une armée. Si les services et la capacité donnent les places sous un monarque éclairé, vous avez assurément plus de droits que personne. Mais quelque place que vous ajoutiez à celles que vous occupez, il y en a une que les rois ne peuvent ni donner ni ôter, c'est celle de la gloire. Jouissez de ce beau poste, il est à l'abri de la fortune.

Je vous assure, monseigneur, que vous prêchez à un converti quand vous me conseillez de ne me rendre ni aux coquetteries du roi de Prusse ni aux bontés de l'impératrice de Russie. Je préfère ma retraite à tout, et cette retraite est d'ailleurs absolument nécessaire à un malade qui tient à peine à la vie.

Permettez que je vous envoie ce qu'on m'écrit sur Lekain. S'il a tant de talents, s'il sert bien, est-il juste qu'il n'ait pas de quoi vivre, quand les plus mauvais acteurs ont une part entière ? C'est là l'image de ce monde. Puisque vous daignez descendre à ces petits objets, mettez-y la justice de votre cœur, et protégez les talents.

Mme Denis et le Suisse Voltaire vous présentent leurs plus tendres respects.

1. Le marquis d'Argenson ; voyez la lettre du 4 février.

2. Voyez tome XV, page 340, où, dans la note 1, il faut lire 1757 (au lieu de 1747).

3320. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Monrion, 19 février.

J'attends avec impatience le mot de l'énigme de l'aventure de Pierre Damiens. On me mande qu'il y a une petite secte cachée, composée de la plus basse canaille du parti janséniste, que cette secte est appelée la secte des *margouillistes*, nom digne d'elle; que ces malheureux sont liés entre eux par des serments exécrables; qu'ils ont voulu, non pas tuer le roi, mais le blesser légèrement pour l'avertir, et qu'ils ont menacé le dauphin du poison. Il n'y a rien dont le fanatisme ne soit capable.

3321. — A M. DE CHENEVIÈRES[2].

Monrion, 19 février.

Il y a huit jours, mon ami, que Mme Denis cherche dans ses paperasses, parmi ses rôles de tragédies, de comédies, d'opéras-comiques, etc., etc., votre gentille pastorale[3], qu'elle a lue avec tout le plaisir imaginable. Nous vous la renverrons dès que la femme de chambre, qui a la garde des archives historiques et de la musique, l'aura retrouvée. Comme nous avons été entourés d'ouvriers, et qu'il a fallu essayer cinq ou six habits de théâtre, il y a eu un peu de confusion. Mais soyez en sûreté; l'ouvrage n'est pas sûrement sorti de la maison. Nous avons un singe, un perroquet et un écureuil, que nous ne laissons approcher d'aucun papier.

Pardon; il faut aller répéter au théâtre aujourd'hui; nous jouons demain. Tâchez de vous divertir aussi.

3322. — A M. PICTET,

PROFESSEUR EN DROIT.

Monrion, 22 février.

Mon très-cher voisin, la volonté de Dieu soit faite! Puissiez-vous bâtir, dans mon voisinage, une maison[4] digne de la belle

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. *Mysis et Glaucé.*
4. Voyez plus bas la lettre 3342.

situation que vous avez, et puisse Mlle Pictet avoir un mari digne d'elle ! Je présente mes respects à Mme Pictet, et je souhaite à toute votre famille les prospérités qu'elle mérite. Mme Denis joint ses sentiments aux miens. Vous n'aurez jamais de voisins qui vous soient plus sincèrement attachés. V.

3323. — A M. PIERRE ROUSSEAU,

A LIÈGE.

A Monrion, près de Lausanne, 24 février.

C'est pour la quatrième fois que j'écris aux frères Cramer, libraires, pour leur recommander de vous envoyer l'*Essai sur l'Histoire générale depuis Charlemagne jusqu'à 1756*. Je suis en droit d'attendre cette attention de ceux à qui j'ai fait présent de mon ouvrage. L'aîné Cramer est à présent en Hollande, et doit sans doute vous faire parvenir cette histoire. Ce sont ces frères Cramer qui m'ont déterminé à m'établir où je suis. Ils voulaient imprimer mes ouvrages, il fallait que je veillasse à l'impression ; la besogne a duré près de deux ans. J'ai des amis dans ce pays-ci. J'y ai trouvé des situations plus agréables que Meudon et Saint-Cloud, des maisons commodes ; je me suis établi, pour l'hiver, auprès de Lausanne, et, pour les autres saisons, auprès de Genève. Mais ce que j'ai trouvé de plus commode parmi ces calvinistes, très-différents de leurs ancêtres, c'est que j'ai fait imprimer à Genève, avec l'approbation universelle[1], que Calvin était un très-méchant homme, altier, dur, vindicatif et sanguinaire. C'est ce que vous verrez dans cette *Histoire générale*. Genève est peut-être à présent la ville de l'Europe où il y a le plus de philosophes. Je suis très-fâché que cette *Histoire générale* ne soit pas encore parvenue jusqu'à vous.

A l'égard de ce *Portefeuille trouvé*[2], c'est une rapsodie qu'un libraire affamé, nommé Duchesne, vend à Paris sous mon nom : c'est un nouveau brigandage de la librairie. On me mande que les trois quarts de ce recueil sont composés de pièces auxquelles je n'ai nulle part, et que le reste est pillé des éditions de mes ouvrages, et entièrement défiguré.

Il n'y a pas grand mal à tout cela, et je pardonne aux misérables à qui mon nom vaut quelque argent.

1. Voyez la lettre à Thieriot, du 26 mars.
2. Voyez la note, tome VI, page 337.

3324. — A M. D'ALEMBERT.

Février[1].

Voici une paperasse qu'un savant Suisse me donne pour l'article *Isis*[2]. Si l'article n'est pas fait à Paris, si celui-ci est passable, faites-en usage; sinon, au rebut. Voici encore le mot *Liturgie*[3], qu'un savant prêtre m'a apporté, et que je vous dépêche, à vous, illustre et ingénieux fléau des prêtres. J'ai eu toutes les peines du monde à rendre cet article chrétien. Il a fallu corriger, adoucir presque tout; et enfin, quand l'ouvrage a été transcrit, j'ai été obligé de faire des ratures. Vous voyez, mon cher et sublime philosophe, quel progrès a fait la raison. C'est moi qui suis forcé de modérer la noble liberté d'un théologien qui, étant prêtre par état, est incrédule par sens commun.

On dit, mon très-cher philosophe, qu'il y a dans la canaille de Paris une secte de *margouillistes;* ce devrait être le nom de toutes les sectes.

Ces margouillistes, dérivés des jansénistes, lesquels sont engendrés des augustinistes, ont-ils produit Pierre Damiens? Portez-vous bien; éclairez et méprisez le genre humain. N'oubliez pas de faire mes compliments à votre immortel confrère. Sans vous deux, et quelques-uns de vos amis, que resterait-il en France?

3325. — A M. DIDEROT[4].

A Monrion, pays de Vaud, 28 février.

L'ouvrage[5] que vous m'avez envoyé, monsieur, ressemble à son auteur: il me paraît plein de vertus, de sensibilité et de philosophie. Je pense, comme vous, qu'il y aurait beaucoup à réformer au théâtre de Paris. Mais tant que les petits-maîtres se mêleront sur la scène avec les acteurs, il n'y a rien à espérer. Le plus impertinent de tous les abus, c'est l'excommunication et l'infamie attachée au talent de débiter en public des sentiments

1. Cette lettre, datée du 29 février, comme celle qui suit, dans toutes les éditions de Voltaire, est très-probablement du 19. Elle ne peut être, au plus tard, que du 26 ou du 27. (CL.)

2. L'*Encyclopédie* contient deux articles Isis: l'un, anonyme, est de Diderot; l'autre, de M. de Jaucourt.

3. L'article Liturgie dans l'*Encyclopédie*, est aussi de Diderot.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

5. *Le Fils naturel*, drame.

vertueux. Cette contradiction irrite ; mais c'est encore une de nos moindres sottises.

J'oublie avec plaisir dans ma retraite tous ceux qui travaillent à rendre les hommes malheureux ou à les abrutir, et plus j'oublie ces ennemis du genre humain, plus je me souviens de vous. Je vous exhorte à répandre, autant que vous le pourrez, dans l'*Encyclopédie*, la noble liberté de votre âme. On ne mettait point Cicéron dans le donjon de Vincennes[1] pour son livre *de Natura deorum*. Notre siècle est encore bien barbare. *Vale et scribe. Tuus V.*

3326. — A M. LE COMTE DE BESTUCHEFF[2].

A Monrion, février.

Monsieur, j'ai reçu une lettre que j'ai crue d'abord écrite à Versailles ou dans notre Académie, et c'est vous, monsieur, qui me faites l'honneur de me l'adresser. Vous me proposez ce que je désirais depuis trente ans ; je ne pouvais mieux finir ma carrière qu'en consacrant mes derniers travaux et mes derniers jours à un tel ouvrage.

Je ferais le voyage de Pétersbourg si ma santé pouvait le permettre ; mais, dans l'état où je suis, je vois que je serai réduit à attendre dans ma retraite les matériaux que vous voulez bien me promettre.

Voici quel serait mon plan. Je commencerais par une description de l'état florissant où est aujourd'hui l'empire de Russie, de ce qui rend Pétersbourg recommandable aux étrangers, des changements faits à Moscou, des armées de l'empire, du commerce, des arts, et de tout ce qui a rendu le gouvernement respectable.

Ensuite je dirais que tout cela est d'une création nouvelle, et j'entrerais en matière par faire connaître le créateur de tous ces prodiges. Mon dessein serait de donner ensuite une idée précise de tout ce que l'empereur Pierre le Grand a fait depuis son avénement à l'empire, année par année.

Si M. le comte de Schouvalow a la bonté, monsieur, comme vous m'en flattez, de me faire parvenir des mémoires sur ces deux objets, c'est-à-dire sur l'état présent de l'empire et sur tout

1. Allusion à l'emprisonnement de Diderot.

2. Michel, comte de Bestucheff-Riumin, né vers 1686, ambassadeur de l'impératrice Élisabeth à Paris de 1756 à 1760, année où mourut ce diplomate. (Cl.)

ce qu'a fait Pierre le Grand, avec une carte géographique de Pétersbourg, une de l'empire, l'histoire de la découverte du Kamtchatka, et enfin des renseignements sur tout ce qui peut contribuer à la gloire de votre pays, je ne perdrai pas un instant, et je regarderai ce travail comme la consolation et la gloire de ma vieillesse.

La suite des médailles est inutile; elles se trouvent dans plusieurs recueils, et la matière de ces médailles est d'un prix que je ne puis accepter. Je souhaiterais seulement que M. le comte de Schouvalow voulût bien m'assurer que Sa Majesté l'impératrice désire que ce monument soit élevé à la gloire de l'empereur son père, et qu'elle agrée mes soins.

Voilà, monsieur, quelles sont mes dispositions. Je me tiendrai très-honoré et très-heureux si elles s'accordent avec les vôtres : j'attendrai vos ordres et ceux de M. le comte de Schouvalow, à qui vous me permettrez de présenter ici mes respects en recevant les miens.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

3327. — A M. THIERIOT.

A Monrion, 3 mars.

Je n'entends point parler de vous, mon ancien ami, depuis que vous lisez l'histoire des sottises humaines *depuis Charlemagne*. Je voudrais bien savoir aussi ce que c'est qu'un *Portefeuille trouvé*[1]. On me met en pièces, on se divise mes vêtements, et on jette le sort sur ma robe.

Je voudrais que vous eussiez passé l'hiver avec moi à Lausanne. Si vous n'aviez été enchaîné, selon votre louable coutume, au char des jeunes et belles dames, vous auriez vu jouer *Zaïre* en Suisse mieux qu'on ne la joue à Paris; vous auriez entendu *la Serva padrona* sur un joli théâtre; vous y verriez des pièces nouvelles exécutées par des acteurs excellents; les étrangers accourir de trente lieues à la ronde, et mon pays romance, mes beaux rivages du lac Léman, devenus l'asile des arts, des plaisirs, et du goût; tandis qu'à Paris la secte des margouillistes occupe les esprits, que le parlement et l'archevêque bataillent pour une place à l'hôpital et pour des billets de confession, qu'on ne rend point la justice, et qu'enfin on assassine un roi. Jouissez de tant

1. Voyez tome VI, page 337.

de charmes et de tant de gloire, messieurs les Parisiens, et applaudissez encore au *Catilina* de Crébillon.

3328. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Monrion, 3 mars.

Mon cher ange, on peut mal servir Mlle Clairon sans la rater[1] absolument. On peut être *de communi martyrum*, sans être *de frigidis et maleficiatis*. Ce sera à peu près le rôle que je jouerai avec elle. Je lui donnerai, quand vous voudrez, cette *Zulime* bien changée et sous un autre nom. Vous déciderez du temps le plus favorable quand vous serez quitte de la mauvaise tragédie de Robert-François Damiens, quand les *querelles*[2] qui anéantissent le goût des arts seront apaisées, quand Paris respirera.

Pour l'autre pièce, ce n'est pas une affaire prête; il ne faut pas d'ailleurs être toujours ce Voltaire qui,

Volume sur volume incessamment desserre[3].

Si on ne souhaite pas ma personne, je veux au moins qu'on souhaite mes ouvrages.

Béni soit Dieu qui vous donne la persévérance dans le goût des beaux-arts, et surtout du *tripot* de la comédie, tandis qu'on n'entend parler que des querelles des parlements et des prêtres, qu'on ne rend point la justice, que la secte des margouillistes fait de petits progrès, et qu'on assassine des rois! Vous m'approuverez de passer mes hivers dans un petit pays où on ne vit que pour son plaisir, et où *Zaïre* a été mieux jouée, à tout prendre, qu'à Paris. J'ai fait couler des larmes de tous les yeux suisses. Mme Denis n'a pas les beaux yeux[4] de Gaussin, mais elle joue infiniment mieux qu'elle. On vient de trente lieues pour nous entendre. Nous mangeons des gelinottes, des coqs de bruyère, des truites de vingt livres; et, dès que les arbres auront remis leur livrée verte, nous allons à cet ermitage des Délices, qui mérite son nom.

Ne sommes-nous pas fort à plaindre? Oui, mon cher et respectable ami, nous le sommes, puisque nous vivons loin de vous.

1. Allusion à la mésaventure de Ximenès, dont il est parlé tome XXXVII, page 533.
2. Voyez tome XV, page 376.
3. Vers du *Chapelain décoiffé*, parodie qu'on trouve dans les *OEuvres de Boileau*.
4. La nièce de Voltaire était *louche*.

J'ai une extrême curiosité de savoir si on envoie cent mille hommes[1] en Allemagne; mais vous ne vous en souciez guère, et vous ne m'en direz rien. J'aimerais encore mieux que votre parlement se mît à rendre enfin la justice, et me fît payer de cinquante mille francs dont ce fat de Bernard[2], fils de Samuel Bernard, et fat de dix millions, m'a fait banqueroute en mourant. Adieu, mon divin ange; jugez Damiens, et portez-vous bien.

3329. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[3].

A Monrion, près de Lausanne, 5 mars.

Madame, quoi! Votre Altesse sérénisme a la bonté de s'excuser de ne m'avoir pas honoré assez tôt d'une de ses lettres! Elle sent de quel prix elles sont pour moi. Mais est-il possible qu'elle daigne être occupée de mon attachement pour elle, et du respectueux, du tendre intérêt que je prends à sa prospérité, tandis qu'elle se trouve au milieu des alarmes publiques et particulières, entourée d'armées, et embarrassée peut-être entre le danger de prendre un parti et celui de n'en prendre aucun? Sa sagesse et celle de monseigneur le duc me rassurent contre les craintes que m'inspire la situation violente de l'Allemagne; il se peut même, madame, que vos États trouvent quelque avantage dans le besoin que les deux partis auront des denrées de votre territoire. Les princes sages et modérés gagnent quelquefois au malheur de leurs voisins.

Je n'ai point ici la lettre du roi de Prusse, elle est dans ma retraite, auprès de Genève. Je passe tous les hivers auprès de Lausanne, ne pouvant être assez heureux pour les passer à vos pieds, et ne pouvant quitter une nièce qui s'est sacrifiée pour moi, et qui a quelque raison de n'oser voyager en Allemagne.

J'ai perdu, madame, le correspondant[4] qui me fournissait les nouvelles dont je faisais part à Votre Altesse sérénissime; il est parti avant l'armée que la France envoie en Allemagne. Puisse cette armée contribuer à établir un nouveau traité de Vestphalie, qui assure la paix et la liberté, le plus précieux de tous les biens! Mais qui peut savoir ce qui résultera de tous ces grands mouvements? On prétend que le roi de Pologne a contre

1. On les envoya.
2. Voyez tome XXXVIII, page 259.
3. Éditeurs, Bavoux et François.
4. Le comte d'Argenson, tombé en disgrâce.

lui un violent parti dans la Pologne même, et que les Turcs pourraient bien empêcher les Russes de se mêler des affaires de l'Allemagne. Le comte d'Étrées vient d'être fait maréchal de France, avec sept autres. Le scélérat Damiens n'est pas encore jugé. Les malheurs de la Saxe produisent des banqueroutes dans toute l'Europe : j'en ai essuyé une violente ; les petits souffrent des querelles des grands. Recevez, madame, mon profond respect, et pardonnez au papier.

3330. — A MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH[1].

A Monrion, 5 mars 1757.

Madame, que Votre Altesse royale daigne me conserver ses bontés; que Dieu la préserve des Russes, et moi chétif des glaces de Pétersbourg! J'ai été tenté, un jour qu'il faisait un beau soleil, d'aller voir, l'été prochain, cette capitale d'un empire nouveau dont on veut que j'écrive l'histoire. Je me disais: J'irai à Baireuth me mettre aux pieds de ma protectrice, j'aurai des passe-ports du roi son frère, que je devrai à la protection de sa bienfaisante sœur. Mais le vent du nord, mon respect pour les housards, et les beaux secours qu'un voyageur trouve en Pologne, ont détruit ma chimère, et je me suis réduit à jouer le bonhomme Lusignan dans *Zaïre*, devant une grave assemblée suisse. Notre troupe, en vérité, n'aurait pas été indigne de paraître devant Votre Altesse royale.

Il y a, madame, une fille d'esprit à Genève, qui chante à peu près comme Mlle Astrua, et qui est surtout inimitable dans les opéras-buffa. Ce n'est pas qu'on joue des opéras à Genève : on n'y chante que des psaumes. J'ai vu autrefois Votre Altesse royale dans le goût de s'attacher une personne d'esprit et à talents. Cette demoiselle, très-bien née, serait plus faite pour la cour de Baireuth que pour Genève. Mais il ne faut pas parler d'amusements quand tout se prépare pour une guerre si sérieuse. La cour de Versailles vient de créer huit maréchaux de France, et cinquante mille hommes défilent actuellement pour la Flandre. Du moins les maréchaux des logis sont déjà partis. Le roi votre frère sera à portée de faire de plus grandes choses qu'il n'en a fait encore. De là il retournera à la philosophie, pour laquelle il est né aussi bien que pour l'héroïsme, et il se souviendra d'un homme qui

1. *Revue française*, mars 1866, tome XIII, page 358.

avait quitté pour lui sa patrie. Il ne sait pas combien j'étais attaché à sa personne. Votre chambellan, madame, qui revient d'Italie, sait qu'on peut vivre heureux dans ma petite retraite auprès de Genève, appelée *les Délices;* mais il sait aussi qu'un homme qui a fait sa cour à Votre Altesse royale ne peut vivre heureux ailleurs. Qu'elle me permette de faire mille vœux pour sa santé : la nature lui a donné tout le reste. Mais à quoi servent la beauté, la grandeur, l'esprit et les grâces, quand le corps souffre ?

Que Son Altesse royale et monseigneur agréent le profond respect et les ferventes prières de

Frère VOLTAIRE.

3331. — A M. DE BRENLES.

Ce dimanche[1].

On prétend que monsieur votre beau-frère[2], le prêtre, voudrait voir une pièce tirée du Nouveau Testament. Nous prêchons peut-être *l'Enfant prodigue* jeudi, après quoi on a pour le dessert un opéra-buffa[3]. Prenez vos mesures là-dessus, mon cher philosophe ; si ce n'est pas jeudi qu'on prêche, ce sera assurément cette semaine. Bonsoir ; je vous serai attaché, à vous et à la philosophe votre compagne, toutes les semaines de ma vie.

3332. — A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

A Monrion, 6 mars.

Le bonhomme Lusignan dit les choses les plus tendres à Mme de Fontaine et consorts; il est devenu à présent le bonhomme Euphémon dans *l'Enfant prodigue* : c'est un vieillard qui aime toujours la bonne compagnie ; jugez s'il vous chérit.

Je suis impatient de savoir si votre aimable secrétaire est[4] enfin venu à bout, avec M. de Paulmy, d'une affaire qui était si difficile avec M. d'Argenson. Il est arrivé souvent qu'on a été

1. Probablement le 6 mars. (CL.)

2. De Brenles avait trois beaux-frères prêtres, qui se nommaient Chavanes.

3. *La Serva padrona;* voyez la lettre 3327.

4. Le marquis de Florian. M. Clogenson dit que l'affaire difficile dont il s'agit était l'élection (qui n'eut pas lieu) de Voltaire à l'Académie des inscriptions. Quant aux petits chariots, voyez ci-dessus, la lettre 3252.

négligé par ceux à qui on était attaché, et qu'on réussit auprès de ceux dont on devait moins attendre. Je m'intéresse aussi aux petits chariots: c'est une chose qui certainement peut produire de grands avantages; mais comment faire de tels préparatifs secrètement? tout ce qui est nouveau rebute le ministère; et cette invention nouvelle devient inutile dès qu'elle est sue.

Est-il bien sûr enfin qu'on a fait partir cinquante mille hommes, qu'on va faire une guerre très-vive au dehors, et que les affaires s'accommodent au dedans? Pour nous, pauvres Suisses, nous ne songeons qu'à des plaisirs tranquilles. On croit chez les badauds de Paris que toute la Suisse est un pays sauvage : on serait bien étonné si on voyait jouer *Zaïre* à Lausanne mieux qu'on ne la joue à Paris; on serait plus surpris encore de voir deux cents spectateurs aussi bons juges qu'il y en ait en Europe. Il y a dans mon petit pays romance, car c'est son nom, beaucoup d'esprit, beaucoup de raison, point de cabales, point d'intrigues pour persécuter ceux qui rendent service aux belles-lettres. Nous sommes libres, et nous n'abusons point de notre liberté, les tribunaux ne cessent point de rendre justice; il n'y a ni margouillistes, ni convulsionnaires, ni de Robert-François Damiens. Notre climat vaut mieux que le vôtre; nous avons plus longtemps de beaux jours; il n'y a que de très-méchant vin autour de Paris, et nos coteaux en produisent d'excellent: nous avons mangé, l'automne et l'hiver, des gelinotes et des grianneaux[1] que vous ne connaissez guère. Cependant, ma chère nièce, je vous regrette de tout mon cœur; portez-vous bien, et aimez-moi.

3333. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Monrion, près de Lausanne, 8 mars.

J'ai été malade, madame, et j'ai perdu mon correspondant qui me mandait bien des nouvelles que j'avais l'honneur de vous envoyer. Je retombe dans mon néant. Je ne sais plus si les troupes marchent ou non; si mon pauvre amiral Byng a eu la tête cassée. Je sais seulement que les Anglais ont la tête bien dure, ou plutôt le cœur; que l'Allemagne va être bouleversée; que Paris est bien triste; que l'argent est bien rare, et que cette vie n'est pas semée de roses. *La chèvre*[2] n'a remporté de Paris que le mauvais quoli-

1. Nom vulgaire du petit tétras ou coq de bruyère à queue fourchue.
2. Le comte d'Argenson, exilé à sa terre des Ormes.

bet : *Attendez-moi sous l'orme.* Portez-vous bien, madame ; vivez avec votre digne amie ; méprisez ce malheureux monde comme il le mérite ; conservez-moi vos bontés.

3334. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Monrion, près de Lausanne, 10 mars.

Mon cher ami, les Cramer ont dû vous envoyer cette esquisse des sottises et des atrocités humaines depuis l'illustre brigand Charlemagne, surnommé le *saint*, jusqu'à nos ridicules jours. Plus je lis et plus je vois les hommes, plus je regrette votre société. Je vis pourtant dans le pays le plus libre et le plus tranquille de la terre, et où il y a de l'esprit et des talents. Si je vous disais qu'à Lausanne[1] nous avons joué *Zaïre* mieux qu'à la Comédie de Paris ; que nous jouons aujourd'hui *l'Enfant prodigue ;* que, dans peu de jours, nous représentons une pièce nouvelle[2] ; que nous avons un très-joli théâtre ; que notre société chante des opéras-buffa après la grande pièce ; qu'on donne des rafraîchissements à tous les spectateurs ; qu'ensuite on fait des soupers excellents, me croiriez-vous ? Cela n'est pas d'usage à Colmar ; mais en récompense vous avez des jésuites et des capucins. Soyez bien sûr que je vous regrette au milieu de tous nos plaisirs : ils étaient faits pour vous. Voulez-vous bien avoir la bonté de demander pour moi au libraire Schœpflin deux exemplaires des *Annales de l'Empire ?* Je vous serai très-obligé. Il n'aurait qu'à les faire remettre au coche à mon adresse, à Lausanne. Je lui en payerai le prix, ou je lui enverrai l'*Essai sur l'Histoire générale,* à son choix. Je vous serai très-obligé.

Mille respects, je vous en prie, à monsieur le premier président[3] et à madame la première. Mme Denis et moi, nous vous regrettons également ; nous vous aimerons toujours. Nous en disons autant à Mme Dupont.

1. C'est-à-dire à Mon-Repos, à l'une des extrémités de Lausanne, sur la route de Vevai. Mon-Repos ou Mont-Repos, qui appartenait alors à la marquise de Gentil, a appartenu depuis à un ancien agent de change de Paris, M. Perdonnet, né à Vevai, qui en avait fait un séjour enchanteur. (CL.)

2. *Zulime,* remise à neuf, avec un autre titre.

3. Le président de Klinglin, frère de Mme de Lutzelbourg.

3335. — A M. DE BRENLES.

Jeudi, 10 mars.

Sæpe, premente deo, fert deus alter opem.
(Ovid., *Trist.*, lib. I, eleg. II, v. 4.)

Mon cher philosophe, un prêtre nous manque pour l'orchestre profane; nous en avons un autre. M. d'Hermenches[1] a autant de ressources que de zèle pour notre *tripot*. Mais Dieu se venge: Baires est enroué; Mme Denis ne peut pas parler. Cependant c'est pour demain; recommandez-nous à la miséricorde divine.

Je vous remercie au nom de la bande joyeuse. Je ne suis guère joyeux, mais je me livre aux plaisirs des autres.

Posthabui tamen illorum mea seria ludo.
(Virg., ecl. VII, v. 17.)

Bonsoir, couple de sages. V.

3336. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Monrion, près de Lausanne, 20 mars.

Je ne sais, mon cher confrère, si je vous ai remercié de votre roman[2], que je n'ai pu encore lire parce que je ne l'ai point reçu; mais, au lieu de vous remercier, je vous félicite : on ne me parle que de son succès dans toutes les lettres de Paris. Mme Denis ne peut sitôt vous écrire; elle joue, elle apprend des rôles, elle est entourée de tailleurs, de coiffeuses, et d'acteurs. Il n'y a point de *Zulime;* je ne sais ce que c'est, et je veux que ni vous, ni Mlle Clairon, ni moi, ne le sachions; mais il y a une Fanime un peu différente; nous l'avons jouée à Lausanne dans notre pays romance; et tout ce que je souhaite, c'est qu'elle soit aussi bien jouée à Paris: je n'ai jamais vu verser tant de larmes. Nous avons ici environ deux cents personnes qui valent bien le parterre de Paris, qui n'écoutent que leur cœur, qui ont beaucoup d'esprit, qui ignorent les cabales, et qui auraient sifflé le *Catilina*

1. Constant d'Hermenches, l'aîné des fils du lieutenant général Constant de Rebecque. — Hermenches (ou Hermanches) est le nom d'une ancienne terre seigneuriale du pays de Vaud.

2. *L'École de l'Amitié*, 1757, deux volumes in-12.

de Crébillon. Je vous embrasse; je me meurs d'envie de lire le roman. Mme Denis vous en dira davantage quand elle pourra.

3337. — A M. LÉVESQUE DE BURIGNY.

A Monrion, 20 mars.

On ne se douterait pas, monsieur, qu'un théâtre établi à Lausanne[1], des acteurs peut-être supérieurs aux comédiens de Paris, enfin une pièce nouvelle, des spectateurs pleins d'esprit, de connaissances, et de lumières, en un mot, tous les soins qu'entraînent de tels plaisirs m'ont empêché de vous écrire plus tôt. Je fais trêve un moment aux charmes de la poésie et aux embellissements singuliers qui ornent notre petit pays romance, et qui font naître des fleurs au milieu des neiges du mont Jura et des Alpes, pour vous réitérer mes sincères et tendres remerciements. Je vous en dois beaucoup pour la bonté que vous avez eue de remarquer quelques-unes des inadvertances de cette *Histoire générale*. Je vous en dois davantage pour la *Vie d'Érasme*[2] et pour celle de Grotius, que vous voulez bien me promettre. Par qui pouvaient-ils être mieux célébrés que par un homme qui a toute leur science et tous leurs sentiments? J'ai vu un petit manuscrit de M. de Pouilly (que je regretterai toujours[3]) sur Grotius; mais c'était un ouvrage très-court, et qui entrait dans fort peu de détails.

J'attends avec impatience le présent dont vous avez la bonté de m'honorer. Je ne vous enverrai l'*Histoire générale* qu'avec les corrections dont je vous ai l'obligation. On en fait usage dans une seconde édition, mais il faut laisser écouler la première. Les libraires à qui j'en ai fait présent se sont avisés d'en tirer sept mille exemplaires pour une première édition que je ne regarde que comme un essai, et comme une occasion de recueillir les avis des hommes éclairés. La Vie d'Érasme et celle de Grotius serviront beaucoup à me remettre dans la bonne voie.

1. C'est-à-dire à Mon-Repos; voyez page 189.

2. Cet ouvrage parut en 1757; deux volumes in-12°. Lévesque de Burigny, son auteur, avait publié la *Vie de Grotius* en 1750.

3. Burigny s'en est peut-être servi.

3338. — A M. PALISSOT.

A Monrion, près de Lausanne.

Votre dernière lettre, monsieur, est remplie de goût et de raison. Elle redouble l'estime et l'amitié que vous m'avez inspirées. Il est vrai qu'il y a bien des charlatans de physique et de littérature dans Paris; mais vous m'avouerez que les charlatans de politique et de théologie sont plus dangereux et plus haïssables. L'homme[1] dont vous me parlez est du moins un philosophe; il est très-savant, il a été persécuté : il est au nombre de ceux dont il faut prendre le parti contre les ennemis de la raison et de la liberté.

Les philosophes sont un petit troupeau qu'il ne faut pas laisser égorger. Ils ont leurs défauts comme les autres hommes; ils ne font pas toujours d'excellents ouvrages; mais, s'ils pouvaient se réunir tous contre l'ennemi commun, ce serait une bonne affaire pour le genre humain. Les monstres, nommés jansénistes et molinistes, après s'être mordus, aboient ensemble contre les pauvres partisans de la raison et de l'humanité. Ceux-ci doivent au moins se défendre contre la gueule de ceux-là.

On m'avertit que le libraire Lambert achève d'imprimer un énorme fatras; et dans ce chaos il y a quelque germe de philosophie. Je me flatte qu'il vous le présentera; il me fera un très-grand plaisir de vous donner cette faible marque des sentiments que je vous dois. Cette philosophie dont je vous parle exclut les formes visigothes de *votre très-humble*. Je vous embrasse.

3339. — A M. SAURIN[2].

J'entre dans vos peines, monsieur, et je les partage d'autant plus que je les ai malheureusement renouvelées, en cherchant la vérité. Le doute par lequel je finis l'article de *Lamotte* n'est point une accusation contre feu monsieur votre père; au contraire, je dis expressément qu'il ne fut jamais soupçonné de la plus légère

1. Diderot, enfermé à Vincennes le 24 juillet 1749.

2. Voyez tome XIV, page 135. Cette lettre, publiée dans le *Mercure* en juin 1813, y est sans date. On lui donne celle de 1755 à la page 342 des *Pièces inédites de Voltaire*, 1820, in-8°. M. Clogenson, avec plus de raison, l'a mise en 1757; mais elle est peut-être postérieure au certificat du 30 mars qui est rapporté tome XIV, page 135.

satire, pendant plus de trente années écoulées depuis ce funeste procès. J'aurais dû dire qu'il n'en fut jamais soupçonné dans le public, car je vous avouerai, avec cette franchise qui règne dans mon *Histoire*[1], et je vous confierai à vous seul, qu'il me récita des couplets contre Lamotte. Voici la fin d'un de ces couplets dont je me souviens :

De tous les vers du froid Lamotte,
Que le fade de Bousset[2] note,
Il n'en est qu'un seul de mon goût ;
Quel ? *Qui sait être heureux sait tout.*

Je ne ferai jamais usage de cette anecdote, mais vous devez sentir que mon doute est sincère ; et il faut bien qu'il le soit, puisque je l'expose à vous-même. Vous devez sentir encore de quel poids est le testament de mort du malheureux Rousseau. Il faut vous ouvrir mon cœur ; je ne voudrais pas, moi, à ma mort, avoir à me reprocher d'avoir accusé un innocent ; et, soit que tout périsse avec nous, soit que notre âme se réunisse à l'Être des êtres après cette malheureuse vie, je mourrais avec bien de l'amertume si je m'étais joint, malgré ma conscience, aux cris de la calomnie.

Il y a ici une autre considération importante. On m'avait assuré votre mort, il y a quelques années, et je vous avais regretté bien sincèrement. J'ai peu de correspondance à Paris, que je n'ai jamais aimé, et où j'ai très-peu vécu. Je n'ai appris que par votre lettre que vous étiez encore en vie. Je me trouve dans la même ville où monsieur votre père habita longtemps : car je passe mes étés dans une petite terre auprès de Genève, et mes hivers à Lausanne. Je vois de quelle conséquence il est pour vous que les accusations consignées contre la mémoire de monsieur votre père, dans le Supplément au Bayle[3], dans le Supplément au Moréri, et dans les journaux, soient pleinement réfutées. Le temps est venu où je peux tâcher de rendre ce service, et peut-être n'y a-t-il point d'ouvrage plus propre à justifier sa mémoire qu'une Histoire générale aussi impartiale que la mienne. On en fait actuellement une seconde édition ; et, quoique le septième volume soit imprimé, je me hâterai de faire réformer

1. L'*Essai sur l'Histoire générale* (ou *Essai sur les Mœurs*), édition de 1756.
2. J.-B. de Bousset, compatriote de Rameau, mort à Paris en 1725.
3. Cette expression désigne ici le *Dictionnaire historique* de Chaufepié.

la feuille qui renferme l'article de *M. Joseph Saurin*. Il y a encore, à la vérité, quelques vieillards à Lausanne qui sont bien rétifs, mais j'espère les faire taire ; et le témoignage d'un historien qui est sur les lieux sera de quelque poids.

Il ne s'agit ici d'accuser personne ; il s'agit de justifier un homme dont la famille subsiste, et dont le fils mérite les plus grands égards ; mais je ne ferai rien sans savoir si vous le voulez, et si les mêmes considérations qui ont retenu votre plume ne vous portent pas à arrêter la mienne. Parlez-moi avec la même liberté que je vous parle. Si vous avez quelque chose de particulier à me faire connaître sur l'affaire des *couplets*, instruisez-moi, éclairez-moi, et mettez mon cœur à son aise.

Boindin était un fou atrabilaire. Le complot qu'il suppose entre un poëte, un géomètre, et un joaillier, est absurde ; mais la déclaration de Rousseau, en mourant, est quelque chose. Je voudrais savoir si monsieur votre père n'en a pas fait une de son côté. En ce cas, il n'y aurait pas à balancer entre son testament soutenu d'une sentence juridique, et le testament d'un homme condamné par la même sentence. Enfin tous deux sont morts, et vous vivez ; c'est votre repos, c'est votre honneur qui m'intéresse.

On me mande que le libraire Lambert travaille à une édition de l'*Essai sur l'Histoire générale ;* vous pourriez vous informer de ce qui en est. J'enverrais à Lambert un article sur monsieur votre père. Comptez que ce sera une très-grande satisfaction pour moi de pouvoir vous marquer les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

3340. — A M. THIERIOT[1].

A Monrion, 26 mars.

Mon cher et ancien ami, de tous les éloges dont vous comblez ce faible *Essai sur l'Histoire générale*, je n'adopte que celui de l'impartialité, de l'amour extrême pour la vérité, du zèle pour le bien public, qui ont dicté cet ouvrage.

J'ai fait tout ce que j'ai pu, toute ma vie, pour contribuer à étendre cet esprit de philosophie et de tolérance qui semble aujourd'hui caractériser le siècle. Cet esprit, qui anime tous les honnêtes gens de l'Europe, a jeté d'heureuses racines dans ce

1. Cette lettre, imprimée dans le *Mercure* de mai 1757, l'a aussi été séparément la même année.

pays où d'abord le soin de ma mauvaise santé m'avait conduit, et où la reconnaissance et la douceur d'une vie tranquille m'arrêtent.

Ce n'est pas un petit exemple du progrès de la raison humaine qu'on ait imprimé à Genève, dans cet *Essai sur l'Histoire*, avec l'approbation publique, que Calvin avait une âme atroce[1] aussi bien qu'un esprit éclairé.

Le meurtre de Servet paraît aujourd'hui abominable; les Hollandais rougissent de celui de Barneveldt.

Je ne sais encore si les Anglais auront à se reprocher celui de l'amiral Byng.

Mais savez-vous que vos querelles absurdes, et enfin l'attentat de ce monstre Damiens, m'attirent des reproches de toute l'Europe littéraire? Est-ce là, me dit-on, cette nation que vous avez peinte si aimable, et ce siècle que vous avez peint si sage? A cela je réponds, comme je peux, qu'il y a des hommes qui ne sont ni de leur siècle ni de leur pays. Je soutiens que le crime d'un scélérat et d'un insensé de la lie du peuple n'est point l'effet de l'esprit du temps. Châtel et Ravaillac furent enivrés des fureurs épidémiques qui régnaient en France : ce fut l'esprit du fanatisme public qui les inspira ; et cela est si vrai, que j'ai lu une *Apologie pour Jean Châtel*[2] et ses fauteurs, imprimée pendant le procès de ce malheureux. Il n'en est pas ainsi aujourd'hui : le dernier attentat a saisi d'étonnement et d'horreur la France et l'Europe.

Nous détournons les yeux de ces abominations dans notre petit pays romance, appelé autrement le pays de Vaud, le long des bords du beau lac Léman ; nous y faisons ce qu'on devrait faire à Paris : nous y vivons tranquilles, nous y cultivons les lettres sans cabale.

Tavernier[3] disait que la vue de Lausanne sur le lac de Genève ressemble à celle de Constantinople ; mais ce qui m'en plaît davantage, c'est l'amour des arts qui anime tous les honnêtes gens de Lausanne.

On ne vous a point trompé quand on vous a dit qu'on y avait

1. Cette expression d'*âme atroce* n'est dans aucune édition de l'*Essai sur l'Histoire*, etc.; voyez tome XII, page 308.

2. *Apologie pour Jean Châtel, par François de Vérone* (Jean Boucher), Paris, 1595, in-8°, réimprimée sans nom d'auteur l'année de la mort de Henri IV, 1610, in-8°.

3. Tavernier (J.-B.), né en 1605, mort en 1686 ou 1689, avait habité longtemps un château à Aubonne, à quatre lieues de Lausanne.

joué *Zaïre*, *l'Enfant prodigue*, et d'autres pièces, aussi bien qu'on pourrait les représenter à Paris ; n'en soyez point surpris ; on ne parle, on ne connaît ici d'autre langue que la nôtre ; presque toutes les familles y sont françaises, et il y a ici autant d'esprit et de goût qu'en aucun lieu du monde.

On ne connaît ici ni cette plate et ridicule *Histoire de la guerre de 1741*, qu'on a imprimée à Paris sous mon nom, ni ce prétendu *Portefeuille trouvé*, où il n'y a pas trois morceaux de moi, ni cette infâme rapsodie, intitulée *la Pucelle d'Orléans*, remplie des vers les plus plats et les plus grossiers que l'ignorance et la stupidité aient jamais fabriqués, et des insolences les plus atroces que l'effronterie puisse mettre sur le papier.

Il faut avouer que depuis quelque temps on a fait à Paris des choses bien terribles avec la plume et le canif.

Je suis consolé d'être loin de mes amis, en me voyant loin de toutes ces énormités ; et je plains une nation aimable qui produit des monstres.

3341. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Lausanne, 26 mars.

Madame, je pourrais bien avoir oublié de joindre dans mes lettres mes regrets à ceux de Votre Altesse sérénissime, sur la mort de M. de Waldner. Vous ne devriez pas être étonnée qu'étant occupé de vous, madame, on fît moins d'attention aux autres objets ; mais c'est une erreur de ma plume, et non pas de mon cœur. Je suis touché sensiblement de tout ce qui intéresse Votre Altesse sérénissime, et j'avais eu assez longtemps l'honneur de connaître, à votre cour, M. de Waldner, pour être affligé de sa perte. La sensibilité, madame, est le partage de votre auguste maison. Mme la princesse de Galles sollicite vivement la grâce de l'amiral Byng, qui certainement ne mérite pas de perdre la vie, puisqu'il a été reconnu pour un brave officier et pour un bon citoyen, par la sentence même qui le condamne. Votre Altesse sérénissime aura peut-être vu, dans les gazettes, la lettre du maréchal de Richelieu, que j'avais envoyée à cet infortuné. Ce témoignage d'un ennemi et d'un vainqueur doit avoir quelque poids auprès de ceux qui aiment l'humanité et la justice, et j'ai cru remplir le devoir d'un honnête homme en publiant ce témoignage.

1. Éditeurs, Bavoux et François.

Il n'y a actuellement d'autres nouvelles en France que la marche des cent mille hommes. Le plan des opérations de cette armée n'est point encore connu. Je sais bien que les rois d'Angleterre et de Prusse leur opposeront de bonnes troupes; mais je ne sais point en quel nombre.

Votre Altesse sérénissime a vu sans doute la dernière réplique du ministre saxon à la Haye; on dit qu'il y a un tableau touchant des misères de la Saxe. C'est un triste rôle que d'être réduit à se plaindre. Votre Altesse sérénissime sait tout ce qui se passe sur ce funeste théâtre de la guerre. Je voudrais être à vos pieds et vous entendre, madame, parler de tous ces malheurs.

Le papier manque au profond respect du Suisse.

3342. — A M. PICTET,

PROFESSEUR EN DROIT.

Monrion, 27 mars.

Vous voilà donc, mon très-cher voisin, dans votre charmante retraite. L'appellerons-nous *Carite*, *Favorite*, *Mon-Plaisir*, ou *Plaisance?* Il faudra bien la baptiser, et ne pas souffrir qu'un saint[1] donne son nom à notre petit canton. Pour moi, je la nommerai *Lolotte*. Le nom de votre fille me plaît plus que tous les noms du calendrier.

Vous avez vu à Lyon un plus beau théâtre que le nôtre, mais certainement nous avons de meilleurs acteurs à Lausanne qu'à Lyon. Je ne m'attendais pas à la perfection avec laquelle plusieurs pièces ont été jouées dans notre pays romance. Quand je parle de perfection, je parle de l'art de faire verser des larmes à des yeux qui pleurent difficilement. Une tragédie nouvelle jouée[2] à Lausanne, et peut-être mieux jouée qu'elle ne le sera à Paris, est un phénomène assez singulier. Ce qui l'est encore davantage, c'est que nous avons eu douze ministres du saint Évangile, avec tous les petits proposants[3], à la première représentation. Il faut avouer que Lausanne donne d'assez bons exemples à Genève.

Je suppose que les frères Cramer vous ont fait tenir ce faible

1. Voltaire substitua le nom de *Délices* à celui de Saint-Jean.

2. *Zulime*, que Voltaire intitulait alors *Fanime*, après l'avoir refaite en grande partie.

3. Noms que les calvinistes donnent aux jeunes gens qui étudient la théologie pour être pasteurs.

Essai sur l'Histoire générale dont vous me faites l'honneur de me parler. Nous nous flattons de revoir incessamment les Délices, et de trouver votre maison bien avancée. *Vale, et me ama. Tuus semper.* V.

3343. — A M. DE MONCRIF.

A Monrion, 27 mars.

Mon cher confrère, j'ai été enchanté de votre souvenir, et affligé de la bienséance qui empêche le maître[1] du château d'écrire un petit mot; mais je conçois qu'il aura été excédé de la multitude des lettres inutiles et embarrassantes auxquelles on n'a que des choses vagues à répondre. Il est toujours bon qu'il sache qu'il y a deux espèces de Suisses qui l'aiment de tout leur cœur. Tavernier, qui avait acheté la terre d'Aubonne, à quelques lieues de mon ermitage, interrogé par Louis XIV pourquoi il avait choisi une terre en Suisse, répondit, comme vous savez : *Sire, j'ai été bien aise d'avoir quelque chose qui ne fût qu'à moi.* Je n'ai pas tant voyagé que Tavernier, mais je finis comme lui.

Vous avez donc soixante-neuf ans, mon cher confrère : qui est-ce qui ne les a pas à peu près? Voici le temps d'être à soi, et d'achever tranquillement sa carrière. C'est une belle chose que la tranquillité! Oui, mais l'ennui est de sa connaissance et de sa famille. Pour chasser ce vilain parent, j'ai établi un théâtre à Lausanne, où nous jouons *Zaïre, Alzire, l'Enfant prodigue*, et même des pièces nouvelles. N'allez pas croire que ce soient des pièces et des acteurs suisses : j'ai fait pleurer, moi bonhomme Lusignan, un parterre très-bien choisi; et je souhaite que les Clairon et les Gaussin jouent comme Mme Denis. Il n'y a dans Lausanne que des familles françaises, des mœurs françaises, du goût français, beaucoup de noblesse, de très-bonnes maisons dans une très-vilaine ville. Nous n'avons de suisse que la cordialité : c'est l'âge d'or avec les agréments du siècle de fer.

Je suis histrion les hivers à Lausanne, et je réussis dans les rôles de vieillard : je suis jardinier au printemps, à mes Délices, près de Genève, dans un climat plus méridional que le vôtre. Je vois de mon lit le lac, le Rhône, et une autre rivière[2]. Avez-vous, mon cher confrère, un plus bel aspect? Avez-vous des tulipes au mois de mars? Avec cela, on barbouille de la philosophie et de

1. Le comte d'Argenson, exilé à son château des Ormes, où Moncrif était alors.

2. L'Arve.

l'histoire ; on se moque des sottises du genre humain et de la charlatanerie de vos physiciens qui croient avoir mesuré la terre[1], et de ceux qui passent pour des hommes profonds parce qu'ils ont dit qu'on fait des anguilles[2] avec de la pâte aigre.

On plaint ce pauvre genre humain qui s'égorge dans notre continent à propos de quelques arpents de glace en Canada. On est libre comme l'air depuis le matin jusqu'au soir. Mes vergers, et mes vignes, et moi, nous ne devons rien à personne. C'est encore là ce que je voulais, mais je voudrais aussi être moins éloigné de vous ; c'est dommage que le pays de Vaud ne touche pas à la Touraine.

Adieu, Tithon et l'Aurore[3]. Avez-vous gagné vos soixante et neuf ans au métier de Tithon ? Je vous embrasse tendrement.

Le Suisse VOLTAIRE.

3344. — DE M. D'ALEMBERT.

Paris[4].

J'ai reçu et lu, mon cher et illustre philosophe, l'article *Liturgie*. Il faudra changer un mot dans les Psaumes, et dire : « *Ex ore* sacerdotum *perfecisti laudem*[5], Domine. » Nous aurons pourtant bien de la peine à faire passer cet article, d'autant plus qu'on vient de publier une déclaration qui inflige la *peine de mort*[6] à tous ceux qui auront publié des écrits *tendants* à attaquer la religion ; mais, avec quelques adoucissements, tout ira bien, personne ne sera pendu, et la vérité sera dite. J'ai fait vos compliments à mon camarade, qui vous remercie de tout son cœur, et qui compte vous faire lui-même les siens en vous écrivant incessamment. Je suis charmé que vous ayez quelque satisfaction de notre ouvrage. Vous y trouverez, je crois, presque en tout genre d'excellents articles. Il y en a dont nous ne sommes pas plus contents que vous ne le serez ; mais nous n'avons pas toujours été les maîtres de leur en substituer d'autres. A tout prendre, je crois que l'ou-

1. Maupertuis.

2. Needham ; voyez tome XXVII, page 159.

3. Allusion aux vers de Moncrif intitulés *le Rajeunissement inutile, ou les Amours de Tithon et de l'Aurore*.

4. Cette lettre est, au plus tôt, de la fin de mars, le mandement dont on y parle étant du 21 mars 1757.

5. « Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem, propter inimicos tuos, ut destruas inimicum et ultorem. » (Psaume VIII, v. 3.)

6. Le parlement demandait une loi pour punir de mort les auteurs de brochures contre les jésuites ; et l'avocat général Joly de Fleury attendait très-impatiemment cette loi, si digne de son aveugle intolérance. Grimm en dit un mot dans sa *Correspondance littéraire* du 1er mai 1757. (CL.)

vrage gagne à la lecture, et je compte que le volume septième, auquel nous travaillons, effacera tous les précédents. Je renverrai aujourd'hui à Briasson sa *Religion vengée*, et je n'aurai pas le même reproche à me faire que vous, car je ne l'ouvrirai pas. Je vous recommande *Garasse*-Berthier, qui, à ce qu'on m'a assuré, vous a encore harcelé dans son dernier journal. Voilà les ouvrages qui auraient besoin d'être réprimés par des *déclarations*. Je gage que le nouveau règlement contre les libelles n'empêchera pas la gazette[1] janséniste de paraître à son jour. A propos de jansénistes, savez-vous que l'évêque de Soissons[2] vient de faire un mandement où il prêche ouvertement la tolérance, et où vous lirez ces mots : « Que la religion ne doit influer en rien dans l'état civil, si ce n'est pour nous rendre meilleurs citoyens, meilleurs parents, etc.; que nous devons regarder tous les hommes comme nos frères, païens ou chrétiens, hérétiques ou orthodoxes, sans jamais persécuter pour la religion qui que ce soit, sous quelque prétexte que ce soit ? » Je vous laisse à penser si ce mandement a réussi à Paris. Adieu, mon cher confrère; je vous embrasse de tout mon cœur.

3345. — A M. PARIS-DUVERNEY[3].

27 mars.

Je prends d'ordinaire, monsieur, le temps où les tulipes commencent à s'épanouir dans notre petit pays romance, pour vous remercier des ornements dont vous avez embelli l'un de mes ermitages. Ce ne sont pas seulement des tulipes que je vous dois; j'ai depuis longtemps bien d'autres motifs de reconnaissance, et ils seront toujours chers à mon cœur.

Je m'imagine que vous ne vous êtes pas tenu cette année à former des officiers dans votre École militaire, et que vous n'avez pu vous refuser à diriger les subsistances de l'armée qui va vers le Rhin. Vous êtes fait pour être toujours utile à la patrie, malgré votre goût pour la retraite. Notre ami M. Darget ne se doutait pas, quand j'étais avec lui à Potsdam, que la France serait en guerre contre le roi de Prusse, et que vous seriez les meilleurs amis des Autrichiens. Rien ne doit vous étonner, et rien ne vous étonne sans doute, après les changements que vous avez vus en Europe depuis que vous avez été sur la scène. Vous voyez d'un œil philosophique toutes ces révolutions, et, en servant votre

1. Les *Nouvelles ecclésiastiques*, connues sous le titre de *Gazette ecclésiastique*, et rédigées alors par des jansénistes, du nombre desquels était Fontaine de La Roche. (CL.)

2. Fitz-James, dont Voltaire a souvent parlé; voyez tome XXV, page 104.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

patrie de vos conseils, vous jouissez d'un repos honorable que vous avez si bien mérité.

Si parmi les agréments de votre retraite de Plaisance[1], vous comptez pour quelque chose le plaisir d'avoir des amis véritablement attachés et pleins de reconnaissance, mettez-moi pour jamais dans cette liste : car je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, monsieur, avec les sentiments les plus tendres et les plus inviolables, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

3316. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

6 avril.

Vous savez, il y a du temps, mon *héros*, la glorieuse victoire que l'ancien ministère anglais a remportée sur l'amiral Byng à Portsmouth[2] ; mais vous ne savez peut-être pas avec quelle hauteur la plus saine partie de la nation joint les cris de l'indignation et de la pitié à ceux de toute l'Europe. On cite votre témoignage comme la preuve la plus authentique de l'innocence de Byng ; et vous avez la gloire d'avoir vaincu les Anglais et de les faire rougir. Je m'attendais que vous ne vous en tiendriez pas là ; et, quoique l'exercice d'année de premier gentilhomme de la chambre soit une très-belle chose, j'espérais que les bords de l'Elbe pourraient être aussi glorieux pour vous que la Méditerranée. Le roi de Prusse paraît toujours fort gai ; il disait que les Français lui envoyaient vingt-quatre mille perruquiers : il se trouve qu'on lui en dépêche cent mille. Il y a là de quoi se peigner, à ce que disent les polissons. Pour moi, je ne me mêle que des héros de théâtre : nous avons fait à Lausanne une troupe excellente, et je vous souhaite d'aussi bons acteurs. M. d'Argental prétend toujours que la comédie est un des premiers devoirs d'un honnête homme. Le maréchal de Villars aima les spectacles jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans : faites-en autant, monseigneur; et que l'héroïsme que vous voyez à Versailles, de quelque côté que vous tourniez les yeux, ne vous fasse pas négliger les grands hommes de l'antiquité.

Les deux Suisses, plus Suisses que jamais, vous renouvellent leurs hommages. Vous connaissez le très-tendre respect du Suisse V.

1. Près de Nogent-sur-Marne.
2. Byng avait été fusillé le 14 mars.

3347. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Près de Lausanne, 6 avril.

Quand je sais quelque chose, madame, j'écris; quand je ne sais rien, je me tais. Hors la maladie dont est mort *monsieur*[1] Damiens, il n'est rien parvenu à ma connaissance. Si vous savez quelques bagatelles du Rhin, de l'Elbe, du Niémen, ayez la bonté d'en faire part aux solitaires des Délices. Il faut regarder tous ces événements comme une tragédie que nous voyons d'une bonne loge où nous sommes très à notre aise. Restez longtemps dans la vôtre avec votre digne amie. Conservez-moi vos bontés, et priez toutes deux pour Marie[2].

3348. — A M. TRONCHIN, DE LYON[3].

Monrion, 7 avril.

Il paraît que la nation paye les taxes avec une répugnance que tous les parlements semblent favoriser. On est obligé d'envoyer des troupes à Besançon pour contenir les conseillers et les écoliers. Le parlement est plus effarouché que jamais. Les belles déclarations de Damiens qu'il n'avait d'autres complices que tous ceux dont il avait entendu les discours dans les salles du Palais, ses aveux qu'il n'avait eu en vue que de venger le parlement et le peuple, ne rapprocheront pas les esprits. On mande que le jour de l'exécution il y avait plus de troupes dans Paris que du temps de la Fronde. On ne parle que d'un mécontentement général, qui fait un triste contraste avec le nom de *Bien-Aimé* que cette nation avait si justement donné à son roi.

Feu Bernard, fils de Samuel Bernard, a fait en mourant banqueroute, comme son père l'avait faite adroitement de son vivant. J'y suis pour environ huit mille livres de rente. Il y a six ans que cette affaire dure : je pourrais en retirer quelque chose ; mais on me répond froidement que le parlement ne se mêle plus de rendre justice.

1. Quand Louis XV parlait de Damiens, dit Mme du Hausset, il le désignait par ces mots : « le *monsieur* qui a voulu me tuer. » Damiens fut tiré à quatre chevaux, dans la soirée du 28 mars.

2. Voyez la lettre 3278.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

3349. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Monrion, 8 avril.

Vingt conseillers du parlement de la Franche-Comté enlevés par lettres de cachet, force représentations de tous les parlements, force murmures très-injustes contre un roi justement nommé *Bien-Aimé*, la justice distributive suspendue, etc., pourraient faire craindre que tant de loteries non enregistrées[2] ne soient pas un jour bien exactement payées, et qu'il ne reste que des billets blancs aux pauvres metteurs, qui les serreront bien proprement avec les billets de l'Épargne, d'État, de monnaie, d'ustensiles, de liquidation, d'emprunt, de banque, etc., etc., tous effets admirables et si beaux qu'une famille qui en aurait pour cent millions n'aurait pas de quoi acheter une demi-once de pain bis.

3350. — A M. TRONCHIN, DE LYON[3].

Délices, 13 avril.

Je vois qu'il faut vivre douze ans pour escompter ses lots avec avantage. Allons, il faut se résoudre à vivre douze ans. J'ai déjà fait marché pour neuf à Lausanne ; ce n'est que trois de plus avec le roi de France, qui est déjà mon débiteur. M. de Montmartel m'a mandé qu'il me retient pour quatre-vingt mille livres de billets. Je jette le filet en votre nom, et je hasarde quatre-vingt mille livres au jeu nouveau que le roi joue avec ses sujets.

3351. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 20 avril.

Mon *héros*, il y a longtemps que j'ai l'honneur d'être de votre avis sur bien des choses, et j'en serai sans doute encore sur tous vos acteurs tragiques. Je les crois très-médiocres ; mais Lekain leur est fort supérieur, à ce que dit le public. Il y a, sur de plus grands et de plus nobles théâtres, des acteurs qui ne valent pas

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. On venait d'établir des loteries en se passant des parlements.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

mieux, et qui sont employés et récompensés. Ce siècle-ci est plus fécond en loteries qu'en grands hommes : il y aura toujours des jeunes gens qui rempliront les grandes places, il n'y en aura pas qui aient votre gloire. C'est surtout chez les étrangers que cette gloire est mise à son prix : la cabale et l'envie ne peuvent séduire ceux qui sont sans intérêt, et qui n'en croient que les faits et la renommée. Je voudrais que vous entendissiez les voyageurs que je vois quelquefois dans mes ermitages allobroges et suisses: vous seriez content d'eux et de vous ; mais quoique vous puissiez avoir quelques jaloux en France, vous devez y avoir bien peu de rivaux, et je doute qu'il y ait beaucoup d'hommes que le public ose placer à vos côtés. Vous prétendez qu'il n'y a de bon que la santé; je sens mieux que vous, mon *héros*, de quel prix elle est, puisque je l'ai perdue; mais, de grâce, comptez la gloire dont vous jouissez pour quelque chose. Achille, dans Homère, dit que la gloire est une chimère, quand il est en colère; mais, dans le fond de son cœur, il l'aime à la folie.

Le *Salomon du Nord* en aura beaucoup, je parle de gloire et non de folie, s'il se tire du précipice sur le bord duquel il s'est mis; il y est avec plus de deux cent mille hommes, et c'en est assez pour attendre les événements. Les Russes ne paraissent point : il semble fort difficile aux Autrichiens de pénétrer dans les défilés de la Silésie, de la Lusace, et de la Saxe. Je crois que vos troupes pourront aller sans obstacles jusqu'au fond de la Westphalie, et c'est assurément une grande perte pour lui. Il vous attend peut-être à Magdebourg : s'il vous donne bataille dans les plaines, auprès de cette ville, il paraît qu'alors il joue un jeu avantageux : car, s'il est battu, il couvre tout son pays par delà Magdebourg; et, s'il vous arrive un malheur, où sera votre retraite?

Il faut que j'aie une terrible confiance en vos bontés pour oser vous dire les rêveries qui me passent par la tête. Pardon, monseigneur, si moi, qui ne connais que les événements passés, et encore assez mal, j'ose parler ainsi du présent devant vous. C'est à celui qui a fait de grandes choses à juger de la grande scène qui s'ouvre. La pièce est belle et bien intriguée; si vous étiez acteur, je répondrais du cinquième acte.

Mme Denis et moi nous sommes réunis toujours dans nos transports pour vous.

Recevez les tendres respects du Suisse, etc.

3352. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [1].

Aux Délices, près de Genève, 21 avril.

Madame, la bonté de votre cœur vous fait regretter un ministre[2], et celle de votre esprit vous met en état de vous passer de tout ministre. Votre Altesse sérénissime saura conserver en paix ses États dans la guerre qui les environne. On dit que le Hanovre donne enfin l'exemple de la neutralité; si cela est vrai, c'est une nouvelle bien importante. Je voudrais espérer, pour l'intérêt du genre humain, que cette neutralité pût acheminer à une bonne paix. Mais l'armée française, dans le pays de Clèves et dans Wesel, ne permet pas de douter qu'il n'y ait à présent d'autre chemin à la paix que celui de la guerre.

J'avoue que j'ai peine à voir la véritable raison pour laquelle le roi de Prusse a évacué une place telle que Wesel. Elle me parut, il y a quelques années, très-bien fortifiée: rien n'y manquait; elle pouvait arrêter une armée au moins six semaines. A-t-il eu un besoin pressant de ses troupes qui gardaient cette place? ou veut-il attirer les Français en Westphalie, et peut-être sous Magdebourg, pour leur livrer bataille avec avantage? Je me garderai bien de vouloir rien deviner. Votre Altesse sérénissime pourrait m'éclairer, si elle daignait m'honorer de ses lumières; mais jusque-là, je suis dans une entière obscurité.

On fait plus de libelles en vers et en prose contre le roi de Prusse qu'il n'y a de régiments qui marchent contre lui. Je me flatte qu'il ne me soupçonnera d'aucun de ces indignes ouvrages. Il m'a rendu toutes ses bontés; il sait combien je le respecte; et heureusement il a trop de goût pour m'imputer ces sottises, qui sont indignes d'un honnête homme, et même d'un écrivain médiocre.

Ce n'est point aux particuliers à se mêler des querelles des princes. La seule chose dont je me mêle, madame, est d'être attaché pour ma vie à Votre Altesse sérénissime et à toute votre auguste maison, avec le plus profond et le plus tendre respect.

Elle me permet de ne pas oublier la grande maîtresse des cœurs [3].

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Waldner.
3. Mme de Buchwald.

3353. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Aux Délices, 8 mai.

Votre roman, mon cher Catilina, fait les délices des Délices. Nous l'avons reçu contre-signé Trudaine[1], et nous l'avons dévoré. Mme Denis serait bien plus propre que moi à vous détailler tout ce qui nous a fait plaisir. Les nièces entendent mieux que les oncles à rendre compte des sentiments ; elles ont des délicatesses que les vieux oncles n'ont pas ; elle vous écrirait vingt pages si elle n'était pas un peu malade. Pour moi, je m'imagine que vous viendriez faire un second roman aux Délices si vous n'étiez pas enchaîné à Neuilly : vous verriez si les bords du lac Léman, tout Léman qu'il est, ne valent pas bien ceux de la Seine. Au reste, croyez que je n'ai pas plus d'envie de me mêler des affaires de votre théâtre que de celles de la Bohême, et j'espère que M. d'Argental secondera, par sa sagesse, mon goût pour le repos. Je n'ai que trop été livré au public, et j'aime mieux m'amuser sans regret avec mes Suisses que de m'exposer à votre parterre. Il faut avoir l'esprit de son âge, et finir tranquillement sa carrière. Jouissez des plaisirs de la vôtre, et, tandis qu'on se bat en Amérique et en Europe, sur l'Océan et sur la Méditerranée, vivez gaiement à Neuilly ; continuez à mettre dans vos ouvrages les agréments de votre vie. Les deux ermites des Délices s'intéressent à vos plaisirs ; mais ma compagne vous le dira mieux que moi.

3354. — A M. LÉVESQUE DE BURIGNY.

Aux Délices, 10 mai.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur, de votre présent. Vous vous associez à la gloire d'Érasme et de Grotius, en écrivant si bien leur histoire. On lira plus ce que vous dites d'eux que leurs ouvrages. Il y a mille anecdotes dans ces deux *Vies*, qui sont bien précieuses pour les gens de lettres. Ces deux hommes sont heureux d'être venus avant ce siècle ; il nous faut aujourd'hui quelque chose d'un peu plus fort ; ils sont venus au commencement du repas ; nous sommes ivres à présent, nous demandons du vin du Cap et de l'eau des Barbades.

1. Daniel-Charles de Trudaine, intendant des finances depuis 1734, mort au commencement de 1769.

J'espère vous présenter dans un an, si je vis, cette *Histoire générale* dont vous avez souffert l'esquisse. Je n'ai pas peint les docteurs assez ridicules, les hommes d'État assez méchants, et la nature assez folle. Je me corrigerai, je dirai moins de vérités triviales, et plus de vérités intéressantes. Je m'amuse à parcourir les petites-maisons de l'univers : il y a peut-être de la folie à cela, mais elle est instructive. L'histoire des dates, des généalogies, des villes prises et reprises, a son mérite ; mais l'histoire des mœurs vaut mieux, à mon gré ; en tout cas, j'écrirai sur les hommes moins qu'on n'a écrit sur les insectes[1].

Je finis pour reprendre l'histoire de Grotius, et pour avoir un nouveau plaisir. Conservez-moi vos bontés, monsieur, et soyez persuadé de la tendre estime de votre, etc.

3355. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN[2].

Mai.

Mon cher surintendant des chars de Cyrus, j'ai oublié de vous dire qu'un petit coffre sur le char, avec une demi-douzaine de doubles grenades, ferait un ornement fort convenable. J'ai honte, moi barbouilleur pacifique, de songer à des machines de destruction ; mais c'est pour défendre les honnêtes gens qui tirent mal, contre les méchants qui tirent trop bien. On verra malheureusement, et trop tard, qu'il n'y a pas d'autre ressource.

On disait aujourd'hui Prague[3] prise ; je n'en veux rien croire. On m'assure que Frédéric a désarmé Nuremberg, et qu'il en exige huit cent mille florins d'empire : ce n'est pas là faire la

1. Les *Mémoires pour servir à l'Histoire des insectes*, par Réaumur, sont en six volumes in-4° ; l'édition in-4° de l'*Essai sur les Mœurs* ne forme que trois volumes.

2. Philippe-Antoine de Claris de Florian naquit à Sauve, en Languedoc, le 8 novembre 1707. Il était retiré du service depuis quelques années, lorsque, le 7 mai 1762, il épousa la nièce de Voltaire, Marie-Élisabeth Mignot, veuve de Nicolas-Joseph de Dompierre de Fontaine. Il se maria, dix ans plus tard, en secondes noces, à Mme Rillet, et conclut un troisième mariage avec une demoiselle Joli, en 1774. Voilà pourquoi Voltaire, dans sa lettre du 22 janvier 1775, au chevalier de Florian, neveu du marquis, lui disait : « M. de *Florianet* a eu bien des tantes. »

Le marquis de Florian, frère aîné du père de l'auteur d'*Estelle*, était encore en correspondance avec Voltaire en 1778, comme le prouve une lettre que ce philosophe lui adressa de Paris à *Bijou*-Ferney, le 15 mars de la même année. (CL.)

3. Frédéric venait (6 mai) de gagner une grande bataille contre les Autrichiens, sous les murs de Prague.

guerre à ses dépens. Il est sûr que les Russes marchent. Voilà la plus singulière position, depuis la chute de l'empire romain.

Il y aura toujours des fous qui se feront égorger, des fous qui se ruineront, et des gens habiles qui en profiteront; mais les plus habiles, à mon sens, sont ceux qui restent chez eux.

Conservez votre amitié à V.

3356. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 18 mai.

J'ai admiré, mon cher et ancien ami, la bonté de votre âme, dans le compte que vous avez daigné me rendre des aventures de Mlle de Ponthieu[1]; mais je n'ai pas été moins surpris de la netteté de votre exposé dans un sujet si embrouillé. On ne peut mieux rapporter un mauvais procès; vous auriez été un excellent avocat général. J'ai tardé trop longtemps à vous remercier.

Je n'ai nulle envie de me mettre actuellement dans la foule de ceux qui donnent des pièces au public : il est inutile d'envoyer son plat à ceux qu'on crève de bonne chère. Je ne veux présenter mes oiseaux du lac Léman que dans des temps de jeûne. Vous savez d'ailleurs qu'on n'est pas oisif pour être un campagnard; il vaut bien autant planter des arbres que faire des vers. Je n'adresse point d'*Épître à mon jardinier*[2] Antoine; mais j'ai assurément une plus jolie campagne que Boileau, et ce n'est point *la fermière qui ordonne*[3] nos soupers.

J'ai eu la curiosité autrefois de voir cette maison de Boileau : cela avait l'air d'un fort vilain petit cabaret borgne : aussi Despréaux s'en défit-il, et je me flatte que je garderai toujours mes Délices.

J'en suis plus amoureux, plus la raison m'éclaire[4].

Je n'ai guère vu ni un plus beau plain-pied ni des jardins plus agréables, et je ne crois pas que la vue du Bosphore soit si variée. J'aime à vous parler campagne, car, ou vous êtes actuellement à la vôtre[5], ou vous y allez. On dit que vous en avez fait un

1. *Adèle de Ponthieu*, tragédie de La Place, représentée, pour la première fois, le 28 avril 1757.

2. Titre de la XIe des *Épîtres* de Boileau.

3. Voyez l'*Épître* VI (de Boileau) *à M. de Lamoignon*, v. 37.

4. C'est à peu près le vers d'*Armide*, acte V, scène I.

5. Launay, près Rouen.

très-joli séjour; c'est dommage qu'il soit si éloigné de mon lac. Je me flatte que la santé de M. l'abbé du Resnel est raffermie, et que la vôtre n'a pas besoin de l'être. C'est là le point important, c'est le fondement de tout, et l'empire de la terre ne vaut pas un bon estomac. Je souffre ici bien moins qu'ailleurs, mais je digère presque aussi mal que si j'étais dans une cour : sans cela, je serais trop heureux ; mais Mme Denis digère, et cela suffit : vous m'avouerez qu'elle en est bien digne, après avoir quitté Paris pour moi.

Bonsoir, mon cher et ancien ami. J'ai toujours oublié de vous demander si les trois académies, dont Fontenelle était le doyen, ont assisté à son convoi. Si elles n'ont pas fait cet honneur aux lettres et à elles-mêmes, je les déclare barbares.

3357. — A M. THIERIOT,

CHEZ MADAME LA COMTESSE DE MONTMORENCY,

A PARIS, RUE VIVIENNE [1].

Aux Délices, 20 mai 1757.

Vous noterez, s'il vous plaît, mon cher et ancien ami, et je vous confie tout doucement qu'il y a dans le pays que j'habite trois ou quatre personnes qui sont encore du XVIe siècle. Elles ont été fâchées de voir dans le *Mercure* que tout le monde convenait, vers le lac Léman, que Calvin *avait une âme atroce*[2]. Ces gens-là disent qu'ils n'en conviennent point.

Je crois qu'on pourrait, pour satisfaire leur délicatesse, leur permettre même de penser que l'âme de Calvin était douce. La mienne est tranquille, et je ne veux point choquer d'honnêtes gens avec lesquels je vis en très-bonne intelligence. Vous me feriez plaisir de me mander qu'on a imprimé cette lettre sur une copie infidèle, comme sont toutes celles qu'on fait courir manuscrites ; que, dans celle que vous avez reçue de ma main, il y a *âme trop austère* et non pas *âme atroce*[3]. En effet, autant qu'il peut m'en souvenir, c'était là la véritable leçon. Cette petite attention de votre part ferait un très-grand plaisir à des personnes que je dois ménager, et je vous en serais très-obligé. La paix est, après la santé, le plus grand des biens.

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — Thieriot, ayant perdu Mme de La Popelinière, avait trouvé une nouvelle protectrice.

2. Voyez la lettre à Thieriot du 26 mars.

3. Voyez les chapitres CXXXIII et CXXXIV de l'*Essai sur les Mœurs*.

Je ne sais quand le roi de Prusse la donnera à l'Allemagne. Ce sera quand il voudra : car s'il achève la campagne comme il l'a commencée, il donnera des lois.

Ce serait une chose bien glorieuse pour la France, si son armée réparait les pertes des Autrichiens. Il serait beau, après avoir résisté deux cents ans à l'Autriche, d'être son seul appui.

Avez-vous lu la pièce nouvelle? Paraît-il quelque bon livre? Êtes-vous toujours casanier? N'aurez-vous jamais le courage d'exécuter votre ancien projet de voir notre lac et vos anciens amis?

3358. — A M. DARGET.

Aux Délices, 20 mai 1757.

On gâte ses yeux, mon cher et ancien ami, en lisant, en buvant, et en faisant mieux : voyez si vous n'êtes pas coupable de quelque excès dans ces trois belles opérations. Se frotter les yeux d'eau tiède en hiver, et d'eau fraîche en été, est tout ce qu'il y a de mieux : frotter n'est pas le mot, c'est bassiner que je voulais dire ; les remèdes les plus simples sont les meilleurs en tout genre.

Je vous assure que je suis bien fâché que ce ne soit pas vous qui achetiez la terre de M. de Boisy. Elle n'est qu'à une lieue de chez moi. Le château n'est pas si agréable que ma maison, il s'en faut beaucoup ; mais c'est une terre très-vivante, et mon petit domaine est très-ruinant ; j'ai préféré *dulce utili*[1].

Eh bien, voilà donc comme on traite ce cher frère, à qui on dit des choses si tendres dans l'épître dédicatoire ! Je ne sais plus où j'en suis sur tout cela. Il peut encore arriver malheur : on peut avancer trop loin ; des Cyrus peuvent trouver des Tomiris ; il ne faut qu'un coupe-gorge pour ruiner un grand joueur. J'enfile des proverbes comme Sancho Pança, mais c'est que je suis accoutumé aux Don Quichottes : voyez comme a fini Charles XII. Bienheureux qui vit fort loin de tous ces illustres et dangereux mortels ! Figurez-vous que Patkul[2] a demeuré deux ans à quatre pas de chez moi : donc il ne faut pas en sortir. Ce monde est un grand naufrage ; sauve qui peut, c'est ce que je dis souvent. Faites souvenir de moi Mme Dupin. Adieu, mon cher et ancien ami.

Le Suisse VOLTAIRE.

1. Allusion à l'*utile dulci* d'Horace, *Art poét.*, vers 343.
2. Roué et écartelé par ordre de Charles XII ; voyez tome XVI, page 220.

3359. — A M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, 24 mai.

Voici, mon cher et illustre philosophe, l'article *Mages*[1] de mon prêtre. Ce premier pasteur de Lausanne pourrait bien être condamné par la Sorbonne. Il traite l'étoile des mages fort cavalièrement. Il me semble que son article est entièrement tiré des prolégomènes de dom Calmet, et que mon prêtre n'y ajoute guère qu'un ton goguenard. Vous en ferez l'usage qu'il vous plaira. Il y a quelques articles dans le *Dictionnaire* qui ne valent pas celui de mon prêtre.

Je suis fâché de voir que le chevalier de Jaucour, à l'article *Enfer*[2], prétende que l'enfer était un point de la doctrine de Moïse: cela n'est pas vrai, de par tous les diables! Pourquoi mentir? L'enfer est une fort bonne chose, mais il est bien évident que Moïse ne l'avait pas connu. C'est ce monde-ci qui est l'enfer[3]; Prague en est actuellement la capitale, la Saxe en est le faubourg; les Délices seront le paradis quand vous y reviendrez. Vous avez des articles de théologie et de métaphysique qui me font bien de la peine; mais vous rachetez ces petites orthodoxies par tant de beautés et de choses utiles qu'en général le livre sera un service rendu au genre humain.

Mme Denis vous fait mille compliments.

3360. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[4].

Aux Délices, 24 mai.

Madame, je suis presque aussi malade qu'une armée autrichienne. Quand je surprends un petit moment de répit pour écrire à Votre Altesse sérénissime, je laisse la lettre sur ma table pour recevoir les ordonnances du docteur Tronchin, et puis je date tout de travers. Il n'en est pas ainsi de Mme la duchesse de Gotha. Les lettres dont elle m'honore arrivent avec exactitude, du jour de leur date. Elle est régulière dans les petites choses comme

1. Cet article, dont une partie pouvait être de Polier de Bottens, ne se trouve pas dans le *Dictionnaire philosophique*.

2. Cet article est d'Edme Mallet; voyez la lettre 3382.

3. Le roi de Prusse, après s'être, en 1756, emparé de la Saxe sans coup férir, gagna, le 6 mai 1757, sur l'armée autrichienne, une grande bataille aux portes de Prague.

4. Éditeurs, Bavoux et François.

dans les grandes; je la remercie des relations dont elle a daigné me faire part.

La ville de Genève, qui n'a guère d'autre emploi que de gagner de l'argent et de faire des nouvelles, disait déjà que Prague était prise, et que les Prussiens allaient à Vienne. Peut-être tout cela est-il devenu vrai au moment que j'ai l'honneur d'écrire à Votre Altesse sérénissime; peut-être aussi la perte des Autrichiens n'est pas aussi grande que le prétendent les vainqueurs; ils disent que le prince Charles est dans Prague avec des forces suffisantes, et que le maréchal de Brown, blessé légèrement, a rassemblé le reste de l'armée. Ce seront les suites de la victoire qui la rendront plus ou moins complète. J'imagine qu'un gourmand qui voudrait faire bonne chère ne devrait pas aller dîner à présent à l'armée autrichienne.

Nous avons ici un Russe qui jure par saint Nicolas que ses compatriotes arrivent pour être de la partie; il y a des gens qui jurent par Frédéric qu'ils seront battus. Mais voilà bien du monde à battre; et à force de tuer et d'être tué, il ne restera bientôt plus personne. J'ai bien peur encore que pour éclaircir le genre humain, le duc de Cumberland, renforcé de quelques Prussiens, n'aille faire, la baïonnette au bout du fusil, des propositions à l'armée française, qui s'avance pour le bien de la paix.

Je crois, madame, Dieu me pardonne, qu'il y a des troupes de Votre Altesse sérénissime dans l'armée hanovrienne; en ce cas, madame, voilà mon cœur partagé entre ma fringante patrie et la Thuringe. Je n'ai qu'à souhaiter que tout le monde retourne chez soi honnêtement. Je plains seulement ce gros fiscal de l'Empire, qui a perdu à tout cela son papier et son encre. Plût à Dieu qu'il n'y eût que de l'encre de perdue! La race humaine est bien méchante et bien malheureuse; mais il faut l'aimer en faveur de Votre Altesse sérénissime, de votre auguste famille et de la reine des cœurs. Daignez, madame, accepter mon profond respect.

3361. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Monrion, 26 mai.

Feu l'amiral Byng vous assure de ses respects, de sa reconnaissance, et de sa parfaite estime; il est très-sensible à votre procédé, et meurt consolé par la justice que lui rend un si généreux soldat, *so generous a soldier;* ce sont les propres mots dont il a chargé son exécuteur testamentaire; je les reçois dans le mo-

ment, en arrivant à Monrion, avec les pièces inutilement justificatives de cet infortuné.

C'est là, mon *héros*, tout ce que je puis vous dire de l'Angleterre, où les amis et les ennemis de l'amiral Byng rendent justice à votre mérite.

Je crois qu'on ne se doutait pas, en France, de la campagne à la Turenne que fait le roi de Prusse. Faire accroire aux Autrichiens qu'il demande des palissades, sous peine de l'honneur et de la vie, pour mettre Dresde hors d'insulte; entrer en Bohême par quatre côtés, à la même heure; disperser les troupes ennemies, s'emparer de leurs magasins; gagner une victoire signalée[1], sans laisser aux Autrichiens le temps de respirer! vous avouerez, monseigneur, vous qui êtes du métier, que la belle campagne du maréchal de Turenne ne fut pas si belle. Je ne sais jusqu'à quel point de si rapides progrès pourront être poussés; mais on prétend qu'il envoie vingt mille hommes au duc de Cumberland, et que bientôt on verra les Prussiens se mesurer contre les Français. Tout ce que je sais, c'est qu'il en a toujours eu la plus forte envie. S'il y a une bataille, il est à croire qu'elle sera bien meurtrière.

Parmi tant de fracas, conservez votre bonne santé et votre humeur. Daignez, monseigneur, ne pas oublier les paisibles Suisses, et recevez avec votre bonté ordinaire les assurances de mon tendre et profond respect. V.

3362. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

Monrion, 29 mai.

Je vois que je ne serai instruit du sort de mon petit traité avec l'Altesse électorale palatine qu'à la fin de juin : cela sera plus commode pour les comptes. J'ai reçu aujourd'hui une lettre fort agréable de l'électeur, mais qui me renvoie pour les calculs à son Moras, et son Moras n'a point encore fini. Le roi de Prusse va un peu plus vite en besogne; on prétend qu'il administrera bientôt les finances de Vienne, comme celles de Saxe. J'augure assez mal de tout ceci, et je ne serai point surpris s'il arrive malheur à notre brillante armée, qui manque de pain.

1. Celle du 6 mai.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3363. — A MADAME DE FONTAINE.

Aux Délices, 31 mai.

Je vous dirai d'abord, ma chère nièce, que vous avez une santé d'athlète, dont je vous fais de très-sincères compliments; et que si jamais votre vieux malingre d'oncle se porte aussi bien que vous, il viendra vous trouver à Hornoy : ensuite vous saurez que Mme Denis était chargée d'envoyer trois cents livres à Daumart, dans sa province du Maine, quand il a débarqué chez vous, lui, son fils, et deux bidets. Je vous prie de lui dire que je lui donnerai trois cents livres tous les ans, à commencer à la Saint-Jean prochaine. Je vous enverrai un mandat à cet effet sur M. Delaleu, ou vous pourrez avancer cet argent sur les revenus du pupille, et sur la rente qu'il me fait : cela est à votre choix, j'ignore ce qui convient au jeune Daumart[1]; je sais seulement que cent écus lui conviendront. Trouvez bon que je m'en tienne à cette disposition, que j'avais déjà faite.

Mme Denis embellit tellement le lac de Genève qu'il reste peu de chose pour les arrière-cousins. Quant à ma bâtarde de *Fanime*, son protecteur, M. d'Argental, vous dira que je ne prétends pas que cette amoureuse créature se produise sitôt dans le monde. Mlle de Ponthieu[2] y fait un si grand rôle, et ses compagnes se présentent avec tant d'empressement, qu'il faut ne se pas prodiguer. Quand même la pièce vaudrait quelque chose, ce ne serait pas assez de donner du bon, il faut le donner dans le bon temps.

A vous maintenant, monsieur le capitaine des chariots de guerre de Cyrus[3]. Vous pouvez être sûr que je n'ai jamais écrit de ma vie à M. le maréchal d'Étrées, et que, s'il a été instruit de notre invention guerrière, ce ne peut être que par le ministère. J'aurais souhaité, pour vous et pour la France, que mon petit char eût été employé : cela ne coûte presque point de frais; il faut peu d'hommes, peu de chevaux; le mauvais succès ne peut mettre le désordre dans une ligne; quand le canon ennemi fracasserait tous vos chariots, ce qui est bien difficile, qu'arriverait-il? ils vous serviraient de rempart, ils embarrasseraient la marche

1. Arrière-cousin maternel de Voltaire.

2. *Adèle de Ponthieu*, tragédie de La Place, représentée pour la première fois le 28 avril 1757.

3. Le marquis de Florian.

de l'ennemi qui viendrait à vous. En un mot, cette machine peut faire beaucoup de bien, et ne peut faire aucun mal : je la regarde, après l'invention de la poudre, comme l'instrument le plus sûr de la victoire.

Mais, pour saisir ce projet, il faut des hommes actifs, ingénieux, qui n'aient pas le préjugé grossier et dangereux du train ordinaire. C'est en s'éloignant de la route commune, c'est en faisant porter le dîner et le souper de la cavalerie sur des chariots, avant qu'il y eût de l'herbe sur la terre, que le roi de Prusse a pénétré en Bohême par quatre endroits, et qu'il inspire la terreur.

Soyez sûr que le maréchal de Saxe se serait servi de nos chars de guerre.

Mais c'est trop parler d'engins destructeurs, pour un pédant tel que j'ai l'honneur de l'être.

On a imprimé dans Paris une thèse de médecine où l'on traite notre Esculape-Tronchin de charlatan et de coupeur de bourse. Il y a répondu par une lettre au doyen[1] de la faculté, digne d'un grand homme comme lui. Il y répond encore mieux par les cures surprenantes qu'il fait tous les jours.

Une jeune fille fort riche a été inoculée ici par des ignorants, et est morte. Le lendemain vingt femmes se sont fait inoculer sous la direction de Tronchin, et se portent bien.

Je vous embrasse tous du meilleur de mon cœur.

3364. — A M. THIERIOT.

A Monrion, 2 juin.

Je reçois, mon ancien ami, votre très-agréable lettre du 25 de mai dans mon petit ermitage de Monrion, auquel je suis venu dire adieu. On joue si bien la comédie à Lausanne, il y a si bonne compagnie, que j'ai fait enfin l'acquisition d'une belle maison[2] au bout de la ville ; elle a quinze croisées de face, et je verrai de mon lit le beau lac Léman et toute la Savoie, sans compter les Alpes. Je retourne demain à mes Délices, qui sont aussi gaies en été que ma maison de Lausanne le sera en hiver. Mme Denis a le talent de meubler des maisons et d'y faire bonne chère, ce qui, joint à ses talents de la musique et de la déclamation, com-

1. Winslow était doyen d'âge en 1757.

2. Cette maison est située, à Lausanne, rue du Grand-Chêne, n° 6, en montant à gauche, du côté de la promenade de Montbenon. (CL.)

pose une nièce qui fait le bonheur de ma vie. Je ne vous dirai pas :

> Omitte mirari beatæ
> Fumum et opes strepitumque Romæ,
> (Hor., lib. III, od. xxii, v. 11-12.)

car vous êtes trop *admirator Romæ et præstantissimæ Montmorenciæ.*

Ne manquez pas, je vous prie, à présenter mes très-sensibles remerciements à Mme la comtesse de Sandwich. Il faut qu'elle sache que j'avais connu ce pauvre amiral Byng à Londres[1], dans sa jeunesse ; j'imaginais que le témoignage de M. le maréchal de Richelieu en sa faveur pourrait être de quelque poids. Ce témoignage lui a fait honneur, et n'a pu lui sauver la vie. Il a chargé son exécuteur testamentaire de me remercier, et de me dire qu'il mourait mon obligé, et qu'il me priait de présenter à M. de Richelieu, qu'il appelle *a generous soldier*, ses respects et sa reconnaissance. J'ai reçu aussi un Mémoire justificatif très-ample, qu'il a donné ordre en mourant de me faire parvenir. Il est mort avec un courage qui achève de couvrir ses ennemis de honte.

Si j'osais m'adresser à Mme la duchesse d'Aiguillon[2], je la prierais de venger la mémoire du cardinal de Richelieu du tort qu'on lui fait en attribuant le *Testament politique.* Si elle voulait faire taire sa belle imagination, et écouter sa raison, qui est encore plus belle, elle verrait combien ce livre est indigne d'un grand ministre. Qu'elle daigne seulement faire attention à l'état où est aujourd'hui l'Europe ; qu'elle juge si un homme d'État, qui laisserait un testament politique à son roi, oublierait de lui parler du roi de Prusse, de Marie-Thérèse, et du duc de Hanovre. Voilà pourtant ce qu'on ose imputer au cardinal de Richelieu. On avait alors la guerre contre l'empereur, et l'armée du duc de Weimar était l'objet le plus important. L'auteur du *Testament politique* n'en dit pas un mot, et il parle du revenu de la Sainte-Chapelle, et il propose de faire payer la taille au parlement. Tous les calculs, tous les faits, sont faux dans ce livre. Qu'on voie avec quel mépris en parle Aubery, dans son *Histoire du cardinal Mazarin.* Je sais qu'Aubery est un écrivain médiocre et un lâche flatteur ; mais il était fort instruit, et il savait bien que le *Testament politique* n'était pas du grand et méchant homme à qui on l'attribue.

1. De 1726 à 1728.
2. Voyez tome XXXIII, page 406.

Présentez, je vous prie, mes applaudissements et mes remerciements à *Gamache le riche*[1], qui fait de si belles noces. Il donne de grands exemples, qui seront peu imités peut-être par ses cinquante-neuf confrères. Je suis très-flatté que mon fatras historique ne lui ait pas déplu. Il est bon juge en prose comme en vers, par la raison qu'il est bon faiseur. Son suffrage m'encouragera beaucoup à fortifier cet *Essai* de bien des choses qui lui manquent. Les Cramer se sont trop pressés de l'imprimer. On ne sait pas à quel point le genre humain est sot, méchant, et fou ; on le verra, s'il plaît à Dieu, dans une seconde édition.

Vous me dites que cet *Essai* a trouvé grâce devant Mmes d'Aiguillon et de Sandwich. La dernière est sans aucun préjugé, la première n'en a que sur le grand-oncle de son oncle ; elle devrait bien m'en croire sur ce maudit *Testament*. J'ai examiné tous les testaments, j'y ai passé ma vie, je sais ce qu'il en faut penser.

Ce qu'on m'avait dit de l'*atroce*[2] est une mauvaise plaisanterie qu'on a voulu faire à deux bonnes gens à qui on prétendait faire accroire qu'ils devaient pleurer sur leur patriarche ; mais ils l'ont abandonné comme les autres. Nos calvinistes ne sont point du tout attachés à Calvin. Il y a ici plus de philosophes qu'ailleurs. La raison fait, depuis quelque temps, des progrès qui doivent faire trembler les ennemis du genre humain. Plût à Dieu que cette raison pût parvenir jusqu'à faire épargner le sang dont on inonde l'Allemagne ma voisine !

P. S. J'arrive aux Délices. Il faut que je vous dise un mot de *Jeanne*. Je vous répète que cette bonne créature n'est connue de personne ; elle nous amusera sur nos vieux jours. Je n'y pense guère à présent. Il faut songer à son jardin et au temporel. Malheureusement, cela prend un temps bien précieux. Je vous embrasse de tout mon cœur.

3365. — A M. TRONCHIN, DE LYON[3].

Aux Délices, 4 juin.

Je ne suis pas fâché que les Anglais soient punis en Hanovre. Ils ont été assassins en Amérique, pirates sur mer, receleurs sur le Gange. Ils méritaient bien quelque petit châtiment. Pour les

1. Gamache le riche, l'un des personnages du *Don Quichotte*, désigne ici Leriche de La Popelinière, qui, tous les ans, mariait quelques jeunes filles, et les gratifiait d'une légère dot. (B.)

2. Voyez lettre 3340.

3. *Revue suisse*, 1855, page 409.

affaires de Bohême, je les crois dans le plus grand délabrement. On est consterné à Vienne[1]. Je crois comme vous que le maréchal de Richelieu pourra bien aussi avoir son armée. La France, en ce cas, aura trois généraux au lieu d'un. Il y a des gens qui prétendent qu'un est plus que trois dans cette arithmétique. Ce qui est sûr, c'est que la France perdra quelques hommes, et prodigieusement d'argent par sa guerre sur terre et sur mer, et que jamais on n'a fait les choses à plus grands frais.

3366. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 4 juin.

Ma conscience m'oblige, monseigneur, de vous présenter les *remontrances* de mon parlement : ce parlement est le parterre. Je suis assassiné de lettres qui disent que Lekain est le seul acteur qui fasse plaisir, le seul qui se donne de la peine, et le seul qui ne soit pas payé. On se plaint de voir des moucheurs de chandelles qui ont part entière, dans le temps que celui qui soutient le théâtre de Paris n'a qu'une demi-part. On s'en prend à moi; on dit que vous ne faites rien en ma faveur, et on croit que je ne vous demande rien; cependant, je demande avec instance. Je conviens que Baron avait un plus bel organe que Lekain, et de plus beaux yeux; mais Baron avait deux parts; et faut-il que Lekain meure de faim, parce qu'il a les yeux petits et la voix quelquefois étouffée? Il fait ce qu'il peut; il fait mieux que les autres : les amateurs font des vers à sa louange; mais il faut que son métier lui procure des chausses; il n'a que la moitié d'un cothurne, je vous conjure de lui donner un cothurne tout

J'aimerais mieux vous écrire en faveur de quelque Prussien que vous auriez fait prisonnier de guerre vers Magdebourg; mais puisqu'à présent vous êtes occupé d'emplois pacifiques, souffrez que je vous parle en faveur d'Orosmane, de Mahomet, et de Gengiskan. Les *héros* doivent-ils laisser mourir de faim les héros? On dit que vos chevaux manquent de fourrages en Vestphalie, et qu'on leur donne du jambon. Pour Dieu, faites donner à dîner à Lekain, tout laid qu'il est.

Vous avez dû recevoir les dernières volontés de l'amiral Byng : les miennes sont que je vous serai attaché tout ma vie avec le plus tendre respect.

1. Les Autrichiens avaient perdu contre Frédéric la bataille de Prague, le 6 mai 1757.

3367. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, près de Genève, 4 juin.

Que Dieu protège Marie, et qu'il vous rende sœur Brumath! Ne soyez pas surprise, madame, que Frédéric ait eu tant d'avantage sur l'Irlandais[1] Brown et sur le prince Charles. *Le Conseil des Rats*[2] est détruit par le chat Raminagrobis[3]. Si le maréchal d'Étrées[4] ne prévient pas le duc de Cumberland, soyez sûr que le Raminagrobis enverra vingt mille de ces grands coquins qui tirent sept coups par minute, et qui, étant plus grands, plus robustes, mieux exercés que nos petits soldats, et de plus, ayant des fusils d'une plus grande longueur, auront autant d'avantage avec la baïonnette qu'avec la tiraillerie.

Que faire à tout cela, madame? Cultiver son champ et sa vigne, se promener sous les berceaux qu'on a plantés, être bien logé, bien meublé, bien voituré, faire très-bonne chère, lire de bons livres, vivre avec d'honnêtes gens au jour la journée, ne penser ni à la mort, ni aux méchancetés des vivants. Les fous servent les rois, et les sages jouissent d'un repos précieux. Mille tendres respects. V.[5]

3368. — A DOM FANGÉ[6],

A SÉNONES.

Aux Délices, 14 juin.

J'admire la force du tempérament de monsieur votre oncle; elle est égale à celle de son esprit. Il a résisté en dernier lieu à

1. Ulysse-Maximilien, comte de Brown, était d'origine irlandaise, il est vrai; mais il naquit à Bâle en 1705.

2. La Fontaine, liv. II, fable II.

3. La Fontaine, liv. XII, fables V et XXV.

4. Louis-César Le Tellier, comte d'Étrées, né en 1695, mort en 1771, gagna, le 26 juillet 1757, sur le duc de Cumberland, la bataille de Hastembeck.

5. Dans le catalogue des autographes vendus le 17 avril 1880, sous le n° 116, une lettre de Wilhelmine de Prusse à Voltaire est décrite ainsi :

« L. a. s., en français; 12 juin 1757, 2 p. 1/2 in-4°, cachet. Très-légère déchirure par la rupture du cachet.

« Magnifique lettre où elle fait le plus grand éloge de son frère. « J'ai écrit « au roi ce que vous me mandez sur son sujet. Il est difficile de le connaître sans « l'aimer et sans s'attacher à lui. Il est du nombre de ces phénomènes qui ne « paraissent tout au plus qu'une fois dans un siècle... »

6. C'est ainsi que ce nom est écrit à la page 457 de *la Vie du très-révérend*

une maladie à laquelle toute autre constitution eût succombé. Personne au monde n'est plus digne d'une longue vie. Il a employé la sienne à nous fournir les meilleurs secours pour la connaissance de l'antiquité. La plupart de ses ouvrages ne sont pas seulement de bons livres, ce sont des livres dont on ne peut se passer. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien lui dire qu'il n'y a personne au monde qui ait pour lui plus d'estime que moi.

3369. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 18 juin.

Il est bien vrai que mon cher d'Argental, le grand amateur du *tripot*, devait montrer à mon *héros* certain *histrionage;* mais vraiment, monseigneur, vous avez d'autres troupes à gouverner que celle de Paris, et ce n'est pas le temps de vous parler de niaiseries.

Je voudrais bien pouvoir faire incessamment un petit voyage vers l'Alsace ou dans le Palatinat. Je n'aime plus à voyager que pour avoir la consolation de voir mon *héros;* mais vous ne sauriez croire combien je suis devenu vieux. Toutes mes misères ont augmenté, et un apothicaire est beaucoup plus nécessaire à mon être qu'un général d'armée. J'espère cependant que les grandes passions, qui font faire de grands efforts, me donneront du courage.

Donnez-vous le plaisir, je vous en prie, de vous faire rendre compte par Florian[1] de la machine dont je lui ai confié le dessin. Il l'a exécutée; il est convaincu qu'avec six cents hommes et six cents chevaux on détruirait en plaine une armée de dix mille hommes.

Je lui dis mon secret au voyage qu'il fit aux Délices l'année passée. Il en parla à M. d'Argenson, qui fit sur-le-champ exécuter le modèle. Si cette invention est utile, comme je le crois, à qui peut-on la confier qu'à vous? Un homme à routine, un homme à vieux préjugés, accoutumé à la tiraillerie et au train ordinaire, n'est pas notre fait. Il nous faut un homme d'imagination et de génie, et le voilà tout trouvé. Je sais très-bien que ce n'est pas à moi de me mêler de la manière la plus commode de tuer des hommes. Je me confesse ridicule; mais enfin, si un moine[2], avec

père dom Augustin Calmet, abbé de Senones; 1762, in-8°. Cette *Vie* est de dom Augustin Fangé, son neveu, qui était né au commencement du XVIIIe siècle. (B.)

1. Voyez lettre 3355.

2. Voyez tome XII, page 19.

du charbon, du soufre, et du salpêtre, a changé l'art de la guerre dans tout ce vilain globe, pourquoi un barbouilleur de papier comme moi ne pourrait-il pas rendre quelque petit service *incognito*? Je m'imagine que Florian vous a déjà communiqué cette nouvelle cuisine. J'en ai parlé à un excellent officier qui se meurt, et qui ne sera pas par conséquent à portée d'en faire usage. Il ne doute pas du succès; il dit qu'il n'y a que cinquante canons, tirés bien juste, qui puissent empêcher l'effet de ma petite drôlerie, et qu'on n'a pas toujours cinquante canons à la fois sous sa main dans une bataille.

Enfin j'ai dans la tête que cent mille Romains et cent mille Prussiens ne résisteraient pas. Le malheur est que ma machine n'est bonne que pour une campagne, et que le secret connu devient inutile; mais quel plaisir de renverser à coup sûr ce qu'on rencontre dans une campagne! Sérieusement, je crois que c'est la seule ressource contre les Vandales victorieux. Essayez, pour voir, seulement deux de ces machines contre un bataillon ou un escadron. J'engage ma vie qu'ils ne tiendront pas. Le papier me manque; ne vous moquez point de moi; ne voyez que mon tendre respect et mon zèle pour votre gloire, et non mon outrecuidance, et que mon *héros* pardonne à ma folie.

3370. — A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

Le .. juin.

Votre idée, ma chère nièce, de faire peindre de belles nudités d'après Natoire[1] et Boucher, pour ragaillardir ma vieillesse, est d'une âme compatissante, et je suis reconnaissant de cette belle invention. On peut aisément, en effet, faire copier à peu de frais; on peut aussi faire copier, au Palais-Royal, ce qu'on trouvera de plus beau et de plus immodeste. M. le duc d'Orléans accorde cette liberté. On peut prendre deux copistes au lieu d'un. Si par hasard quelque brocanteur de vos amis avait deux tableaux, je vous prierais de les prendre, ce serait autant d'assuré.

Vous ornerez ma maison du *Chêne*[2] comme vous avez orné des Délices. La maison du Chêne est plus grande, plus régulière-elle a même un plus bel aspect; mais c'est le palais d'hiver, c'est

1. Charles Natoire, né à Nîmes en 1700, est mort en 1777; François Boucher, né à Paris en 1704, est mort en 1770.
2. A Lausanne.

pour le temps de nos spectacles ; les Délices sont pour le temps des fleurs et des fruits. Ce n'est pas mal partager sa vie pour un malingre.

M. Tronchin dit que vous êtes fort contente de votre santé, et se vante toujours de la mienne ; mais c'est une gasconnade.

Votre sœur est actuellement tout occupée des meubles pour la maison du Chêne. Elle insiste beaucoup sur une boule de lustre qu'elle prétend vous avoir demandée. Elle sera occupée en hiver de ses habits de théâtre. Nous espérons que vous viendrez voir encore nos douces retraites : elles valent bien la vie de Paris, quand on a passé le temps des premières illusions ; et, en vérité, Paris n'a jamais été moins regrettable qu'aujourd'hui.

Je suis toujours en peine des succès du char assyrien[1]. Il y a certaines plaines dans le monde où il ferait un effet merveilleux. Je m'y intéresse plus qu'à *Fanime*[2].

Si vous voulez vous amuser, conduisez cette *Fanime* avec le fidèle d'Argental. Encore une fois, tout ce que je souhaite, c'est que Mlle Clairon soit aussi touchante dans ce rôle que l'a été Mme Denis. Si la pièce est bien jouée, elle pourra amuser votre Paris, tout autant que l'histoire de *monsieur*[3] Damiens, que le parlement va donner au public en trois[4] volumes in-4°.

Vous ferez comme il vous plaira avec Lekain et Clairon pour l'impression, si on imprime cette élégie amoureuse en dialogues : car, après tout, *Fanime* n'est que cela ; mais de l'amour est quelque chose.

Il y a donc un Pagnon[5] de moins sur le globe. Ces gros petits crapoussins-là s'imaginent qu'il n'y a qu'à boire et manger ; ils crèvent comme des mouches, et nous maigrelets, nous vivons.

Vivez, aimez-moi. Mille compliments à frère, à fils, au conducteur du char d'Assyrie.

Bonjour.

1. Voyez lettre 3252.

2. Voltaire a donné à la même pièce les titres de *Zulime, Fanime, Médime.*

3. Voyez une note de la lettre 3347.

4. Les *Pièces originales* du procès fait à Damiens, publiées, en 1757, par Le Breton, greffier criminel du parlement de Paris, sont en un vol. in-4°, et en quatre vol. in-12.

5. Son vrai nom était *Paignon*. Ce membre de la famille, dont il est question dans la lettre 795, était secrétaire du roi depuis 1722.

3371. — A M. JEAN SCHOUVALOW[1]

CHAMBELLAN DE L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE, A MOSCOU.

Aux Délices, 24 juin.

Monsieur, j'ai reçu les cartes que Votre Excellence a eu la bonté de m'envoyer. Vous prévenez mes désirs, en me facilitant les moyens d'écrire une Histoire de Pierre le Grand, et de faire connaître l'empire russe. La lettre dont vous m'honorez redouble mon zèle. La manière dont vous parlez notre langue me fait croire que je travaillerai pour mes compatriotes, en travaillant pour vous et pour votre cour. Je ne doute pas que Sa Majesté l'impératrice n'agrée et n'encourage le dessein que vous avez formé pour la gloire de son père.

Je vois avec satisfaction, monsieur, que vous jugez comme moi que ce n'est pas assez d'écrire les actions et les entreprises en tout genre de Pierre le Grand, lesquelles, pour la plupart, sont connues : l'esprit éclairé, qui règne aujourd'hui dans les principales nations de l'Europe demande qu'on approfondisse ce que les historiens effleuraient autrefois à peine.

On veut savoir de combien une nation s'est accrue ; quelle était sa population avant l'époque dont on parle ; quel est, depuis cette époque, le nombre de troupes régulières qu'elle entretenait, et celui qu'elle entretient ; quel a été son commerce, et comment il s'est étendu ; quels arts sont nés dans le pays ; quels arts y ont été appelés d'ailleurs, et s'y sont perfectionnés ; quel était à peu près le revenu ordinaire de l'État, et à quoi il monte aujourd'hui ; quelle a été la naissance et le progrès de la marine ; quelle est la proportion du nombre des nobles avec celui des ecclésiastiques et des moines, et quelle est celle de ceux-ci avec les cultivateurs, etc.

On a des notions assez exactes de toutes ces parties qui composent l'État, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne ; mais un tel tableau de la Russie serait bien plus intéressant, parce qu'il serait plus nouveau, parce qu'il ferait connaître une

1. Il y a deux Schowalow, ou plutôt Schouvalow, également correspondants de Voltaire, qu'ils sont allés tous deux voir à Ferney : l'oncle Jean Schouvalow, et le comte André Schouvalow, le neveu, auteur de l'*Épître à Ninon*. Il s'agit, dans toute la partie de la correspondance qui va suivre, de Jean Schouvalow, qui fut le favori d'Élisabeth, et non de Catherine II. Voyez l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, du 30 septembre 1864, page 240.

monarchie dont les autres nations n'ont pas des idées bien justes, parce que enfin ces détails pourraient servir à rendre Pierre le Grand, l'impératrice sa fille, et votre nation, et votre gouvernement, plus respectables. La réputation a toujours été comptée parmi les forces véritables des royaumes. Je suis bien loin de me flatter d'ajouter à cette réputation : ce sera vous, monsieur, qui ferez tout en m'envoyant les mémoires que vous voulez bien me faire espérer, et je ne serai que l'instrument dont vous vous servirez pour travailler à la gloire d'un grand homme et d'un grand empire.

Je vous avoue, monsieur, que les médailles sont de trop[1]. Je suis confus de votre générosité, et je ne sais comment m'y prendre pour vous en témoigner ma reconnaissance. Je sens tout le prix de votre présent; mais un présent non moins cher sera celui des mémoires qui me mettront nécessairement en état de travailler à un ouvrage qui sera le vôtre.

3372. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

Aux Délices, près de Genève, 24 juin, par Lyon et Strasbourg, chemin un peu long.

Madame, ce sont les lettres dont Votre Altesse sérénissime m'honore, qui sont charmantes. Vous ressemblez aux déesses d'Homère qui, selon Mme Dacier, *adoucissent le ton sévère des combats*. Il me semble que votre esprit est, comme vos États, tranquille au milieu des agitations publiques.

Le meilleur des mondes possibles est bien vilain depuis deux ans ; mais il y a longtemps qu'il est sur ce pied-là. Cette nouvelle secousse n'approche pas encore de celles des siècles passés ; mais avec le temps on pourra parvenir à égaler toutes les misères et toutes les horreurs des temps les plus héroïques. Il y aurait bien du malheur si des armées prussiennes, autrichiennes, russiennes, hanovriennes, françaises, etc., ne ruinaient pas au moins une cinquantaine de villes, ne réduisaient à la mendicité quelque cinquante mille familles, et ne faisaient périr quatre ou cinq cent mille hommes. Voilà déjà le quart de Prague en cendres. On ne peut pas dire encore : *Tout est bien;* mais cela ne va pas mal, et avec le temps l'optimisme sera démontré. Je ne sais cependant, madame, qui je dois féliciter davantage, ou ceux qui

1. Voyez lettre 3326.
2. Éditeurs, Bavoux et François.

sont écrasés par des bombes avec leur femme et leurs enfants, ou ceux que la nature condamne à souffrir toute leur vie, et qui sont entre les mains des médecins pour achever leur belle destinée. J'ai l'honneur d'être du nombre des derniers, et sans cela j'aurais la consolation d'écrire plus souvent à Votre Altesse sérénissime.

J'ai quelque envie de vivre, madame, pour voir le dénoûment de toute cette grande tragédie, qui n'en est encore qu'au second acte. Mais je voudrais vivre surtout pour me mettre à vos pieds : car, quand même ce monde ne serait pas le meilleur des mondes, votre cour est assurément pour moi la meilleure des cours possibles. Je ne sais, madame, aucune nouvelle dans ma retraite : tant mieux quand il n'y en a point, car la plupart des nouvelles publiques sont des malheurs. Je suis toujours dans cette maison de campagne qui m'est chère par le nom du prince qui l'a occupée. J'y fais des vœux pour la prospérité de Votre Altesse sérénissime, et pour toute votre auguste maison. Je pense souvent à la grande maîtresse des cœurs, et, faute de papier, je finis avec un profond respect.

3373. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 25 juin.

Mon cher ange, je serais bien homme à courir à Plombières pour y faire ma cour à la moitié de mon ange ; mais pourquoi Mme d'Argental met-elle son salut dans des eaux ? Le grand Tronchin prétend qu'elles ne valent rien, et que la nature n'a point fait nos corps pour s'inonder d'eaux minérales. Mme de Muy, qui était mourante, est venue dans notre temple d'Épidaure, et s'en est retournée jeune et fraîche. C'est le lac qui est la fontaine de Jouvence ; ce n'est pas le précipice de Plombières.

Vous n'allez donc point aux eaux ! Vous jugez à Paris, vous y voyez des *Iphigénie*[1] et des *Astarbé*[2] ; mais, je vous en conjure, mettez au cabinet les *Fanime*, ou du moins ne donnez cette nourriture légère qu'en temps de disette.

Je doute fort que mon *héros* passe par Plombières pour aller se battre en Allemagne ; cela n'aurait pas bon air pour un général d'armée. Il faut qu'un *héros* se porte bien, et ne prenne ni ne

1. *Iphigénie en Tauride*, jouée avec un grand succès le 4 juin, est de Claude Guimond de La Touche, né en 1723, mort en 1760.

2. Tragédie de Colardeau, représentée le 27 février 1758.

fasse semblant de prendre les eaux; mais, s'il y va, il sera le second objet de mon voyage. Ce sera apparemment sur la fin d'août, à la seconde saison, que Mme d'Argental ira boire. Je me flatte que ma santé, toute faible qu'elle est, mes travaux qui ne sont que petits, et les soins de la campagne, me permettront cette excursion hors de ma douce retraite.

Je n'ai point encore reçu la *Vie* de *monsieur* Damiens dont vous m'aviez flatté, mais je viens d'en lire un exemplaire qu'on m'a prêté. L'ouvrage est bien ennuyeux ; mais il y a une douzaine de traits singuliers qui sont assez curieux : au bout du compte, cet abominable homme n'était qu'un fou.

Vous n'êtes pas trop curieux, je crois, de nouvelles allemandes; et comme vous ne m'en dites jamais de françaises, je devrais vous épargner mes rogatons tudesques. Cependant je veux bien que vous sachiez que, dans la pauvre armée du comte de Daun, il y a treize mille hommes qui n'ont ni culottes ni fusils, et que l'impératrice leur en fait faire à Vienne. En attendant, ils montrent leur cul au roi de Prusse; mais il y a cul et cul. A l'égard de ceux qui sont dans Prague, mal nourris de chair de cheval, je ne sais pas ce qu'on en fera. Il n'y a pas d'apparence que le prince Charles imite la retraite des *dix mille* du maréchal de Belle-Isle. Le pain n'est pas à bon marché dans votre armée de Vestphalie. Vous me croyiez un auteur tragique[1], et je ne suis qu'un gazetier. Mon très-cher ange, je vous aime de tout mon cœur, et je me dépite bien souvent d'être si loin de vous.

3374. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 2 juillet.

Qui! moi, que je me donne avec mon *héros* le ridicule de parler de ce qui n'est pas de mon métier? Non assurément, je n'en ferai rien. Si vous avez envie d'avoir le modèle en question, envoyez vos ordres. Faites prier de votre part, ou Florian[2], ou Montigny[3], de l'Académie des sciences, de venir chez vous. Tous deux ont travaillé à cette machine. Elle est toute prête. C'est à mon *héros* à en juger, et ce n'est pas à moi chétif à l'ennuyer

1. La *Correspondance littéraire de Grimm et Diderot*, en mai 1757, parle d'une tragédie de *Saladin*, dont s'occupait, disait-on, Voltaire; mais il n'en existe aucune trace.

2. Voyez lettre 3252.

3. Voyez ci-dessus, lettre 3097.

par des explications qui ne donnent jamais une idée nette. Il n'y a que les yeux qui puissent bien comprendre les machines.

Vous avez sans doute, monseigneur, tous les détails de la bataille[1] donnée le 18 en Bohême, et de la sortie exécutée le 21 par le prince Charles. Il paraît qu'on peut battre les Prussiens sans le secours d'une nouvelle machine. Mais, malgré les vingt-deux postillons sonnant du cor à Vienne, et malgré les cent bouches de la Renommée, on ne voit pas encore que les Prussiens aient évacué la Bohême. Ils paraissent encore être en force au camp de Kollin et auprès de Prague.

Je voudrais, pour bien des raisons, que ce fût mon *héros* qui les battît complètement. Ah! quelle consolation charmante ce serait pour votre ancien courtisan, pour votre vieux idolâtre, de vous voir avant et après vos triomphes! Je ne sais pas trop ce que pourra mon corps malingre ; mais je réponds bien de mon âme. Où ne me conduirait-elle pas pour vous faire ma cour? J'irais partout, hors à Paris. J'imagine que vous ferez plus d'un tour au delà du Rhin ; que vous verrez l'électeur palatin; que vous passerez quelquefois dans la maison[2] de campagne qu'il achève. Il m'honore de beaucoup de bontés. Ce ne sont pas les caresses du roi de Prusse : il ne me baise pas la main, et il ne met pas de soldats, la baïonnette au bout du fusil, au chevet du lit de ma nièce ; mais il daigne me témoigner quelque confiance. Je ne sais s'il ne serait pas mieux que j'allasse vous faire ma cour dans ce pays-là que dans Strasbourg, où vous n'aurez pas un moment à vous. J'aimerais mieux vous tenir un jour à la campagne, que quatre dans une ville bruyante. Mais où ne voudrais-je pas vous voir, vous entendre, vous renouveler mon tendre et profond respect[3]!

3375. — A M. TRONCHIN, DE LYON[4].

6 juillet 1757.

Corneille comparait Montauron à Auguste. J'ai envie de vous comparer à Titus, car vous me faites tous les jours des plaisirs.

1. Celle de Kollin, perdue par Frédéric le 18 juin.

2. Celle de Schwetzingen, où Voltaire alla voir Charles-Théodore, en juillet 1758.

3. On trouve, sous le n° 34, page 309, dans les *Lettres inédites de Voltaire*, publiées par P. Dupont en 1826, une lettre du 4 juillet 1757, adressée à Marmontel. Je la crois de Vaucanson, bien qu'elle soit signée *Voltaire*. (CL.)

4. *Revue suisse*, 1855, page 409. Cette lettre, moins quelques phrases, a été publiée par MM. de Cayrol et François comme adressée au conseiller Tronchin.

Je respecte fort ces nouvelles, mais si le prince Charles de Lorraine avait battu les Prussiens, pourquoi m'écrit-on de Vienne, du 14 juin, qu'on est très-affligé qu'il soit sorti de Prague si tard et si inutilement? Il y a bien des gens qui pensent que l'affaire du 19 juin[1] est très-peu de chose ; que les Prussiens, après avoir attaqué huit fois, se sont retirés en très-bon ordre ; qu'ils n'ont pas perdu un gros canon, et que les prétendus étendards menés à Vienne en triomphe ne sont que des enseignes de compagnies, chaque compagnie ayant la sienne.

Les Autrichiens sont si étonnés de s'être défendus, et d'avoir repoussé les Prussiens, qu'ils comptent ce premier avantage, inouï parmi eux, pour une grande victoire. Ce n'est point avoir vaincu que de ne pas poursuivre vivement son ennemi, et ne le pas chasser du pays qu'il usurpe. C'est seulement ne pas avoir été battu. Le temps nous apprendra si le succès du maréchal Daun aura les suites qu'il doit avoir. Je ne croirai les Autrichiens pleinement victorieux que quand ils rendront la Saxe à son maître, et qu'on fera le procès au marquis de Brandebourg dans Berlin. Je ne doute pas qu'il ne soit condamné, selon les lois de l'empire, s'il est malheureux, et qu'on ne donne l'électorat à son frère. Je tremble cependant pour les vaisseaux du marquis Roux. Quelque chose cependant qui arrive à ce marquis et à celui de Brandebourg, je songe à vous faire manger des pêches, à vous et à vos hoirs. Je vous fais cinq à six petits murs de refends dans votre potager. Mais aussi, il faut que vous m'accordiez votre protection auprès du portier des Chartreux, dont vous devez être bien connu. J'ai besoin de cent pieds d'arbres du clos de ces bons pères. Voyez, je vous prie, comment il faut s'y prendre. Il sera beau qu'un huguenot mange les fruits des moines.

3376. — A M. D'ALEMBERT.

6 juillet.

Voici encore ce que mon prêtre de Lausanne m'envoie. Un laïque de Paris qui écrirait ainsi risquerait le fagot; mais si, par apostille, on certifie que les articles sont du premier prêtre[2] de

1. La bataille de Kollin, à la suite de laquelle le roi de Prusse, battu par le maréchal Daun, et poursuivi par le prince Charles de Lorraine, recula sur la montagne des Géants, après avoir levé le siège de Prague, essaya vainement de défendre les défilés pour garder ses communications avec la Saxe et la Silésie, et fit sa retraite sur Bautzen et Görlitz.

2. Polier de Bottens.

Lausanne, qui prêche trois fois par semaine, je crois que les articles pourront passer pour la rareté. Je vous les envoie écrits de sa main, je n'y change rien; je ne mets pas la main à l'encensoir.

Je vous conseille, mon illustre ami, de faire transporter sur le trésor royal de Paris votre pension de Berlin. Si les choses continuent du même train, je compte faire une pension au roi de Prusse; mais il me semble qu'on chante trop tôt victoire.

3377. — A M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, 8 juillet.

Voilà encore de l'érudition orientale de mon prêtre: il est infatigable. Vous avez sans doute quelque correcteur hébraïque? Si tous les articles étaient dans ce goût, les libraires n'y trouveraient pas leur compte.

Il faut que je vous dise, mon cher et illustre philosophe, que j'ai fait la recrue d'un jésuite. Il est venu à Genève pour se faire guérir son estomac par Tronchin; il ferait tout aussi bien de se faire guérir de la rage de son fanatisme. Ne vous ai-je pas déjà parlé de ce vieux fou? Il s'appelle Maire [1]; il était théologien de l'évêque de Marseille Belsunce. Je crois vous avoir déjà mandé tout cela. Dieu me pardonne! Vous ai-je dit que ce capelan m'a donné un mandement contre les déistes, composé par lui, Maire, sous le nom de son évêque ? Vous ai-je dit avec quelle fureur il déclame contre tous ceux qui croient un Dieu? Il attaque en cent endroits M. Diderot; il lui reproche de croire en Dieu, avec une amertume, avec un fiel si étrange! Il exhorte tous les Marseillais à n'y point croire. Je ne sais encore si l'absurdité de ces gens-là doit me faire pouffer de rire ou d'indignation. Rire vaut mieux; mais il y a encore tant de sots que cela met en colère.

On prétend les affaires du roi de Prusse pires que jamais. On dit qu'il lève en Silésie ce qu'ils appellent le quatrième homme, et que ce quart des habitants ne veut pas se faire tuer pour lui; que les officiers désertent, qu'il en a fait arquebuser quarante. Quel diable de *Salomon!* Mais peut-être que tout cela n'est pas vrai. *Interim, vale.*

1. Charles-Antoine Maire, mort en 1765.

3378. — A M. LE MARQUIS DE COURTIVRON.

Aux Délices, 12 juillet.

Monsieur, vous savez qu'il faut pardonner aux malades; ils ne remplissent pas leurs devoirs comme ils voudraient. Il y a longtemps que je vous dois les plus sincères remerciements de votre lettre obligeante et instructive.

Je commence par vous prier de vouloir bien faire souvenir de moi M. le comte de Lauraguais[1]; je ne savais pas qu'il fût aussi chimiste. Le sujet de ses deux *Mémoires* est bien curieux. Non-seulement il est physicien, mais il est inventeur. On lui devra une opération nouvelle.

A l'égard de Constantin, je vous répondrai que, si je ne m'étais pas imposé une autre tâche, celle-là me plairait beaucoup; mais on serait obligé de dire des vérités bien hardies, et de montrer la honte d'une révolution qu'on a consacrée par les plus révoltants éloges.

Il est vrai que, dans les états généraux, les députés de la noblesse mettaient un moment un genou en terre; il est vrai aussi que les usages ont toujours varié en France : ce sont des fantômes que le pouvoir absolu a fait disparaître.

Ce que vous me dites des chapitres de Bourgogne, de Lorraine, et de Lyon, fait voir que les usages de l'empire ont plus longtemps subsisté que ceux de France. La Lorraine, la Comté, et tout ce qui borde le Rhône, étaient terre d'empire.

A l'égard de la petite anecdote sur le premier président de Mesmes[2], il est très-vrai que l'abbé de Chaulieu le régala de ce petit couplet :

Juge, qui te déplaces,
Courtisan berné,
Des grands que tu lasses
Jouet obstiné,
Sur notre Parnasse
Le laurier d'Horace
T'est donc destiné.

1. Voyez tome V, pages 405 et 406.

2. Jean-Antoine de Mesmes, né en 1661, reçu à l'Académie en 1710, mort en 1723. D'Alembert, dans son *Éloge du président de Mesmes*, rapporte la pièce entière dont Voltaire ne cite que sept vers, et l'attribue à J.-B. Rousseau, contre lequel Danchet fit alors le couplet qu'on peut voir tome XXII, page 335.

Mais cela n'a rien de commun avec l'affaire de Rousseau[1], qui est un chaos d'iniquités et de misères, et l'opprobre de la littérature.

Le dernier maréchal de Tessé est en effet un terme impropre, c'est un anglicisme, *the late marshall.* J'étais Anglais alors, je ne le suis plus depuis qu'ils assassinent nos officiers[2] en Amérique, et qu'ils sont pirates sur mer ; et je souhaite un juste châtiment à ceux qui troublent le repos du monde.

Ce que je souhaite encore plus, monsieur, c'est la continuation de vos bontés pour votre très-humble, etc.

3379. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, près du lac de Genève, 15 juillet.

Mon cher et ancien ami, j'ai l'air bien paresseux ; je ne vous ai point remercié de la belle exposition de la tragédie d'*Iphigénie en Tauride,* que vous m'avez envoyée. De maudites occupations que je me suis faites emportent tout le temps. On sort fatigué de son travail ; on dit, j'écrirai demain : la mauvaise santé vient encore affaiblir les bonnes résolutions, et on croupit longtemps dans son péché. C'est là la confession de l'ermite des Délices.

Je vous crois à présent dans vos Délices de Normandie, vers les bords de votre Seine[3]. Vous y jugerez la famille d'Agamemnon à la lecture, vous verrez si les vers sont bien faits, si on les retient aisément, si l'ouvrage se fait relire : car c'est là le grand point, sans lequel il n'y a pas de salut.

La tragédie qu'on joue en Bohême n'est pas encore à son dernier acte. La pièce devient très-implexe. J'espère que le vainqueur de Mahon[4] y jouera un beau rôle épisodique. Celui des peuples, qui représentent le chœur, sera toujours le même ; il payera toujours la guerre et la paix, les belles actions et les sottises.

On a cru d'abord le roi de Prusse perdu par la victoire du comte de Daun, et par la délivrance de Prague ; mais il est encore au milieu de la Bohême, et maître du cours de l'Elbe jusqu'en

1. Voyez tome XXII, pages 333 et suiv.

2. L'assassinat de Jumonville, vers la fin de mai 1754, auquel Voltaire fait allusion, a fourni à Thomas le sujet d'un poëme publié par lui en 1759.

3. Launay.

4. Richelieu, le *héros* de Voltaire.

Saxe. On croit qu'enfin il succombera. Tous les chasseurs s'assemblent pour faire une Saint-Hubert à ses dépens. Français, Suédois, Russes, se mêlent aux Autrichiens ; quand on a tant d'ennemis, et tant d'efforts à soutenir, on ne peut succomber qu'avec gloire. C'est une nouveauté dans l'histoire que les plus grandes puissances de l'Europe aient été obligées de se liguer contre un marquis de Brandebourg ; mais avec cette gloire, il aura un grand malheur : c'est qu'il ne sera plaint de personne. Il ne savait pas, lorsque je le quittai[1], que mon sort serait préférable au sien. Je lui pardonne tout, hors la barbarie vandale dont on usa avec Mme Denis. Adieu, mon cher ami. V.

3380. — A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

Aux Délices, 18 juillet.

Ma chère nièce, mille amitiés à vous et aux vôtres. Que faites-vous à présent? Il y a un an que vous étiez bien malade à mes Délices, mais il paraît aujourd'hui que vous vous passez à merveille du docteur. Êtes-vous à Paris? êtes-vous à la campagne? allez-vous à Hornoi? vous amusez-vous avec le philosophe[2] du grand conseil? Votre fils n'a-t-il pas déjà six pieds de haut? Mettez-moi au fait, je vous en prie, de votre petit royaume. Quant à celui de France, il me paraît qu'il fait grande chère et beau feu. Il jette l'argent par les fenêtres; il emprunte à droite et à gauche, à sept, à huit pour cent ; il arme sur terre et sur mer. Tant de magnificence rend nos Normands de Genève circonspects ; ils ne veulent pas prêter à de si grands seigneurs ; et ils disent que le dernier emprunt de quarante millions n'étrenne pas.

Pour vous, monsieur le grand écuyer de Cyrus, je crois que vous avez montré la curiosité, la rareté de la tactique assyrienne et persane à un moderne qui se moque quelquefois du temps présent et du temps passé. Je m'imagine qu'à présent on croit n'avoir pas besoin de machines pour achever la ruine de Luc[3]. Mais quand j'écrivis au héros de Mahon qu'il fallait qu'il vît

1. Le 26 mars 1753.

2. L'abbé Mignot.

3. Ce mot, qui désigne le roi de Prusse, n'est, dit-on, qu'un anagramme qui rappelle les goûts du monarque. Wagnière cependant dit que Voltaire donnait le nom de Luc à Frédéric, parce que ce monarque l'avait mordu comme un singe qui s'appelait Luc. (B.)

notre char d'Assyrie, on avait alors besoin de tout. Les choses ont changé du 6 de juin au 18; et on croit tout gagné parce qu'on a repoussé Luc à la septième attaque. Les choses peuvent encore éprouver un nouveau changement dans huit jours, et alors le char paraîtra nécessaire; mais jamais aucun général n'osera s'en servir, de peur du ridicule en cas de mauvais succès. Il faudrait un homme absolu, qui ne craignît point les ridicules, qui fût un peu machiniste, et qui aimât l'histoire ancienne. Mandez-moi, je vous prie, quelque chose de l'histoire moderne de vos amusements. Je vous embrasse tous de tout mon cœur. *Valete.*

3381. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU[1].

Aux Délices, 19 juillet.

Mon *héros*, c'est à vous à juger des engins meurtriers, et ce n'est pas à moi d'en parler. Je n'avais proposé ma petite drôlerie que pour les endroits où la cavalerie peut avoir ses coudées franches, et j'imaginais que partout où un escadron peut aller de front, de petits chars peuvent aller aussi. Mais puisque le vainqueur de Mahon renvoie ma machine aux anciens rois d'Assyrie, il n'y a qu'à la mettre avec la colonne de Folard dans les archives de Babylone. J'allais partir, monseigneur; j'allais voir mon héros; et je m'arrangeais avec votre médecin La Virotte[2], que vous avez très-bien choisi, autant pour vous amuser que pour vous médicamenter dans l'occasion. Mme Denis tombe malade, et même assez dangereusement. Il n'y a pas moyen de laisser toute seule une femme qui n'a que moi, au pied des Alpes, pour un héros qui a trente mille hommes de bonne compagnie auprès de lui. Je suis homme à vous aller trouver en Saxe, car j'imagine que vous allez dans ces quartiers-là. Faites, je vous en prie, le moins de mal que vous pourrez à ma très-adorée Mme la duchesse de Gotha, si votre armée dîne sur son territoire. Si vous passiez par Francfort, Mme Denis vous supplierait très-instamment d'avoir la bonté de lui faire envoyer les quatre oreilles de deux coquins, l'un nommé Freytag, résident sans gages du roi de Prusse à Francfort, et qui n'a jamais eu d'autres gages que ce qu'il nous a volé; l'autre[3] est un fripon de marchand, conseiller du roi de

1. L'autographe appartient à M. Bérard, qui l'a fait imprimer dans la cinquième livraison de l'*Isographie;* et c'est de son consentement que je donne ici cette lettre. (B.)

2. Voyez tome XXXVII, page 561.

3. Schmit.

Prusse. Tous deux eurent l'impudence d'arrêter la veuve d'un officier du roi, voyageant avec un passe-port du roi. Ces deux scélérats lui firent mettre des baïonnettes dans le ventre, et fouillèrent dans ses poches. Quatre oreilles, en vérité, ne sont pas trop pour leurs mérites.

Je crois que le roi de Prusse se défendra jusqu'à la dernière extrémité. Je souhaite que vous le preniez prisonnier, et je le souhaite pour vous et pour lui, pour son bien et pour le vôtre. Son grand défaut est de n'avoir jamais rendu justice ni aux rois qui peuvent l'accabler, ni aux généraux qui peuvent le battre. Il regardait tous les Français comme des marquis de comédie, et se donnait le ridicule de les mépriser, en se donnant celui de les copier. Il a cru avoir formé une cavalerie invincible, que son père avait négligée, et avoir perfectionné encore l'infanterie de son père, disciplinée pendant trente ans par le prince d'Anhalt. Ces avantages, avec beaucoup d'argent comptant, ont tenté un cœur ambitieux, et il a pensé que son alliance avec le roi d'Angleterre le mettrait au-dessus de tout. Souvenez-vous que, quand il fit son traité [1], et qu'il se moqua de la France, vous n'étiez point parti pour Mahon. Les Français se laissaient prendre tous leurs vaisseaux, et le gouvernement semblait se borner à la plainte. Il crut la France incapable même de ressentiment; et je vous réponds qu'il a été bien étonné quand vous avez pris Minorque. Il faut à présent qu'il avoue qu'il s'est trompé sur bien des choses. S'il succombe, il est également capable de se tuer et de vivre en philosophe. Mais je vous assure qu'il disputera le terrain jusqu'au dernier moment. Pardonnez-moi, monseigneur, ce long verbiage. Plaignez-moi de n'être pas auprès de vous. Mme Denis, qui est à son troisième accès d'une fièvre violente, vous renouvelle ses sentiments. Comptez que nos deux cœurs vous appartiennent.

3382. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 21 juillet.

J'ai reçu, il y a déjà quelque temps, mon cher et très-illustre confrère, les articles *Magie, Magicien,* et *Mages,* de votre prêtre de Lausanne. J'ai en même temps envoyé votre lettre [2] à Briasson, qui m'a fait dire que vos commissions étaient déjà faites avant qu'il la reçût.

Les articles que vous nous envoyez de ce prédicateur hétérodoxe sont

1. Avec les Anglais, du 16 janvier 1756.
2. Elle manque à la *Correspondance.*

peut-être une des plus grandes preuves des progrès de la philosophie dans ce siècle. Laissez-la faire, et, dans vingt ans, la Sorbonne, toute Sorbonne qu'elle est, enchérira sur Lausanne. Nous recevrons avec reconnaissance tout ce qui nous viendra de la même main. Nous demandons seulement permission à votre hérétique de faire patte de velours dans les endroits où il aura un peu trop montré la griffe; c'est le cas de reculer pour mieux sauter. A propos, vous faites injure au chevalier de Jaucour de mettre sur son compte l'article *Enfer;* il est de notre théologien, docteur et professeur de Navarre[1], qui est mort depuis à la peine, et qui sait actuellement si l'enfer de la nouvelle loi est plus réel que celui de l'ancienne. Au reste, cet article *Enfer* n'est pas sans mérite: l'auteur y a eu le courage de dire qu'on ne pouvait pas prouver l'éternité des peines par la raison ; cela est fort pour un sorboniste.

Sans doute nous avons de mauvais articles de théologie et de métaphysique; mais, avec des censeurs théologiens et un privilége, je vous défie de les faire meilleurs. Il y a d'autres articles, moins au jour, où tout est réparé. Le temps fera distinguer ce que nous avons pensé d'avec ce que nous avons dit. Vous serez, je crois, content de notre septième volume, qui paraîtra dans deux mois au plus tard[2].

Les affaires de Bohême ont bien changé de face depuis un mois. Voilà, je crois, ma pension à tous les diables; mais j'en suis d'avance tout consolé. Si la guerre dure, je ne réponds pas que celles[3] du trésor royal soient mieux payées.

3383. — A M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, 23 juillet.

Voici encore de la besogne de mon prêtre. Je ne me soucie guère de Mosaïm, pas plus que de Chérubim. Si mon prêtre vous ennuie, brûlez ses guenilles, mon illustre ami.

Le maréchal de Richelieu a l'air d'aller couper le poing du payeur de la pension[4] berlinoise. Prenez vos mesures; tout ceci va mal. Il n'y a que quelque énorme sottise autrichienne ou française[5] qui puisse sauver mon ancien disciple. Je lui ai écrit[6] sur la mort de sa mère. J'ai peur qu'il ne soit dans le cas de recevoir plus d'un compliment de condoléance. Pour vous, mon cher philosophe, il ne faudra jamais vous en faire; vous serez

1. Edme Mallet, né à Melun en 1713, mort à Paris le 25 septembre 1755.

2. Ce volume de l'*Encyclopédie* ne parut qu'en novembre 1757.

3. Allusion à la pension dont Voltaire fut toujours très-mal payé par le trésor royal. (CL.)

4. Cette pension, accordée par Frédéric à d'Alembert, était de 1,200 livres.

5. Le prince de Soubise se chargea de commettre cette *énorme sottise* le 5 novembre suivant. (CL.)

6. Cette lettre est une de celles qui sont perdues. (B.)

heureux par vous-même, et voilà ce que les philosophes ont au-dessus des rois. Mes compliments à l'autre consul, M. Diderot.

3384. — A M. LE MARQUIS D'ADHÉMAR.

Il n'est chère que de vilain, monsieur le grand-maître. Vous écrivez rarement; mais aussi, quand vous vous y mettez, vous écrivez des lettres charmantes. Vous n'avez pas perdu le talent de faire de jolis vers; les talents ne se rouillent point auprès de votre adorable princesse.

Pour moi, dans la retraite où la raison m'attire,
Je goûte en paix la *Liberté*.
Cette sage divinité,
Que tout mortel ou regrette ou désire,
Fait ici ma félicité.
Indépendant, heureux, au sein de l'abondance,
Et dans les bras de l'amitié,
Je ne puis regretter ni Berlin ni la France;
Et je regarde avec pitié
Les traités frauduleux, la sourde inimitié,
Et les fureurs de la vengeance.
Mes vins, mes fruits, mes fleurs, ces campagnes, ces eaux,
Mes fertiles vergers, et mes riants berceaux;
Trois fleuves[1], que de loin mon œil charmé contemple,
Mes pénates brillants, fermés aux envieux;
Voilà mes rois, voilà mes dieux.
Je n'ai point d'autre cour, je n'ai point d'autre temple.
Loin des courtisans dangereux,
Loin des fanatiques affreux,
L'étude me soutient, la raison m'illumine;
Je dis ce que je pense[2], et fais ce que je veux;
Mais vous êtes bien plus heureux:
Vous vivez près de Wilhelmine.

Vous devez revoir incessamment un chambellan de Son Altesse royale, qui est presque aussi malade que moi, mais qui est presque aussi aimable que vous. J'ai eu quelquefois le bonheur de le posséder dans mon ermitage des Délices, où nous

1. Le Rhône, l'Arve, et l'Aire, qui se jette dans l'Arve, au confluent de cette rivière et du Rhône.
2. *Fari quæ sentiat;* devise de Voltaire empruntée à Horace.

avons bu à votre santé. Mme Denis, la compagne de ma retraite et de ma vie heureuse, vous aime toujours, et vous fait les plus tendres compliments; je vous fais les miens sur votre dignité de *grand-maître*. Souvenez-vous que j'ai été assez heureux pour poser la première pierre de cet édifice; ne m'oubliez jamais auprès de monseigneur et de Son Altesse royale; je voudrais pouvoir leur faire ma cour encore une fois, avant que de mourir. Ils ont un frère qu'il faudra toujours regarder comme un grand homme, quoi qu'il en arrive, et dont j'ambitionnerai toujours les bontés, quoi qu'il soit arrivé. Comptez, monsieur, sur ma tendre amitié, et sur tous les sentiments qui m'attacheront à vous pour jamais.

Le Suisse V.

3385. — A M. COLINI.

Aux Délices, 29 juillet.

Je vous remercie des bonnes nouvelles que vous m'avez envoyées, et je souhaite qu'elles soient toutes vraies. Il pourrait bien venir un temps où les Freytag et les Schmit seraient obligés de rendre ce qu'ils ont volé; et vous ne perdriez pas à cette affaire. Vous me feriez un sensible plaisir de me mander tout ce que vous apprendrez.

J'ai été sur le point de faire un tour à Strasbourg, pour y voir M. le maréchal de Richelieu. Une maladie de Mme Denis m'en a empêché. J'aurais été fort aise de vous revoir[1], et de vous donner des assurances de mon amitié.

3386. — A M. D'ALEMBERT.

Juillet.

Et toujours mon prêtre! et moi, je ne donne rien; mais c'est que je suis devenu Russe. On m'a chargé de *Pierre le Grand*; c'est un lourd fardeau.

Je prie l'honnête homme qui fera *Matière* de bien prouver que le je ne sais quoi qu'on nomme *Matière* peut aussi bien penser que le je ne sais quoi qu'on appelle *Esprit*.

Bonsoir, grand et aimable philosophe; le Suisse Voltaire vous embrasse.

1. Colini, alors à Strasbourg, y était gouverneur du fils du comte de Sauer.

3387. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Délices, 29 juillet.

J'ai une grâce à vous demander; c'est pour les Pichon. Ces Pichon sont une race de femmes de chambre et de domestiques, transplantée à Paris par Mme Denis et consorts. Un Pichon vient de mourir à Paris, et laisse de petits Pichon. J'ai dit qu'on m'envoyât un Pichon de dix ans pour l'élever; aussitôt un Pichon est parti pour Lyon. Ce pauvre petit arrive, je ne sais comment; il est à la garde de Dieu. Je vous prie de le prendre sous la vôtre. Cet enfant est ou va être transporté de Paris à Lyon par le coche ou par charrette. Comment le savoir? où le trouver? J'apprends par une Pichon des Délices que ce petit est au panier de la diligence. Pour Dieu, daignez vous en informer; envoyez-le-nous de panier en panier; vous ferez une bonne œuvre. J'aime mieux élever un Pichon que servir un roi; fût-ce le roi des Vandales[2].

Vous savez la prise de Gabel et du beau régiment le vieux Wurtemberg à parements noirs; plus, cinq cents housards prisonniers. Si on prend Görlitz, qui est au delà de Gabel, on est en Silésie; cependant l'ennemi est toujours en Bohême. On se livre dans Vienne à une joie folle; on chante les chansons du pont Neuf sur le roi de Prusse.

3388. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[3].

Aux Délices, 30 juillet 1757.

Madame, les lettres vont toujours comme les armées; tout arrive, et je me flatte que les bataillons et les escadrons dont l'Allemagne est remplie n'empêcheront point mes hommages de parvenir aux pieds de Votre Altesse sérénissime.

M. le maréchal de Richelieu a voulu que je l'allasse voir sur la frontière. Je l'aurais accompagné volontiers s'il avait été en ambassade à Gotha; mais son voyage n'étant point du tout pacifique, et ma passion de voyager n'étant que pour votre cour, je suis resté dans mon petit ermitage des Délices, où je conserve précieusement un banc qu'avait fait faire le prince votre fils, d'où l'on voit le lac et le Rhône, et sur lequel je regrette

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Frédéric II.
3. Éditeurs, Bavoux et François.

souvent ce prince, qui avait toute la bonté du caractère de sa mère.

Les affaires publiques ont bien changé, madame, depuis deux mois, et changeront peut-être encore. Il en résulte qu'il y aura plus de morts, et plus de vivants malheureux.

Je me flatte toujours que les États de Votre Altesse sérénissime seront préservés des fléaux qui désolent tant d'autres. Votre sagesse et votre modération feront toujours votre bonheur et celui de vos sujets, tandis que l'ambition fait ailleurs tant d'infortunés.

Je ne sais si M. de Thun, qui avait l'honneur d'élever monseigneur le prince héréditaire, a celui d'être en correspondance avec Votre Altesse sérénissime. Il paraît qu'il a un poste de confiance à Paris. La reine, mère du roi de Prusse, a été regrettée généralement. L'impératrice a fait son éloge. C'était, en effet, une princesse pleine d'humanité et de douceur. Il faut avouer qu'en fait de bonté d'âme les hommes ne valent pas les femmes; elles paraissent créées pour adoucir les mœurs du genre humain, et elles sont la plus belle preuve du meilleur des mondes possibles. La grande maîtresse des cœurs et moi nous savons bien à qui nous pensons, quand nous parlons de la meilleure des princesses possibles. Je la supplie de recevoir, avec sa bonté ordinaire, mon profond respect, et je demande la même grâce à toute son auguste famille.

3389. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 1er août.

J'aurais bien voulu, madame, être le porteur de ma lettre; quelque arrêt qu'ait rendu notre grand docteur Tronchin contre les eaux de Plombières, je serais venu au moins vous les voir prendre. Vous savez quel serait l'empressement de vous faire ma cour; mais je ne suis pas comme vous, madame, je ne me porte pas assez bien pour faire cent lieues. Mme Denis, que je comptais vous amener, s'est trouvée aussi malade, et n'a pu s'éloigner de notre docteur, en qui est notre salut. J'ai un double regret, celui de n'avoir point fait le voyage de Plombières, et celui de voir que vous n'avez pas donné la préférence à Tronchin, qui engraisse les dames, sur des eaux chaudes qui les amaigrissent. Ah! madame, que n'êtes-vous venue à Genève! que n'ai-je pu vous recevoir dans mon petit ermitage! Vous auriez passé par Lyon, vous

auriez vu l'illustre et saint oncle[1], qui vous aurait donné mille préservatifs contre les poisons du pays hérétique où je suis; et plût à Dieu que M. d'Argental vous eût accompagnée! Mais je ne suis pas heureux. Je ne sais pas positivement quel est votre mal, mais je crois très-positivement que M. Tronchin vous aurait guérie; enfin, je suis réduit à souhaiter que Plombières fasse ce que Tronchin aurait fait.

Nous avons presque tous les jours, dans notre ermitage, des nouvelles des succès qu'on obtient du Dieu des armées en Bohême contre mon ancien et étrange Salomon du Nord. On lui prend toujours quelque chose. Cependant il reste en Bohême, il y est cantonné, il est toujours maître de la Saxe et de la Silésie. Que m'importe tout cela, madame, pourvu que vous vous portiez bien? Soyez heureuse, et ne vous embarrassez pas qui est roi et qui est ministre. Pour moi, j'oublie tous ces messieurs aussi parfaitement que je me souviendrai toujours de vous. Retournez à Paris bien saine et bien gaie; ayez beaucoup de plaisir, si vous pouvez, et jamais d'ennui. Amusez-vous de la vie, il faut jouer avec elle; et quoique le jeu ne vaille pas la chandelle, il n'y a pourtant pas d'autre parti à prendre. Vous avez encore un des meilleurs lots dans ce monde. Je ne sais de triste dans mon lot que d'être éloigné de vous. Daignez m'en consoler en conservant vos bontés au Suisse V.

3390. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 6 août.

Madame, vous avez eu la consolation de voir monsieur votre fils : mais où va-t-il? où est-il? Pardonnez à mes questions, et souffrez l'intérêt que j'y prends. On dit à Paris que le maréchal de Richelieu va prendre le commandement de l'armée du maréchal d'Étrées, et j'en doute. On dit que ce maréchal d'Étrées a gagné une bataille le 26 juillet[2], et j'en doute encore. Les affaires du roi de Prusse paraissent bien mauvaises. On ne parle que de postes emportés par les Autrichiens, de convois coupés, de magasins pris. On ajoute que les officiers prussiens désertent, et que le roi de Prusse en a fait arquebuser quarante pour s'attacher les autres davantage; on dit qu'il a fait mettre en prison un prince d'Anhalt[3]. On me mande de l'armée autrichienne que le

1. Le cardinal de Tencin.
2. Voyez une note de la lettre 3367.
3. Maurice d'Anhalt.

roi de Prusse est sans ressource. Voici bientôt le temps où Mme Denis pourrait demander les oreilles de ce coquin de Francfort, qui eut l'insolence de faire arrêter dans la rue, la baïonnette dans le ventre, la femme d'un officier du roi de France, voyageant avec le passe-port du roi son maître.

On croit à Vienne que si le roi de Prusse succombe, il sera mis au ban de l'empire, et que ceux qui ont abusé de son pouvoir seront punis.

Les Russes avancent dans la Prusse. L'ennemi public sera pris de tous côtés. Vive Marie-Thérèse! Portez-vous bien, madame, pour voir le dénoûment de tout ceci.

3391. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Aux Délices, près de Genève, 7 août.

Avant d'avoir reçu les mémoires dont Votre Excellence m'a flatté, j'ai voulu vous faire voir du moins, par mon empressement, que je cherche à n'en être pas indigne. J'ai l'honneur de vous envoyer huit chapitres de l'*Histoire de Pierre Ier* : c'est une légère esquisse que j'ai faite sur des mémoires manuscrits du général Le Fort[1], sur des Relations de la Chine, et sur les Mémoires de Stralemberg[2] et de Perry[3]. Je n'ai point fait usage d'une *Vie de Pierre le Grand,* faussement attribuée au prétendu boïard Nestesuranoy, et compilée par un nommé Rousset[4] en Hollande. Ce n'est qu'un recueil de gazettes et d'erreurs très-mal digéré; et d'ailleurs un homme sans aveu, qui écrit sous un faux nom, ne mérite aucune créance. J'ai voulu savoir d'abord si vous approuveriez mon plan, et si vous trouvez que j'accorde la vérité de l'histoire avec les bienséances.

Je ne crois pas, monsieur, qu'il faille toujours s'étendre sur les détails des guerres, à moins que ces détails ne servent à caractériser quelque chose de grand et d'utile. Les anecdotes de la vie privée ne me paraissent mériter d'attention qu'autant qu'elles font connaître les mœurs générales. On peut encore parler de quelques faiblesses d'un grand homme, surtout quand il s'en est corrigé. Par exemple, l'emportement du czar avec le général Le Fort peut être rapporté, parce que son repentir doit servir

1. Voyez tome XVI, page 159.
2. Voyez *ibid.*, page 246.
3. Voyez tome XVIII, page 604; et XXVII, 357.
4. Rousset de Missy; voyez tome XXXIV, page 227.

d'un bel exemple; cependant, si vous jugez que cette anecdote doive être supprimée, je la sacrifierai très-aisément. Vous savez, monsieur, que mon principal objet est de raconter tout ce que Pierre Ier a fait d'avantageux pour sa patrie, et de peindre ses heureux commencements qui se perfectionnent tous les jours sous le règne de son auguste fille.

Je me flatte que vous voudrez bien rendre compte de mon zèle à Sa Majesté, et que je continuerai avec son agrément. Je sens bien qu'il doit se passer un peu de temps avant que je reçoive les mémoires que vous avez eu la bonté de me destiner. Plus j'attendrai, plus ils seront amples. Soyez sûr, monsieur, que je ne négligerai rien pour rendre à votre empire la justice qui lui est due. Je serai conduit à la fois par la fidélité de l'histoire et par l'envie de vous plaire. Vous pouviez choisir un meilleur historien, mais vous ne pouviez vous confier à un homme plus zélé. Si ce monument devient digne de la postérité, il sera tout entier à votre gloire, et j'ose dire à celle de Sa Majesté l'impératrice, ayant été composé sous ses auspices.

J'ai l'honneur, etc.

P. S. M. de Wetslof m'a dit que Votre Excellence voulait envoyer quatre jeunes Russes étudier dans le pays que j'habite. Lausanne est bien moins chère que Genève, et je me chargerai de les établir à Genève avec tout le zèle et toute l'attention que méritent vos ordres.

Nota. Il paraît important de ne point intituler cet ouvrage *Vie* ou *Histoire de Pierre Ier;* un tel titre engage nécessairement l'historien à ne rien supprimer. Il est forcé alors de dire des vérités odieuses; et s'il ne les dit pas, il est déshonoré sans faire honneur à ceux qui l'emploient. Il faudrait donc prendre pour titre, ainsi que pour sujet, *la Russie sous Pierre Ier;* une telle annonce écarte toutes les anecdotes de la vie privée du czar qui pourraient diminuer sa gloire, et n'admet que celles qui sont liées aux grandes choses qu'il a commencées et qu'on a continuées depuis lui. Les faiblesses ou les emportements de son caractère n'ont rien de commun avec ces objets importants, et l'ouvrage alors concourt également à la gloire de Pierre le Grand, de l'impératrice sa fille, et de sa nation. On travaillera sur ce plan avec l'agrément de Sa Majesté, qui est nécessaire.

3392. — A M. TRONCHIN, DE LYON [1].

Délices, 8 août.

Je serais bien mortifié si M. de Richelieu était assez malheureux pour être nommé à la place du maréchal d'Étrées, qui, après des marches à la Fabius, vient de gagner une bataille [2] à la Scipion. Une telle démarche rendrait le gouvernement et le maréchal de Richelieu également odieux, et il n'aurait rien de mieux à faire qu'à embrasser le maréchal d'Étrées, le féliciter, servir sous lui deux jours, remercier le roi, et s'en retourner. Mais heureusement je crois M. de Richelieu destiné ailleurs.

3393. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Des Délices, 11 août.

Monsieur, celle-ci est pour informer Votre Excellence que je lui ai envoyé une esquisse de l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, depuis Michel Romanof [3] jusqu'à la bataille de Narva. Il y a des fautes que vous reconnaîtrez aisément. Le nom du troisième ambassadeur qui accompagna l'empereur dans ses voyages est erroné. Il n'était point chancelier, comme le disent les Mémoires de Le Fort, qui sont fautifs en cet endroit. Je ne vous ai envoyé, monsieur, ce léger crayon qu'afin d'obtenir de vous des instructions sur les erreurs où je serais tombé. C'est une peine que vous n'aurez pas sans doute le temps de prendre; mais il vous sera bien aisé de me faire parvenir les corrections nécessaires. Le manuscrit que j'ai eu l'honneur de vous adresser n'est qu'une tentative pour être instruit par vos ordres. Le paquet a été envoyé à Paris, le 8 (nouveau style), à M. de Becktejef [4], et, en son absence, à monsieur l'ambassadeur [5].

Je me suis muni, monsieur, de tout ce qu'on a écrit sur Pierre le Grand, et je vous avoue que je n'ai rien trouvé qui

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. La bataille de Hastembeck.
3. C'est-à-dire depuis 1613 jusqu'au 30 novembre 1700.
4. Becktejeff (ou Beckteieff) figure dans l'*Almanach royal* de 1757 comme chargé des affaires de l'impératrice Élisabeth auprès de Louis XV.
5. Le comte de Bestucheff.

puisse me donner les lumières que j'aurais désirées. Pas un mot sur l'établissement des manufactures, rien sur les communications des fleuves, sur les travaux publics, sur les monnaies, sur la jurisprudence, sur les armées de terre et de mer. Ce ne sont que des compilations très-défectueuses de quelques manifestes, de quelques écrits publics, qui n'ont aucun rapport avec ce qu'a fait Pierre Ier de grand, de nouveau, et d'utile. En un mot, monsieur, ce qui mérite le mieux d'être connu de toutes les nations ne l'est en effet de personne. J'ose vous répéter que rien ne vous fera plus d'honneur, rien ne sera plus digne du règne de l'impératrice que d'ériger ainsi, dans toute la terre, un monument à la gloire de son père. Je ne ferai qu'arranger les pierres de ce grand édifice. Il est vrai que l'histoire de ce grand homme doit être écrite d'une manière intéressante : c'est à quoi je consacrerai tous mes soins. J'observerai d'ailleurs avec la plus grande exactitude tout ce que la vérité et la bienséance exigent. Je vous enverrai tout le manuscrit dès qu'il sera achevé. Je me flatte que ma conduite et mon zèle ne déplairont pas à votre auguste souveraine, sous les auspices de laquelle je travaillerai sans discontinuer, dès que les mémoires nécessaires me seront parvenus.

3394. — A MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH[1].

Aux Délices, août 1757.

Madame, mon cœur est touché plus que jamais de la bonté et de la confiance que Votre Altesse royale daigne me témoigner. Comment ne serais-je pas attendri avec transport? Je vois que c'est uniquement votre belle âme qui vous rend malheureuse. Je me sens né pour être attaché avec idolâtrie à des esprits supérieurs et sensibles qui pensent comme vous. Vous savez combien, dans le fond, j'ai toujours été attaché au roi votre frère. Plus ma vieillesse est tranquille, plus j'ai renoncé à tout; plus je me fais une patrie de la retraite, et plus je suis dévoué à ce roi philosophe. Je ne lui écris rien que je ne pense du fond de mon cœur, rien que je ne croie très-vrai ; et, si ma lettre paraît convenable à Votre Altesse royale, je la supplie de la protéger auprès de lui comme les précédentes.

Votre Altesse royale trouvera dans cette lettre des choses qui se rapportent à ce qu'elle a pensé elle-même. Quoique les pre-

1. *Revue française*, mars 1866; tome XIII, page 360.

mières insinuations pour la paix n'aient pas réussi, je suis persuadé qu'elles peuvent enfin avoir du succès.

Permettez que j'ose vous communiquer une de mes idées. J'imagine que le maréchal de Richelieu serait flatté qu'on s'adressât à lui. Je crois qu'il pense qu'il est nécessaire de tenir une balance, et qu'il serait fort aise que le service du roi son maître s'accordât avec l'intérêt de ses alliés et avec les vôtres. Si, dans l'occasion, vous vouliez le faire sonder[1], cela ne serait pas difficile. Personne ne serait plus propre que M. de Richelieu à remplir un tel ministère. Je ne prends la liberté d'en parler, madame, que dans la supposition que le roi votre frère fût obligé de prendre ce parti; et j'ose vous dire qu'en ce cas il vous aurait beaucoup d'obligation, quand même les conjonctures le forceraient à faire des sacrifices. Je hasarde cette idée, non pas comme une proposition, encore moins comme un conseil; il ne m'appartient pas d'oser en donner, mais comme un simple souhait qui n'a sa source que dans mon zèle.

VOLTAIRE.

3395. — A M. PALISSOT.

Aux Délices, 15 août.

Je hasarde, monsieur, ce petit mot de réponse rue du Dauphin, où vous demeuriez l'année passée, et où je suppose que vous êtes encore. Votre jugement sur la pièce nouvelle[2] confirme ce qu'on m'en a déjà mandé. Je sens combien le métier est difficile, et je vous jure que je ne voudrais pas le recommencer.

J'ai été longtemps en peine de votre ami M. Patu. Je désire de tout mon cœur qu'il repasse par mon petit ermitage à son retour; mais il sera triste qu'il y revienne seul[3]. Il avait un compagnon de voyage que je regretterai toujours, et à qui je souhaiterais un emploi auprès de mon lac hérétique plutôt qu'en terre papale.

C'est une chose bien flatteuse pour moi que Mme la princesse de Robecq[4] ait bien voulu ne pas m'oublier. J'ambitionnais

1. Voyez le troisième alinéa de la lettre 3402.

2. Sans doute *Iphigénie en Tauride*.

3. Patu, lors de son premier voyage à Genève et aux Délices, en octobre 1755, était accompagné de Palissot. Lors du second, en novembre 1756, il était avec d'Alembert.

4. Anne-Maurice de Montmorency, fille du maréchal duc de Luxembourg et de Marie-Sophie Colbert-Seignelai; mariée, en 1745, à Anne-Louis-Alexandre de

son suffrage, quand elle ornait les premières loges de sa présence ; je désirais son souvenir ; je l'en remercie bien respectueusement, et je vous prie de me mettre à ses pieds. Soyez sûr, monsieur, que votre souvenir n'est pas moins précieux pour moi que celui des belles princesses.

3396. — DE CHARLES-THÉODORE, ÉLECTEUR PALATIN.

Schwetzingen, ce 15 août.

Ce n'est que la quantité d'affaires dont j'ai été occupé, monsieur, qui m'a fait retarder si longtemps à répondre aux lettres[1] que vous m'avez écrites. Je suis très-obligé au *petit Suisse* de ses justes réflexions sur *Raminagrobis*[2], dont les affaires vont à présent très-mal. Il faut espérer que cela l'obligera de souscrire à des conditions de paix qui rendront le calme à l'Europe.

Je suis bien charmé que l'affaire de la rente viagère[3] ait été terminée à votre satisfaction. Comptez qu'en toute occasion je serai fort aise de contribuer à tout ce qui pourra vous être agréable.

Vous me ferez plaisir, monsieur, de me dire votre sentiment sur la nouvelle tragédie d'*Iphigénie en Tauride*[4], qui a eu un si brillant succès à Paris ; je n'en ai vu, jusqu'à présent, qu'un extrait. On en dit la versification un peu dure, et qu'elle sera moins goûtée à la lecture qu'à la représentation. Il est si difficile de vous ressembler, et même d'approcher de vos talents ! Je regrette infiniment que votre santé me prive du bonheur d'en pouvoir profiter.

Je suis avec une parfaite estime, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

3397. — DE MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH.

Le 19 août.

On ne connaît ses amis que dans le malheur. La lettre que vous m'avez écrite fait bien honneur à votre façon de penser. Je ne saurais vous témoigner combien je suis sensible à votre procédé. Le roi l'est autant que moi.

Montmorency, prince de Robecq ; elle mourut le 4 juillet 1760, deux mois après la première représentation de la comédie des *Philosophes*, où elle se fit porter mourante.

1. Ces lettres n'ont pas été recueillies. (CL.)
2. Le roi de Prusse.
3. Voltaire avait placé entre les mains de l'électeur palatin une partie de son bien.
4. Voyez lettre 3373.

Vous trouverez ci-joint un billet[1] qu'il m'a ordonné de vous remettre. Ce grand homme est toujours le même. Il soutient ses infortunes avec un courage et une fermeté dignes de lui. Il n'a pu transcrire la lettre qu'il vous écrivait. Elle commençait par des vers. Au lieu d'y jeter du sable, il a pris l'encrier, ce qui est cause qu'elle est coupée. Je suis dans un état affreux, et ne survivrai pas à la destruction de ma maison et de ma famille. C'est l'unique consolation qui me reste. Vous aurez de beaux sujets de tragédies à travailler. O temps! ô mœurs! Vous ferez peut-être verser des larmes par une représentation illusoire, tandis qu'on contemple d'un œil sec les malheurs de toute une maison contre laquelle, dans le fond, on n'a aucune plainte réelle.

Je ne puis vous en dire davantage; mon âme est si troublée que je ne sais ce que je fais. Mais, quoi qu'il puisse arriver, soyez persuadé que je suis plus que jamais votre amie.

WILHELMINE.

3398. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 19 août.

Je commence, mon cher ange, par vous dire que Tronchin s'est trompé sur les eaux de Plombières, et que j'en suis très-aise. J'avais pris la liberté d'écrire à Mme d'Argental contre les eaux, et je me rétracte; mais à l'égard des eaux d'Aix-la-Chapelle, je trouve que ce serait au duc de Cumberland à les prendre, et non pas au maréchal d'Étrées. Il vient de gagner une bataille; il faut que M. de Richelieu en gagne deux, s'il veut qu'on lui pardonne d'avoir envoyé aux eaux un général heureux. A l'égard du roi de Prusse, l'affaire n'est pas finie, il s'en faut beaucoup. Il est encore maître absolu de la Saxe; et si les Anglais envoient quinze mille hommes à Stade, l'armée de France peut se trouver dans une position embarrassante. Je me hâte de quitter cet article pour venir à celui de *Fanime*. Je vous avoue que je ne suis guère en train à présent de rapetasser une tragédie amoureuse, et que le czar Pierre a un peu la préférence. Comment voulez-vous que je résiste à sa fille? Il ne s'agit pas ici de redire ce qui s'est passé aux batailles de Narva et de Pultava; il s'agit de faire connaître un empire de deux mille lieues d'étendue, dont à peine on avait entendu parler il y a cinquante ans. Il me semble que ce n'est pas une entreprise désagréable de crayonner cette création nouvelle: c'est un beau spectacle de voir Pétersbourg naître au

1. C'est probablement ce billet dont Voltaire cite une phrase dans le troisième alinéa de la lettre 3413.

milieu d'une guerre ruineuse, et devenir une des plus belles et des plus grandes villes du monde ; de voir des flottes où il n'y avait pas une barque de pêcheur, des mers se joindre, des manufactures se former, les mœurs se polir, et l'esprit humain s'étendre.

J'ai au bord de mon lac un Russe[1] qui a été un des ministres de Pierre le Grand dans les cours étrangères. Il a beaucoup d'esprit, il sait toutes les langues, et m'apprend bien des choses utiles. J'ai vu chez moi des jeunes gens nés en Sibérie : il y en a un que j'ai pris pour un[2] petit-maître de Paris. C'est donc, mon cher ange, ce vaste tableau de la réforme du plus grand empire de la terre qui est l'objet de mon travail. Il n'importe pas que le czar se soit enivré, et qu'il ait coupé quelques têtes[3] au fruit ; il importe de connaître un pays qui a vaincu les Suédois et les Turcs, donné un roi à la Pologne, et qui venge la maison d'Autriche. On me fait copier les archives, on me les envoie. Cette marque de confiance mérite que j'y sois sensible. Je n'ai à craindre d'être ni satirique ni flatteur, et je ferai bien tout mon possible pour ne déplaire ni à la fille de Pierre le Grand ni au public. Je me suis laissé entraîner à me justifier auprès de vous sur cet ouvrage, que j'entreprends, qui convient à mon âge, à mon goût, aux circonstances où je me trouve. Une autre fois je vous parlerai au long de cette pauvre *Fanime;* mais je crois qu'il faut laisser oublier le grand succès de l'*Iphigénie en Tauride.* Mes Russes prirent la Tauride il y a dix-huit ans. Adieu, mon divin ange ; je vous embrasse mille fois.

3399. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 21 août.

Mon *héros,* c'est en tremblant que je vous écris. Je n'aurais pas été peut-être importun à Strasbourg, mes lettres peuvent l'être quand vous êtes à la tête de votre armée. Je vous jure que, sans la maladie de ma nièce, j'aurais assurément fait le voyage. Je voudrais vous suivre à Magdebourg, car je m'imagine que vous l'assiégerez. Il y a plus de quatre mois que j'eus l'honneur de vous mander qu'on en viendrait là. Je ne prévoyais pas alors que ce serait vous qui vous mesureriez contre le roi de Prusse ;

1. Sans doute M. de Wetsloff.
2. C'est sans doute aussi Soltikoff.
3. Voyez tome XXXIV, page 443.

mais vous savez avec quelle ardeur je le souhaitais. Vous irez peut-être à Berlin, et d'Argens viendra au-devant de vous.

Sérieusement, vous voilà chargé d'une opération aussi brillante qu'en ait jamais fait le maréchal de Villars. Je vous connais, vous ne traiterez pas mollement cette affaire-là ; et, soit que vous ayez en tête le duc de Cumberland, soit que vous vous adressiez au roi de Prusse, il est certain que vous agirez avec la plus grande vigueur. Je ne sais pas ce que c'est que la dernière victoire remportée sur le duc de Cumberland[1] ; j'ignore si c'est une grande bataille, si les ennemis avaient assez de forces, si les Anglais viennent ajouter quinze mille hommes aux Hanovriens ; mais ce que je sais, c'est que vous êtes dans la nécessité de faire quelque chose d'éclatant, et que vous le ferez.

Permettez que je vous parle du commissaire du roi pour les domaines des pays conquis : c'est un M. de Laporte, qui sera sans doute chargé plus d'une fois de vos ordres. J'espère que vous en serez très-content. Vous le trouverez très-empressé à vous obéir.

Je fais, dans ma retraite, mille vœux pour vos succès, pour votre gloire, pour votre retour triomphant.

Favori de Vénus, de Minerve, et de Mars, soyez aussi heureux que le souhaitent votre ancien courtisan le Suisse Voltaire et sa nièce.

3400. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Aux Délices, 22 août.

Un Cramer, mon cher maître, m'a dit de vos nouvelles, que vous vous portiez mieux que jamais, que vous vous souvenez encore de moi, et que vous voulez que j'envoie mon maigre visage pour mettre à côté de votre grosse face. Tout cela est-il vrai? et ma physionomie ne sera-t-elle point de contrebande? Que faites-vous de tant de portraits? Bientôt le Louvre ne les contiendra pas. Portez-vous bien et conservez-vous, voilà le grand point ; c'est peu de chose d'exister en peinture. Si j'avais un portrait de Cicéron, je l'encadrerais avec le vôtre. Mais pour moi, je ne serai tout au plus qu'avec Campistron ou Crébillon. Dites-moi, je vous prie, si, révérence parler, vous n'êtes pas notre doyen? Il me semble que cette sublime dignité roule entre M. le maréchal de Richelieu et vous.

J'ai bien une autre question à vous faire. Olivet n'est-il pas

1. Voyez lettre 3367.

dans mon voisinage près de Saint-Claude? N'allez-vous jamais chez vous? Ne pourrait-on pas espérer de vous voir dans mon ermitage des Délices? Je mourrais content. *Interim, vale, et tuum discipulum ama.*

3401. — A M. *** [1].

Aux Délices, 23 août 1757.

Je vous renvoie ci-joint, monsieur, mon testament, que j'avais mis en dépôt chez vous en juin 1750. S'il y a quelque codicille à faire, je serai obligé de suivre la jurisprudence du pays où je suis, et la loi de France établie pour les testaments faits en pays étranger. Il n'y aura ni discussion, ni embarras, ni dettes, et puisque vous voulez bien être mon exécuteur testamentaire, vous trouverez que vous n'êtes pas chargé d'une régie difficile; ce qu'il y aura à recevoir de Cadix, ce qu'on devra de mes rentes viagères, les liquidations de mes droits sur la succession de Bernard et dans la régie de Goesbriant, seront au profit de mes héritiers.

Vous ne devez pas douter de ma reconnaissance et de celle de Mme Denis. Je me flatte que vous me continuerez vos bons offices et vos soins obligeants pour m'aider à passer tranquillement ce qui me reste à vivre.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

3402. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

(A VOUS SEUL.)

Mon *héros*, vous avez vu et vous avez fait des choses extraordinaires. En voici une qui ne l'est pas moins, et qui ne vous surprendra pas. Je la confie à vos bontés pour moi, à vos intérêts, à votre prudence, à votre gloire.

Le roi de Prusse s'est remis à m'écrire avec quelque confiance. Il me mande qu'il est résolu de se tuer, s'il est sans ressource; et madame la margrave sa sœur m'écrit qu'elle finira sa vie si le roi son frère finit la sienne. Il y a grande apparence qu'au moment où j'ai l'honneur de vous écrire le corps d'armée de M. le prince de Soubise est aux mains avec les Prussiens. Quelque

1. Éditeur, H. Beaune.— Communiquée par M. Le Serurier, conseiller à la cour de cassation; cette lettre provient de M. de Dompierre d'Hornoy. (H. B.)

chose qui arrive, il y a encore plus d'apparence que ce sera vous qui terminerez les aventures de la Saxe et du Brandebourg, comme vous avez terminé celles de Hanovre et de la Hesse. Vous courez la plus belle carrière où on puisse entrer en Europe ; et j'imagine que vous jouirez de la gloire d'avoir fait la guerre et la paix.

Il ne m'appartient pas de me mêler de politique, et j'y renonce comme aux chars des Assyriens ; mais je dois vous dire que, dans ma dernière lettre[1] à Mme la margrave de Baireuth, je n'ai pu m'empêcher de lui laisser entrevoir combien je souhaite que vous joigniez la qualité d'arbitre à celle de général. Je me suis imaginé que, si l'on voulait tout remettre à la bonté et à la magnanimité du roi, il vaudrait mieux qu'on s'adressât à vous qu'à tout autre ; en un mot, j'ai hasardé cette idée sans la donner comme conjecture ni comme conseil, mais simplement comme un souhait qui ne peut compromettre ni ceux à qui on écrit, ni ceux dont on parle[2] ; et je vous en rends compte sans autre motif que celui de vous marquer mon zèle pour votre personne et pour votre gloire. Vous n'ignorez pas que Mme de Baireuth a voulu déjà entamer une négociation qui n'a eu aucun succès ; mais ce qui n'a

1. Voyez le troisième alinéa de la lettre 3394.

2. L'idée de M. de Voltaire fut adoptée, comme on le voit par les lettres suivantes ; et elle aurait épargné de très-grands malheurs à la France, si elle eût produit à la cour l'effet qu'on pouvait raisonnablement en attendre.

Lettre de S. M. le roi de Prusse à M. le maréchal de Richelieu.

A Rote, le 6 septembre 1757.

Je sens, monsieur le duc, que l'on ne vous a pas mis dans le poste où vous êtes pour négocier ; je suis cependant très-persuadé que le neveu du grand cardinal de Richelieu est fait pour signer des traités comme pour gagner des batailles. Je m'adresse à vous par un effet de l'estime que vous inspirez à ceux qui ne vous connaissent pas même particulièrement. Il s'agit d'une bagatelle, monsieur : de faire la paix, si on le veut bien. J'ignore quelles sont vos instructions ; mais, dans la supposition qu'assuré de la rapidité de vos progrès le roi votre maître vous aura mis en état de travailler à la pacification de l'Allemagne, je vous adresse M. Delchetet, dans lequel vous pouvez prendre une confiance entière. Quoique les événements de cette année ne devraient pas me faire espérer que votre cour conserve encore quelque disposition favorable pour mes intérêts, je ne puis cependant me persuader qu'une liaison, qui a duré seize années, n'ait pas laissé quelque trace dans les esprits ; peut-être que je juge des autres par moi-même. Quoi qu'il en soit enfin, je préfère de confier mes intérêts au roi votre maître plutôt qu'à tout autre. Si vous n'avez, monsieur, aucune instruction relative aux propositions que je vous fais, je vous prie d'en demander, et de m'informer de leur teneur. Celui qui a mérité des statues à Gênes, celui qui a conquis l'île de Minorque, malgré des obstacles immenses, celui qui est sur le point de subjuguer la basse Saxe, ne peut rien faire de plus glorieux que de travailler à rendre la

pas réussi dans un temps peut réussir dans un autre, et chaque chose a son point de maturité. Je n'ajoute aucune réflexion ; je crois seulement devoir vous dire que, dans le cas où l'on puisse résoudre le roi de Prusse à remettre tout entre vos mains, ce ne sera que par madame la margrave sa sœur qu'on pourra y réussir.

J'espère que ma lettre ne sera pas prise par des housards prussiens ou autrichiens; je ne signe ni ne date. Vous connaissez mon ermitage; j'ose vous supplier de m'écrire seulement quatre mots qui m'instruisent que vous avez reçu ma lettre.

J'ai eu l'honneur de mettre sous votre protection une lettre pour Mme la duchesse de Saxe-Gotha. Plus d'une armée mange son pauvre pays, et, tout galant que vous êtes, vous y avez quelque part. Vous ne pouvez toujours contenter toutes les dames.

Permettez que j'ajoute que vous avez parmi vos aides de camp un comte de Divonne[1], mon voisin, qu'on dit très-aimable, et très-empressé à vous bien servir. Vous êtes très-bien en médecins et en aides de camp. Ils sont bien heureux. Que ne puis-je, comme eux, être à portée de voir mon *héros!*

paix à l'Europe. Ce sera, sans contredit, le plus beau de vos lauriers. Travaillez-y, monsieur, avec cette activité qui vous fait faire des progrès si rapides, et soyez persuadé que personne ne vous en aura plus de reconnaissance, monsieur le duc, que votre fidèle ami,

FÉDÉRIC.

Réponse de M. le maréchal de Richelieu au roi de Prusse.

Sire, quelque supériorité que Votre Majesté ait en tout genre, il y aurait peut-être beaucoup à gagner pour moi de négocier, plutôt qu'à combattre vis-à-vis un héros tel que Votre Majesté. Je crois que je servirais le roi mon maître d'une façon qu'il préférerait à des victoires si je pouvais contribuer au bien d'une paix générale. Mais j'assure Votre Majesté que je n'ai ni instructions ni notions sur les moyens d'y pouvoir parvenir.

Je vais envoyer un courrier pour rendre compte des ouvertures que Votre Majesté veut bien me faire, et j'aurai l'honneur de lui rendre la réponse de l'affaire dont je suis convenu avec M. Delchetet.

Je sens, comme je le dois, tout le prix des choses flatteuses que je reçois d'un prince qui fait l'admiration de l'Europe, et qui, si j'ose le dire, a fait encore plus la mienne particulière. Je voudrais bien au moins pouvoir mériter ses bontés en le servant dans le grand ouvrage qu'il paraît désirer, et auquel il croit que je peux contribuer; je voudrais surtout pouvoir lui donner des preuves du profond respect avec lequel je suis, etc. (K.)

1. Divonne est une commune située entre Prangins et Gex.

3403. — A MADAME DE FONTAINE.

Aux Délices, 27 août.

Ma chère enfant, je vous avoue que je suis fâché de faire venir des tableaux et des glaces pour Lausanne ; j'aimerais mieux les placer à Hornoi ; mais me voilà Suisse pour le reste de ma vie. Mme Denis a voulu une belle maison à Lausanne ; les Délices s'embellissent tous les jours. Nous jouons la comédie à Lausanne ; on nous la donne aux portes de Genève. On représenta hier *Alzire*, et, quand j'arrivai, tous les Genevois me reçurent avec battements de mains. Il n'y a pas moyen de quitter ces hérétiques-là. Quand, avec une mauvaise santé, on est parvenu à la septième dizaine de son âge, il ne faut plus songer qu'à mourir tranquille, et tous les lieux doivent être égaux.

Je n'ai point de messe en musique, comme La Popelinière ; je n'ai point un *trio* de complaisantes, mais je m'accommode assez de ma médiocrité ; on peut être heureux sans être roi ni fermier général.

Le bruit court, dans notre Suisse, que M. le prince de Conti[1] veut faire revivre ses droits sur le comté de Neufchâtel. En effet, il était le légitime héritier, et c'est une province que le roi de Prusse pourrait perdre. Vos Français sont dans Hanovre ; j'espère qu'ils souperont à Berlin en 1758, au plus tard.

3404. — A MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH[2].

Aux Délices, 29 août 1757.

Madame, j'ai été touché jusqu'aux larmes de la lettre dont Votre Altesse royale m'a honoré. Je vous demanderais la permission de venir me mettre à vos pieds, si je pouvais quitter cette nièce infortunée, et j'ose dire respectable, qui m'a suivi dans ma retraite, et qui a tout abandonné pour moi ; mais, dans mon obscurité, je n'ai pas perdu un moment de vue Votre Altesse royale et son auguste maison. Votre cœur généreux, madame, est à de rudes épreuves. Ce qui s'est passé en Suède, ce qui arrive en Allemagne, exerce votre sensibilité. Il est à présumer, madame, que l'orage ne s'étendra pas à vos États. Mais votre âme en ressent toutes les secousses, et c'est par le cœur seul que vous pouvez

1. Louis-François de Bourbon, prince de Conti, mort en 1776.
2. *Revue française*, mars 1866 ; tome XIII, page 361.

être malheureuse. Puissent de si justes alarmes ne pas altérer votre santé ! C'est sans doute ce que vous représentent mieux que moi ceux qui sont attachés à Votre Altesse royale. Il est bien à souhaiter pour elle, et pour l'Allemagne, et pour l'Europe, qu'une bonne paix fondée sur tous les anciens traités finisse tant de troubles et de malheurs ; mais il ne paraît pas que cette paix soit si prochaine.

Dans ces circonstances, madame, me sera-t-il permis de mettre sous votre protection cette lettre que j'ose écrire à Sa Majesté le roi votre frère ? Votre Altesse royale la lui fera tenir si elle le juge convenable ; elle y verra du moins mes sentiments, et je suis sûr qu'elle les approuvera. Au reste, je ne croirai jamais les choses désespérées tant que le roi aura une armée. Il a souvent vaincu, il peut vaincre encore ; mais, si le temps et le nombre de ses ennemis ne lui laissent que son courage, ce courage sera respecté de l'Europe. Le roi votre frère sera toujours grand, et, s'il éprouve des malheurs comme tant d'autres princes, il aura une nouvelle sorte de gloire. Je voudrais qu'il fût persuadé de son mérite personnel : il est au point que beaucoup de personnes de tout rang le respectent plus comme homme que comme roi. Qui doit sentir mieux que vous, madame, ce que c'est que d'être supérieure à sa naissance !

Je serais trop long si je disais tout ce que je pense, et tout ce que mon tendre respect m'inspire. Daignez lire dans le cœur de

Frère VOLTAIRE.

3405. — A M. D'ALEMBERT.

Au Chêne[1], 29 août.

Me voici, mon cher et illustre philosophe, à Lausanne ; j'y arrange une maison où le roi de Prusse pourra venir loger quand il viendra de Neufchâtel, s'il va dans ce beau pays, et s'il est toujours philosophe. Il m'a écrit, en dernier lieu, une lettre héroïque et douloureuse. J'aurais été attendri, si je n'avais songé à l'aventure de ma nièce, et à ses quatre baïonnettes.

Je recommande à mon prêtre moins d'hébraïsme et plus de philosophie ; mais il est plus aisé de copier le *Targum* que de penser. Je lui ai donné *Messie*[2] à faire ; nous verrons comme il s'en tirera.

1. Rue de Lausanne où Voltaire avait une belle maison.
2. Voyez la note, tome XX, page 62.

Je n'ai point vu notre théologal de l'*Encyclopédie;* ce prêtre est allé à Évian, en Savoie. Il déménage; Dieu le conduise! Il est impossible que dans la ville de Calvin, peuplée de vingt-quatre mille raisonneurs, il n'y ait pas encore quelques calvinistes; mais ils sont en très-petit nombre et assez bafoués. Tous les honnêtes gens sont des *déistes* par Christ. Il y a des sots, il y a des fanatiques et des fripons; mais je n'ai aucun commerce avec ces animaux, et je laisse braire les ânes sans me mêler de leur musique.

On dit que vous viendrez leur donner une petite leçon. N'oubliez pas alors les Délices, et venez faire un petit tour au Chêne; c'est le nom de mon ermitage lausannais. Les uns ont leurs *chênes*, les autres ont leurs *ormes*[1]; mais il faut être dans les lieux qu'on a choisis, et non pas dans ceux où l'on vous envoie. J'aimerais mieux être à Tobolsk de mon gré, qu'au Vatican par le gré d'un autre. J'ai encore de la peine à concevoir qu'on ne prenne pas de l'aconit, quand on n'est pas libre. Si vous avez un moment de loisir, mandez-moi comment vont les organes pensants de Rousseau, et s'il a toujours mal à la glande pinéale. S'il y a une preuve contre l'immatérialité de l'âme, c'est cette maladie du cerveau; on a une fluxion sur l'âme comme sur les dents. Nous sommes de pauvres machines. Adieu; vous et M. Diderot, vous êtes de belles montres à répétition, et je ne suis plus qu'un vieux tournebroche; mais ce tournebroche est monté pour vous estimer et vous aimer plus que personne au monde: ainsi pense la machine de ma nièce.

Je rouvre ma lettre, je me suis à grand'peine souvenu de ma face; j'en ai si peu! Si vous voulez me fourrer à côté de Campistron et de Crébillon, ma face est à vos ordres. Mme de Fontaine fera tout ce que vous ordonnerez. J'aimerais mieux avoir la vôtre aux Délices.

3406. — A M. DE BRENLES.

Au Chêne[2], le 1er septembre 1757.

Mais, mon cher embaucheur, savez-vous qu'il est fort dur d'être à Lausanne quand vous n'y êtes point? Vous faites des enfants, et vous ne m'en dites mot; vous m'avez débauché, et

1. Terre du comte d'Argenson, où il était exilé depuis le 1er février 1757.

2. Le Chêne est la dernière rue de Lausanne, du côté de Genève, et celle qui sert de communication entre la ville et la belle promenade publique nommée Montbenon. (*Note de M. Golowkin.*)

vous me laissez là. Notre bailli est bien plus honnête que vous; il est venu voir la comédie auprès de Genève. Il y a mené sa fille et sa nièce. Il a dîné aux Délices, et vous nous méprisez positivement. Mille tendres respects à Mme de Brenles, mille souhaits pour le petit.

Je vous embrasse en vous grondant.

3407. — A M. TRONCHIN, DE LYON [1].

Lausanne, 1er septembre 1757.

On me mande de l'armée de Bohême qu'on croit le roi de Prusse perdu sans ressource. Mais il en est jusqu'au dernier coup, à cet abominable lansquenet de la guerre. Je suis occupé à le consoler, ainsi que Mme de Baireuth, sa sœur. Le roi m'écrit qu'il lui restait à vendre cher sa vie, et je l'exhorte à vivre en cas qu'il soit absolument malheureux. Pour les autres rois, je ne m'en mêle pas.

3408. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN [2].

Au Chêne, à Lausanne, 2 septembre.

Je vous dirai que dans une lettre de Vienne, du 24 août, nous lisons ces paroles : « Nous recevons la confirmation d'une glorieuse victoire remportée par le colonel James à Landshut, en Silésie, avec cinq ou six bataillons contre huit mille Prussiens, commandés par deux généraux. La perte de l'ennemi passe trois mille hommes ; tandis que la nôtre, ce qui est peu croyable, mais ce qui est très-vrai, n'est que de dix-sept morts et de quatre-vingt-un blessés. »

Cette nouvelle a besoin, dans mon Église, d'un nouveau sacrement de confirmation. Or, mes amis, ouvrez les yeux et les oreilles. Le roi de Prusse m'écrit « qu'il ne doute pas que je ne me sois intéressé à ses succès et à ses malheurs, et qu'il lui reste à vendre cher sa vie, etc. » La margrave de Baireuth m'écrit une lettre lamentable, et je suis actuellement occupé à consoler l'un et l'autre. Je ne hais pas ces petites révolutions : elles amusent et elles exercent ; elles affermissent la philosophie.

1. *Revue suisse*, 1855, page 412.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3409. — A M. BERTRAND.

Lausanne, 4 septembre. (*Part le 6.*)

Plus la robe dont vous me parlez, monsieur, est salie ailleurs[1], plus la vôtre est pure. Je conseille aux gens en question de faire laver la leur, mais je ne gâterai pas la mienne en me frottant à eux. La robe royale est plus dangereuse encore; elle est trop souvent ensanglantée. S'il y a quelques nouvelles touchant les barbaries du *meilleur des mondes possibles*, vous me ferez un grand plaisir de soulager un peu ma curiosité. Vous ne me parlez point de la réponse que vous m'aviez annoncée dans votre précédente. Je vous demande en grâce de me dire si elle paraîtra; et, en cas qu'elle paraisse, je vous supplie instamment de faire ajouter que je n'ai aucune connaissance de cette dispute historique et critique, et que la *lettre*[2] qui m'est attribuée dans le *Mercure de France*, et sur laquelle cette dispute est fondée, n'est point du tout conforme à l'original. Ce que je vous dis est la pure et l'exacte vérité; en un mot, n'étant point de la paroisse, je ne dois pas entrer dans les querelles des curés.

Je suis très-fâché de la destitution de M. de Paulmy[3]; plût à Dieu qu'il fût resté en Suisse! il aurait écrit des lettres intelligibles et agréables.

Mille tendres respects à M. et Mme de Freudenreich. Si vous voyez M. l'avoyer Steiger, je vous supplie de lui dire que Mme de Fontaine lui fait ses compliments, et que je lui présente mon respect.

Je vous embrasse, mon cher philosophe, du meilleur de mon cœur. V.

3410. — A M. BERTRAND.

Au Chêne, à Lausanne, 9 septembre.

Mon cher théologien, mon cher philosophe, mon cher ami, vous avez donc voulu absolument qu'on répondît à la *lettre*[4] du *Mercure de Neufchâtel*. M. Polier de Bottens, qui méditait de son côté

1. A Genève, c'est à Jacob Vernet que Voltaire fait allusion.

2. La lettre à Thieriot, du 26 mars 1757; voyez n° 3340.

3. Le marquis de Paulmy, devenu le successeur du comte d'Argenson son oncle, le 2 février 1757, comme ministre de la guerre, remplit ces fonctions jusqu'au 22 mars 1758. Il avait été ambassadeur en Suisse, de 1748 à 1751.

4. Probablement la *Lettre* de Vernet, dont il est parlé tome XII, page 303.

une réponse, vient de m'apprendre qu'il y en a une qui paraît sous vos auspices. Il m'a dit qu'elle est très-sage et très-modérée : cela seul me ferait croire qu'elle est votre ouvrage. Mais, soit que vous ayez fait une bonne action, soit que j'en aie l'obligation à un de nos amis, c'est toujours à vous que je dois mes remerciements. Je lirai un journal pour l'amour de vous, et je ne lirai que ceux où vous aurez part. Il n'y a plus qu'une chose qui m'embarrasse. Vous savez avec quelle indignation tous les honnêtes gens de la ville voisine des Délices avaient vu l'écrit auquel vous avez daigné faire répondre. Je leur avais promis non-seulement de ne jamais combattre cet adversaire, mais d'ignorer qu'il existât. Je vais perdre toute la gloire de mon silence et de mon indifférence. On verra paraître une réfutation, on m'en croira l'auteur, ou du moins on pensera que je l'ai recherchée. On dira que c'est là le motif de mon voyage à Lausanne ; ajoutez, je vous en supplie, à votre bienfait celui de me permettre de dire que je ne l'ai point mendié. Que votre grâce soit gratuite comme celle de Dieu. Puisque la lettre est remplie, dit-on, de la modération la plus sage, n'est-il pas juste qu'on en fasse honneur à l'auteur ? Boileau se vanta, en prose et en vers[1], d'avoir eu Arnauld pour apologiste. Ne pourrai-je pas prendre la même liberté avec vous ? Je pars demain pour ma petite retraite des Délices ; j'espère que j'y trouverai vos ordres. J'ai besoin de quelque preuve qui fasse voir que je n'ai point manqué à ma parole. Une chose à laquelle je manquerai encore moins, c'est à la reconnaissance que je vous dois.

Il paraît que M. de Paulmy n'a point perdu sa place, et que le colonel Janus[2] n'a point gagné de victoire. Les fausses nouvelles dont nous sommes inondés sont assurément le moindre mal de la guerre.

Comme j'allais cacheter ma lettre, je reçois la vôtre ; vous me mettez au fait en partie. Il y a un petit fou[3] à Genève, mais aussi il y a des gens fort sages. J'aurais bien voulu que M. Bachy eût été votre voisin : c'est un homme fort aimable, philosophe, instruit ; on en aurait été bien content.

Il faut que je présente une requête par vos mains à M. le banneret de Freudenreich, protecteur de mon ermitage du Chêne.

1. Voyez l'*Épître* x (de Boileau), *à mes vers ;* v. 122.

2. Attaqué par deux majors-généraux autrichiens, près de Landshut, le 14 auguste précédent, Janus, colonel au service de Frédéric II, les avait repoussés vivement. (Cr.)

3. Vernet.

M. le docteur Tronchin m'a défendu le vin blanc. M. le bailli de Lausanne a toujours la bonté de me permettre que je fasse venir mon vin de France.

Mais à présent que je suis dans la ville, il me faudra un peu plus de vin, et je crains d'abuser de l'indulgence et des bons offices de monsieur le bailli. Quelques personnes m'ont dit qu'il fallait obtenir une patente de Berne; je crois qu'en toute affaire le moindre bruit que faire se peut est toujours le mieux. Je m'imagine que la permission de monsieur le bailli doit suffire; ne pourriez-vous pas consulter sur mon gosier M. le banneret de Freudenreich? Je voudrais bien pouvoir avoir l'honneur d'humecter un jour, dans la petite retraite du Chêne, les gosiers de M. et de Mme de Freudenreich, et le vôtre. Je retourne demain aux Délices, voir mes prés, mes vignes et mes fruits, et mener ma vie pastorale; c'est la plus douce et la meilleure. Je vous embrasse tendrement. V.

3411. — A M. THIERIOT.

Aux Délices.

Je suis *vir desideriorum :* premièrement, parce que *te desidero in Deliciis meis;* secondement, parce que *desidero* les paperasses de Hubert[1]. M. de La Popelinière m'a flatté que le *compère* compilait.

Je vous prie, mon ancien ami, de bien remercier *Pollionem* de ses faveurs; et je vous avertis que si vous n'avez pas la bonté de hâter un peu votre besogne moscovite, ma maison russe sera bâtie avant que vous m'ayez envoyé votre brique. J'ai reçu de Pétersbourg des cartes et des plans qui m'étonnent. Le pays n'a que cinquante ans de création, et la magnificence égale déjà l'étendue de l'empire.

Pierre était un ivrogne, un brutal parfois : je le sais bien; mais les Romulus et les Thésée ne sont que de petits garçons devant lui. Vous en voyez les effets. Élisabeth expédie, le même matin, des ordres pour les frontières de la Chine, et pour envoyer cent mille hommes contre mon disciple Frédéric, roi de Prusse.

1. On lit *Hubert* dans la première impression de cette lettre, à la page 362 des *Pièces inédites*, 1820, in-8°. Dans la lettre à Thieriot, du 12 septembre (voyez n° 3415), imprimée dans les éditions de Kehl, on lit aussi *Hubert*, et on donne à ce personnage le titre d'*abbé*. Cet auteur, dont Voltaire désirait les écrits, ne peut être celui qu'il appelle *Hébert* dans ses lettres 3186 et 3187, et des mémoires duquel il parle comme les connaissant déjà.

Ce sont là ces soldats qui n'avaient que des bâtons brûlés par le bout à Narva, qui ont ensuite vaincu Charles XII, qui ont fait fuir les janissaires, et fait passer les Suédois sous les *fourches caudines*. Joignez à ces miracles un opéra italien, une comédie, des sciences, et vous verrez que le sujet est beau.

Je suis fâché de la mort de Mme de Rochester-Sandwich. C'est une bonne tête qui est rongée de vers. La cervelle de Newton et celle d'un capucin sont de même nature; cela est bien cruel, mais qu'y faire?

Ipse Epicurus obit decurso lumine vitæ [1].

Si j'avais eu de la santé, et point de nièce, j'aurais pu faire un petit tour avec le vainqueur de Mahon; mais je ne quitte plus ce que j'aime pour des *héros*.

On ne croit pas que mon disciple puisse résister; il faudra qu'il meure à la romaine, ou qu'il s'en console à la grecque; qu'il se tue, ou qu'il soit philosophe. Voilà un grand exemple; mais nous n'en sommes encore qu'aux premiers actes de la pièce: il faut voir le dénoûment. Il arrive toujours dans les affaires quelque chose à quoi on ne s'attend point.

Interim, vale; *et memento* de l'abbé Hubert et du Suisse V.

3412. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU [2].

Si j'étais moins vieux, moins infirme, je n'écrirais point à mon héros; je viendrais en Allemagne, je serais témoin de sa nouvelle gloire. Mais, monseigneur, je suis condamné par la nature à planter des choux, quand vous allez cueillir des lauriers. J'aurai du moins des protecteurs auprès de vous.

Messieurs de Châteauvieux, qui se chargent de ma lettre, ont l'honneur et le plaisir de servir sous vous. Ce sont de braves gentilshommes de nos cantons, qui se sont mis à aimer la France de tout leur cœur, et qui vont l'aimer bien davantage en combattant sous vos ordres. Ils ont levé, il y a quelques années, des compagnies à leurs dépens [3]; ils sont fils d'un des chefs les plus respectables de la république de Genève. Comme je suis Genevois

1. Lucrèce, livre III, vers 1055.

2. Les éditeurs, MM. de Cayrol et François, ont daté cette lettre du mois de mai. Elle ne peut être que postérieure à ce mois.

3. On a là l'origine des Suisses de Châteauvieux, qui ont tant fait parler d'eux sous la Révolution.

six mois de l'année, et que me voilà dans mon semestre, je n'ai pu choisir de meilleurs garants de mon tendre et respectueux attachement pour vous. Je suis extrêmement attaché à toute leur famille, et je ne me conduis pas maladroitement avec vous en prenant, pour vous faire ma cour, les plus sages et les plus braves officiers du monde, qui ambitionnent, autant que moi, de vous plaire.

Recevez, avec votre bonté ordinaire, le profond et tendre respect du Suisse V.

3413. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

Aux Délices, 12 septembre.

Mon divin ange, moi, qui n'ai point pris les eaux de Plombières, je suis bien malade, et je suis puni de n'avoir point été faire ma cour à Mme d'Argental. Je voudrais qu'on eût brûlé, avec la fausse *Jeanne*, le détestable auteur de cette infâme rapsodie. Elle est incontestablement de La Beaumelle; mais s'il n'est pas *ars*[1], il est en lieu[2] où il doit se repentir.

On dit que c'est l'abbé de Bernis qui a ménagé le rétablissement du[3] parlement; si cela est, il joue un bien beau rôle dans l'Europe et en France. Je ne lui ai jamais écrit depuis mon absence; j'ai toujours craint que mes lettres ne parussent intéressées, et je me suis contenté d'applaudir à sa fortune, sans l'en féliciter. Qui eût cru, quand le roi de Prusse faisait autrefois des vers contre lui, que ce serait lui qu'il aurait un jour le plus à craindre[4]?

Les affaires de ce roi, mon ancien disciple et mon ancien persécuteur, vont de mal en pis. Je ne sais si je vous ai fait part de la lettre[5] qu'il m'a écrite il y a environ trois semaines: *J'ai appris*, dit-il, *que vous vous étiez intéressé à mes succès et à mes malheurs;* il ne me reste *qu'à vendre cher ma vie*, etc., etc. Sa sœur, la margrave de Baireuth, m'en écrit une beaucoup plus lamentable.

Allons, ferme, mon cœur, point de faiblesse humaine[6].

1. Vieux mot; participe du verbe *arder*, ou *ardre*, qui signifie *brûler*.
2. La Beaumelle, mis à la Bastille au mois d'août 1756, en était sorti le 1er septembre 1757 pour se rendre en Languedoc, lieu de son exil.
3. Ce rétablissement venait d'avoir lieu le 1er septembre.
4. Dans son *Épître au comte de Gotter*, Frédéric avait dit, vers 398 :

Et je laisse à Bernis sa stérile abondance.

5. Le *billet* cité dans la lettre 3397.
6. Molière, *Tartuffe*, acte IV, scène III.

Mon cher ange, j'écrirai pour Brizard[1] tout ce que vous ordonnerez. Ayez la bonté de m'instruire de son admission dans le rang des héros, dès qu'on l'aura reçu. J'espère que l'autre *héros* de Mahon gouvernera mieux son armée que le *tripot* de la Comédie. A propos de Mahon, savez-vous que l'amiral Byng m'a fait remettre, en mourant, sa justification[2]? Me voilà occupé à juger Pierre le Grand et l'amiral Byng; cela n'empêchera pas que je n'obéisse à vos ordres tragiques,

. . . . . Si *qua*
Numina læva sinunt, auditque vocatus Apollo.
(*Georg.*, lib. IV, v. 6.)

En voilà beaucoup pour un malade.
Mme Denis et le Suisse Voltaire vous embrassent tendrement.

3414. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 12 septembre.

Voilà de grandes révolutions, madame, et nous ne sommes pas encore au bout. On dit que dix-huit mille Hanovriens viennent de débarquer à Stade. Ce n'est pas une petite affaire. Je souhaite que M. de Richelieu pare sa tête des lauriers qu'on a fourrés dans sa poche. Je souhaite à monsieur votre fils honneur et gloire sans blessure, et à vous, madame, une santé inaltérable. Le roi de Prusse vient de m'écrire une lettre très-touchante; mais j'ai toujours l'aventure de Mme Denis sur le cœur. Si je me portais bien, j'irais faire un tour à Francfort dans l'occasion. On dit que, malgré les belles et bonnes paroles du roi, *messieurs* des plaids font encore les difficiles[3]. Je ne puis le croire. Mais tout cela importe fort peu à un philosophe qui vit dans la retraite, et qui n'a ni rois, ni parlements, ni prêtres. J'en souhaite autant à tout le genre humain. Adieu, madame. L'oncle et la nièce vous seront toujours bien attachés.

1. J.-B. Britard, dit Brizard, né à Orléans en 1721, débuta sur la scène française le 30 juillet 1757, fut reçu en mars 1758, se retira en 1786, et mourut le 30 janvier 1791.
2. Voyez tome XV, page 340.
3. Voyez tome XVI, pages 99-100.

3415. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 12 septembre.

J'ai reçu un gros paquet des Mémoires de l'abbé Hubert[1], une lettre de M. de La Popelinière, et rien de son *compère*. Le compère est-il malade? méprise-t-il ses anciens amis parce qu'ils sont des Suisses? est-il à la campagne? dans quelque terre des Montmorency? S'il n'était pas occupé auprès des grandes et belles dames, je lui dirais : Venez passer l'hiver à Lausanne, dans une très-belle maison que je viens d'ajuster, et puis venez passer l'été aux Délices; on vous donnera des spectacles l'hiver, et vous verrez, l'été, le plus beau pays de la terre; et vous apprendrez, messieurs les Parisiens, qu'il y a des plaisirs ailleurs que chez vous. De plus, vous mangerez des gelinottes, dont vous ne tâtez guère dans votre ville; mais vous êtes des casaniers. Écrivez-moi donc; morbleu, quel paresseux! Adieu. *Vale, amice.*

Cette lettre des Délices vous viendra peut-être par Versailles.

3416. — DE MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH.

Le 12 septembre.

Votre lettre m'a sensiblement touchée; celle que vous m'avez adressée pour le roi a fait le même effet sur lui. J'espère que vous serez satisfait de sa réponse pour ce qui vous concerne; mais vous le serez aussi peu que moi de ses résolutions. Je m'étais flattée que vos réflexions feraient quelque impression sur son esprit. Vous verrez le contraire dans le billet ci-joint.

Il ne me reste qu'à suivre sa destinée, si elle est malheureuse. Je ne me suis jamais piquée d'être philosophe. J'ai fait mes efforts pour le devenir. Le peu de progrès que j'ai fait m'a appris à mépriser les grandeurs et les richesses; mais je n'ai rien trouvé dans la philosophie qui puisse guérir les plaies du cœur, que le moyen de s'affranchir de ses maux en cessant de vivre. L'état où je suis est pire que la mort. Je vois le plus grand homme du siècle, mon frère, mon ami, réduit à la plus affreuse extrémité. Je vois ma famille entière exposée au dangers et aux périls, ma patrie déchirée par d'impitoyables ennemis, le pays où je suis peut-être menacé de pareils malheurs. Plût au ciel que je fusse chargée toute seule des maux que je viens de vous décrire! Je les souffrirais, et avec fermeté.

Pardonnez-moi ce détail. Vous m'engagez, par la part que vous prenez à ce qui me regarde, de vous ouvrir mon cœur. Hélas! l'espoir en est presque banni. La fortune, lorsqu'elle change, est aussi constante dans ses persécu-

1. Voyez une note sur la lettre 3411.

tions que dans ses faveurs. L'histoire est pleine de ces exemples; mais je n'y en ai point trouvé de pareils à celui que nous voyons, ni une guerre aussi inhumaine et cruelle, parmi des peuples policés. Vous gémiriez si vous saviez la triste situation de l'Allemagne et de la Prusse. Les cruautés que les Russes commettent dans cette dernière font frémir la nature. Que vous êtes heureux dans votre ermitage, où vous vous reposez sur vos lauriers, et où vous pouvez philosopher de sang-froid sur l'égarement des hommes! Je vous y souhaite tout le bonheur imaginable. Si la fortune nous favorise encore, comptez sur toute ma reconnaissance; et je n'oublierai jamais les marques d'attachement que vous m'avez données: ma sensibilité vous en est garant; je ne suis jamais amie à demi, et je le serai toujours véritablement de frère Voltaire.

WILHELMINE.

Bien des compliments à Mme Denis; continuez, je vous prie, d'écrire au roi.

3417. — A M. TRONCHIN, DE LYON [1].

Délices, 13 septembre.

On dit qu'on parle à la Haye d'entamer des négociations; cela vaut mieux que d'entamer des provinces. Est-ce que le ministère de France voudrait rendre la maison d'Autriche toute-puissante, pour avoir le plaisir de se venger aujourd'hui, et pour être accablé un jour?

3418. — A M. DE CHAMPBONIN [2],

PREMIER COMMIS DANS LES BUREAUX DES FORTIFICATIONS.

Aux Délices, route de Genève, 15 septembre.

J'avais, monsieur, recommandé expressément qu'on vous envoyât les exemplaires reliés. J'apprends avec chagrin que les libraires sont tout aussi malhonnêtes qu'autrefois; rien ne change; je vous en demande pardon. On vous a présenté là un énorme fatras; je vous crois heureusement trop occupé pour avoir le temps d'y jeter la vue. Je vous fais mon compliment sur tous les nouveaux ouvrages faits à Mardick. La gloire de la France est rétablie de toutes façons. Je m'y intéresse du fond de ma retraite, dans laquelle j'ai renoncé à tout, excepté à aimer ma patrie et mes amis. Je vous réponds un peu tard, parce que

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Fils de Mme de Champbonin à qui sont adressées les lettres 415 et autres. Il avait, en 1738, servi quelquefois de secrétaire à Voltaire, pendant son séjour à Cirey.

je ne suis revenu que depuis peu de jours à mon petit ermitage. Je plante d'un côté, je bâtis d'un autre. Il faut occuper doucement sa vieillesse.

Ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de madame votre mère, quand vous lui écrirez, et comptez toujours sur le souvenir et sur l'amitié du Suisse V.

3419. — A M. BERTRAND,

A BERNE.

Aux Délices, 21 septembre.

Je vous écris, mon cher monsieur, en sortant de *l'Orphelin de la Chine*, qui a été assez bien joué. Je crois qu'incessamment vous aurez la même troupe à Berne; elle sera dans votre ville. Vous n'êtes pas gens à chercher votre plaisir ailleurs que chez vous. On ne parle plus du tout à Berne de la querelle qu'une [1] ou deux personnes très-méprisées ont voulu exciter. L'indignation contre ces brouillons subsiste, et leurs sottises sont livrées à l'oubli, digne punition des sots. Je vous remercie bien tendrement de toutes vos attentions obligeantes pour du vin que je voudrais bien boire avec vous. J'écris à M. le bailli de Lausanne, ne voulant rien faire sans son aveu. Il est vrai que le vin de la Côte me fait mal à la gorge; mais je risquerais volontiers des esquinancies pour jouir de la liberté et de la douceur helvétiques. J'espère que ma maison de Lausanne sera prête pour le mois de novembre.

On m'écrit de Vienne que le combat [2] entre les Russes et les Prussiens a été entièrement à l'avantage des Russes, et que le comte de Dohna, que le roi de Prusse envoyait pour commander à la place du général Lehwald, est très-dangereusement blessé. On presse vivement à Vienne et à Ratisbonne la cérémonie du ban de l'empire. On s'attend, pendant ce temps-là, à une bataille entre les troupes du roi de Prusse et celles du prince de Soubise, vers Eisenach.

Si, après cela, nous avons la paix, il faut avouer qu'elle sera chèrement achetée. Il paraît ici une espèce d'Histoire du roi de Prusse; c'est l'ouvrage d'un gredin, cela fait mal au cœur. J'ai peur que le fiscal de l'empire n'ajoute un chapitre à cette histoire.

Mille tendres respects à M. et à Mme de Freudenreich. Adieu, mon très-cher philosophe.

1. Jacob Vernet.

2. Livré le 30 août 1757, près de Jægerndorff, par le feld-maréchal Apraxin, que Lehwald, feld-maréchal de Frédéric II, y avait attaqué.

3120. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [1].

Aux Délices, 22 septembre.

Madame, deux ou trois armées du *meilleur des mondes possibles* m'ont privé de la consolation de recevoir des lettres de Votre Altesse sérénissime; je n'en ai pas été moins touché de tous les événements qui ont pu regarder vos États. Je me suis intéressé à eux comme à ma patrie, et à votre personne, madame, comme à ma protectrice, à qui j'ai voué un attachement qui durera autant que ma vie.

On a dit, sur les bords du lac de Genève, que Votre Altesse sérénissime y enverrait un des princes ses enfants; si cela était vrai, madame, que je serais heureux de pouvoir recevoir vos ordres, soit pour Lausanne, soit pour Genève, et de montrer au fils tous les sentiments respectueux qui m'attachent à la mère! J'adresse cette lettre à M. le maréchal de Richelieu, dans l'espérance qu'il la fera rendre avec sûreté à Votre Altesse sérénissime; je me flatte même qu'elle pourra parvenir dans un temps où toutes les difficultés seront aplanies, et où vos États jouiront de la tranquillité que votre sagesse et celle de monseigneur le duc leur aura procurée.

J'eus l'honneur de recevoir, il y a peu de temps, une lettre [2] du roi de Prusse, dans laquelle il me dit qu'il ne lui reste plus qu'à vendre cher sa vie. Mais sa vie est trop précieuse, trop marquée par de beaux événements, pour qu'il songe à la finir; et il est trop philosophe pour ne savoir pas supporter des revers. Qui eût dit, madame, qu'un jour je prendrais la liberté de le consoler? Voilà de ces révolutions bien capables de détromper des grandeurs humaines, si quelque chose pouvait désabuser les hommes.

Puissent ces grands mouvements ne point porter dans vos États les calamités qui les suivent! Puisse votre santé n'être pas plus altérée que votre courage! Que Votre Altesse sérénissime daigne recevoir, avec sa bonté ordinaire, mon profond respect pour sa personne et pour toute son auguste famille, aux pieds de qui je me mets.

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Le billet cité dans la lettre 3397.

3421. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Délices, 27 septembre.

Vous pourriez bien me faire un plaisir en vous confiant à mon amitié et à ma discrétion. Je sais à qui[2] Mme la margrave de Baireuth s'est adressée pour une négociation qui n'a pas réussi. Vous avez souvent des conversations avec un homme[3] qui est au fait, quoiqu'il soit éloigné du cabinet et que les idées de ce cabinet puissent changer d'un jour à l'autre. Ses lumières et son expérience, jointes à sa correspondance, peuvent le mettre en état de juger si on est effectivement dans l'intention d'abandonner le roi de Prusse à toute la rigueur de sa mauvaise destinée, en cas qu'il soit sans ressource, et si on veut détruire absolument une balance qu'on a jugée longtemps nécessaire. Vous pourriez aisément, dans la conversation, savoir ce qu'en pense l'homme instruit dont j'ai l'honneur de vous parler. Comptez que ni vous ni lui ne serez point compromis; fiez-vous à ma parole d'honneur, et ne regardez point la prière que je vous fais comme l'effet d'une vaine curiosité. J'ai quelque intérêt à être instruit, et vous me rendriez un très-grand service de m'informer de ce que vous aurez pu conjecturer.

Si M. de Soubise ne s'est pas retiré en deçà d'Eisenach, il est à croire que le roi de Prusse lui a livré bataille. Je peux vous assurer qu'il en avait une terrible envie.

3422. — A M. DE LA MICHODIÈRE[4],

INTENDANT D'AUVERGNE.

Monsieur, c'est à Breslau, à Londres, et à Dordrecht, qu'on commença, il y a environ trente ans, à supputer le nombre des habitants par celui des baptêmes. On multiplia, dans Londres, le nombre des baptêmes par 35, à Breslau, par 33. M. de Kerseboum, magistrat de Dordrecht, prit un milieu. Son calcul se

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Le maréchal de Richelieu.
3. Le cardinal de Tencin.
4. Cette lettre, datée ainsi : *Ferney, novembre*, dans l'édition de Kehl, ne fut certainement écrite ni à *Ferney*, ni en *novembre* 1757. Voltaire n'acheta Ferney que vers octobre 1758, et ce fut dès octobre 1757 que J.-B.-Fr. de La Michodière, né le 2 septembre 1720, passa de l'intendance de Riom à celle de Lyon. (Ct.)

trouva très-juste : car, s'étant donné la peine de compter un par un tous les habitants de cette petite ville, il vérifia que sa règle de 34 était la plus sûre.

Cependant elle ne l'est ni dans les villes dont il part beaucoup d'émigrants, ni dans celles où viennent s'établir beaucoup d'étrangers ; et, dans ce dernier cas, on ajoute pour les étrangers un supplément qu'il n'est pas malaisé de faire.

Toutes ces règles ne sont pas d'une justesse mathématique ; vous savez mieux que moi, monsieur, qu'il faut toujours se contenter de l'à-peu-près. La fameuse méridienne de France n'est certainement pas tirée en ligne droite ; le roi n'a pas le même revenu tous les ans, et le complet n'est jamais dans les troupes. Il n'y a que Dieu qui ait fait au juste le dénombrement des combattants du peuple d'Israël, qui se trouva de six cent mille[1] hommes au bout de deux cent quinze ans, tous descendants de Jacob, sans compter les femmes, les vieillards, et les enfants.

Les habitants de Clermont en Auvergne ne peuvent avoir augmenté dans cette miraculeuse progression. Ceux qui ont attribué quarante-cinq mille citoyens à cette ville ont presque autant exagéré que l'historien Josèphe, qui comptait douze cent mille âmes dans Jérusalem pendant le siége. Jérusalem n'en a jamais pu contenir trente mille.

Lorsque j'étais à Bruxelles[2], on me disait que la ville avait cinquante mille habitants : le pensionnaire, après avoir pris toutes les instructions qu'il pouvait, m'avoua qu'il n'en avait pas trouvé dix-sept mille[3].

J'ai fait usage de la règle de 34 à Genève ; elle s'est trouvée un peu trop forte. On compte dans Genève environ vingt-cinq mille habitants ; il y naît environ sept cent soixante-quinze enfants, année commune : or 775 multiplié par 34 donne 26,350.

La règle de 33 donnerait 25,575 têtes à Genève[4]. Cela posé, monsieur, il paraît évident qu'il y a tout au plus vingt mille personnes à Clermont, et ce nombre ne doit pas vous paraître extraordinaire ; les hommes ne peuplent pas comme le prétendent ceux[5] qui nous disent froidement qu'après le déluge il y avait des mil-

1. Il est question de six cent trois mille cinq cent cinquante dans le chapitre 1er des *Nombres*, verset 46.

2. En 1740, 1741, et 1742.

3. En 1824, on comptait cent douze mille habitants à Bruxelles. (CL.)

4. C'était ce nombre d'habitants que des hommes bien informés comptaient encore à Genève en 1823. (CL.)

5. Le père Petau ; voyez tome XXVII, page 73.

lions d'hommes sur la terre. Les enfants ne se font pas à coups de plume, et il faut des circonstances fort heureuses pour que la population augmente d'un vingtième en cent années. Un dénombrement fait en 1718, probablement très-fautif, ne donne à Clermont que 1,324 feux; si on comptait (en exagérant) dix personnes par feu, ce ne serait que 13,240 têtes; et si, depuis ce temps, le nombre en était monté à vingt mille, ce serait un progrès dont il n'y a guère d'exemples. Il vaut mieux croire que l'auteur du dénombrement des feux s'est trompé; mais, quand même il se serait trompé de moitié, quand même il y aurait eu le double de feux qu'il suppose, c'est-à-dire 2,648, jamais on ne compte que cinq à six habitants par feu; mettons-en six: il y aurait eu 15,888 habitants à Clermont; et, depuis ce temps, le nombre se serait accru jusqu'à vingt mille par une administration heureuse, et par des événements que j'ignore.

Tout concourt donc, monsieur, à persuader que Clermont ne contient en effet que vingt mille habitants; s'il s'en trouvait quarante mille sur environ 588 baptêmes par an, ce serait un prodige unique dont je ne pourrais demander la raison qu'à vos lumières.

Voilà, monsieur, ce que mes faibles connaissances me permettent de répondre à la lettre dont vous m'avez honoré. Cette lettre me fait voir quelle est votre exactitude et votre sage application dans votre gouvernement; elle me remplit d'estime pour vous, monsieur; et ce n'est que par pure obéissance à vos ordres que je vous ai exposé mes idées, que je dois en tout soumettre aux vôtres. Vous êtes à portée de faire une opération beaucoup plus juste que ma règle. On vient, dans toute l'étendue de la domination de Berne, d'envoyer dans chaque maison compter le nombre des maîtres, des domestiques, et même des chevaux. Il est vrai qu'on s'en rapporte à la bonne foi de chaque particulier, dans le seul pays de l'Europe où l'on ne paye pas la moindre taxe au souverain, et où cependant le souverain est très-riche. Mais, sous une administration telle que la vôtre, quel particulier pourrait déranger, par sa réticence, une opération utile qui ne tend qu'à faire connaître le nombre des habitants, et à leur procurer des secours dans le besoin?

J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse estime, etc.

VOLTAIRE.

3423. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 1er octobre.

Je ne vous ai point encore parlé, mon divin ange, de M. et de Mme de Montferrat[1], qui sont venus bravement faire inoculer leur fils unique à Genève. Ils viennent souvent dîner dans mon petit ermitage, où ils voient des gens de toutes les nations, sans excepter le pays d'Alzire.

Nous avons aux portes de Genève une troupe dans laquelle il y a quelques acteurs passables. J'ai eu le plaisir de voir jouer *l'Orphelin de la Chine*, pour la première fois de ma vie. J'ai, dans plus d'un endroit, souhaité des Clairon et des Lekain ; mais on ne peut tout avoir. C'est vous, mon cher et respectable ami, que je souhaite toujours, et que je ne vois jamais. Vous m'allez dire qu'après avoir vu des comédies je devrais être encouragé à en donner ; que je devrais vous envoyer *Fanime* dans son cadre pour le mois de novembre ; mais je vous conjure de vous rendre aux raisons que j'ai de différer. Empêchez, je vous en supplie, qu'on ne me prodigue à Paris. Ce serait actuellement un très-grand chagrin pour moi d'être livré au public. Il viendra un temps plus favorable, et alors vous gratifierez les comédiens de cette *Fanime*, quand vous la jugerez digne de paraître. Nous nous amuserons à donner des essais sur notre petit théâtre de Lausanne, et nous vous enverrons ces essais ; mais point de Paris à présent. Comptez que ce n'est point dégoût, c'est sagesse : car, en vérité, rien n'est si sage que de s'amuser paisiblement de ses travaux, sans les exposer aux critiques de votre parterre. Je vous supplie instamment de me mander s'il est vrai que vous ayez à Paris ou à la cour un comte de Gotter[2], grand-maréchal de la maison du roi de Prusse, tout fraîchement débarqué, pour demander quelque accommodement qui sera, je crois, plus difficile à négocier que ne l'a été l'union de la France et de l'Autriche. Je reçois assez souvent des lettres du roi de Prusse, beaucoup plus singulières, beaucoup plus étranges que toute sa conduite avec moi depuis vingt années. Je vous jure que la chose est curieuse. Je vois tout à présent avec tranquillité. Je suis heureux

1. La marquise de Montferrat est la dame dont le nom figure en tête d'un madrigal imprimé dans le tome X.

2. C'est sans doute à ce comte que Voltaire avait adressé, en 1753, la lettre 2059.

au pied des Alpes ; mais je n'y serais pas si l'envie et le brigandage qui règnent à Paris dans la littérature ne m'avaient arraché à ma patrie et à vous. Je me flatte que Mme d'Argental continue à jouir d'une bonne santé. Je vous embrasse tendrement, mon cher et respectable ami.

3424. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 1er octobre.

Vraiment, je n'ai point eu cette lettre que vous m'écrivîtes huit jours après m'avoir envoyé les *Mémoires* de Hubert. Il se perdit, dans ce temps-là, un paquet du courrier de Lyon, sans qu'on ait pu jamais savoir ce qu'il est devenu. Les amants et les banquiers sont ceux qui perdent le plus à ces aventures. Je ne suis ni l'un ni l'autre, mais je regrette fort votre lettre. Nous avons depuis longtemps, mon ancien ami, celle de *Fédéric* au très-aimable et très-humain conjuré anglais réfugié [1], gouverneur de Neufchâtel. Je vous assure que j'en reçois de beaucoup plus singulières encore, et de lui et de sa famille. J'ai vu bien des choses extraordinaires en ma vie ; je n'en ai point vu qui approchassent de certaines choses qui se passent et que je ne peux dire. Ma philosophie s'affermit et se nourrit de toutes ces vicissitudes.

Vous ai-je mandé que M. et Mme de Montferrat sont venus ici bravement faire inoculer un fils unique qu'ils aiment autant que leur propre vie ? Mesdames de Paris, voilà de beaux exemples. Mme la comtesse de Toulouse ne pleurerait pas aujourd'hui M. le duc d'Antin [2], si on avait eu du courage. Un fils du gouverneur du Pérou, qui sort de mon ermitage, me dit qu'on inocule dans le pays d'Alzire. Les Parisiens sont vifs et tardifs.

Ce ne sont pas les auteurs de l'*Encyclopédie* qui sont tardifs ; je crois le septième tome imprimé, et je l'attends avec impatience. La cour de Pétersbourg n'est pas si prompte ; elle m'envoie toutes les archives de Pierre le Grand. Je n'ai reçu que le recueil de tous les plans, et un des médaillons d'or grands comme des patènes.

Je vous assure que je suis bien flatté que les descendants des

1. Lord Keith, appelé aussi *milord Maréchal*.

2. Louis de Pardaillan de Gondrin, dernier duc d'Antin, né en 1727, mort en Allemagne en 1757 ; petit-fils et filleul de Mme de Gondrin, à laquelle est adressée une épître ; voyez tome X.

Lisois soient contents de ce qui m'est échappé, par-ci par-là, sur leur respectable maison. Nous autres badauds de Paris, nous devons chérir les Montmorency par-dessus toutes les maisons du royaume. Ils ont été nos défenseurs nés; ils étaient les premiers seigneurs, sans contredit, de notre Ile-de-France, les premiers officiers de nos rois, et, presque en tout temps, les chefs de la gendarmerie royale. Ils sont aux autres maisons ce qu'une belle dame de Paris est à une belle dame de province; et, en qualité de Parisien et de barbouilleur de papier, j'ai toujours eu ce nom en vénération. Ce serait bien autre chose si je voyais la beauté près de laquelle vous avez le bonheur de vivre.

Quel est donc ce paquet que vous m'envoyez contre-signé *Bouret?* Je voudrais bien que ce fût un paquet russe : car j'ai actuellement plus de correspondance avec la grande Permie et Archangel qu'avec Paris. Est-il vrai que M. Bouret n'a plus le portefeuille des fermes générales, et qu'il est réduit à ne plus songer qu'à son plaisir? Bonsoir; je vous quitte pour aller planter.

. . . . . Mais planter à cet âge !
Disaient trois jouvenceaux, enfants du voisinage;
Assurément il radotait[1].

Au moins, je radote heureusement; et je finis plus tranquillement que je n'ai commencé. *Vale, amice.*

Le Suisse V.

3425. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Octobre 1757.

Sire, ne vous effrayez pas d'une longue lettre, qui est la seule chose qui puisse vous effrayer.

J'ai été reçu chez Votre Majesté avec des bontés sans nombre; je vous ai appartenu, mon cœur vous appartiendra toujours. Ma vieillesse m'a laissé toute ma vivacité pour ce qui vous regarde, en la diminuant pour tout le reste. J'ignore encore, dans ma retraite paisible, si Votre Majesté a été à la rencontre du corps d'armée de M. de Soubise, et si elle s'est signalée par de nouveaux succès. Je suis peu au fait de la situation présente des affaires; je vois seulement qu'avec la valeur de Charles XII, et

1. *Le Vieillard et les Trois Jeunes Hommes;* Fables de La Fontaine, XI, VIII.

avec un esprit bien supérieur au sien, vous vous trouvez avoir plus d'ennemis à combattre qu'il n'en eut, quand il revint à Stralsund ; mais il y a une chose bien sûre, c'est que vous aurez plus de réputation que lui dans la postérité, parce que vous avez remporté autant de victoires sur des ennemis plus aguerris que les siens, et que vous avez fait à vos sujets tous les biens qu'il n'a pas faits, en ranimant les arts, en fondant des colonies, en embellissant les villes. Je mets à part d'autres talents aussi supérieurs que rares, qui auraient suffi à vous immortaliser. Vos plus grands ennemis ne peuvent vous ôter aucun de ces mérites : votre gloire est donc absolument hors d'atteinte. Peut-être cette gloire est-elle actuellement augmentée par quelque victoire ; mais nul malheur ne vous l'ôtera. Ne perdez jamais de vue cette idée, je vous en conjure.

Il s'agit à présent de votre bonheur; je ne parlerai pas aujourd'hui des Treize-Cantons. Je m'étais livré au plaisir de dire à Votre Majesté combien elle est aimée dans le pays que j'habite ; mais je sais qu'en France elle a beaucoup de partisans : je sais très-positivement qu'il y a bien des gens qui désirent le maintien de la balance que vos victoires avaient établie. Je me borne à vous dire des vérités simples, sans oser me mêler, en aucune façon, de politique: cela ne m'appartient pas. Permettez-moi seulement de penser que si la fortune vous était entièrement contraire, vous trouveriez une ressource dans la France, garante de tant de traités ; que vos lumières et votre esprit vous ménageraient cette ressource ; qu'il vous resterait toujours assez d'États pour tenir un rang très-considérable dans l'Europe; que le Grand-Électeur, votre bisaïeul, n'en a pas été moins respecté pour avoir cédé quelques-unes de ses conquêtes. Permettez-moi, encore une fois, de penser ainsi en vous soumettant mes pensées. Les Caton et les Othon, dont Votre Majesté trouve la mort belle, n'avaient guère autre chose à faire qu'à servir ou qu'à mourir; encore Othon n'était-il pas sûr qu'on l'eût laissé vivre : il prévint, par une mort volontaire, celle qu'on lui eût fait souffrir. Nos mœurs et votre situation sont bien loin d'exiger un tel parti ; en un mot, votre vie est très-nécessaire : vous sentez combien elle est chère à une nombreuse famille, et à tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher. Vous savez que les affaires de l'Europe ne sont jamais longtemps dans la même assiette, et que c'est un devoir pour un homme tel que vous de se réserver aux événements. J'ose vous dire bien plus : croyez-moi, si votre courage vous portait à cette extrémité héroïque, elle ne serait pas approu-

vée, vos partisans la condamneraient, et vos ennemis en triompheraient. Songez encore aux outrages que la nation fanatique des bigots ferait à votre mémoire. Voilà tout le prix que votre nom recueillerait d'une mort volontaire, et, en vérité, il ne faudrait pas donner à ces lâches ennemis du genre humain le plaisir d'insulter à votre nom si respectable.

Ne vous offensez pas de la liberté avec laquelle vous parle un vieillard qui vous a toujours révéré et aimé, et qui croit, d'après une longue expérience, qu'on peut tirer de très-grands avantages du malheur. Mais heureusement nous sommes très-loin de vous voir réduit à des extrémités si funestes, et j'attends tout de votre courage et de votre esprit, hors le parti malheureux que ce même courage peut me faire craindre. Ce sera une consolation pour moi, en quittant la vie, de laisser sur la terre un roi philosophe.

3426. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Octobre.

Sire, votre *Épître*[1] d'Erfurt est pleine de morceaux admirables et touchants. Il y aura toujours de très-belles choses dans ce que vous ferez, et dans ce que vous écrirez. Souffrez que je vous dise ce que j'ai écrit à Son Altesse royale votre digne sœur, que cette *Épître* fera verser des larmes si vous n'y parlez pas des vôtres. Mais il ne s'agit pas ici de discuter avec Votre Majesté ce qui peut perfectionner ce monument d'une grande âme et d'un grand génie; il s'agit de vous et de l'intérêt de toute la saine partie du genre humain, que la philosophie attache à votre gloire et à votre conservation.

Vous voulez mourir; je ne vous parle pas ici de l'horreur douloureuse que ce dessein m'inspire. Je vous conjure de soupçonner au moins que, du haut rang où vous êtes, vous ne pouvez guère voir quelle est l'opinion des hommes, quel est l'esprit du temps. Comme roi, on ne vous le dit pas; comme philosophe et comme grand homme, vous ne voyez que les exemples des grands hommes de l'antiquité. Vous aimez la gloire, vous la mettez aujourd'hui à mourir d'une manière que les autres hommes choisissent rarement, et qu'aucun des souverains de l'Europe n'a jamais imaginée, depuis la chute de l'empire romain. Mais, hélas! sire, en aimant tant la gloire, comment pouvez-vous

1. Adressée au marquis d'Argens le 23 septembre. Voltaire en donne un extrait de quatre-vingt-six vers dans ses *Mémoires*.

vous obstiner à un projet qui vous la fera perdre? Je vous ai déjà représenté la douleur de vos amis, le triomphe de vos ennemis, et les insultes d'un certain genre d'hommes qui mettra lâchement son devoir à flétrir une action généreuse.

J'ajoute, car voici le temps de tout dire, que personne ne vous regardera comme le martyr de la *liberté*. Il faut se rendre justice; vous savez dans combien de cours on s'opiniâtre à regarder votre entrée en Saxe comme une infraction du droit des gens. Que dira-t-on dans ces cours? Que vous avez vengé sur vous-même cette invasion; que vous n'avez pas pu résister au chagrin de ne pas donner la loi. On vous accusera d'un désespoir prématuré, quand on saura que vous avez pris cette résolution funeste dans Erfurt, quand vous étiez encore maître de la Silésie et de la Saxe. On commentera votre *Épître* d'Erfurt; on en fera une critique injurieuse; on sera injuste, mais votre nom en souffrira.

Tout ce que je représente à Votre Majesté est la vérité même. Celui que j'ai appelé le *Salomon du Nord* s'en dit davantage dans le fond de son cœur.

Il sent qu'en effet, s'il prend ce funeste parti, il y cherche un honneur dont pourtant il ne jouira pas. Il sent qu'il ne veut pas être humilié par des ennemis personnels; il entre donc dans ce triste parti de l'amour-propre du désespoir. Écoutez contre ces sentiments votre raison supérieure; elle vous dit que vous n'êtes point humilié, et que vous ne pouvez l'être; elle vous dit qu'étant homme comme un autre, il vous restera (quelque chose qui arrive) tout ce qui peut rendre les autres hommes heureux: biens, dignités, amis. Un homme qui n'est que *roi* peut se croire très-infortuné quand il perd des États; mais un philosophe peut se passer d'États. Encore, sans que je me mêle en aucune façon de politique, je ne peux croire qu'il ne vous en restera pas assez pour être toujours un souverain considérable. Si vous aimiez mieux mépriser toute grandeur, comme ont fait Charles-Quint, la reine Christine, le roi Casimir, et tant d'autres, vous soutiendriez ce personnage mieux qu'eux tous; et ce serait pour vous une grandeur nouvelle. Enfin tous les partis peuvent convenir, hors le parti odieux et déplorable que vous voulez prendre. Serait-ce la peine d'être philosophe, si vous ne saviez pas vivre en homme privé, ou si, en demeurant souverain, vous ne saviez pas supporter l'adversité?

Je n'ai d'intérêt dans tout ce que je dis que le bien public et le vôtre. Je suis bientôt dans ma soixante et cinquième année,

je suis né infirme ; je n'ai qu'un moment à vivre ; j'ai été bien malheureux, vous le savez ; mais je mourrais heureux, si je vous laissais sur la terre mettant en pratique ce que vous avez si souvent écrit.

3427. — A M. DARGET.

Aux Délices, 5 octobre 1757.

Bénis soient les Russes, qui m'ont procuré une de vos lettres, mon cher monsieur! Vous êtes un homme charmant ; on voit bien que vous n'abandonnez pas vos amis au besoin. Mais comment l'écrit, que vous avez la bonté de m'envoyer, vous est-il parvenu? Savez-vous bien que c'est pour moi que le roi de Prusse avait bien voulu faire rédiger ce mémoire? Il est parmi mes paperasses depuis 1738, et j'en ai même fait usage dans les dernières éditions de la *Vie de Charles XII*. Je l'ai négligé depuis comme un échafaudage dont on n'a plus besoin. J'en avais même égaré une partie, et vous avez la bonté de m'en faire parvenir une copie entière dans le temps qu'il peut m'être plus utile que jamais. Il est vrai que l'impératrice de Russie a paru souhaiter que je travaillasse à l'histoire du règne de son père, et que je donnasse au public un détail de cette création nouvelle. La plupart des choses que M. de Vokenrodt a dites étaient vraies autrefois, et ne le sont plus. Pétersbourg n'était autrefois qu'un amas irrégulier de maisons de bois ; c'est à présent une ville plus belle que Berlin, peuplée de trois cent mille hommes ; tout s'est perfectionné à peu près dans cette proportion. Le czar a créé, et ses successeurs ont achevé. On m'envoie toutes les archives de Pierre le Grand. Mon intention n'est pas de dire combien il y avait de vessies de cochon à la fête des cardinaux qu'il célébrait tous les ans, ni combien de verres d'eau-de-vie il faisait boire aux filles d'honneur à leur déjeuner, mais tout ce qu'il a fait pour le bien du genre humain dans l'étendue de deux mille lieues de pays. Nous ne nous attendions pas, mon cher ami, quand nous étions à Potsdam, que les Russes viendraient à Kœnigsberg avec cent pièces de gros canon, et que M. de Richelieu serait dans le même temps aux portes de Magdebourg. Ce qui pourra peut-être encore vous étonner, c'est que le roi de Prusse m'écrive aujourd'hui, et que je sois occupé à le consoler. Nous voilà tous éparpillés. Vous souvenez-vous qu'entre vous et Algarotti c'était à qui décamperait le premier? Mais que devient votre fils? est-il toujours là? ou bien avez-vous la consolation de le voir auprès de

vous? Je vous serais très-obligé de m'en instruire. J'aime encore mieux des mémoires sur ce qui vous regarde que sur l'empire de Russie; cependant, puisque vous avez encore quelques anecdotes sur ce pays-là, je vous serai aussi fort obligé de vouloir bien m'en faire part. J'ai reçu votre paquet contre-signé Bouret: cette voie est prompte et sûre. Je m'amuserai dans ma douce retraite avec l'empire de Russie, et je verrai en philosophe les révolutions de l'Allemagne, tandis que vous formerez de bons officiers dans l'École militaire. M. Duverney doit être déjà bien satisfait des succès de cet établissement, par lequel il s'immortalise. Il faut qu'il travaille et qu'il soit utile jusqu'au dernier moment de sa vie. Je me flatte que la vôtre est heureuse, que votre emploi vous laisse du loisir, et que vous ne vous repentez pas d'avoir quitté les bords de la Sprée. Il ne reste plus là que ce pauvre d'Argens; je le plains, mais je plains encore plus son maître. Mon jardin est beaucoup plus agréable que celui de Potsdam, et heureusement on n'y fait point de parade. Je me laisse aller, comme je peux, au plaisir de m'entretenir avec vous sans beaucoup de suite, mais avec le plaisir qu'on sent à causer avec son compatriote et son ami. Il me semble que nous nous retrouvons; je crois vous voir et vous entendre. Conservez votre amitié au Suisse VOLTAIRE.

3428. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 5 octobre.

Voilà qui est plaisant, mon cher ange! M. Darget m'envoie un manuscrit[1] que le roi de Prusse fit rédiger pour moi, il y a près de vingt ans, et dont j'ai déjà fait usage dans les dernières éditions de *Charles XII*. Je ne lui en suis pas moins obligé. Il me promet quelques autres anecdotes que je ne connais pas. C'est donc vous qui vous mettez à favoriser l'histoire, et qui faites des infidélités au *tripot*? Je vous renouvelle la prière que je vous ai faite par ma précédente; et cette prière est d'attendre. Laissons *Iphigénie en Crimée*[2] reparaître avec tous ses avantages; ne nous présentons que dans les temps de disette; ne nous prodiguons point, il faut qu'on nous désire un peu. Eh bien! ce M. de Gotter

1. Voyez la lettre 790 de Frédéric à Voltaire, du 13 novembre 1737; il y est question d'une histoire manuscrite du czar.

2. *Iphigénie en Tauride*, dont la reprise eut lieu, à la Comédie française, dans la première quinzaine de décembre 1757.

est-il à Paris, comme on le dit? Personne ne m'en parle, et je suis bien curieux. Je voudrais vous écrire quatre pages, et je finis parce que la poste part. Nous faisons ici des mariages; nous rendons service, Mme Denis et moi, à notre petit pays roman, et nous allons jouer en trois actes *la Femme qui a raison*[1].

Mille tendres respects.

3429. — DE MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH.

Le 8 octobre.

Vos lettres me sont toutes bien parvenues. L'agitation de mon esprit a si fort accablé mon corps que je n'ai pu vous répondre plus tôt. Je suis surprise que vous soyez étonné de notre désespoir. Il faut que les nouvelles soient bien rares dans vos cantons, puisque vous ignorez ce qui se passe dans le monde. J'avais dessein de vous faire une relation détaillée de l'enchaînement de nos malheurs. Ma faiblesse y a mis obstacle. Je ne vous la ferai que très-abrégée. La bataille de Kollin était déjà gagnée, et les Prussiens étaient les maîtres du champ de bataille, sur la montagne, à l'aile droite des ennemis, lorsqu'un certain mauvais génie[2], que vous n'aimez point, s'avisa, contre les ordres exprès qu'il avait reçus du roi, d'attaquer le corps de bataille autrichien; ce qui causa un grand intervalle entre l'aile gauche prussienne, qui était victorieuse, et ce corps. Il empêcha aussi que cette aile fût soutenue. Le roi boucha le vide avec deux régiments de cavalerie. Une décharge de canons à cartouches les fit reculer et fuir. Les Autrichiens, qui avaient eu le temps de se reconnaître, tombèrent en flanc et à dos sur les Prussiens. Le roi, malgré son habileté et ses peines, ne put remédier au désordre. Il fut en danger d'être pris ou tué. Le premier bataillon des gardes à pied lui donna le temps de se retirer, en se jetant devant lui. Il vit massacrer ces braves gens, qui périrent tous, à la réserve de deux cents, après avoir fait une cruelle boucherie des ennemis. Le blocus de Prague fut levé le lendemain[3]. Le roi forma deux armées; il donna le commandement de l'une à mon frère de Prusse[4], et garda l'autre. Il tira un cordon depuis Lissa jusqu'à Leutmeritz, où il posa son camp. La désertion se mit dans son armée. De près de trente mille Saxons, à peine il en resta deux à trois mille. Le roi avait en face l'armée de Nadasti; mon frère, qui était à Lissa, celle de Daun. Mon frère tirait ses vivres de Zittau; le roi, du magasin de Leutmeritz. Daun passa l'Elbe, et déroba une marche au

1. Comédie de Voltaire; voyez tome IV, page 573.

2. On ne sait si la margrave fait allusion ici à quelque manœuvre imprudente du prince Maurice d'Anhalt, nommé vers la fin de cette lettre, ou à *Sa sacrée Majesté le Hasard*, dont Voltaire parle à Frédéric II au commencement de sa lettre du 30 mars 1759. (CL.)

3. Le 19 juin 1757.

4. Auguste-Guillaume, mort en juin 1758.

prince de Prusse. Il prit Gabel, où étaient quatre bataillons prussiens, et marcha à Zittau. Le prince décampa pour aller au secours de cette ville. Il perdit les équipages et les pontons, les voitures étant trop larges et ne pouvant passer par les chemins étroits des montagnes. Il arriva à temps pour sauver la garnison, et une partie du magasin. Le roi fut obligé de rentrer en Saxe. Les deux armées combinées campèrent à Bautzen et Bernstadt; celle des Autrichiens, entre Gorlitz et Schonaw, dans un poste inattaquable. Le 17 de septembre, le roi marcha à l'ennemi pour tâcher de s'emparer de Gorlitz. Les deux armées en présence se canonnèrent sans effet; mais les Prussiens parvinrent à leur but, et prirent Gorlitz. Ils se campèrent alors depuis Bernstadt, sur les hauteurs de Jauernick, jusqu'à la Neiss, où le corps du général Winterfeld commençait, s'étendant jusqu'à Radomeritz. L'armée du prince de Soubise, combinée avec celle de l'empire, s'était avancée jusqu'à Erfurt. Elle pouvait couper l'Elbe, en se postant à Leipsick, ce qui aurait rendu la position du roi fort dangereuse. Il quitta donc l'armée, dont il donna le commandement au prince de Bevern, et marcha avec beaucoup de précipitation et de secret sur Erfurt[1]. Il faillit à surprendre l'armée de l'empire; mais ces troupes craintives s'enfuirent en désordre dans les défilés impénétrables de la Thuringe, derrière Eisenach. Le prince de Soubise, trop faible pour s'opposer aux Prussiens, s'y était déjà retiré. Ce fut à Erfurt, et ensuite à Naumbourg, où le destin déchaîna ses flèches empoisonnées contre le roi Il apprit l'indigne traité[2] conclu par le duc de Cumberland, la marche du duc de Richelieu, la mort et la défaite de Winterfeld[3], qui fut attaqué par tout le corps de Nadasti, consistant en vingt-quatre mille hommes, et n'en ayant que six mille pour se défendre; l'entrée des Autrichiens en Silésie, et celle des Suédois dans l'Ucker-Marck[4], où ils semblaient prendre la route de Berlin. Joignez à cela la Prusse, depuis Memmel jusqu'à Kœnigsberg, réduite en un vaste désert : voilà un échantillon de nos infortunes. Depuis, les Autrichiens se sont avancés jusqu'à Breslau L'habile conduite du prince de Bevern les a empêchés d'y mettre le siége. Ils sont présentement occupés à celui de Schweidnitz. Un de leurs partis, de quatre mille hommes, a tiré des contributions de Berlin même. L'arrivée du prince Maurice[5] leur a fait vider le pays du roi. Dans ce moment, on vient me dire que Leipsick[6] est bloqué; mon frère de Prusse y est fort malade; le roi est à Torgau; jugez de mes inquiétudes et de mes douleurs; à peine suis-je en état de finir cette lettre. Je tremble pour le roi, et qu'il ne prenne quelque

1. Ce fut à Erfurt que Frédéric composa son *Épître* au marquis d'Argens, citée plus haut.

2. Celui du 8 septembre, à Closter-Sewen.

3. J.-Ch. Winterfeld, mort le 7 septembre, l'un des meilleurs lieutenants du roi de Prusse, devenu son ami, s'était engagé comme simple soldat vers 1725.

4. L'Ucker-Marck (et non *Uter-Marc*) était autrefois une des trois *Marches* de l'électorat de Brandebourg.

5. Maurice d'Anhalt, né en 1712 comme le roi de Prusse, qui le fit feld-maréchal de ses troupes; mort le 12 avril 1760. — Il est nommé dans la lettre 3390.

6. Voyez plus bas la lettre 3459.

résolution violente. Adieu ; souhaitez-moi la mort, c'est ce qui pourra m'arriver de plus heureux.

WILHELMINE.

3430. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[1].

(Buttstedt) 9 octobre 1757.

Je suis homme, il suffit, et né pour la souffrance ;
Aux rigueurs du destin j'oppose ma constance.

Mais avec ces sentiments, je suis bien loin de condamner Caton et Othon ; le dernier n'a eu de beau moment en sa vie que celui de sa mort.

Croyez que si j'étais Voltaire,
Et particulier comme lui,
Me contentant du nécessaire,
Je verrais voltiger la fortune légère,
Et m'en moquerais aujourd'hui.
Je connais l'ennui des honneurs,
Le fardeau des devoirs, le jargon des flatteurs,
Ces misères de toute espèce,
Et ces détails de petitesse
Dont il faut s'occuper dans le sein des grandeurs.
Je méprise la vaine gloire,
Quoique poëte et souverain.
Quand du ciseau fatal, en tranchant mon destin,
Atropos m'aura vu plongé dans la nuit noire,
Qu'importe l'honneur incertain
De vivre après ma mort au temple de Mémoire ?
Un instant de bonheur vaut mille ans dans l'histoire.
Nos destins sont-ils donc si beaux ?
Le doux plaisir et la mollesse,
La vive et naïve allégresse,
Ont toujours fui des grands la pompe et les travaux.
Ainsi la fortune volage
N'a jamais causé mes ennuis,
Soit qu'elle me flatte ou m'outrage,
Je dormirai toutes les nuits
En lui refusant mon hommage.
Mais notre état fait notre loi ;
Il nous oblige, il nous engage
A mesurer notre courage
Sur ce qu'exige notre emploi.
Voltaire dans son ermitage,
Dans un pays dont l'héritage
Est son antique bonne foi,
Peut s'adonner en paix à la vertu du sage,

1. Il paraît que cette lettre fut longtemps en route ; Voltaire n'y répondit que le 13 novembre, voyez n° 3449.

Dont Platon nous marqua la loi.
Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre, et mourir en roi.

FÉDÉRIC[1].

3431. — DE MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH.

Le 16 octobre.

Accablée par les maux de l'esprit et du corps, je ne puis vous écrire qu'une petite lettre. Vous en trouverez une ci-jointe[2] qui vous récompensera au centuple de ma brièveté. Notre situation est toujours la même : un tombeau fait notre point de vue. Quoique tout semble perdu, il nous reste des choses qu'on ne pourra nous enlever : c'est la fermeté et les sentiments du cœur. Soyez persuadé de notre reconnaissance, et de tous les sentiments que vous méritez par votre attachement et votre façon de penser, digne d'un vrai philosophe.

WILHELMINE.

3432. — A M. BERTRAND[3],

PASTEUR A BERNE.

Aux Délices, 16 octobre.

Mon cher ami, votre paquet doit être à Lausanne, avec celui de M. Polier de Bottens. Je lui écris pour qu'il vous le fasse tenir. Vos occupations sont tranquilles et agréables, tandis que le mal moral et le mal physique inondent la terre. On croyait le 7, à Strasbourg, qu'il y avait eu une bataille, et on craignait beaucoup, parce que le courrier ordinaire avait manqué. Travaillez, mon cher ami, sur les productions merveilleuses de la terre. Les philosophes examinent avec peine ce que les rois détruisent si aisément. Sondez la nature des métaux, qu'ils ravissent ou qu'ils emploient à la destruction. Leur cœur et ceux de leurs importants esclaves est plus dur que tous les minéraux dont vous parlerez. Mes tendres respects à M. et à Mme de Freudenreich, qui ont, ainsi que vous, un cœur si différent de celui des princes.

1. Le 8 octobre, Frédéric écrivait à la margrave de Baireuth : « J'ai ri des exhortations du patriarche Voltaire; je prends la liberté de vous envoyer ma réponse. »
2. La lettre précédente.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

3433. — A M. VERNES [1].

A Lausanne, ce 18...

Je vous remercie, mon cher ami, de la belle catéchèse. Je vous prie de pousser la bonté d'âme jusqu'à dire que je suis très-content, et que surtout j'admire la modération avec laquelle elle est écrite.

Je ne crois pas qu'avant Charles-Quint, François Ier et Henri VIII, on ait connu une balance politique. Le premier modèle de cette balance peut se trouver en Grèce, dans les guerres des Athéniens, des Spartiates et des Thébains. Mais ce système ne sortit point de la Grèce, et il ne paraît pas qu'on l'ait suivi contre les Romains, qui mangèrent les nations une à une, sans qu'il y eût de véritables ligues formées pour arrêter ces brigands. Personne ne songea à établir une balance contre le tyran Karl, surnommé Magne. Enfin, je ne vois cette politique bien clairement établie que par les Médicis en Italie, et par Henri VIII dans une grande partie de l'Europe.

Continuez l'histoire de votre patrie; ce travail vous fera beaucoup d'honneur. Vous avez raison de dire que Calvin joue le rôle de Cromwell dans l'affaire de l'assassinat de Servet. Hélas! ce pauvre Servet avait déclaré nettement que la *divinité habitait en Jésus-Christ*, et plus nettement qu'on ne le déclare aujourd'hui. Puisse l'Être éternel faire miséricorde à Jehan Chauvin de Noyon, en Picardie, pour un si grand crime!

3434. — A M. TRONCHIN, DE LYON [2].

Lausanne, 20 octobre.

Votre amitié, monsieur, et votre probité éclairée me fortifient contre la répugnance que j'aurais naturellement à communiquer des idées qui peut-être sont très-hasardées; je vous les soumets avec confiance.

Il n'a tenu qu'à moi, il y a près de deux ans, d'accepter du roi de Prusse des biens dont je n'ai pas besoin, et ce qu'on appelle des honneurs, dont je n'ai que faire. Il m'a écrit en dernier lieu avec une confiance que je juge même trop grande et dont je n'abuserai pas. Madame la margrave m'étonnerait beaucoup si elle faisait le voyage de Paris; elle était mourante il y a quinze

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

jours, et je doute qu'elle puisse et qu'elle veuille entreprendre ce voyage. Ce qu'elle m'a écrit, ce que le roi son frère m'a écrit, est si étrange, si singulier, qu'on ne le croirait pas, que je ne le crois pas moi-même, et que je n'en dirai rien, de peur de lui faire trop de tort.

Je dois me borner à vous avouer qu'en qualité d'homme très-attaché à cette princesse, d'homme qui a appartenu à son frère, et surtout d'homme qui aime le bien public, je lui ai conseillé de tenter des démarches à la cour de France. Je n'ai jamais pu me persuader qu'on voulût donner à la maison d'Autriche plus de puissance qu'elle n'en a jamais eu en Allemagne sous Ferdinand II, et la mettre en état de s'unir à la première occasion avec l'Angleterre plus puissamment que jamais. Je ne me mêle point de politique; mais la balance en tout genre me paraît bien naturelle.

Je sais bien que le roi de Prusse, par sa conduite, a forcé la cour de France à le punir et à lui faire perdre une partie de ses États. Elle ne peut empêcher à présent que la maison d'Autriche ne reprenne sa Silésie, ni même que les Suédois ne se ressaisissent de quelque terrain en Poméranie. Il faut sans doute que le roi de Prusse perde beaucoup; mais pourquoi le dépouiller de tout? Quel beau rôle peut jouer Louis XV en se rendant l'arbitre des puissances, en faisant les partages, en renouvelant la célèbre époque de la paix de Westphalie! Aucun événement du siècle de Louis XIV ne serait aussi glorieux.

Il m'a paru que madame la margrave avait une estime particulière pour un homme respectable[1] que vous voyez souvent. J'imagine que si elle écrivait directement au roi une lettre touchante et raisonnée, et qu'elle adressât cette lettre à la personne dont je vous parle, cette personne pourrait, sans se compromettre, l'appuyer de son crédit et de son conseil. Il serait, ce me semble, bien difficile qu'on refusât l'offre d'être l'arbitre de tout, et de donner des lois absolues à un prince qui croyait, le 17 juin, en donner à toute l'Allemagne. Qui sait même si la personne principale, qui aurait envoyé la lettre de madame la margrave au roi, qui l'aurait appuyée, qui l'aurait fait réussir, ne pourrait pas se mettre à la tête du congrès qui réglerait la destinée de l'Europe? Ce ne serait sortir de sa retraite honorable que pour la plus noble fonction qu'un homme puisse faire dans le monde; ce serait couronner sa carrière de gloire.

1. Le cardinal de Tencin.

Je vous avouerai que le roi de Prusse était, il y a quinze jours, très-loin de se prêter à une telle soumission. Il était dans des sentiments extrêmes et bien opposés; mais ce qu'il ne voulait pas hier, il peut le vouloir demain; je n'en serais pas surpris, et, quelque parti qu'il prenne, il ne m'étonnera jamais.

Peut-être que la personne principale dont je vous parle ne voudrait pas conseiller une nouvelle démarche à madame la margrave; peut-être cet homme sage craindrait que ceux qui ne sont pas de son avis dans le conseil l'accusassent d'avoir engagé cette négociation pour faire prévaloir l'autorité de ses avis et de sa sagesse; peut-être verrait-il à cette entremise des obstacles qu'il est à portée d'apercevoir mieux que personne; mais s'il voit les obstacles, il voit aussi les ressources. Je conçois qu'il ne voudra pas se compromettre; mais si, dans vos conversations, vous lui expliquez mes idées mal digérées, s'il les modifie, si vous entrevoyez qu'il ne trouvera pas mauvais que j'insiste auprès de madame la margrave, et même auprès du roi son frère, pour les engager à se remettre en tout à la discrétion du roi, alors je pourrais écrire avec plus de force que je n'ai fait jusqu'à présent. J'ai parlé au roi de Prusse, dans mes lettres, avec beaucoup de liberté : il m'a mis en droit de lui tout dire; je puis user de ce droit dans toute son étendue, à la faveur de mon obscurité. Il m'écrit par des voies assez sûres; j'ose vous dire que, si ces lettres avaient été prises, il aurait eu cruellement à se repentir. Je continue avec lui ce commerce très-étrange; mais je lui écrirai ce que je pense avec plus de fermeté et d'assurance, si ce que je pense est approuvé de la personne dont vous approchez. Vous jugez bien que son nom ne serait jamais prononcé.

Je sais bien qu'après les procédés que le roi de Prusse a eus avec moi, il est fort surprenant qu'il m'écrive, et que je sois peut-être le seul homme à présent qu'il ait mis dans la nécessité de lui parler comme on ne parle point aux rois; mais la chose est ainsi. C'est donc à vous, mon cher monsieur, à développer à l'homme respectable dont il est question ma situation et mes sentiments avec votre prudence et votre discrétion ordinaires. Je n'ai besoin de rien sur la terre que de santé; toute mon ambition se borne à n'avoir pas la colique, et je crois que le roi de Prusse serait très-heureux s'il pensait comme moi.

BILLET SÉPARÉ.

J'ai quelque envie de jeter au feu la lettre que je viens de vous écrire; mais on ne risque rien en confiant ses châteaux en

Espagne à son ami. Vous pourriez, dans quelque moment de loisir, dire la substance de ma lettre à la personne en question; vous pourriez même la lui lire, si vous y trouviez jour, si vous trouviez la chose convenable, s'il en avait quelque curiosité. Vous en pourriez rire ensemble; et, quand vous en aurez bien ri, je vous prierai de me renvoyer ce songe que j'ai mis sur le papier, et que je ne crois bon qu'à vous amuser un moment.

3435. — A M. BERTRAND.

Lausanne, 21 octobre.

Il y a, mon très-cher philosophe, force méchants et force fous en ce bas monde, comme vous le remarquez très à propos; mais vous êtes la preuve qu'il y a aussi des gens vertueux et sages. Les La Beaumelle et les insectes de cette espèce pourraient nous faire prendre le genre humain en haine; mais des cœurs tels que M. et Mme de Freudenreich nous raccommodent avec lui. Il s'en trouve de cette trempe à Genève. Les brouillons qui ont répondu avec amertume à vos sages insinuations sont désapprouvés de leurs confrères, et ont excité l'indignation des magistrats. Pour moi, j'ai tenu la parole que j'ai donnée de ne rien lire des pauvretés que des gens de très-mauvaise foi se sont avisés d'écrire. Toute cette basse querelle est venue de ce que j'ai donné l'*Histoire générale* aux Cramer, au lieu d'en gratifier un autre. Le chef de la cabale[1] est celui-là même qui avait fait imprimer l'*Histoire générale* en deux volumes, lorsqu'elle était imparfaite, tronquée, et très-licencieuse. Il s'élève contre elle lorsqu'elle est complète, vraie, et sage. Je n'ai fait que produire les lettres de ce tartufe, par lesquelles il me priait de lui donner mon manuscrit. Elles l'ont couvert de confusion. Il se meurt de chagrin : je le plains, et je me tais. Il demanda, il y a six semaines, au conseil, communication du procès de Servet. On le refusa tout net. Hélas! il aurait vu peut-être qu'on brûla ce pauvre diable avec des bourrées vertes où les feuilles étaient encore; il fit prier maître Jehan Calvin, ou Chauvin, de demander au moins des fagots secs; et maître Jehan répondit qu'il ne pouvait en conscience se mêler de cette affaire. En vérité, si un Chinois lisait ces horreurs, ne prendrait-il pas nos disputeurs d'Europe pour des monstres?

1. Jacob Vernet.

Ajoutons, pour couronner l'œuvre, que c'est un anti-trinitaire qui veut aujourd'hui justifier la mort de Servet.

Quam temere in nosmet legem sancimus iniquam !
(Hor., liv. I, sat. III, v. 67.)

Je vais écrire pour avoir des nouvelles de Syracuse. Il n'est pas juste qu'elle perde l'honneur de son tremblement; il faut qu'il soit enregistré dans le greffe de mon philosophe.

Je n'ai point encore déballé mes livres. La maison est pleine de charpentiers, de maçons, de bruit, de poussière, et de fumée. Je l'aime, malgré le tourment qu'elle me donne, à cause du plaisir qu'elle me donnera.

Bonsoir, mon vertueux ami. Dieu nous donne la paix cet hiver, ou au plus tard le printemps! Si j'osais, je lui demanderais un peu de santé; mais je n'irai pas le prier de déranger l'ordre des choses pour donner un meilleur estomac à un squelette de cinq pieds trois pouces de haut sur un pied et demi de circonférence. Tout malingre que je suis, je ne me plains guère, et je vous aime de tout mon cœur.

3436. — DE M. TRONCHIN, DE LYON [1].

Lyon, 24 octobre.

J'ai reçu, monsieur, avant-hier la lettre dont vous m'avez honoré le 20, et hier je fus en campagne pour la communiquer à la personne. Je lui en fis lecture; bien loin de la regarder comme un songe, il en a été enchanté. « Apparemment, dit-il, que si ce projet s'exécute, le paquet de madame la margrave lui parviendra par vous, monsieur ? » Je lui ai répondu que vous suivriez la même route commencée. Il est bien content des vers galants que vous avez faits pour Mme de Montferrat, et très-sensible à toutes les politesses dont vous l'avez comblée.

Si vous usez de comparaison avec la réception faite il y a trois ans, vous devez le trouver extraordinaire; mais je vous prie d'observer la circonstance de ses places et les avis qu'il avait alors de la cour. Je puis bien vous assurer de la répugnance qu'il avait et de son penchant à être agréable à tous. Dans cet intervalle de temps, la façon de penser a bien changé; on arrive au vrai par la communication des idées, et s'il avait le plaisir de vous voir à présent, vous en seriez aussi édifié que vous l'avez été peu. Il y a quelque temps que je lui entendis faire publiquement votre éloge, et il y avait des gens de même étoffe que lui.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Mon suffrage sur votre excellente lettre n'est pas d'un grand poids; mais je ne puis assez vous dire combien je suis content, et combien je désire que des vues aussi sages et utiles à l'Europe soient couronnées du succès par la continuation de vos soins éclairés et les suites de votre crédit sur l'esprit du roi de Prusse et de madame sa sœur, et leur confiance en vous. De mon côté, je ne perdrai pas un instant pour tout ce dont je serai chargé.

NOTE EN RÉPONSE, DICTÉE PAR M. LE CARDINAL DE TENCIN A M. TRONCHIN.

Le plan est admirable; je l'adopte en entier, à l'exception de l'usage qu'il voudrait faire de moi en me mettant à la tête de la négociation. Je n'ai besoin ni d'honneurs ni de biens, et, comme lui, je ne songe qu'à vivre en évêque philosophe. Je me chargerai très-volontiers de la lettre de madame la margrave, et je pense qu'elle ferait très-bien, dans la lettre qu'elle m'écrira, d'y mettre les sages réflexions que M. de Voltaire emploie dans la sienne, concernant l'agrandissement de la maison d'Autriche. Elle ferait bien de me dire quelque chose de flatteur pour l'abbé de Bernis, qui a les affaires étrangères et le plus grand crédit à la cour.

Apparemment que si ce projet s'exécute, le paquet de madame la margrave me parviendra par M. de Voltaire.

3437. — DE CHARLES-THÉODORE, ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, ce 25 octobre.

J'ai reçu, monsieur, avec bien de la reconnaissance, l'importante nouvelle que vous m'avez communiquée; vous pouvez être persuadé du secret inviolable que je vous garderai. Vous me donnez, dans cette occasion, une preuve bien réelle des sentiments que vous voulez bien avoir pour moi. Je serai très-charmé d'être à portée de pouvoir vous faire plaisir, et vous témoigner la reconnaissance et la parfaite estime avec lesquelles je suis, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

3438. — A M. THIERIOT.

Au Chêne, 26 octobre.

Je vous envoie, mon cher ami, la réponse que je devais à M. d'Héguerty[1] : elle a traîné quelques jours sur mon bureau.

1. Ce négociant, qui avait fait paraître, en 1754, un *Essai sur les intérêts du commerce maritime*, venait de publier (1757, deux volumes in-12) des *Remarques sur plusieurs branches de commerce et de navigation*, et il avait envoyé cet ouvrage à Voltaire.

Si vous le voyez, je vous prie de lui dire combien je suis satisfait de son ouvrage et reconnaissant de son présent.

J'aime le commerce pour le bien public, car, pour le mien, je ne devrais pas trop l'aimer. Je m'étais avisé, il y a quelques années, de mettre une partie de mon avoir entre les mains des commerçants de Cadix. Je trouvais qu'il était beau de recevoir des lettres de la Vera-Cruz et de Lima. Messieurs de Gades et des Colonnes d'Hercule peuvent y avoir gagné ; et j'y ai beaucoup perdu. Je n'en suis pas moins persuadé que le commerce est l'âme d'un État. C'est ainsi que j'aime les beaux-arts et que je les crois toujours utiles, malgré tout le mal que l'envie attachée aux arts m'a pu faire. Dites-moi, je vous prie, à propos de ces arts que tant de coquins déshonorent, s'il est vrai que le misérable La Beaumelle soit sorti [1] de sa Bastille en même temps que votre archevêque est revenu de Conflans, et l'abbé Chauvelin de son exil. Puisque le roi est en train de donner la paix à ses sujets, j'espère qu'il la donnera à l'Europe. Si, dans les circonstances présentes, il en est le pacificateur, il jouera un plus beau rôle que Louis XIV.

Vous ne m'avez point parlé de Mme de Sandwich ; ne vous a-t-elle pas laissé par son testament quelque marque de son souvenir? Qu'est devenu le diamant que vous avait laissé cette pauvre Mme de La Popelinière? Êtes-vous encore puni de vous être attaché à elle?

Je n'ai rien reçu encore de Pétersbourg.

> . . . . Pendent opera interrupta, minæque
> Murorum ingentes. . . . . .
>
> (VIRG., *Æn.*, liv. IV, v. 88.)

J'ai grand'peur que l'hydropisie d'Élisabeth ne nuise à l'*Histoire de Pierre*. Ce qui se passe à présent mérite un petit morceau curieux. Il fournira, si je vis, un ou deux chapitres à l'*Histoire générale* que vous aimez. Il ne sera pas inutile de faire voir comment le pays sablonneux de Brandebourg avait formé une puissance contre laquelle il a fallu de plus grands efforts qu'on n'en a jamais fait contre Louis XIV. J'ai sur ces événements des anecdotes uniques ; mais c'est à présent le temps de se taire.

Quant à cette pauvre *Jeanne*, je vous réitère que personne ne connaît la véritable. Si jamais vous venez sur les bords de mon

1. Oui, le 1er septembre 1757.

lac, nous la lirons au pied de la statue de *messer Ludovico Ariosto*. *Interim, vale. Sed quid novi?*

3439. — A M. VERNES[1].

Au Chêne, à Lausanne, 26 octobre.

Je regrette sensiblement le petit Patu : il aimait tous les arts, et son âme était candide. Je suis toujours étonné de vivre quand je vois des jeunes gens mourir. Tout sert, mon cher monsieur, à me convaincre du néant de la vie et du néant de tout.

J'ai peine à croire l'armistice dont on parle. S'il y en avait un, il ne pourrait être que dans le goût de celui du duc de Cumberland[2]; et le roi de Prusse me trompera fort s'il signe un pareil traité. Je le crois dans un triste état. Il aura bientôt plus de besoin d'être philosophe que grand capitaine.

Tâchez de convertir Mme de Montferrat; c'est la plus belle victoire que vous puissiez remporter; mais je tiens la place imprenable.

Mme Denis vous fait ses compliments. Elle est occupée du matin au soir à embellir la maison de Lausanne. Elle me rend trop mondain; mais il faut tout souffrir.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

3440. — A M. TRONCHIN, DE LYON[3].

Lausanne, 27 octobre.

Je suis très-flatté, mon cher monsieur, que mes rêves n'aient pas déplu à un homme qui a autant de solidité dans l'esprit que la personne respectable à qui vous les avez communiqués. Ce qui me fait croire encore que les songes peuvent devenir des réalités, c'est que j'ai lieu de penser qu'on travaille déjà à ce que j'ai proposé. Il est question, à ce que je présume, d'une négociation entre le roi de Prusse et M. le maréchal de Richelieu, et elle pourrait bien finir par quelque chose de semblable à celle de M. le duc de Cumberland : c'est de quoi vous pourrez parler à Son Éminence, qui peut-être en est déjà instruite.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. A Closter-Zeven, le 8 septembre.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

3441. — A M. PALISSOT.

Au Chêne, à Lausanne, 29 octobre.

La mort de ce pauvre petit Patu[1] me touche bien sensiblement, monsieur. Son goût pour les arts et la candeur de ses mœurs me l'avaient rendu très-cher. Je ne vois point mourir de jeune homme sans accuser la nature; mais, jeunes ou vieux, nous n'avons presque qu'un moment; et ce moment si court, à quoi est-il employé? J'ai perdu le temps de mon existence à composer un énorme fatras dont la moitié n'aurait jamais dû voir le jour. Si, dans l'autre moitié, il y a quelque chose qui vous amuse c'est au moins une consolation pour moi. Mais, croyez-moi, tout cela est bien vain, bien inutile pour le bonheur. Ma santé n'est pas trop bonne : vous vous en apercevrez à la tristesse de mes réflexions. Cependant je m'occupe avec Mme Denis à embellir mes retraites auprès de Genève et de Lausanne. Si jamais vous faites un nouveau voyage vers le Rhône, vous savez que sa source[2] est sous mes fenêtres. Je serais charmé de vous voir encore, et de philosopher avec vous. Conservez votre souvenir au Suisse V.

3442. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Au Chêne, à Lausanne, 5 novembre.

Croyez-moi, je renonce à toutes les chimères
Qui m'ont pu séduire autrefois;
Les faveurs du public et les faveurs des rois
Aujourd'hui ne me touchent guères.
Le fantôme brillant de l'immortalité
Ne se présente plus à ma vue éblouie.
Je jouis du présent, j'achève en paix ma vie
Dans le sein de la liberté.
Je l'adorai toujours, et lui fus infidèle;
J'ai bien réparé mon erreur;
Je ne connais de vrai bonheur
Que du jour que je vis pour elle.

1. Voyez tome XXXVIII, page 501.

2. Voltaire, d'après ce qu'il en dit ici et en d'autres lettres, semblerait avoir cru que le lac Léman, à sa sortie de Genève, donne naissance au Rhône; c'est tout le contraire. La source de ce fleuve part du mont Furka, aux confins du canton d'Uri, et ses eaux, après avoir parcouru le canton du Valais dans toute sa longueur, forment le beau lac dont Voltaire a dit :

Mon lac est le premier, etc.

Mon bonheur serait encore plus grand, mon cher Dupont, si vous pouviez le partager. Libre dans ma retraite auprès de Genève, libre auprès de Lausanne, sans rois, sans intendant, sans jésuites[1]; n'ayant d'autres devoirs que mes volontés; ne voyant que des souverains qui vont à pied, et qui viennent dîner chez moi; aussi agréablement logé qu'on puisse l'être; tenant, avec ma nièce, une fort bonne maison, sans aucun embarras, il ne me manque que vous. Nos spectacles de Lausanne ne commenceront qu'en janvier. C'est malheureusement le temps où vous plaidez :

Et pro sollicitis non tacitus reis,
Et centum puer artium.
(Hor., lib. IV, od. I.)

C'est grand dommage que vous soyez à Colmar. Une femme, des enfants et des plaideurs, vous arrêtent dans votre haute Alsace. Vous seriez bien content de la vie de Lausanne et des agréments de ma petite terre des Délices; mais votre destinée vous retient où vous êtes.

Quand je vous dis que j'ai renoncé aux rois, cela ne m'empêche pas de recevoir souvent des lettres du roi de Prusse. Je suis occupé depuis trois mois à le consoler : c'est une belle et douce vengeance. Il avoue que je suis plus heureux que lui, et cela me suffit. J'ai fait depuis peu, avec l'électeur palatin, une affaire aussi bonne qu'avec le duc de Wurtemberg. Voilà comme il faut en user avec les souverains, et ne jamais dépendre d'eux. J'embrasse Mme Dupont et vos enfants aimables. *Vale, vive felix, et me ama.*

Mes respects à M. et Mme de Klinglin.

VOLTAIRE.

3443. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

Délices, 5 novembre.

Les gens[3] dont je vous parlais dans mes dernières lettres me paraissent toujours dans le plus grand désespoir, et se vantent de résolutions extrêmes; mais, pour se consoler, vous voyez

1. Allusion aux jésuites Kroust, Merat, etc., dont les intrigues avaient empêché Voltaire, en 1754, de s'établir à Horbourg, près de Colmar. (CL.)
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. La margrave de Baireuth et Frédéric II.

qu'ils prennent tout l'argent qu'ils peuvent[1]. Les héros ressemblent toujours par un coin aux voleurs de nuit : ils vont droit au coffre-fort ; après quoi, ils étalent de grands sentiments. Je n'ai pas encore tiré bien au clair l'affaire de Berlin. Je ne sais si le général Hadish[2] aura pris dans cette ville autant d'argent que les Prussiens en ont tiré de Leipsick.

Au reste, je n'aurai de nouvelles des principaux personnages que dans un mois. On[3] a été si occupé qu'on a fait un quiproquo en cachetant. On m'a envoyé une lettre pour une autre. Cette méprise pourrait faire croire qu'on n'a pas l'esprit bien libre.

3444. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 5 novembre.

Je sais bien que quand on fait des marches savantes, quand on a quatre-vingt mille hommes et de grandes affaires, un *héros* ne répond guère à un pauvre diable de Suisse. Mais, en vérité, monseigneur, je vous ai mandé une anecdote assez singulière, assez intéressante, assez importante pour devoir me flatter que vous voudrez bien ne me pas laisser dans l'incertitude inquiétante si vous avez reçu ou non ma lettre. Les choses sont toujours dans le même état. On persiste dans la première résolution qu'on avait prise[4] : on dit qu'on l'exécutera si l'on est poussé à bout.

Je vous ai mandé que j'avais pris la liberté de conseiller qu'on s'adressât à vous préférablement à tout autre. Je vous demande en grâce au moins de mander, par un secrétaire, à votre ancien courtisan, le Suisse Voltaire, si vous avez reçu la lettre dans laquelle je vous faisais part d'une chose aussi singulière.

Mme Denis se porte toujours fort mal, et vous présente ses hommages, aussi bien que le solitaire votre admirateur, affligé de votre silence.

3445. — A M. TRONCHIN, DE LYON[5].

Délices, 7 novembre.

Je crois Leipsick secouru après avoir payé. Les Autrichiens y sont venus quelques jours trop tard. On est ivre de joie à Vienne

1. Les Prussiens avaient mis à contribution Leipsick.
2. Ou mieux *Haddick*, général autrichien qui pénétra dans Berlin, et mit aussi la ville à contribution.
3. La margrave.
4. Voyez la lettre 3402.
5. Éditeurs, de Cayrol et François.

d'avoir été deux jours dans Berlin, et d'avoir emporté deux cent mille écus à celui qui prenait tout. Ils ont bien promis d'y revenir. L'impératrice a dit : « Daun m'a fait plus de bien ; mais Hadish m'a fait plus de plaisir. » La révolution va grand train. Les Autrichiens font tout ; les Français semblent se borner aux quartiers d'hiver. Le temps dévoilera ce mystère.

Esculape-Tronchin nous attire ici toutes les jolies femmes de Paris. Elles s'en retournent guéries et embellies. Il est allé au-devant de Mme d'Épinai, qui s'est trouvée mal sur le chemin de Lyon à Genève. Il lui rendra la santé comme aux autres. Je ne crois d'autres miracles que les siens. Nous avons aussi l'abbé de Nicolaï, qu'il arracha dans Paris à dix-huit saignées et à la mort. Enfin je vis, et je le remercie aussi pour ma part.

3446. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 8 novembre.

Cela est d'une belle âme, mon cher ange, de m'envoyer de quoi vous faire des infidélités. Je veux avoir des procédés aussi nobles que vous ; vous trouverez le premier acte assez changé. C'est toujours beaucoup que je vous donne des vers quand je suis abîmé dans la prose, dans les bâtiments, et dans les jardins. J'ai bien moins de temps à moi que je ne croyais ; on s'est mis à venir dans mes retraites ; il faut recevoir son monde, dîner, se tuer, et, qui pis est, perdre son temps. J'en ai trouvé pourtant pour votre *Fanime ;* mais je vous avertis que je la veux un peu coupable, c'est-à-dire coupable d'aimer comme une folle, sans avoir d'autres motifs de sa fuite que les craintes que l'amour lui a inspirées pour son amant. Je serai d'ailleurs honteux pour le public s'il reçoit cette tragédie amoureuse plus favorablement que *Rome sauvée* et qu'*Oreste ;* cela n'est pas juste. Une scène de *Cicéron*, une scène de *César*, sont plus difficiles à faire, et ont plus de mérite que tous les emportements d'une femme trompée et délaissée. Le sujet de *Fanime* est bien trivial, bien usé ; mais enfin vos premières loges sont composées de personnes qui connaissent mieux l'amour que l'histoire romaine. Elles veulent s'attendrir, elles veulent pleurer, et avec le mot d'*amour* on a cause gagnée avec elles. Allons donc, mettons-nous à l'eau de rose pour leur plaire. Oublions mon âge. Je ne devrais ni planter des jardins, ni faire des vers tendres ; cependant j'ai ces deux torts, et j'en demande pardon à la raison.

Je ne décide pas plus entre Brizard et Blainville qu'*entre Genève et Rome*[1]. Je vous envoie, selon vos ordres, mon compliment à l'un et à l'autre, et vous choisirez.

Vraiment, on[2] m'a demandé déjà la charpente de mon visage pour l'Académie. Il y a un ancien portrait[3] d'après La Tour, chez ma nièce de Fontaine : il faut qu'elle fasse une copie de ce hareng sauret ; mais elle est actuellement avec son ami[4] et ses dindons dans sa terre, et ne reviendra que cet hiver. Vous aurez alors ma maigre figure. D'Alembert s'était chargé auprès d'elle de cette importante négociation. Je ne suis pas fâché que mon *Salomon du Nord* ait quelques partisans dans Paris, et qu'on voie que je n'ai pas loué un sot. Je m'intéresse à sa gloire par amour-propre, et je suis bien aise en même temps, par raison et par équité, qu'il soit un peu puni. Je veux voir si l'adversité le ramènera à la philosophie. Je vous jure qu'il y a un mois qu'il n'était guère philosophe ; le désespoir l'emportait ; ce n'est pas un rôle désagréable pour moi de lui avoir donné dans cette occasion des conseils très-paternels. L'anecdote est curieuse. Sa vie et, révérence parler, la mienne sont de plaisants contrastes ; mais enfin il avoue que je suis plus heureux que lui : c'est un grand point et une belle leçon. Mille respects à tous les anges.

3447. — A M. DARGET.

Aux Délices, 9 de novembre 1757.

Vous aurez votre part, mon cher et ancien ami, à l'*Histoire de Russie*, si ma mauvaise santé me permet d'achever cet ouvrage. Je vous remercie de votre nouveau présent. Ce gros Maustein est, je pense, celui qui a été massacré par des pandours. Il est plaisant que lui, qui était aussi pandour qu'eux, se soit avisé d'être auteur. Je lui avais conseillé de retrancher au moins le récit de son bel exploit de recors, quand il alla saisir le maréchal de Munich, et qu'il l'emmena garrotté avec son écharpe. Je me souviens que le maréchal Keith était de mon avis, et qu'il trouvait fort mauvais qu'un lieutenant-colonel se vantât de cette action d'huissier à verge. Mais je vois, par votre manuscrit, qu'il n'a pu résister au plaisir que donne la gloire ; son nouveau

1. *Henriade*, ch. II, vers 5.
2. L'abbé d'Olivet.
3. Ce portrait est de 1731, d'autres disent de 1736.
4. Le marquis de Florian.

maître l'a toujours aimée, et ne l'a pas toujours bien connue. Ce Pyrrhus n'a pas toujours écouté ses Cinéas. Je ne suis pas surpris qu'il vous ait rendu votre fils ; mais pourquoi n'a-t-il pas permis que tout le bien de cet enfant sortît avec lui ? Apparemment qu'en cas d'un malheur (qui n'arrivera pas, à ce que j'espère), ce bien devrait revenir aux parents de sa mère ; mais les parents de sa mère n'étaient pas, ce me semble, ses sujets.

Enfin vous voilà fixé. Votre fils fait votre consolation, vous êtes tranquille ; et il paraît que vous avez borné vos désirs : car, si je ne me trompe, vous étiez à portée de faire une fortune assez considérable dans bien des emplois dont vos anciens amis ont disposé. Je vous prie de ne me pas oublier auprès de M. de Croismare, et de vouloir bien recevoir en échange de vos manuscrits (je vous les renverrai dans quelques semaines) le fatras de mes rêveries imprimées, que les Cramer de Genève sont chargés de vous remettre. Si on m'avait consulté pour l'impression, il y en aurait quatre fois moins ; mais la manie des gens à bibliothèque est aussi grande que celle des auteurs. *Poco e bene* devrait être la devise des barbouilleurs de papier et des lecteurs ; c'est justement tout le contraire. Je joins à mes anciennes folies celle de bâtir près de Lausanne, et de planter des jardins près de Genève. Chacun a son Sans-Souci ; mais les housards ne viendront pas dans le mien. Je voudrais que vous pussiez voir mes retraites : nous avons tous les jours du monde de Paris, et vous êtes l'homme que je désirerais le plus de posséder. Mais il faut y renoncer, et me contenter de vous aimer de loin. Adieu ; conservez-moi un souvenir qui m'est bien cher.

3448. — A M. TRONCHIN, DE LYON [1].

11 novembre 1757.

« On [2] est aigri par l'infortune ; on dit qu'on hasarderait une seconde démarche, si on avait quelque succès qui pût ne pas jeter d'humiliation sur ce qu'on propose. On paraît actuellement déterminé à des partis terribles. »

Voilà ce qu'on me mande, mon cher correspondant. C'est le précis de deux longues lettres bien singulières. Vous pouvez en faire part à la personne respectable [3] et sage dont on doit suivre

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. La margrave, au sujet de Frédéric.
3. Toujours le cardinal de Tencin.

les lumières. Ses conseils seront des ordres pour moi ; et jamais elle ne sera compromise.

On parle beaucoup d'une convention secrète : cela n'est pas impossible; mais je n'y crois pas encore, attendu que cet événement serait bien contradictoire avec tout ce qu'on m'écrit.

3449. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

13 novembre.

Sire, votre *Épître*[1] à d'Argens m'avait fait trembler ; celle[2] dont Votre Majesté m'honore me rassure. Vous sembliez dire un triste adieu dans toutes les formes, et vouloir précipiter la fin de votre vie. Non-seulement ce parti désespérait un cœur comme le mien, qui ne vous a jamais été assez développé, et qui a toujours été attaché à votre personne, quoi qu'il ait pu arriver ; mais ma douleur s'aigrissait des injustices qu'une grande partie des hommes ferait à votre mémoire.

Je me rends à vos trois derniers vers, aussi admirables par le sens que par les circonstances où ils sont faits :

> Pour moi, menacé du naufrage,
> Je dois, en affrontant l'orage,
> Penser, vivre, et mourir en roi.

Ces sentiments sont dignes de votre âme ; et je ne veux entendre autre chose par ces vers, sinon que vous vous défendrez jusqu'à la dernière extrémité avec votre courage ordinaire. C'est une des preuves de ce courage supérieur aux événements, de faire de beaux vers dans une crise où tout autre pourrait à peine faire un peu de prose. Jugez si ce nouveau témoignage de la supériorité de votre âme doit faire souhaiter que vous viviez. Je n'ai pas le courage, moi, d'écrire en vers à Votre Majesté dans la situation où je vous vois ; mais permettez que je vous dise tout ce que je pense.

Premièrement, soyez très-sûr que vous avez plus de gloire que jamais. Tous les militaires écrivent de tous côtés qu'après vous être conduit à la bataille du 18[3] comme le prince de Condé à Senef, vous avez agi dans tout le reste en Turenne. Grotius

1. Du 23 septembre 1757.
2. Du 9 octobre; voyez lettre 3430.
3. La bataille de Kollin, perdue par Frédéric le 18 juin 1757.

mais

t pas
réne-

elle
e un
n de
ne le
ours
ma
des

rle

en-
rez
est
de
ne
la
le
a
t

e
s



Mme D'ÉPINAY

disait : « Je puis souffrir les injures et la misère, mais je ne peux vivre avec les injures, la misère, et l'ignominie ensemble. » Vous êtes couvert de gloire dans vos revers ; il vous reste de grands États; l'hiver vient ; les choses peuvent changer. Votre Majesté sait que plus d'un homme considérable pense qu'il faut une balance, et que la politique contraire est une politique détestable ; ce sont leurs propres paroles.

J'oserai ajouter encore une fois[1] que Charles XII, qui avait votre courage avec infiniment moins de lumières et moins de compassion pour ses peuples, fit la paix avec le czar sans s'avilir. Il ne m'appartient pas d'en dire davantage, et votre raison supérieure vous en dit cent fois plus.

Je dois me borner à représenter à Votre Majesté combien sa vie est nécessaire à sa famille, aux États qui lui demeureront, aux philosophes qu'elle peut éclairer et soutenir, et qui auraient, croyez-moi, beaucoup de peine à justifier devant le public une mort volontaire, contre laquelle tous les préjugés s'élèveraient. Je dois ajouter que, quelque personnage que vous fassiez, il sera toujours grand.

Je prends, du fond de ma retraite, plus d'intérêt à votre sort que je n'en prenais dans Potsdam et dans Sans-Souci. Cette retraite serait heureuse, et ma vieillesse infirme serait consolée, si je pouvais être assuré de votre vie, que le retour de vos bontés me rend encore plus chère.

J'apprends que monseigneur le prince de Prusse est très-malade : c'est un nouveau surcroît d'affliction, et une nouvelle raison de vous conserver. C'est très-peu de chose, j'en conviens, d'exister pour un moment au milieu des chagrins, entre deux éternités qui nous engloutissent ; mais c'est à la grandeur de votre courage à porter le fardeau de la vie, et c'est être véritablement roi que de soutenir l'adversité en grand homme.

3450. — A M. ET A MADAME D'ÉPINAI[2].

Je ne suis point encore assez heureux pour être en état d'aller rendre mes devoirs à M. et à Mme d'Épinai. On m'assure que madame se porte déjà beaucoup mieux ; nous l'assurons, Mme Denis

1. Il l'avait déjà dit dans la lettre 3425.

2. Louise-Florence-Pétronille Tardieu d'Esclavelles, née vers 1725, mariée en 1745 à M. de Lalive d'Épinai, fermier général, morte en 1785. Ses *Mémoires et Correspondance* ont été publiés en 1818, trois vol. in-8°, et en 1865, 2 vol. in-18.

et moi, de l'intérêt vif que nous y prenons, et de notre empressement à recevoir ses ordres.

3451. — A M. TRONCHIN, DE LYON [1].

Délices, 17 novembre.

Voici encore une requête de l'insatiable Mme Denis. Ces Parisiennes-là n'ont jamais fini : elles épuisent la patience et les bontés de M. Tronchin ; elles mettent leur oncle à la besace. Cependant je crois que le roi de Prusse y met l'armée de Soubise [2] ; on s'enfuit, dit-on, de tous côtés, sans vivres et sans équipages. Voilà un nouveau coup de la fortune. Cette bataille peut laisser le roi de Prusse maître absolu de la Saxe, et le mettre au printemps en état de faire face de tous côtés. Il peut arriver à nos troupes ce qui leur arriva en 1742 dans ces quartiers-là. Je doute qu'à présent on demande grâce.

3452. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 19 novembre.

Je n'ai que le temps et à peine la force, madame, de vous dire en deux mots combien je suis affligé du dernier malheur [3]. On doit le sentir plus vivement à Strasbourg qu'ailleurs. Je ne sais si monsieur votre fils était dans cette armée. En ce cas, je tremble pour lui. Si vous avez une relation, je vous supplie de vouloir bien me l'envoyer.

Mme Denis est très-malade. Je la garde. Pardon d'écrire si peu. Je répare cela en aimant beaucoup. Vous connaissez mon tendre respect.

3453. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 19 novembre.

Vous avez un cœur plus tendre que le mien, mon cher ange; vous aimez mieux mes tragédies que moi. Vous voulez qu'on parle d'amour, et je suis honteux de nommer ce beau mot avec ma barbe grise. Toutes mes bouteilles d'eau rose sont à l'autre bout du grand lac, à Lausanne. J'y ai laissé *Fanime* et *la Femme*

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. La bataille de Rosbach avait été livrée le 5 novembre.

3. Celui du 5 novembre, à Rosbach, où les princes de Saxe-Hildbourghausen et Rohan-Soubise perdirent tout, *fors la vie*. (Cl.)

qui a raison, et tout l'attirail de Melpomène et de Thalie; c'est à Lausanne qu'est le théâtre. Nous plantons aux Délices, et actuellement je ne pourrais que traduire les *Géorgiques*. Cependant je vous envoie à tout hasard le petit billet[1] que vous demandez. Je croyais l'avoir mis dans ma dernière lettre; j'ai encore des distractions de poëte, quoique je ne le sois plus guère.

Je serais bien fâché, mon divin ange, de donner des spectacles nouveaux à votre bonne ville de Paris, dans un temps où vous ne devez être occupé qu'à réparer vos malheurs et votre humiliation; il faut qu'on ait fait ou d'étranges fautes, ou que les Français soient des lévriers qui se soient battus contre des loups. Luc n'avait pas vingt-cinq mille hommes, encore étaient-ils harassés de marches et de contre-marches. Il se croyait perdu sans ressource, il y a un mois; et si bien, si complétement perdu, qu'il me l'avait écrit; et c'est dans ces circonstances qu'il détruit une armée de cinquante mille hommes. Quelle honte pour notre nation! Elle n'osera plus se montrer dans les pays étrangers. Ce serait là le temps de les quitter, si malheureusement je n'avais fait des établissements fort chers, que je ne peux plus abandonner.

Ces correspondances[2], dont on vous a parlé, mon cher ange, sont précisément ce qui devrait engager à faire ce que vous avez eu la bonté de proposer, et ce que je n'ai pas demandé. Je trouve la raison qu'on vous a donnée aussi étrange que je trouve vos marques d'amitié naturelles dans un cœur comme le vôtre.

Si Mme de Pompadour avait encore la lettre que je lui écrivis quand le roi de Prusse m'*enquinauda*[3] à Berlin, elle y verrait que je lui disais qu'il viendrait un temps où l'on ne serait pas fâché d'avoir des Français dans cette cour. On pourrait encore se souvenir que j'y fus envoyé en 1743, et que je rendis un assez grand service; mais M. Amelot, par qui l'affaire avait passé, ayant été renvoyé immédiatement après, je n'eus aucune récompense. Enfin je vois beaucoup de raisons d'être bien traité, et aucune d'être exilé de ma patrie: cela n'est fait que pour des coupables, et je ne le suis en rien.

Le roi m'avait conservé une espèce de pension que j'ai depuis

1. Le *compliment* dont il est question dans le deuxième alinéa de la lettre 3446.

2. Avec Frédéric, que Voltaire engageait, au mois d'août précédent, à faire la paix.

3. Mot dont La Fontaine enrichit notre langue, en 1680, dans sa satire intitulée *le Florentin*.

quarante ans[1], à titre de dédommagement; ainsi ce n'était pas un bienfait, c'était une dette comme des rentes sur l'Hôtel de Ville. Il y a sept ans que je n'en ai demandé le payement; vous voyez que je n'importune pas la cour.

Le portrait que vous daignez demander, mon cher ange, est celui d'un homme qui vous est bien tendrement uni, et qui ne regrette que vous et votre société dans tout Paris. L'Académie aura la copie du portrait peint par La Tour. Il faut que je vous aime autant que je fais pour songer à me faire peindre à présent. Quant au roman[2] que vous m'envoyez, il faudrait en aimer l'auteur autant que je vous aime, pour le lire; et vous savez que je n'ai pas beaucoup de temps à perdre. Il faut que je démêle dans l'Histoire du monde, *depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*, ce qui est roman et ce qui est vrai. Cette petite occupation ne laisse guère le loisir de lire les *Anecdotes syriennes et égyptiennes*.

Puisque vous avez un avocat nommé Doutremont[3], je changerai ce nom dans *la Femme qui a raison*; j'avais un Doutremont dans cette pièce. Je me suis déjà brouillé avec un avocat qui se trouva par hasard nommé Gripon : il prétendit que j'avais parlé de lui, je ne sais où.

M. le maréchal de Richelieu me boude et ne m'écrit point. Il trouve mauvais que je n'aie pas fait cent lieues pour l'aller voir.

3151. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[4].

Aux Délices, 19 novembre 1757.

Vous devez, dites-vous, vivre et mourir en roi;
Je vois qu'en roi vous savez vivre :
Quand partout on croit vous poursuivre,
Partout vous répandez l'effroi.
A revenir vers vous vous forcez la victoire;
Général et soldat, génie universel,
Si vous viviez autant que votre gloire,
Vous seriez immortel.

Sire, je dois remplir à la fois les devoirs d'un citoyen et ceux d'un cœur toujours attaché à Votre Majesté, être fâché du mal-

1. La pension était de 2,000 francs, et datait de 1719.
2. Celui du marquis de Thibouville; voyez la note de la page suivante.
3. Voyez la note, tome IV, page 573.
4. *Der Freymüthige*, Berlin, 1803, pages 89 et 90.

heur des Français, et applaudir à vos admirables actions, plaindre les vaincus et vous féliciter.

Je supplie Votre Majesté de daigner me faire parvenir une relation. Vous savez que depuis plus de vingt ans votre gloire en tout genre a été ma passion. Vos grandes actions m'ont justifié. Souffrez que je sois instruit des détails. Accordez cette grâce à un homme aussi sensible à vos succès qu'il l'a été à vos malheurs, qui n'a jamais cessé un moment de vous être attaché, malgré tous les géants dont on disséquerait la cervelle, et malgré la poix résine dont on couvrirait les malades.

Je ne sais si une âme exaltée prédit l'avenir. Mais je prédis que vous serez heureux, puisque vous méritez si bien de l'être.

3455. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Aux Délices, novembre.

Mme Denis est malade, mon cher ami; je lui lis, d'une voix un peu cassée, vos histoires amoureuses d'Égypte et de Syrie[1]. Vous faites nos plaisirs dans notre retraite. Mme Denis est, à la vérité, un peu paresseuse; mais vous savez qu'une femme qui souffre sur sa chaise longue, au pied des Alpes, a peu de choses à mander; c'est à vous, qui êtes au milieu du fracas de Paris, au centre des nouvelles et des tracasseries, à consoler les malades solitaires par vos lettres. Nous avons renoncé au monde; mais nous l'aimerions si vous nous en parliez. Nous pensons qu'un homme qui écrit si bien les aventures syriaques et égyptiennes pourrait nous égayer beaucoup avec les parisiennes; mais vous ne nous en dites jamais un mot. Cela refroidit le zèle de Mme Denis; elle dit qu'elle s'intéresse presque autant à ce qui se passe entre Mersbourg et Weissenfeld qu'à ce qui s'est fait à Memphis. Nous sommes consternés de la dernière aventure. Ma nièce croyait que cinquante mille Français pourraient la venger des quatre baïonnettes de Francfort. Elle s'est trompée.

Elle vous fait mille tendres compliments; et je vous renouvelle, du fond de mon cœur, les sentiments qui m'attachent à vous depuis si longtemps.

Nous avons une comédie nouvelle, que nous jouerons à Lausanne; y voulez-vous un rôle?

1. *Les Dangers des passions* (par Thibouville), 1758 (fin 1757), deux volumes in-12. (B.)

3156. — A DOM FANGÉ[1],

ABBÉ DE SÉNONES.

20 novembre.

Il serait difficile, monsieur, de faire une inscription digne de l'oncle et du neveu; à défaut de talent, je vous offre ce que me dicte mon zèle :

Des oracles sacrés que Dieu daigna nous rendre,
Son travail assidu perça l'obscurité;
Il fit plus : il les crut avec simplicité,
Et fut, par ses vertus, digne de les entendre.

Il me semble, au moins, que je rends justice à la science, à la foi, à la modestie, à la vertu de feu dom Calmet; mais je ne pourrai jamais célébrer, ainsi que je le voudrais, sa mémoire, qui me sera infiniment chère, etc.

3157. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 20 novembre.

Je vois par vos lettres, mon ancien ami, que la rivière d'Ain en a englouti une vers le temps de la mort de Mme de Sandwich : car je n'ai jamais reçu celle par laquelle vous me parliez de la mort et du testament de cette philosophe anglaise, de votre pension remise, etc. Je vous répète qu'il se noya dans ce temps-là un courrier, et que jamais on n'a retrouvé sa malle.

Je crois qu'on serait moins affligé à Paris et à Versailles si les courriers qui ont apporté la nouvelle de la dernière bataille s'étaient noyés en chemin. Je n'ai point encore de détails, mais on dit le désastre fort grand, et la terreur plus grande encore. Le roi de Prusse se croyait perdu, anéanti sans ressource, quinze jours auparavant, et le voilà triomphant aujourd'hui : c'est un de ces événements qui doivent confondre toute la politique. La postérité s'étonnera toujours qu'un électeur de Brandebourg, après une grande bataille perdue contre les Autrichiens, après la ruine totale de ses alliés, poursuivi en Prusse par cent mille Russes vainqueurs, resserré par deux armées françaises qui pouvaient tomber sur lui à la fois, ait pu résister à tout, conserver ses conquêtes, et gagner une des plus mémorables batailles qu'on

1. Voyez la lettre 3368.

ait données dans ce siècle. Je vous réponds qu'il va substituer les épigrammes aux épîtres chagrines. Il ne fait pas bon à présent pour les Français dans les pays étrangers. On nous rit au nez, comme si nous avions été les aides de camp de M. de Soubise. Que faire? Ce n'est pas ma faute. Je suis un pauvre philosophe qui n'y prends ni n'y mets; et cela ne m'empêchera pas de passer mon hiver à Lausanne, dans une maison charmante, où il faudra bien que ceux qui se moquent de nous viennent dîner.

Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habebo.

(*Æn.*, X, v. 108.)

Ce qui me console, c'est que nous avons pris dans la Méditerranée un vaisseau anglais chargé de tapis de Turquie, et que j'en aurai à fort bon compte. Cela tient les pieds chauds, et il est doux de voir de sa chambre vingt lieues de pays, et de n'avoir pas froid. S'il y a quelque chose de nouveau à Paris, mandez-le-moi, je vous en prie; mais vous n'écrivez que par boutades. Ayez vite la boutade d'écrire à votre ancien ami, qui vous aime.

3458. — A MADAME D'ÉPINAI.

André est un paresseux qui n'a pas porté mes billets écrits hier au soir, selon ma louable coutume. Ces billets demandaient les ordres du ressusciteur et de la ressuscitée. Le carrosse ou le fiacre le plus doux est à leurs ordres, à midi.

Je n'ai pas un moment de santé; je ne mange plus, et j'ai des indigestions. Je suis sans inquiétude, et je ne dors point. C'est *la vecchiaia*, la *debolezza*; et c'est ce qui fait que je n'ai pu encore aller chez les dévotes[1] du révérend père Tronchin.

A midi précis le fiacre part.

Frère V.

3459. — DE MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH[2].

Le 23 novembre.

Mon corps a succombé sous les agitations de mon esprit, ce qui m'a empêchée de vous répondre. Je vous entretiendrai aujourd'hui de nouvelles bien plus intéressantes que celles de mon individu. Je vous avais mandé

1. Mesdames d'Épinai, de Montferrat, etc.

2. Cette lettre contient la suite du récit fait par la margrave dans celle qui porte le n° 3429.

que l'armée des alliés bloquait Leipsick ; je continue ma narration. Le 26, le roi se jeta dans la ville avec un corps de dix mille hommes ; le maréchal Keith [1] y était déjà entré avec un pareil nombre de troupes. Il y eut une vive escarmouche entre les Autrichiens, ceux de l'empire, et les Prussiens ; les derniers remportèrent tout l'avantage, et prirent cinq cents Autrichiens. L'armée alliée se retira à Mersbourg ; elle brûla le pont de cette ville et celui de Weissenfeld ; celui de Halle avait déjà été détruit. On prétend que cette subite retraite fut causée par les vives représentations de la reine de Pologne, qui prévit avec raison la ruine totale de Leipsick, si on continuait à l'assiéger. Le projet des Français était de se rendre maîtres de la Sale. Le roi marcha sur Mersbourg, où il tomba sur l'arrière-garde française, s'empara de la ville, où il fit cinq cents prisonniers français. Les Autrichiens pris à l'escarmouche devant Leipsick avaient été enfermés dans un vieux château sur les murs de la ville. Ils furent obligés de céder leur gîte aux cinq cents Français, parce qu'il était plus commode, et on les mit dans la maison de correction. C'est pour vous marquer les attentions qu'on a pour votre nation, que je vous fais part de ces bagatelles. Le maréchal Keith marcha à Halle, où il rétablit le pont. Le roi, n'ayant point de pontons, se servit de tréteaux sur lesquels on assura des planches, et releva de cette façon les deux ponts de Mersbourg et de Weissenfeld. Le corps qu'il commandait se réunit à celui du maréchal Keith, à Bornerode. Ce dernier avait tiré à lui huit mille hommes commandés par le prince Ferdinand de Brunswick [2]. On alla reconnaître, le 4, l'ennemi campé sur la hauteur de Saint-Michel ; le poste n'étant pas attaquable, le roi fit dresser le camp à Rosbach, dans une plaine. Il avait une colline à dos, dont la pente était fort douce. Le 5, tandis que le roi dînait tranquillement avec ses généraux, deux patrouilles vinrent l'avertir que les ennemis faisaient un mouvement sur leur gauche. Le roi se leva de table ; on rappela la cavalerie, qui était au fourrage, et on resta tranquille, croyant que l'ennemi marchait à Freibourg, petite ville qu'il avait à dos ; mais on s'aperçut qu'il tirait sur le flanc gauche des Prussiens. Sur quoi le roi fit lever le camp, et défila par la gauche sur cette colline, ce qui se fit au galop, tant pour l'infanterie que pour la cavalerie. Cette manœuvre, selon toute apparence, a été faite pour donner le change aux Français. Aussitôt, comme par un coup de sifflet, cette armée en confusion fut rangée en ordre de bataille sur une ligne. Alors l'artillerie fit un feu si terrible que des Français auxquels j'ai parlé disent que chaque coup tuait ou blessait huit ou neuf personnes. La mousqueterie ne fit pas moins d'effet. Les Français avançaient toujours en colonne, pour attaquer avec la baïonnette. Ils n'étaient plus qu'à cent pas des Prussiens, lorsque la cavalerie prussienne, prenant un détour, vint tomber en flanc sur la leur avec une furie incroyable. Les Français furent culbutés et mis en fuite. L'infanterie, attaquée en flanc, foudroyée par les canons, et chargée par six bataillons et le régiment des gendarmes, fut taillée en pièces et entièrement dispersée.

1. Jacques Keith, frère puîné de milord Maréchal.
2. Né le 11 janvier 1721 ; mort à Brunswick, en 1792, le 3 juillet.

Le prince Henri, qui commandait à la droite du roi, a eu la plus grande part à cette victoire, où il a reçu une légère blessure. La perte des Français est très-grande. Outre cinq mille prisonniers, et plus de trois cents officiers pris dans cette bataille, ils ont perdu presque toute l'artillerie. Au reste, je vous mande ce que j'ai appris de la bouche des fuyards, et de quelques rapports d'officiers prussiens. Le roi n'a eu que le temps de me notifier sa victoire, et n'a pu m'envoyer la relation. Le roi distingue et soigne les officiers français comme il pourrait faire les siens propres. Il a fait panser les blessés en sa présence, et a donné les ordres les plus précis pour qu'on ne leur laisse manquer de rien. Après avoir poursuivi l'ennemi jusqu'à Spielberg, il est retourné à Leipsick, d'où il est reparti, le 10, pour marcher à Torgau. Le général Marschall, des Autrichiens, faisant mine d'entrer dans le Brandebourg avec treize ou quatorze mille hommes, à l'approche des Prussiens ce corps a rétrogradé à Bautzen en Lusace. Le roi le poursuit pour l'attaquer, s'il le peut. Son dessein est d'entrer ensuite en Silésie. Malheureusement nous avons appris aujourd'hui la reddition de Schweidnitz, qui s'est rendu le 13, après avoir soutenu l'assaut : ce qui me rejette dans les plus violentes inquiétudes. Pour répondre aux articles de vos deux lettres, je vous dirai que la surdité devient un mal épidémique en France. Si j'osais, j'ajouterais qu'on y joint l'aveuglement. Je pourrais vous dire bien des choses de bouche, que je ne puis confier à la plume, par où vous seriez convaincu des bonnes intentions qu'on a eues. On les a encore. J'écrirai au premier jour au cardinal[1]. Assurez-le, je vous prie, de toute mon estime, et dites-lui que je persiste toujours dans mon système de Lyon, mais que je souhaiterais beaucoup que bien des gens eussent sa façon de penser; qu'en ce cas nous serions bientôt d'accord. Je suis bien folle de me mêler de politique. Mon esprit n'est plus bon qu'à être mis à l'hôpital. Vous me faites faire des efforts tant d'esprit que de corps pour écrire une si longue lettre. Je ne puis vous procurer que le plaisir des relations. Il faut bien que j'en profite, ne pouvant vous en procurer de plus grands, et tels que ma reconnaissance les désire. Bien des compliments à Mme Denis, et comptez que vous n'avez pas de meilleure amie que

WILHELMINE.

3460. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

Délices, 23 novembre.

Vous aurez reçu les relations de vos Genevois, par lesquelles il est bien constaté qu'on avait conduit l'armée dans un coupe-gorge, entre deux plateaux garnis d'artillerie. Il y a, dit-on, dans l'histoire un exemple de cette faute. Les choses ont bien changé; vous ne devez plus vous attendre à cette belle lettre

1. De Tencin.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

dont il était question. Je vous assure qu'on est bien fier. Nous verrons si M. le maréchal de Richelieu rabaissera ou augmentera cette fierté.

P. S. Le roi de Prusse avoue qu'il a eu cent hommes de tués et deux cent soixante de blessés dans notre bataille des éperons. Voyez la malice d'avoir placé de l'artillerie sur des plateaux sans que nos généraux s'en soient doutés!

3461. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [1].

Aux Délices, près de Genève, 24 novembre.

Madame, la lettre dont Votre Altesse sérénissime m'honore est un grand témoignage de la générosité de votre cœur. Vos États ont été le théâtre de la guerre, et vous daignez penser à moi. Quel jour, madame, que celui où elle a daigné m'écrire [2]! C'est celui où cette nation, dans laquelle vous avez trouvé des gens aimables, était bien malheureuse; c'est celui où un roi, à qui ses ennemis ne peuvent refuser leur admiration, se couvrait de gloire par la plus habile conduite et par le plus grand courage. Il a dû repasser par vos États, madame, des milliers de blessés. Encore si c'étaient de vos maudits Croates, qui sont si incivils? Mais ce sont des gens très-polis, et qui certainement avaient eu pour Votre Altesse sérénissime tout le respect qu'on lui doit. Plût à Dieu que cette sanglante journée fût au moins un acheminement à une paix générale! C'est tout ce que je peux dire. Je plains ma nation; je m'intéresse tendrement à tout ce qui vous touche, madame. J'admire l'homme dont Votre Altesse sérénissime me parle; je la remercie de tout ce qu'elle aura daigné lui dire de moi. Je n'ai en vérité d'autre objet, d'autre espérance que la retraite, et à mon âge la tranquillité est le comble de la fortune. Mais il est toujours bien doux de n'être pas haï de ceux qu'on admire. C'est à vos bontés, madame, que je dois les siennes. Il a été assez grand pour me confier ses malheurs, et il est peut-être actuellement si occupé qu'il ne me parlera pas de ses succès, ou, s'il daigne m'en parler, ce sera avec une modération qui relèvera sa gloire.

Je me mets à vos pieds, madame, avec la plus vive reconnaissance, avec le plus profond et le plus tendre respect. Je ne re-

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Le jour de la bataille de Rosbach.

grette que de ne pouvoir être témoin des progrès des princes vos enfants, et de ne point voir leur auguste mère. Je présente les mêmes respects et les mêmes regrets à monseigneur.

La grande maîtresse des cœurs ne donne-t-elle pas du bouillon à quelque blessé dans le meilleur monde possible?

3462. — A MADAME D'ÉPINAI.

Heureusement Mme d'Épinai ne craint point le froid ; sans cela je craindrais bien pour elle ce maudit vent du nord qui tue tous les petits tempéraments. Puisse-t-il, madame, respecter vos grands yeux noirs et vos pauvres nerfs! Quand honorerez-vous notre cabane de votre présence? V.

3463. — A M. BERTRAND.

26 novembre.

Mon cher et humain philosophe, l'aîné Cramer est en Portugal, le cadet court et fait l'amour ; je lui parlerai de souscrire, et je crois qu'il le fera.

César disait que les Français étaient quelquefois plus qu'hommes, et quelquefois moins que femmes. Ils n'ont pas été hommes avec le roi de Prusse.

Il ne faut pas renoncer sitôt à sa religion pour quelques objections spécieuses. On vous a envoyé des pétrifications. Eh bien! y en a-t-il de plus singulières que le *concha Veneris* et la langue du chien marin? Cependant ni les chiens marins ne sont venus déposer leur langue en Calabre, ni Vénus n'y a laissé son bijou. On vous a montré des coquilles. Eh bien! y avait-il de meilleures huîtres que dans le lac Lucrin? et tous les lacs n'ont-ils pas pu fournir des huîtres et des poissons? Que la mer soit venue à cinquante lieues dans les terres, qu'elle forme et qu'elle absorbe des îles, cela est commun ; mais qu'elle ait formé la chaîne des montagnes du globe, cela me paraît physiquement impossible. Tout est arrangé, tout est d'une pièce.

. . . . . Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti [1].

Interim, vale, et me ama. Je fais un beau jardin que la mer n'engloutira pas. V.

1. Hor., lib. I, ep. VI, v. 67.

3464. — DE MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH.

Le 30 novembre.

Schweidnitz est pris[1], et le prince Charles battu. C'est ainsi que la vie de l'homme est un mélange de biens et de maux. Les *traîtres Saxons* ont causé par leur rebellion la reddition de la place, qui a pourtant essuyé un assaut avant de se rendre. Je n'ai encore aucune particularité de la bataille de Breslau ; tout ce que je sais est que le prince Charles, avec une armée de près de soixante mille hommes, a attaqué le prince de Bevern, qui à peine en avait la moitié, et que la victoire de ce dernier est complète. Le roi était déjà sur les frontières de Silésie, lorsqu'il apprit cette heureuse nouvelle[2]. Il marche en hâte pour couper la retraite aux Autrichiens. Je doute qu'il y parvienne, étant trop éloigné. Il s'est emparé de tous leurs magasins en Lusace : ce qui a obligé le corps de Marschall[3] à se retirer.

J'ai reçu deux de vos lettres, avec des incluses pour le roi, que je lui enverrai par la première occasion. J'ai pris la liberté d'en tirer copie. Adhémar vous a fait, à ce qu'il m'a dit, une relation de la bataille, sans quoi je vous l'aurais envoyée. Je ne veux point priver le roi de ce plaisir. Vous la recevrez de sa main ; elle vaudra sans doute beaucoup mieux que toutes les autres. J'espère que le retour de la fortune aura banni toute idée sinistre de son esprit. Si le maréchal de Richelieu s'était avancé, c'était fait de sa vie. Il serait tombé sur lui, et serait mort l'épée à la main. Je puis vous assurer que c'était son dessein, ce que je puis prouver par ses lettres. Je n'osais vous le dire alors, puisqu'il me l'avait confié sous le secret. Nous avons quatre mille lièvres ou fuyards de l'armée de l'empire campés dans le pays. Ce sont autant de loups affamés qui pourraient bien nous communiquer leur faim. Ces pauvres gens ont été huit jours sans vivres, ne buvant que de l'eau bourbeuse, et dormant à la belle étoile ; on les a préparés de cette façon à marcher au combat. Les Français étaient un peu mieux ; mais ils manquaient aussi de pain. L'Allemagne n'est point faite pour les armées françaises ; on en a déjà vu l'exemple dans la dernière guerre, il sera renouvelé dans celle-ci. Je souhaite leurs pertes et leurs maux aux Autrichiens. J'ai un chien de tendre pour eux, qui m'empêche de leur vouloir du mal ; le roi ne leur en fait qu'avec peine. Il l'a bien prouvé ; il pouvait les abîmer, s'il avait voulu les poursuivre comme il le fallait. Qu'il est à plaindre ! il passe ses jours dans le sang et dans le carnage. C'est le destin des héros, mais un destin bien triste pour un philosophe. Continuez, je vous prie, à

1. Le 12 novembre, par le général autrichien Nadasti.

2. La *nouvelle* était fausse. Auguste-Guillaume, duc de Brunswick-Bevern, battu le 22 novembre, près de Breslau, par le prince Charles-Alexandre de Lorraine et par Daun, était tombé au pouvoir des Autrichiens quelques jours plus tard. (Cl.)

3. Général autrichien cité plus haut, lettre 3459, page 305.

me donner de vos nouvelles. Vos lettres font mon unique récréation. Soyez persuadé de toute mon estime.

WILHELMINE.

Mes amitiés à Mme Denis.

3465. — A MADAME D'ÉPINAI.

Madame, quand je vous appelai la *véritable philosophe* des femmes, cela n'empêcha pas que notre docteur ne fût le *véritable philosophe* des hommes. Il s'intitula fort mal à propos *singe de la philosophie*. Plût à Dieu que je fusse son singe! Mais, madame, faut-il que la pluie empêche deux têtes comme la vôtre et la sienne de venir raisonner dans mon ermitage? Nous aurons l'honneur de venir chez vous, madame, quand vous l'ordonnerez, quand vous voudrez nous recevoir, et que je serai quitte de ma colique.

Je vous présente mon respect. V.

3466. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 2 décembre.

Mon cher et respectable ami, dès que vous m'eûtes écrit que celui[1]

. . . . . Qui miscuit utile dulci,

(HOR., *de Arte poet.*, v. 343.)

voulait bien se souvenir de moi, je lui écrivis pour l'en remercier. Je crus devoir lui communiquer quelques rogatons très-singuliers qui auront pu au moins l'amuser. J'ai pris la liberté de lui écrire avec ma naïveté ordinaire, sans aucune vue quelle qu'elle puisse être. Il est vrai que j'ai une fort singulière correspondance, mais assurément elle ne change pas mes sentiments; et, dans l'âge où je suis, solitaire, infirme, je n'ai et ne dois avoir d'autre idée que de finir tranquillement ma vie dans une très-douce retraite. Quand j'aurais vingt-cinq ans et de la santé, je me garderais bien de fonder l'espérance la plus légère sur un prince qui, après m'avoir arraché à ma patrie, après m'avoir forcé, par des séductions inouïes, à m'attacher auprès de lui, en a usé avec moi et avec ma nièce d'une manière si cruelle.

Toutes les correspondances que j'ai ne sont dues qu'à mon

1. L'abbé de Bernis.

barbouillage d'historien. On m'écrit de Vienne et de Pétersbourg aussi bien que des pays où le roi de Prusse perd et gagne des batailles. Je ne m'intéresse à aucun événement que comme Français. Je n'ai d'autre intérêt et d'autre sentiment que ceux que la France m'inspire ; j'ai en France mon bien et mon cœur.

Tout ce que je souhaite, comme citoyen et comme homme, c'est qu'à la fin une paix glorieuse venge la France des pirateries anglaises, et des infidélités qu'elle a essuyées ; c'est que le roi soit pacificateur et arbitre, comme on le fut aux traités de Vestphalie. Je désire de n'avoir pas le temps de faire l'Histoire du czar Pierre, et quelque mauvaise tragédie, avant ce grand événement[1].

Si vous pouvez rencontrer, mon divin ange, la personne[2] qui a bien voulu vous parler de moi, dites-lui, je vous prie, que j'aurais été bien consolé de recevoir deux lignes de sa main, par lesquelles il eût seulement assuré ce vieux Suisse des sentiments qu'il vous a témoignés pour moi.

Savez-vous que le roi de Prusse a marché, le 10 de novembre, au général Marschall, qui allait entrer avec quinze mille hommes en Brandebourg, et qui a reculé en Lusace? Vous pourriez bien entendre parler encore d'une bataille. Ne cessera-t-on point de s'égorger? Nous craignons la famine dans notre petit canton. Un tremblement de terre vient d'engloutir la moitié des îles Açores, dont on m'avait envoyé le meilleur vin du monde ; la reine de Pologne[3] vient de mourir de chagrin ; on se massacre en Amérique ; les Anglais nous ont pris vingt-cinq vaisseaux marchands. Que faire? Gémir en paix dans sa tanière, et vous aimer de tout son cœur.

3467. — A M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, 2 décembre.

Dumarsais n'a commencé à vivre, mon cher philosophe, que depuis qu'il est mort ; vous lui donnez l'existence et l'immortalité[4]. Vous faites à jamais votre éloge par les *Éloges* que vous

1. La pacification générale ne s'opéra qu'en février 1763.

2. Encore l'abbé de Bernis.

3. Marie-Josèphe d'Autriche, fille de l'empereur Joseph, est morte à Dresde le 17 novembre 1757. Elle était la mère de la dauphine qui donna le jour à Louis XVI, Louis XVIII, et Charles X. (B.)

4. Allusion à son *Éloge*, par d'Alembert, qui est dans le tome VII de l'*Encyclopédie*.

faites. On m'apprend que celui de Genève[1] se trouve dans le nouveau tome de l'*Encyclopédie;* mais on prétend que vous y louez la modération de certaines gens. Hélas! vous ne les connaissez point; les Genevois ne disent point leur secret aux étrangers. Les agneaux que vous croyez tolérants seraient des loups si on les laissait faire. Ils ont, en dernier lieu, joué saintement un tour abominable à un citoyen philosophe qu'ils ont empêché d'entrer dans la magistrature, par une calomnie trop tard reconnue et trop peu punie. *Tutto 'l mondo è fatto come la nostra famiglia.*

Je suis persuadé que vous êtes toujours exactement payé de votre pension brandebourgeoise. J'ai consolé pendant deux mois le roi de Prusse; à présent il faut le féliciter. Il est vrai que ses États ne sont pas encore en sûreté; mais il y a mis sa gloire, et il est encore en état de payer douze cents francs. Courage; continuez, vous et vos confrères, à renverser le fantôme[2] hideux, ennemi de la philosophie et persécuteur des philosophes.

Mme Denis vous fait mille compliments.

3168. — A M. TRONCHIN, DE LYON[3].

2 décembre.

L'homme respectable[4] qui pense comme il doit a fait sans doute de très-justes réflexions sur l'aventure du 5. Vous pouvez être très-sûr que tout était fini si on s'était emparé des hauteurs que le roi de Prusse garnit de cavalerie et de canons sans qu'on s'en aperçût. On était trois fois plus près de ces hauteurs que lui. Le général Marschall entrait en Saxe avec quinze mille hommes. Tout a été perdu par une seule faute bien grossière. L'artillerie prussienne emportait nos gens dix à dix, et on s'enfuit de tous côtés. Le roi de Prusse se donna le soir le plaisir de demander des draps à une dame d'un château voisin, chez laquelle il soupa, pour faire des bandages à nos blessés. On ne peut nous humilier avec plus de générosité. La reine de Pologne est morte de chagrin. La France se ruine. Voilà encore quarante millions en rentes viagères.

Les mêmes intentions qu'on avait, on les a encore : « J'écrirai au premier jour à M. le c. de T.[4] Assurez-le, je vous prie, de

1. Allusion à l'article GENÈVE.
2. L'*infâme* fanatisme. (CL.)
3. Éditeurs, de Cayrol et François.
4. Le cardinal de Tencin.

toute mon estime ; et dites-lui que je persiste toujours dans mon système. »

Voilà les propres mots qu'on m'écrit du 23 novembre. Je supplie qu'on écrive en droiture, si cela se peut, sans hasarder que les lettres soient ouvertes sur la route. Il n'appartient qu'à la prudence de Son Éminence de conduire cette affaire très-épineuse, et de donner les conseils convenables dans des circonstances où l'on ménage avec une attention scrupuleuse d'autres puissances.

Je ne fais d'autre office que celui d'un grison[1] qui rend les lettres ; mais mon cœur s'acquitte d'un autre devoir auquel il s'attache uniquement : celui d'aimer son roi, sa patrie et le bien public, de ne me mêler absolument de rien que de faire des vœux pour la prospérité de la France, et de mériter l'estime de celui dont je respecte les lumières autant que la personne.

3469. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 décembre.

Ne pourriez-vous point, mon cher ange, faire tenir à M. l. de B.[2] la lettre que je vous écris ? Vous me feriez grand plaisir. Serait-il possible qu'on eût imaginé que je m'intéresse au roi de Prusse ? J'en suis pardieu bien loin. Il n'y a mortel au monde qui fasse plus de vœux pour le succès des mesures présentes. J'ai goûté la vengeance de consoler un roi qui m'avait maltraité ; il n'a tenu qu'à M. de Soubise que je le consolasse davantage. Si on s'était emparé des hauteurs que le diligent Prussien garnit d'artillerie et de cavalerie, tout était fini. Le général Marschall entrait de son côté dans le Brandebourg. Nous voilà renvoyés bien loin, avec une honte qui n'est pas courte. Figurez-vous que, le soir de la bataille, le roi de Prusse, soupant dans un château voisin chez une bonne dame, prit tous ses vieux draps pour faire des bandages à nos blessés. Quel plaisir pour lui ! que de générosités adroites, qui ne coûtent rien et qui rendent beaucoup ! et que de bons mots, et que de plaisanteries ! Cependant je le tiens perdu si on veut le perdre et se bien conduire. Mais qu'en reviendra-t-il à la France ? de rendre l'Autriche plus puissante que du temps de Ferdinand II, et de se ruiner pour l'agrandir ! Le cas est embarrassant. Point de *Fanime* quand on nous bat et

1. Valet vêtu de gris, sans livrée.
2. L'abbé de Bernis.

qu'on se moque de nous ; attendons des hivers plus agréables. Bonsoir, mon divin ange.

Nota bene que ce que j'ai confié à M. l. de B. prouve que le roi de Prusse était perdu si on s'était bien conduit. Ce n'est pas là chercher à déplaire à Marie-Thérèse, et ce que j'ai mandé méritait un mot de réponse vague, un mot d'amitié.

3470. — A MADAME D'ÉPINAI.

Pour aujourd'hui, malgré mon respect pour les deux grands et beaux yeux de la véritable philosophe, je demande la permission de la robe de chambre.

J'attends aussi le véritable philosophe[1] avec impatience. J'envoie le fiacre à midi. V.

3471. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 décembre.

Je vous écrivis par le dernier ordinaire, mon cher et respectable ami, un petit barbouillage assez indéchiffrable, avec une lettre ostensible pour une personne[2] qui a été de vos amis, et que vous pouvez voir quelquefois. J'ai bien des choses à y ajouter ; mais l'état de la santé de Mme d'Argental doit passer devant. Je voudrais que vous fussiez tous ici comme Mme d'Épinai, Mme de Montferrat, et tant d'autres. Notre docteur Tronchin fortifie les femmes ; il ne les saigne point, il ne les purge guère ; il ne fait point la médecine comme un autre. Voyez comme il a traité ma nièce de Fontaine ; il l'a tirée de la mort.

Vous ne m'avez jamais parlé de Mme de Montferrat ; c'est pourtant un joli salmigondis de dévotion et de coquetterie. Je ne sais où prendre Mme de Fontaine à présent, pour avoir ces portraits. L'affaire commence à m'intéresser, depuis que vous voulez bien avoir la triste ressemblance de celui qui probablement n'aura jamais le bonheur de vous revoir. Mais moi, pourquoi n'aurai-je pas, dans mes Alpes, la consolation de vous regarder sur toile, et de dire : Voilà celui pour qui seul je regrette Paris ? C'est à moi à demander votre portrait, c'est moi qui ai besoin de consolation.

Je reviens à ma dernière lettre. Il est certain qu'on a pris ou

1. Tronchin, à qui ce billet était adressé aussi.
2. L'abbé de Bernis.

donné furieusement le change, quand on vous a parlé. Que pourrait-on attribuer à mes correspondances? quel ombrage pourrait en prendre la cour de Vienne? Quel prétexte singulier! Je voudrais qu'on fût aussi persuadé de mes sentiments à la cour de France qu'on l'est à la cour de l'impératrice. Mais, quels que soient les sentiments d'un particulier obscur, ils doivent être comptés pour rien; s'ils l'étaient pour quelque chose, la personne en question[1] devrait me savoir un assez grand gré des choses que je lui ai confiées. S'il a pensé que cette confidence était la suite de l'intérêt que je prenais encore au roi de Prusse, et si une autre personne[2] a eu la même idée, tous deux se sont bien trompés ; je les ai instruits d'une chose qu'il fallait qu'ils sussent. Mme de Pompadour, à qui j'en écrivis d'abord, m'en parut satisfaite par sa réponse. L'autre, à qui vous m'avez conseillé d'écrire, et à qui je devais nécessairement confier les mêmes choses qu'à Mme de Pompadour, ne m'a pas répondu. Vous sentez combien son silence est désagréable pour moi, après la démarche que vous m'avez conseillée, et après la manière dont je lui ai écrit. Ne pourriez-vous point le voir? Ne pourriez-vous point, mon cher ange, lui dire à quel point je dois être sensible à un tel oubli? S'il parlait encore de mes correspondances, s'il mettait en avant ce vain prétexte, il serait bien aisé de détruire ce prétexte en lui faisant connaître que, depuis deux ans, le roi de Prusse me proposa, par l'abbé de Prades, de me rendre tout ce qu'il m'avait ôté. Je refusai tout sans déplaire, et je laissai voir seulement que je ne voulais qu'une marque d'attention pour ma nièce, qui pût réparer, en quelque sorte, la manière indigne dont on en avait usé envers elle. Le roi de Prusse, dans toutes ses lettres, ne m'a jamais parlé d'elle. Mme la margrave de Baireuth a été beaucoup plus attentive. Vous voilà bien au fait de toute ma conduite, mon divin ange, et vous savez tous les efforts que le roi de Prusse avait faits autrefois pour me retenir auprès de lui. Vous n'ignorez pas qu'il me demanda lui-même au roi. Cette malheureuse clef de chambellan était indispensablement nécessaire à sa cour. On ne pouvait entrer aux spectacles sans être bourré par ses soldats, à moins qu'on n'eût quelque pauvre marque qui mît à l'abri. Demandez à Darget comme il fut un jour repoussé et houspillé. Il avait beau crier : *Je suis secrétaire !* On le bourrait toujours.

1. L'abbé de Bernis.
2. Mme de Pompadour.

Au reste le roi de Prusse savait bien que je ne voulais pas rester là toute ma vie; et ce fut la source secrète des noises. Si vous pouviez avoir une conversation avec l'homme en question[1], il me semble que la bonté de votre cœur donnerait un grand poids à toutes ces raisons; vous détruiriez surtout le soupçon qu'on paraît avoir conçu que je m'intéresse encore à celui dont j'ai tant à me plaindre.

Enfin à quoi se borne ma demande? A rien autre chose qu'à une simple politesse, à un mot d'honnêteté qu'on me doit d'autant plus que c'est vous qui m'avez encouragé à écrire. Ne point répondre à une lettre dont on a pu tirer des lumières, c'est un outrage qu'on ne doit point faire à un homme avec qui on a vécu, et qu'on n'a connu que par vous.

Encore un mot, c'est que si on vous disait : « J'ai montré la lettre; on ne veut pas que je réponde à un homme qui a conseillé, il y a six semaines, au roi de Prusse de s'accommoder », vous pourriez répondre que je lui ai conseillé aussi d'abdiquer plutôt que de se tuer comme il le voulait, et qu'il me répondit, cinq[2] jours avant la bataille :

Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre, et mourir en roi.

Tout cela est fort étrange. Je confie tout à votre amitié et à votre sagesse. Ma conduite est pure, vous la trouverez même assez noble. Le résultat de tout ceci, c'est que mon procédé avec votre ancien ami, ma lettre, et ma confiance, méritent ou qu'il m'écrive un mot, ou, s'il ne le peut pas, qu'il soit convaincu de mes sentiments, et qu'il les fasse valoir : voilà ce que je veux devoir à un cœur comme le vôtre.

3472. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 5 décembre.

Je crois que les Prussiens seraient bien plus capables de venir en France, mon très-cher philosophe, que les huîtres à l'écaille du Malabar d'être venues, comme vous le prétendez, sur l'Apennin ou les Alpes. Chaque science a son roman, et voilà celui de la physique. Si les poissons des Indes étaient arrivés chez nous,

1. Bernis.
2. Lisez *vingt-sept jours*.

comme nos missionnaires vont chez eux, ils y auraient peuplé, et on les trouverait ailleurs que sur nos montagnes. J'avoue qu'il y a quelquefois des vérités bien peu vraisemblables; par exemple, que vingt mille Prussiens aient battu quarante-cinq mille hommes, et n'aient eu que quatre-vingt-douze morts. La honte des Français et des Cercles devient encore plus humiliante, depuis que les Autrichiens viennent d'escalader, en treize endroits, les retranchements des Prussiens, sous les murs de Breslau, et de remporter une victoire complète[1]. Le comte de Daun nous venge et nous avilit. Le roi de Prusse m'avait écrit une lettre toute farcie de vers, trois[2] jours avant la bataille de Mersbourg; il me disait:

Quand je suis voisin du naufrage,
Il faut, en affrontant l'orage,
Penser, vivre, et mourir en roi.

Nous verrons comment il soutiendra le revers de Breslau; on pourra donner encore une ou deux batailles avant la fin de l'année.

Je vous envoie la lettre d'une folle que je ne connais pas; il faut que quelqu'un se soit diverti à lui écrire sous mon nom. Comme il est question de vous à la fin de la lettre, et de M. de Vattel[3] votre ami, vous saurez peut-être quelle est cette extravagante. Mille tendres respects, je vous prie, à M. et à Mme de Freudenreich. Bonsoir, mon cher philosophe.

La folle a mis son portrait dans la lettre. Le voici; elle est jolie. La connaissez-vous? V.

3473. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 5 décembre.

Le petit Gayot[4], madame, ne nous apprend rien; mais pourquoi ne m'apprenez-vous pas que, le 22, les serviteurs de Marie-Thérèse ont attaqué, en treize endroits, les retranchements des Prussiens sous Breslau, les ont tous emportés, et ont gagné une

1. Le 22 novembre précédent.

2. Lisez *vingt-sept*. — Par la bataille de Mersbourg, Voltaire désigne ici celle du 5 novembre 1757; le village de Rosbach étant à peu de distance de la ville de Mersbourg ou Mersebourg.

3. Emmerich de Vattel, publiciste, né en 1714, à Couvet, village du Val-de-Travers, dans le canton de Neufchâtel.

4. Voyez une note sur la lettre 2642.

bataille meurtrière et décisive qui nous venge et qui redouble notre honte ? Les Français sont heureux d'avoir de tels alliés. Si le roi de Prusse avait les mains libres, je plaindrais fort de pauvres troupes éloignées de leur pays, n'ayant point de maréchal de Saxe à leur tête, et ayant appris à faire très-mal le pas prussien, tout étourdis et tout sots de paraître devant leurs maîtres, qui leur enseignent le pas redoublé en arrière. Le roi de Prusse m'avait écrit, trois jours[1] avant la bataille du 5 :

Quand je suis voisin du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre, et mourir en roi.

Nous n'avons pas voulu *qu'il mourût ;* mais les généraux autrichiens le veulent. Portez-vous bien, madame, vous et votre digne amie. Mme Denis, qui se porte mieux, vous présente ses obéissances très-humbles.

3474. — A M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, 6 décembre.

Je reçois, mon très-cher et très-utile philosophe, votre lettre du 1er de décembre. Je ne sais si je vous ai assez remercié de l'excellent ouvrage[2] dont vous avez honoré la mémoire de Dumarsais, qui sans vous n'aurait point laissé de mémoire ; mais je sais que je ne pourrai jamais vous remercier assez de m'avoir appuyé de votre éloquence et de vos raisons, comme on dit que vous l'avez fait à propos du meurtre infâme de Servet, et de la vertu de la tolérance, dans l'article *Genève*. J'attends ce volume avec impatience. Des misérables ont été assez du VIe siècle pour oser, dans celui-ci, justifier l'assassinat de Servet ; ces misérables sont des prêtres[3]. Je vous jure que je n'ai rien lu de ce qu'ils ont écrit ; je me suis contenté de savoir qu'ils étaient l'opprobre de tous les honnêtes gens. L'un de ces coquins a demandé au conseil des Vingt-Cinq de Genève communication de ce procès qui rendra Calvin à jamais exécrable ; le conseil a regardé cette demande comme un outrage. Des magistrats détestent le crime auquel le fanatisme entraîna leurs pères, et des prêtres veulent canoniser ce crime ! Vous pouvez compter que ce dernier trait

1. Lisez *vingt-sept* jours.
2. Voyez la lettre 3467.
3. Jacob Vernet était du nombre de ces *prêtres*. (CL.)

les rend aussi odieux qu'ils doivent l'être. J'en ai reçu des compliments de tous les honnêtes gens du pays.

Quel est donc cet autre jeune prêtre qui veut vous faire passer pour usurier[1] ? Est-ce que vous auriez emprunté à usure à la bataille de Kollin[2], lorsque votre Prussien paraissait devoir mal payer les pensions ? Mais vous m'avouerez qu'à la bataille du 5[3] tout le monde dut vous avancer de l'argent. Voici un nouveau rabat-joie pour les pensions, arrivé le 22 devant Breslau[4].

Les Autrichiens nous vengent et nous humilient terriblement. Ils ont fait à la fois treize attaques aux retranchements prussiens, et ces attaques ont duré six heures ; jamais victoire n'a été plus sanglante et plus horriblement belle. Nous autres drôles de Français, nous sommes plus expéditifs; notre affaire est faite en cinq minutes.

Le roi de Prusse m'écrit toujours des vers, tantôt en désespéré, tantôt en héros ; et moi, je tâche d'être philosophe dans mon ermitage. Il a obtenu ce qu'il a toujours désiré, de battre les Français, de leur plaire, et de se moquer d'eux ; mais les Autrichiens se moquent sérieusement de lui. Notre honte du 5 lui a donné de la gloire, mais il faudra qu'il se contente de cette gloire passagère trop aisément achetée. Il perdra ses États avec ceux qu'il a pris, à moins que les Français ne trouvent encore le secret de perdre toutes leurs armées, comme ils firent dans la guerre de 1741.

Vous me parlez d'écrire son histoire : c'est un soin dont il ne chargera personne; il prend ce soin lui-même. Oui, vous avez raison, c'est un homme rare. Je reviens à vous, homme aussi célèbre dans votre espèce que lui dans la sienne ; j'ignorais absolument la sottise dont vous me parlez ; je vais m'en informer, et vous me ferez lire le *Mercure*[5].

Je fais comme Caton, je finis toujours ma harangue en disant : *Deleatur Carthago*. Comptez qu'il y a des traits dans l'*Éloge* de Dumarsais qui font un grand bien. Il ne faut que cinq ou six

1. Dans le *Choix littéraire*, 1755-60, vingt-quatre volumes in-8°, dont Vernes était l'éditeur, à l'occasion de l'article ARRÉRAGES (de l'*Encyclopédie*), on accusait d'Alembert de favoriser l'usure. Voyez la lettre de d'Alembert dans le *Mercure* de décembre 1757, page 97. (B.)

2. Voyez une note de la lettre 3376.

3. La bataille de Rosbach, gagnée par Frédéric, le 5 novembre, sur les armées impériale et française.

4. Les Prussiens y avaient été battus, et s'étaient retirés; la ville se rendit le 24 aux Autrichiens.

5. On y avait imprimé la lettre n° 3340.

philosophes qui s'entendent pour renverser le colosse. Il ne s'agit pas d'empêcher nos laquais d'aller à la messe ou au prêche; il s'agit d'arracher les pères de famille à la tyrannie des imposteurs, et d'inspirer l'esprit de tolérance. Cette grande mission a déjà d'heureux succès. La vigne de la vérité est bien cultivée par des d'Alembert, des Diderot, des Bolingbroke, des Hume, etc. Si votre roi de Prusse avait voulu se borner à ce saint œuvre, il eût vécu heureux, et toutes les académies de l'Europe l'auraient béni. La vérité gagne, au point que j'ai vu, dans ma retraite, des Espagnols et des Portugais détester l'Inquisition comme des Français.

Macte animo, generose puer; sic itur ad astra.
(VIRG., *Æn.*, IX, v. 641.)

Autrefois on aurait dit : *Sic itur ad ignem.*

Je suis fâché des simagrées de Dumarsais à sa mort. On a imprimé que ce provincial Deslandes, qui a écrit d'un style si provincial l'*Histoire critique de la philosophie*, avait recommandé, en mourant[1], qu'on brûlât son livre des grands hommes morts en plaisantant. Et qui diable savait qu'il eût fait ce livre? Mme Denis vous fait mille compliments. Le bavard vous embrasse de tout son cœur. Voyez-vous quelquefois l'aveugle clairvoyante[2]? Si vous la voyez, dites-lui que je lui suis toujours très-attaché.

3475. — A M. TRONCHIN, DE LYON[3].

7 décembre.

Vous devez savoir la journée des dix-sept ponts jetés en même temps sur l'Oder, des treize attaques faites à la fois aux retranchements prussiens, et du sang répandu pendant six heures, et des Prussiens battus, et de leurs canons pris, et de leur retraite dans Breslau, et de Breslau bloquée. J'attends de Vienne un plus ample détail. Voilà ce qu'on m'a marqué en gros et à la hâte, à l'arrivée des postillons cornant du cor et annonçant dans Vienne, le 25 novembre, cette grande affaire du 22, qui nous venge et qui nous humilie.

1. André-François Boureau Deslandes, né à Pondichéry en 1690, mort à Paris le 11 avril 1757. Son livre a pour titre : *Réflexions sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant.*
2. Mme du Deffant.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je serai bien stupéfait si on veut écouter à Versailles des propositions du roi de Prusse ; ce qu'on y craint le plus, après le feu roulant, c'est de donner le plus léger ombrage à l'impératrice. On ne peut plus séparer ce qu'un moment a uni. Le roi de Prusse peut encore donner une bataille, dire des bons mots, plaire aux vaincus, et déchirer des draps pour faire des bandages aux blessés; c'est ce qu'il fit le 5 novembre au soir ; mais, à la fin, il faut qu'il succombe, à moins qu'on ne se conduise comme en 1742. Je ne sais encore nulle nouvelle positive de la fidélité des Hanovriens et des Hessois ; mais il est bien sûr que, sans les Autrichiens, nous serions perdus.

Qui aurait dit au cardinal de Richelieu que les Français devraient un jour leur salut en Allemagne aux armes autrichiennes, l'eût bien étonné. *Cosi va il mondo. Fan lega ogni re, papi, imperadori; doman saranno capitali nemici.*

3176. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 7 décembre.

Vous avez su, mon ancien ami, comment les Français ont été vengés par les Autrichiens. Dix-sept ponts jetés en un moment sur l'Oder, des retranchements attaqués en treize endroits à la fois, une victoire aussi complète que sanglante, l'artillerie prussienne prise, Breslau bloquée : ce sont là des consolations et des encouragements. Il faut espérer que M. le duc de Richelieu réparera de son côté le malheur de M. de Soubise. Le roi de Prusse m'écrit toujours des vers en donnant des batailles ; mais soyez sûr que j'aime encore mieux ma patrie que ses vers, et que j'ai tous les sentiments que je dois avoir. Je n'ai point lu les rogatons pédantesques de je ne sais quel malheureux qui a voulu justifier le meurtre de Servet. Je sais seulement que ces écrits sont ici regardés avec mépris et avec horreur de tous les honnêtes gens sans exception. Comptez qu'il est heureux de vivre avec des magistrats qui vous disent : Nous détestons l'injustice de nos pères, et nous regardons avec exécration ceux qui veulent la justifier.

Vous voyez, mon ancien ami, quels progrès a faits la raison. C'est à ces progrès qu'on doit le peu d'effet des billets de confession et de vos dernières querelles. En d'autres temps elles auraient bouleversé le royaume.

J'ai lu et relu l'Éloge de Dumarsais, et je bénis la noble har-

diesse de M. d'Alembert; j'attends le septième volume de l'*Encyclopédie*. Tous les articles ne peuvent être égaux, mais il y en a d'admirables dans chaque volume.

Je suis bien aise que les poëtes fassent fortune quand leurs ouvrages ne le font pas, et qu'un poëte succède à un fermier général. J'ai aussi quelquefois chez moi une fermière générale, c'est Mme d'Épinai ; mais je ne l'épouserai pas : elle a un mari jeune et aimable. Pour elle, c'est à mon gré une des femmes qui ont le meilleur esprit. Si ses nerfs étaient comme son âme et en avaient la force, elle ne serait pas à Genève entre les mains de M. Tronchin. Nous ne sommes jamais sans quelque belle dame de Paris. On ira bientôt à Genève comme on va aux eaux, et on s'en trouvera mieux.

Ferchault Réaumur[1] avait, je crois, dix-sept mille francs de pension pour avoir gâté du fer et de la porcelaine, et pour avoir disséqué des mouches. Il a été bien payé. Vous avez, messieurs, autant de charlatanisme en physique qu'en médecine ; mais enfin il est toujours beau d'encourager des arts utiles.

Si quid novi, scribe veteri amico.

3477. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

8 décembre.

Je soupçonne que la lettre de madame la margrave[3] est déjà en chemin ; mais cette première ne sera qu'une lettre de compliment. Si vous voulez me faire tenir la réponse, je la ferai passer avec sûreté et promptitude par la Franconie, et je vous adresserai celles qui pourront venir de ce pays-là, en cas que cette voie convienne à la personne sage et respectable à qui je vous prie de présenter mon respect.

Je sais historiquement que Versailles est tout à la maison d'Autriche, et qu'il est bien délicat d'entamer quelque négociation qui donnerait de l'ombrage à ceux qui ont l'intérêt le plus puissant de seconder aveuglément la cour de Vienne. Je ne crois pas d'ailleurs qu'on puisse traiter sans elle. Comment se soutiendrait-on dans le pays de Hanovre, si on offensait un allié si nouveau,

1. René-Antoine Ferchault de Réaumur, mort le 18 octobre 1757 à son château de la Bermondière, situé sur la rive gauche de la Mayenne, tout près de la route d'Alençon à Domfront. (Cl.)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Au cardinal de Bernis.

et qui va devenir si considérable ? Tout cela est entouré d'épines. Je ne fais de vœux que pour le bonheur public. Pourquoi faut-il que le roi de Prusse ne se soit pas résolu à faire des sacrifices ! Mais... j'aurais bien des choses à dire qu'on ne peut guère confier au papier... cependant... adieu.

3478. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 10 décembre.

Mon cher et respectable ami, je reçois une lettre de *Babet*[1], qui a troqué son panier de fleurs contre le portefeuille de ministre. J'en suis enchanté. M. Amelot ni même M. de Saint-Contest n'écrivaient pas de ce style. Je vous remercie de m'avoir procuré un bouquet de fleurs de la grosse *Babet*.

Rengaînez mes inquiétudes ; mais si, dans l'occasion, on vous parlait encore de mes correspondances, assurez bien que ma première correspondance est celle de mon cœur avec la France. J'ai goûté la vengeance de consoler le roi de Prusse, et cela me suffit. Il est battant d'un côté et battu de l'autre ; à moins d'un nouveau miracle, il sera perdu. Il valait mieux être philosophe, comme il se vantait de l'être.

3479. — DE MADAME D'ÉPINAI A M. GRIMM[2].

Je comptais, mon tendre ami, passer ma matinée avec vous; mais je suis privée aujourd'hui de cette unique et douce consolation. M. d'Épinai ne fait que de partir, et le courrier en va faire autant. Je n'écris qu'à ma mère, et à vous ce mot pour vous dire que je me porte bien, et que mon sauveur[3], qui est adorable, me rabâche et me gronde presque autant que vous. Il me mène aujourd'hui chez Voltaire pour la première fois. Je n'ai pas voulu me presser de me rendre aux instances continuelles que lui et sa nièce m'ont faites. Il m'a écrit presque tous les jours les plus jolis billets du monde; j'ai répondu verbalement : je me suis contentée de lui envoyer mon mari, mon fils et M. Linant; et je me suis tenue tranquille. J'y vais enfin; mais il me tarde d'être de retour pour causer un peu librement avec vous... Bon ! l'on m'annonce que le courrier est parti, et voilà ma lettre retardée de quatre jours ! Si vous allez être inquiet, je serai désolée. On m'attend. Bonjour donc; à ce soir.

1. Bernis, surnommé *Babet la Bouquetière*, avait remplacé Rouillé aux affaires étrangères en juin 1757. (Cl.)

2. *Mémoires et Correspondances de Mme d'Épinai.* Paris, Charpentier, 1865, 2 vol. in-18.

3. Le docteur Tronchin.

Le soir.

... J'arrive de chez Voltaire. Je suis fort contente du grand homme; il m'a accablée de politesses. Ce n'est pas sa faute si nous sommes revenus ce soir en ville: il voulait nous garder. J'ai fort bien soutenu cette journée; ainsi soyez tranquille. A demain.

3480. — A MADAME DE FONTAINE.

Aux Délices, 10 décembre.

Que faites-vous, ma paresseuse nièce? Comment vous portez-vous? Aurez-vous le temps de faire copier le portrait de votre oncle pour l'Académie française? D'Alembert se chargera de le donner, puisqu'on le demande. Je l'ai promis, et je vous prie de dégager ma parole. J'aime mieux les tableaux que vous m'avez envoyés pour Lausanne : cela est plus gai que le squelette d'un vieil académicien.

Je n'ai point eu de vos nouvelles depuis longtemps. Il s'est passé d'étranges choses. J'ai consolé *Luc;* je lui ai donné des conseils de *philosophe,* et il a été trop *roi* pour les suivre. Il nous a battus indignement. Il valait mieux, dira votre ami [1], faire courir des chariots d'Assyrie en rase campagne que de se faire assommer entre deux collines, et d'être obligés de s'enfuir avec honte devant six bataillons prussiens, sans avoir combattu. Quand M. de Custine [2] est mort de ses blessures, le roi de Prusse a dit : « Je plains les Français, je regrette leur vie et leur gloire. » Il a fait déchirer les draps d'une dame auprès de Mersbourg pour faire des bandages à nos blessés, et il nous accable de bons mots. Les Autrichiens n'en disent point, mais ils battent ses troupes ; ils nous vengent et nous humilient.

Vous savez que le prince de Bevern, son meilleur général, est prisonnier; que Breslau appartient du 23 de novembre à l'impératrice; que les Autrichiens vont marcher vers Berlin; que peut-être à présent M. de Richelieu a donné bataille aux troupes du roi d'Angleterre, qui ne sont pas plus honnêtes sur terre que sur mer : le droit des gens est devenu une chimère, mais le droit du plus fort n'en est point une. Voilà probablement le système de l'Europe qui va entièrement changer. Mais que nous importe? Nous n'avons que notre maigre individu à conserver.

1. Le marquis de Florian.
2. Marc-Antoine, marquis de Custine, maréchal de camp, blessé mortellement à Rosbach.

Ayez soin de votre santé. Nous avons toujours ici de belles dames de Paris ; une Mme de Montferrat est venue faire inoculer son fils, Mme d'Épinai vient demander des nerfs à Tronchin ; que ne venez-vous en demander aussi ? J'embrasse toute votre famille, et vous surtout, et de tout mon cœur.

3481. — A M. TRONCHIN, DE LYON [1].

Délices, 10 décembre 1757.

Vous savez sans doute le général prussien de Bevern fait prisonnier de guerre par le général Beck le 22 novembre, Breslau rendu au prince Charles de Lorraine le 23, et les trois bataillons prussiens qui étaient restés dans la ville, obligés de ne point servir de toute la guerre. Ce sont là les plus heureux soldats du roi de Prusse. Je reçois une lettre de madame la margrave, et des compliments de monsieur son frère, à qui il faudra en faire bientôt de très-grands de condoléance. Madame la margrave ne savait pas encore la perte de Breslau, et elle croyait la bataille indécise. Le roi de Prusse était certainement allé en Lusace. Où irait-il à présent ? Retournera-t-il pour se joindre aux Hanovriens contre M. de Richelieu ? Ira-t-il se faire tuer par les Autrichiens ?

Madame la margrave témoigne la plus sensible reconnaissance pour les sentiments de la personne respectable que vous voyez quelquefois. Je voudrais que son frère s'abandonnât entièrement à ses conseils, et que, voyant sa gloire affermie et ses États perdus, il se remît entièrement et de bonne foi à l'arbitrage du roi. S'il s'obstine, il risque à la fin d'être mis au ban de l'empire, à moins que le diable ou nos sottises ne lui donnent encore des ressources.

3482. — A M. DARGET.

10 décembre 1757 [2].

Mon cher et ancien ami, j'ai lu le projet de l'hôpital ; il en faudrait un bien grand pour y mettre nos pauvres soldats de l'armée de Soubise, qui ont manqué bien longtemps de pain.

1. *Revue suisse*, 1855, page 489.

2. C'est dans l'édition de Bâle qu'ont été imprimés, pour la première fois, les trois alinéas qui forment cette lettre; le premier alinéa faisait une lettre qui n'avait point de date ; les deux autres alinéas formaient une autre lettre datée du 10 décembre. Il me semble que le tout doit appartenir à une seule et même lettre. Cette disposition faite, je n'avais pas à hésiter pour la date. (B.)

Heureusement les Autrichiens nous vengent ; ils gagnent une bataille longue et meurtrière sous les murs de Breslau, ils prennent le prince Bevern prisonnier, ils sont dans Breslau. L'impératrice reprend sa chère Silésie, excepté Neisse, et la Barbarini, qu'elle n'a pas encore, mais qu'elle aura sûrement, à moins d'un miracle, et Dieu n'en fait point pour notre mécréant. Je lui donne des conseils de Cinéas, et j'ai peur qu'il ne finisse bientôt comme Pyrrhus. Vous souvenez-vous de quel air je prenais la liberté de corriger ses vers et sa prose? Je lui parle de même sur son état. C'est la seule vengeance que je puisse prendre, et elle est fort honnête. Sa gloire est en sûreté : après nous avoir bien battus, et nous avoir accablés de bons mots et de caresses, il ne devrait plus songer qu'à vivre tranquille, à ne pas s'exposer à la cérémonie du ban de l'empire, et à devenir philosophe. Il devrait aussi quelque honnêteté à ma nièce; mais il n'est pas galant. Je me flatte que M. de Richelieu fera décimer les Hanovriens. Je ne sais comment les sujets du roi d'Angleterre se sont mis à mériter la hart sur terre et sur mer.

Je reviens à l'hôpital dont j'étais parti : il est clair que cette maison ne sera pas sitôt fondée; mais je vous prie d'assurer M. de Chamousset de ma sincère et stérile estime; je voudrais qu'on le fît prévôt des marchands. Il est honteux qu'un homme qui a des intentions si nobles, et qui paraît si exact et si laborieux, ne soit pas en place : c'est un malheur public qu'il ne soit pas employé.

Mais vous ! quand le serez-vous? Vous êtes une preuve que les talents ne sont pas tous mis en œuvre. Je bénis Dieu que vous ayez quitté Berlin ; mais je suis fâché que vous n'ayez pas trouvé mieux à Paris, où vous deviez trouver tout. Mes compliments, je vous prie, au laborieux mortel à qui je dois de belles tulipes.

Diener VOLTAIRE.

3483. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Délices, 11 décembre.

La ratification de la capitulation de Stade n'arriva de la cour à M. le maréchal de Richelieu que le 12 novembre Les Hanovriens se sont crus en droit de ne la pas tenir, surtout après la belle aventure de l'armée de Soubise. M. de Linar ne signifia à M. le maréchal de Richelieu que le 28 la rupture totale. Les Ha-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

novriens, les Hessois avec les Brunswickois qui se laissent entraîner, étaient le 28 à Harbourg, au nombre de trente-huit mille hommes, et M. de Richelieu n'en avait encore que trente mille. On parle d'un corps de dix mille Prussiens qui vient renforcer encore l'armée ennemie. La saison est dure pour les Français, le danger est grand, l'absence de Chevert triste, l'exemple de l'armée de Soubise funeste.

Iliacos intra muros peccatur et extra.

Madame la margrave me mande, du 29, qu'elle ne croit pas qu'il reste un seul Français en Allemagne dans six mois : elle peut se tromper, et son frère aussi. De tous côtés la crise est violente. Bonsoir, mon cher ami.

3484. — A MADAME D'ÉPINAI.

C'est grand dommage, madame, que vous n'existiez pas : car, lorsque vous êtes, personne assurément n'est mieux. Je n'existe guère, mais je souhaite passionnément de vivre pour vous faire ma cour. Si vous craignez les *escalades*[1], daignez venir jouir de la tranquillité dans notre cabane, lorsque nous aurons battu les Savoyards. Honorez-nous de votre présence ; nous la préférons à tout. Nous sommes à vos ordres et à vos pieds.

Les Hanovriens ont trente-huit mille hommes, et M. de Richelieu n'en avait pu encore rassembler que trente mille le 28 novembre. Si les Autrichiens n'étaient pas aussi bien conduits que nous sommes mal dirigés, il ne reviendrait de Français que ceux qui déserteraient.

3485. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 12 décembre.

Mon cher ange, voici le plus grand service que vous puissiez jamais me rendre. Je ne peux vous dire à quel point je m'intéresse à cette affaire. Il s'agit de gagner au conseil un procès qui paraît bien juste, et dont le succès dépend de M. de Courteilles[2].

1. Allusion à la *fête* dite de *l'Escalade*, que l'on célébrait tous les ans, à Genève, le 12 décembre, en commémoration du succès avec lequel les Genevois, au mois de décembre 1602, avaient repoussé l'attaque nocturne des troupes du duc de Savoie.
2. Intendant des finances.

C'est contre un receveur du domaine qu'on plaide; et les descendants du grand Budée doivent l'emporter sur un receveur, quand ils ont la justice pour eux. Je vous demande, avec la plus tendre instance, de parler à M. de Courteilles avec la plus grande force. Je vous aurai une éternelle obligation.

MM. de Douglas, qui sont joints à MM. Budée[1] de Boisy, vous rendront ce billet.

3486. — A M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, 12 décembre.

Vous savez, mon cher philosophe, tous les murmures de la synagogue. M. de Cubières[2] a dû vous en parler. Ces drôles osent se plaindre de l'éloge que vous daignez leur donner, de croire un Dieu, et d'avoir plus de raison que de foi.

Quelques-uns m'accusent d'une confédération impie avec vous. Vous savez mon innocence. Ils disent qu'ils protesteront contre votre article. Laissez-les protester, et moquez-vous d'eux. Ils auront beau jurer qu'ils croient la Trinité; leurs camarades de Hollande, de Suisse, et d'Allemagne, savent bien qu'il n'en est rien. Ils n'auront que la honte d'avoir renié inutilement leur créance. Mais vous, à qui quelques-uns se sont ouverts, vous qui êtes instruit de leur foi par leur bouche, ne vous rétractez pas: il y va de votre salut, votre conscience y est engagée. Ces gens-là vont se couvrir de ridicule; chaque démarche qu'ils font depuis le tombeau du diacre Pâris, la place où ils ont assassiné Servet, et jusqu'à celle où ils ont assassiné Jean Hus, les rend tous également l'opprobre du genre humain. Fanatiques papistes, fanatiques calvinistes, tous sont pétris de la même m.... détrempée de sang corrompu. Vous n'avez pas besoin de mes saintes exhortations pour soutenir la gale que vous avez donnée au troupeau de Genève. Vous serez ferme, je n'en suis pas en peine; mais je ne peux m'empêcher de vous parler de leurs criailleries.

A l'égard de *Luc*[3], tantôt mordant, tantôt mordu, c'est un bien malheureux mortel; et ceux qui se font tuer pour ces mes-

1. Un de ces MM. Budée, en 1758, vendit la terre de Ferney à Voltaire. (CL.)

2. Au lieu de ce nom, cité dans quelques autres lettres de Voltaire et de d'Alembert, en 1758, je pense qu'on doit lire celui de *Lubière*. Il y avait alors à Genève un M. de Lubière dont Mme d'Épinai parle dans une lettre du 1er octobre 1760, à Tronchin le conseiller d'État, et auquel elle écrivit au mois de mars 1765. (CL.)

3. Le roi de Prusse; voyez lettre 3380.

sieurs-là sont de terribles imbéciles. Gardez-moi le secret avec les rois et avec les prêtres, et croyez que je vous suis attaché avec l'estime infinie et la reconnaissance que je vous dois.

Le vieux Suisse V.

3487. — A MADAME D'ÉPINAI.

Je demande aujourd'hui la permission de la robe de chambre à Mme d'Épinai. Chacun doit être vêtu suivant son état. Mme d'Épinai doit être coiffée par les Grâces, et il me faut un bonnet de nuit.

3488. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 17 décembre.

Il faut que vous me pardonniez, mon cher ange; je suis un bon Suisse qui avais trop pris les choses à la lettre. Vous me mandiez qu'on a plus de ménagements et plus de jalousies qu'un amant et une maîtresse, et que mes correspondances mettaient obstacle à un retour qu'on pourrait attribuer à ces correspondances mêmes. Daignez considérer que le temps où vous me parliez ainsi était précisément celui où le bon Suisse n'avait fait aucune difficulté d'avouer à Mme de Pompadour ces liaisons que je crus un peu dangereuses, sur votre lettre. Rien n'est assurément plus innocent que ces liaisons : elles se sont bornées, comme je vous l'ai dit, à consoler un roi qui m'avait fait beaucoup de mal, et à recevoir les confidences du désespoir dans lequel il était plongé alors. Je vous avertis que le roi de Prusse et l'impératrice pourraient voir les lettres que j'ai écrites à Versailles, sans que ni l'un ni l'autre pût m'en savoir le moindre mauvais gré. J'avais cru seulement que le désespoir où je voyais le roi de Prusse pouvait être un acheminement à une paix générale, si nécessaire à tout le monde, et qu'il faudra bien faire à la fin. Je ne m'attendais pas alors que nos chers compatriotes se couvriraient d'opprobre, et qu'une armée de cinquante mille hommes fuirait comme des lièvres devant six bataillons dont les justaucorps viennent à la moitié des fesses; je ne prévoyais pas que les Hanovriens assiégeraient Harbourg, et qu'ils seraient plus forts que M. de Richelieu. Nous avons grand besoin d'être heureux dans ce pays-là, car nous y sommes en horreur pour nos brigandages[1], et méprisés pour notre lâcheté du 5 de novembre.

1. Le maréchal de Richelieu levait alors des contributions énormes sur les

Les Autrichiens disent qu'ils n'ont pris Breslau, et gagné la bataille, que parce qu'ils n'avaient pas de Français avec eux. Enfin nous n'avons d'appui en Allemagne que ces mêmes Autrichiens, qui se moquent de nous. Il faut espérer que M. de Richelieu rétablira notre crédit et notre gloire, et que les succès de Marie-Thérèse nous piqueront d'honneur. Si le roi de Prusse était tombé sur nous après sa victoire, nos armées découragées se seraient trouvées entre les Hanovriens enragés contre nous, et les Prussiens vainqueurs : il ne revenait peut-être pas un Français d'Allemagne. Je me flatte enfin que tout sera réparé. Vous voyez que je suis aussi bon Français que bon Suisse. Tout bon que je suis, j'ai toujours sur le cœur les quatre baïonnettes que ma nièce eut dans le ventre. J'aurais voulu que le roi de Prusse eût réparé cette infamie ; mais je vois qu'il est difficile de venir à bout de lui, même en lui prenant Breslau.

Au moment où je griffonne, la nouvelle vient de Francfort que nous avons été malmenés devant Harbourg ; je n'en veux rien croire : ce sont des hérétiques qui le mandent ; passons vite.

On a joué à Vienne *l'Orphelin de la Chine ;* l'impératrice l'a redemandé pour le lendemain ; voilà des nouvelles du *tripot* assez agréables. Le tripot de la guerre n'est pas si plaisant. Venons à l'article du portrait ; donnez-moi des dents et des joues, et je me fais peindre par Vanloo. En attendant, mon cher ange, envoyez aux charniers Saints-Innocents : mon effigie est là trait pour trait.

J'ai actuellement chez moi Mme d'Épinai, qui vient demander des nerfs à Tronchin. Il n'y a point là de *salmigondis*[1] ; cela est philosophe, bien net, bien décidé, bien ferme. Je la quitte pourtant, et je vais au Palais-Lausanne. Vous verrez, mon cher ange, des Écossais francisés, des Douglas qui ont des terres dans mon voisinage, qui ont un procès au conseil, au rapport de M. de Courteilles. Je baise pour eux le bout de vos ailes ; je vous demande votre protection. Mais vous ! vous ! vous avez une affaire[2] et point d'audience ; cela est drôle. Pour Dieu, expliquez-moi cela, *et vale, et ama nos.*

peuples sans défense. Ce fut après cette campagne que Richelieu fit construire à Paris le fameux *Pavillon de Hanovre,* qu'on voit encore. (CL.)

1. Allusion à Mme de Montferrat.

2. Il s'agissait sans doute de quelque réclamation de d'Argental, au sujet d'une maison brûlée par les Anglais dans une île voisine de la Rochelle.

3489. — A MADAME D'ÉPINAI.

On est aux pieds de la véritable philosophe; on est pénétré de regrets de la quitter, et de remords de n'être point allé à Genève; on demande pardon. On souhaite trois ou quatre ans[1] de langueur à la vraie philosophe, afin qu'elle ait besoin quatre ans du grand Tronchin. Les deux ermites lui sont attachés avec tous les sentiments qu'elle inspire. Ah! si elle pouvait venir à Lausanne!

3490. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

Lausanne, 20 décembre.

Vous savez la nouvelle victoire du roi de Prusse[3]; les cinquièmes jours du mois lui sont favorables. M. le maréchal Keith, qui m'écrit du 8 au milieu de ses montagnes, ne me mande point que les Prussiens aient repris Breslau, comme on le dit.

Ce qu'il y a de plus triste, et ce que je ne veux pas croire, c'est qu'une lettre de l'armée de Richelieu parle aussi d'une bataille que nous venons de perdre contre les Hanovriens[4]. Si malheureusement cette nouvelle se confirme, voilà cent mille hommes et deux cents millions de perdus, comme dans la guerre de 1741. Dans ces circonstances malheureuses, vous m'avouerez que les affaires générales seraient plus difficiles à ajuster que des billets de confession. Peut-être le résultat de tant de vicissitudes sera que la cour de France aurait pu donner la paix, il y a quatre mois, et ne pourra pas même la recevoir dans deux.

Dieu veuille que la nouvelle de la prétendue défaite de M. de Richelieu soit sans fondement, et que les prophéties de madame la margrave soient fausses! Ses desseins sont plus agréables que ses prophéties. Elle ne respire que la paix. Le chaos serait beau à débrouiller. Il serait bien rare de s'accommoder avec le roi de Prusse sans se brouiller avec l'impératrice, et de rester maître du Hanovre sans avoir à craindre le roi de Prusse. Mais je crois

1. Mme d'Épinai demeura environ deux ans à Genève, et ce fut en 1758 et en 1759 qu'elle y imprima elle-même, avec une petite imprimerie à elle prêtée par Gauffecourt, ami de J.-J. Rousseau, les ouvrages intitulés *Lettres à mon fils*, et *Mes Moments heureux*, volumes rares, dont elle ne donna pas même un exemplaire à Voltaire. (Cl.)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Celle de Lissa, 5 décembre.

4. Fausse nouvelle.

que les d'Ossat[1] et les Richelieu auraient peine à résoudre un pareil problème. Qui en sait plus qu'eux tous le résoudra. Mais il y a sur les bords de notre Rhône, et près de la cathédrale où vous n'allez point, un homme[2] qui peut-être est le seul capable dans l'Europe de voir et de faire ce qui est convenable. J'ose penser que cet homme sage attendra : il sait qu'on n'accommode guère les procès que quand les deux parties n'ont plus d'argent pour plaider.

3491. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Lausanne, 20 décembre, au soir.

Quand les Prussiens tuent tant de monde, il faut bien aussi que je vous assassine de lettres, mon cher ange. Il est difficile que vous ayez su plus tôt que nous autres Suisses la nouvelle victoire[3] du roi de Prusse, près de Neumarck en Silésie. Ce diable de *Salomon* est un terrible Philistin. La renommée le dit déjà dans Breslau ; mais il ne faut pas croire toujours la renommée. Elle parle d'une bataille entre M. de Richelieu et les Hanovriens ; elle prétend que nous avons été très-malmenés[4], et je n'en veux rien croire, car, si cela était vrai, nous perdrions encore cent mille hommes et deux cents millions, comme dans la guerre de 1741, dont Dieu nous préserve ! Peut-on songer à des *Fanime* à l'eau rose, quand on joue des tragédies si sanglantes?

Dites-moi donc, je vous en prie, si vous êtes content, si vous avez eu ce que vous appelez votre audience[5]. Écrivez-moi un mot pour consoler le Suisse.

3492. — A M. VERNES.

A Lausanne, 24 décembre, au soir.

Voici, monsieur, ce que me mande M. d'Alembert : « J'écris à votre ami M. Vernes ; il pourra vous communiquer ma lettre.

1. Célèbre diplomate, né en 1536, mort en 1604.
2. Le cardinal de Tencin.
3. Celle du 5 décembre, remportée près de Leuthen et de Lissa, par Frédéric, sur Daun et le prince Charles de Lorraine. — Breslau, dont les Autrichiens s'étaient emparés le 22 novembre 1757, se rendit à Frédéric le 20 décembre suivant. (CL.)
4. C'était une fausse nouvelle. Richelieu obtint même un avantage sur les Hanovriens, dans un combat, le 25 décembre.
5. Relativement à la maison incendiée par les Anglais.

Il me paraît que ces messieurs n'ont pas lu l'article *Genève*, ou qu'ils se plaignent de ce qui n'y est pas[1]. »

Or, puisque vous voilà mon ami déclaré à Paris, communiquez-moi donc, mon cher ami, cette lettre de M. d'Alembert. Je n'ai point encore le nouveau tome de l'*Encyclopédie*, et j'ignore absolument de quoi il s'agit. Je sais seulement, en général, que M. d'Alembert a voulu donner à votre ville des témoignages de son estime. Il dit que le clergé de France l'accuse de vous avoir trop loués, tandis que vous autres vous vous plaignez de n'être pas loués comme il faut. Que vous êtes heureux, dans votre petit coin de ce monde, de n'avoir que de pareilles plaintes à faire, tandis qu'on s'égorge ailleurs!

Puissent tous vos confrères perpétuer cette heureuse paix, cette humanité, cette tolérance qui console le genre humain de tous les maux auxquels il est condamné! Qu'ils détestent le meurtre abominable de Servet, et les mœurs *atroces* qui ont conduit à ce meurtre, comme le parlement de Paris doit détester l'assassinat infâme dont on fit périr Anne du Bourg, et comme les Hollandais doivent pleurer sur la cendre des Barneveldt et des de Witt. Chaque nation a des horreurs à expier, et la pénitence qu'on en doit faire est d'être humain et tolérant.

Ne soyons ni calvinistes, ni papistes, mais frères, mais adorateurs d'un Dieu clément et juste. Ce n'est point Calvin qui fit votre religion : il eut l'honneur d'y être reçu, et vous avez parmi vous des esprits plus philosophes et plus modérés que lui, qui font l'honneur de votre république.

Bonsoir. Quand il s'agit de paix et de tolérance, je suis trop babillard. Mes compliments à notre Arabe[2].

3493. — DE MADAME D'ÉPINAI A M. GRIMM[3].

J'ai encore passé une journée chez Voltaire. J'ai été reçue avec des égards, des respects, des attentions que je suis portée à croire que je mérite, mais auxquels cependant je ne suis guère accoutumée. Il m'a fort demandé de vos nouvelles, de celles de Diderot et de tous nos amis. Il s'est

1. La lettre d'où sont extraites ces deux phrases, et qui est perdue, doit être celle dont on parle dans le n° 3474.

2. Firmin Abauzit, descendant d'un médecin arabe, était né à Uzès en 1679, et est mort en 1767.

3. *Mémoires et Correspondances de Mme d'Épinai*. Paris, Charpentier, 1865; 2 vol. in-18.

mis en quatre pour être aimable; il ne lui est pas difficile d'y réussir. Malgré cela, à vue de pays, j'aimerais mieux vivre habituellement avec M. Diderot, qui, par parenthèse, n'est pas vu ici comme il le mérite. Croiriez-vous qu'on ne parle que de d'Alembert, lorsqu'il est question de l'*Encyclopédie*? J'ai dit ce qui en était et ce que j'ai dû dire. Je n'ai dit que la vérité; mais si j'eusse menti, je serais crue de même : quand je parle, il y a autant d'yeux et de bouches ouvertes que d'oreilles; cela est bien nouveau et me fait rire.

La nièce de Voltaire est à mourir de rire : c'est une petite grosse femme, toute ronde, d'environ cinquante ans, femme comme on ne l'est point, laide et bonne, menteuse sans le vouloir et sans méchanceté; n'ayant pas d'esprit et en paraissant avoir; criant, décidant, politiquant, versifiant, raisonnant, déraisonnant; et tout cela sans trop de prétentions, et surtout sans choquer personne; ayant par-dessus tout un petit vernis d'amour masculin, qui perce à travers la retenue qu'elle s'est imposée. Elle adore son oncle en tant qu'oncle et en tant qu'homme; Voltaire la chérit, s'en moque et la révère : en un mot, cette maison est le refuge et l'assemblage des contraires, et un spectacle charmant pour les spectateurs...

3494. — A M. BERTRAND.

A Lausanne, 24 décembre.

Mon cher philosophe, si votre thermomètre à l'air est si au-dessous de la glace, je m'imagine que le thermomètre de votre appartement est, comme le mien, tout près de l'eau bouillante. Je compte passer mon hiver dans le climat doux que je me suis fait au milieu des glaces, et que la liberté me rend encore plus doux.

Je plains le roi de Prusse d'acquérir tant de gloire aux dépens de tant de sang. Je plains les Français qui vont se faire tuer à deux cents lieues de leur pays, et les Suisses qui les accompagnent, et les peuples qu'ils pillent, et les ministres de Genève qui, lassés de leur vie douce, veulent l'empoisonner en excitant contre eux-mêmes une tempête dont M. d'Alembert ne fera que rire. Je n'ai point vu l'article; je sais seulement que d'Alembert n'a eu d'autre intention que de faire leur éloge. Il faut qu'ils le méritent par leur circonspection.

J'avais vu les petits vers de l'horloger[1] de Genève; on les a un peu rajustés, mais il est toujours singulier qu'un horloger fasse de si jolies choses. Sa pendule va juste, et il paraît qu'il pense comme vous. C'est aussi le sentiment de tous les magis-

1. Il s'appelait Rival : ses vers sont rapportés dans le *Commentaire historique*.

trats de Genève sans exception. Vous voyez que les mœurs se sont perfectionnées; on déteste les *atrocités* de ses pères. Les misérables qui voudraient justifier l'assassinat de Servet, ou de du Bourg, ou de Barneveldt, et de tant d'autres, sont indignes de leur siècle. Quoi qu'en dise l'horloger, un historien n'a point *tort* de regarder la conduite de Calvin envers Servet comme très-criminelle. Un ministre de Genève a chargé depuis peu un de ses amis de consulter des manuscrits de Calvin qui sont à Paris dans la Bibliothèque royale. Il croyait y trouver sa justification; son ami y a trouvé tant de choses *atroces* qu'il en est honteux. Malheur à quiconque est encore calviniste ou papiste! Ne se contentera-t-on jamais d'être chrétien! Hélas! Jésus-Christ n'a fait brûler personne; il aurait fait souper avec lui Jean Hus et Servet.

J'ai acheté auprès de Genève une maison qui me coûte plus de cent mille livres; voilà ce que je brûlerais demain, si la tolérance et la liberté que j'ai cherchées étaient proscrites. J'ai quitté des rois pour cette liberté, et je serai encore libre auprès d'eux quand je le voudrai. Mais il vaut mieux être à soi-même qu'à un roi; et c'est ce qui me retient sur les bords du lac Léman, où je voudrais bien vous embrasser.

Mille respects à M. et Mme de Freudenreich. V.

3495. — A M. TRONCHIN, DE LYON [1].

Lausanne, 24 décembre.

Je viens d'expédier [2] sûrement la lettre de Son Éminence.

Je reçois dans ce moment des nouvelles du roi de Prusse et de madame la margrave du 12 décembre, par un officier principal de la maison de Mme de Baireuth, en qui elle a une grande confiance. La victoire du roi de Prusse n'est pas si décisive qu'on le disait. Il n'a point Breslau [3]. Les Autrichiens sont rassemblés sous Schweidnitz. Il y aura encore du sang répandu, et celui qui préviendrait tant de calamités par une bonne paix serait le bienfaiteur du genre humain. Le roi de Prusse écrit à sa sœur « qu'il est bien las de tant de carnage et de barbare gloire ».

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. A la margrave de Baireuth.
3. Il reprit Breslau le 19.

3496. — A MADAME D'ÉPINAI.

A Lausanne, 26 décembre.

Des préjugés sage ennemie,
Vous de qui la philosophie,
L'esprit, le cœur, et les beaux yeux,
Donnent également envie
A quiconque veut vivre heureux
De passer près de vous sa vie;
Vous êtes, dit-on, tendre amie;
Et vous seriez encor bien mieux,
Si votre santé raffermie
Et votre beau genre nerveux
Vous en donnaient la fantaisie.

Heureux ceux qui vous font la cour, malheureux ceux qui vous ont connue et qui sont condamnés aux regrets! Le hibou des Délices est à présent le hibou de Lausanne : il ne sort pas de son trou ; mais il s'occupe avec sa nièce de toutes vos bontés. Il se flatte qu'il y aura de beaux jours cet hiver, car après vous, madame, c'est le soleil qui lui plaît davantage. Il a dans sa masure un petit nid bien indigne de vous recevoir; mais quand nous aurons de beaux jours et des spectacles, peut-être, madame, ne dédaignerez-vous point de faire un petit voyage le long de notre lac. Vous aurez des nerfs ; M. Tronchin vous en donnera ; j'espère qu'il vous accompagnera. Tous nos acteurs s'efforceront de vous plaire; nous savons que l'indulgence est au nombre de vos bonnes qualités.

Je vous demande votre protection auprès du premier des médecins, et du plus aimable des hommes, et je lui demande la sienne auprès de vous. Mais si vous voyez la tribu Tronchin, et des Jallabert[1], et des Crommelin, etc., comme on le dit, vous ne sortirez point de Genève, vous ne viendrez point à Lausanne. L'oncle et la nièce en meurent de peur.

Recevez, madame, avec votre bonté ordinaire, le respect et le sincère attachement du hibou suisse.

Me permettez-vous, madame, de présenter mes respects à M. l'abbé de Nicolaï? Je voudrais bien que monsieur votre fils, qui est si au-dessus de son âge et si digne de vous, et son ai-

1. J. Jallabert, professeur de philosophie à Genève, où il mourut en 1768. Quant à Crommelin, Voltaire le nomme dans sa lettre du 24 décembre 1758, à Thieriot.

mable gouverneur[1], voulussent bien se souvenir du Suisse de Lausanne.

3197. — DE MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH.

Le 27 décembre.

Si mon corps voulait se prêter aux insinuations de mon esprit, vous recevriez toutes les postes de mes nouvelles. Je suis, me direz-vous, aussi cacochyme que vous, et cependant j'écris. A cela je vous réponds qu'il n'y a qu'un Voltaire dans le monde, et qu'il ne doit pas juger d'autrui par lui-même. Voilà bien du bavardage. Je vois votre impatience d'apprendre les choses qui vous intéressent. Une bataille gagnée[2]; Breslau au pouvoir du roi; trente-trois mille prisonniers, sept cents officiers et quatorze généraux de pris, outre cent cinquante canons et quatre mille chariots de vivres, de bagages, et de munitions, sont des nouvelles que je puis vous donner. Je n'ai pas fini. Il est resté quatre mille morts sur le champ de bataille, quatre mille blessés se sont trouvés à Breslau, et on compte quatre mille cinq cents déserteurs. Vous pouvez compter que c'est un fait non-seulement avéré par le roi et toute l'armée, mais même par une foule de déserteurs autrichiens qui ont été ici. Les Prussiens ont cinq cents morts et trois mille blessés. Cette action est unique, et paraît fabuleuse. Les Autrichiens étaient forts de quatre-vingt mille hommes: les Prussiens n'en avaient que trente-six mille. La victoire a été disputée; mais toute l'affaire n'a duré que quatre heures. Je ne me sens pas de joie de ce prodigieux changement de la fortune. Je dois ajouter encore une anecdote : le corps que commandait le roi avait fait quarante-deux milles d'Allemagne en quinze jours de temps, et n'avait eu qu'un jour pour se reposer avant de livrer cette mémorable bataille. Le roi peut dire comme César : Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. Il me mande qu'il n'est embarrassé à présent que de nourrir et de placer ce prodigieux nombre de prisonniers. La lettre que vous lui avez écrite, où vous lui demandez la relation de la bataille de Mersbourg[3], a été enlevée avec la mienne. Heureusement il n'y avait rien qui puisse vous faire du tort. Je vous adresse la lettre ci-jointe pour le *chapeau rouge*[4]. Pour des coquineries, il n'y en a point; pour des douceurs, je n'en réponds pas.

Nous avons eu, il y a trois jours, trois secousses d'un tremblement de terre, à quatre milles d'ici; on dit que la première était forte, et qu'on a entendu des bruits souterrains. Il n'a causé aucun dommage. On n'a point d'exemple d'un pareil phénomène dans ce pays; je vous laisse le soin d'en trouver la raison. Bien des compliments à Mme Denis. Soyez persuadé de toute mon estime.

WILHELMINE.

1. Linant, à qui est adressée une lettre du 12 mars 1758.
2. Celle du 5 décembre.
3. Ou de Rosbach.
4. Le cardinal de Tencin.

3498. — DE MADAME D'ÉPINAI A M. GRIMM [1].

... Je vais passer deux ou trois jours chez Voltaire avec M. Tronchin. En vérité, j'apprends tous les jours des traits nouveaux de Tronchin, qui m'inspirent pour lui un respect et une considération inconcevables : sa charité, son désintéressement, sa tendresse et ses soins pour sa femme, sont sans exemple; et je puis vous répondre, à présent que je la connais, que c'est bien la plus insupportable et la plus maussade créature qui existe. Si jamais je découvre un défaut à cet homme... j'en frémis d'avance, il faudra peut-être le mépriser, car il doit être épouvantable. Bonsoir, mon ami, je finirai ma lettre chez Voltaire, n'ayant pas le temps aujourd'hui...

Deux jours de distance.

On n'a le temps de rien faire avec Voltaire, je n'ai que celui de fermer ma lettre, mon ami; j'ai passé ma journée seule avec lui et sa nièce; et il est en vérité las de me faire des contes. Tandis que je lui ai demandé la permission d'écrire quatre lignes, afin que vous ne soyez pas inquiet de ma santé, qui est bonne, il m'a témoigné le désir de rester pour voir ce que disent mes deux grands yeux noirs quand j'écris. Il est assis devant moi, il tisonne, il rit, il dit que je me moque de lui et que j'ai l'air de faire sa critique. Je lui réponds que j'écris tout ce qu'il dit, parce que cela vaut bien tout ce que je pense... Je retourne ce soir à la ville, où je répondrai à vos lettres... Il n'y a pas moyen de rien faire ici. Bonjour. Souvenez-vous de moi si M. Diderot fait quelque chose qui puisse m'être envoyé. Ses ouvrages me font un si grand plaisir que je suis digne de cette confiance.

3499. — A M. BERTRAND.

A Lausanne, 27 décembre.

Je vous souhaite une bonne et tranquille année, mon cher philosophe, car rien de bon sans tranquillité. J'épargne une lettre inutile à monsieur le banneret et à madame [2]; mais je m'adresse à vous pour leur présenter mes tendres respects, et mes vœux bien sincères pour leur conservation et pour leur félicité, dont ils sont si dignes. Ma nièce se joint à moi et partage tout mon attachement. Que nous serions flattés s'ils pouvaient honorer de leur présence ce séjour tranquille, cette petite retraite de Lausanne que nous avons ornée dans l'espérance de les y recevoir un jour avec vous! *Iste angulus mihi semper ridet* [3]. Je ne crois pas

1. *Mémoires et Correspondances de Mme d'Épinai.* Paris, Charpentier, 1865. 2 vol. in-18.
2. De Freudenreich.
3. Horace, livre II, ode VI, vers 13-14.

que j'aille jamais ailleurs, malgré les sollicitations qu'on me fait. Quand on est aussi agréablement établi, il ne faut pas changer. *Patria ubi bene* doit être ma devise.

J'ai lu enfin l'article *Genève* de l'*Encyclopédie*, qui fait tant de bruit.

> Non nostrum inter vos tantas componere lites.
>
> (VIRG. ecl. III, v. 108.)

Je trouve seulement les Genevois très-heureux de n'avoir que de ces petites querelles paisibles, tandis qu'on s'égorge depuis le lac des Puants[1] jusqu'à l'Oder, et qu'on teint de sang la terre et les mers.

Il faut que ceux qui sont destinés à prêcher la paix soient au moins pacifiques. Le grand mal, messieurs, qu'on vous accuse un peu de variations! Eh! qui n'a pas varié? Le premier siècle ressemble-t-il au quatrième? et *milord* Pierre[2] n'a-t-il pas couvert de rubans et de franges l'habit simple et uni qu'il avait reçu d'un père très-uni?

Les dogmes ne se sont-ils pas accumulés d'âge en âge? On dit que vous revenez à la simplicité des premiers temps, que vous abandonnez l'architecture gothique, chargée de vains ornements, pour la noble architecture des Grecs. Vous fait-on si grand tort?

M. d'Alembert, à ce que vous dites, serait très-fâché que des inquisiteurs le louassent d'être tout prêt à faire brûler des hérétiques. Sans doute il recevrait fort mal ce bel éloge, qu'il n'a jamais mérité; mais en est-il de même de ceux qu'il loue de vouloir embrasser la simplicité des premiers temps? Il ne dit que ce qu'il leur a entendu dire vingt fois. Il révèle leur secret, je l'avoue; mais ce secret est celui de la *comédie;* rien n'est plus public parmi vous autres que ce secret. S'ils désavouent leurs sentiments, ils se feront peu d'honneur; s'ils les publient, ils s'attireront des disputes. Que faut-il donc faire? rien; se taire, vivre en paix, et manger son pain à l'ombre de son figuier; laisser aller le monde comme il va, recommander la morale et la bienfaisance, et regarder tous les hommes comme nos frères. C'est ce que je leur souhaite. Je vous embrasse tendrement, mon cher théologien, humain et philosophe.

1. Dans le Canada.

2. C'est-à-dire saint Pierre, ou plutôt le vicaire de Jésus-Christ, le pontife romain.

3500. — A M. VERNES.

A Lausanne, 29 décembre.

Oui, je vous tiens, mon ami, et, tout jeune que vous êtes, je vous fais mon prêtre. Je signe votre profession de foi[1], à condition que ni vous ni votre aimable Arabe[2] vous n'y changerez jamais rien, et que vous ne mettrez jamais, comme *milord*[3] Pierre, ni nœud d'épaule ni ruban sur votre bel habit uni.

Ayez la bonté de me garder les grands hommes lyonnais[4] jusqu'à mon retour. Le grand homme du jour[5] m'a fait faire des compliments, et va peut-être donner une nouvelle bataille pour ses étrennes. Il est vrai qu'il a fait conduire à Spandau[6] le théologien de Prades, qu'il a soupçonné d'avoir eu quelque commerce avec la pauvre reine de Pologne. Je ne sais si de Prades l'a confessée et communiée; mais avouez que c'est une singulière destinée pour un gentilhomme bordelais d'être excommunié à Paris, chanoine en Silésie, et prisonnier à Spandau. Que ne venait-il sur les bords de mon lac! Il aurait signé votre *Catéchisme*, et aurait vécu paisiblement.

Or çà, *carissime frater in Deo, et in Serveto*, êtes-vous bien fâché, dans le fond du cœur, qu'on dise dans l'*Encyclopédie* que vous pensez comme Origène, et comme deux mille prêtres qui signèrent leur protestation contre le pétulant Athanase? le bonhomme Abauzit[7] ne rit-il pas dans sa barbe? Vous voilà bien malade que quelques gros Hollandais vous traitent d'hétérodoxes! Serez-vous bien lésés quand on vous reprochera d'être des infâmes, des monstres, qui ne croient qu'un seul Dieu plein de miséricorde? Allez, allez, vous n'êtes pas si fâchés. Soyez comme Dorine qui aimait Lycas, comme vous devez le savoir. Lycas s'en vanta, et Dorine, qui en fut bien aise, dit :

1. Le *Catéchisme* d'Ostervald, corrigé et amélioré par Jacob Vernes.
2. Abauzit; voyez la fin de la lettre 3492.
3. Voyez la lettre précédente.
4. *Recherches pour servir à l'histoire de Lyon, ou les Lyonnais dignes de mémoire*, 1757, deux volumes petit in-8°, ouvrage de Jacques Pernetti, né en 1696, mort en 1777.
5. Frédéric, qui avait gagné les batailles de Rosbach et de Lissa, les 5 novembre et 5 décembre.
6. Bastille prussienne. — L'abbé de Prades n'y était pas renfermé. Il avait la ville de Magdebourg pour prison. (B.)
7. Voyez la lettre 3492.

Lycas est peu discret
D'avoir dit mon secret [1].

D'Alembert est Lycas, vous autres êtes Dorine, et moi je suis tout à vous, très-tendrement.

Au reste, si quelque orthodoxe ou hétérodoxe m'accusait d'avoir la moindre part à l'article *Genève*, je vous supplie instamment de rendre gloire à la vérité. J'ai appris le dernier toute cette affaire. Je ne veux que le repos, et je le souhaite à tous mes confrères, moines, curés, ministres, séculiers, réguliers, trinitaires, unitaires, quakers, moraves, Turcs, Juifs, Chinois, etc., etc., etc., etc., etc.

3501. — A M. D'ALEMBERT.

Lausanne, 29 décembre.

(Tibi soli.)

Mon cher et courageux philosophe, je viens de lire et de relire votre excellent article *Genève*. Je pense que le conseil et le peuple vous doivent des remerciements solennels ; vous en méritez des prêtres mêmes ; mais ils sont assez lâches pour désavouer leurs sentiments, que vous avez manifestés, et assez insolents pour se plaindre de l'éloge que vous leur avez donné d'approcher un peu de la raison. Ils se remuent, ils aboient ; ils voudraient engager les magistrats à solliciter à la cour un désaveu de votre part ; mais assurément la cour ne se mêlera pas de ces huguenots, et vous soutiendrez noblement ce que vous avez avancé en connaissance de cause. Vernet, ce Vernet convaincu d'avoir volé des manuscrits, convaincu d'avoir supposé une lettre de feu Giannone [2] ; Vernet, qui fit imprimer à Genève les deux détestables premiers volumes de cette prétendue *Histoire universelle* ; Vernet, qui reçut trois livres par feuille du libraire ; Vernet, le professeur de théologie, n'a-t-il pas imprimé, dans je ne sais quel *Catéchisme* [3] qu'il m'a donné et que j'ai jeté au feu, n'a-t-il pas imprimé, dis-je, que *la révélation peut être de quelque utilité* ? n'avez-vous pas vingt fois entendu dire à tous les ministres qu'ils ne regardent pas Jésus-Christ comme Dieu ? Vous avez donc déclaré la vérité, et nous verrons s'ils auront l'audace et la bassesse de la trahir.

1. Vers d'*Alceste*, opéra de Quinault, acte I, scène IV.
2. Jacob Vernet, en 1738, avait publié des *Anecdotes ecclésiastiques tirées de* l'Histoire de Naples *de Giannone*.
3. *Instruction chrétienne, ou Catéchisme familier pour les enfants*, 1741, in-12.

Quelque chose qu'il arrive, il demeurera consigné dans un livre immortel qu'il y a eu des prêtres, ou soi-disant tels, qui ont osé ne croire qu'un dieu, et encore un dieu qui pardonne, un dieu *pardonneur*, comme disent les Turcs.

Vous me donnez l'article *Historiographe* à traiter, mes chers maîtres. Je n'ai point ici la minute de l'article *Histoire*. Il me semble que je le fis bien vite, et que je le corrigeai encore plus vite et plus mal. Il serait nécessaire que je le revisse, afin que je ne plaçasse point au mot *Historiographe* ce que j'aurais mis au mot *Histoire*, et que je pusse mieux mesurer ces deux articles.

Si donc vous avez quinze jours devant vous, renvoyez-moi *Histoire*. Cela est ridicule, je le sais bien ; mais je serais plus ridicule de donner un mauvais article. Je vous renverrai le manuscrit trois jours après l'avoir reçu. Ayez la bonté de l'envoyer contre-signé à Lausanne.

Je cherche, dans les articles dont vous me chargez, à ne rien dire que de nécessaire, et je crains de n'en pas dire assez ; d'un autre côté, je crains de tomber dans la déclamation.

Il me paraît qu'on vous a donné plusieurs articles remplis de ce défaut ; il me revient toujours qu'on s'en plaint beaucoup. Le lecteur ne veut qu'être instruit, et il ne l'est point du tout par ces dissertations vagues et puériles, qui, pour la plupart, renferment des paradoxes, des idées hasardées, dont le contraire est souvent vrai ; des phrases ampoulées, des exclamations qu'on sifflerait dans une académie de province, qui sont bien indignes de figurer avec tant d'articles admirables.

M. le ministre Vernes vous a, je crois, donné l'article *Humeur* ; mais si vous ne l'aviez pas de sa main, je me serais proposé. Il me semble, par exemple, qu'on doit d'abord définir ce qu'on entend par ce mot ; ensuite rechercher la cause de l'humeur, faire voir qu'elle ne vient que d'un mécontentement secret, d'une tristesse dans les hommes les plus heureux, en montrer les inconvénients ; cela ne demande, à mon avis, qu'une demi-page ; mais chacun veut étendre ses articles. On oublie, comme dit Pascal, qu'on est ligne, et on se fait centre. On veut occuper une grande niche dans votre panthéon ; on ose dire *je* et *moi* dans votre *Dictionnaire*. Ah ! que je suis fâché de voir tant de stras avec vos beaux diamants ! Mais vous répandez votre éclat sur les stras. J'attends avec impatience *le Père de famille*[1]. Je salue et j'embrasse l'illustre auteur.

1. Ce drame de Diderot, imprimé en 1758, ne fut joué au Théâtre-Français qu'en février 1761.

3502. — DE MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH.

Le 2 janvier, car, grâce au ciel, nous avons fini la plus funeste des années.

Vous me dites tant de choses obligeantes sur celle qui court, que c'est un sujet de reconnaissance de plus pour moi. Je vous souhaite tout ce qui peut vous rendre parfaitement heureux. Pour ce qui me regarde, j'abandonne mon sort à la destinée. On forme souvent des vœux qui nous seraient préjudiciables s'ils s'accomplissaient; aussi n'en fais-je plus. Si quelque chose au monde peut contenter mes désirs, c'est la paix. Je pense comme vous sur la guerre; nous avons un tiers qui pense certainement comme nous, mais peut-on toujours suivre sa façon de penser? Ne faut-il pas se soumettre à bien des préjugés établis depuis que le monde existe? L'homme court après le clinquant de la réputation, chacun la cherche dans son métier et dans ses talents; on veut s'immortaliser. Ne faut-il pas chercher cette gloire chimérique dans les idées, vraies ou fausses, que l'esprit de l'homme s'en fait? Démocrite avait bien raison de rire de la folie humaine.

Je vois une hypocrite[1], d'un côté, courant les processions et implorant les saints, occupée à brouiller toute l'Europe, et à la priver de ses habitants. Je vois, de l'autre côté, un philosophe[2] faire couler (quoique avec regret) des flots de sang humain. Je vois un peuple avare[3] conjuré à la perte des mortels, pour accumuler ses richesses. Mais baste! je pourrais trop voir, et cela n'est pas nécessaire. Il faut vous contenter, pour cette fois, de mon verbiage et de mes réflexions, car je n'ai point de nouvelles depuis la dernière lettre que vous avez reçue de moi.

Ce que vous me proposez est un peu scabreux; je m'explique sur ce sujet dans la lettre[4] que je vous adresse. J'en reviens à ma vieille phrase, que l'*on est sourd dans votre patrie*. Si je pouvais vous parler, vous jugeriez peut-être différemment que vous ne faites. Le roi est dans le cas d'Orphée[5], si sa bonne fortune ne le tire d'affaire. Il souhaite la paix, mais il y a bien des *mais*. Si elle ne se fait avant le printemps, toute l'Allemagne sera ruinée et désolée. L'état où elle se trouve déjà est affreux. Quelque conduite sage qu'on tienne, on ne peut se mettre à l'abri des violences et du pillage. Je ne finirais point si je vous faisais un détail des malheurs qui l'accablent. C'est une honte que, dans un siècle policé, on en agisse avec

1. Marie-Thérèse.
2. Frédéric.
3. Les Anglais.
4. On ne sait quelle est cette lettre, où il s'agissait sans doute de paix. (CL.)
5. Des femmes, par excès d'amour, mirent Orphée en pièces; la Pompadour, Élisabeth et Marie-Thérèse, par un excès contraire, en eussent fait autant de Frédéric, prince très-peu soucieux du sexe féminin, et qui, de plus, composait des vers contre elles. Voyez sa lettre du 18 mai 1759, à Voltaire; il s'y compare aussi à Orphée, en songeant au sort que lui réservaient ses trois *illustrissimes* ennemies. (CL.)

tant de cruauté. Le roi n'en souffre point. Malgré tout ce qu'on en dit, le peuple saxon l'aime, mais la noblesse le hait, parce qu'elle est privée des pensions et des appointements qu'elle retirait. On débite contre lui des calomnies atroces. Peut-on y ajouter foi ? elles viennent de ses ennemis. L'envie a persécuté tous les grands hommes ; il faut y joindre l'animosité. Que n'est-on sourd quand elle lance ses traits empoisonnés ?... Encore une fois, il faut que je finisse, car je m'aperçois que je bavarde trop. Soyez persuadé de toute mon estime, et que je serai toute ma vie la véritable amie du frère Suisse.

WILHELMINE.

3503. — A M. D'ALEMBERT.

A Lausanne, 3 janvier.

Le peu que je viens de lire du septième tome, mon cher grand homme, confirme bien ce que j'avais dit quand vous commençâtes, que vous vous tailliez des ailes pour voler à la postérité. Comptez que je vous révère, vous et M. Diderot.

Il y a encore quelques gens d'un grand mérite qui ont mis de belles pierres à vos pyramides. Pour moi chétif, et mes compagnons, nous devons vous demander pardon pour nos petits cailloux ; mais vous les avez exigés. En voici trois pour le commencement de votre huitième volume. Je me suis hâté, parce que, après *Habacuc*, *Habile* doit venir. Je vous demande en grâce de ne pas retrancher un mot de la fin ; il me semble que ce que j'ai dit doit être dit.

L'article *Hémistiche*, que vous m'avez confié, sera plus long, quoiqu'il semble devoir être plus court. Je voudrais y donner en vers de petits préceptes et de petits exemples de la manière dont on peut varier l'uniformité des hémistiches ; j'aurais peut-être encore quelques nouveautés à dire, mais je ne suis qu'un vieux Suisse. Vous autres Parisiens, vous jetterez mes hémistiches au feu, s'ils ne vous plaisent pas.

Quand aurai-je *le Père de famille*? On m'a dit que cela est extrêmement touchant. L'auteur prouve que les géomètres et les métaphysiciens ont un cœur.

Pour les prêtres, ils n'en ont point. J'ignore si l'hérétique de Prades[1] a conspiré contre le roi de Prusse. Je ne le crois pas ; mais les prêtres hérétiques de Genève conspirent contre nous ; il n'y a sorte d'atrocité que quelques-uns d'eux n'aient faite contre le mot *Atroce*[2] ; mais je les attends à l'article *Servet*. En attendant,

1. Voyez la lettre 3500.
2. Voyez les lettres 3340, 3476, 3494.

ils doivent vous écrire. Je vous prie très-instamment de leur mander, pour toute réponse, que vous avez reçu leur lettre, que vous leur rendrez service autant que vous le pourrez, et que vous me chargez de leur signifier vos intentions et de finir cette affaire. Je vous assure que, mes amis et moi, nous les mènerons beau train; ils boiront le calice jusqu'à la lie. Faites ce que je vous demande, et laissez agir vos amis; vous serez content. J'attends à Lausanne *Histoire* contre-signée. Je suis un peu incommodé des mouches dont mon appartement est plein, vis-à-vis des glaces éternelles des Alpes. Il y a toujours dans ce monde quelque mouche qui me pique; mais cela ne m'empêchera pas de vous servir.

On dit Breslau repris par le roi de Prusse; cela pourrait bien être[1], car il y a plus d'un mois qu'il ne m'a envoyé de vers. Je le crois très-occupé, et vous aussi. Ainsi je finis en vous embrassant de tout mon cœur; ainsi fait Mme Denis.

Le Suisse V.

3504. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

Lausanne, 3 janvier 1758.

Voici ce que le confident de madame la margrave m'écrit :

« On croit, comme vous, qu'il faut faire la paix. Le roi de Prusse le désire, à ce qu'il paraît. Je voulais vous dire les obstacles que j'envisage; mais les ordres de Son Altesse royale m'obligent à renvoyer mes idées à une autre poste. Je ne sais si elle vous écrira par celle-ci; mais je peux vous assurer que vous n'êtes oublié ni dans les succès ni dans les triomphes. »

Cette année sera peut-être celle de nos malheurs, comme 1757 a été l'année des vicissitudes. Si la victoire de Lissa est aussi complète que le roi de Prusse le dit; s'il a vingt mille prisonniers comme il s'en vante, malgré l'improbabilité du nombre; s'il est secouru des Anglais, comme il y a grande apparence, voilà en Allemagne une balance établie, et les deux plats de la balance seront chargés de cadavres et vides d'argent. L'Allemagne sera divisée et affaiblie, et, en ce cas, la France sera plus heureuse que si elle avait agrandi la maison d'Autriche par des victoires funestes.

Mais aussi, d'un autre côté, s'il arrive de nouvelles infortunes

1. Cela était effectivement.

2. Éditeurs, de Cayrol et François. — Cette lettre, toute diplomatique, est fort curieuse.

aux armées de France; si les Hanovriens, aidés des Prussiens, font en 1758 ce que les pandours firent en 1742; s'ils nous chassent, si nos armées et notre argent sont dissipés, si enfin la Prusse victorieuse se réunit un jour avec l'Autriche contre la France, et si les anciennes haines l'emportent sur les nouveaux traités, la France aurait alors autant à craindre qu'à se repentir, et ce ne serait qu'en ruinant ses finances qu'elle pourrait résister sur mer et sur terre.

Prenons à présent la chose d'une autre face. Il peut se faire que le maréchal de Richelieu batte l'armée de Hanovre, que les Russes et les Suédois fassent la guerre sérieusement, que les Autrichiens, alors plus libres dans leurs opérations, pressent le roi de Prusse malgré toutes ses victoires.

Encore un autre cas plus vraisemblable. Que tous les succès soient balancés, que le roi de Prusse désire sincèrement la paix, comme je le crois, la France ne peut-elle pas alors conclure cette paix avec bienséance? Mais, dans tous les cas possibles, le roi de Prusse peut-il se détacher des Anglais, qui lui érigent une statue, et qui vont lui donner des subsides? La France peut-elle se détacher de la maison d'Autriche, pour n'avoir plus aucun allié? Il paraît qu'on s'est mis dans un labyrinthe dont aucun fil ne peut nous tirer, et qu'on n'en peut sortir que l'épée à la main.

En effet, que proposer? Et à qui faire des propositions? Sera-ce aux Hanovriens, après la rupture de leur capitulation? au roi de Prusse, après avoir été si honteusement battus par lui? aux Autrichiens, après des traités si récents? Peut-on négocier séparément avec quelque puissance? Et n'est-on pas réduit à attendre que tous les partis, également affaiblis et déchirés, désirent une paix nécessaire?

La postérité aura peine à croire qu'un marquis de Brandebourg se soit soutenu seul contre la France, l'Autriche, la moitié de l'empire, la Russie, la Suède; mais enfin ce miracle est arrivé, il subsiste, et tout ce que la France peut faire aujourd'hui, c'est de se soutenir contre Hanovre. Cette humiliation est étrange et unique; mais il la faut dévorer.

Je suis très-persuadé que si la personne respectable que vous connaissez, et qui connaît si bien l'Europe, avait été à la tête des affaires, elles ne seraient pas dans ces tristes termes. Plût à Dieu qu'il fît servir son génie et les ressources de sa prudence à finir glorieusement un tel embarras?

Son Éminence aura incessamment une lettre de la sœur; mais que peut faire le frère? Il désire la paix, oui; mais à condi-

tion qu'il gardera toute la Silésie, à condition qu'il restera uni avec Hanovre, dont il est garant. Encore une fois, je ne vois qu'un nuage épais, et je n'espère que dans les lumières de l'homme supérieur qui peut percer ce nuage.

Je vous ai confié mes doutes et mon ignorance; c'est tout ce que j'ai à vous présenter pour vos étrennes.

En voici bien d'une autre! A bon jour, bonne œuvre.

Le jour de l'an, une couturière, apprentie femme de chambre de ma nièce, déclare qu'elle est grosse d'un laquais, nommé André: pourrait-on recevoir la pauvrette à Lyon? Elle a l'honneur d'être huguenote, et mon laquais celui d'être papiste : franchement, il faudrait que monsieur le cardinal la convertît; elle est jeune, jolie; ce serait une œuvre pie ; mais, en attendant, il faut qu'elle accouche. Y a-t-il quelque âme honnête qui pût se charger d'elle et mettre son enfant aux orphelins de Lyon ?

3505. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT[1].

A Lausanne, 3 janvier.

Vos bouteilles, monsieur, sont arrivées; je n'ai d'autre chagrin que de ne les pas boire avec vous. J'en ai deux paniers à Lausanne, et les deux autres sont, je crois, à Genève. M. Cathala ou M. Tronchin vous feront toucher ce que je vous dois, mais ils ne pourront vous témoigner ma reconnaissance.

On dit Breslau repris par le roi de Prusse; il y a trois mois qu'il m'écrivait qu'il voulait mourir, et que je le consolais. A présent il renverse tout devant lui. Mais il ne boit pas de si bon vin de Bourgogne que moi. Mme Denis et moi, nous vous souhaitons bonne année et bonne vinée, à vous, monsieur, et à Mme Le Bault.

Recevez la respectueuse reconnaissance du Suisse

VOLTAIRE.

3506. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

A Lausanne, 4 janvier.

A tous croates, pandours, housards, qui ces présentes ouvriront, salut, et peu de butin.

Pandours et croates, laissez passer cette lettre à Son Altesse sérénissime Mme la duchesse de Saxe-Gotha, qui est aussi aimable, aussi bienfaisante, aussi noble, aussi douce, aussi éclairée que

1. *Lettres de Voltaire à M. le conseiller Le Bault;* Paris, Didier et Cie, 1868.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

vous êtes ignorants, durs, pillards et sanguinaires. Sachez qu'il n'y a rien à gagner pour vous si vous prenez ma lettre en chemin, et que ce n'est pas là un butin qui vous convienne. Vous me feriez une extrême peine, dont il ne vous reviendrait rien du tout. D'ailleurs il ne doit être rien de commun entre Mme la duchesse de Gotha et vous, vilains pandours. Elle est le modèle parfait de la politesse, et vous ne savez pas vivre ; elle a beaucoup d'esprit, et vous n'avez jamais rien lu, vous n'avez pas le moindre goût; vous cherchez à rendre ce monde-ci le plus abominable des mondes possibles, et elle voudrait qu'il fût le meilleur. Il le serait sans doute, si elle en était la maîtresse.

Il est vrai qu'elle est un peu embarrassée avec le système de Leibnitz ; elle ne sait comment faire, avec tant de mal physique et moral, pour vous prouver l'optimisme ; mais c'est vous qui en êtes cause, maudits housards ; c'est par vous que le mal est dans le monde ; vous êtes les enfants du mauvais principe.

Je vous conjure, au nom du bon principe, de ne jamais entrer dans ses États ; j'espère encore y aller un jour, et je ne veux point y trouver de vos traces.

Madame, si ces messieurs sont un peu honnêtes, Votre Altesse sérénissime recevra sans doute mes profonds respects et mon très-tendre attachement en 1758. Monseigneur le duc, toute votre auguste famille, daigneront se souvenir de moi. La grande maîtresse des cœurs ne m'oubliera pas. N'a-t-elle pas pris soin de quelque pauvre Français blessé à Rosbach ? ne lui a-t-elle pas donné des bouillons ?

Je veux finir, madame, par faire réparation à messieurs les housards. Je me flatte qu'ils n'ont point ravagé vos États, que Votre Altesse sérénissime est en paix au milieu de la guerre, et que la sérénité de sa belle âme se répand sur son pays. Je ne suis qu'un pauvre Suisse, mais il n'y a personne, dans les treize cantons, qui désire plus d'être à vos pieds que moi. Qu'on fasse la paix, et je fais un pèlerinage dans votre temple, qui est celui des Grâces. Je réitère à Votre Altesse sérénissime mon respect et mes vœux.

Le Suisse V.

3507. — DE MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH.

LETTRE DES PANDOURS AU FRÈRE SUISSE.

Pourquoi nous nommez-vous *vilains* ? Nous pillons, nous saccageons, et nous sommes larrons privilégiés, cela est vrai. Sommes-nous en cela plus

condamnables que ceux qui gouvernent le monde, que les auteurs qui dérobent les pensées d'autrui, et que les saints du paradis, qui, pour fonder des églises et des couvents, s'appropriaient les biens du peuple et des particuliers? Non, assurément. Rendez-nous donc plus de justice, et souhaitez, au lieu de nous injurier, que les souverains de l'Europe suivent à l'avenir notre exemple : qu'ils deviennent aussi avides que nous de posséder vos lettres; qu'ils apprennent, par leur lecture, à devenir philosophes, et pandours de la vertu. Si jamais nous avons le bonheur de vous attraper, nous tâcherons de piller votre esprit et vos connaissances, pour nous venger de votre mépris. Nos rossinantes seront alors métamorphosés en Pégases, et nous saurons bien, avec le secours d'une certaine dame qui se nomme Raison, vous empêcher de faire des neuvaines contre nous. Adieu.

P. S. J'ai reçu toutes vos lettres, et j'y réponds à la fois. Le plan de la comédie italienne[1] n'est pas tout à fait assez juste; mais il me siérait mal de vouloir critiquer vos ouvrages. La sœur de Mezzettin n'ose se mêler que de ce qui la regarde; et d'ailleurs il est bien dangereux d'entreprendre de jouer la comédie, puisqu'on risque d'être enlevé par les pandours, ou que les rôles ne soient interceptés. Il y a plus de quatre semaines que je n'ai aucunes nouvelles du roi. Il se peut qu'il m'ait écrit, ce que je crois très-sûrement; mais je pense que ses lettres ont peut-être pris des routes qui ne conduisent pas ici.

On dit que les Français ont reçu un petit échec à Bremen, et qu'il y a eu sept mille hommes de battus. Les Suédois sont au pis en Poméranie. Leur cavalerie s'est retirée dans l'île de Rugen. L'infanterie est à Stralsund, où on les a bloqués et où on va les bombarder. Voilà tout ce que je sais. Mon frère de Prusse m'a adressé cette lettre[2] pour vous. Vous pouvez voir par la date combien les lettres arrivent régulièrement ici. Je plains votre aveuglement de ne croire qu'un dieu, et de renier J..... Comment ferez-vous pour plaider votre cause? Si quelque chose pouvait me divertir encore, ce serait de voir votre apologie. Adieu; donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles, et surtout de celles de mon amant[3]. Veuille le ciel qu'elles soient bonnes!

WILHELMINE.

J'ai oublié de vous dire que c'est moi qui suis la *pandoure*. Je me suis méprise, et j'ai envoyé un papier blanc au roi au lieu de votre lettre, que j'ai retrouvée. Je l'ai fait repartir. Si elle arrive à bon port, vous aurez bientôt réponse.

1. Ceci fait allusion à quelque passage d'une des lettres perdues. Peut-être s'agit-il d'un projet de paix. (B.)

2. Elle est perdue, ainsi que toute la correspondance entre Voltaire et le prince Auguste-Guillaume, né en 1722, devenu prince royal en 1740, mort le 12 juin 1758.

3. Le cardinal de Tencin, avec lequel elle voulait négocier la paix.

3508. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Lausanne, où je serai tout l'hiver, 5 janvier.

Eh bien ! madame, monsieur votre fils n'a donc perdu qu'un cheval, et a gagné de la gloire ! Je lui en fais comme à vous, madame, mon très-tendre compliment. Je me flatte qu'il n'a pas été moins heureux dans la bataille qu'on dit que M. le maréchal de Richelieu a gagnée le 26 décembre[1] contre M. le prince de Brunswick. J'ai gagné, à Potsdam, plus de cinquante louis à ce prince aux échecs ; mais il vaut mieux gagner au beau jeu que M. de Richelieu joue. Je n'ai aucun détail de cette grande journée qui venge l'honneur de nos armes, et qui lave dans le sang hanovrien la perfidie dont on les accuse, et la honte de l'armée de Soubise.

Vous abandonnez donc Marie-Thérèse, depuis que le roi de Prusse bat ses troupes, reprend Breslau[2], et a quarante mille prisonniers ? Ah ! madame, ne changez pas avec la fortune. Je vous ai vue si bonne Autrichienne ! Mais surtout ayez soin de votre santé. Faites comme moi ; mon appartement est si chaud que j'y suis incommodé des mouches en voyant quarante lieues de neiges. Je me suis arrangé une maison à Lausanne qu'on appellerait palais en Italie ; quinze croisées de face en cintre donnent sur le lac à droite, à gauche, et par devant. Cent jardins sont au-dessous de mon jardin[3]. Le grand miroir du lac les baigne. Je vois toute la Savoie au delà de cette petite mer, et, par delà la Savoie, les Alpes qui s'élèvent en amphithéâtre, et sur lesquelles les rayons du soleil forment mille accidents de lumière. M. des Alleurs n'avait pas une plus belle vue à Constantinople. Dans cette douce retraite, on ne regrette point Potsdam.

Avez-vous toujours Mme de Brumath dans votre île ? Vivez-y longtemps heureuse avec elle. Je ne laisse pas de déchiffrer votre écriture, et j'attends vos lettres avec impatience à Lausanne.

Le Suisse V.

1. Ce fut le 25 décembre qu'eut lieu le combat où les Hanovriens perdirent cinq à six cents hommes et cent cinquante chariots.

2. Breslau, pris par les Autrichiens le 24 novembre, avait été repris par les Prussiens le 20 décembre ; voyez la lettre 3521.

3. Entre autres celui de Monrion.

3509. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Lausanne, 5 janvier.

Le roi de Prusse, en parlant à M. Mitchell, ministre d'Angleterre, de la belle entreprise de la flotte anglaise sur nos côtes, lui dit : « Eh bien ! que faites-vous à présent ? — Nous laissons faire Dieu, répondit Mitchell. — Je ne vous connaissais pas cet allié, dit le roi. — C'est le seul à qui nous ne payons pas de subsides, répliqua Mitchell. — Aussi, dit le roi, c'est le seul qui ne vous assiste pas. »

Voilà, mon cher ange, les dernières nouvelles après la prise de Breslau. Le roi de Prusse a quarante mille prisonniers à présent, en nous comptant. Je fais des vœux et je crains pour M. de Richelieu. Quoiqu'il ait refusé un malheureux quart de part à Lekain, je l'aime toujours. Mais *que diable allait-il faire dans cette galère*[1] ? Et vous, pourquoi avez-vous une maison dans une maudite île[2] ? C'est l'affaire de M. de Boullongne[3] de vous la payer. Son père l'aurait peinte ; il a peint le plafond de la Comédie.

Mais daignez donc me dire ce qu'on fait en faveur des pauvres auteurs qui viennent se faire siffler sous ce plafond. De mon temps, on ne cherchait pas à les consoler. Nous allons, nous autres Suisses, donner nos comédies gratis ; nous ne payons ni auteurs ni acteurs ; mais aussi nous ne sommes point sifflés. Nous n'avons point de premier gentilhomme, et nous ne jouons point à la cour. Lekain m'a fait faire des habits pour Zamti et pour Narbas. Nous jouerons *la Femme qui a raison ;* et, si cette femme et *Fanime* font plaisir, nous vous les enverrons.

Pour comble de bénédiction, il nous vient un peintre assez bon. Il ne peint qu'en pastel : il travaillera sur ma maigre effigie, pour vous et pour les Quarante. Il faudra une copie à l'huile pour mes confrères qui ne veulent pas de crayons. Vous aurez l'original, mon cher et respectable ami ; cela est bien juste. Il y a une comédie du roi de Prusse, intitulée *le Singe de la mode ;* nous pourrions bien la jouer, tandis qu'il fait de si terribles tragédies en Allemagne. La catastrophe était peu attendue : vous n'auriez pas dit, au 1er d'octobre, qu'il écraserait tout, quand vous autres le teniez pour écrasé, et qu'il m'écrivait qu'il était

1. Molière, *Fourberies de Scapin,* acte II, scène II.

2. Voyez la lettre 3595.

3. Jean *de* Boullongne, né en 1690, nommé contrôleur général des finances le 25 auguste 1757, était fils aîné de Louis Boullongne, mort premier peintre du roi en 1733. (Cl.)

perdu et qu'il voulait mourir, et que j'essuyais de loin ses larmes, que je ne veux plus essuyer de près. Il n'y a qu'à vivre pour voir des prodiges.

Adieu, mon divin ange. Ah ! si vous pouviez voir ma maison, qui forme un cintre sur mon jardin, et qui voit d'un côté quinze lieues de lac, et sept de l'autre, et qui a le lac en miroir au bout du jardin, et la Savoie par delà ce lac, et les Alpes au delà de cette Savoie, vous me diriez : Tenez-vous là. Mais je suis trop loin de vous.

3510. — DE CHARLES-THÉODORE, ÉLECTEUR PALATIN.

Je vous suis très-obligé, monsieur, des souhaits que vous me faites pour la nouvelle année, que je vous souhaite aussi très-heureuse. Celle que nous avons finie ne l'a guère été pour bien du monde : jamais tant de sang n'a été répandu. Je ne crois pas qu'on trouve dans l'histoire un exemple que, dans une seule campagne, on ait donné dix batailles. Il n'y a guère d'apparence que l'hiver nous ramène la paix. Votre santé ne vous permettra-t-elle plus de me donner le plaisir de vous revoir, et de vous assurer de toute l'estime que vous méritez, et que j'aurai toujours pour vous?

CHARLES-THÉODORE, électeur.

3511. — DE MADAME D'ÉPINAI A M. GRIMM[1].

Le courrier a manqué deux fois, et je suis dans une grande disette. Il y aura demain huit jours que je n'ai reçu de vos nouvelles, mon tendre ami; aussi je suis un peu triste; à peine ai-je le courage d'écrire : voilà ce que c'est que d'être à plus de cent lieues l'un de l'autre. Je vais cependant faire un effort et tâcher de vous dire ce que je pense de Voltaire, en attendant que j'aie le courage de vous parler de moi et de ce qui me concerne.

Eh bien ! mon ami, je n'aimerais pas à vivre de suite avec lui; il n'a nul principe arrêté, il compte trop sur sa mémoire, et il en abuse souvent; je trouve qu'elle fait tort quelquefois à sa conversation; il redit plus qu'il ne dit, et ne laisse jamais rien faire aux autres. Il ne sait point causer, et il humilie l'amour-propre; il dit le pour et le contre, tant qu'on veut, toujours avec des nouvelles grâces à la vérité, et néanmoins il a toujours l'air de se moquer de tout, jusqu'à lui-même. Il n'a nulle philosophie dans la tête; il est tout hérissé de petits préjugés d'enfants; on les lui passerait peut-être en faveur de ses grâces, du brillant de son esprit et de son originalité, s'il ne s'affichait pas pour les secouer tous. Il a des inconséquences plaisantes, et il est au milieu de tout cela très-amusant à voir. Mais je n'aime point les gens qui ne font que m'amuser. Pour madame sa nièce, elle est tout à fait comique.

1. *Mémoires et Correspondances de Mme d'Épinai;* 1865.

Il paraît ici depuis quelques jours un livre qui a vivement échauffé les têtes[1], et qui cause des discussions fort intéressantes entre différentes personnes de ce pays, parce que l'on prétend que la constitution de leur gouvernement y est intéressée: Voltaire s'y trouve mêlé pour des propos assez vifs qu'il a tenus à ce sujet contre les prêtres. La grosse nièce trouve fort mauvais que tous les magistrats n'aient pas pris fait et cause pour son oncle. Elle jette tour à tour ses grosses mains et ses petits bras par-dessus sa tête, maudissant avec des cris inhumains les lois, les républiques, et surtout ces polissons de républicains qui vont à pied, qui sont obligés de souffrir les criailleries de leurs prêtres, et qui se croient libres. Cela est tout à fait bon à entendre et à voir.....

3512. — A M. THIERIOT.

Lausanne, 5 janvier.

Le *cacouac*[2] de Lausanne vous souhaite santé et prospérité. Je ne sais pas comment les supérieurs des jésuites, qui d'ordinaire réparent par la prudence la folie qu'ils ont faite de s'enrôler à quinze ans, peuvent souffrir de telles impertinences dans leurs bas officiers. Ils se font des ennemis irréconciliables; ils se rendent l'horreur et le mépris de tous les honnêtes gens. Voilà de plaisants marauds, de croire soutenir la religion par des libelles diffamatoires, et de mériter le pilori en prêchant les bonnes mœurs!

Les prédicants de Genève seront plus sages, et je crois qu'ils se garderont bien de s'exposer au ridicule en attaquant l'*Encyclopédie*.

J'attends avec impatience la tragédie[3] de l'homme à talent qui a eu le bon esprit de quitter les jésuites, et le courage de donner à vos dames une belle pièce sans amour. J'espère qu'il n'en sera pas de cette pièce comme de tant d'autres, qui ont paru avec éclat pour être plongées ensuite dans un éternel oubli.

Il y a en effet, mon cher et ancien ami, de beaux articles dans le septième tome de l'*Encyclopédie;* mais ce ne sont pas les miens. Ce ne sont pas non plus les déclamations vagues et plates qui se trouvent là en trop grand nombre, mais les articles vrai-

1. L'article *Genève,* de d'Alembert, qui venait de paraître dans le VIIe volume de l'*Encyclopédie.*

2. Ce nom désigne les philosophes. J.-N. Moreau, mort en 1803, avait publié *Nouveau Mémoire pour servir à l'Histoire des Cacouacs,* 1757, petit in-8°. Le *Catéchisme et Décisions des cas de conscience, à l'usage des Cacouacs,* etc., publié en 1758, est d'un abbé de Saint-Cyr. (B.)

3. *Iphigénie en Tauride,* par Guimond de La Touche.

ment utiles concernant les sciences et les arts. Ce sera un ouvrage immortel, et si les entrepreneurs avaient mieux choisi leurs ouvriers, ce serait un ouvrage parfait. Ils me donnent quelquefois des articles peu intéressants à faire ; mais tout m'est bon, et je me tiens trop heureux et trop honoré de mettre quelques cailloux à ce magnifique édifice. Je ne suis pourtant pas sans occupations dans ma douce retraite ; j'y passerai tout l'hiver. On n'a point une plus belle vue à Constantinople, et on n'y est pas si bien logé. J'irai ensuite revoir mes tulipes aux Délices. J'attends toujours le gros tonneau d'archives qu'on m'emballe de Pétersbourg ; mais il ne partira qu'après le dégel des Russes, c'est-à-dire au mois de mai. En attendant, j'ajoute à l'*Histoire générale* les chapitres de la religion mahométane, des possessions françaises et anglaises en Amérique, des anthropophages, des jésuites du Paraguai, des duels, des tournois, du commerce, du concile de Trente, et bien d'autres. C'est à M. de Richelieu et au roi de Prusse à terminer cette histoire. Je ne sais à présent où est mon disciple. Il disait, il y a quelque temps, à Mitchell, le ministre d'Angleterre, à propos de la cacata de la flotte d'Albion : « Eh bien ! que faites-vous à présent ? — Sire, nous laissons faire Dieu. — Ah ! je ne savais pas qu'il fût votre allié. — Sire, c'est le seul à qui nous ne payons pas de subsides. — C'est aussi le seul qui ne vous assiste pas. »

Voilà une plaisante conversation.

Vale, scribe, et ama.

3513. — A M. DE CHENEVIÈRES [1].

A Lausanne, 5 janvier.

Je ne me porte pas assez bien, mon cher monsieur, pour vous répondre en vers ; mais mon état languissant ne m'empêche pas de sentir le mérite des vôtres.

Mêlez, je vous prie, à vos vers un peu de prose qui m'instruise des détails de la victoire qu'on dit remportée, le 26 décembre, par M. le maréchal de Richelieu. Je n'ai encore que des bruits vagues. Il est bien étrange que cette nouvelle ne soit pas encore confirmée dans un pays qui a trois régiments à notre service dans cette armée. On dit Mme la duchesse d'Orléans malade, sans espoir de guérison. Cette triste nouvelle est-elle vraie ? La mort est partout, dans les palais, dans les chaumières, dans les

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

champs de carnage, qu'on appelle les champs d'honneur; et les douleurs du corps et les peines de l'esprit sont pour la vie.

Écrivez-moi, vous me rendrez la vie douce.

3514. — A M. DARGET [1].

A Lausanne, 8 janvier.

Vous me demandez, mon cher et ancien compagnon de Potsdam, comment Cinéas s'est raccommodé avec Pyrrhus [2]. C'est, premièrement, que Pyrrhus fit un opéra de ma tragédie de *Mérope*, et me l'envoya; c'est qu'ensuite il eut la bonté de m'offrir sa clef, qui n'est pas celle du paradis, et toutes ses faveurs, qui ne conviennent plus à mon âge; c'est qu'une de ses sœurs [3], qui m'a toujours conservé ses bontés, a été le lien de ce petit commerce qui se renouvelle quelquefois entre le héros-poëte-philosophe-guerrier-malin-singulier-brillant-fier-modeste, etc., et le Suisse Cinéas retiré du monde. Vous devriez bien venir faire quelque tour dans nos retraites, soit de Lausanne, soit des Délices; nos conversations pourraient être amusantes. Il n'y a point de plus bel aspect dans le monde que celui de ma maison de Lausanne. Figurez-vous quinze croisées de face en cintre, un canal de douze grandes lieues de long que l'œil enfile d'un côté, et un autre de quatre ou cinq lieues, une terrasse qui domine sur cent jardins, ce même lac qui présente un vaste miroir au bout de ces jardins, les campagnes de la Savoie au delà du lac, couronnées des Alpes qui s'élèvent jusqu'au ciel en amphithéâtre; enfin une maison où je ne suis incommodé que des mouches [4] au milieu des plus rigoureux hivers. Mme Denis l'a ornée avec le goût d'une Parisienne. Nous y faisons beaucoup meilleure chère que Pyrrhus; mais il faudrait un estomac: c'est un point sans lequel il est difficile aux Pyrrhus et aux Cinéas d'être heureux. Nous répétâmes hier une tragédie [5]; si vous voulez un rôle, vous n'avez qu'à venir. C'est ainsi que nous oublions les querelles des rois et celles des gens de lettres, les unes affreuses, les autres ridicules.

On nous a donné la nouvelle prématurée d'une bataille [6]

1. Cette lettre fut imprimée, dès 1758, dans le *Journal encyclopédique:* ce qui contraria beaucoup Voltaire; voyez n°s 3633, 3643, 3658.
2. Cinéas désigne Voltaire; Pyrrhus, le roi de Prusse : voyez lettre 3611.
3. La margrave de Baireuth.
4. Voyez la lettre 3508.
5. *Zulime*, refaite sous le nom de *Fanime*.
6. Voyez la lettre 3508.

entre M. le maréchal de Richelieu et M. le prince de Brunswick. Il est vrai que j'ai gagné aux échecs une cinquantaine de pistoles à ce prince ; mais on peut perdre aux échecs, et gagner à un jeu où l'on a pour seconds trente mille baïonnettes. Je conviens avec vous que le roi de Prusse a la vue basse et la tête vive ; mais il a le premier des talents au jeu qu'il joue, la célérité. Le fonds de son armée a été discipliné pendant plus de quarante ans. Songez comment doivent combattre des machines régulières, vigoureuses, aguerries, qui voient leur roi tous les jours, qui sont connues de lui, et qu'il exhorte, chapeau bas, à faire leur devoir. Souvenez-vous comme ces drôles-là font le pas de côté et le pas redoublé ; comme ils escamotent les cartouches en chargeant, comme ils tirent six à sept coups par minute. Enfin leur maître croyait tout perdu, il y a trois mois ; il voulait mourir ; il me faisait ses adieux en vers et en prose ; et le voilà qui, par sa célérité et par la discipline de ses soldats, gagne deux grandes batailles [1] en un mois, court aux Français, vole au Autrichiens, reprend Breslau, a plus de quarante mille prisonniers, et fait des épigrammes. Nous verrons comment finira cette sanglante tragédie, si vive et si compliquée. Heureux qui regarde d'un œil tranquille tous ces grands événements du *meilleur des mondes possibles !*

Je n'ai point encore tiré au clair l'aventure de l'abbé de Prades. On l'a dit pendu ; mais la renommée ne sait souvent ce qu'elle dit. Je serais fâché que le roi de Prusse fît pendre ses lecteurs. Vous ne me dites rien de M. Duverney ; vous ne me dites rien de vous [2]. Je vous embrasse bien tendrement, et j'ai une terrible envie de vous voir.

Le Suisse V.

3515. — A M. D'ALEMBERT.

A Lausanne, 8 janvier.

On se vante à Genève que vous êtes obligé de quitter l'*Encyclopédie*, non-seulement à cause de l'article de *Genève*, mais pour d'autres raisons que les prêtres n'expliquent pas à votre avantage. Si vous avez quelque dégoût, mon cher philosophe, mon cher ami, je vous conjure de le vaincre ; ne vous découragez pas dans une si belle carrière. Je voudrais que vous et M. Diderot, et tous

1. Voyez la lettre 3500.

2. Darget était sous-gouverneur de l'École militaire, dont Pâris-Duverney avait l'intendance.

vos associés, protestassent qu'en effet ils abandonneront l'ouvrage, s'ils ne sont libres, s'ils ne sont à l'abri de la calomnie, si on n'impose pas silence, par exemple, aux nouveaux *Garasses* qui vous appellent des *cacouacs* [1]. Mais que vous seul renonciez à ce grand ouvrage, tandis que les autres le continueront ; que vous fournissiez ce malheureux triomphe à vos indignes ennemis, que vous laissiez penser que vous avez été forcé de quitter : c'est ce que je ne souffrirai jamais, et je vous conjure instamment d'avoir toujours du courage. Il eût fallu, je le sais, que ce grand ouvrage eût été fait et imprimé dans un pays libre, ou sous les yeux d'un prince philosophe; mais, tel qu'il est, il aura toujours des traits, dont les gens qui pensent vous auront une éternelle obligation.

Que veulent dire ceux qui vous reprochent d'avoir trahi le secret de Genève ? Est-ce en secret que Vernet, qui vient d'établir une commission de prêtres contre vous, a imprimé que la révélation *est utile?* Est-ce en secret que le mot de *Trinité* ne se trouve pas une fois dans son Catéchisme ? Est-ce en secret que les autres impertinents prêtres de Hollande ont voulu le condamner ? Vous n'avez dit que ce que savent toutes les communions protestantes ; votre livre est un registre public des opinions publiques. Ne vous rétractez jamais, et ne paraissez pas céder à ces misérables en renonçant à l'*Encyclopédie*. Vous ne pourriez faire une plus mauvaise démarche, et sûrement vous ne la ferez pas. On vous écrira une lettre emmiellée ; ne vous y laissez pas attraper, de quelque part qu'elle vienne. On écrira à M. de Malesherbes ; c'est à lui de vous soutenir, et vous n'avez besoin d'être soutenu de personne.

Enfin, au nom des lettres et de votre gloire, soyez ferme, et travaillez à l'*Encyclopédie*.

Voici *Hémistiche* et *Heureux* [2]. J'ai tâché de rendre ces articles instructifs ; je déteste la déclamation. Bonsoir ; expliquez-moi, je vous en prie, toutes vos intentions ; et comptez que vous n'avez ni de plus grand admirateur ni d'ami plus attaché que

le vieux Suisse V.

1. Voyez une note de la lettre 3512.
2. Voyez tome XIX, pages 328 et 343.

3516. — A M. TRONCHIN, DE LYON [1].

Lausanne, 8 janvier.

La prise de Breslau, celle de tant d'officiers et de tant de troupes, le siége de Schweidnitz, celui même d'Olmütz dont on parle, achèvent d'établir dans l'Allemagne l'équilibre que nos armées ont tâché en vain de déranger. La France est bien servie sans le vouloir, et doit remercier le roi de Prusse de l'avoir battue. Pour peu qu'il poursuive le cours de ses victoires, il faudra que l'Autriche soit la première à demander la paix. Je ne serais point étonné que les bras des Russes et des Suédois ne s'engourdissent, et que le roi de Prusse fût plus puissant que jamais.

Toute la Franconie est à présent inondée de troupes. Il faut aller manger aujourd'hui ce pays-là, après avoir dévoré les autres. Il est difficile que les lettres m'arrivent de Baireuth comme elles arrivaient. Je me suis borné à faire dans mes lettres en général des vœux pour la paix. Il est plaisant d'avoir des remords de lâcher ce terrible mot. Je l'ai souhaitée à tout le monde. Le prince de Saxe-Hildbourghausen [2] doit-il être si fâché qu'on lui en souhaite sa part? Il rôde autour de Baireuth ; c'est un homme de mauvaise humeur, et s'il s'ouvre les lettres, il est tout propre à prendre pour une trahison les souhaits d'un bon Suisse.

Quant à la petite Suissesse huguenote [3] qui s'avise de faire tout en douceur des métis avec un papiste, si on peut la faire accoucher à Lyon chez quelque honnête et charitable dévote, si on peut mettre son enfant aux orphelins, je l'adresserai à la personne que vous aurez la bonté d'indiquer, en qualité de femme, de légitime épouse ; elle pourra gagner quelque chose à son autre métier, qui est celui de couturière. Quant à sa conversion, après ses couches, ce sera l'affaire de quelque chanoine : car il n'y a pas moyen de proposer cette bonne œuvre à un cardinal et à un archevêque de l'âge de Son Éminence.

3517. — DE M. L'ABBÉ AUBERT [4].

A Paris, le 10 de janvier 1758.

O toi dont les sublimes chants
Imitent les sons fiers des clairons, des trompettes,

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Commandant l'armée *d'exécution*, et battu avec Soubise à Rosbach.
3. Voyez la lettre du 3 janvier au même.
4. J.-L. Aubert, né en 1731, mort en 1814, envoyait à Voltaire le volume qu'il

Daigne écouter mes chansonnettes,
Daigne favoriser mes timides accents.
Des cœurs ambitieux admirable interprète,
Ta muse fait parler les princes, les héros.
La mienne fait jaser le serin, la fauvette;
Par l'organe de l'âne elle enseigne les sots.
Si quelquefois, dans d'heureuses images,
J'ai peint avec succès le vice ou la vertu,
Voltaire, c'est à toi que l'hommage en est dû :
J'ai relu cent fois tes ouvrages.

J'ai toujours pensé, monsieur, que le premier devoir d'un homme qui voulait se faire un nom, dans quelque genre de poésie que ce fût, était de se former sur vos ouvrages; et le second, de vous offrir ses essais. Je m'acquitte de ce dernier, en comptant beaucoup sur votre indulgence et sur vos avis. Jusqu'à présent les personnes que j'ai consultées m'ont toutes donné des conseils si opposés que je ne sais quel parti prendre. L'un me reproche d'imiter trop La Fontaine, et l'autre de ne pas l'imiter assez; celui-ci se plaint que mes morales sont trop longues, celui-là qu'elles sont trop courtes; un troisième voudrait m'obliger à les supprimer toutes, alléguant pour raison, malgré l'exemple de tous les fabulistes, que le but d'une fable doit se faire sentir assez de soi-même pour se passer de cette espèce de commentaire que l'on appelle morale. Il y en a qui voudraient que mes fables fussent toutes aussi simples que celle de *la Cigale et la Fourmi*, comme si un fabuliste était condamné à n'être lu que par des enfants.

Cette variété d'opinions sur mon recueil m'a mis souvent dans le cas de m'appliquer la fable du *Meunier, son fils, et l'âne*.

Parbleu, dit le meunier, est bien fou du cerveau,
Qui prétend contenter tout le monde et son père.

Vous voyez, monsieur, combien j'ai besoin d'être fixé par des avis sûrs et dont on ne puisse appeler. Je me déciderai, monsieur, d'après les vôtres, si je vaux la peine que l'auteur de *la Henriade* sacrifie quelques moments à la lecture d'une cinquantaine de fables, et qu'il daigne m'écrire ce qu'il en pense. J'attends, monsieur, cette faveur de votre attention à encourager les talents naissants; et je me ferai en tout temps honneur de prendre des leçons du plus beau génie de France. Je suis, etc.

3518. — DE M. GRIMM A MADAME D'ÉPINAI [1].

J'arrive de la Comédie; on m'a demandé s'il était vrai que vous ne bougiez de chez Voltaire et que vous y faisiez les honneurs. J'ai répondu que

avait publié sous le titre de *Fables nouvelles*, 1756, in-12. Voltaire lui répondit le 22 mars; voyez la lettre 3587.

1. *Mémoires et Correspondances de Mme d'Épinai*. Paris, Charpentier, 1865.

M. de Voltaire vous avait fait beaucoup de politesses, et que vous y aviez dîné deux fois. Vous voyez, ma tendre amie, que pour peu que vos lettres prêtent à la méchanceté et à l'envie, on ne manquera pas d'en faire usage; c'est surtout à votre époux qu'il ne faut parler que de la pluie et du beau temps, car j'ai découvert que c'est à lui que vous devez ce ridicule propos. Il est fier pour vous des avances que vous a faites Voltaire, comme si vous ne les méritiez pas. Recommandez bien à Linant de ne jamais rendre compte de tout ce que vous faites...

3519. — DE MADAME D'ÉPINAI A M. GRIMM[1].

... Mon sauveur m'a raconté, ce matin, qu'un marquis de B*** venait d'arriver ici pour voir Voltaire, et le consulter sur je ne sais quel poëme qu'il a fait : il ne le connaît pas, mais il a une lettre d'un homme de ses amis pour sa femme, qui est à Genève, et qui gouverne despotiquement Voltaire. Cette femme est une manière de bel esprit, à ce que l'on dit : elle se croit philosophe, parce qu'elle fait passablement des vers; sa manie est d'endoctriner; elle a séduit Voltaire; et le mari, qui est bonhomme, et qui est pétri de complaisance, a fait semblant de croire à sa mauvaise santé, et a contenté, en la menant à Genève, la vanité qu'elle avait de jouer un rôle. Eh bien! ce mari, c'est M. d'Épinai, et cette femme, c'est moi. M. Tronchin m'a crue plus philosophe que je ne le suis, en me faisant ce récit. J'avoue, mon ami, que j'en ai été très-affectée. Cependant, comme dit le docteur, quel tort réel cela peut-il me faire? Je n'en sais rien, mais il est humiliant d'être tympanisée ainsi. De tous ceux qui ont ri de cette histoire, qui est-ce qui a intérêt à l'approfondir? Me voilà traduite en ridicule! On ne parlera pas de moi, en leur présence, qu'ils ne se disent : « Ah! c'est cette femme bel esprit!... »

Le lendemain.

Nous arrivons de chez Voltaire; il était plus aimable, plus gai, plus extravagant qu'à quinze ans; il m'a fait toutes sortes de déclarations les plus plaisantes du monde. « Votre malade, disait-il à M. Tronchin, est vraiment philosophe; elle a trouvé le grand secret de tirer de sa manière d'être le meilleur parti possible; je voudrais être son disciple; mais le pli est pris, je suis vieux. Nous sommes ici une troupe de fous qui avons, au contraire, tiré de notre manière d'être le plus mauvais parti possible. Qu'y faire? Ah! ma philosophie! c'est une aigle dans une cage de gaze..... Si je n'étais pas mourant, je vous aurais dit tout cela en vers.... »

1. *Mémoires et Correspondances de Mme d'Épinai.* Paris, Charpentier, 1865.

3520. — A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

A Lausanne, 10 janvier.

Si vous veniez, ma chère nièce, passer l'hiver à Lausanne, et l'été aux Délices, vous pourriez vous vanter d'être dans les deux plus belles situations de l'Europe, et vous auriez la comédie partout. Nous la jouons à Lausanne, nous la voyons auprès de Genève ; et si les prédicants en croient M. d'Alembert leur bon ami, ils l'auront bientôt dans leur ville : cela est plus honnête que d'aller s'égorger en Allemagne, comme font tant de gens, parce qu'ils n'ont pas mieux à faire. Si on était sensé, on ne songerait qu'à passer une vie douce.

Je crois votre santé à présent raffermie. Tronchin a commencé, le régime et l'exercice ont achevé l'ouvrage. Vous vous êtes fait un plan de vie agréable ; vous avez un fils qui fait votre consolation ; vous avez des amis, vous êtes libre[1], et enfin vous êtes aimable : vous devez être heureuse.

J'ai reçu une lettre de monsieur votre fils, dont je suis très-content. Il me paraît s'être formé en peu de temps ; voilà ce que c'est que d'avoir une mère qui est de bonne compagnie. Il m'apprend que vous avez chez vous M. de La Bletterie[2], qui veut bien quelquefois encourager ses études : il est trop heureux d'être à portée de recevoir des avis d'un homme de ce mérite.

Vous aurez, je crois, ma maigre effigie que vous demandez pour l'Académie et pour vous. Il y a dans Lausanne un peintre de passage, qui peint en pastel presque aussi bien que vous. Quelque répugnance que j'aie à faire crayonner ma vieille mine, il faut bien s'y résoudre, et être complaisant : c'est bien l'être que de jouer la comédie à mon âge, et de souffrir qu'on m'envoie de Paris des habits de Zamti et de Narbas[3]. C'est une fantaisie de votre sœur : elle en a bien d'autres qui deviennent les miennes. Elle fait ajuster la maison de Lausanne comme si elle était située sur le Palais-Royal. Il est vrai que la position en vaut la peine. La pointe du sérail de Constantinople n'a pas une plus belle vue ; je ne suis d'ailleurs incommodé que des mouches au

1. Elle était veuve depuis 1756.

2. Jean-Philippe-René de La Bletterie, né à Rennes en 1696, mort en 1772 ; Voltaire ne l'a pas ménagé en 1768 et 1769 ; voyez tome XXVIII, page 4 ; et, tome X, les *Poésies mêlées*.

3. Personnages de *l'Orphelin de la Chine* et de *Mérope*.

milieu de l'hiver. Je voudrais vous tenir dans cette maison délicieuse ; je n'en suis point sorti depuis que je suis à Lausanne. Je ne peux me lasser de la vue de vingt lieues de ce beau lac, de cent jardins, des campagnes de la Savoie, et des Alpes qui les couronnent dans le lointain ; mais il faudrait avoir un estomac, ma chère nièce : cela vaut mieux que l'aspect de Constantinople.

Si vous savez quelque chose du procès de M. d'Alembert avec les prédicants de Calvin, et de sa prétendue renonciation à l'*Encyclopédie*, je vous prie de m'en faire part.

Avez-vous lu la tragédie d'*Iphigénie en Tauride?* L'auteur[1] me l'a envoyée, mais je ne l'ai pas encore reçue. Pour moi, je ne travaille plus que pour notre petit théâtre de Lausanne. Il vaut mieux se réjouir avec ses amis que de s'exposer à un public toujours dangereux. Je suis très-loin de regretter le parterre de Paris; je ne regrette que vous. Mille compliments au grand écuyer de Cyrus[2].

Quoi qu'on en dise, on aurait eu grand besoin de nos chars contre la cavalerie de Luc[3]. Il voulait mourir il y a trois mois, et à présent le voilà au comble de la gloire. Il ne m'écrit plus ; *les honneurs changent les mœurs.* Adieu, ma chère enfant.

3521. — DE M. D'ALEMBERT.

Paris, 11 janvier.

Je reçois presque en même temps vos deux dernières lettres, mon très-cher et très-illustre philosophe, et je me hâte d'y répondre. J'ai reçu, il y a quelques jours, une lettre du docteur Tronchin[4], qui m'écrit au nom de vos ministres pour me porter leurs plaintes ; mais la manière dont ils se plaignent suffirait pour faire connaître la vérité de ce que j'ai dit, et l'embarras où ils sont. Ils prétendent que je les ai accusés de *n'être pas chrétiens*, et se taisent sur le reste. Ma réponse a été bien simple; si M. Tronchin veut vous la communiquer, je me flatte que vous la trouverez raisonnable et mesurée. Je réponds donc à l'ambassadeur que je n'ai pas dit un mot, dans l'article *Genève*, qui puisse faire croire que les ministres de Genève *ne sont pas chrétiens;* que j'ai dit, au contraire, qu'ils respectaient Jésus-Christ et les Écritures : ce qui suffit, *selon leurs propres principes*, pour être réputé chrétien. Du reste, comme M. Tronchin ne m'a dit mot ni sur le socinianisme, ni sur l'enfer, ni sur la divinité du Verbe, je ne lui réponds rien non

1. Voyez les lettres 3373 et 3549.
2. Le marquis de Florian. Voyez lettre 3363.
3. Le roi de Prusse. Voyez lettre 3380.
4. La lettre de Tronchin à d'Alembert a été imprimée dans les *OEuvres posthumes de d'Alembert* (1799, deux volumes in-12), tome I, page 415. La réponse de d'Alembert se trouve à la page 271 du tome II de la troisième édition des *Lettres critiques d'un voyageur anglais* (par Vernet), 1766, in-8°.

plus sur tous ces objets, et je feins d'ignorer leurs cris. Comme je ne doute pas que ma réponse à M. Tronchin ne m'attire une seconde lettre, je ferai ce que vous me conseillez, et je leur répondrai que vous voulez bien vous charger de *finir cette affaire*. Je vous prie donc, en cas de nouvelles plaintes de leur part, de leur signifier : 1° que je n'ai rien avancé dans l'article *Genève* que je n'aie recueilli de leurs conversations, et de l'opinion qui m'a paru générale à Genève sur la manière actuelle de penser du clergé ; 2° que ce n'est point, par conséquent, un secret que j'ai violé, puisque c'est une chose avouée de tout le monde, et que d'ailleurs ce n'est point tête à tête, mais en présence de témoins, que j'ai eu des conversations avec eux ; 3° que, bien loin d'avoir eu dessein de les offenser par ce que j'ai dit, j'ai cru au contraire leur faire honneur, persuadé comme je suis que, de toutes les sociétés séparées de l'Église romaine, les sociniens sont les plus conséquents, et que, quand on ne reconnaîtra, comme font les protestants, ni tradition ni autorité de l'Église, la religion chrétienne doit se réduire à l'adoration d'un seul dieu, par la médiation de Jésus-Christ.

On m'assure que ces messieurs vont envoyer une députation à la cour de France pour m'obliger de me rétracter. Je ne sais si la cour leur fera l'honneur de les écouter, ni ce qu'elle exigera de moi ; mais je sais bien que je ne répondrai jamais autre chose que ce que vous venez de lire. Savez-vous, pour comble de sottise, que cet article *Genève* a pensé être dénoncé au parlement, à ce parlement plus intolérant et plus ridicule encore que le clergé qu'il persécute ? On prétend que je loue les ministres de Genève d'une manière injurieuse à l'Église catholique. Ce qui doit pourtant me rassurer, c'est que j'ai trouvé d'honnêtes prêtres de paroisse qui regardent ce même article comme fort avantageux à l'Église romaine, parce que j'y prouve, disent-ils, par les faits, ce que Bossuet a démontré par le raisonnement, que le protestantisme mène au socinianisme. Tout cela n'est-il pas bien plaisant ?

On ne peut s'empêcher d'en pleurer et d'en rire[1].

J'ai reçu vos deux articles *Habile* et *Hauteur*[2] avec leurs dérivés ; je vous en remercie de tout mon cœur, et je vous enverrai au premier jour, sous enveloppe, l'article *Histoire ;* mais vous pouvez ne vous pas presser sur le reste. J'ignore si l'*Encyclopédie* sera continuée ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle ne le sera pas par moi. Je viens de signifier à M. de Malesherbes et aux libraires qu'ils pouvaient me chercher un successeur. Je suis excédé des avanies et des vexations de toute espèce que cet ouvrage nous attire. Les satires odieuses et même infâmes qu'on publie contre nous, et qui sont non-seulement tolérées, mais protégées, autorisées, applaudies, commandées même par ceux qui ont l'autorité en main ; les sermons, ou plutôt les tocsins qu'on sonne à Versailles contre nous, en présence du roi, *nemine reclamante,* l'inquisition nouvelle et intolérable qu'on veut exercer contre l'*Encyclopédie*, en nous donnant de nouveaux censeurs plus absurdes et plus intraitables

1. Regnard, *Folies amoureuses*, acte II, scène VI.
2. Voyez tome XIX, pages 324 et 327.

qu'on n'en pourrait trouver à Goa; toutes ces raisons, jointes à plusieurs autres, m'obligent de renoncer pour jamais à ce maudit travail.

Rien n'est plus vrai ni plus juste que ce que vous me mandez sur l'*Encyclopédie*. Il est certain que plusieurs de nos travailleurs y ont mis bien des choses inutiles, et quelquefois de la déclamation; mais il est encore plus certain que je n'ai pas été le maître que cela fût autrement. Je me flatte qu'on ne jugera pas de même de ce que plusieurs de nos auteurs et moi avons fourni pour cet ouvrage, qui vraisemblablement demeurera à la postérité comme un monument de ce que nous avons voulu et de ce que nous n'avons pu faire.

Oui, vraiment, votre disciple a repris Breslau[1], avec une armée tout entière qui était dedans, et des magasins de toute espèce. On dit même aujourd'hui que Schweidnitz s'est rendu le 30[2]. Ainsi voilà les Autrichiens hors de Silésie, et sans armée. J'ai bien peur que nous autres Français nous ne soyons aussi bientôt sans armée et sur le Rhin. Que je suis fâché que le plus grand prince de notre siècle ait contristé celui qui était si digne d'écrire son histoire! Pour moi, comme Français et comme philosophe, je ne puis que m'affliger de ses succès. Nos Parisiens ont aujourd'hui la tête tournée du roi de Prusse. Il y a cinq mois qu'ils le traînaient dans la boue; et voilà les gens dont on ambitionne le suffrage!

Je n'ai point de nouvelles de notre *hérétique* de Prades; mais j'ai peine à croire, comme vous, qu'il ait trahi son bienfaiteur. Voilà un long bavardage, mon cher philosophe; mais je cesse de vous ennuyer en vous embrassant de tout mon cœur.

3522. — A M. DIDEROT.

Est-il bien vrai, monsieur, que tandis que vous rendez service au genre humain, et que vous l'éclairez, ceux qui se croient nés pour l'aveugler aient la permission de faire un libelle périodique[3] contre vous et contre ceux qui pensent comme vous? Quoi! on permet aux Garasses d'insulter les Varrons et les Plines!

Quelques ministres de Genève ont eu la rage, en dernier lieu, de vouloir justifier l'assassinat juridique de Servet: le magistrat leur a imposé silence; les plus sages ministres ont rougi pour leurs confrères bafoués; et il sera permis à je ne sais quels pédants jésuites d'insulter leurs maîtres!

N'êtes-vous pas tenté de déclarer que vous suspendrez l'*Encyclopédie* jusqu'à ce qu'on vous ait fait justice? Les Guignards ont été pendus, et les nouveaux Garasses devraient être mis au

1. Voyez la lettre 3508.
2. Schweidnitz ne fut pris que le 16 mars 1758.
3. *La Religion vengée*, etc.; voyez la lettre 3293.

pilori. Mandez-moi, je vous prie, les noms de ces malheureux. Je les traiterai selon leur mérite dans la nouvelle édition qui se prépare de l'*Histoire générale*. Que je vous plains de ne pas faire l'*Encyclopédie* dans un pays libre! Faut-il que ce dictionnaire, cent fois plus utile que celui de Bayle, soit gêné par la superstition, qu'il devrait anéantir; qu'on ménage encore des coquins qui ne ménagent rien; que les ennemis de la raison, les persécuteurs des philosophes, les assassins de nos rois, osent encore parler dans un siècle tel que le nôtre!

On dit que ces monstres veulent faire les plaisants, et qu'ils prétendent venger la religion, qu'on n'attaque point, par des libelles diffamatoires, qui devraient servir à allumer les bûchers de leurs sodomites prêtres, si on n'avait pas autant d'indulgence qu'ils ont de fureur.

Votre admirateur et votre partisan jusqu'au tombeau.

Le Suisse libre.

3523. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[1].

De Lausanne, le 12 janvier 1758.

Votre souvenir, monsieur, m'est bien sensible, et vous devez penser que j'applaudis de tout mon cœur au parti que vous avez pris d'être entièrement libre[2]. Si jamais il vous prend fantaisie d'user de cette liberté pour venir voir nos cantons, je tâcherai de vous recevoir un peu mieux que je n'ai fait à Colmar. J'ai une maison assez agréable à Lausanne; j'y vois de mon lit ce beau lac, qui baigne cent jardins au-dessous de ma terrasse, qui forme à droite et à gauche un canal de douze lieues, une mer tranquille vis-à-vis de mes fenêtres, et qui arrose les campagnes de la Savoie, couronnées des Alpes dans le lointain. Le Grand Turc n'a pas une plus belle vue; mais le Grand Turc est jeune, vigoureux, et a autant de filles qu'il veut. Sans ce petit avantage, je ne lui envierais rien. Je passe l'hiver à Lausanne, nous y jouons la comédie, et quelquefois assez bien. Ensuite nous allons passer la belle saison dans l'autre ermitage des Délices, où nous trouvons la troupe de Lemoine. Le petit ermitage des Délices me plaît encore plus que Lausanne. Le paysage est moins vaste, mais beaucoup plus pittoresque. Quelques livres dans ces

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. M. de Ruffey venait de résigner sa présidence à la chambre des comptes, dont il demeura président honoraire.

deux retraites, quelques bouteilles de vin de M. Le Bault, votre compatriote, et de temps en temps bonne compagnie, voilà de quoi ne pas regretter Paris.

Omitto mirari beatæ
Fumum et opes strepitumque Romæ.

Ces retraites surtout conviennent à un malade qui ne peut guère sortir de chez lui. Si j'avais de la santé, je viendrais vous voir à Dijon. Mais vous, qui vous portez bien, vous devriez bien venir faire un pèlerinage chez nos bons Suisses.

Adieu, monsieur; il n'y a point de Suisse qui vous soit plus sincèrement attaché que l'ermite V.

3524. — A M. PALISSOT.

Lausanne, 12 janvier.

Tout ce qui me viendra de vous, monsieur, me sera toujours très-précieux, et j'attends avec impatience les *Lettres*[1] que vous m'annoncez. Si vous revenez chez les hérétiques, après vous être muni d'indulgences à Avignon, je vous ferai les honneurs de Lausanne, mieux que je ne vous fis ceux de Genève. Vous y verrez une plus belle situation. J'y possède une maison charmante. Mes retraites sont un peu épicuriennes. Mon ermitage des Délices, auprès de Genève, est un peu mieux qu'il n'était. Celui de Lausanne est pour l'hiver, les Délices pour les belles saisons; et en tout temps je serai charmé de vous recevoir.

Je suis bien fâché que votre aimable compagnon[2] de voyage nous ait été enlevé. Nous le regretterons ensemble, et vous me consolerez de sa perte. Ma mauvaise santé me laissera assez de sensibilité pour être bien vivement touché des agréments de votre commerce. Je parle souvent de vous avec M. Vernes. Vous avez en nous deux vrais amis. V.

3525. — A M. SÉNAC DE MEILHAN[3],

CHEZ M. SÉNAC, PREMIER MÉDECIN DU ROI, A VERSAILLES.

A Lausanne, 12 janvier.

Mes yeux ne sont pas trop bons, monsieur, mais ils ont grand plaisir à lire vos lettres. Vous jugez très-bien; il y a des vers un

1. *Petites Lettres sur les grands philosophes*, par Palissot, 1757, in-12.
2. Patu; voyez tome XXXVIII, page 501.
3. Cette lettre est dans Beuchot; M. de Lescure, dans son volume *les Auto-*

peu durs dans l'ouvrage[1] que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Quand vous vous amusez à en faire, les vôtres ont plus de douceur, de facilité et de grâce. Mais je sens aussi l'horrible difficulté de faire une pièce telle que celle-ci ; et cette difficulté me rend bien indulgent. D'ailleurs on ne doit sentir que les beautés d'un auteur qui commence ; le public même a besoin de l'encourager. Probablement l'auteur est sans fortune ; c'est encore une raison de plus pour disposer en sa faveur. On peut même dire de lui :

. . . Spirat tragicum satis, et feliciter audet.
(Hor., lib. II, ep. I, v. 166.)

Il m'a toujours paru qu'au théâtre le public était moins flatté de l'élégance continue d'une belle poésie qu'il n'était frappé de la beauté des situations. Enfin je me fais un plaisir de chercher toutes les raisons qui peuvent justifier le succès d'un jeune homme qui a besoin d'encouragement. Nous allons jouer des pièces de théâtre dans ma retraite de Lausanne, où je passe mes hivers, et nous sentons tout le prix de l'indulgence.

Je me vanterai à Mme la marquise de Gentil[2], qui est une de nos actrices, que vous voulez bien me conserver un peu de souvenir. Pour moi, je ne vous oublierai jamais.

Je vous prie de vouloir bien présenter mes obéissances à monsieur votre père et à monsieur votre frère, et d'être persuadé de mes sentiments, qui vous attachent pour jamais le Suisse V.

Mme Denis vous fait ses compliments.

3526. — A M. TRONCHIN, DE LYON[3].

Lausanne, 13 janvier.

Voici la réponse à Son Éminence. Ce n'est pas sans peine que les lettres arrivent. Madame la margrave m'apprend[4] qu'une lettre de son frère à moi et une de moi à lui ont été prises par les housards du prince Hildbourghausen, qui saisissent tout ce qu'ils trouvent. Heureusement, je n'écris rien que la cour de Vienne et celle de Versailles ne puissent lire avec édification.

graphes, Paris, Gay, 1865, l'a reproduite d'après l'original, que lui avait communiqué M. le comte Le Coulteux de Canteleu; il nous a fourni quelques corrections et additions.

1. Sans doute *Iphigénie en Tauride*.
2. Née Constant; voyez lettre 3185.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.
4. Dans une lettre du 27 décembre 1757.

Madame la margrave me dit qu'elle écrit beaucoup de coquetteries à Son Éminence, mais point de *coquineries*. Il est assez difficile, en effet, de faire des coquineries à présent. On craint de manquer à ses alliés ; on craint de se trouver seul, et je crois que tous les partis sont un peu embarrassés. Il ne m'appartient pas assurément de prévoir ; il m'appartient à peine de voir ; mais bien des gens, qui ont des yeux, disent qu'après les actions inouïes du roi de Prusse il est moralement impossible que l'Autriche prévale. Voilà un bel exemple de ce que peut la discipline militaire, et de ce que peut la présence d'un roi qui court entre les rangs de ses troupes avant la bataille, et qui appelle beaucoup de ses soldats par leur nom. Il a quarante mille prisonniers ; madame sa sœur me le certifie encore. Sa célérité et ses armes ont donc, en moins de quatre mois, rétabli cette balance que nous voulions si prudemment détruire. Il est vrai que c'est par des miracles qu'il l'a rétablie; mais nous ne pouvions pas les prévoir, et si la maison d'Autriche n'est pas absolue en Allemagne, ce n'est pas notre faute. La France s'épuise et a dépensé trois cents millions d'extraordinaire en deux ans. J'ai été témoin des déprédations et du brigandage des finances dans la guerre de 1741. Ce talent s'est bien perfectionné dans la guerre présente. La paix paraîtra bientôt nécessaire à tout le monde. Si Son Éminence veut écrire, et si les choses viennent au point qu'elle écrive sérieusement, on pourra trouver une voie plus sûre que celle dont je me suis servi jusqu'ici, et cette voie sera praticable incessamment.

3527. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Breslau, le 16 janvier.

J'ai reçu votre lettre du 22 de novembre, et du 2 de janvier [1], en même temps. J'ai à peine le temps de faire de la prose, bien moins des vers pour répondre aux vôtres. Je vous remercie de la part que vous prenez aux heureux hasards qui m'ont secondé à la fin d'une campagne où tout semblait perdu. Vivez heureux et tranquille à Genève; il n'y a que cela dans le monde; et faites des vœux pour que la fièvre chaude héroïque de l'Europe se guérisse bientôt, pour que le triumvirat [2] se détruise, et que les tyrans de cet univers ne puissent pas donner au monde les chaînes qu'ils lui préparent.

FÉDÉRIC.

Je ne suis malade ni de corps ni d'esprit, mais je me repose dans

1. On n'a point trouvé ces lettres; et plusieurs autres manquent également.
2. Le triumvirat féminin dont il est question dans une note de la lettre 3502

ma chambre. Voilà ce qui a donné lieu aux bruits que mes ennemis ont semés. Mais je peux leur dire comme Démosthène aux Athéniens : « Eh bien ! si Philippe était mort, que serait-ce ? ô Athéniens ! vous vous feriez bientôt un autre Philippe. »

O Autrichiens ! votre ambition, votre désir de tout dominer, vous feraient bientôt d'autres ennemis ; et les libertés germaniques et celles de l'Europe ne manqueront jamais de défenseurs.

3528. — A M. TRONCHIN, DE LYON [1].

Lausanne, 17 janvier.

Malgré les housards d'Hildbourghausen, voici encore une lettre, et les mesures sont prises pour que ce petit commerce de galanterie ne soit pas interrompu. S'il y a du mal, je m'en lave les mains : je suis comme la bonne vieille qui disait : « Il est vrai que je les ai mis tous deux au lit ; mais je ne me mêle de rien. »

L'évêque de Breslau s'est enfui en Moravie et a abandonné son troupeau. L'impératrice court les processions, et fait des neuvaines pour son carnaval. Le roi de Prusse a fait mettre en prison un certain Kiou ou Kieu, général d'infanterie, le lendemain qu'il a été nommé général.

La personne respectable à qui mon cher correspondant donnera l'incluse apprendra peut-être une autre nouvelle en lisant cette lettre, c'est qu'on désire la paix très-sincèrement. La paix et la Silésie sont deux bonnes choses. Le roi de Prusse en a déjà une, et qui sait si Son Éminence ne pourrait pas parvenir à donner l'autre ? Ses conseils ne doivent-ils pas être écoutés ? N'est-il pas à portée de les donner ? Et n'en a-t-on pas un besoin qui deviendra tous les jours plus grand ? Pour moi, j'espère en sa prudence et en ses lumières.

On dit en Allemagne que si le roi de Prusse envoie quinze mille hommes du côté de Cassel, l'armée française, délabrée, pourra se trouver en presse entre messieurs de Prusse et messieurs de Hanovre. Franchement, il serait bien humiliant d'être frotté deux fois par le marquis [2].

En vérité, il serait digne de Son Éminence de prévenir tous les désastres ; mais je dois me borner à faire des souhaits, et m'en tenir au rôle de la bonne vieille.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Le roi de Prusse, marquis de Brandebourg.

J'ai pourtant une chose assez grave à dire, et sur laquelle Son Éminence peut compter : c'est que le roi de Prusse n'aime point du tout les Anglais, et se soucie fort peu de Hanovre.

3529. – A M. D'ALEMBERT.

A Lausanne, 19 janvier.

Je reçois, mon cher philosophe, votre lettre du 11. Je vous dirai que je viens de lire votre article *Géométrie*. Quoique je sois un peu rouillé sur ces matières, j'ai eu un plaisir très-vif, et j'ai admiré les vues fines et profondes que vous répandez partout.

Je vous ai envoyé *Hémistiche* et *Heureux*[1], que vous m'avez demandés. *Hémistiche* n'est pas une commission bien brillante. Cependant, en ornant un peu la matière, j'en aurai peut-être fait un article utile pour les gens de lettres et pour les amateurs. Rien n'est à dédaigner, et je ferai le mot *Virgule* quand vous le voudrez. Je vous répète que je mettrai toujours avec grand plaisir des grains de sable à votre pyramide ; mais ne l'abandonnez donc pas, ne faites donc pas ce que vos ridicules ennemis voulaient ; ne leur donnez donc pas cet impertinent triomphe.

Il y a quarante ans et plus que je fais le malheureux métier d'homme de lettres, et il y a quarante ans que je suis accablé d'ennemis.

Je ferais une bibliothèque des injures qu'on a vomies contre moi, et des calomnies qu'on a prodiguées. J'étais seul, sans aucun partisan, sans aucun appui, et livré aux bêtes comme un premier chrétien. C'est ainsi que j'ai passé ma vie à Paris. Vous n'êtes pas assurément dans cette situation cruelle et avilissante, qui a été l'unique récompense de mes travaux. Vous êtes des deux Académies, pensionné du roi[2]. Ce grand ouvrage de l'*Encyclopédie*, auquel la nation doit s'intéresser, vous est commun avec une douzaine d'hommes supérieurs qui doivent s'unir à vous. Que ne vous adressez-vous en corps à M. de Malesherbes ? que ne prescrivez-vous les conditions ? On a besoin de votre ouvrage ; il est devenu nécessaire ; il faudra bien qu'on vous facilite les moyens de le continuer avec honneur et sans dégoût. La gloire de M. de Malesherbes y est intéressée. On doit vous supplier d'achever un ouvrage qui doit toujours se perfectionner, et qui devient meilleur à mesure qu'il avance.

1. Voyez la lettre 3515.
2. D'Alembert était au nombre des pensionnaires dans l'Académie des sciences.

Je ne conçois pas comment tous ceux qui travaillent ne s'assemblent pas, et ne déclarent pas qu'ils renonceront à tout si on ne les soutient ; mais, après la promesse d'être soutenus, il faut qu'ils travaillent. Faites un corps, messieurs ; un corps est toujours respectable. Je sais bien que ni Cicéron ni Locke n'ont été obligés de soumettre leurs ouvrages aux commis de la douane des pensées ; je sais qu'il est honteux qu'une société d'esprits supérieurs, qui travaillent pour le bien du genre humain, soit assujettie à des censeurs indignes de vous lire ; mais ne pouvez-vous pas choisir quelques réviseurs raisonnables ? M. de Malesherbes ne peut-il pas vous aider dans ce choix ? Ameutez-vous, et vous serez les maîtres. Je vous parle en républicain ; mais aussi il s'agit de la république des lettres. O la pauvre république !

Venons à l'article *Genève*. Un ministre me mande *qu'on vous doit des remerciements* ; je crois vous l'avoir déjà dit. D'autres se fâchent, d'autres font semblant de se fâcher ; quelques-uns excitent le peuple ; quelques autres veulent exciter les magistrats. Le théologien Vernet, qui a imprimé que *la révélation est utile* [1], est à la tête de la commission établie *pour voir ce qu'on doit faire* ; le grand médecin Tronchin est secrétaire de cette commission, et vous savez combien il est prudent. Vous n'ignorez pas combien on a crié sur l'*âme atroce* de Calvin, mot qui n'était pas dans ma lettre [2] à Thieriot, imprimée dans le *Mercure galant*, et très-fautivement imprimée. J'ai une maison dans le voisinage qui me coûte plus de cent mille francs aujourd'hui ; on n'a point démoli ma maison. Je me suis contenté de dire à mes amis que l'*âme atroce* avait été en effet dans Calvin, et n'était point dans ma lettre. Les magistrats et les prêtres sont venus dîner chez moi comme à l'ordinaire. Continuez à me laisser avec Tronchin le soin de la plaisante affaire des sociniens de Genève ; vous les reconnaissez pour chrétiens, comme M. Chicaneau reconnaît Mme de Pimbesche

> Pour femme très-sensée et de bon jugement [3].

Il suffit. Je suis seulement très-fâché que deux ou trois lignes vous empêchent de revenir chez nous. Je vous embrasse tendrement.

1. Voyez page 340.
2. Voyez lettre 3340.
3. Les *Plaideurs*, acte II, scène IV.

P. S. Permettez-moi seulement les politesses avec ces sociniens honteux ; ce n'est pas le tout de se moquer d'eux, il faut encore être poli. Moquez-vous de tout, et soyez gai.

3530. — A M. BERTRAND.

PREMIER PASTEUR, A BERNE [1].

A Lausanne, 19 janvier.

J'ai été un peu malade, mon cher philosophe, c'est un tribut que je paye à toutes les saisons. Et ce tribut mange ceux de l'amitié que je vous dois. Je ne vous ai point écrit, j'ai laissé prendre Breslau, et Lignitz, et peut-être Schweidnitz, et les troupes prussiennes entrer en Moravie sans me lamenter le moins du monde avec vous sur les misères humaines. J'ai laissé les pasteurs de Genève s'assembler, se remuer, s'agiter, proposer, contredire, et ne savoir que faire, sans vous en dire le moindre mot. Il y en a quelques-uns qui disent qu'on *n'a que des grâces à rendre à M. d'Alembert, qui a peint le clergé suisse plus sage que le clergé français ;* d'autres sont fâchés sérieusement, d'autres affectent de l'être. Le temps adoucira tout. Ce petit orage ne submergera pas ceux qui ne sont pas de l'avis de l'*Omousios*, et petit à petit on reviendra à ce qu'il y a de plus simple et de plus naturel. Les affaires d'Allemagne sont un peu plus intéressantes. On dit Shweidnitz pris, ne pourrait-on point en demeurer là ? Si l'impératrice voulait renoncer à la Silésie, on ne pillerait plus, on n'égorgerait plus. Mais *quidquid delirant reges, plectuntur Achivi :* c'est mon refrain. Madame la margrave de Baireuth me mande que, le 23 et le 24 décembre dernier, il y eut des tremblements de terre considérables autour de sa ville, à quatre milles à la ronde, précédés de bruits souterrains assez effrayants. Voilà encore de quoi mettre dans votre greffe. Il résultera de vos observations que les tremblements sont plus fréquents que les aurores boréales. On ne faisait attention autrefois qu'aux aurores boréales singulières qui étaient suivies de quelque grand événement. On ne parlait que des tremblements qui engloutissaient des villes, on négligeait les autres. On découvrira peut-être qu'il y a une douzaine de tremblements de terre année commune dans notre petit globe et que c'est une suite naturelle de sa constitution. J'ai bien peur que la guerre et les autres fléaux ne soient aussi

1. *Six Lettres inédites de Voltaire*, publiées par Cl. Perroud.

une suite nécessaire de notre malheureuse constitution morale.

Adieu, la constitution de mon âme est de vous être attaché.

Mille tendres respects à M. et Mme de Freudenreich. V.

3531. — DE COLINI A M. DUPONT [1].

A Strasbourg, 19 janvier 1758.

Vos jolies lettres, mon cher avocat, me font un plaisir extrême; elles sont remplies d'un feu et d'une littérature agreable que n'ont pas d'ordinaire gens qui étudient le code.

Voici l'Épître au roi de Prusse qui court ici. Les luthériens la trouvent plaisante, et ne cessent de se dire :

Nous verrons si Frédéric
A étudié le droit public [2].

Est-elle en effet du philosophe des Délices, ou non ? C'est à vous à en juger.

Personne n'est mieux instruit que moi de l'aventure du bonnet dont

1. *Lettres inédites de Voltaire;* Paris, P. Mongie, 1821.

2. Ce sont les deux derniers vers de cette épitre que nous reproduisons, mais qui, la simple lecture le démontre, n'est pas de Voltaire.

Alexandre et Salomon,
Quoi qu'en disent les poëtes,
N'ont point fait ce que vous faites :
L'un n'avait point de canon,
Et bravait, dans ses conquêtes,
Les dangers en sureté;
L'autre, épris de mille flammes,
Mourut dans la volupté,
Au milieu d'un tas de femmes.
Vous courez avec fierté,
Sans songer à votre vie,
Par la triste Germanie.
Vous allez toujours botté,
Sans parfums et sans parure,
Sans avoir un cuisinier;
Votre lit est sur la dure.
C'est ainsi qu'en grand guerrier,
On vous craint en Moravie,
A Paris, en Moscovie.
Vous menez de toutes parts
Vos soldats, vos étendards.
Vous passez monts et rivières,
Vous donnez actions meurtrières,
Et toujours alerte, aux champs,
Vous affrontez tous les temps.
Vous volez dans la Thuringe,
Sans fourgon, sans plats, sans linge.
Les Germains et les Français
Vous attendent au passage;
Par un prompt, heureux succès,
Vos soldats, pleins de courage,

vous me parlez. La voici. Une jeune Genevoise, jolie, charmante, appelée Mlle Pictet, fit présent à notre philosophe d'un bonnet qu'elle avait peint de sa main. Il l'en remercia par la petite lettre suivante :

(Suit la lettre que nous avons donnée sous le n° 3141.)

Les défont, prennent leur camp.
A ce triste contre-temps,
Le Français se sauve et jure ·
Mais après cette aventure,
Vous volez comme un éclair
Attaquer, en Silésie,
L'Autrichien, déjà si fier
Qui pensait avoir ravie
Une fleur à vos États.
Mais par de sanglants combats
Vous chassez de vos provinces
Cette foule de soldats
Commandés par tant de princes.
A Breslau vos grenadiers
Vont placer mille mortiers.
Ils entourent cette place :
Votre ardeur et leur audace
Y répandent la terreur;
Et l'armée qui la garde
Se soumet, dans sa frayeur,
Au vainqueur, qui la bombarde.
Au milieu de tant d'exploits
On dispute à Ratisbonne :
Chaque État donne sa voix;
On y craint votre personne.
Mais enfin, dans un recès
Émané de la diète,
Par suffrage on y décrète
Qu'on fera votre procès.
Ce sera chose plaisante
Quand, campé sous une tente,
On viendra vous annoncer
Le greffier du saint empire.
N'allez pas vous courroucer :
Il commencera par dire
Qu'il vient là pour vous instruire
Que du ban l'arrêt formel
Vous ordonne, sans appel,
De suspendre vos ravages,
Vos conquêtes, vos carnages.
Vous allez bien enrager,
Quand il vous faudra songer
A quitter la Germanie,
Vos soldats, vos officiers,
Vos États et vos lauriers.
Cependant de Westphalie
Le fameux double traité,
Des docteurs si respecté,
Veut que lorsque, par ses armes,
Un héros rapidement
Va répandre des alarmes,
Il s'arrête aveuglément.
Le grand Struve nous l'assure,
Tout professeur nous le jure.
Nous verrons si Frédéric
A étudié le droit public.

Ce bonnet tournait encore plus la tête à *la louche ouvrière* [1]. Furieuse du présent et de la lettre, elle fit clandestinement faire de son côté un bonnet magnifique, digne d'un sultan. On le mit un jour sur la cheminée du philosophe, avant qu'il fût levé. La belle voulut être témoin de son étonnement. Il se lève; il aperçoit ce bonnet; il se doute de l'aventure, et ne fait semblant de rien. Elle croit que le bonnet n'est pas assez visible; elle va le changer de place. Le philosophe se promène toujours à côté du turban sans vouloir le voir. Piquée de cette opiniâtreté, elle est enfin obligée de lui faire observer le bonnet. Il lui en fait des remerciements et des compliments; et elle lui fait avouer que son bonnet est plus beau que celui de la jeune Genevoise. Si l'aventure d'Alceste [2] vous a paru tragique, celle-ci doit vous paraître comique. A quarante-cinq ans être jalouse d'un oncle qui en a soixante-quatre; cela est neuf! Je me souviens toujours du poëte qui couchait avec sa servante : il disait que c'était une licence poétique. Adieu, mon cher avocat; songez un peu à moi et à mon projet, et aimez-moi toujours

3532. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 20 janvier.

C'est à tort, mon cher et illustre philosophe, que vous vous plaignez de mon silence; vous avez dû recevoir, il y a plusieurs jours, une longue lettre [3] de moi, dont le bavardage vous aura sans doute ennuyé. Je vous y faisais part de mes dispositions par rapport à l'article *Genève;* ces dispositions sont toujours les mêmes, et aucune autorité divine ni humaine ne pourra les changer. Tant que ces messieurs se borneront à se plaindre (comme ils l'ont fait par la lettre que le docteur Tronchin m'a écrite) que je les ai taxés, dans l'article *Genève,* de n'être pas chrétiens, ma réponse sera bien simple. Elle se bornera à leur représenter, comme j'ai fait dans ma réponse, que je n'ai pas dit un mot de ce dont ils m'accusent; mais s'ils portent leurs plaintes plus loin, s'ils disent que j'ai trahi leur secret, et que je les ai représentés comme sociniens, je leur répondrai, et je répondrai à toute la terre, s'il le faut, que j'ai dit la vérité, et une vérité notoire et publique, et que j'ai cru, en la disant, faire honneur à leur logique et à leur judiciaire. Voilà tout ce qu'ils auront de moi; et soyez sûr, quelque chose qu'ils fassent, qu'homme, dieu, ange, ni diable, ne m'en feront pas dire davantage.

A l'égard de l'*Encyclopédie,* quand vous me pressez de la reprendre, vous ignorez la position où nous sommes, et le déchaînement de l'autorité contre nous. Des brochures et des libelles ne sont rien en eux-mêmes; mais

1. C'est Mme Denis que cette galante épithète désigne. (*Note du premier éditeur.*)
2. Ceci fait allusion à une tragédie d'*Alceste* composée par Mme Denis (*Id.*).
3. La lettre 3521.

des libelles protégés, autorisés, commandés même par ceux qui ont l'autorité en main, sont quelque chose, surtout quand ces libelles vomissent contre nous les personnalités les plus odieuses et les plus infâmes. Observez d'ailleurs que si nous avons dit jusqu'à présent dans l'*Encyclopédie* quelques vérités hardies et utiles, c'est que nous avons eu affaire à des censeurs raisonnables, et que les docteurs n'ont censuré que la théologie, qui est faite pour être absurde, et qui cependant l'est moins dans l'*Encyclopédie* qu'elle ne pourrait l'être. Mais qu'on établisse aujourd'hui ces mêmes docteurs pour réviseurs généraux de tout l'ouvrage, et qu'on nous donne par ces moyens des entraves intolérables, c'est à quoi je ne me soumettrai jamais. Il vaut mieux que l'*Encyclopédie* n'existe pas que d'être un répertoire de capucinades. Je ne sais quel parti Diderot prendra; je doute qu'il continue sans moi; mais je sais que, s'il continue, il se prépare des tracasseries et du chagrin pour dix ans. En un mot, il faut qu'on dise de nous :

Non sibi, sed patriæ scripserunt;
Nec plus scripserunt quam illa voluit.

C'est une parodie de l'épitaphe du maréchal de Catinat, où il y a *vicit* au lieu de *scripserunt*.

Adieu, mon cher et illustre philosophe; je vous embrasse de tout mon cœur. Voilà votre Alcibiade[1], qui revient plus couvert de gale que de gloire, et votre disciple[2], qui traite le Mecklenbourg comme il a fait la Saxe. On dit que l'armée autrichienne est détruite par l'affaire du 5 et la prise de Breslau.

P. S. Les libraires n'ont plus d'exemplaires de mes *Mélanges*[3]; il faut que je les réimprime. Je tâcherai, en attendant, de vous les trouver; mon exemplaire est trop raturé pour que je vous l'envoie.

3533. — A M. DIDEROT.

Voilà deux lettres de suite[4], monsieur; mais il faut que je me confie à votre discrétion, à votre probité, à votre zèle pour la philosophie. On vous engage à demander une rétractation à M. d'Alembert. Il se déshonorerait à jamais, lui et le Dictionnaire. S'il avait révélé un secret, il aurait eu tort; mais il a imprimé publiquement ce qui est très-public. Le livre où le professeur Vernet, professeur de la science absurde, dit que la révélation

1. Richelieu.
2. Le roi de Prusse.
3. *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie* (par d'Alembert); 1753, in-12; réimprimés et augmentés. Les dernières éditions ont cinq volumes. (B.)
4. D'après ce début, on doit croire que cette lettre a suivi de près le n° 3522.

est de quelque utilité, et ne dit pas un mot de l'enfer, ni de la très-sainte et individuelle Trinité, ce livre est imprimé à Genève. On ne le lit point, je l'avoue; mais il existe. De quoi s'avisent aujourd'hui les prédicants de Genève de renier leur foi? Craignent-ils de manquer de soutiens? Ne pense-t-on pas comme eux dans toute l'Angleterre, dans la moitié de la Hollande, dans tous les États du roi de Prusse? On touche à une grande révolution dans l'esprit humain, et on vous en a, monsieur, la principale obligation. L'article[1] dont on fait semblant de se plaindre est un coup important dont il ne faut pas perdre le fruit. Il démasque les ennemis de l'Église, et c'est beaucoup; il les force, ou à s'avilir en reniant leur créance, ou à convenir tacitement qu'on ne les a pas calomniés. En un mot, il serait infâme que le Dictionnaire encyclopédique se rétractât d'une assertion avancée en connaissance de cause par un témoin oculaire. Il est de la dernière importance que M. d'Alembert continue à vous aider, et qu'on ne souffre dans le Dictionnaire rien de ce qu'on a dit dans l'article en question. Ne vous laissez entamer par personne, et songez qu'il faut faire justice des Garasses.

3531. — A M. THIERIOT.

Lausanne, 21 janvier.

Eh bien, mon ancien et tranquille ami, comment traite-t-on les *cacouacs?* La guerre est donc partout; et tandis qu'on s'extermine en Allemagne au milieu des neiges, on attaque de tous côtés les pauvres encyclopédistes à Paris. Je crois que je leur ai porté malheur en travaillant pour eux. Messieurs les prêtres de Genève se plaignent que M. d'Alembert leur fasse l'honneur de les ranger parmi les philosophes. Ils disent que ce nom n'a jamais convenu à gens de leur espèce, et ils demandent réparation. M. d'Alembert, de son côté, fatigué de toutes les criailleries de ses adversaires, et persécuté sourdement par les enfants d'Ignace, sans pouvoir plaire aux enfants de Calvin, renonce à l'*Encyclopédie;* mais il faut espérer qu'il ne persistera pas dans son dépit. Il ne faut pas que le maréchal de Saxe quitte le commandement de l'armée parce qu'il a des tracasseries à la cour.

J'ai reçu l'*Iphigénie* que M. de La Touche a eu la bonté de m'envoyer. Nous pourrions bien la jouer cet hiver dans notre

4. L'article GENEVE, par d'Alembert, dans l'*Encyclopédie*.

tripot de Lausanne. M. d'Alembert conseille à messieurs de Genève d'avoir dans leur ville une troupe de comédiens de bonnes mœurs : c'est ce que nous nous flattons d'être à Lausanne. Ma nièce et moi, nous avons de très-bonnes mœurs dont j'enrage; mais il faut bien à mon âge avoir ce petit mérite. Nous avons une fille[1] du général Constant, et une belle-fille de ce fameux marquis de Langalerie[2], qui ont aussi les meilleures mœurs du monde, quoiqu'elles soient assez belles pour en avoir de très-mauvaises. Enfin notre troupe est fort édifiante, et, de plus, elle est quelquefois fort bonne. On ne peut guère passer plus doucement sa vie, loin des horreurs de la guerre et des tracasseries littéraires de Paris. Ah ! mon ami, que les grosses gelinottes sont bonnes, mais qu'elles sont difficiles à digérer ! mon cuisiner et mon apothicaire me tuent. Adieu, je suis fâché de ne vous point revoir.

3535. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Lausanne, 22 janvier.

J'ai reçu votre lettre du 13, mon cher et respectable ami, mais rien de M. de Choiseul[3]. J'ai présumé, par ce que vous me dites, qu'il s'agissait d'obtenir un congé pour monsieur son fils blessé et prisonnier. Je doute fort que le roi de Prusse voulût, à ma chétive recommandation, s'écarter des idées qu'il s'est prescrites, et je suis d'autant moins à portée de lui demander une pareille grâce pour M. de Choiseul, que je lui écrivis[4], il y a huit jours, en faveur d'un Genevois qui est dans le même cas, et qui probablement restera estropié à Mersbourg.

Mais le roi de Prusse a une sœur qui doit avoir quelque crédit auprès de lui, et à qui je puis tout demander. Je lui ai écrit de la manière la plus pressante, et je lui ai recommandé M. le marquis de Choiseul comme je le dois. Ne doutez pas qu'elle n'en écrive au roi son frère : il ne doit lui rien refuser. Je crois que le roi de Prusse peut s'amuser actuellement à faire des grâces; il n'y a pas moyen de se battre avec six pieds de neige; aussi

1. Voltaire veut désigner Mme Constant d'Hermenches, née de Seigneux, de laquelle il reparle dans la lettre 3563, et qui était *belle-fille* du général Constant (voyez page 56.)

2. La marquise de Gentil, née Constant.

3. Le comte de Choiseul, à qui est adressée la lettre 2424. — Son fils, Renaud-César-Louis, connu sous le titre de vicomte de Choiseul, avait été nommé guidon de gendarmerie en mars 1749, à l'âge de quinze ans.

4. Cette lettre manque, ainsi que celle de Voltaire à la margrave de Baireuth.

Schweidnitz n'est pas pris[1]; mais j'ai toujours grand'peur que M. de Richelieu ne se trouve entre les Hanovriens et les Prussiens. On se moque de tout cela dans votre Paris, et pourvu que les rentes de l'Hôtel de Ville soient payées, et qu'on ait quelques spectacles, on se soucie fort peu que les armées périssent. La chose peut pourtant devenir sérieuse, et vos sybarites peuvent un jour gémir.

Pour moi, mon cher ange, qui ne m'occupe que des siècles passés, je ne crois pas devoir cette année m'exposer au refus de la médaille[2]. Qui diable a imaginé cette médaille? On ne l'aurait pas donnée à l'auteur de *Britannicus*, qui n'eut que cinq représentations, et on l'aurait donnée à l'auteur de *Régulus*[3]! Fi donc! il n'y a de médailles que celles que la postérité donne. Il faut un ami comme vous pour le temps présent, et de beaux vers pour l'avenir; mais je suis plus sensible à votre amitié qu'aux vains applaudissements de quelques connaisseurs obscurs, qui pourront dire dans cent ans : Vraiment ce drôle-là avait quelques talents.

Mille respects à Mme d'Argental et à tout ange.

3536. — A M. GROSLEY[4].

Lausanne, 22 janvier.

Je ne reçus qu'hier, monsieur, les deux dissertations dont vous avez bien voulu m'honorer. Je les ai lues avec beaucoup de plaisir, et je ne perds pas un moment pour vous en faire mes remerciements. Je vois que non-seulement vous avez beaucoup lu, mais que vous avez bien lu, et que vous réfléchissez encore mieux. Je crois comme vous, monsieur, que l'abbé de Saint-Réal (homme qu'il ne faut pas regarder comme un historien) a fait un roman de la conspiration de Venise; mais on ne peut douter que le fond ne soit vrai. Le procurateur Nani le dit positivement; et je me souviens que l'abbé Conti, noble vénitien très-instruit, et qui est mort[5] dans une extrême vieillesse, regardait la conspiration du marquis de Bedmar comme une chose

1. Voyez page 305.

2. Louis XV venait d'ordonner que les auteurs dont les pièces auraient eu un grand succès au théâtre, pour la première fois lui seraient présentés; pour la seconde, auraient une médaille; pour la troisième, obtiendraient une pension.

3. Cette tragédie de Pradon (1688) eut vingt-sept représentations de suite.

4. Pierre-Jean Grosley, né à Troyes en 1718, mort le 4 novembre 1785.

5. En 1749.

très-avérée. Comment ne le serait-elle pas, puisque le sénat renvoya cet ambassadeur sur-le-champ, et qu'il fît mourir tant de complices ? Eût-on fait cet outrage au roi d'Espagne ? Se fût-on joué ainsi de la vie de tant de malheureux, pour supposer à l'Espagne une entreprise criminelle ? On craignait alors beaucoup les Espagnols en Italie. Venise, qui n'était point en guerre avec eux, voulait les ménager. Eût-ce été les ménager que leur imputer une pareille trahison ? On l'ensevelit autant qu'on put dans le silence, et le sénat avait en cela très-grande raison. Comment vouliez-vous que ce même sénat empêchât ensuite la promotion de Bedmar au cardinalat ? Les Vénitiens ont-ils jamais eu de crédit à Rome ? L'entreprise de Bedmar contre Venise était une raison de plus pour lui procurer le chapeau, plutôt qu'une raison pour l'exclure.

Ne rangez pas non plus la conspiration des poudres parmi les suppositions ; elle n'est que trop véritable. Personne en Angleterre ne forme le moindre doute aujourd'hui sur cette entreprise infernale. La lettre de Piercy, qui existe, la mort qu'il reçut à la tête de cent cavaliers, le supplice de dix conjurés, le discours de Jacques Ier au parlement, sont des preuves contre lesquelles les jésuites n'ont jamais opposé que des objections méprisées. C'est en respectant vos lumières que je vous fais ces observations ; et c'est avec bien de l'estime que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

3537. — A M. COLINI.

A Lausanne, 23 janvier.

Je suis très-sensible à votre souvenir, mon cher Colini, et je vous souhaite un état assuré et tranquille, qui puisse vous faire oublier les agréments de votre beau pays. Je me trouve mieux que jamais de celui que j'ai choisi pour ma retraite. J'ai beaucoup embelli les Délices, et j'ai pris enfin une maison[1] à Lausanne, que j'ai très-ornée, et dans laquelle on est entièrement à l'abri des rigueurs de la saison. Je vois, de mon lit, quinze lieues de ce beau lac que vous connaissez. C'est le plus bel aspect que j'aie jamais vu ; c'est là que je m'inquiète assez peu de tous les bouleversements de l'Allemagne. Vous devez vous intéresser à l'Autriche, puisque vous gouvernez un Autrichien[2], et que vous

1. Voyez la lettre 3364.
2. Le fils du comte de Sauer.

êtes né sous la domination de l'empereur. Plus heureux qui est né libre ! Je vous embrasse.

3538. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Lausanne, 26 janvier.

Le départ de M. l'abbé de Saint-Germain des Prés[2] et les nouvelles mesures qu'on prend ne laissent guère imaginer qu'on veuille entrer dans les sages mesures d'un homme que son esprit, ses lumières et son expérience, devraient faire écouter. L'humeur d'un côté, certain intérêt de l'autre, auront vraisemblablement plus de crédit de près que la raison qui vient de loin.

3539. — A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

Lausanne, 26 janvier.

Je reçois votre lettre du 19, ma chère nièce, et je me flatte que vous aurez la bonté de m'accuser la réception de celles que je vous ai envoyées par M. d'Alembert. Il faut d'abord que je justifie M. Constant[3], que vous appelez *gros Suisse*. Il n'est ni Suisse, ni gros. Nous autres Lausannais, qui jouons la comédie, nous sommes du pays roman, et point Suisses. Il envoya, avant de partir, chercher la boîte chez Mme de Fontaine. On alla chez la fermière générale, qui envoya promener le courrier, et qui dit qu'elle n'envoyait jamais rien à Lausanne.

On peint, il est vrai, la charpente de mon visage ; mais c'est à condition que vous le copierez. Votre sœur attend l'habit d'Idamé avec plus d'impatience que je n'attends ceux[4] de Narbas et de Zamti. Si elle avait bien fait, elle se serait habillée à sa fantaisie, sans suivre la fantaisie des autres, et sans vous donner tant de peines. Pour moi, avec sept ou huit aunes d'étoffe de Lyon, j'aurais très-bien arrangé mes guenilles de vieux bonhomme. Je n'aime à imiter ni le jeu, ni le style, ni la manière de se mettre ; chacun a son goût, bon ou mauvais. Mme Denis a cru qu'on ne pouvait avoir une jarretière bien faite sans la faire venir de Paris à grands frais ; elle voulait que je fisse faire mon jardin des Délices à Paris ;

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Le comte de Clermont, qui remplaçait Richelieu.
3. Sans doute Samuel Constant de Rebecque ; voyez une note de la lettre 3185.
4. Voltaire avait chargé Lekain de cette commission.

mais comme ce jardin est pour moi, j'ai été mon jardinier, et je m'en trouve très-bien. Vous en jugerez, s'il vous plaît. J'aurais tout aussi bien été mon tailleur, et je voudrais que vous pussiez en juger. Toutes ces dépenses réitérées ruinent quand on a acheté, réparé, raccommodé, meublé une maison spacieuse, et qu'on l'embellit; mais il ne faut pas y prendre garde : il ne faut songer qu'à la bonté que vous avez d'entrer dans ces misères.

Je ne crois pas que l'abbé de Prades[1] soit à Breslau, et je crois encore moins qu'on le fouette avec un écriteau au dos[2]: car, s'il avait au dos cette belle devise, ce serait sur l'écriteau qu'on frapperait. Peut-être le fouette-t-on sur le cul; mais cela est sujet à des inconvénients. Les théologiens disent que cette façon peut occasionner ce qu'ils appellent des pollutions. Je crois encore moins qu'on ait exigé à Paris des cartons pour l'article *Genève;* la cour se soucie peu de nos hérétiques, et d'ailleurs il n'est pas possible d'aller proposer un carton à tous les souscripteurs qui ont reçu le livre. Il n'y a pas quatre lecteurs qui l'achètent sans avoir souscrit.

Je ne crois pas non plus que M. le maréchal de Richelieu soit disgracié : il n'a point perdu la bataille de Rosbach ; il a passé l'Aller, il a fait reculer les Hanovriens, il a fait de son mieux. On ne doit punir que la mauvaise volonté, et le roi est toujours juste.

Je ne crois point encore qu'il faille vingt ans pour détromper le public sur une très-mauvaise pièce[3] ; mais je crois fermement que le public d'aujourd'hui ne vaut pas la peine qu'on travaille pour lui, en quelque genre que ce puisse être.

Voilà, ma chère nièce, tout ce que je crois, et tout ce que je ne crois pas. Je vous ai ouvert le fond de mon cœur. Si vous avez quelque chose à croire dans ce monde, croyez que ce cœur est à vous. Vous ne me dites point si vous continuez à vous frotter circulairement avec de l'arthanite[4]; si vous mangez, si vous digérez, si vous êtes agréablement logée. Il faut, s'il vous plaît, que vous m'instruisiez de votre manière d'exister, car mon être s'intéresse tendrement au vôtre.

Savez-vous si c'est à Paris qu'on élève le prince de Parme[5],

1. Voyez page 420.
2. Voyez lettre 3555.
3. Allusion sévère à l'*Iphigénie en Tauride.*
4. L'arthanite est le nom ancien du *cyclamen europæum*, L., que les Français appellent vulgairement pain de pourceau. (*Note de M. de Cayrol.*)
5. Ferdinand, né en 1751, duc de Parme en 1765, dépossédé par la Révolution, mort en 1802, père de Louis, roi d'Étrurie, mort en 1803.

ou si l'abbé de Condillac va à Parme lui apprendre à raisonner? Savez-vous quand il part? Seriez-vous femme à lui persuader de prendre sa route par Genève et par Turin? S'il fait ce voyage cet hiver, nous le recevrions à Lausanne, nous le mènerions aux Délices, et de là nous le guinderions par le mont Cenis à Turin, de Turin dans le Milanais, et du Milanais dans le Parmesan. Portez-vous bien, et aimez-nous.

3540. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [1].

A Lausanne, 27 janvier 1758.

AUX HOUSARDS, ET AUTRES MESSIEURS DE CETTE ESPÈCE.

Meurtriers à brevet, avides de pillage,
Ne prenez point ma lettre; et souvenez-vous bien
Qu'en saisissant mes vers peu faits pour votre usage,
Vous n'y gagneriez jamais rien.
Housards, j'écris à Dorothée,
Aux grâces, à l'esprit, aux plus nobles appas,
A la douce vertu, de faiblesse exemptée;
Cela ne vous regarde pas.

Madame, après avoir présenté cette petite requête aux housards, je remercie d'abord Votre Altesse sérénissime de la lettre dont elle m'honore, en date du 17 janvier, et j'ose assurer que je rends bien à la grande maîtresse des cœurs toutes ses caresses. Ma lettre du 27 septembre de l'année passée aurait eu le temps d'aller aux Indes : je l'avais donnée à M. le maréchal de Richelieu, dans l'idée qu'il viendrait vous faire sa cour, et me flattant, madame, que quand il verrait Votre Altesse sérénissime, on ne se battrait plus sur votre territoire. Apparemment que le dépit de ne pas jouir de l'honneur de vous voir lui aura fait longtemps garder ma lettre, et qu'il l'aura retrouvée en faisant ses paquets.

Je suis toujours Suisse, madame; mais quand serai-je Thuringien? et quand la Thuringe n'entendra-t-elle plus parler de marches, de contre-marches et de combats? Hélas! on ne nous fait pas espérer la paix pour cette année; ce meilleur des mondes possibles a encore quelques années à souffrir. Votre Altesse sérénissime reverra peut-être encore le héros formidable et aimable à qui elle a fait les honneurs de son palais, et qui semblait dans ce temps critique n'avoir rien à faire qu'à tâcher de lui plaire. Je

1. Éditeurs, Bavoux et François.

vous avoue, madame, que j'aurais bien voulu me trouver là ; mais j'ai bien peur d'être condamné à rester sur les bords de mon lac : du moins ces bords sont paisibles, et ceux des fleuves allemands ne le seront pas. On dit que le Danemark entre aussi dans la querelle[1]. On dit qu'on va faire de tous côtés de nouveaux efforts. Que me reste-t-il qu'à plaindre le genre humain dans ma retraite ?

J'avais procuré au roi de Prusse un abbé de Prades, prêtre, docteur, hérétique, et lecteur de Sa Majesté. On prétend qu'il a trahi son bienfaiteur, et qu'il est puni à Breslau d'un supplice bien étrange pour un prêtre. Je ne veux point le croire, mais je ne sais à qui en demander des nouvelles : c'est d'ailleurs bien peu de chose parmi tant de désastres publics. Je gémis sur ces misères; je souhaite à Votre Altesse sérénissime le bonheur qu'elle mérite. Je me mets à ses pieds et à ceux de son auguste famille avec le plus profond respect.

L'Ermite.

3541. — DE M. D'ALEMBERT.

Paris, 28 janvier.

Je suis infiniment flatté, mon très-cher et illustre philosophe, du suffrage que vous accordez à l'article *Géométrie*. J'en ai fait beaucoup d'autres pour ce septième volume, dont je désirerais fort que vous fussiez content, et où j'ai tâché de mettre de l'instruction sans verbiage, tels que *Force, Fondamental, Gravitation, Gravité, Forme substantielle, Fortuit, Fornication, Formulaire, Futur contingent, Frères de la Charité, Fortune,* etc. Vous trouverez aussi, à la fin de l'article *Goût,* des réflexions sur l'application de l'esprit philosophique aux matières de goût, où j'ai tâché de mettre de la vérité sans déclamation : car je déteste la déclamation, à votre exemple; mais vous avez bien mieux à faire que de lire tout cela. Envoyez-nous de quoi nous faire lire, et ne nous lisez point.

Oui, sans doute, mon cher maître, l'*Encyclopédie* est devenue un ouvrage nécessaire, et se perfectionne à mesure qu'elle avance; mais il est devenu impossible de l'achever dans le maudit pays où nous sommes. Les brochures, les libelles, tout cela n'est rien; mais croiriez-vous que tel de ces libelles a été imprimé par des ordres supérieurs, dont M. de Malesherbes n'a pu empêcher l'exécution ? Croiriez-vous qu'une satire atroce contre nous, qui se trouve dans une feuille périodique qu'on appelle les *Affiches de province*[2], a été envoyée de Versailles à l'auteur, avec ordre de l'impri-

1. Le Danemark mit sur pied dix-huit mille hommes d'infanterie et six mille de cavalerie pour protéger Hambourg, Lubeck, et les possessions du duc de Holstein-Gottorp. La France lui fournit des subsides. (G. A.)

2. *Annonces, Affiches et Avis divers*, dits *Affiches de province,* rédigés par Meusnier de Querlon, et depuis par l'abbé de Fontenai. (B.)

mer; et qu'après avoir résisté autant qu'il a pu, jusqu'à s'exposer à perdre son gagne-pain, il a enfin imprimé cette satire en l'adoucissant de son mieux ? Ce qui en reste, après cet *adoucissement* fait par *la discrétion du prêteur,* c'est que nous formons une secte qui a juré la ruine de toute société, de tout gouvernement, et de toute morale. Cela est gaillard; mais vous sentez, mon cher philosophe, que si on imprime aujourd'hui de pareilles choses, par *ordre exprès* de ceux qui ont l'autorité en main, ce n'est pas pour en rester là; cela s'appelle *amasser les fagots* au septième volume pour nous jeter dans le feu au huitième. Nous n'avons plus de censeurs raisonnables à espérer, tels que nous en avions eu jusqu'à présent. M. de Malesherbes a reçu là-dessus les ordres les plus précis, et en a donné de pareils aux censeurs qu'il a nommés. D'ailleurs, quand nous obtiendrions qu'ils fussent changés, nous n'y gagnerions rien; nous conserverions alors le ton que nous avons pris, et l'orage recommencerait au huitième volume. Il faudrait donc quitter de nouveau, et cette comédie-là n'est pas bonne à jouer tous les six mois. Si vous connaissiez d'ailleurs M. de Malesherbes; si vous saviez combien il a peu de nerf et de consistance, vous seriez convaincu que nous ne pourrions compter sur rien avec lui, même après les promesses les plus positives. Mon avis est donc, et je persiste, qu'il faut laisser là l'*Encyclopédie,* et attendre un temps plus favorable (qui ne reviendra peut-être jamais) pour la continuer. S'il était possible qu'elle s'imprimât dans le pays étranger, en continuant, comme de raison, à se faire à Paris, je reprendrais demain mon travail; mais le gouvernement n'y consentira jamais, et quand il le voudrait bien, est-il possible que cet ouvrage s'imprime à cent ou deux cents lieues des auteurs?

Par toutes ces raisons je persiste en ma thèse[1].

Parlons un peu de Genève et de vos ministres. Je n'ai garde, monsieur le plénipotentiaire de l'*Encyclopédie,* de vous interdire les *politesses avec ces sociniens honteux ;* mais surtout ne passez pas les *politesses* et vos pouvoirs; point de rétractation ni directe ni indirecte. Dites-leur bien de ma part que je n'ai point violé leur secret, que je n'ai rien dit qui ne soit connu de toute l'Europe, et sur quoi ils se justifieraient vainement; qu'enfin j'ai cru leur faire beaucoup d'honneur en les représentant comme les prêtres du monde qui ont le plus de logique. Proposez-leur à signer cette petite profession de foi de deux lignes : « Je soussigné crois, comme article de foi, que les peines de l'enfer sont éternelles, et que Jésus-Christ est Dieu, égal en tout à son Père; » vous verrez les pharisiens aux prises avec les saducéens, et nous aurons les rieurs pour nous.

La commission établie *pour savoir ce qu'il faut faire* ressemble au grand conseil qui se tint à Dresde, le lendemain du jour que Charles XII y passa[2]; et je crois qu'elle aura la même issue.

1. Vers 77 de *la Coupe enchantée,* conte de La Fontaine.
2. Voyez tome XVI, page 230.

Je reviens à l'*Encyclopédie;* je doute fort que votre article *Histoire* puisse passer avec les nouveaux censeurs, et je vous renverrai cet article quand vous voudrez, pour y faire les changements que vous avez en vue. Mais rien ne presse; je doute que le huitième volume se fasse jamais. Voyez donc la foule d'articles qu'il est impossible de faire : *Hérésie, Hiérarchie, Indulgence, Infaillibilité, Immortalité, Immatériel, Hébreux, Hobbisme, Jésus-Christ, Jésuites, Inquisition, Jansénistes, Intolérance,* etc., et tant d'autres! Encore une fois, il faut nous en tenir là. A vos moments perdus jetez les yeux, je vous prie, sur *Figure de la terre,* au sixième volume.

3542. — A M. D'ALEMBERT.

A Lausanne, de mon lit, d'où je vois dix lieues de lac,
29 janvier.

N'appelez point vos lettres du *bavardage*, mon digne et courageux philosophe; il faut, s'il vous plaît, s'entendre et parler de ses affaires.

On fait une grande profession de foi à Genève; vous aurez le plaisir d'avoir réduit les hérétiques à publier un catéchisme. On se plaint de l'article des *Comédiens*, inséré dans celui de *Genève;* mais vous avez joint ce petit mot de la comédie à la requête des citoyens qui vous en ont prié. Ainsi d'un côté vous n'avez fait que céder à l'empressement des bourgeois, et de l'autre vous n'avez fait que répéter le sentiment des prêtres, sentiment publié dans le catéchisme d'un[1] de leurs théologiens, et débité publiquement devant vous dans toutes les conversations.

Quand je vous ai supplié de reprendre l'*Encyclopédie,* j'ignorais à quel excès de brutalité on avait poussé les libelles, et j'étais bien loin de soupçonner qu'ils fussent autorisés. Je vous ai écrit une grande lettre par Mme de Fontaine; elle est votre voisine; ne pourriez-vous pas passer chez elle?

Il serait triste qu'on crût que vous quittez l'*Encyclopédie* à cause de l'article *Genève,* comme on affecte d'en faire courir le bruit; mais il serait encore plus triste de continuer en étant exposé à des dégoûts qui doivent vous révolter autant qu'ils déshonorent la nation. Êtes-vous bien uni avec M. Diderot et les autres associés? *Funiculus triplex difficillime rumpitur*[2]. Quand vous signifierez tous ensemble que vous ne travaillerez qu'avec l'assurance de la liberté honnête qu'il vous faut, et de la protection qu'on vous doit, il faudra bien qu'on en vienne à vous prier de ne pas priver

1. Jacob Vernet; voyez lettre 3501.
2. *Ecclésiaste*, chap. IV, vers. 12.

la France d'un monument devenu nécessaire. Les criailleries passeront, et l'ouvrage restera.

Il est beau de quitter tous ensemble et de donner des lois ; il serait désagréable pour vous de quitter seul : il ne faut point que la tête se sépare du corps.

Quand vous donnerez le premier volume, faites rougir dans une préface les lâches qui ont permis qu'on insultât à ceux qui seuls aujourd'hui travaillent pour la gloire de la nation ; et, pour Dieu, ne souffrez plus les insipides déclamations qu'on insère dans votre *Encyclopédie*. Ne donnez pas à nos ennemis le droit de se plaindre que ceux qui n'ont eu aucun succès dans les arts, où ils ont même été sifflés, osent donner les règles de ces arts, et prendre pour règles leurs ridicules imaginations. Bannissez la morale triviale dont on enfle certains articles. Le lecteur veut savoir les différentes acceptions d'un mot, et déteste un fade lieu commun sur ce mot. Qui vous force à déshonorer l'*Encyclopédie* par cet entassement de fadeurs et de fadaises qui donne un si beau champ aux critiques ? et pourquoi joindre du velours de gueux à vos étoffes d'or? Rendez-vous les maîtres absolus, ou abandonnez tout. Malheureux enfants de Paris, il fallait faire cet ouvrage dans un pays libre. Vous avez travaillé pour des libraires[1] ; ils ont recueilli le profit, et vous recueillez les persécutions. Tout cela me fait trouver ma retraite charmante. Je vous y regrette de tout mon cœur. Plût à Dieu que vous n'eussiez point vu de prêtres quand vous vîntes chez nous ! Mettez-moi au fait de tout, je vous en prie.

3543. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

1er février.

Je suis bien touché du souvenir de M. le comte de Lutzelbourg. Je lui souhaite des campagnes heureuses pendant l'été, et de bons quartiers d'hiver ; point de coups de fusil, de grosses pensions et des honneurs, et quelquefois une douce retraite à l'île Jard avec la plus aimable et la plus respectable femme du monde, qui est madame sa mère.

La conversation du roi de Prusse[2] et de l'Anglais Mitchell est

1. Voltaire, quoique l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie*, à laquelle il n'avait pu souscrire qu'à la fin de 1756, ne manquait pas d'en payer chaque volume à Briasson ; voyez la fin de la lettre 3259.

2. Voyez lettres 3509 et 3512.

imprimée, et n'en est guère plus vraie. Il se peut faire à toute force qu'un ministre anglais ait parlé de Dieu ; mais il ne se peut qu'il ait dit au marquis de Brandebourg que Dieu était le seul à qui l'Angleterre ne donnât pas de subsides, attendu que le marquis n'en a jamais reçu, et que le Danemark est actuellement le seul État qui reçoive des guinées.

Je vous supplie, madame, de vous tenir bien chaudement. Je n'ai plus de mouches ; mais j'ai de la neige, et autant qu'il y en a sur l'Aller. Portez-vous bien, et moquez-vous du monde. Mille respects.

3544. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Lausanne, 5 février.

Monsieur, la dernière lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire me flatte que, dans quelque temps, vous voulez bien m'envoyer, non-seulement les documents authentiques du règne de Pierre le Grand, mais encore ceux qui peuvent servir à la gloire de votre nation, jusqu'à ces jours. En effet, monsieur, tout ce qu'on a fait depuis lui est une suite de ses établissements. C'est à lui qu'il faut rapporter tout ce que les Russes ont fait de grand et de mémorable. Je fais des vœux pour la prospérité de son auguste et digne fille. Sa gloire m'est aussi chère que celle du grand homme dont elle est née. Je regarderai, monsieur, comme la plus grande faveur les instructions que vous voudrez bien me donner. Le plaisir que vous me procurez de rendre justice à un héros, à l'impératrice régnante, et à votre nation, sera le plus agréable travail de ma vie. J'espère qu'il me sera permis de vous en marquer ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, etc. V.

3545. — A M. D'ALEMBERT.

5 février.

A la réception de votre lettre du 28, j'ai lu vite les articles dont vous parlez, homme selon mon cœur, mon vrai, mon courageux philosophe. Ces articles augmentent mes regrets. Non, il n'est pas possible que la saine partie du public ne vous redemande à grands cris ; mais il faut absolument que tous ceux qui ont travaillé avec vous quittent avec vous. Seront-ils assez indignes du nom de philosophes, assez lâches pour vous abandonner? J'écrivis d'abord à M. Diderot, et je lui dis ce que je pense ; je lui

ai écrit encore. J'ai redemandé mes articles, et je n'ai point eu de réponse [1]: ce procédé est rare.

La profession de foi des sociniens honteux est sous presse et presque finie. Les prêtres qui la font ont voulu parler au nom des magistrats comme au leur, et les magistrats ne l'ont pas souffert. Ils ont consumé un grand mois à ce bel ouvrage. « Voilà qui est bien long, disait-on.—Il faut un peu de temps, répondit Huber [2], quand il s'agit de donner un état à Jésus-Christ. » La seule *politesse* que je fasse consiste à dire que vous avez fait beaucoup d'honneur à la ville, que votre article [3] est l'éloge de la liberté, et que le gouvernement doit être flatté; que d'ailleurs vous n'avez certainement voulu blesser personne.

Qui donc a eu la bassesse d'envoyer un libelle en *province* [4]? Est-ce quelque confesseur de quelque dame du palais?

Mme de Pompadour semblait faite pour protéger l'*Encyclopédie*. L'abbé de Bernis doit chérir cet ouvrage, s'il a le temps de le lire. Ne se feront-ils pas tous deux honneur d'en être le soutien? Je n'en sais rien, je vois tout de trop loin. Mettez-moi au fait, je vous en prie; point tant de cachets quand vous m'écrirez; quatre donnent du soupçon, un seul n'en donne pas.

Je ne me console point que les fanatiques vous rendent Paris désagréable, et vous empêchent de revoir les Délices. Mais pourquoi n'y pas revenir? Quand la profession de foi est faite, la paix l'est aussi.

Que Paris est encore bête! Cicéron et Lucrèce passèrent-ils par les mains des censeurs de livres? Pourquoi cette rage contre la philosophie? Je ne m'accoutume point à voir les sages écrasés par les sots. J'ai le cœur navré.

3546. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Lausanne, 5 février.

Je me flatte, mon divin ange, que M. le comte de Choiseul a reçu ma lettre; je lui fais mon compliment, et surtout au prince Henri, qui a prévenu sa sœur : c'était à qui des deux ferait une action honnête. Ce Henri est très-aimable; ce n'est pas Henri IV,

1. Elle est ci-après, lettre 3559.

2. Jean Huber, né à Genève en 1722, célèbre par ses découpures de papier; voyez une note de la lettre 3557.

3. L'article Genève, dans l'*Encyclopédie*.

4. Allusion aux *Affiches de province* : voyez la lettre 3541.

mais il a des grâces, des talents, de la douceur, et c'est lui qui était à la tête de cinq bataillons devant qui toute votre armée prit la poudre d'escampette le 5 novembre, journée qui a changé la destinée de l'Allemagne. Je reconnais bien mes chers compatriotes à l'enthousiasme où ils sont à présent pour le roi de Prusse, qu'ils regardaient comme Mandrin[1] il y a cinq ou six mois. Les Parisiens passent leur temps à élever des statues et à les briser; ils se divertissent à siffler et à battre des mains; et, avec bien moins d'esprit que les Athéniens, ils en ont tous les défauts, et sont encore plus excessifs.

Je m'affermis tous les jours dans l'opinion qu'il ne faut pas perdre un demi-quart d'heure de sommeil pour leur plaire. La persécution excitée contre l'*Encyclopédie* achève de me rendre mon lac délicieux; je goûte le plaisir d'être mieux logé que les trois quarts de vos importants, et d'être entièrement libre. Si j'avais été à la tête de l'*Encyclopédie*, je serais venu où je suis; jugez si j'y dois rester.

La littérature est un brigandage; le théâtre est une arène où on est livré aux bêtes; et une médaille[2] pour deux succès, qui d'ordinaire sont deux exemples de mauvais goût, n'est qu'une sottise de plus. Les fous de la cour portaient autrefois des médailles; c'est apparemment celles-là qu'on donnera.

Nos médailles sont ici d'excellents soupers; nous n'avons point de cabales : on regarde comme très-grande faveur d'être admis à nos spectacles. Les habits sont magnifiques, nos acteurs ne sont pas mauvais. Mme Denis est devenue supérieure dans les rôles de mère; je ne suis pas mauvais pour les vieux fous; nous ne pouvons commencer que dans quinze jours, parce que nous avons eu des malades : voilà l'état des choses. Je suis très-touché de l'état de Mme d'Argental; il faut qu'elle vienne à Épidaure consulter Esculape. Mme d'Épinai a obtenu des nerfs, Mme de Muy a été guérie, ma nièce Fontaine a été tirée de la mort. Il faut aller à Lyon voir son oncle; de là, dans une terre qui est à M. de Mondorge ou à son frère; et, de cette terre, aux Délices.

Je vous prie de dire à M. le chevalier de Chauvelin[3] que je lui souhaite quelque étisie, quelque marasme, quelque atrophie, afin qu'il prenne son chemin par Genève, quand il retournera à Turin.

1. Voyez la lettre 3256.
2. Voyez la lettre 3535.
3. Ambassadeur près le roi de Sardaigne. — Il portait le titre de *marquis* lorsque Voltaire lui adressa une lettre le 6 novembre 1759.

Mais qu'est devenue la maison de votre île? Qe ne demandez-vous un remboursement sur Hanovre ou sur Clèves?

Comment vont vos affaires de Cadix? Ne recevez-vous pas quelques débris de temps en temps? Vivez heureux, mon cher ange; ce sont les vœux du plus maigre Suisse des Treize-Cantons.

3547. — A M. TRONCHIN, DE LYON [1].

Lausanne, 5 février.

Vous sentez combien je dois m'intéresser à une chose [2] qui doit se faire tôt ou tard, qu'on fera peut-être un jour avec un très-grand désavantage, et qu'on pourrait faire aujourd'hui avec une utilité bien reconnue. Je souhaite que des intérêts particuliers ne s'opposent pas à un si grand bien; en tout cas, vivons tout doucement, et laissons les hommes être aussi fous, aussi méchants et aussi malheureux qu'ils veulent l'être. Je juge par les lettres que je reçois de Pétersbourg que les Russes vont recommencer la guerre; mais aussi toute l'Angleterre se déclare pour le roi de Prusse. Le parlement a déjà voté un subside d'une commune voix. Il faudrait un dieu pour faire la paix dans ces circonstances.

3548. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 8 février.

Vous m'écrivez, mon cher et grand philosophe, de votre *lit,* où vous voyez *dix lieues de lac,* et moi je vous réponds de mon trou [3], où je vois le ciel long de trois aunes [4]. Ce trou suffirait pourtant à mon bonheur, si la persécution ne venait pas m'y chercher; mais la violence à laquelle elle est montée, et l'autorité de ceux qui l'exercent, me font envier le sort de ceux qui peuvent avoir un trou ailleurs.

J'ai découvert encore de nouvelles atrocités depuis ma dernière lettre. Il est très-certain que l'on a forcé M. de Malesherbes à laisser imprimer *les Cacouacs* [5]; il est très-certain que la satire plus que violente insérée contre nous dans les *Affiches de province* vient des bureaux d'un ministre [6] aussi

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. La paix.
3. Maison de la *vitrière, nourrice* de d'Alembert, rue Michel-le-Comte. (CL.)
4. Dic quibus in terris.....
Tres pateat cœli spatium non amplius ulnas.
(VIRG., ecl. III, v. 104.)
5. Voyez lettre 3512.
6. Bernis.

cacouac pour le moins que nous, mais qui a cru pouvoir faire sa cour au redoutable protecteur des cacouacs par un sacrifice *in anima vili* [1]. Jugez à présent, mon cher et illustre maître, s'il est possible d'achever dans cette terre de perdition le monument que nous avions commencé d'élever à la gloire des lettres. Diderot se borne à dire qu'il ne peut pas continuer sans moi. J'ignore quel parti il prendra en dernière instance; mais je sais que, s'il continue, il se prépare des chagrins de toute espèce : Dieu veuille l'en préserver ! mais c'est son affaire. Il me paraît d'ailleurs impossible, d'un côté, que cet ouvrage se continue sur le même pied qu'auparavant; de l'autre, qu'il puisse se continuer sur un autre pied; et il vaut mieux le laisser imparfait que d'en faire une espèce de satyre à tête d'homme et à pieds de bête.

Je suis plus fâché que vous des déclamations et des trivialités qu'on a insérées dans l'*Encyclopédie,* mais croyez que je n'en ai pas été le maître. Comme je n'ai proprement de juridiction que sur la partie mathématique, la voie de représentation est la seule dont je puisse user sur le reste; d'ailleurs M. Diderot a été souvent dans l'impossibilité de faire autrement. Tel auteur qui nous est utile par un grand nombre de bons articles exige souvent, pour prix de ce qu'il nous donne de bon, qu'on admette aussi ce qu'il fournit de mauvais. Nous nous serions trouvés tout seuls, si nous avions voulu tyranniser nos collègues. C'est un petit ou un grand mal, si vous voulez, que l'on a été forcé d'endurer pour un plus grand bien.

Vous ne me parlez plus de votre disciple; en avez-vous des nouvelles ? le voilà plus couvert de gloire que jamais. J'oubliais de vous dire que *les Cacouacs* sont de l'auteur [2] d'une mauvaise brochure intitulée *l'Observateur hollandais,* qui, n'osant plus tourner le roi de Prusse en ridicule, depuis ses victoires, s'est jeté sur l'*Encyclopédie.* Envoyez-moi, je vous prie, par M. de Malesherbes, ou autrement, la Profession de foi de vos ministres. J'ai proposé à M. de Cubières [3] de leur en faire signer une fort courte : « Je reconnais que Jésus-Christ est Dieu, égal et consubstantiel à son Père. » « *Ils ne signeront pas cela,* me dit M. de Cubières. — *Si cela est,* lui répondis-je, *j'ai eu raison:* car vous savez que le *consubstantiel* est le grand mot, *l'homoousios* du concile de Nicée, à la place duquel les ariens voulaient *l'homoiousios* [4]. Ils étaient hérétiques pour ne s'écarter de la foi que d'un *iota* [5]. »

O miseras hominum mentes [6]...

Adieu, mon cher et illustre maître; je vous embrasse de tout mon cœur.

1. Allusion à l'aventure de Muret dans une hôtellerie en Italie.
2. Moreau.
3. Ou de Lubière; voyez lettre 3186.
4. Voyez tome XI, page 149.
5. Matthieu, v, 18.
6. Lucrèce, livre II, vers 14.

3549. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Lausanne, 9 février.

Avez-vous, lisez-vous l'*Encyclopédie*, mon cher ange? Savez-vous les tracasseries, les tribulations qu'elle essuie? J'ai retiré mes enjeux, et j'ai mandé à M. Diderot de me renvoyer les articles et les papiers concernant cet ouvrage, et j'ai pris la liberté de stipuler qu'il renverrait chez vous les papiers cachetés; vous me le permettrez, sans doute : ce n'est plus la peine de travailler pour une entreprise qui va cesser d'être utile, et qui est traversée de tous côtés. Si Diderot, qui est entouré de sacs comme Perrin Dandin, et qui est accablé du fardeau, oubliait mes paperasses, j'ose vous supplier de vouloir bien envoyer chez lui, rue Taranne, quand vous serez à la Comédie.

Nous allons, nous autres Suisses, jouer *Fanime* et *la Femme qui a raison*. Je pense qu'il faut différer longtemps pour le tripot[1] de Paris, et laisser dégorger *Iphigénie en Crimée*[2]. Par ma foi, vous autres Parisiens, vous n'avez pas le sens commun; Luc n'en a pas davantage d'avoir commencé cette horrible guerre qui lui a donné, à la vérité, de la gloire, mais qui le rend très-malheureux, lui et onze ou douze cent mille hommes ses semblables, s'il y a quelque chose de semblable à Luc. Je ne vois que folie et bêtise. *Interim, vale*. Heureux qui digère tranquillement! Comment va la santé de Mme d'Argental?

3550. — A M. TRONCHIN, DE LYON[3].

Lausanne, 9 février.

La triste lettre est partie. Si on osait, on vous dirait qu'il est à craindre que la France ne fasse la guerre en dupe, et qu'elle ne perde beaucoup d'argent et beaucoup d'hommes pour ne rien gagner du tout, et pour aguerrir et agrandir ses ennemis naturels. Peut-être eût-il mieux valu bâtir des vaisseaux et envoyer dix mille hommes prendre les possessions anglaises; le gain aurait au moins dédommagé de la dépense.

En vérité, sans les commerçants qui sont occupés sans cesse

1. La Comédie française.

2. C'est l'*Iphigénie en Tauride* de Guimond de La Touche; Voltaire l'appelait *Iphigénie en Crimée*, à cause de la dureté de la versification.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

à réparer les pertes que fait le gouvernement, il y a longtemps que la France serait ruinée. Vous ne me saurez pas mauvais gré de cette petite réflexion.

3551. — A MADAME D'ÉPINAI.

Madame, je suis malade et garde-malade; ces deux belles fonctions n'empêcheront pas que je ne sois rongé de remords de ne vous point faire ma cour. Je suis tous les jours tenté de m'habiller (ce que je n'ai fait qu'une fois pour vous depuis trois mois), et d'entreprendre le voyage de Genève. Je ferai ce voyage pour vous, madame, dès que ma nièce sera mieux. Je vous demande des nouvelles de votre santé, et je vous présente mes profonds respects.

Le Suisse V.

3552. — A M. DARGET.

A Lausanne, 10 février 1758.

Je vois avec douleur, mon cher et ancien ami, que, dans le meilleur des mondes possibles de Leibnitz, vous paraissez n'avoir pas le meilleur lot; et que lorsque tout est bien, votre vessie est toujours un peu mal. Vous ne semblez guère plus content de votre fortune que de votre vessie. *Durum, sed levius sit patientia.* J'ai toujours été fort surpris que les personnes qui vous aiment et qui connaissent vos talents ne vous aient pas utilement employé comme ils le pouvaient. Il se fait actuellement des fortunes immenses dans des entreprises auxquelles vous aviez travaillé autrefois. Il me semble qu'il y avait de la justice à ne vous pas exclure. Le moindre intérêt dans ces affaires est une chose très-considérable. Si vous avez perdu toute espérance de ce côté, vous goûterez l'*auream mediocritatem* d'Horace. Mais il faut songer à votre santé, qui est le véritable bien. J'éprouve qu'on peut très-bien prendre patience dans un état de langueur et de faiblesse; mais on la perd dans la souffrance continuelle. Vous êtes à portée des soulagements: que seriez-vous devenu en Prusse loin des secours? Vous me paraissez bien informé de ce pays-là. Je crois celui qui en est le maître encore, plus malheureux cent fois que vous. Sa santé est très-dérangée; il n'a ni plaisirs ni amis, et il est embarrassé dans un labyrinthe dont on ne peut sortir qu'à travers des flots de sang. Quelque chose qui arrive, il est à plaindre. Il est difficile que

la France et l'Autriche lui pardonnent, et qu'à la longue il ne succombe pas.

J'ai oublié le nom du premier écuyer du prince de Prusse, qui me venait voir quelquefois : ne vous en ressouvenez-vous point? Il me semble qu'il était originaire de Saxe. Le général Kiow l'était aussi ; mais je ne le crois point arquebusé, comme on l'a dit. Je ne crois point non plus au carcan de l'abbé de Prades. Comment, et en quoi aurait-il trahi le roi de Prusse? Il n'était certainement auprès du roi, en campagne, que pour lui faire la lecture. Du moins le roi me l'a mandé ainsi, quatre jours avant la bataille de Rosbach. Il ne lui faisait point part de ses desseins militaires, qu'il ne confie pas même à ses officiers généraux ; il ne le chargeait pas de négociations. L'abbé de Prades n'avait pas plus de crédit à Breslau que vous et moi ; il n'y connaît personne. Je maintiens qu'il n'a pu trahir le roi de Prusse. Il aura écrit quelque lettre indiscrète ; et ce qui n'est point un crime ailleurs en est un dans ce pays-là, vu les circonstances présentes. Voilà ce que je pense : je crois l'abbé de Prades aussi mauvais chrétien que La Mettrie; mais ce n'est point un traître. Je peux me tromper, j'attendrai que le temps me désabuse.

Le prince Henri m'a fait l'honneur de m'écrire de Dresde, où il est adoré. La princesse Amélie est allée à Breslau, ce qui m'étonne beaucoup. Mme la margrave de Baireuth a une santé pire que la vôtre. Elle est enchantée des victoires de son frère ; mais elle craint les revers, et elle est lasse de tant de dévastations. Comptez qu'on doit se trouver très-heureux dans une douce retraite. Ce M. Coste, dont vous me parlez, n'est-il pas parent du traducteur de Locke?

Le papier me manque. *Vale, et me ama.* V.

3553. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Lausanne, 12 février.

Si ce n'était par un excès de bonté que Son Éminence veut bien me confier la copie de sa lettre, je soupçonnerais un peu d'amour-propre. On ne peut écrire avec plus de dignité, ni avec plus de sagesse, ni dans une meilleure intention. Mais celui qui a écrit cette lettre est supérieur à l'amour-propre. Mes applaudissements lui feront moins de plaisir que la situation des affaires ne

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

doit lui faire de peine. On est dans un labyrinthe dont on ne peut guère sortir que dans des ruisseaux de sang et sur des corps morts. C'est une chose bien triste d'avoir à soutenir une guerre ruineuse sur mer, pour quelques arpents de glace en Acadie, et de voir fondre des armées de cent mille hommes en Allemagne, sans avoir un arpent à y prétendre. J'aurais des volumes de réflexions inutiles à faire sur cette double position : c'est pourquoi je n'en fais point; je me contente d'encourager la sœur et même le frère à se servir dans l'occasion de la voie déjà employée. Comptez qu'avant dix-huit mois la cour sera bien lasse des dépenses exorbitantes prodiguées pour des intérêts étrangers, contraires au véritable intérêt, dépenses encore augmentées par la déprédation la plus ruineuse. Alors on pourra écouter ceux qui proposeront un plan de pacification.

Vous avez déjà appris que le collet rouge de M. l'abbé de Bernis est surmonté du collier de l'ordre. Ce collet fera bientôt place à une barrette.

3554. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Lausanne, 12 février.

J'ai pris l'énorme liberté, monsieur, de vous envoyer une bibliothèque complète de fatras imprimés à Genève, chez les frères Cramer; je vous en demande bien pardon. J'aimerais mieux un quart d'heure de votre conversation que les dix-sept volumes[1] qu'on doit avoir l'honneur de vous adresser de ma part.

J'ai reçu une lettre assez singulière et des vers plus étranges d'un séminariste de Toul, nommé M. Légier. Il se renomme de vous. Je n'ai pu lui faire réponse, parce que je suis très-malade. C'est tout ce que je peux faire que de vous écrire ces quatre lignes. Voici la copie[2] de ce qu'on lui répond pour moi.

Je vous présente mon respect et mon regret de mourir sans vous voir.

1. Voici quelle était la distribution de ces dix-sept volumes in-8° : Tome Ier, *la Henriade*, avec les pièces relatives; II, *Mélanges de poésies, de littérature, d'histoire et de philosophie;* III, *Mélanges de philosophie;* IV, *Mélanges de littérature, d'histoire, et de philosophie;* V, *Suite des Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie;* VI, *Histoire de Charles XII, roi de Suède;* VII-X, *Théâtre;* XI-XVII, *Essai sur l'Histoire générale.* (B.)

2. « M. de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et ancien chambellan du roi de Prusse, n'a jamais demeuré à Ripaille en Savoie. Il a une terre sur la route de Genève et celle de France. Il ne connaît pas plus l'*ode* dont

3555. — A M. D'ALEMBERT.

Lausanne, 13 février.

Je vous demande en grâce, mon cher et grand philosophe, de me dire pourquoi Duclos en a mal usé avec vous. Est-ce là le temps où les ennemis de la superstition devraient se brouiller? Ne devraient-ils pas au contraire se réunir tous contre les fanatiques et les fripons? Quoi! on ose dans un sermon, devant le roi, traiter de dangereux et d'impie un livre approuvé, muni d'un privilége du roi, un livre utile au monde entier, et qui fait l'honneur de la nation! (Je ne parle que d'une bonne moitié du livre.) Et tous ceux qui ont mis la main à cet ouvrage ne mettent pas la main à l'épée pour le défendre! ils ne composent pas un bataillon carré! ils ne demandent pas justice! M. de Malesherbes n'a-t-il pas été attaqué comme vous et vos confrères dans ce discours de harengère, appelé sermon, prononcé par *Garasse*-Chapelain [1], qui prêche comme Chapelain faisait des vers?

Je vous ai déjà mandé que j'avais écrit à Diderot il y a plus de six semaines: premièrement, pour le prier de vous encourager sur l'article *Genève*, en cas que l'on eût voulu vous intimider; secondement, pour lui dire qu'il faut qu'il se joigne à vous, qu'il quitte avec vous, qu'il ne reprenne l'ouvrage qu'avec vous. Je vous le répète, c'est une chose infâme de n'être pas tous unis comme des frères dans une occasion pareille. J'ai encore écrit pour que Diderot me renvoie mes lettres, mon article *Histoire*, les articles *Hauteur*, *Hautain*, *Hémistiche*, *Heureux*, *Habile*, *Imagination*, *Idolâtrie*, etc. Je ne veux pas dorénavant fournir une ligne à l'*Encyclopédie*. Ceux qui n'agiront pas comme moi sont des lâches, indignes du nom d'hommes de lettres; et je vous prie de leur signifier cela de ma part. Mais je veux absolument que Diderot remette mes lettres et mes articles chez M. d'Argental, en un paquet bien cacheté.

on lui parle que la maison de Ripaille. Il est actuellement malade. Sa famille a ouvert le paquet qui, sûrement, n'est pas pour M. de Voltaire, puisqu'on y parle de choses dont il n'a aucune connaissance. Il y a des vers dans ce paquet qui sont sans doute pour quelque autre. Au reste, la famille et les amis de M. de Voltaire avertissent M. Légier que la religion, l'honneur, les bienséances les plus communes, et le savoir-vivre, ne permettent d'écrire de pareilles choses ni à des personnes qu'on connaît, ni à des personnes qu'on ne connaît pas. » — Cette réponse avait été probablement écrite sous la dictée de Voltaire.

1. Charles-Jean-Baptiste Le Chapelain, jésuite, né à Rouen en 1710, mort en 1779. Ses *Sermons*, dont un contre l'*Encyclopédie* (voyez la lettre 3560), parurent en 1767, six volumes in-12. (B.)

Je ne sais pas ce qui peut autoriser son impertinence de ne me point répondre ; mais rien ne peut justifier le refus de me restituer mes papiers. Il faut avoir un style net et un procédé net.

Les Russes sont à Kœnigsberg. L'année 1758 vaudra bien la dernière. D'ailleurs on ne fait que mentir. La fessade et le carcan de l'abbé de Prades sont des contes ; mais il est triste qu'on les fasse. Quiconque est là s'expose au moins à faire dire qu'il est fessé. *Feliciter vivit qui libere vivit.*

Que fait Jean-Jacques chez les Bataves[1] ? que va-t-il imprimer ? sa rentrée dans le giron de l'Église de Genève.

Ce n'est point Huber qui a dit que les prédicants étaient occupés à *donner un état à Jésus-Christ*, c'est Mme Cramer ; elle en dit quelquefois de bonnes. La lenteur et l'embarras de ces gens-là vous justifient à jamais.

3556. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Lausanne, 13 février.

Je reçois, monsieur, une réponse à la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire hier. Votre bonté m'avait prévenu. Je ne savais pas que vous eussiez déjà reçu le fatras énorme dont vous voulez bien charger les tablettes de votre bibliothèque. Il y a là bien des inutilités ; mais, si on se réduisait à l'utile, l'*Encyclopédie* même n'aurait pas tant de volumes. Il y a d'excellents articles, et celui de *Génie*[2] n'est pas le moindre. Si vous étiez encore dans les gardes, n'est-il pas vrai que vous auriez arrêté ce Père Chapelain[3] qui prêche comme l'autre Chapelain faisait des vers, et qui a l'insolence de condamner, devant le roi, un livre muni du sceau du roi ? Ces marauds-là ont peut-être raison de crier contre la vérité, et de sonner l'alarme quand leur ennemi est aux portes ; mais on n'a pas raison de souffrir leurs impertinentes et punissables clameurs.

Voilà le temps où tous les philosophes devraient se réunir. Les fanatiques et les fripons forment de gros bataillons, et les philosophes dispersés se laissent battre en détail : on les égorge un à un ; et pendant qu'ils sont sous le couteau, ils se brouillent ensemble, et prêtent des armes à l'ennemi commun. D'Alembert

1. Rousseau passa l'année 1758 à Montmorency.
2. L'article est anonyme, et Saint-Lambert en est l'auteur.
3. Voyez page précédente.

fait bien de quitter, et les autres font lâchement de continuer. Si vous avez du crédit sur Diderot et consorts, vous ferez une action de grand général de les engager à se joindre tous, à marcher serré, à demander justice, et à ne reprendre l'ouvrage que quand ils auront obtenu ce qu'on leur doit, justice et liberté honnête. Il est infâme de travailler à un tel ouvrage comme on rame aux galères. Il me semble que les exhortations d'un homme comme vous doivent avoir du poids : c'est à vous de donner du cœur aux lâches.

Vous pensez comme il faut d'*Iphigénie en Crimée*[1] ; mais ce n'est pas la première fois que les badauds de Paris se sont trompés, et ce ne sera pas la dernière.

Vous persistez donc dans le goût de la physique ; c'est un amusement pour toute la vie. Vous êtes-vous fait un cabinet d'histoire naturelle ? Si vous avez commencé, vous ne finirez jamais. Pour moi, j'y ai renoncé, et en voici la raison : un jour, en soufflant mon feu, je me mis à songer pourquoi du bois faisait de la flamme ; personne ne me l'a pu dire, et j'ai trouvé qu'il n'y a point d'expérience de physique qui approche de celle-là. J'ai planté des arbres, et je veux mourir si je sais comment ils croissent. Vous avez eu la bonté de faire des enfants, et vous ne savez pas comment. Je me le tiens pour dit, je renonce à être scrutateur : d'ailleurs je ne vois guère que charlatanisme ; et, excepté les découvertes de Newton et de deux ou trois autres, tout est système absurde ; l'histoire de Gargantua vaut mieux.

Ma physique est réduite à planter des pêchers à l'abri du vent du nord. C'est encore une belle invention que les poêles dans les antichambres ; j'ai eu des mouches dans mon cabinet tout l'hiver. Un bon cuisinier est encore un brave physicien ; cela est rare à Lausanne. Plût à Dieu que le mien pût vous servir de grosses truites, et que je fusse assez heureux pour philosopher avec vous, le long de mon beau lac, de Lausanne à Genève !

Recevez les tendres respects du vieux Suisse Voltaire.

3557. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 15 février.

Diderot ne vous traite pas mieux, mon cher maître, que ses meilleurs et ses plus anciens amis. Pendant tout le temps que j'ai été à Lyon et à

1. Voyez la note, lettre 3549.

Genève, je n'en ai pas eu signe de vie. Il faut lui pardonner, comme à Crispin, *à cause de l'habitude*[1]. Je ne sais quel parti il prendra, mais je sais bien celui qu'il aurait dû prendre. Jusqu'à présent il se borne à dire qu'il ne peut pas continuer sans moi. Il me semble qu'il devrait dire plus, mais ce sont ses affaires. Il ne sait pas tous les dégoûts et toutes les tracasseries qui l'attendent. Au reste, nous n'en sommes pas moins bons amis, et nous le sommes assez pour que je lui fasse les reproches qu'il mérite de son silence à votre égard. Vos papiers sont entre mes mains, et n'en sont pas sortis; je vous les renverrai, si vous le jugez à propos; mais vous pouvez être sûr que je ne les laisserai sortir de mes mains que par votre ordre exprès.

Vous me demandez si monsieur et madame une telle[2] ne nous protégent pas. Pauvre républicain que vous êtes! si vous saviez de quel bureau partent quelques-unes des satires dont nous nous plaignons! si vous saviez que l'auteur des *Cacouacs* est le même que celui de *l'Observateur hollandais*, cette insipide satire de nos ennemis et du roi de Prusse en particulier; si vous saviez enfin que l'auteur des *Affiches de province*, où nous sommes à peu près traités de *cartouchiens*, est le même que celui de la *Gazette de France*, et reçoit l'ordre des mêmes ministres, vous sentiriez combien vous avez raison quand vous dites que vous voyez tout de trop loin. Qu'ils s'adressent aux faiseurs de *Cacouacs*[3], d'*Observateur* très-*hollandais*, de libelles, et de gazettes, pour faire l'*Encyclopédie*, s'ils veulent que cet ouvrage se continue.

Il faut que je vous divertisse un moment, au sujet de l'article *Fornication*. Quatre évêques se trouvèrent, il y a peu de jours, chez un prince de l'Église romaine, mon double confrère[4]; l'article fut mis sur le bureau, lu et pesé avec attention; on n'y trouva à redire que ces paroles: *En faisant abstraction de la religion, de la probité même*, etc., qui furent vivement défendues par un des assistants comme irrépréhensibles; mais ce même assistant, homme de tête, comme vous allez voir, trouva un venin bien caché dans la fin de cet article, sur ce que j'y dis du peu de pouvoir de la religion pour servir de frein aux crimes. D'autre part, un vieux cacouac de mes amis m'a dit qu'il avait lu cet article sur le bruit qu'on en faisait, et qu'il le trouvait très-édifiant et très-favorable à la religion. Cela est un peu fort, mais à la bonne heure; tout cela prouve que nos fanatiques sentent les coups sans savoir de quel côté ils viennent.

J'attends avec la plus grande impatience la Profession de foi; le mot de votre ami Huber[5] est excellent. Je crois bien que nos sociniens honteux y auront été fort embarrassés; et j'imagine que cette Profession de foi me

1. *Crispin rival de son maître*, scène XXVI.
2. L'abbé de Bernis et Mme de Pompadour.
3. Voyez une note sur la lettre 3512.
4. Le cardinal de Luynes, né en 1703, mort en 1788.
5. Ce mot n'était pas de Huber, mais de Mme Cramer; voyez les lettres 3545 et 3555.

donnera bien gain de cause, car on dit qu'il n'y a là-dedans non plus de *consubstantiel* ni d'*homoousios* que dans mon œil; et vous savez que le *consubstantiel* est, en cette matière, *res prorsus substantialis*, comme disait Newton de quelque chose[1] de mieux. Enfin nous la verrons. Cubières m'a promis de me l'apporter dès qu'il la recevrait. Il ne m'a pas trop caché que cet article de la *Divinité* de qui vous savez embarrasse un peu les ministres, et qu'ils étaient au fond pour le Père. « Ce qu'il y a de certain, lui dis-je, c'est qu'Arius et Eusèbe de Nicomédie auraient signé le *Catéchisme* de Vernet sur cet article, ou plutôt l'auraient condamné, car leur hérésie consistait uniquement à dire que le Fils était *semblable* au Père, mais non *le même;* et voilà pourquoi les Pères de Nicée les ont anathématisés. Il est vrai qu'ils ont eu leur revanche à Sirmich et à Rimini. Je crois que ces deux conciles auraient retranché Vernet de leur communion. Cubières[2] finit par me dire qu'assurément on était fort trompé à Genève sur mon compte, qu'on m'y croyait fort en peine, et qu'on ne savait pas combien je m'y réjouissais à leurs dépens.

Adieu mon très-cher et très-illustre philosophe. On dit que vous jouez la comédie à Lausanne tant que vous pouvez; celle que nous jouons ici n'est pas si bonne que la vôtre. L'année 1758 sera remarquable par deux époques un peu différentes, la déroute de l'*Encyclopédie* et de la Sorbonne. Cette dernière est aux abois; elle refuse de garder le silence sur la *Constitution,* et ne veut plus se taire sur ce qu'on a eu tant de peine à lui faire dire. Il y a déjà des exilés; la théologie est f...ue!

3558. — A M. D'ALEMBERT.

A Lausanne, 19 février.

On doit avoir envoyé la profession de foi à M. de Malesherbes pour M. d'Alembert; il doit être content. Les hérétiques se plaignent modestement qu'on dise qu'ils ont du respect pour Jésus-Christ : ils prétendent que ce mot de *respect* est beaucoup trop faible; ils ont de la passion, du goût pour lui. A l'égard des peines éternelles, ils disent qu'on en menace. Cela peut être regardé comme comminatoire; cela peut aussi avoir son effet. Ainsi tout le monde doit être content. Moi, je ne le suis pas, et je redemande tous mes articles et les lettres écrites par moi à M. Diderot.

Je regarderai comme une lâcheté infâme la faiblesse de travailler encore au *Dictionnaire encyclopédique,* à moins qu'on n'obtienne une satisfaction authentique.

1. C'est du repos que Newton parlait ainsi.
2. Lisez *Lubière;* voyez lettre 3486.

3559. — DE M. DIDEROT [1].

A Paris, ce 19 février 1758.

Je vous demande pardon, monsieur et cher maître, de ne vous avoir pas répondu plus tôt. Quoi que vous en pensiez, je ne suis que négligent. Vous dites donc qu'on en use avec nous d'une manière odieuse, et vous avez raison. Vous croyez que j'en dois être indigné, et je le suis. Votre avis serait que nous quittassions tout à fait l'*Encylopédie* ou que nous allassions la continuer en pays étranger, ou que nous obtinssions justice et liberté dans celui-ci. Voilà qui est à merveille ; mais le projet d'achever en pays étranger est une chimère. Ce sont les libraires qui ont traité avec nos collègues ; les manuscrits qu'ils ont acquis ne nous appartiennent pas, et ils nous appartiendraient, qu'au défaut des planches nous n'en ferions aucun usage. Abandonner l'ouvrage, c'est tourner le dos sur la brèche, et faire ce que désirent les coquins qui nous persécutent. Si vous saviez avec quelle joie ils ont appris la désertion de d'Alembert, et toutes les manœuvres qu'ils emploient pour l'empêcher de revenir ! Il ne faut pas s'attendre qu'on fasse justice des brigands auxquels on nous a abandonnés ; et il ne nous convient guère de le demander. Ne sont-ils pas en possession d'insulter qui il leur plaît, sans que personne s'en offense ? Est-ce à nous à nous plaindre lorsqu'ils nous associent dans leurs injures avec des hommes que nous ne vaudrons jamais ? Que faire donc ? ce qui convient à des gens de courage : mépriser nos ennemis, les poursuivre, et profiter, comme nous avons fait, de l'imbécillité de nos censeurs. Faut-il que pour deux misérables brochures nous oubliions ce que nous nous devons à nous-mêmes et au public ? Est-il honnête de tromper l'espérance de quatre mille souscripteurs, et n'avons-nous aucun engagement avec les libraires ? Si d'Alembert reprend, et que nous finissions, ne sommes-nous pas vengés ? Ah ! mon cher maître, où est le philosophe ? où est celui qui se comparait au voyageur du Boccalini [2] ? Les cigales l'auront fait taire. Je ne sais ce qui s'est passé dans sa tête ; mais si le dessein de s'expatrier n'y est pas à côté de celui de quitter l'*Encyclopédie*, il a fait une sottise. Le règne des mathématiques n'est plus ; le goût a changé : c'est celui de l'histoire naturelle et des lettres qui domine. D'Alembert ne se jettera pas, à l'âge qu'il a, dans l'étude de l'histoire naturelle : et il est bien difficile qu'il fasse un ouvrage qui réponde à la célébrité de son nom. Quelques articles de l'*Encyclopédie* l'auraient soutenu avec dignité pendant et après l'édition. Voilà ce qu'il n'a pas considéré, ce que personne n'osera peut-être lui dire, et ce qu'il entendra de moi : car je suis fait pour dire la vérité à mes amis, et quelquefois aux indifférents, ce qui est plus honnête que sage. Un autre se réjouirait en secret de sa désertion : il y verrait de l'honneur, de l'argent, et du repos à gagner. Pour moi, j'en suis désolé, et je ne négligerai rien pour le ramener.

1. Cette réponse aux lettres 3522 et 3533 parvint à Voltaire le 26 février ; voyez sa note ou apostille sur la lettre 3564.

2. Voyez le discours préliminaire d'*Alzire*.

Voici le moment de lui montrer combien je lui suis attaché, et je ne me manquerai ni à moi-même ni à lui. Mais, pour Dieu, ne me croisez pas. Je sais tout ce que vous pouvez sur lui, et c'est inutilement que je lui prouverai qu'il a tort si vous lui dites qu'il a raison. D'après tout cela, vous croirez que je tiens beaucoup à l'*Encyclopédie*, et vous vous tromperez. Mon cher maître, j'ai la quarantaine passée; je suis las de tracasseries. Je crie depuis le matin jusqu'au soir : Le repos, le repos! Et il n'y a guère de jour que je ne sois tenté d'aller vivre obscur et mourir tranquille au fond de ma province. Il vient un temps où toutes les cendres sont mêlées; alors que m'importera d'avoir été Voltaire ou Diderot, et que ce soit vos trois syllabes ou les trois miennes qui restent? Il faut travailler; il faut être utile. On doit compte de ses talents. Être utile aux hommes! Est-il bien sûr qu'on fasse autre chose que les amuser, et qu'il y ait grande différence entre le philosophe et le joueur de flûte? Ils écoutent l'un et l'autre avec plaisir ou dédain, et demeurent ce qu'ils sont. Les Athéniens n'ont jamais été plus méchants qu'au temps de Socrate, et ils ne doivent peut-être à son existence qu'un crime de plus. Qu'il y ait là dedans plus d'humeur que de bon sens, je le veux, et je reviens à l'*Encyclopédie*. Les libraires sentent aussi bien que moi que d'Alembert n'est pas un homme facile à remplacer; mais ils ont trop d'intérêt au succès de leur ouvrage pour se refuser aux dépenses. Si je peux espérer de faire un huitième volume, deux fois meilleur que le septième, je continuerai; sinon, serviteur à l'*Encyclopédie :* j'aurai perdu quinze ans de mon temps, mon ami d'Alembert aura jeté par les fenêtres une quarantaine de mille francs sur lesquels je comptais, et qui auraient été toute ma fortune; mais je m'en consolerai, car j'aurai le repos. Adieu, mon cher maître; portez-vous bien, aimez-moi toujours. Ne soyez plus fâché, et surtout ne me redemandez plus vos lettres : car je vous les renverrais, et n'oublierais jamais cette injure. Je n'ai pas vos articles, ils sont entre les mains de d'Alembert, et vous le savez bien.

Je suis pour toujours, avec attachement et respect, monsieur et cher maître, etc.

3560. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Lausanne, 23 février.

Il n'y a que Dieu qui sache ce que le diable nous promet cette année. On dit que le diable menace encore d'un nouvel emprunt dans six mois. Ma foi, à force d'emprunter, on sera enfin réduit à ne rien payer. Sauve qui peut!

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

3561. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [1].

A Lausanne, 24 février 1758.

Madame, je vois que Votre Altesse sérénissime est d'une discrétion charmante avec nos seigneurs les housards. Je souhaite qu'ils aient autant de circonspection avec les blés, les moutons et les dindons de vos sujets. S'ils pouvaient vous voler, madame, un peu de vos grâces, un peu de la sagesse de votre esprit, de la bonté et de la beauté de votre âme, ils n'auraient plus rien à piller de leur vie. Mais Dieu vous délivre d'eux et de leurs semblables, héros ou pillards, battants ou battus! Qu'avez-vous à faire, madame, de toutes ces querelles, dans lesquelles il n'y a qu'à perdre beaucoup et rien à gagner? Pourquoi vient-on troubler un si doux repos et des vertus si respectables? Je crois que la maîtresse des cœurs trouve ce fracas bien horrible, et prie Dieu de tout son cœur pour la plus prompte des paix possibles.

J'oubliai, madame, dans ma dernière lettre aux housards, de parler à Votre Altesse sérénissime de M. de Lujeai, qui a eu le bonheur de vous faire sa cour, et qui en est digne. C'est un homme qui a autant de douceur dans les mœurs que de courage. Daignez me pardonner : quand on a l'honneur de vous écrire, madame, il est bien difficile de penser à d'autres personnes. On nous a envoyé dans nos douces retraites de prétendues relations de nouveaux massacres illustres commis à Wolffenbuttel, Helmstadt, auprès de Brême, et de gens arquebusés, ou pendus, ou décollés à Breslau, et d'une violence commise à Zerbst, et de l'abbé de Prades martyrisé. Je ne crois rien de tout cela : les hommes font bien du mal; mais la renommée en dit cent fois davantage.

Il est vrai, madame, que pendant qu'on s'égorge dans vos quartiers, nous jouons tout doucement la comédie à Lausanne. Il est vrai que dans une heure nous allons jouer une pièce nouvelle, intitulée *Fanime*, où il n'est question que d'amour. Je ne la destine point à Paris ; je ne songe jamais qu'au pays où je suis et à Votre Altesse sérénissime. Je voudrais bien que notre petit théâtre fût dans votre palais, au lieu d'être à Lausanne. Cela est plus doux que le théâtre de la guerre : c'est à madame la duchesse de Gotha qu'il faut plaire ; c'est elle qui doit juger de nos petits talents. Je joue les rôles de vieux bonhomme ; mais le rôle le

1. Éditeurs, Bavoux et François.

plus flatteur serait d'être aux pieds de Votre Altesse sérénissime. Je m'y mets de loin, avec le plus profond respect.

3562. — A MADAME D'ÉPINAI.

Ma belle *philosophe*, vous êtes un petit monstre, une ingrate, une friponne ; vous le savez bien ; ce n'est pas la peine de vous aimer. Je ne vous reproche rien, mais vous savez tout ce que j'ai à vous reprocher. Venez demain coucher chez nous, si vous daignez nous faire cet honneur, et si vous l'osez. Venez, ma charmante *philosophe !* Ah ! ah ! c'est donc ainsi que... fi ! quel infâme procédé ! Mille respects. V.

3563. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Lausanne, 25 février.

Il ne s'agit point, mon cher et respectable ami, des articles qu'on m'avait demandés pour le huitième tome de l'*Encyclopédie ;* ils sont à présent entre les mains de d'Alembert : il s'agit de papiers que Diderot a entre ses mains, au sujet de l'article *Genève*, et des *Cacouacs*.

Il faut que mon âme soit bien à son aise pour retravailler à *Fanime*, dans la multiplicité de mes occupations et de mes maladies. Nous la jouâmes hier, et avec un nouveau[1] succès. Je jouais Mohadar ; nous étions tous habillés comme les maîtres de l'univers. Je vous avertis que je jouai le bonhomme de père mieux que Sarrazin : ce n'est point vanité, c'est vérité. Quand je dis mieux, j'entends si bien que je ne voudrais pas de Sarrazin pour mon *sacristain*. J'avais de la colère et des larmes, et une voix tantôt forte, tantôt tremblante ; et des attitudes ! et un bonnet ! non, jamais il n'y eut de si beau bonnet. Mais je veux encore donner quelques coups de rabot, à mon loisir, si Dieu me prête vie.

Oui, vous êtes des sybarites, fort au-dessous des Athéniens, dans le siècle présent. La décadence est arrivée chez vous beaucoup plus tôt que chez eux ; mais vous leur ressemblez dans votre inconstance. Vous traitiez le roi de Prusse de Mandrin il y a six mois ; aujourd'hui, c'est Alexandre. Dieu vous bénisse ! Alexandre n'a point fui dix lieues à Molwitz, et n'a point crocheté

1. Voltaire avait déjà fait jouer *Fanime* vers le commencement de 1757, à Lausanne.

les armoires[1] de Darius, pour avoir un prétexte de prendre l'argent du pays. Peut-être Alexandre aurait récompensé l'*Iphigénie en Crimée*, comme il récompensa Chérile[2].

Je vous remercie, mon divin ange, de ce que vous faites pour ces Douglas. C'est vous qui ne démentez jamais votre caractère, et qui êtes toujours bienfaisant. Voulez-vous bien faire mes compliments à M. de Chauvelin? Je suis toujours fâché qu'il s'en retourne par Lyon ; M. l'abbé de Bernis trouverait fort bon qu'il passât par les Délices. J'ai reçu trois lettres de lui, dans lesquelles il me marque *toujours* la même amitié. Mme de Pompadour a *toujours* la même bonté pour moi. Il est vrai qu'il y a *toujours* quelques bigots qui me voient de travers, et que le roi a *toujours* sur le cœur ma chambellanie ; mais je n'en suis pas moins content dans la retraite que j'ai choisie. Je n'aime point votre pays, dans lequel on n'a de considération qu'autant qu'on a acheté un *office*, et où il faut être janséniste ou moliniste pour avoir des appuis. J'aime un pays où les souverains viennent souper chez moi. Si vous aviez vu hier *Fanime*, vous auriez cabalé pour me faire avoir la médaille. Mais qui donc jouera Énide? Si c'est la Gaussin, elle a les fesses trop avalées, et elle est trop monotone. Mme d'Hermenches[3] l'a très-bien jouée. Et que dirons-nous de la belle fille du marquis de Langalerie, belle comme le jour? Et elle devient actrice, son mari se forme, tout le monde joue avec chaleur. Vos acteurs de Paris sont à la glace. Nous eûmes après *Fanime* des rafraîchissements pour toute la salle ; ensuite le très-joli opéra des *Troqueurs*[4], et puis un grand souper. C'est ainsi que l'hiver se passe : cela vaut bien l'empire de Mme Geoffrin, etc.

Il faut ajouter à ma lettre que la déclaration des prêtres de Genève justifie entièrement d'Alembert. Ils ne disent point que l'enfer soit éternel, mais qu'il y a dans l'Écriture des menaces de peines éternelles ; ils ne disent point Jésus égal à Dieu le père ; ils ne l'adorent point ; ils disent qu'ils ont pour lui plus que du respect ; ils veulent apparemment dire du goût. Ils se déclarent, en un mot, *chrétiens-déistes*.

1. Frédéric II avait *crocheté* ou fait enfoncer les armoires du roi de Pologne, à Dresde, le 10 septembre 1756.
2. En lui donnant un soufflet pour chaque mauvais vers.
3. Voyez lettre 3534.
4. Paroles de Valé, musique de Dauvergne, joué le 30 juillet 1753.

3564. — A M. D'ALEMBERT.

A Lausanne, 25 février.

Dieu merci, mon cher philosophe, « turpiter allucinaris, et magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes[1] » sur les petites intrigues de ce monde. Soyez très-sûr que Mme de Pompadour et M. l'abbé de Bernis sont très-loin de se déclarer contre l'*Encyclopédie*. L'un et l'autre, je vous en réponds, pensent en philosophes, et agiront hautement dans l'occasion, quand on le pourra, sans se compromettre. Je ne réponds pas de deux commis, dont l'un est un fanatique imbécile qui, grâce au ciel, est beaucoup plus vieux que moi ; et l'autre, un... dont je ne veux rien dire.

Il y a quatre ou cinq barbouilleurs de papier, et l'auteur de la *Gazette*[2] en est un. C'est un misérable petit bel esprit ennemi de tout mérite. Quelques coquins de cette trempe se sont associés, et les auteurs de l'*Encyclopédie* ne s'associeraient pas! et ils ne seraient pas animés du même esprit! et ils auraient la bassesse de travailler en esclaves à l'*Encyclopédie*, et de ne pas attendre qu'on leur rende justice, et qu'on leur promette l'honnête liberté dont ils doivent jouir! N'y a-t-il pas trois mille souscripteurs intéressés à crier vengeance avec eux? Dès que je fus informé de l'article *Genève* et du bruit qu'il excitait, j'écrivis à Diderot, et je lui mandai qu'il y allait de votre honneur à tout jamais si vous vous rétractiez. Je lui écrivis aussi un petit billet au sujet du malheureux libelle des *Cacouacs;* je n'ai point eu de réponse. Ce n'est point paresse, il a écrit au docteur Tronchin, qui tenait la plume du comité des prédicants de Genève. Je ne suis pas content de sa lettre à Tronchin ; mais je suis indigné de son impolitesse grossière avec moi. Vous pouvez lui montrer cet article de ma lettre[3].

Je veux absolument qu'il vous rende tout ce que je lui ai écrit sur l'article *Genève* et sur les *Cacouacs*, et qu'il remette ces

1. Cette phrase macaronique est dans Rabelais, *Gargantua*, I, xxxix, et dans Montaigne, *Essais*, I, xxiv; c'est après eux que Régnier a dit (satire III, vers 256) :

Pardieu, les plus grands clercs ne sont pas les plus fins.

2. La *Gazette de France*, rédigée alors par Meusnier de Querlon, mort en 1780.

3. Je reçois enfin, ce 26, une lettre de Diderot. Quel procédé! après deux mois! et quelle misère de mollir! lui, esclave des libraires! quelle honte! (*Note de Voltaire.*)

papiers à Mme de Fontaine ou à M. d'Argental, ou à vous, que je supplie de les rendre à Mme de Fontaine.

Au reste, je n'ai point de terme pour vous exprimer combien je serai affligé et indigné si vos confrères continuent à écrire sous la potence. Attendez seulement un an, et il n'y aura qu'un cri dans le public pour vous engager à continuer en hommes libres et respectés.

M. de Malesherbes vous a, je crois, donné la Profession servetine qu'on lui a envoyée pour vous. Servet, sans doute, aurait signé cette confession. C'est là une des belles contradictions de ce monde. Ceux qui ont fait brûler Servet pensent absolument comme lui, et le disent. On vient d'imprimer le socinianisme tout cru à Neufchâtel ; il triomphe en Angleterre ; la secte est nombreuse à Amsterdam. Dans vingt ans, Dieu aura beau jeu.

Tout ce qu'on a écrit sur des officiers généraux prussiens et sur l'abbé de Prades est faux ; on ne dit que des sottises. L'abbé de Prades est aux arrêts pour avoir mandé des nouvelles assez indifférentes, les seules qu'il pouvait savoir. On traite à Paris les hommes comme des singes ; ailleurs, comme des ours.

Fortunatus et ille deos qui novit agrestes.

(Virg. *Georg.*, II, v. 493.)

J'attends les beaux jours pour aller voir mes Délices. En attendant nous jouons la comédie, et mieux qu'à Paris : *vana absit gloria.*

Vive liber et felix. Il faut que vous fassiez encore un voyage à Genève.

3565. — A MADAME D'ÉPINAI.

Lausanne, 26 février.

Vous, la goutte, madame ! Je n'en crois rien ; cela ne vous appartient pas. C'est le lot d'un gros prélat, d'un vieux débauché, et point du tout d'une philosophe dont le corps ne pèse pas quatre-vingts livres, poids de Paris. Pour de petits rhumatismes, de petites fluxions, de petits trémoussements de nerfs, passe ; mais si j'étais comme vous, madame, auprès de M. Tronchin, je me moquerais de mes nerfs. C'est un bonheur dont je ne jouirai qu'après le retour du printemps, car je ne crois pas que le secrétaire et le chef des orthodoxes veuille jamais venir voir nos divertissements profanes et suisses. Cependant, madame, j'espère qu'il vous accompagnera quand nous serons un peu en train, qu'il y aura moins de neige le long du lac, et que vos nerfs vous

permettront d'honorer notre ermitage suisse de votre présence. Il fera pour vous, madame, ce qu'il ne ferait pas pour un vieux papiste comme moi ; et il sera reçu comme s'il ne venait que pour nous.

Je vous remercie, madame, de vos gros gobets ; j'en aurai le soin qu'on doit avoir de ce qui vient de vous.

Permettez que je remercie ici M. Linant[1] ; il n'a pas besoin de son nom pour avoir droit à mon estime et à mon amitié ; et j'ai connu son mérite avant de savoir qu'il portait le nom d'un de mes anciens amis. Je conviens avec lui que tout nous vient du Levant, et j'accepte avec grand plaisir la proposition qu'il veut bien me faire pour une douzaine de pruniers originaires de Damas, et autant de cerisiers de Cérasonte. Ils s'accommoderont mal de mon terrain de terre à pot, maudit de Dieu ; mais j'y mettrai tant de gravier et de pierraille que j'en ferai un petit Montmorency. Je présente mes respects à l'élève de M. Linant, à M. de Nicolaï, qui fait ses caravanes de Malte près du lac de Genève. Enfin je présente ma jalousie à tous ceux qui font leur cour à Mme d'Épinai.

Au reste, je serais fâché qu'on fouettât, comme on le dit, l'abbé de Prades tous les jours de marché à Breslau : car, après tout, je n'aime pas qu'on fouette les prêtres.

Mme Denis se joint à moi, et présente ses obéissances à Mme d'Épinai.

M. de Richelieu est donc renvoyé après M. de Lucé. La cour est une belle chose !

3566. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Lausanne, 26 février.

Quand j'écris au roi de Prusse et à M. l'abbé de Bernis sur des choses peu importantes, ils m'honorent d'une réponse dans la huitaine. J'écrivis à M. Diderot, il y a deux mois, sur une affaire très-grave qui le regarde, et il ne me donna pas signe de vie[2]. Je demandai réponse par quatre ou cinq ordinaires, et je n'en obtins point. Je fis redemander mes lettres ; j'étais en droit de regarder ce procédé comme un outrage ; il a dû me blesser d'autant plus que j'ai été le partisan le plus déclaré de l'*Encyclo-*

1. Gouverneur du jeune d'Épinai.

2. Le jour même où il écrivait cela, Voltaire reçut la réponse de Diderot ; voyez la lettre 3559.

pédie; j'ai même travaillé à une cinquantaine d'articles qu'on a bien voulu me confier ; je ne me suis point rebuté de la futilité des sujets qu'on m'abandonnait, ni du dégoût mortel que m'ont donné plusieurs articles de cette espèce, traités avec la même ineptie qu'on écrivait autrefois le *Mercure galant,* et qui déshonorent un monument élevé à la gloire de la nation. Personne ne s'est intéressé plus vivement que moi à M. Diderot et à son entreprise. Plus cet intérêt est ardent, plus j'ai dû être outré de son procédé.

Je ne suis pas moins affligé de ce qu'il m'écrit enfin au bout de deux mois. Des engagements avec des libraires ! Est-ce bien à un grand homme tel que lui à dépendre des libraires ? C'est aux libraires à attendre ses ordres dans son antichambre. Cette entreprise immense vaudra donc à M. Diderot environ 30,000 livres ! Elle devait lui en valoir 200,000 (j'entends à lui et à M. d'Alembert, et à une ou deux personnes qui les secondent) ; et, s'ils avaient voulu seulement honorer le petit trou de Lausanne de leurs travaux, je leur aurais fait mon billet de 200,000 livres ; et, s'ils étaient assez persécutés et assez déterminés pour prendre ce parti, en s'arrangeant avec les libraires de Paris, on trouverait bien encore le moyen de finir l'ouvrage avec une honnête liberté et dans le sein du repos, et avec sûreté pour les libraires de Paris et pour les souscripteurs. Mais il n'est pas question de prendre un parti si extrême, qui cependant n'est pas impraticable, et qui ferait honneur à la philosophie.

Il est question de ne pas se prostituer à de vils ennemis, de ne pas travailler en esclaves des libraires et en esclaves des persécuteurs ; il s'agit d'attirer pour soi-même et pour son ouvrage la considération qu'on mérite. Pour parvenir à ce but essentiel, que faut-il faire ? Rien ; oui, ne rien faire, ou paraître ne rien faire pendant six mois, pendant un an. Il y a trois mille souscripteurs ; ce sont trois mille voix qui crieront : « Laissez travailler avec honneur ceux qui nous instruisent et qui honorent la nation. » Le cri public rendra les persécuteurs exécrables. Vous me mandez, mon cher et respectable ami, que monsieur le procureur général[1] a été très-content du septième volume : c'est déjà une bonne sûreté. L'ouvrage est imprimé *avec approbation et privilége du roi;* il ne faut donc pas souffrir qu'un misérable[2]

1. Guil.-Fr.-L. Joly de Fleury, né en 1710; frère aîné d'Omer Joly de Fleury, nommé *maître Omer* de Fleury dans la lettre du 1er octobre 1759. (Cl.)

2. Le jésuite Le Chapelain; voyez page 396.

ose prêcher devant le roi contre la raison imprimée une fois *avec privilège;* il ne faut donc pas souffrir que l'auteur de la *Gazette* dise dans les *Affiches de province* que les précepteurs de la nation veulent anéantir la religion et corrompre les mœurs ; il ne faut donc pas souffrir qu'un écrivain mercenaire débite impunément le libelle des *Cacouacs.*

Ces deux misérables [1] dépendent des bureaux du ministère ; mais sûrement ce n'est pas M. l'abbé de Bernis qui les encourage, ce n'est pas Mme de Pompadour.

Je suis persuadé, au contraire, que Mme de Pompadour obtiendrait une pension pour M. Diderot : elle y mettrait sa gloire, et j'ose croire que cela ne serait pas bien difficile.

C'est à quoi il faudrait s'occuper pendant six mois. Que M. Diderot, M. d'Alembert, M. de Jaucourt, et l'auteur de l'excellent article de la *Génération* [2], déclarent qu'ils ne travailleront plus, si on ne leur rend justice, si on leur donne des réviseurs malintentionnés ; et je vois évidemment que la voix du public, qui est la plus puissante des protections, mettra ceux qui enseignent la nation sur le trône des lettres où ils doivent être. Alors M. d'Alembert devra travailler plus que jamais; alors il travaillera; mais il faut avoir et la sagesse d'être tous unis, et le courage de persister quelques mois à déclarer qu'on ne veut point travailler *sub gladio.* Ce n'est pas certainement un grand mal de faire attendre le public; c'est au contraire un très-grand bien. On amasse pendant ce temps-là des matériaux, on grave des planches, on se ménage des protections, et ensuite on donne un huitième volume dans lequel on n'insère plus les plates déclamations et les trivialités dont les précédents ont été infectés ; on met à la tête de ce volume une préface dans laquelle on écrase les détracteurs avec cette noblesse et cet air de supériorité dont Hercule écrase un monstre dans un tableau de Lebrun.

En un mot, je demande instamment qu'on soit uni, qu'on paraisse renoncer à tout, qu'on s'assure protection et liberté, qu'on se donne tout le public pour associé, en lui faisant craindre de voir tomber un ouvrage nécessaire.

Tout le malheur vient de ce que M. Diderot n'a pas fait d'abord la même déclaration que M. d'Alembert. Il en est encore

1. Querlon et Moreau.

2. Albert de Haller, savant presque universel, né à Berne en 1708, mort le 12 décembre 1777. Il a été injuste envers Voltaire, qui a fini par l'être envers lui; voyez la lettre 2300.

temps : on viendra à bout de tout, avec l'air de ne plus vouloir travailler à rien. Du temps et des amis, et le succès est infaillible. Je suis en droit d'écrire à Mme de Pompadour les lettres les plus fortes, et je ferai écrire des personnes de poids, si on trouve ce parti convenable.

Mais un homme qui est capable de passer deux mois sans répondre sur des choses si essentielles est-il capable de se remuer comme il faut dans une telle affaire?

Je prie instamment M. Diderot de brûler devant M. d'Argental mon billet sur les *Cacouacs*, dans lequel je me méprenais sur l'auteur. J'aime M. Diderot, je le respecte, et je suis fâché.

3567. — DE M. D'ALEMBERT.

Paris, 26 février.

Diderot doit vous avoir répondu, mon cher maître. Je ne sais ce qu'il a fait ni ce qu'il fera de vos lettres. A l'égard de vos articles, ils sont tous entre mes mains, n'en sont pas sortis, et, comme je vous l'ai mandé, n'en sortiront que par votre ordre exprès. Si vous persistez à vouloir qu'on vous les renvoie, j'en ferai un paquet que je remettrai à M. d'Argental. J'y suis d'autant plus disposé que je persiste dans la résolution de ne plus travailler à l'*Encyclopédie*. Au reste, Diderot ne m'avait rien dit de votre lettre, et je n'ai su que par vous que vous redemandiez vos papiers. Encore une fois, soyez sûr que vous les aurez, au premier mot que vous direz; mais soyez sûr en même temps qu'ils ne courent aucun risque d'être jamais remis à d'autres qu'à vous.

Il est vrai que j'ai fort lieu de me plaindre de Duclos. Dispensez-moi du détail. L'origine de notre brouillerie vient de ce qu'il a voulu faire mettre dans l'*Encyclopédie* des choses auxquelles je me suis opposé. Du reste, on a fait sur notre désunion beaucoup d'histoires qui ne sont pas vraies. On n'oublie rien pour semer la zizanie entre nous. Ne dit-on pas dans Paris que vous avez lu, approuvé, et conseillé d'imprimer une des brochures qu'on a faites en dernier lieu contre nous? J'ai soutenu que cela n'était pas vrai, et je le soutiendrai contre tous.

M. de Cubières [1] vient de m'envoyer la Profession de foi de Genève. Comme il serait facile d'embarrasser ces gens-là avec quatre lignes de réponse! Mais je veux bien me taire, pourvu que les choses en restent là, et que cette Profession de foi ne soit pas un nouveau prétexte d'injures.

Je ne sais ce que c'est que le prétendu voyage de Jean-Jacques en Hollande. Il est toujours à Montmorency, haïssant, comme de raison, la nature humaine.

Adieu, mon cher et grand philosophe; je suis aussi dégoûté de la France

1. Je crois qu'on doit lire *Lubière*. (CL.) — Voyez la lettre 3486.

que de l'*Encyclopédie*. Je trouve bien heureux ceux qui sont à Genève, surtout quand ils ne sont pas obligés de dire que les ministres croient la divinité de Jésus-Christ, et les peines éternelles. *Vale*.

3568. — A S. A. S. LE PRINCE FRÉDÉRIC-GUILLAUME, MARGRAVE DE BAIREUTH [1].

Lausanne, 26 février.

Que fait Votre Altesse sérénissime, monseigneur ? Où est-elle après tant de vicissitudes ? Vous m'avez donné autant d'alarmes, cette dernière campagne, que vous m'avez inspiré de respect et d'attachement. Depuis longtemps j'ai reçu des lettres de monseigneur le prince de Prusse et de monseigneur le prince Henri, et je n'en ai pas reçu de vous ; vous savez cependant si votre gloire, votre santé, votre bonheur, m'intéressent. Je ne suis pas en peine de la gloire ; mais tout le reste m'a donné bien de l'inquiétude.

J'ai l'honneur d'écrire à Votre Altesse sérénissime par la voie de M. Pictet, d'une des meilleures familles de Genève, homme plein de mérite, capitaine d'un régiment d'infanterie suisse. C'est le régiment de Diesbach, celui qui a fait plus que son devoir à la triste journée de Rosbach, et dans lequel M. le capitaine Pictet s'est toujours fait extrêmement considérer. S'il est assez heureux pour être souvent auprès de votre personne et pour se signaler sous vos yeux, ce sera un nouveau protecteur que j'aurai auprès d'un prince à qui je voudrais faire ma cour tout le temps de ma vie, excepté celui auquel il est occupé à voir tuer des hommes et à courir parmi les corps morts.

Ne pourrais-je jamais me flatter, monseigneur, que, quand le prince aura assez occupé son courage et ses connaissances militaires dans cette guerre funeste, le philosophe, en revenant en France, daignera passer par ce petit pays roman, par ces bords agréables du lac de Genève, où elle verrait un ermite qui la recevrait comme Philémon reçut les dieux. Cette route est tout aussi courte qu'une autre. Le pays mérite d'être vu par Votre Altesse sérénissime ; et si le plus tendre attachement, le plus profond respect, méritent aussi quelque chose, l'ermite regarderait votre passage comme un de ses plus beaux jours. Conservez vos bontés pour cet ermite.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

3569. — A MADAME DU BOCCAGE.

Nouvelle Muse, aimable Grâce,
Allez au Capitole; allez, rapportez-nous
Les myrtes de Pétrarque et les lauriers du Tasse.
Si tous deux revivaient, ils chanteraient pour vous;
Et, voyant vos beaux yeux et votre poésie,
Tous deux mourraient à vos genoux
Ou d'amour ou de jalousie.

Dunque, o signora, dopo ch' ella avrà veduto il cornuto sposo del mare Adriatico, vedrà il padre della Chiesa, sarà coronata nel Campidoglio dalle mani del buon Benedetto[1]. Ella dovrebbe ritornare per la via di Ginevra, e trionfare tra gli eretici, quando avrà ricevuto la corona poetica dei santi cattolici. Ma il suo viaggio è tutto per la gloria, e, nel suo gran volo, ella trascurerà i nostri lieti benchè umili tetti. Il zio e la nipote baciano affettuosamente la mano che ha scritto tante belle cose, e si raccomandano alla sua benignità con ogni ossequio.

Good journey, Milton's daughter, Camoens's sister[2].

Comptez, madame, que nous ne vous pardonnerons pas de n'avoir point pris la route de Genève; mille tendres respects.

3570. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Lausanne, 3 mars.

Mon adorable gouverneur, béni soit le sieur Légier[3] et ses consorts, et ses mauvais vers, et sa sottise, puisque tout cela m'attire tant de bontés de votre part! Soyez bien sûr que je ne suis sensible qu'aux marques généreuses de votre amitié, et point du tout à ces platitudes moitié franc-comtoises et moitié lotharingiennes. La nation des petits-collets et des petits beaux esprits de province a été oubliée par M. de Réaumur dans *l'Histoire des insectes;* ainsi ne prenons pas garde à leur existence.

1. Benoît XIV, qui avait agréé la dédicace de *Mahomet,* en 1745, mourut le 3 mai 1758.

2. *Traduction :* Donc, madame, quand vous aurez vu l'époux cornu de l'Adriatique, vous verrez le père de l'Église, vous serez couronnée au Capitole par les mains du bon Benoît. Vous devriez retourner par la route de Genève et triompher chez les hérétiques après avoir reçu la couronne poétique des saints catholiques. Mais votre voyage est tout pour la gloire, et dans son grand vol, vous franchirez nos gais mais humbles toits. L'oncle et la nièce baisent affectueusement la main qui a écrit tant de belles choses, etc. Bon voyage, fille de Milton, sœur de Camoëns.

3. Voyez la lettre 3554.

J'étais fort malade quand on me régala de ces beaux vers dignes d'une académie de... Mme Denis les renvoya à Toul, bien cachetés; elle est aussi sensible que moi à la mention que vous voulez bien faire d'elle. Vous l'aimeriez davantage si vous l'aviez vue jouer avant-hier dans une tragédie nouvelle, sur un très-joli théâtre, avec de très-bons acteurs dont j'étais le plus médiocre. Je ne me tirai pourtant pas mal du rôle de vieillard, attendu que malheureusement je le joue d'après nature. J'aurais bien voulu que monsieur le gouverneur de Toul nous eût honorés de sa présence réelle.

Les infamies et les persécutions dont on a affublé nos philosophes Diderot et d'Alembert me tiennent plus au cœur que les beaux vers de M. l'abbé Légier. Je persiste toujours dans mon idée qu'il faut déclarer qu'on renonce unanimement à l'*Encyclopédie* jusqu'à ce qu'on soit assuré d'une honnête liberté, et d'un peu de protection. Trois mille souscripteurs se joindront à eux; ils crieront comme des aveugles, et le cri public est la plus infaillible des intrigues et la meilleure des protections.

Vous avez vu sans doute que notre ami d'Alembert, appelé *O*[1], a, dans l'article *Genève*, loué beaucoup cette Église calviniste de n'être pas chrétienne; vous savez que ces prêtres en ont été très-ébaubis, et qu'ils ont fait une belle profession de foi dans laquelle ils résument, pour somme totale, qu'ils ont de la vénération pour Jésus, et qu'ils croient en Dieu. Leurs voisins leur reprochent à présent d'avoir autrefois brûlé Servet, et d'aller aujourd'hui plus loin que Servet : c'est un bon article pour l'histoire des contradictions de ce monde.

Voici le champ de l'histoire des meurtres qui va se rouvrir. M. le comte de Clermont aura une armée terriblement délabrée; son bisaïeul y eût été bien empêché. Qu'aurait dit Louis XIV, s'il avait vu un marquis de Brandebourg résister mieux que lui aux trois quarts de l'Europe? Heureux qui voit du port tout ces orages!

Je vais planter aux Délices; de là je reviens à Lausanne pour nos spectacles; cela est plus sensé que d'aller en Allemagne. Je ne regrette aucun roi, aucun prince; mais je regrette fort le gouverneur de Toul, pour qui je suis pénétré de la plus tendre et de la plus respectueuse reconnaissance, et à qui je serai attaché toute ma vie.

1. Les articles de d'Alembert sont signés d'un O dans l'*Encyclopédie*.

3571. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Lausanne, 3 mars.

Mon cher ange, le porteur est M. de Crommelin, né à Genève, et homme de tous les pays. Il a vu jouer deux fois *Fanime;* il vous dira s'il aime la pièce, et si nous sommes de bons acteurs. Il vous dira surtout si j'avais un beau bonnet : il y a peu de personnes dans notre petit pays roman qui soient aussi bons juges que M. de Crommelin. Je vous enverrai la pièce quand vous jugerez à propos qu'elle soit jouée, quand vous croirez avoir trouvé avec le public

. . . . . *Mollia* fandi
Tempora. . . . . .

(Virg. *Æn.*, lib. IV, v. 293.)

Et vous la trouverez corrigée, non pas comme je l'aurais voulu, mais comme je l'ai pu, au milieu des fatras historiques, de l'embarras des ameublements, et des soupers.

Je n'ai pu jouer encore *la Femme qui a raison.* Il faut que je retourne à mes Délices pour planter. Je suis encore plus jardinier que poëte: c'est que je jouis de mon jardin, et que je suis privé du *tripot* de Paris. Je porte une terrible envie à M. de Crommelin, qui aura le bonheur de vous voir. V.

3572. — A M. DE CIDEVILLE.

A Lausanne, 3 mars.

Je reçois de vous, mon cher et ancien ami, deux lettres charmantes; vers et prose, tout me rappelle la bonté de votre cœur et les grâces de votre esprit. J'aime mieux vous dire bien vite, et tout simplement, combien j'en suis touché, que d'attendre l'inspiration et le moment heureux de faire des vers, pour vous remercier dignement. D'ailleurs je suis plongé dans les détails de l'histoire, attendu qu'on va réimprimer cette *Histoire générale,* ce portrait des sottises et des horreurs du genre humain pendant huit à neuf siècles.

Un peu d'histrionage partage encore mon temps. Nous avons joué une pièce nouvelle sur un très-joli théâtre; Mme Denis a été applaudie comme Mlle Clairon, et elle l'aurait été de même à Paris. Je vous avertis, sans vanité, que je suis le meilleur vieux

fou qu'il y ait dans aucune troupe. Croyez que vous auriez été bien surpris si vous aviez vu, sur le bord de notre lac, une tragédie nouvelle très-bien jouée, très-bien sentie, très-bien jugée, suivie de danses exécutées à merveille, et d'un opéra-buffa encore mieux exécuté; le tout par de belles femmes, par des jeunes gens bien faits, qui ont de l'esprit, et devant une assemblée qui a du goût. Les acteurs se sont formés en un an; ce sont des fruits que les Alpes et le mont Jura n'avaient point encore portés. César ne prévoyait pas, quand il vint ravager ce petit coin de terre, qu'il y aurait un jour plus d'esprit qu'à Rome.

Comptez que les *Iphigénie* et les *Astarbé*[1] ne nous épouvantent pas, et que notre pays roman n'est pas à dédaigner. Je suis malheureusement obligé de quitter tout cela pour aller faire quelques jours le métier de jardinier aux Délices. Chacun a son Launai[2]. Je cours du théâtre à mes plants, à mes vignes, à mes tulipes; et de là je reviens au théâtre, du théâtre à l'histoire, et de tout cela à votre amitié, qui est la première des consolations.

Les vers du roi de Prusse, dont vous me parlez, étaient fourrés dans une lettre qu'il m'écrivit trois jours[3] avant la journée de Rosbach. La date rend les vers très-beaux. Je lui avais gardé le secret; mais il a donné lui-même des copies; et vous savez que les rois, qui sont les maîtres du bien d'autrui, sont aussi les maîtres du leur. Ce diable d'homme est, sans contredit, celui de tous les rois qui fait le plus de vers, et qui donne le plus de batailles. Nous verrons comment le tout finira.

La canaille de vos *convulsionnaires* est, sans doute, digne des petites-maisons; mais il y a eu des corps, des ordres qui méritaient d'y être admis. Il faut toujours qu'il y ait en France quelque maladie épidémique, et très-souvent elle tombe sur les cervelles; si la guerre continue, elle tombera sur les bourses, j'entends *supra loculos*.

Vous ne me dites rien du *grand abbé*[4]; on parlait d'un voyage qu'il devait faire au pays roman; mais il n'osera, ni vous non plus.

Je vous embrasse avec bien de la tendresse et des regrets.

1. Tragédie de Colardeau, jouée le 27 février 1758.

2. Terre de Cideville, près de Rouen.

3. Lisez *vingt-sept jours*. La bataille de Rosbach est du 5 novembre 1757; la lettre du roi de Prusse est du 9 octobre; voyez n° 3430.

4. L'abbé du Resnel.

3573. — A MADAME D'ÉPINAI.

Samedi matin.

Venez, ma belle *philosophe;* j'aime mieux Minerve qu'Euterpe, quoique Euterpe ait son mérite. Honorez-nous, et instruisez-nous. Vos gens coucheront comme ils pourront. Nous vous attendons demain, le saint jour du dimanche.

3574. — A M. D'ALEMBERT.

Lausanne, 7 mars.

En réponse de votre lettre du 26 de février, homme au-dessus de votre siècle et de votre pays, renvoyez-moi mes guenilles. M. d'Argental me les fera tenir comme il pourra, à moins que vous ne puissiez encore les faire contre-signer Malesherbes. Si on reprend la charrue mal attelée de l'*Encyclopédie*, et qu'on veuille de ces articles, je les renverrai corrigés. Je ne cesse d'exhorter à tout quitter, à déclarer qu'on ne veut point ramer aux galères. Je suis convaincu que trois mille souscripteurs vous redemanderont à grands cris, et que la voix publique sera votre protection. Si vous êtes unis, si on tient ferme, vous serez maîtres absolus; sinon on sera esclave des libraires, des censeurs, et des sots.

Diderot parle de ses engagements avec les libraires; c'est à eux à recevoir vos ordres et les siens. Il parle d'une trentaine de mille livres; vous en auriez eu deux cent mille si vous aviez voulu seulement entreprendre l'ouvrage à Lausanne; et peut-être, si on s'entendait, si on avait du courage, si on osait prendre une résolution, on pourrait très-bien finir ici l'*Encyclopédie*, l'imprimer ici aussi bien qu'à Paris, envoyer les tomes à Briasson, qui ensuite donnerait aux souscripteurs les volumes des planches qu'on peut graver à Paris, sans que la Sorbonne et les jésuites s'en mêlent. Si on était assez peu de son siècle et de son pays pour prendre ce parti, j'y mettrais la moitié de mon bien. J'aurais de quoi vous loger tous, et très-bien. Je voudrais venir à bout de cette affaire, et mourir gaiement.

Berne, Zurich et la Batavie crient que la vénérable compagnie qui *s'est fait rendre compte de votre article*, et qui, *ouï le rapport*, a donné *son édit*, est plus que socinienne; mais cela ne fait aucune sensation. Nous jouons la comédie à Lausanne, et, par Dieu, mieux qu'à Paris; et on la joue dans tous les cantons, dans

tous les villages. Nous avons établi l'empire des plaisirs, et les prêtres sont oubliés.

Plût à Dieu que les encyclopédistes pussent s'établir parmi nous! Ils seraient reçus à bras ouverts; mais ils n'en sauront jamais jusque-là ; ils resteront à Paris, persécutés et mal payés.

Quels sont les cuistres, les faquins, les misérables, les théologiens, qui osent dire que j'ai approuvé ce qu'on a vomi contre l'*Encyclopédie*, c'est-à-dire contre moi? Que tout me fait aimer mon lac! et que je sens mon bonheur dans toute son étendue! A propos, vous avez dit, je ne sais où dans l'*Encyclopédie*, ou du moins fait entendre que les lettres de Leibnitz, produites par Kœnig, n'étaient pas de Leibnitz. Wolf les avait vues et reconnues, et il me l'a écrit. Comptez qu'on ne vaut pas mieux à Berlin qu'à Paris, et qu'il n'y a de bon que la liberté. Qu'est-ce qu'un *citoyen de Genève* qui se dit libre, et qui va se mettre au pain d'un fermier général, dans un bois, comme un blaireau[1] ? *Vale, et me ama.*

3575. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Lausanne, 7 mars.

Mon cher ange, êtes-vous couché sur le testament de M. le cardinal de Tencin? A-t-il laissé quelque chose à son Goussaut? Viendrez-vous à Lyon discuter la succession? Ce serait là une belle occasion pour Mme d'Argental de venir consulter Tronchin ; nous ferions un feu de joie aux Délices, non pas pour la mort de l'oncle[2], mais pour le joyeux avénement du neveu. J'ai perdu dans cet oncle un homme qui, depuis trois mois, s'était lié avec moi de la manière la plus intime et la plus extraordinaire; mais il n'y a pas moyen de vous dire comment.

Il suffit que tout le monde nous redemande *Fanime*, et que nous la rejouons encore demain.

Je persiste, mon cher ange, à conseiller aux encyclopédistes de s'unir comme des frères, et d'être opiniâtres comme des prêtres; de déclarer qu'ils abandonnent tout, et de forcer le public à se mettre à leurs pieds.

Avez-vous vu le vainqueur de Mahon, qui ne devait pas aller sur le Wéser? Est-il encore fâché contre moi de ce que, Mme Denis

1. J.-J. Rousseau, qui, le 9 avril 1756, avait accepté de Mme d'Épinai, femme d'un fermier général, un asile dans la vallée de Montmorency, à l'*Ermitage*, et en sortit le 15 décembre 1757.

2. Mort le 2 mars.

étant très-malade des suites de cette ancienne cuisse[1], je ne l'ai pas abandonnée pour aller à Strasbourg dans l'antichambre de monsieur le maréchal, qui, en passant, le nez haut, au milieu de deux haies d'officiers, m'aurait demandé s'il y avait une bonne troupe dans la ville ? Ce serait pour vous, mon cher ange, que je ferais cent lieues.

3576. — A M. THIERIOT[2].

Lausanne, 7 mars 1758.

Liron, loir, paresseux, négligent, qui ne songez à rien, Mme de Graffigny me mande que vous m'envoyez un histrion qu'elle me recommande. M. Marin prétend que vous m'avez envoyé le grand Saladin ou Sala-Heddin[3]. Rien de tout cela. Je n'ai entendu parler ni de cet envoi, ni de ce comédien. Si vous vous perfectionnez dans ce beau talent que Dieu vous a donné de n'avoir cure de rien, vous deviendrez l'homme d'Ésope. Mon cher et ancien ami, un peu des offices de Cicéron, s'il vous plaît, un peu d'attention dans la société. Parce que vous êtes auprès de la première baronne chrétienne, et d'une dame pleine de grâces et d'esprit, vous vous croyez en droit d'abandonner net un pauvre Suisse : cela n'est pas d'un bon cœur, et vous trouverez que tant de négligence est expressément condamné dans le livre *de Amicitia*.

Que deviennent les encyclopédistes? continuent-ils? ou sont-ils assez unis, assez fermes pour ne rien faire que quand on leur rendra justice ? Pourquoi le philosophe Duclos est-il brouillé avec le philosophe d'Alembert? Comment a-t-on reçu le maréchal de Richelieu? M. de Paulmy va-t-il voir son oncle ? Qui sera archevêque de Lyon ? Qui aura le chapeau rouge de ce bon prélat ? Qui montre à lire à monseigneur le duc de Bourgogne? Qui est secrétaire d'État de la guerre sous M. de Belle-Isle ? Comment vous portez-vous ? Je vais jouer un beau rôle de vieillard dans *Fanime:* c'est la quatrième représentation. J'ai le plus beau bonnet de la terre. Mme Denis joue mieux que Mlle Clairon; et moi, infiniment, mieux que Sarrazin, afin que vous le sachiez. Nous avons appris à vingt lieues à la ronde à avoir du plaisir ; nous avons fait d'une partie de la Suisse la vallée de Tempé. *Interim vale.*

1. Allusion aux suites de l'avanie de Francfort en 1753.
2. *Pièces inédites de Voltaire*, 1820.
3. Voyez une note de la lettre 3583.

3577. — A M. DE MONTPÉROUX [1],

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE [2].

Lausanne, 7 mars.

Puisque vous ne pouvez point, monsieur, venir voir représenter *Fanime*, et que vous vous en tenez à Patipaille, avec la vénérable compagnie, avouez du moins que je jouis de la vie à Lausanne; daignez le certifier à qui il appartiendra. Ajoutez à vos bontés que je fais ma demeure ordinaire tout près de vous, aux Délices, route de Lyon à Genève. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien avoir la bonté de donner ce certificat à M. Cathala, qui l'enverra sur-le-champ à mon notaire. Car

> Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.
>
> (Hor., *de Art. poet.*, v. 343.)

En vérité, vous auriez *omne punctum*, si vous étiez témoin de la manière dont nous jouons *Fanime*.

Je perds dans le cardinal de Tencin un très-bon ami que je m'étais fait depuis quelques mois. Les choses n'avaient pas toujours été ainsi. On dit que c'est un signe mortel quand les vieillards changent de caractère. Son Éminence ne l'a pas porté loin [3]. Dieu veuille avoir son âme! C'était un terrible mécréant, *sicut sunt omnes hujus farinæ homines* [4]. Je vous montrerai des choses singulières quand je pourrai avoir l'honneur de dîner avec vous à mes petites Délices.

On va donc s'égorger plus que jamais en Germanie! Pendant ce temps-là, nous jouons la comédie; on la joue à Neufchâtel, et on m'attendait à Nyon pour me donner *Mérope*. Il n'y a plus de plaisir [5] qu'en Suisse; mais le plaisir le plus flatteur est de vivre avec vous, monsieur; et c'est ainsi que pensent vos deux attachés

VOLTAIRE et DENIS.

1. Cette lettre, qui se trouve dans Beuchot, a été réimprimée dans le *Dernier Volume des OEuvres de Voltaire*, 1862, d'après l'autographe alors en possession de M. Sohier, de Mantes.

2. Le baron de Montpéroux, comme l'appelle l'*Almanach royal* de 1761 à 1765, remplissait les fonctions de résident de France à Genève depuis 1750. — Mort vers le commencement de septembre 1765, Montpéroux fut remplacé à Genève par Hennin.

3. Dans Beuchot : *porté plus loin*.

4. Rabelais, *Ancien prologue* du IVe livre, 7e alinéa; *Gargantua*, livre Ier, chapitre XIV, dernier alinéa; *Pantagruel*, liv. III, chap. XXV, 1er alinéa.

5. Dans Beuchot : *Il n'y a de plaisir*.

3578. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Lausanne, 7 mars.

Je reçois, mon adorable gouverneur, une lettre de l'abbé Légier, qui ne me paraît pas en effet de la même écriture que son premier envoi [1]; mais je peux me tromper. J'étais fort malade, et je vis à peine la signature. Cette première fois il paraît repentant.

Je prends la liberté de vous adresser la réponse que je lui fais. Il y a quelque apparence qu'elle ne lui parviendrait pas par la poste, puisqu'il dit n'avoir pas reçu le paquet à lui envoyé.

Je pense que cette noirceur est une affaire finie. Il est pourtant assez singulier que le maître de la poste dise n'avoir pas reçu ce paquet renvoyé. Cela pourrait faire croire que le maître de la poste a été du complot; je n'y entends rien. Vous êtes sur les lieux, et votre place vous autorise à vous faire rendre compte de cette malversation du commis des postes, supposé qu'en effet il soit coupable de la suppression d'un paquet.

Je vous demande bien pardon de toutes les libertés que je prends avec vous; mais, après les extrêmes bontés que vous m'avez témoignées dans cette affaire où l'on a l'insolence de vous compromettre, après les marques d'amitié que vous m'avez données et que je n'oublierai de ma vie, je trouve dans vos bontés mêmes l'excuse de toutes les peines que je vous donne.

Vous savez la mort du cardinal de Tencin; son chapeau pourra couvrir la tête de l'abbé de Bernis. Vous voilà actuellement sous la coupe de M. le gouverneur [2] de Metz. Si, en se chargeant du ministère de la guerre, il voulait troquer avec vous de gouvernement, ce serait une bonne affaire.

On assure que les Russes sont maîtres de tout le royaume de Prusse; que l'armée du prince de Clermont est entre Zell et Lunébourg, et qu'on s'attend à une bataille. Moi, je n'assure rien, sinon que je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie, avec la plus tendre et la plus respectueuse reconnaissance. V.

1. Voyez une note de la lettre 3554.

2. Louis-Marie Fouquet, comte de Gisors, né en 1732, blessé mortellement le 23 juin 1758, à la bataille de Crevelt.

3579. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Lausanne, 7 mars.

C'est grand dommage, mon cher monsieur, car on comptait beaucoup sur lui[2]. On s'attend à des événements qui auraient donné un grand poids à son opinion et à ses bons offices. Tout est évanoui. Dites-moi, je vous prie, si ce triste événement ne retardera pas votre voyage à Paris. Il me semble que la confiance qu'il avait en vous peut rendre votre présence nécessaire à Lyon. Mon ami M. d'Argental n'aura-t-il d'autre part à tout cela que celle de porter le deuil? Son oncle ne lui a-t-il rien laissé? On dit que M. de Montferrat est son principal héritier. Je concevrais plus aisément comment on aurait favorisé Mme de Montferrat.

3580. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Lausanne, 12 mars.

Mon cher ange, je viens de lire un volume de lettres de Mlle Aïssé[3], écrites à une Mme Calendrin de Genève. Cette Circassienne était plus naïve qu'une Champenoise; ce qui me plaît de ses lettres[4], c'est qu'elle vous aimait comme vous méritez d'être aimé. Elle parle souvent de vous comme j'en parle et comme j'en pense.

Vous dites donc que Diderot est un bon homme; je le crois, car il est naïf. Plus il est bon homme, et plus je le plains d'être dépendant des libraires, qui ne sont point du tout bonnes gens, et d'être en proie à la rage des ennemis de la philosophie. C'est une chose pitoyable que des associés de mérite ne soient ni maîtres de leur ouvrage, ni maîtres de leurs pensées : aussi l'édifice est-il bâti moitié de marbre, moitié de boue. J'ai prié d'Alembert de vous donner les articles que j'avais ébauchés pour le huitième volume : je vous supplie de vouloir bien me les renvoyer contre-signés, ou de les donner à Jean-Robert Tronchin, qui me les apportera à son retour.

J'avais toujours cru que Diderot et d'Alembert me demandaient

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le cardinal de Tencin.

3. Circassienne morte en 1733, que Voltaire avait connue chez M. de Ferriol, et à laquelle il adressa des vers en 1732; voyez, tome X, les *Poésies mêlées*.

4. Ces lettres ont été imprimées, pour la première fois, en 1787, in-18, avec des notes de Voltaire.

de concert les articles dont on m'envoyait la liste; je suis très-fâché que ces deux hommes, nécessaires l'un à l'autre, soient désunis, et qu'ils ne s'entendent pas pour mettre le public à leurs pieds.

Pour moi, je me suis amusé à jouer *Fanime* et *Alzire*. Mademoiselle Clairon, je vous demande pardon, mais vous n'avez jamais bien joué la tirade du troisième acte :

> De l'hymen, de l'amour, venge ici tous les droits,
> Punis une coupable, et sois juste une fois.
>
> (*Alzire*, acte III, scène v.)

Pourquoi cela, mademoiselle ? C'est que vous n'avez jamais lié les quatre vers de la fin, et appuyé sur le dernier : c'est le secret. Vous n'avez jamais bien joué l'endroit où Alzire demande grâce à son mari pour son amant, et cela par la même raison. Vous êtes une actrice admirable, j'en conviens ; mais Mme Denis a joué ces deux endroits mieux que vous. Et vous, vieux débagouleur de Sarrazin, vous n'avez jamais joué Alvarès comme moi, entendez-vous ?

Mon divin ange, depuis cette maudite affaire de Rosbach, tout a été en décadence dans nos armées, comme dans les beaux-arts à Paris. Je ne vois de tous côtés que sujets d'affliction et de honte. On dit pourtant que M. Colardeau est remonté sur son *Astarbé;* je ne sais pas sur quoi nos généraux remonteront. Dieu nous soit en aide !

Comment se porte Mme d'Argental ? Quelles nouvelles sottises a-t-on faites ? quel nouveau mauvais livre avez-vous ? quelle nouvelle misère ? Si vous voyez ce bon Diderot, dites à ce pauvre esclave que je lui pardonne d'aussi bon cœur que je le plains.

3581. — A M. LINANT[1].

A Lausanne, 12 mars.

> Quand je lis vos vers séduisants,
> Je ressemble aux vieilles coquettes,
> Qui, n'osant plus avoir d'amants,
> Baissent leurs yeux et leurs cornettes;
> Mais si quelque jeune galant

1. Ce M. Linant n'est point de la famille d'un autre Linant, élève de M. de Voltaire. (K.) — C'est celui dont il est question dans les *Mémoires* de Mme d'Épinai, et ci-dessus, lettre 3565.

Parle d'amour en leur présence,
Adieu sagesse, adieu prudence:
La rage d'aimer leur reprend.

La rage des vers ne me reprend pas tout à fait, monsieur ; je me contente de sentir le mérite des vôtres. Il est plus aisé que vous ne le dites de faire entendre raison à mes Suisses de Lausanne : il y a Suisses et Suisses ; ceux de Lausanne diffèrent plus des Petits-Cantons que Paris des Bas-Bretons.

Je reviendrai aux Délices le plus tôt que je pourrai, pour faire ma cour à Mme d'Épinai. Ne m'oubliez pas auprès du grand philosophe, votre pupille, etc.

3582. — A M. LE BARON DE ZURLAUBEN[1].

A Lausanne, 14 mars.

Monsieur, il y a longtemps que je respectais votre nom, et votre *Histoire militaire des Suisses*[2], en France, m'a inspiré pour votre personne l'estime qu'on ne peut lui refuser. Je conviens avec vous que Benjamin[3] de Rohan était un grand et digne chef de parti. Il prenait de l'argent des Espagnols, superstitieux catholiques, pour faire révolter les calvinistes fougueux de France; il en prenait ensuite du roi de France pour faire la paix. Il faisait toujours étaler une grande *Bible* sur une table dans tous les cabarets où il couchait ; d'ailleurs entendant mieux que personne la manière dont on faisait la guerre dans ce temps-là. J'ai fait mention de lui dans une *Histoire générale*, au chapitre[4] du ministère du cardinal de Richelieu ; mais je n'en ai parlé, dans ce tableau des malheurs de l'univers, qu'autant qu'on le peut d'un ambitieux subalterne qui n'a troublé qu'une petite province dans un coin du monde, et qui n'a pas réussi. Il aurait fait de plus grandes choses sur un plus grand théâtre, surtout s'il eût employé contre les ennemis de l'État le génie qu'il employa contre sa patrie. Les hommes qui n'ont pas changé le destin des États n'ont aujourd'hui qu'une place bien médiocre dans les niches du temple

1. Béat-Fidèle-Antoine-Jean-Dominique baron de La Tour Châtillon-zur-Lauben (sur Lauben), né à Zug le 3 août 1720, mort le 13 mars 1799, militaire au service de la France, et auteur d'un grand nombre d'écrits, la plupart en français.

2. 1751-53, huit volumes in-12.

3. Henri (et non Benjamin) duc de Rohan, prince de Léon, né en 1579, mort en 1638.

4. Au chapitre CLXXVI ; voyez tome XIII, pages 1-32.

de la Gloire, où l'on trouve une foule prodigieuse de guerriers. On a tant célébré de grands hommes qu'il n'y a presque plus de grands hommes. Cependant, monsieur, si un homme de votre mérite gratifie le public d'une partie des *Mémoires du duc de Rohan sur la guerre de la Valteline*[1], je me ferai un plaisir et un honneur d'obéir à vos ordres, supposé que je trouve par hasard quelque idée qui ne soit pas tout à fait indigne de vos peines et du service que vous rendez aux amateurs de l'histoire.

3583. — A M. THIERIOT [2].

Aux Délices, 18 mars.

Je crois, mon ancien ami, que je vous ai dit des injures dans ma dernière lettre ; j'avais grand tort. Vous aviez envoyé le grand Sala-Heddin[3] chez le bienfaisant Bouret, et le bienfaisant Bouret me l'avait dépêché. J'ai trouvé mon Curde aux Délices ; je le lis avec plaisir quand j'ai arrangé mon potager, et j'écrirai à l'auteur quand j'aurai achevé ma lecture. Qui est donc ce M. Marin ? Il me semble qu'on se remet un peu à l'érudition orientale ; mais cela ne durera pas. Malheur à ceux qui voudront entrer dans les détails de ces Mille et une Nuits historiques ! C'est là qu'il faut se souvenir du précepte de La Fontaine :

> Loin d'épuiser une matière,
> Il n'en faut prendre que la fleur.

Je vous embrasse.

3584. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON [4].

Mars

Mon cher *évêque*, j'ai été enchanté de votre souvenir et de votre beau mandement israélite : on ne peut pas mieux demander à boire ; c'est dommage que Moïse n'ait donné à boire que de

1. *Mémoires et Lettres de Henri duc de Rohan sur la guerre de la Valteline, publiés pour la première fois*, Genève (Paris), 1758, trois volumes in-12.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. *Histoire de Saladin*, de Marin, rédacteur de la *Gazette de France*, connu surtout par le *qu'es-aco ?* de Beaumarchais. (A. F.)

4. Le *Journal encyclopédique* du 1er juillet 1758, où cette lettre fut publiée, dit que Voisenon avait signé sa lettre *l'Évêque de Montrouge ;* le motet envoyé par l'abbé à Voltaire était intitulé *les Israélites sur la montagne d'Oreb.*

l'eau à ces pauvres gens; mais je me flatte que vous ferez, pour Pâques prochain, au moins une noce de Cana. Ce miracle est au-dessus de l'autre, et rien ne vous manquera plus quand vous aurez apaisé la soif des buveurs de l'Ancien et du Nouveau Testament. Franchement, votre petit ouvrage est très-bien fait et très-lyrique. Mondonville[1] doit vous avoir beaucoup d'obligation; et j'ai plus de soif de vous revoir que vous n'en avez de venir à mes petites Délices; mais ce n'est pas aux Délices qu'il fallait venir, c'est à Lausanne. Mme Denis y a la même réputation que Mlle Clairon a dans votre pays. Vous seriez assez étonné de voir des pièces nouvelles en Suisse, et mieux jouées, en général, qu'elles ne le seraient à Paris : c'est à quoi nous avons passé notre hiver, pour nous dépiquer du malheur de nos armées. Nous vous aurions très-bien logé; nous vous aurions fait manger force gelinottes et de grosses truites; nous vous aurions crevé, et M. Tronchin vous aurait guéri. Mais vous n'êtes pas un prêtre à faire une mission chez nous autres hérétiques; jamais votre zèle ne sera assez grand pour venir sur notre beau lac de Genève. Je vous avertis pourtant qu'il y a de très-jolies femmes à convertir dans Lausanne. Mme Denis se souvient toujours de vous avec bien de l'amitié, et n'en compte pas sur vous davantage. Vous nous écrivez une fois en cinq ans: nous reconnaissons là les mœurs de Paris; encore est-ce beaucoup que, dans vos dissipations, vous vous soyez ressouvenu de vos amis, qui ne vous oublient jamais, et qui savent, autant que vos Parisiennes, combien vous êtes aimable. Nous ne regrettons pas beaucoup de choses, mais nous regrettons toujours le très-aimable et très-volage *évêque de Montrouge*.

3585. — A MADAME D'ÉPINAI.

Jeudi.

Le malade V. présente ses respects à la plus aimable des convalescentes (et à la plus heureuse, puisqu'elle a *Esculape*-Tronchin à ses ordres). Il aura l'honneur de lui envoyer son fiacre, et il se flatte qu'elle voudra bien amener un homme[2] d'esprit et de bon sens qui a onze ans.

1. Jean-Joseph Cassanée de Mondonville, compositeur de musique, né à Narbonne en 1715, mort en 1773.
2. Le fils de Mme d'Épinai.

3586. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Aux Délices, 22 mars.

Mon adorable gouverneur, je suis toujours très-fâché que les auteurs de l'*Encyclopédie* n'aient pas formé une société de frères; qu'ils ne se soient pas rendus libres; qu'ils travaillent comme on rame aux galères; qu'un livre qui devrait être l'instruction des hommes devienne un ramas de déclamations puériles qui tient la moitié des volumes. Tout cela fait saigner le cœur; mais depuis cinquante ans c'est le sort de la France d'avoir des livres où il y a de bonnes choses, et pas un bon livre.

Nous sommes dans la décadence des talents, dans ce temps où l'esprit s'est perfectionné. Au reste, s'il y a de l'esprit en France, ce n'est pas parmi les gredins qui ont osé abuser de votre nom, et qui m'ont écrit sous celui du petit séminariste de Toul[1]. Ces misérables sont encore plus méchants et plus brouillons qu'ils ne sont bêtes.

Cette première lettre qu'ils m'avaient écrite était datée de Toul, et ce fut à Toul qu'on la renvoya, comme vous le savez. Il est clair que le maître de la poste est du complot, puisque le petit séminariste n'a point reçu le paquet renvoyé, et que je viens de recevoir une seconde lettre relative à toute cette aventure, dont l'enveloppe est précisément de la même main qui avait écrit la première.

Cette seconde, que je reçois, est d'une main contrefaite; rien n'est plus bas et plus méprisable que le style et les choses qu'elle contient. On y parle de vous d'une manière indécente. Il y a des vers dignes du cocher de M. de Vertamont. On m'y dit des injures atroces qui me choquent moins que la manière insolente dont on y parle de vous. Elle est signée Roquentin. Tout cela est un ouvrage de canaille. J'ai jeté la lettre au feu; mais je vous envoie l'enveloppe. Vous pourrez savoir du maître de poste de quel endroit elle est venue; le timbre, que je ne connais pas, peut servir d'indice. Il y a certainement dans toute cette aventure un manége qui doit être découvert et réprimé.

Il y a de grands fous dans le monde; heureusement cette pauvre espèce-là n'est pas fort dangereuse. Celle qui inonde l'Allemagne de sang, et qui met tant de familles à la mendicité, est un peu plus à craindre.

1. Voyez la lettre 3554.

Si vous vous mettez à voyager autour de votre province, mon cher gouverneur, tâchez de prendre le temps où nous jouons des comédies à Lausanne : nous vous en donnerons de nouvelles, *recreati præsentia.*

Vous vous imaginez donc que j'ai un château près de Lausanne? Vous me faites trop d'honneur; j'ai une maison commode et bien bâtie dans un faubourg; elle sera château quand vous y serez. Je fais actuellement le métier de jardinier dans ma petite retraite des Délices, qui seraient encore plus *délices* si on avait le bonheur de vous y posséder.

Conservez vos bontés au Suisse

VOLTAIRE.

3587. — A M. L'ABBÉ AUBERT[1],

A PARIS.

Aux Délices, 22 mars.

Je n'ai reçu, monsieur, que depuis très-peu de jours, dans ma campagne où je suis de retour, la lettre pleine d'esprit et de grâces dont vous m'avez honoré, accompagnée de votre livre, qui me rend encore votre lettre plus précieuse. Je ne sais quel contre-temps a pu retarder un présent si flatteur pour moi. J'ai lu vos *fables* avec tout le plaisir qu'on doit sentir quand on voit la raison ornée des charmes de l'esprit. Il y en a quelques-unes qui respirent la philosophie la plus digne de l'homme. Celles du *Merle,* du *Patriarche,* des *Fourmis,* sont de ce nombre. De telles fables sont du sublime écrit avec naïveté. Vous avez le mérite du style, celui de l'invention, dans un genre où tout paraissait avoir été dit. Je vous remercie et je vous félicite. Je donnerais ici plus d'étendue à tous les sentiments que vous m'inspirez, si le mauvais état de ma santé me permettait les longues lettres; je peux à peine dicter, mais je ne suis pas moins sensible à votre mérite et à votre présent.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que je vous dois, etc.[2]

1. Réponse à la lettre 3517.
2. L'abbé Aubert répondit à la lettre de Voltaire par les vers que voici :

Ma muse n'est pas assez vaine
Pour espérer, par ses essais,
Égaler les brillants succès
De l'ingénieux La Fontaine:
Elle connaît tout le danger
Du goût décidé qui l'entraîne;
Mais tu daignas l'encourager,

3588. — A M. THIERIOT[1].

Aux Délices, 22 mars.

Votre lettre du 14 mars, mon cher et ancien ami, m'a fait un grand plaisir; mais il y a un article qui me fait bien de la peine : je vois avec douleur que le marquis d'Adhémar fait courir les

Et si son vol est téméraire,
Dès qu'elle t'a déjà su plaire,
Que risque-t-elle à s'y livrer?
Depuis qu'au pays de la feinte
Un vif penchant me fait errer,
Sans cesse une importune crainte
Devant moi venait se montrer.
Aujourd'hui la douce espérance
Y guide, y ranime mes pas;
Je cède aux séduisants appas
D'une trop flatteuse indulgence.
Eh, comment ne s'enivrer pas
D'un encens que ta main dispense?

Je n'ai pas les charmants pinceaux
De l'ami de La Sablière;
Mais sur l'homme et sur ses défauts,
Je puis, dans de riants tableaux,
Répandre à mon tour la lumière,
Et, du sceptre jusqu'au rabot,
Prouver à l'homme qu'il est sot.
Tous les animaux, dans mes fables,
Lions, fourmis, aigles, moineaux,
Peuvent, par quelques traits nouveaux,
Trahir l'orgueil de mes semblables.
Ta voix a chanté des héros;
Mais qu'il soit d'Athène ou de Rome,
De Pétersbourg ou de Paris,
Tes philosophiques écrits
Font voir que tout héros est homme.
Écoutons ce rustre hébété
Que fait raisonner La Fontaine :
Il voudrait, plein de vanité,
Que celui qui créa le chêne,
Dans ses œuvres l'eût consulté.
L'homme est plus ou moins entêté
De quelque orgueilleuse faiblesse.
L'apologue fut inventé
Pour corriger avec adresse
Des grands l'insolente fierté,
Des flatteurs l'indigne bassesse,
Des petits l'indocilité.
Heureux si, plein d'un zèle extrême,
Sur les ridicules d'autrui,
Un auteur corrigeait lui-même
Les défauts qu'on remarque en lui!
Mais quoi que l'on en puisse dire,
Fier d'un si glorieux accueil,
On verra croître mon orgueil,
Si mes fables te font sourire.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

lettres qu'on lui écrit. Je suis en peine de celle dont vous me parlez. Je ne sais ce que c'est. J'écris d'abondance de cœur et de plume, et quand on parle à un ami on ne croit point parler au public. D'ailleurs, d'Adhémar est grand maître de la maison de Mme la margrave de Baireuth. Je peux avoir écrit des choses flatteuses pour le roi son frère, qui seront mal reçues en France.

Envoyez-moi, je vous prie, copie de cette lettre qui court, et mettez-moi en repos : car c'est le repos qui est aujourd'hui mon point fixe. Je le goûte avec volupté, et je ne veux le perdre pour aucun roi du monde.

Bonsoir, je vous embrasse.

Qu'est-ce que c'est que l'abbé Aubert?

Qu'est devenu le procès de ce Corneille[1], qui est parent de Pertharite et non pas de Cinna?

3589. — A MADAME DE GRAFFIGNY.

Aux Délices, 22 mars.

Dieu conserve votre santé, madame! Je vous tiens ce propos, parce que je suis revenu malade à ma retraite des Délices, et je sens que, sans la santé, on n'a ni plaisir, ni philosophie, ni idées.

Si j'étais capable de regretter Paris, je regretterais surtout de ne me pas trouver à la naissance de *la Fille d'Aristide*[2], et de ne pas faire ma cour à madame sa mère. Melpomène et Thalie sont donc logées dans la même maison? Vous dites que M. de La Touche[3] connaît les livres, et très-peu le monde; mais c'est le connaître très-bien que de vivre avec vous. Vous lui apprendrez comme le monde est fait, et il verra en vous ce que le monde a de meilleur. Vous le peindrez tous deux : vous, madame, avec le pinceau de Ménandre, et lui, avec ceux d'Euripide, car vous voilà tous deux Grecs.

Vous avez voulu mettre un homme juste sur le théâtre; il a fallu chercher dans l'ancienne Grèce : nous n'avons eu que Louis XIII qui ait eu ce beau surnom; Dieu sait comme il le méritait. Ce titre de *Juste* fut la définition d'Aristide, et le sobriquet de Louis XIII.

1. François Corneille, père de Marie Corneille, intentait un procès à Mme Geoffrin, à qui Fontenelle avait légué toute sa fortune.

2. Comédie de Mme de Graffigny, représentée le 29 avril 1758.

3. Guimond de La Touche (Claude), né en 1723, mort le 14 février 1760; auteur d'*Iphigénie en Tauride*.

Quant au très-estimable et très-brillant petit-neveu[1] du ministre plus grand que juste de Louis le Juste, je vous félicite tous deux de ce qu'il vient oublier avec vous les tracasseries de la cour et de l'armée. Je ne puis pas me vanter à vous de recevoir de ses lettres, comme vous vous vantez de jouir des charmes de sa conversation ; il m'a abandonné : c'est depuis qu'il est allé guerroyer chez les Cimbres. Il m'avait donné rendez-vous à Strasbourg ; mais précisément dans ce temps-là une des cuisses de ma nièce s'avisa de devenir aussi grosse que son corps. Elle avait déjà été à la mort de cette maladie : c'était une suite de la belle peur que le roi de Prusse lui avait faite à Francfort. Si tous ceux à qui il fait peur avaient la cuisse enflée, il faudrait élargir bien des chausses. Je ne sais si M. le maréchal de Richelieu m'a trouvé un oncle trop tendre de ne lui pas sacrifier une cuisse pour le voyage de Strasbourg ; mais, depuis ce temps-là, il a eu la barbarie de ne me plus écrire.

Je me suis dépiqué avec le roi de Prusse, qui est beaucoup plus régulier que lui ; mais je sens cependant que je ferais plus volontiers un voyage pour revoir mon héros français que mon héros prussien.

Je voudrais bien, madame, me trouver entre vous deux ; ma destinée ne le veut pas : elle m'a fait Suisse et jardinier. Je m'accommode très-bien de ces deux qualités. Heureux qui sait vivre dans la retraite ! Cela n'est pas aisé aux grands de ce monde, mais cela est très-facile pour les petits.

Je me trouve fort bien, et je suis toujours, madame, votre très-fidèle Suisse.

3590. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

Délices, 22 mars.

Vous êtes un charmant correspondant, monsieur, un homme bien attentif, un ami dont je connais tout le prix ; vous devez n'avoir pas un moment à vous, et vous en trouvez pour m'écrire ! Paris ne vous a point gâté, et ne vous gâtera point[3].

Si par hasard vous avez quelque occasion de voir M. l'abbé de Bernis, vous êtes bien homme à lui dire qu'il a en moi le plus

1. *Arrière*-petit-neveu, en admettant que Richelieu fût le fils du mari de sa mère. (CL.)
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. Tronchin était allé à Paris pour la négociation d'un emprunt.

zélé de ses partisans et le plus attaché de ses serviteurs ; vous ne trahirez ni votre conscience ni la mienne. J'espère beaucoup des ressources de son esprit. Toute notre destinée est entre les mains de deux abbés[1] ; Dieu bénira nos armes et nos négociations.

3591. — A M. LE BARON DE ZURLAUBEN.

Aux Délices, près de Genève.

Vous me donnez, monsieur, une extrême envie de vous obéir, mais vous ne pouvez me donner le talent de faire quelque chose d'heureux qui remplisse votre idée, et qui plaise au public et à vous. La langue française n'est guère propre aux inscriptions et aux épigraphes ; cependant, si vous en voulez souffrir une médiocre à la tête d'un bon livre, et au bas du portrait du duc de Rohan, en voici une que je hasarde, uniquement pour obéir à vos ordres. Puisqu'il s'agit du petit pays et de la petite guerre de la Valteline, ne trouvez pas mauvais que je trouve le théâtre petit ; c'est assez que votre héros ne le soit pas.

Sur un plus grand théâtre il aurait dû paraître ;
Il agit en héros, en sage il écrivit ;
Il fut même un grand homme en combattant son maître,
Et plus grand lorsqu'il le servit.

Vous voudriez, sans doute, de meilleurs vers, monsieur, et moi aussi ; mais il y a longtemps que j'ai renoncé à rimer. Une chose à laquelle je sens que je ne renoncerai jamais, c'est aux sentiments d'estime que je vous dois, et à l'envie de vous plaire. Pardonnez cette courte prose et ces plats vers à un pauvre malade.

3592. — A MADAME D'ÉPINAI.

Mars.

Vraiment, madame, vous me faites bien de l'honneur de croire que je suis assez sage pour inspirer la sagesse. Je serai seulement le témoin de celle de monsieur votre fils, de tout son mérite, et de son envie de vous plaire. Je vois bien qu'il vous a gâtée ; vous êtes si accoutumée à le voir au-dessus de son âge que quand il s'en rapproche vous êtes tout étonnée. Il vous a accoutumée à une perfection bien rare ; il vous a rendue diffi-

1. L'abbé de Bernis et l'abbé de Clermont.

cile. Je serai enchanté de le voir, lui et son aimable mentor. Mais pourquoi suis-je à la fois si près et si éloigné de la mère? Pourquoi me suis-je interdit Genève? Pourquoi ne suis-je plus jardinier? Je devrais vous faire ma cour tous les jours, et je serais le plus assidu de vos courtisans si mon goût décidait de mes marches. Mais vous étendez votre empire sur les absents comme sur les présents. Personne ne sent plus tout votre mérite, ne vous est attaché plus véritablement et avec plus de respect que le Suisse V.

3593. — A M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, 25 mars.

Vous m'apprenez que je suis mort,
Je le crois, et j'en suis bien aise;
Dans mon tombeau, fort à mon aise,
De vos vivants je plains le sort.
Loin du séjour de la folie,
Des rois sagement séquestré,
J'apprends à jouir de la vie
Du jour que je fus enterré.

Me voilà revenu à mes Délices. Je ne peux pas ôter de la tête des prêtres l'idée que j'ai été votre complice. Je me recommande contre eux à *Dieu le père*, car, pour *le fils*, vous savez qu'il a aussi peu de crédit que *sa mère* à Genève. Au reste, on peut fort bien n'être pas l'intime ami de ces messieurs, et vivre tout doucement. Je suis très-fâché que vous ne veniez pas voir vos sociniens en allant en Italie, très-fâché que vous ayez abandonné l'*Encyclopédie*, et encore plus fâché que Diderot et consorts ne l'aient pas abandonnée avec vous. Si vous vous étiez tenus unis, vous donneriez des lois. Tous les cacouacs devraient composer une meute; mais ils se séparent, et le loup les mange. J'ai reçu depuis peu une lettre du cacouac roi de Prusse; mais j'ai renoncé à lui comme à Paris, et je m'en trouve à merveille. Allez voir le pape, et tâchez de repasser par les Délices; j'en ai fait un séjour qui mérite le nom qu'elles portent. Je ne crois pas qu'il y ait sur la terre un être plus libre que moi. Voilà comme vous devriez vivre. Vous avez déjà la plus grande réputation que mortel puisse avoir; mais le roi de Prusse en a aussi, et n'en est pas plus heureux. Je prie Dieu qu'il n'en soit pas ainsi de vous. Mon grand philosophe, soyez à jamais libre et heureux; je vous aime autant que je vous estime.

3594. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[1].

(Grüssau, mars 1758.)

J'ai reçu votre lettre de Lausanne, du 22. En vérité, tous les panégyriques que l'on prononce pendant la vie des princes me paraissent aussi suspects que les ex-voto offerts à des images qui cessent de faire des miracles; et, après tout, qui sont ceux qui apprécient la réputation? Souvent les fautes de nos adversaires font tout notre mérite. J'ignore s'il y a un Turretin prisonnier[2] à Berlin. Si cela est, il peut retourner à sa patrie sans que l'État coure le moindre risque. On dit que vous faites jouer la comédie aux Suisses; il ne vous manque que de faire danser les Hollandais. Si vous vouliez faire un *Akakia*, vous auriez bonne matière en recueillant les sottises qui se font dans notre bonne Europe. Les gens méritent d'être fessés, et non pas mon pauvre président, qui pourrait avoir fait un livre sans beaucoup l'examiner; mais ce livre n'a fait ni ne fera jamais dans le monde le mal que font les sottises héroïques des politiques. S'il vous reste encore une dent, employez-la à les mordre: c'est bien employé. Les mauvais vers pleuvent ici; mais vos grandes affaires de votre comédie sont trop respectables pour que je veuille vous distraire par ces balivernes. Adieu. Je suis ici dans un couvent[3] où l'abbé dira des messes pour vous, pour votre âme, et pour vos comédiens.

3595. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 4 avril.

Mon cher et respectable ami, je ne devrais être étonné de rien à mon âge. Je le suis pourtant de ce testament. Je sais, à n'en pouvoir douter, que le testateur[4] était l'homme du sacré collége qui avait le plus d'argent comptant. Il y a sept ou huit ans que l'homme[5] de confiance dont vous me parlez lui sauva cinq cent mille livres qui étaient en dépôt chez un homme d'affaires dont le nom ne me revient pas; c'est celui qui se coupa la gorge pour faire banqueroute, ou qui fit croire qu'il se l'était coupée. On eut le temps de retirer les cinq cent mille livres avant cette belle aventure.

Certainement, si Mme de Grolée[6] ne se retire pas à Grenoble,

1. *Œuvres de Frédéric le Grand*, Berlin, 1852, tome XXIII, page 19. — Cette lettre est tirée de la Bibliothèque de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg.

2. Voyez la lettre 3601.

3. Frédéric avait alors son quartier général à Grüssau, où il demeura du 20 mars au 18 avril; voyez le dernier alinéa de la lettre 3598.

4. Le cardinal de Tencin.

5. Tronchin, banquier à Lyon.

6. La comtesse de Grolée, sœur du cardinal de Tencin et tante de d'Argental.

si elle reste à Lyon, l'homme de confiance sera l'homme le plus propre à vous servir ; et vous croyez bien, mon cher ange, que je ne manquerai pas à l'encourager, quoiqu'un homme qui vous a vu et qui vous connaît n'ait assurément nul besoin d'aiguillon pour s'intéresser à vous.

Je suis charmé que M. le maréchal de Richelieu ait exigé du cardinal, votre oncle, l'action honnête qu'il fit quand il vous assura une partie de sa pension ; mais s'il faut toujours envoyer de nouvelles armées se fondre en Allemagne, il est à craindre qu'à la fin les pensions ne soient mal payées. Heureux ceux dont la fortune est indépendante ! Je ne reviens point de votre singulière aventure de cette maison dans une île[1] que les Anglais ont brûlée. Il faut au moins que, par un dédommagement très-légitime, la pension vous soit payée exactement.

Je ne sais si M. le maréchal de Richelieu a beaucoup de crédit à la cour ; je crois que vous le voyez souvent. Je ne suis pas trop content de lui. Je vous ai déjà dit qu'il s'était figuré que je devais courir à Strasbourg pour le voir à son passage, lorsqu'il alla commander cette malheureuse armée. Mme Denis était alors très-malade ; elle avait la fièvre. Vous vous souvenez que le roi de Prusse lui avait fait enfler une cuisse[2] il y a cinq ans ; cette cuisse renflait encore ; les maux que les rois causent n'ont point de fin. M. de Richelieu a trouvé mauvais apparemment que je ne lui aie pas sacrifié une cuisse de nièce. Il ne m'a point écrit, et le bon de l'affaire est que le roi de Prusse m'écrit souvent. Cependant je veux toujours plus compter sur M. de Richelieu que sur un roi. Il est vrai que, dans mon agréable retraite, ni les monarques ni les généraux d'armée ne troublent guère mon repos.

Je suis toujours affligé que Diderot, d'Alembert, et autres, ne soient pas réunis, n'aient pas donné des lois, n'aient pas été libres, et je suis toujours indigné que l'*Encyclopédie* soit avilie et défigurée par mille articles ridicules, par mille déclamations d'écolier qui ne mériteraient pas de trouver place dans le *Mercure*. Voilà mes sentiments, et, parbleu, j'ai raison.

Mille tendres respects à tous les anges. Je vous embrasse tant que je peux.

1. Les îles de Rhé et d'Aix, qui appartenaient alors à M. d'Argental, avaient été ravagées par les Anglais. Le roi en a fait depuis l'acquisition. (K.)

2. Voyez la lettre 3589.

3596. — A M. DE BRENLES.

Le pape et moi, mon cher ami, nous sommes encore un peu en vie. Sa Sainteté pisse, et ma profanéité ne digère point; mais je ne suis pas si plaisant que le pape. Son chirurgien s'appelle Ponce; il sondait Benoît XIV, et Benoît lui disait : « Ah! Ponce, tu as crucifié le maître, et tu crucifies encore le vicaire. »

Je compte vous venir embrasser dès que ma santé me permettra d'aller à Monrion. Mille tendres respects à madame votre femme. Adieu; aimez vivant celui que vous avez daigné regretter mort[1], et comptez que mon âme sera à vous tant qu'elle sera dans son triste étui.

VOLTAIRE.

3597. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Aux Délices, près de Genève, 20 avril.

Monsieur, je me console du retardement des instructions que Votre Excellence veut bien m'envoyer, dans l'espérance qu'elles n'en seront que plus amples et plus détaillées. La création de Pierre le Grand devient chaque jour plus digne de l'attention de la postérité. Tout ce qu'il a créé se perfectionne sous l'empire de son auguste fille l'impératrice, à qui je souhaite une vie plus longue que celle du grand homme dont elle est née. Je me flatte, monsieur, que ceux qui sont chargés par Votre Excellence du soin de rédiger ces mémoires n'oublieront ni les belles campagnes contre les Turcs, ni celles contre les Suédois, ni ce que votre illustre nation fait aujourd'hui. Plus votre empire sera bien connu, plus il sera respecté. Il n'y a point d'exemple sur la terre d'une nation qui soit devenue si considérable en tout genre, en si peu de temps. Il ne vous a fallu qu'un demi-siècle pour embrasser tous les arts utiles et agréables. C'est surtout ce prodige unique que je voudrais développer. Je ne serai, monsieur, que votre secrétaire dans cette grande et noble entreprise. Je ne doute pas que votre attachement pour l'impératrice et pour votre patrie ne vous ait porté à rassembler tout ce qui pourra contribuer à la gloire de l'une et de l'autre. La culture des terres, les manufactures, la marine, les découvertes, la police publique, la discipline militaire, les lois, les mœurs, les arts, tout entre dans votre

1. On avait fait courir le bruit de la mort de Voltaire; voyez la lettre 3593.

plan. Il ne doit manquer aucun fleuron à cette couronne. Je consacrerai avec zèle les derniers jours de ma vie à mettre en œuvre ces monuments précieux, bien persuadé que la collection que je recevrai de vos bontés sera digne de celui qui me l'envoie, et répondra à la grandeur et à l'universalité de ses vues patriotiques. J'ai, etc.

3598. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

A Lausanne, 28 avril.

Madame, quoique les bords du lac de Genève soient très-beaux, on ne laisse pas d'y être malade ; et c'est ce qui sauve souvent à Votre Altesse sérénissime des lettres importunes de ma part. Dieu a bien fait, madame, de me rendre malade ; sans quoi elle aurait plus de mes lettres qu'elle n'a eu chez elle de housards. On me flatte qu'elle est délivrée aujourd'hui de ces hôtes dangereux, et que les dindons de ses sujets sont en sûreté.

J'ignore assez ce qui se passe dans le monde, mais il se pourrait faire que les visites des armées auraient beaucoup coûté à Vos Altesses sérénissimes. L'État de Berne a fort souvent de l'argent à placer ; si elle en avait besoin pour quelques arrangements, et qu'elle voulût, dans l'occasion, m'honorer de ses commandements, je tâcherais de la servir d'une manière dont elle ne serait pas mécontente. Mais je présume que, malgré les irruptions que son pays a essuyées, la sagesse de son gouvernement la met à l'abri des ressources que le gouvernement de France est toujours obligé de chercher. Je ne cesse d'être étonné, madame, que le roi de France, qui n'est qu'auxiliaire dans cette guerre, et dont les troupes ont dû vivre si longtemps aux dépens d'autrui, ait pourtant emprunté trois cents millions depuis deux ans, tandis que le roi de Prusse, qui a soutenu les efforts de la moitié de l'Europe depuis le même temps, n'a pas mis un sou d'impôt sur ses sujets. Tout ce qui s'est passé doit être compté parmi les prodiges. Gustave-Adolphe fit des choses moins extraordinaires. Puissent ces grands événements être suivis d'une heureuse paix, dont il paraît que tout le monde a grand besoin ! Il y a malheureusement plus de soldats que de laboureurs. Chaque puissance a beaucoup perdu, sans qu'aucune ait réellement gagné, et il ne résultera de toutes ces vicissitudes que du sang répandu et des villes ruinées.

1. Éditeurs, Bavoux et François.

Le roi de Prusse m'écrivit, il y a un mois, qu'il était en Silésie, dans un couvent avec l'abbé de Prades[1]. Je ne sais où il est à présent ; mais moi, madame, je voudrais être à vos pieds et à ceux de votre auguste famille.

L'ermite suisse V.

3599. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Lausanne, 29 avril.

Ce n'est point à mon cœur, ce n'est point à mon âme, ce n'est point à ma main, ce n'est point à mon visage, madame, que vous devez vous en prendre, si je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire depuis si longtemps; c'est, ne vous déplaise, à mon derrière, qui m'a joué de fort cruels tours. On souffre de partout, madame, dans ce monde-ci. Il y a pourtant du bon dans la vie. Le mariage de monsieur votre fils[2], par exemple, est une des bonnes choses que je connaisse. Vingt mille francs de pension pour épouser sa maîtresse! Il n'y a rien assurément de si bien arrangé et de si heureux. Mme Denis et moi nous vous en faisons, madame, les plus sincères compliments. Vous voilà très-heureuse par monsieur votre fils ; soyez-le toujours par vous-même. Jouissez d'une santé toujours égale, que vous devrez à votre sage régime et à votre tranquillité. Quelque chose qui arrive sur les bords du Rhin, vers Wésel, soyez contente à l'île Jard ; quelques millions que le roi emprunte, soyez payée de vos revenus : voilà ce que je vous souhaite du meilleur de mon cœur. Si vous avez quelques nouvelles, amusez-vous-en, et daignez m'en amuser ; mais ne perdons ni le sommeil ni l'appétit : supportons les malheurs du genre humain tout doucement. Adieu, madame. La philosophie est, après la santé, ce que je connais de mieux. Je vous suis toujours attaché avec le plus tendre respect.

3600. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 4 mai.

Mon divin ange, j'avoue d'abord que l'envie de vous voir est très-capable de me faire donner les conseils les plus intéressés. Je ferais des friponneries pour obtenir de vous un petit voyage

1. Voyez la fin de la lettre 3594.
2. Avec Mme de Crèvecœur.

aux Délices; mais si je suis capable de ne pas écouter un si grand intérêt, je vous dirai que le vôtre est assurément de faire un tour à Lyon. Soyez bien sûr que le confident[1] vous servira comme vous méritez d'être servi; mais votre présence fera bien mieux. Ce serait une façon bien simple, bien honnête, de vous faire prier par Mme de Grolée de venir la voir. Je suis persuadé que le confident n'aura pas de peine à lui faire dire qu'elle en meurt d'envie, quoique, à son âge, on n'ait peut-être d'autre envie que celle de vivre; mais s'il lui reste quelque étincelle de bon goût, comment ne souhaitera-t-elle pas ardemment de vous avoir quelque temps auprès d'elle?

Je vous crois bien gauche, mon cher et respectable ami, quand il s'agit de mitonner un héritage; mais le confident travaillera pour vous. Votre unique besogne est de plaire, et c'est à quoi vous réussissez mieux que personne au monde, sans même y songer. Le confident sera à Lyon au mois de mai; plût à Dieu que vous y fussiez au mois d'août! Voilà peut-être une belle chimère; mais je ne connais point de vérité qui me fasse autant de plaisir qu'une si chère illusion. Et pourquoi serait-ce une chimère? Vous sentez bien qu'il n'y a pas de temps à perdre; les visites qu'on doit à des dames de quatre-vingts ans ne peuvent guère être différées. C'est à Mme de Grolée à vous payer de votre maison de l'île d'Aix[2], puisque le gouvernement ne peut vous indemniser. Mme de Crèvecœur a eu vingt mille francs de pension pour épouser le fils de Mme de Lutzelbourg[3]. Si on fait beaucoup de pareils arrangements, il ne reste pas de quoi payer les maisons brûlées; il ne restera pas même de quoi empêcher qu'on en brûle d'autres, s'il est vrai qu'on ait pris les vaisseaux de M. du Quesne[4], et si les affaires de terre sont aussi délabrées qu'on le dit. Cependant a-t-on joué *la Fille d'Aristide*[5]? A-t-on donné quelque tragédie nouvelle? Recommence-t-on le travail de l'*Encyclopédie*? D'Alembert se laisse-t-il fléchir? Je voudrais bien savoir où l'on en est, afin de m'arranger pour mes petits articles.

Mes respects à Mme d'Argental et à tous les anges.

1. Tronchin, banquier à Lyon; voyez la lettre 3595.

2. Voyez la lettre 3595.

3. Maréchal de camp depuis le commencement de 1748; promu au grade de lieutenant général vers la fin de 1759.

4. Ange du Quesne (ou le marquis du Quesne), chef d'escadre depuis 1755; petit-neveu du *grand* du Quesne. Son père (du Quesne-Monnier), aussi chef d'escadre, eut les deux bras amputés à la suite d'un combat sur mer en 1705.

5. De Mme de Graffigny.

3601. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Délices, 5 mai.

Quoique M. le chevalier des Soupirs m'envoie des triplicata de son arrivée sur la côte de Coromandel, je tremble pour nos affaires d'Orient et d'Occident. Je voudrais que le Canada fût au fond de la mer Glaciale, même avec les révérends pères jésuites de Québec, et que nous fussions occupés à la Louisiane à planter du cacao, de l'indigo, du tabac et des mûriers, au lieu de payer tous les ans quatre millions pour nos nez à nos ennemis les Anglais, qui entendent mieux la marine et le commerce que messieurs les Parisiens.

Le roi de Prusse m'a accordé un congé pour un de vos Genevois prisonniers[2]; c'est un Turretin, famille honorée ici presque comme les Tronchin. Cette petite aventure m'a fait un extrême plaisir. Je n'ai, Dieu merci, rien à demander pour moi à aucun roi de ce bas monde, et je suis enchanté d'obtenir pour les autres.

3602. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 8 mai.

Mon cher et ancien ami, il me paraît qu'on n'est pas plus instruit du secret de l'historiographe de toutes les Russies que de celui de *la Pucelle*. Ce sont les mystères de mon gouvernement. Si vous voulez y être initié, vous n'avez qu'à venir dans ma chancellerie; mais je suis bien sûr qu'on ne quitte point de jeunes, belles et brillantes baronnes chrétiennes[3] pour des Suisses hérétiques.

L'énigme de Mme la duchesse d'Orléans[4] est une *attrape-Foncemagne*. Ce n'est pas la première fois que les belles se sont moquées des savants. Voici comme on pourrait lui répondre, en assez mauvais vers :

Votre énigme n'a point de mot;
Expliquer chose inexplicable,

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Voyez la lettre 3594.
3. Mme de Montmorency.
4. Louise-Henriette de Bourbon, mariée, en décembre 1743, à Louis-Philippe d'Orléans, alors duc de Chartres; morte le 9 février 1759. L'énigme que cette princesse avait donnée à deviner à l'auteur d'*OEdipe* est dans le tome X (*Poésies mêlées*), avec les douze vers ci-dessus.

Est ou d'un docteur ou d'un sot :
L'un et l'autre est assez semblable.
Mais si l'on donne à deviner
Quelle est la princesse adorable
Qui sur les cœurs sait dominer
Sans chercher cet empire aimable,
Pleine de goût sans raisonner,
Et d'esprit sans faire l'habile,
Cette énigme peut étonner,
Mais le mot n'est pas difficile.

Je serai fort aise que Marmontel, qui a certainement de l'esprit et du talent, et qu'on a dégoûté fort mal à propos, ait au moins le bénéfice du *Mercure*[1]. Ce sera un antidote contre les poisons de Fréron.

Je doute fort que ceux qui vous ont dit que Fréret a mis Newton en poudre soient des connaisseurs. J'ai lu autrefois le manuscrit de Fréret ; il fut composé avant que le système de Newton fût imprimé. Fréret et le jésuite Souciet[2], autre savantasse, écrivirent tous deux contre Newton, sur un faux exposé de son système, qui parut alors dans un de ces journaux dont l'Europe est accablée. Fréret ne savait ce qu'il disait ; j'ignore s'il l'a mieux su depuis. Je ferai venir ce livre[3] pour le joindre à tout ce que j'ai sur cette matière.

Il y a une excellente histoire[4] des finances, depuis 1595 jusqu'en 1721. Si vous rencontrez l'auteur, qui est un M. de Forbonnais, directeur des monnaies, dites-lui que je le fais contrôleur général des finances.

Pourriez-vous à votre loisir me faire un petit catalogue des bons livres qui ont paru depuis dix ans? Je crois qu'il sera court ; mais je veux avoir tout ce qui peut être utile, et même les livres médiocres dans lesquels il y a du bon : car on peut toujours tirer *aurum ex stercore Ennii.*

Interim vale, et mihi scribe.

1. Le brevet de ce journal venait d'être accordé (fin d'avril) à Marmontel, à la prière de Mme de Pompadour.

2. Étienne Souciet, mort en 1744; frère aîné de deux autres jésuites.

3. *Défense de la Chronologie*, etc. (par Nic. Fréret, mort en 1749); Paris, 1758, in 4°.

4. *Recherches et Considérations sur les finances de France*, etc.; Bâle, 1758, deux volumes in-4°.

3603. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 8 mai.

Mon cher ange, il doit y avoir une petite caisse plate, qui contient quelque chose d'assez plat, à votre adresse, au bureau des coches de Dijon. Cette platitude est mon portrait. Un gros et gras Suisse, barbouilleur en pastel, qu'on m'avait vanté comme un Raphaël, me vint peindre à Lausanne, il y a six semaines, en bonnet de nuit et en robe de chambre. Je fis partir ma maigre effigie par le coche de Dijon, ou par les voituriers. Une madame Rameau, commissionnaire de Dijon, s'est chargée de vous faire tenir ce barbouillage. Je vous demande pardon pour ma face de carême ; mais non-seulement vous l'avez permis, vous l'avez ordonné, et j'obéis toujours tôt ou tard à mon cher ange. Est-il vrai que *la Fille d'Aristide le Juste* ait été aussi maltraitée par le parterre parisien que son père le fut par les Athéniens? Cela n'est pas poli ; heureusement vous aurez bientôt Mme du Boccage, qui revient[1], dit-on, avec une tragédie. Mme Geoffrin ne nous donnera-t-elle rien ?

J'ignore ce qu'on fait sur mer et sur terre. Il paraît que les chiens de la guerre, comme dit Shakespeare, cessent de mordre et même d'aboyer ; les Anglais admirent cette expression. Je suis toujours émerveillé de ce qui se passe ; celui que vous appeliez tous *Mandrin*[2], il y a deux ans, il y a un an, devient un homme supérieur à Gustave-Adolphe et à Charles XII, par les événements. On sera réduit à faire la paix. Dieu nous doit cette douce humiliation ! Cependant nous avons une assez bonne troupe aux portes de Genève. La nièce et l'oncle vous baisent les ailes.

3604. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 9 mai.

Vraiment, mon cher philosophe, il vous est venu là une très-bonne idée. Vous pouvez donner aisément une cinquantaine d'articles d'histoire naturelle, et surtout l'article *Tremblement de terre* vous est dévolu de droit. Je vais sur-le-champ écrire aux encyclopédistes, et leur donner part du service que vous voulez

1. D'Italie.
2. Frédéric; voyez la lettre 3256.

bien leur rendre. J'insisterai pour qu'on vous envoie les exemplaires déjà imprimés.

J'ai été fort malade à Lausanne. Les Délices réparent un peu le mal que Lausanne m'a fait. Je ne sais si M. de Freudenreich ne viendra pas cette année dans nos cantons; je me flatte qu'en ce cas vous serez du voyage, et que j'aurai l'honneur de recevoir dans mon petit ermitage les personnes à qui je suis le plus attaché. Vous verrez mes petites Délices un peu plus ajustées qu'elles n'étaient. Je cultive aussi l'histoire naturelle ; mais c'est en plantant des arbres, en faisant des terrasses, des allées, des potagers. Je fais plus de cas d'une bonne pêche que de toutes les coquilles du monde. J'ai reçu votre Gazette italienne des fantaisies qui passent par la tête de nous autres écrivains en Europe. On écrit tant que je suis honteux d'écrire; mais cela amuse. Quand faudra-t-il envoyer le payement de ce journal ? et à qui ? Je ne sais, Dieu merci, aucune nouvelle ; il me semble qu'il y a plus de quinze jours qu'on n'a massacré personne. C'est une époque singulière.

Mille respects, je vous prie, à M. et à Mme de Freudenreich.

Nous avons une assez bonne comédie aux portes de Genève. Cette ville n'a point encore de théâtre comme Amsterdam ; mais quand il y aura quelques millions de plus dans la ville, il faudra bien alors avoir du plaisir.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur. V.

3605. — DE M. MARMONTEL[1].

De Versailles, le 15 mai.

Monsieur, il y avait autrefois un jeune homme que vous aimiez comme votre enfant, et qui vous respectait comme son père en Apollon. Cet enfant eut la faiblesse et le malheur de s'éloigner de son père; le ciel l'en punit. Il fit des *Égyptus*[2] qui tombèrent; il fit d'autres sottises; en un mot, rien ne lui prospéra.

Dans l'amertume de ses regrets, il dit : « J'irai vers mon père; » et, pour se présenter avec la robe blanche, il alla se purifier chez les cacouacs. Parmi ce peuple vertueux et persécuté tout retentissait de votre nom. Ce fils, qui vous aimait toujours, mêla sa faible voix à ce concert de louanges, et s'écria comme tout le monde : « Mon père est la lumière de son siècle; il est revêtu de force et de grâce; il porte d'une main le pinceau de la Poésie, de l'autre

1. Voltaire répondit à cette lettre le 19 mai.
2. Tragédie de Marmontel, jouée le 5 février 1753, non imprimée.

le compas de la Raison; il grave la vérité sur des tables de diamants; il trace avec des fleurs les sentiers de l'Art et du Goût; il vole sur les ailes du Génie. » Votre fils vous loua, et il fut loué. L'ange de la Prospérité le prit par la main, le conduisit dans une campagne riante et fertile, et lui dit: « Voilà le champ que je t'ai réservé; si tu veux que je te donne des moissons abondantes, jette-toi dans le sein de ton père, et obtiens de lui qu'il le sème. »

Je suis avec une piété filiale, etc.

3606. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

Aux Délices, 15 mai.

Je suis chargé, mon cher ange, de vous supplier encore de vouloir bien donner un petit coup d'aiguillon au rapporteur de MM. de Douglas. Je plains plus que jamais les plaideurs que les rapporteurs négligent. Il y a huit ans que Mme Denis et moi nous sommes très-négligés dans une affaire plus grave que celle de MM. de Douglas. Mon émerveillement dure toujours que le fils de Samuel[1] nous ait fait banqueroute, six mois après avoir pris notre argent, et qu'il ait trouvé le secret de fricasser huit millions, obscurément et sans plaisir. Votre premier président[2], son beau-frère, ne serait-il pas, entre nous, un peu engagé par son honneur et par celui de sa place à faire finir une affaire si odieuse? Le fils d'un banqueroutier, dans notre Suisse, ne peut jamais parvenir à aucun emploi, à moins d'avoir payé les dettes de son père; mais c'est que nous sommes des barbares, et vous autres, gens polis, vous donnez vite une belle charge d'avocat général au fils d'un banqueroutier frauduleux. Cependant une partie de la succession entre dans les coffres du receveur des consignations, qui prend d'abord cinq pour cent par an pour garder l'argent, et qui gagne six pour cent à le faire valoir, le tout pendant vingt années.

> Est-ce là faire droit? est-ce là comme on juge?
>
> (RACINE, *les Plaideurs*, acte I, scène VII.)

Pardon; je suis un peu en colère, parce que j'ai perdu environ le quart de mon bien en opérations de cette espèce; mais je ne dois pas me plaindre devant celui dont les Anglais ont brûlé la maison.

1. Samuel Bernard.
2. Matthieu-François Molé, premier président du parlement depuis le 12 novembre 1757; né en 1705, mort en 1793.

Mon divin ange, je songe à une chose. Si *Babet*[1] vous procurait une ambassade ! Vous me direz que vous êtes trop honnête homme pour négocier ; mais il y a des honnêtes gens partout. Je voudrais que vous relevassiez M. de Chavigny[2]. Comptez que tous nos Suisses seraient enchantés. Que sait-on ? Ce que je vous dis là n'est point si sot ; pensez-y.

Ma nièce Fontaine est à Lyon ; j'espère qu'elle m'apportera mes paperasses encyclopédiques. Savez-vous des nouvelles de cette *Encyclopédie?* Je les aime mieux que les nouvelles publiques, qui sont presque toujours affligeantes. Mille respects à tous les anges. Je baise toujours le bout de vos ailes.

Le Suisse V.

3607. — A MADAME DE GRAFFIGNY.

Aux Délices, 16 mai.

Je suis bien sensible, madame, à la marque de confiance que vous me donnez. Nous pouvons nous dire l'un à l'autre ce que nous pensons du public, de cette mer orageuse que tous les vents agitent, et qui tantôt vous conduit au port, tantôt vous brise contre un écueil ; de cette multitude qui juge de tout au hasard, qui élève une statue pour lui casser le nez, qui fait tout à tort et à travers ; de ces voix discordantes qui crient *hosanna* le matin, et *crucifige* le soir ; de ces gens qui font du bien et du mal sans savoir ce qu'ils font. Les hommes ne méritent certainement pas qu'on se livre à leur jugement, et qu'on fasse dépendre son bonheur de leur manière de penser. J'ai tâté de cet abominable esclavage, et j'ai heureusement fini par fuir tous les esclavages possibles.

Quand j'ai quelques rogatons tragiques ou comiques dans mon portefeuille, je me garde de les envoyer à votre parterre. C'est mon vin du cru ; je le bois avec mes amis. J'histrionne pour mon plaisir, sans avoir ni cabale à craindre, ni caprice à essuyer. Il faut vivre un peu pour soi, pour sa société ; alors on est en paix. Qui se donne au monde est en guerre ; et, pour faire la guerre, il faut qu'il y ait prodigieusement à gagner, sans quoi on la fait en dupe : ce qui est arrivé quelquefois à quelques puissances de ce monde.

Au reste, les cabales n'empêcheront jamais que vous ne soyez

1. L'abbé, comte de Bernis, ministre des affaires étrangères.
2. Voyez page 45.

la personne du monde qui a l'esprit le plus aimable et le meilleur goût. Je n'ose vous prier de m'envoyer votre Grecque[1]; mais je vous avoue pourtant que les lettres de la mère me donnent une grande envie de voir *la Fille*. Comptez, madame, sur la tendre et respectueuse amitié du Suisse V.

3608. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 19 mai.

Mon cher et respectable ami, je bénis actuellement les Anglais qui ont brûlé votre maison. Puissiez-vous être payé, et eux confondus! Pardon de vous importuner de l'*Encyclopédie*. Vous aimeriez mieux une tragédie ; mais il faut que je m'adresse à vous pour ne pas perdre mon temps. J'ai fait des recherches très-pénibles pour rendre les articles *Histoire* et *Idolâtrie* intéressants et instructifs; je travaille à tous les autres. Mon temps m'est très-précieux. Ce serait me faire perdre une chose irréparable, m'outrager sensiblement, et donner beau jeu aux ennemis de l'*Encyclopédie*, d'avoir avec moi un mauvais procédé, tandis que je me tue à faire valoir cet ouvrage, et à procurer des travailleurs. Je vous demande en grâce d'exiger de Diderot une réponse catégorique et prompte. Je ne sais s'il entend les arts, et s'il a le temps d'entendre le monde. Mon cher ange, vous qui entendez si bien l'amitié, vous pardonnerez mes importunités.

3609. — A M. MARMONTEL.

Aux Délices, 19 mai.

Digne cacouac, fils de cacouac, *fili mi dilecte, in quo bene complacui*[2], grâces vous soient rendues pour vous être souvenu de moi dans votre planète de Mercure! Quoique je ne sois plus de ce monde, j'apprends que votre bénéfice, qui n'est pas simple, est pourtant chargé de grosses pensions. Il y a plus de quinze ans que je n'ai lu aucun *Mercure;* mais je vais lire tous ceux qui paraîtront. Je vous prie de me faire inscrire parmi les souscrivants. Quand vous n'aurez rien de nouveau, je pourrai vous fournir quelque sottise qui ne paraîtra pas sous mon nom, et qui servira à remplir le volume. Je vous embrasse de tout mon cœur, et je me réjouis avec le public de ce qu'un ouvrage si

1. *La Fille d'Aristide.*
2. Hic est filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui. (Matthieu, XVII, 5.)

longtemps décrié est enfin tombé entre les mains d'un véritable homme d'esprit et d'un philosophe capable de le relever et d'en faire un très-bon journal. Adieu ; nos Délices vous font mille compliments.

3610. — DE CHARLES-THÉODORE, ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, le 23 mai.

Je ne pouvais rien apprendre de plus agréable, monsieur, que le projet que vous avez fait de venir ici. J'irai le 27 de ce mois à Schwetzingen [1], où je vous attendrai avec la plus grande impatience. Quel bonheur en effet de jouir de votre compagnie, et de converser avec un homme tel que vous ! Je m'en fais un tel plaisir d'avance que j'espère bien que votre santé ni les housards ne me tromperont pas dans mon attente. C'est alors que je pourrai raisonner bien plus librement avec le *petit Suisse* sur les grandes révolutions que nous voyons présentement. Vous connaissez les sentiments de la parfaite estime que j'aurai toujours pour le *petit Suisse*.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

3611. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 24 mai.

Mon divin ange, je vous envoie de la prose. Vous aimeriez mieux une tragédie, je le sais bien ; et j'aimerais mieux travailler pour vous que pour l'*Encyclopédie ;* mais, entre nous, il est plus aisé de faire le métier de Diderot que celui de Racine. Je vous demande en grâce de lire cet article *Histoire ;* il me semble qu'il y a quelque chose d'assez neuf et d'assez utile ; mais si vous n'en jugez pas ainsi, j'en jugerai comme vous. J'ai plus de foi à votre goût que je n'ai d'amour-propre.

Je n'en ai point sur mon portrait, c'est d'amour-propre dont je parle. Vous dites que le portrait ne me ressemble pas ; vous êtes la belle Javotte, et moi le beau Cléon. Vous croyez donc qu'après huit ans [2] la charpente de mon visage n'a point changé. Je vous jure, en toute humilité, que le portrait ressemble. Je le trouve encore bien honnête à mon âge de soixante-quatre ans ; et si vous vouliez vous entendre avec mon patron d'Olivet, pour en faire tirer une copie et la nicher dans l'Académie, au-dessous de la grosse et rubiconde face de M. l'abbé de Bernis, vous em-

1. Voltaire arriva chez l'électeur vers le milieu de juillet suivant.

2. Voltaire avait quitté Paris à la fin de juin 1750 ; mais il était allé passer quelques semaines à Plombières, avec d'Argental, en 1754.

pêcheriez nos amis les dévots de dire qu'on n'a pas osé mettre la mine d'un profane comme moi au-dessous du plus gras des abbés. J'aurais plus de raison, mon cher et respectable ami, de vous demander votre effigie que vous de demander la mienne; mais j'espère vous voir en personne. Je ne peux pas concevoir que Mme de Grolée ne vous prie pas à mains jointes de venir la voir, et alors je serai un homme heureux. J'aurais bien des choses à vous dire à présent *secreto* ; et surtout sur le ridicule dont je suis affublé de ne pouvoir venir qu'après la paix. Cette aventure est d'un très-bon comique.

Il est vrai, mon cher ange, que dans les horreurs et les vicissitudes de cette guerre, il y a eu des scènes bouffonnes comme dans les tragédies de Shakespeare. Premièrement, le roi de Prusse, qui a un petit grain dans la tête, fait un opéra en vers français de ma tragédie de *Mérope*, en faisant son traité[1] avec l'Angleterre, et m'envoie ce beau chef-d'œuvre; ensuite, quand il est battu, et que les Hanovriens sont chassés d'Hanovre, il veut se tuer: il fait son paquet; il prend congé en vers et en prose; moi, qui suis bon dans le fond, je lui mande qu'il faut vivre. Je le conseille comme Cinéas conseillait Pyrrhus[2]. J'aurais voulu même qu'il se fût adressé à M. le maréchal de Richelieu, pour finir, tout en cédant quelque chose. Arrive alors l'inconcevable affaire de Rosbach; et voilà que mon homme, qui voulait se tuer, tue en un mois Français, Autrichiens, et est le maître des affaires. Cette situation peut changer demain, mais elle est très-affermie aujourd'hui.

Or, maintenant je suppose que les Autrichiens ont intercepté mes lettres : y a-t-il là de quoi leur donner la moindre inquiétude? n'est-ce pas le lion qui craint une souris ? qu'ai-je à faire à tout cela, s'il vous plaît ? Tout le monde, je crois, souhaite la paix. Si on empêche de venir dans votre ville tous ceux qui désirent la fin de tant de maux, il ne viendra chez vous personne. J'avoue que je voudrais que M. de Staremberg fût bien persuadé que personne n'a plus applaudi que moi au traité de Versailles, en qualité de spectateur de la pièce; j'ai battu des mains dans un coin du parterre.

C'est une chose rare que, le roi Prusse m'ayant tant fait de mal, les Autrichiens m'en fassent encore. Patience ; Dieu est juste. Mais, en attendant que je sois récompensé dans l'autre monde, votre

1. Le 16 janvier 1756.
2. Voyez page 325.

ami, le chevalier de Chauvelin, l'ambassadeur, ne pourrait-il pas, à votre instigation, dire un petit mot de moi à cet ambassadeur impérial et royal? Ne pourrait-il pas lui glisser qu'il y a un barbouilleur de papier qui a trouvé son traité admirable, et qui désire d'en écrire un jour les suites heureuses[1]? Ce serait là une belle négociation; M. de Chauvelin verrait ce que M. de Staremberg pense. Pour moi, je pense que ce monde est fou, et que vous êtes le plus aimable des hommes.

3612. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

Aux Délices, 26 mai.

Madame, le jour même où je reçus la lettre dont Votre Altesse sérénissime m'honora, j'exécutai ses ordres; j'écrivis à Berne à un des principaux membres du conseil. On assembla incontinent la chambre des finances. Il se trouva, madame, que dans l'intervalle de ma première lettre et des ordres reçus d'elle en conséquence, la chambre des finances de Berne avait prêté à la ville de Bremen quatre-vingt mille écus qu'elle avait à placer. Votre Altesse sérénissime voit que toutes les affaires de ce monde tiennent à bien peu de chose. Quinze jours plus tôt, l'affaire aurait eu un succès aisé et prompt. Je vais me tourner du côté de Genève. L'État n'est pas riche, il s'en faut bien; mais les particuliers le sont. Il est vrai que ces particuliers ont, en huit jours de temps, placé quatre millions en rentes viagères à dix pour cent; cependant il y a encore des citoyens qui se croiraient heureux de confier leur argent à la chambre des finances de Vos Altesses sérénissimes.

Pour donner, madame, un plus plein éclarcissement de la manière dont les Genevois placent leur argent, je ferai d'abord observer que, dès qu'il y a un emprunt ouvert en rentes viagères en France, les pères de famille y placent leur bien, soit sur leur tête, soit sur celle de leurs enfants. Quand il n'y a point de tels emprunts, ils prêtent à Paris, à terme, à la caisse des fermiers généraux du royaume, et retirent actuellement six pour cent de leur argent; mais, à la paix, ils n'en retireront que cinq.

Puisse-elle bientôt arriver, cette paix si désirable pour les peuples et même pour les princes! La guerre ruine les grands et les petits, pour enrichir ceux qui pillent les cours et les armées en les servant. L'Europe gémit, tandis que quelques entrepreneurs

1. Ces suites étaient déjà très-malheureuses. (CL.)
2. Éditeurs, Bavoux et François.

de vivres, ou de fourrages, ou d'hôpitaux, s'engraissent du malheur public. On dit que l'armée qu'on appelle de l'empire est morte d'inanition et qu'il n'en reste rien, que la plupart des soldats sont retournés chez eux se faire laboureurs ou jardiniers : je voudrais que tous les soldats du monde prissent ce parti. La terre a plus besoin d'être cultivée que d'être ensanglantée. Je fais toujours des vœux, madame, pour le territoire de la Thuringe. Si la félicité des peuples dépend des vertus des souverains, le pays de Gotha doit être le plus heureux de la terre.

Je prends la liberté de présenter mon profond respect à monseigneur le duc, et à toute votre auguste famille; je suis enchanté que la grande maîtresse des cœurs se porte bien ; je me mets aux pieds de Votre Altesse sérénissime.

L'Ermite suisse.

3613. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

1er de juin [1].

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence un second cahier, c'est-à-dire un second essai qui a besoin de vos lumières et de vos bontés. Ce sont plutôt des matériaux qu'un édifice commencé, et c'est à vous à daigner me dire si ces matériaux doivent être employés, et à m'indiquer les nouveaux qui pourraient me servir. Il y a un an que je fais des recherches dans toute l'Europe. La matière est bien belle, mais les cours sont bien rares. Presque tous ceux qui pouvaient me servir de bouche sont morts, et il est difficile de démêler la vérité dans la foule des mémoires contradictoires qui me sont parvenus. On m'a communiqué beaucoup de petits détails indignes de la majesté de l'histoire et du héros dont j'écris la vie. Je marche toujours à travers des broussailles et des épines, pour arriver jusqu'à la personne de Pierre le Grand. C'est lui que je cherche à rendre toujours grand, jusque dans les plus petites choses ; et il me semble que cette grandeur rejaillit sur son épouse, l'impératrice Catherine.

J'ai pensé qu'il fallait un peu adoucir quelquefois le style sévère qu'imposent les grands objets de la politique et de la guerre, varier son sujet, l'égayer même avec discrétion et avec mesure, lui ôter l'air insipide d'annales, l'air rebutant de la compilation, l'air sec que donnent les petits faits rangés scrupuleusement sui-

1. C'est sans doute par erreur que tous les éditeurs ont daté cette lettre de Ferney, dont, à ce moment, il n'était pas encore question.

vant leurs dates. Il faut plaire au grand nombre des lecteurs; et ce n'est qu'en sachant jeter de l'intérêt et de la variété dans son ouvrage qu'on peut se faire lire, ou plutôt, monsieur, ce n'est qu'en vous consultant. Il y aura des défauts qu'il faudra imputer à la faiblesse de ma santé, à mon âge avancé, et non au défaut de mon zèle. Je reprendrais de nouvelles forces si je pouvais me flatter de satisfaire votre cour par mon travail, et surtout l'auguste fille du héros dont j'écris l'histoire. Peut-être, en lisant les deux essais que je vous soumets, il vous viendra quelque nouvelle idée. Vous pouvez, monsieur, me faire fournir quelques pièces utiles; disposez de moi et du peu de temps qui me reste à travailler et à vivre.

J'ai l'honneur d'être, avec le zèle le plus empressé, etc.

3614. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 7 juin.

Je vous remercie, mon cher philosophe, de l'ouvrage[1] sur l'ancienne langue de notre pays roman. Je voudrais seulement qu'il fût plus long.

Les libraires de Paris me paraissent aussi intéressés que tous les libraires de ce monde, et je ne sais s'ils entendent bien leurs intérêts. Il faut que les marchands, associés pour débiter nos pensées, tiennent un grand conseil dans lequel on décidera, à la pluralité des voix, s'il est convenable à leur république d'envoyer un exemplaire de leur *Encyclopédie* à un homme qui veut bien avoir la bonté de travailler pour eux. Briasson, le libraire, me mande qu'il attend le résultat de ce grand conseil. On a mis bien des sottises dans l'*Encyclopédie*, les libraires en font de leur côté; ainsi va le monde, ainsi vont nos affaires de terre et de mer. Mille tendres respects à M. et Mme Freudenreich. Bonsoir, mon cher philosophe.

Le malade suisse V.

3615. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

7 juin.

M. de Florian ne sera pas assurément le seul, mon très-cher gouverneur, qui vous écrira du petit ermitage des Délices; c'est

1. *Recherches sur les langues anciennes et modernes de la Suisse*, etc., par Élie Bertrand; 1758, in-8°.

un plaisir dont j'aurai aussi ma part. Il y a bien longtemps que je n'ai joui de cette consolation. Ma déplorable santé rend ma main aussi paresseuse que mon cœur est actif; et puis on a tant de choses à dire qu'on ne dit rien. Il s'est passé des aventures si singulières dans ce monde qu'on est tout ébahi, et qu'on se tait; et, comme cette lettre passera par la France, c'est encore une raison pour ne rien dire. Quand je lis les *Lettres* de Cicéron, et que je vois avec quelle liberté il s'explique au milieu des guerres civiles, et sous la domination de César, je conclus qu'on disait plus librement sa pensée du temps des Romains que du temps des postes. Cette belle facilité d'écrire d'un bout de l'Europe à l'autre traîne avec elle un inconvénient assez triste : c'est qu'on ne reçoit pas un mot de vérité pour son argent. Ce n'est que quand les lettres passent par le territoire de nos bons Suisses qu'on peut ouvrir son cœur. Par quelque poste que ce billet passe, je peux au moins vous assurer que vous n'avez ni de plus vieux serviteur, ni de plus tendrement attaché que moi. Peut-être, quand vous aurez la bonté de m'écrire par la Suisse, me direz-vous ce que vous pensez sur bien des choses; par exemple, sur l'*Encyclopédie*, sur *la Fille d'Aristide*, sur l'Académie française. N'aurai-je jamais le bonheur de m'entretenir avec vous? N'irai-je jamais à Plombières? Pourquoi Tronchin ne m'ordonne-t-il point les eaux? Pourquoi ma retraite est-elle si loin de votre gouvernement, quand mon cœur en est si près?

Mille tendres respects.

Le Suisse VOLTAIRE.

3616. — A M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, 7 juin.

Par ma foi, mon grand et aimable indépendant philosophe, vous devriez apporter votre *Dynamique* à Genève. Qui vous empêche de passer par le mont Cenis? Quoi! parce que quelques marmottes du pays, en manteau noir, ont signé qu'ils sont d'accord avec vous dans le fond, et ont un peu biaisé sur la forme, vous éviteriez de passer par une ville où tous les honnêtes gens vous estiment et vous considèrent comme ils doivent! Qui vous empêche de venir coucher chez M. Necker[1], à la ville, et chez moi, à la campagne? Pour moi, je pense que rien ne serait mieux

1. Probablement Charles-Frédéric Necker, mort professeur de droit civil à Genève en 1760; père de Jacques Necker, ministre sous Louis XVI.

pour vous et pour les Genevois. Vous feriez voir hardiment que, dans le siècle où nous sommes, les disputes sur la consubstantialité n'altèrent point l'union des gens sages, et qu'on commence à devenir plus humain que théologien ; en un mot, pour la rareté du fait, pour l'édification publique, et pour mon plaisir, je vous prie de passer hardiment par chez nous. S'il y a des sots, il faut les braver ; et d'ailleurs un sujet, un pensionnaire du roi de France, un académicien, doit être respecté dans une ville qui est sous la protection du roi, et qui ne subsiste que par l'argent qu'elle gagne avec la France, argent dont elle fait cent fois plus de cas que de l'*homoiousios*.

Vous avez fait en digne philosophe de dédier la *Dynamique* à un disgracié[1]. Ce n'est pas qu'il entende un mot de votre livre ; mais il sera plus flatté de votre attention qu'il ne l'eût été quand il donnait des audiences.

Je vous remercie de la bonté que vous avez de me faire parvenir votre ouvrage. J'en entendrai ce que je pourrai, car j'ai bien renoncé à la physique depuis qu'aucune académie n'a pu m'apprendre le secret de se laver les mains dans du plomb fondu sans se faire de mal, secret connu de tous les charlatans ; et celui de chasser les mouches d'une maison, comme font les bouchers de Strasbourg. Si vous savez ces grandes choses, je vous prie de m'en faire part.

Allez voir faire un pape[2], vous ne verrez pas grand'chose ; un bel opéra est plus agréable.

Je suis persuadé que vos voyages ne vous feront pas oublier l'*Encyclopédie*. Vous l'embellirez aux articles *Rome*, et *Pape*, et *Moines*, et vous leur direz tout doucement leurs vérités.

J'ai changé *Histoire* ; j'en ai fait un article outrecuidant. S'il passe, à la bonne heure ; sinon, je me passerai bien qu'on l'imprime. Mes nièces et l'oncle suisse vous aiment de tout leur cœur.

3617. — DE DIDEROT[3].

14 juin 1758.

Si je veux de vos articles, monsieur et cher maître, est-ce qu'il peut y avoir de doute à cela ? Est-ce qu'il ne faudrait pas faire le voyage de Genève et aller vous les demander à genoux, si on ne pouvait les obtenir qu'à ce

1. Le comte d'Argenson.

2. Le 6 juillet 1758, Charles Rezzonico succéda, sous le nom de Clément XIII, à Benoît XIV, mort le 3 mai précédent.

3. *Œuvres complètes de Diderot*, édition Assézat, tome XIX, page 453.

prix? Choisissez, écrivez, envoyez, envoyez souvent. Je n'ai pu accepter vos offres plus tôt; mon arrangement avec les libraires est à peine conclu. Nous avons fait ensemble un beau traité, comme celui du diable et du paysan de La Fontaine : les feuilles sont pour moi, le grain est pour eux; mais au moins ces feuilles me seront assurées. Voilà ce que j'ai gagné à la désertion de mon collègue. Vous savez sans doute qu'il continuera de donner sa partie mathématique. Il n'a pas dépendu de moi qu'il ne fît mieux. Je croyais l'avoir ébranlé; mais il faut qu'il se promène. Il est tourmenté du désir de voir l'Italie. Qu'il aille donc en Italie; je serai content de lui s'il revient heureux, etc.

3618. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 juin.

Mon divin ange, ce paquet contient de plats articles pour ce *Dictionnaire encyclopédique*. L'article *Heureux* a pourtant quelque chose d'intéressant, ne fût-ce que par le sujet. Il n'appartient guère à un homme éloigné de vous de traiter cette matière.

Si vous avez la bonté de donner ces paperasses avec *Histoire*, on commence à présent le huitième volume, et votre présent sera bien reçu. Diderot ne m'a point écrit : c'est un homme dont il est plus aisé d'avoir un livre qu'une lettre. Il est vrai qu'il n'a pas trop de temps, et qu'on peut lui pardonner. Ce n'est qu'à la campagne qu'on a du temps, encore n'en ai-je guère.

Il est toujours bon, mon cher ange, de dire aux auteurs que leur pièce est bonne. Il n'y a que moi à qui on puisse dire franchement la vérité; d'ailleurs la pièce[1] en question est si intriguée, si chargée, que je n'y comprends plus rien. On dit que les places du parlement ont été mises au double, et que cela indispose le public contre l'auteur; il n'y a que le temps qui décide du mérite des ouvrages. Il faut donc attendre.

Je rends mille grâces à votre aimable ami, au plus aimable des ambassadeurs[2]. Je suis pénétré de reconnaissance pour vous et pour lui. Sa médiation sera d'autant mieux placée qu'elle sera seulement l'effet de la bonté de son cœur, qu'elle ne paraîtra point mendiée, qu'elle ne pourra embarrasser en rien la personne à qui cette médiation s'adressera, et que probablement elle sera très-bien reçue. Rien ne presse; et on peut attendre très-patiemment le

. . . . . *mollia* fandi
Tempora. . . . . .

1. Sans doute *la Fille d'Aristide*.
2. Chauvelin.

Ce qui me tient beaucoup plus au cœur, c'est que vous veniez à Lyon, mon cher ange. Il faut absolument que Tronchin, qui va partir, fasse cette négociation [1], et qu'il la fasse de lui-même, et qu'il y réussisse. Comptez qu'il entend ces affaires-là comme celles du change. Mon Dieu, le joli coup que ce serait! On est riche comme un puits. On radote. J'aurais le bonheur de vous voir. J'ai toujours peur de radoter moi-même en me livrant trop à mes idées; mais pardonnez-moi la plus douce illusion du monde.

Mme de Fontaine vous rapportera *Fanime* et *la Femme qui a raison*. Si ces misères vous amusent, elles en amuseront bien d'autres.

Je me flatte que Mme d'Argental est en bonne santé. Je baise les ailes de tous les anges.

Je fais mille tendres compliments à M. de Sainte-Palaye; je suis aussi honoré qu'enchanté de l'avoir pour confrère [2].

3619. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 16 juin.

Vous avez dû, madame, avoir M. le prince de Soubise, qui probablement a passé par Strasbourg pour aller prendre sa revanche. M. le comte de Clermont joue peut-être sa première partie au moment où je vous écris [3]. En attendant, nous payons les cartes. Permettez-moi de vous demander où est monsieur votre fils pendant toutes ces aventures. Ne sert-il pas toujours? N'a-t-il pas été de son lit de mariage à son lit de camp? Était-il dans l'armée de Hanau? Est-il dans l'armée du Rhin? Je fais toujours des vœux pour sa conservation, pour son avancement, et pour la tranquillité de votre vie.

J'ai été sur le point, madame, de venir vous faire une visite. Je promets tous les ans à monseigneur l'électeur palatin de lui aller faire ma cour. Je viendrais vous demander un lit, et jouir de la consolation de causer avec vous, si je pouvais faire le voyage; mais ma mauvaise santé et ma famille, que j'ai auprès

1. Il s'agissait d'exciter Mme de Grolée à engager son neveu d'Argental à la venir voir à Lyon. Voltaire espérait de cette entrevue des suites avantageuses pour son ami.

2. Jean-Baptiste de La Curne de Sainte-Palaye, né à Auxerre en 1697, reçu à l'Académie française en 1758, à la place de Boissy, est mort le 1er mars 1781.

3. Quelques jours plus tard, le 23 juin, Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, fut battu près de Crevelt par le prince Ferdinand de Brunswick.

de moi, me retiennent. Daignez au moins m'apprendre quelques bonnes nouvelles des bords de votre Rhin. Notre lac de Genève est plus tranquille; on n'y extermine que des truites qui pèsent trente livres; et on y est presque dégoûté de la félicité paisible qu'on y goûte. Nous sommes trop heureux, et les Allemands et les Français sont trop à plaindre. Vous n'avez vu dans votre vie que des malheurs. Vivez heureuse au milieu de tant de désolations, s'il est possible. Pourquoi donc votre pauvre neveu a-t-il choisi le voisinage de Lyon pour sa maison de campagne? Que de misère générale et particulière dans ce monde! Consolez-vous avec votre très-aimable chanoinesse[1], et conservez vos bontés pour les ermites du lac. V.

3620. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

Délices, 16 juin.

Vous savez combien je suis flatté de vous voir réussir dans tout ce que vous entreprenez. Nous savions déjà l'affaire des six millions; mais je ne dis à personne que vous êtes chargé de cette grande affaire[3]; c'est un triomphe qui ne sera pas longtemps ignoré. M. de La Bat, votre ami, prétend qu'il sera difficile aux Génois de fournir tout d'un coup cette somme, et peut-être la Suisse, toute Suisse qu'elle est, serait-elle en état de donner ce que les Génois n'auront pas de prêt. En ce cas, je pourrais, en qualité de Suisse, mettre mon denier de la veuve dans cette grande offrande, s'il y avait place dans le tronc.

Il s'en faut bien que nos affaires militaires soient conduites comme vous traitez les affaires de finance. La marche du prince Ferdinand de Brunswick et son passage du Rhin sont un chef-d'œuvre de l'art militaire, et ce n'en est pas un de l'avoir laissé passer. Voilà un terrible événement.

3621. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 16 juin.

Mon cher ange, je cours grand risque de vous déplaire, en ne vous envoyant que la prose pour l'*Encyclopédie*, au lieu de vous dépêcher des cargaisons de vers pour Clairon et pour Lekain. Je

1. Mme de Brumath.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. Voyez le *post-scriptum* de la lettre 3624.

fais partir, sous l'enveloppe de M. de Chauvelin, *Imagination* et *Idolâtrie;* ce sont deux morceaux qui m'ont coûté bien de la peine. C'est une entreprise hardie de prouver qu'il n'y a point eu d'idolâtres. Je crois la chose prouvée, et je crains de l'avoir trop démontrée. C'est à vous à protéger les vérités délicates que j'ai dites dans les articles *Idolâtrie* et *Imagination*. Elles pourront passer au tribunal des examinateurs, si elles ne sont pas annoncées sous mon nom. Ce nom est dangereux et met tout bon théologien en garde.

Enfin,

. . . . nostrorum sermonum candide judex,

(Hor., lib. I, ép. IV.)

voyez si vous pouvez avoir la bonté de donner ces articles à Diderot. Je vous ai déjà envoyé celui d'*Histoire* par M. de Chauvelin; tout cela composerait un livre. J'ai sacrifié mon temps à l'*Encyclopédie;* je ne plaindrai pas mes peines si le livre devient meilleur de jour en jour, et je souhaite que mes articles soient les moins bons.

Peut-être est-ce prendre bien mal son temps de vous parler de ce qui ne peut occuper que des philosophes, tandis qu'il se passe tant de choses qui doivent intéresser tout le monde.

Je me flatte au moins que vous n'avez de maison ni à Saint-Malo[1] ni sur les bords du Rhin.

Puisse M. le comte de Clermont battre les Hanovriens! Puissent les Anglais, qui sont descendus près de Saint-Malo, ne pas retourner chez eux! Et puissiez-vous approuver et faire approuver *Histoire, Idolâtrie, Imagination!* Je n'en ai plus, de cette imagination; mais les sentiments qui m'attachent à vous sont plus vifs que jamais.

J'ajoute encore un petit mot sur ma triste figure. Je vous jure que je suis aussi laid que mon portrait; croyez-moi. Le peintre n'est pas bon, je l'avoue; mais il n'est pas flatteur. Faites-en faire, mon cher ange, une copie pour l'Académie. Qu'importe, après tout, que l'image d'un pauvre diable, qui sera bientôt poussière, soit ressemblante ou non? Les portraits sont une chimère comme tout le reste. L'original vous aimera bien tendrement tant qu'il vivra.

1. Le 5 juin, les Anglais mouillèrent à Cancale près de Saint-Malo, et débarquèrent le lendemain quatorze à quinze mille hommes pour assiéger cette ville; mais ils se rembarquèrent les 12, 13 et 14 du même mois.

3022. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 21 juin.

Premièrement, mon divin ange, le confident Tronchin fera sa principale occupation de ménager mon bonheur, c'est-à-dire de vous attirer à Lyon; et je veux absolument croire qu'il en viendra à bout.

Quant à la négociation d'un très-aimable ambassadeur[1], je n'en connais pas de plus facile, et je vous aurai la plus grande obligation, à vous et à lui, du petit mot, en général, qu'il veut bien avoir la bonté de dire de lui-même. Il peut très-aisément, et sans se compromettre, encourager les sentiments favorables qu'on[2] me conserve; il peut faire regarder comme une chose honnête, et même honorable, de recevoir un ancien camarade en poésie, en Académie, et non pas en visage. Il y a du mérite, il y a de la gloire à faire certaines actions, et tout cela peut être représenté sans être mendié, et sans autre dessein que de vouloir échauffer, dans le cœur d'un homme qui se pique de sentiments, les bontés dont votre aimable ambassadeur lui donne l'exemple. C'est d'ailleurs un plaisir de dire à un auteur que je suis un des plus ardents partisans de sa pièce[3], et que je la prône partout. Je ne veux point qu'on me donne un éloge. Je ne veux rien, mais je désire ardemment que votre ancien ami parle à votre ancien ami comme vous parleriez vous-même, et je vous prie de remercier d'avance votre ambassadeur.

Il faut que je vous confie, mon cher ange, que je vais passer quelques jours à la campagne, chez monseigneur l'électeur palatin. Je laisserai mes nièces se réjouir et apprendre des rôles de comédie pendant ma petite absence. Je ne peux remettre ce voyage; il faut que, pour mon excuse, vous sachiez que ce prince m'a donné les marques les plus essentielles de sa bonté; qu'il a daigné faire un arrangement pour ma petite fortune et pour celle de ma nièce; que je dois au moins l'aller voir et le remercier. M. l'abbé de Bernis a bien voulu m'envoyer, de la part du roi, un passe-port dans lequel Sa Majesté me conserve le titre de son *gentilhomme ordinaire*, de façon que mon petit voyage se fera avec tous les agréments possibles. J'aimerais mieux, je

1. Chauvelin.
2. L'abbé de Bernis.
3. Sans doute le traité de Versailles, en 1756.

vous en réponds, en faire un pour venir remercier Mme la princesse de Robecq de la bonté qu'elle a de m'accorder son suffrage. Elle a bien senti que rien ne devait être plus glorieux et plus consolant pour moi. C'est à vous que je dois l'honneur de son souvenir, et c'est par vous que mes remerciements doivent passer. Adieu, mon cher et respectable ami ; je pars dans quelques jours, et, à mon retour, je ne manquerai pas de vous écrire.

3623. — A MM. DESMAHIS ET DE MARGENCY[1].

Ainsi Bachaumont et Chapelle
Écrivirent dans le bon temps;
Et leurs simples amusements
Ont rendu leur gloire immortelle.
Occupés d'un heureux loisir,
Éloignés de s'en faire accroire,
Ils n'ont cherché que le plaisir,
Et sont au temple de Mémoire.
Vous avez leur art enchanteur
D'embellir une bagatelle[2];
Ils vous ont servi de modèle,
Et vous auriez été le leur.

Mais ils écrivaient au gros gourmand, au buveur Broussin, avec lequel ils soupaient; et vous n'écrivez, messieurs, qu'à un vieux philosophe qui cultive la terre. Je finis comme Virgile commença, par les *Géorgiques*. Voilà tout ce que j'avais de commun avec lui ; j'y ajoute encore que les Horaces de nos jours m'écrivent de très-jolis vers. Souvenez-vous qu'Horace fit un voyage vers Naples, où il rencontra ce Virgile, qui était, disait-il, un très-bon homme[3].

Je suis bon homme aussi ; mais ce n'est pas assez pour de beaux esprits de Paris, et il faudrait quelque chose de mieux pour vous faire entreprendre le voyage des Alpes, qui n'est pas si plaisant que celui d'Horace votre devancier.

Je crois que, malgré les mauvais vers qui pleuvent, il y a encore dans Paris assez de goût pour que les commis de la poste

1. Adrien Quiret de Margency était lié avec Desmahis, qui se l'adjoignit dans la composition du *Voyage à Saint-Germain*, connu aussi sous le titre de *Voyage d'Éponne*.

2. Le *Voyage à Saint-Germain*, que les deux auteurs de cette jolie *bagatelle* avaient envoyé à Voltaire, avec une lettre en prose et en vers.

3. Livre I, satire v, v. 40 (voyage de Rome à Brindes).

n'ignorent pas la demeure des gens de votre espèce. Vous ne m'avez point donné d'adresse; je présente, à tout hasard, mes obéissances très-humbles à mes deux confrères. Le gentilhomme ordinaire de la chambre du roi est doublement mon camarade, car le roi m'a conservé mon brevet[1]; mais le dieu des vers m'a ôté le sien. Rien n'est si triste qu'un poëte vétéran.

Nunc itaque et versus et cætera ludicra pono.
(Hor., lib I, ep. I, v. 10.)

Mais j'aime les vers passionnément, quand on en fait comme vous. Je me borne à vous lire, et à vous dire combien je vous estime tous deux.

3624. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

(A VOUS SEUL.)

24 juin.

Mon cher ange, encore un mot avant que je parte pour le Palatinat. Il paraît, par le compte que me rend le confident, que la tante[2] prétend que la santé de la nièce ne lui permettra pas de faire un voyage à Lyon. Cette extraordinaire tante dit qu'elle n'a à présent qu'un appartement, et qu'elle n'en aura deux qu'en 1759, à la Saint-Jean. Elle ajoute qu'alors M. de Pont-de-Veyle viendra; et moi, j'ajoute qu'il serait bien peu convenable que les deux frères ne vinssent point. Nous les logerions aux Délices, nous leur donnerions la comédie; enfin, je ne peux me défaire de l'idée charmante de vous revoir.

Je reçois dans ce moment la lettre de Diderot. Vous avez dû voir *Imagination* et *Idolâtrie*. Je crois que ce dernier article, tout neuf qu'il est, est si vrai qu'il passera chez l'examinateur théologien, pourvu qu'il ne lui soit pas donné sous mon nom. Donnez-moi, mon cher ange, la consolation de recevoir une lettre de vous, dans un mois, aux Délices, à mon retour de Manheim. Adieu, mon cher et respectable ami.

P. S. J'ai oublié de vous dire que Tronchin a été chargé de l'emprunt des six millions que la ville de Lyon fournit au roi. Puisse-t-il réussir auprès de la tante comme auprès du contrôleur général!

1. Voyez la lettre précédente.
2. Mme de Grolée.

3625. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Aux Délices, 24 juin.

Madame, je viens enfin de trouver à Genève le seul homme qui puisse prêter de l'argent à Votre Altesse sérénissime. J'ai retardé, pour venir à bout de cette affaire, un voyage que je suis obligé de faire chez monseigneur l'électeur palatin. Je pars avec la satisfaction de donner à Votre Altesse sérénissime une preuve de ma respectueuse et tendre reconnaissance, et avec la douleur de ne pouvoir venir me mettre à vos pieds. Il ne s'agira, madame, que de faire écrire, ou par un de vos ministres, ou par votre banquier de Francfort, à M. de La Bat, baron de Grandcourt, à Genève. Que Votre Altesse sérénissime ne soit ni surprise ni fâchée contre moi de la liberté que je prends de servir de caution. C'est un usage de républicains, quand ils contractent avec des princes, et cet usage est même établi à Paris. Ce n'est qu'une formalité entre M. de La Bat et moi, dans laquelle Vos Altesses sérénissimes n'entrent pour rien; et je regarde comme le plus heureux jour de ma vie celui où je peux leur marquer avec quel tendre respect je leur suis attaché.

Je me flatte que Votre Altesse sérénissime touchera cinquante mille florins d'empire soit à Francfort, soit à Amsterdam, sur le premier ordre qu'elle donnera. Je prends la liberté d'assurer Votre Altesse sérénissime qu'il est très-convenable, dans le temps présent où l'argent est si rare, qu'un grand prince comme monseigneur le duc de Saxe-Gotha indemnise M. de La Bat de la perte réelle qu'il fait en retirant son argent de France pour vous le remettre. Sa délicatesse ne lui permet pas de demander un autre intérêt que de cinq pour cent pendant les quatre années qu'il vous laisse son argent; et votre générosité, madame, ne vous permettra pas de ne lui point accorder de votre pure volonté un pour cent de plus : c'est une bagatelle. Votre ministre peut lui écrire dans cette idée; un simple billet que votre banquier de Francfort ou d'Amsterdam lui enverra signé de monseigneur le duc et de Votre Altesse sérénissime terminera toute l'affaire. Les choses de ce monde ne méritent pas qu'on y consume plus de temps. Que ne puis-je, madame, employer tout le temps de ma vie à vous témoigner mon zèle inviolable! Puisse bientôt la paix, nécessaire aux princes et aux peuples, rendre

1. Éditeurs, Bavoux et François.

à votre auguste famille le repos, qui est la récompense de la vertu!

Conservez, madame, vos bontés à votre vieux Suisse, qui n'oublie pas la grande maîtresse des cœurs.

3626. — A M. DIDEROT.

Aux Délices, 26 juin.

Vous ne doutez pas, monsieur, de l'honneur et du plaisir que je me fais de mettre quelquefois une ou deux briques à votre grande pyramide. C'est bien dommage que, dans tout ce qui regarde la métaphysique et même l'histoire, on ne puisse pas dire la vérité. Les articles qui devraient le plus éclairer les hommes sont précisément ceux dans lesquels on redouble l'erreur et l'ignorance du public. On est obligé de mentir, et encore est-on persécuté pour n'avoir pas menti assez. Pour moi, j'ai dit si insolemment la vérité dans les articles *Histoire*, *Imagination*, et *Idolâtrie*, que je vous prie de ne les pas donner sous mon nom à l'examen. Ils pourront passer si on ne nomme pas l'auteur; et, s'ils passent, tant mieux pour le petit nombre de lecteurs qui aiment le vrai. Je vais faire un petit voyage à la cour palatine. Cette diversion m'empêche d'ajouter de nouveaux articles à ceux que M. d'Argental veut bien se charger de vous rendre. J'enverrai seulement *Humeur* (*moral*), et je l'adresserai à Briasson.

Je vous avais trouvé deux aides-maçons, dont l'un[1] est un savant dans les langues orientales, et l'autre un amateur de l'histoire naturelle, qui connaît toutes les curiosités des Alpes, et qui peut donner de bons mémoires sur les fossiles et sur les changements arrivés à ce globe, ou globule, qu'on nomme la terre. Ces deux messieurs ne demandaient qu'un exemplaire, afin de se régler par ce qui a déjà été imprimé. L'un d'eux a fourni quelques articles, mais il ne paraît pas que les libraires veuillent leur faire ce petit présent. Il y a grande apparence qu'on peut se passer de leurs secours.

Je souhaite que vos peines vous procurent autant d'avantages que de gloire. Comptez qu'il n'y a personne au monde qui fasse plus de vœux pour votre bonheur, et qui soit plus pénétré d'estime et d'attachement pour vous que

le petit Suisse.

1. *L'un* était Polier de Bottens; Élie Bertrand était *l'autre*.

3627. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 26 juin.

Je fais, madame, ce voyage que je croyais ne pouvoir pas faire. Je vais à la cour palatine. Ce qui m'a déterminé, c'est que vous êtes sur la route. Je voyage à très-petites journées, en qualité de malade. Je vous demande un lit dans votre île Jard. Je me fais une idée charmante et la plus douce des consolations de vous faire ma cour, de causer avec vous sur le passé, sur le présent, et même sur l'avenir. Mon voyage sera très-court, mais il sera très-agréable, puisque j'aurai le bonheur de vous revoir.

Le Suisse VOLTAIRE.

P. S. Je reçois dans le moment la lettre de M. l'abbé de Klinglin ; je compte l'en venir remercier incessamment.

3628. — A MON IMPITOYABLE ESCULAPE (TRONCHIN) [1].

Mon cher grand homme, le rôle de confidente n'est pas dangereux : il n'y a point de rôle comique qui ne demande plus d'action et de voix. Une confidente dit son avis tout doucement à sa maîtresse. Votre présidente a une dureté au foie que le plaisir seul peut fondre. Mais vous êtes son maître et le nôtre, et nous sommes tous vos brebis : conduisez-nous.

On parle d'une victoire du roi de Prusse ; on parle de la suite de la victoire[2] du prince de Brunswick; on parle d'horreurs. A Paris, on murmure ; à Versailles, on ne dit mot. *Interim vale.*

3629. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 30 juin.

Mon cher ange, quand j'allais partir pour Manheim, Mme du Boccage est venue juger *entre Genève et Rome*, et j'ai retardé mon voyage. On a donné pour elle une représentation de *la Femme qui a raison;* elle en a été si contente qu'elle a voulu absolument vous l'apporter. J'ai obéi dès qu'elle m'a prononcé votre nom. Il est vrai que nous n'espérons, ni elle ni moi, que cette pièce soit

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. La victoire de Crevelt, remportée sur les Français le 23 juin.

aussi bien jouée à Paris qu'elle l'a été à Genève, à moins que ce ne soit Préville qui fasse le principal rôle. Vous avez un La Thorillière et un Bonneval[1] qui sont l'antipode du comique. Je suis toujours émerveillé de la disette où vous êtes de gens à talent. Je ne sais si *la Femme qui a raison* vaut quelque chose, et si l'on n'est pas plus difficile à Paris qu'à Genève. J'ignore surtout si on peut être plaisant à mon âge ; c'est à vous à en décider, à donner la pièce si vous la jugez passable, et à la jeter au feu si vous la croyez mauvaise. Pour *Fanime*, nous la jouerons encore à Lausanne, s'il vous plaît ; après quoi vous en serez le maître absolu, comme vous l'êtes de l'auteur. Je vais faire un voyage dont je n'ai pu me dispenser ; et le seul voyage que je voudrais faire m'est interdit. Il est triste de courir chez des princes, et de ne pas voir son ami.

J'ai vu enfin les *Sept Péchés mortels*[2] de M. de Chauvelin ; c'est le plus aimable damné du monde. Je le remercie du huitième péché mortel qu'il veut faire, en disant à qui vous savez[3] combien je lui suis attaché, etc.

Je me flatte que Mme d'Argental est en bonne santé. Mes respects à tous les anges. Adieu, mon cher et respectable ami. Je me console toujours de mon voyage, en espérant une lettre de vous à mon retour.

3630. — DE MADAME DU BOCCAGE

A MADAME DU PERRON[4].

De Lyon, ce 8 juillet 1758.

Vous me recommandez, ma chère sœur, de visiter Nîmes ; nous avons prévenu vos désirs. M. du Boccage, malgré la goutte, à l'aide de ses porteurs, l'a parcouru avec moi.

... Revenons à ce petit temple de pierre, le plus parfait, le moins mutilé de ceux qui restent des Césars... L'abbé Barthélemy[5] a pris le dessin des

1. Anne Maurice Le Noir de La Thorillière, reçu à la Comédie française en 1722, mort le 23 octobre 1759. — Bonneval, reçu au même théâtre en janvier 1742, se retira en 1773.

2. C'est à l'occasion de cette pièce que Voltaire adressa à Mme de Chauvelin sept vers qui sont dans les *Poésies*, tome X.

3. L'abbé de Bernis.

4. *Recueil des OEuvres de Mme du Boccage*, Lyon, Périsse, 1762, tome III, page 395. — Marie-Anne Le Page, épouse de Fiquet du Boccage (1710-1810), à laquelle ses contemporains avaient donné pour devise : *Forma Venus, arte Minerva*. Ses lettres, adressées à sa sœur, Mme du Perron, ont survécu à ses poëmes et à ses tragédies.

5. L'auteur du *Voyage du Jeune Anacharsis* (1716-1795).





Mme DU BOCAGE

Garnier frères Editeurs

trous qu'on voit encore au frontispice pour restituer les lettres d'airain qui sans doute y furent attachées. Cet aimable antiquaire a retrouvé l'alphabet palmyrien perdu; il découvrira bien le nom du vrai fondateur de cet édifice, que tant d'autres cherchèrent en vain. Louons le bon goût de M. de Bâville [1], qui, pendant son intendance en Languedoc, le fit réparer à ses frais... M. Séguier [2], un de ses savants habitants, qui, par amitié pour M. le marquis de Maffei [3], passa une partie de sa vie dans l'État de Venise, m'a fait voir une rareté qu'il en a rapportée. Ce sont des poissons pétrifiés, communs dans les montagnes de Vérone... De là à Lyon, les chemins du Dauphiné ne sont pas trop bons; mais j'ai infiniment à me louer de cette belle ville (Lyon), du marquis de Rochebaron qui y commande, de la comtesse de Groslée [4], à qui Mme d'Argental m'a fait l'honneur de me recommander, et de M. Bordes, homme de beaucoup d'esprit, qui m'en a fait voir la bonne compagnie, le beau théâtre bâti par M. Soufflot, la place de Bellecour, la plus spacieuse qui soit en France, et l'hôtel de ville, d'une grande architecture. On y rajuste une salle magnifique pour y tenir les assemblées de l'Académie. Je suis très-flattée de la grâce qu'on m'a faite, ainsi que dans les lycées d'Italie, d'inscrire mon nom dans ce temple des Muses. Les ingénieux membres qui l'habitent m'ont même admise dans une de leurs assemblées particulières; M. de Fleurieu [5], leur savant secrétaire, y lut un bon discours sur les dialogues des anciens; M. de Bory, gouverneur de Pierre-Encise, de jolies poésies, et M. Bordes, une très-belle ode sur la guerre... Je fus engagée à dîner avec mes savants confrères; M. de Maupertuis, qui attend ici l'instant de retourner en Prusse, paraissait empressé d'être de la partie. Il apprit mon dessein d'aller voir M. de Voltaire, et fit aussitôt dire qu'il était incommodé.

En dépit de sa haine, dès que le pied de mon compagnon de voyage fut rétabli, nous volâmes à Genève, et arrivâmes à propos. L'objet le plus intéressant de notre course était au moment d'aller pour quelque temps chez l'électeur palatin [6]. Cet Orphée qui attire à lui tout ce qui passe à cent lieues à la ronde eut la bonté de retarder son départ, de nous loger dans sa charmante habitation, de quitter son lit de sybarite, et de m'y mettre, moi qui, par goût, couche à Paris sur un chevet de carmélite, et depuis deux mois par nécessité sur la paille, de cabaret en cabaret. Enfin je ne pouvais dormir aux Délices à force d'en avoir. Je me consolerais de cette insomnie si le génie du maître de la maison, croyant le posséder sous ses

1. Nicolas de Lamoignon, seigneur de Bâville, frère du président de Lamoignon, célébré par Boileau (1648-1724). Intendant de Languedoc de 1685 à 1718.

2. Jean-François Séguier (1703-1784), né à Nîmes, antiquaire et botaniste.

3. L'auteur de la *Mérope* italienne.

4. La comtesse de Groslée, tante de d'Argental et de Pont-de-Veyle, sœur du cardinal de Tencin, archevêque de Lyon.

5. Claret de Fleurieu, père du comte de Fleurieu, ministre de la marine sous Louis XVI.

6. Charles-Théodore (1724-1799), sur lequel Voltaire s'était constitué 13,000 livres de rentes viagères, et qu'il visita du 20 juillet au 7 août.

rideaux, s'était emparé de moi et me rendait digne de la couronne de laurier dont cet Homère m'a, hier à table, galamment coiffée. Il joint à l'élégance d'un homme de cour toutes les grâces et l'à-propos que l'esprit répand sur la politesse; et me paraît plus jeune, plus content, en meilleure santé qu'avant son départ en Prusse. Sa conversation n'a rien perdu de ses agréments, et son âme plus libre y mêle encore plus de gaieté. J'en ai moins joui que je ne le désirais. Il a fallu voir Genève et les jolis lieux de plaisance qui l'environnent; répondre aux prévenances qu'on a bien voulu m'y faire en faveur de mon hôte, et voir deux de ses pièces[1] sur un théâtre hors d'un faubourg[2], n'étant pas permis d'en avoir dans la ville. Je ne vous dirai point si le spectacle était bon : la nouveauté des acteurs, la célébrité de l'auteur, sa présence, tout me fit illusion, tout me plut et me prit des heures que j'aurais voulu passer à causer avec lui. Ajoutez que pendant les cinq jours que je l'ai vu, sa bonne crème et ses truites trop séduisantes me donnèrent une indigestion. Il fait bonne chère et a toujours chez lui la meilleure compagnie de Genève, lieu où, proportion gardée, il y a plus de gens d'esprit qu'ailleurs. Mme Denis y vit fort aimée, et le mérite. Je l'ai revue avec un grand plaisir, et la trouve heureuse d'être la consolation d'un oncle admiré de toute l'Europe, qui, vainqueur de l'envie, jouit de son vivant de l'approbation que les génies rares n'obtiennent guère que de la postérité. Je vous plais et je me complais en vous parlant longuement de cet homme fameux. Je l'ai quitté à regret, d'autant plus que si nous n'avions pas laissé nos malles ici, nous l'aurions accompagné sur le chemin de Manheim (comme il eut la politesse de nous le proposer), et serions revenus par la Lorraine, pour y admirer les merveilles du sage qui y règne. Au lieu de prendre cette agréable route, il a fallu retourner à la capitale des Gaules en balconnant sans cesse : j'appelle ainsi voyager sur un chemin fort étroit, au bord des précipices.

3631. — A M. DE SAINT-LAMBERT.

Le 9 juillet 1758.

Mon cher Tibulle, votre lettre a ragaillardi le vieux Lucrèce. Je ne me pendrai absolument pas comme fit le bon philosophe, et j'ai la plus grande envie de vivre avec tous. Je suis pénétré des bontés de M. de Boufflers, et je voudrais l'en venir remercier. Voici mon cas : je suis depuis quelques jours chez l'électeur palatin; par reconnaissance, je lui suis attaché, tout souverain qu'il est, parce qu'il m'a fait un très-grand plaisir, et j'ai fait cent quarante lieues pour lui dire que je lui suis obligé. J'en

1. L'une était *la Femme qui a raison*, comédie en trois actes et en vers, composée, en 1749, pour une fête donnée au roi Stanislas, puis remise en un acte.

2. Celui qu'il avait établi dans sa maison de Lausanne, rue du *Grand Chêne*, n° 6, du côté de la promenade de Montbenon, maison acquise au printemps de 1757.

ferais davantage pour votre cour, pour Mme de Boufflers et pour vous.

J'ai toute ma famille dans un de mes ermitages nommé les Délices, auprès de Genève. Je suis devenu jardinier, vigneron et laboureur. Il faut que je fasse en petit ce que le roi de Pologne fait en grand; que je plante, déplante, et bâtisse des nids à rat quand il rêve des palais. Je déteste les villes, je ne puis vivre qu'à la campagne, et, étant vieux et malingre, je ne peux vivre que chez moi; il est fort insolent d'avoir deux chez-moi, et d'en vouloir un troisième; mais ce troisième m'approcherait de vous. J'ai très-bonne compagnie à Lausanne et à Genève; mais vous êtes meilleure compagnie. Mes Délices n'ont que soixante arpents, coûtent fort cher, et ne me rapportent rien du tout : c'est d'ailleurs terre hérétique dans laquelle je me damne visiblement, et j'ai voulu me sauver avec la protection du roi de Pologne. Fontenoy m'a paru tout propre à faire mon salut, attendu qu'il me rapporte dix mille livres de rente et que j'enrage d'avoir des terres qui ne me rapportent rien. Je ne peux abandonner absolument mes Délices, qui sont, révérence parler, ce qu'il y a de plus joli au monde pour la situation. Craon est un beau nom; Fontenoy aussi, à cause de la bataille. Craon n'est-il pas une maison de plaisance, et puis c'est tout? Il n'y a rien là à cultiver, à labourer et planter. J'ai une nièce qui joue *Mérope* et *Alzire* à merveille, toute grosse et courte qu'elle est, et qui, malgré le droit des gens de Puffendorf et de Grotius, a été traînée dans les boues à Francfort-sur-le-Mein, en prison, au nom de Sa gracieuse Majesté le roi de Prusse; et comme ce monarque ne fait rien pour elle, du moins jusqu'à présent, je me crois obligé, en conscience, de lui laisser une bonne terre, un bon fonds, un bien assuré : voilà ce qui m'a fait penser à Fontenoy. Il n'y a plus qu'une petite difficulté, c'est de savoir si on vend cette terre. Quoi qu'il en soit, la tête me tourne de l'envie de vous revoir. Ma reconnaissance à Mme de Boufflers. Si vous voyez l'évêque de Toul [1], dites-lui que le bruit de ses sermons est venu jusque dans le pays de Calvin, et que ce bruit-là m'a converti tout net.

Avez-vous à Commercy M. de Tressan? C'est bien le meilleur et le plus aimable esprit qui soit en France; et M. Devaux, jadis Panpan, est-il aussi à Commercy? Conservez-moi un peu d'amitié. Comment va votre machine, jadis si frêle? Je suis un sque-

1. Claude Drouas de Boussey, né en 1713, sacré évêque de Toul en 1754.

lette de soixante-quatre ans, mais avec des sentiments vifs, tels que vous les inspirez.

Mandez-moi aux Délices près de Genève de quoi il est question, et raimez un peu

le Suisse VOLTAIRE.

3632. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [1].

A Schwetzingen, 16 juillet.

Madame, je n'arrive que dans ce moment à Schwetzingen, maison de plaisance de monseigneur l'électeur palatin, ayant été assez longtemps malade en chemin. Je trouve la lettre du 4 juillet dont m'honore Votre Altesse sérénissime.

Je commence par lui souhaiter d'abord, et à toute son auguste famille, une neutralité tranquille, qui la mette à l'abri des dévastations cruelles que l'Allemagne éprouve. Je ne vois partout que des malheurs, et Dieu sait quand ils finiront. Les misères publiques sont cimentées de sang, et tous les partis ont des larmes à répandre. J'ose assurer monseigneur le duc que c'est un coup de hasard que j'aie trouvé M. La Bat, après avoir frappé en vain à trente portes. Je pense, madame, qu'il en coûtera moins à Vos Altesses sérénissimes en traitant par un de vos ministres avec ce Genevois que si vous aviez emprunté à Berne, et que tout sera plus prompt et plus facile : car Berne ne prête aux princes qu'avec la garantie de leurs États, ce qui entraîne toujours des lenteurs et des frais, et j'imagine que La Bat fera toucher de l'argent sur une simple lettre d'un de vos ministres. Cette insolence que j'ai eue, madame, de me faire caution, est entre La Bat et moi. Mais cela n'exige assurément aucun billet de la part de Vos Altesses sérénissimes ; La Bat n'a pas l'honneur de les connaître : c'est un négociant chargé de famille, qui veut prendre ses sûretés. Mais moi, madame, je vous suis attaché depuis longtemps. Je connais votre cœur et votre manière de penser généreuse ; la bonté de votre belle âme ne voudra pas m'offenser par un billet. Les sentiments dont elle daigne m'honorer sont le meilleur des billets.

Je me flatte que sa santé est actuellement meilleure. Je crains bien que les désastres publics ne l'aient altérée. Prions Dieu qu'il rende bientôt à l'Allemagne la paix dont elle a besoin. On s'attend encore à des batailles de tous côtés. S'il y avait quelque nouvelle

1. Éditeurs, Bavoux et François.

favorable au genre humain, j'aurais l'honneur de la mander; mais on ne doit s'attendre qu'à du carnage. Que dit à tout cela la grande maîtresse des cœurs? Je crois qu'elle gémit; autant en fait le bon Suisse V., qui se met aux pieds de Vos Altesses sérénissimes avec le plus profond respect. V.

P. S. Si jamais Vos Altesses sérénissimes avaient quelque chose à faire dire au ministre des affaires étrangères en France, je les supplie de me charger de leurs ordres, en cas qu'elles n'aient point de ministre à Paris. Je m'en acquitterai avec le zèle qu'elles me connaissent. M. l'abbé de Bernis, qui m'honore de ses bontés, est un des plus aimables hommes de l'Europe.

3633. — A M. DARGET.

A Schwetzingen, près Manheim, 17 juillet 1758.

Mon ancien ami, mon ancien camarade de Potsdam, me voilà confondu. J'ai été obligé de faire un petit voyage à la cour de monseigneur l'électeur palatin, à qui j'ai les plus grandes obligations. On voyage quelquefois chez les princes par intérêt. J'ai fait cent trente lieues par reconnaissance, et c'est un grand effort d'avoir quitté pour quelques jours mes petites Délices, où ma famille est rassemblée. Adressez, je vous prie, à ces Délices votre réponse sur ce qui me confond si terriblement. Le voici : je répondis[1], le 8 janvier, à une de vos lettres. Vous m'aviez écrit avec confiance, et je vous écrivis de même. On m'apporte le *Journal encyclopédique* de Liége (mois de juillet), et j'y trouve ma lettre tout du long. Quel démon vous a dérobé cette lettre, qui, assurément, n'était pas faite pour être rendue publique ? J'ai grand'peur qu'elle ne fasse un très-mauvais effet. A qui donc en avez-vous laissé prendre copie? Pourquoi est-elle imprimée? Quel est l'auteur du *Journal encyclopédique*[2]? Instruisez-moi de tout. Mettez un peu de baume sur la blessure que vous m'avez faite, et continuez-moi votre amitié. Elle a toujours été prudente, et je me flatte qu'elle empêchera que la publication de cette lettre n'ait des suites désagréables pour moi.

Vous savez, mon ancien ami, que nous sommes dans un temps de jalousies et d'ombrages. Il serait bien triste que mon repos fût troublé par une lettre que je vous ai écrite dans l'effu-

1. Voyez la lettre 3514.
2. Voltaire le savait bien.

sion de mon cœur. Ce cœur est toujours à vous; il est toujours français, et ne cessera d'aimer ses anciens amis. Je suis persuadé que vous irez au-devant de tout ce qui pourrait me faire de la peine. Rassurez et aimez votre compagnon de Potsdam, votre bon Suisse V.

Écrivez-moi, je vous prie, aux Délices, où je retournerai bientôt.

3634. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

A Schwetzingen, maison de plaisance de monseigneur l'électeur palatin, 17 juillet.

Monsieur, j'ai reçu, en passant à Strasbourg, le paquet dont vous m'avez honoré, par le courrier de Vienne. J'ai lu toutes vos remarques et toutes vos instructions. Je suis confirmé dans l'opinion que vous étiez plus capable que personne au monde d'écrire l'histoire de Pierre le Grand. Je ne serai que votre secrétaire, et c'est ce que je voulais être.

La plus grande difficulté de ce travail consistera à le rendre intéressant pour toutes les nations: c'est là le grand point. Pourquoi tout le monde lit-il l'histoire d'Alexandre, et pourquoi celle de Gengis-kan, qui fut un plus grand conquérant, trouve-t-elle si peu de lecteurs?

J'ai toujours pensé que l'histoire demande le même art que la tragédie, une exposition, un nœud, un dénoûment, et qu'il est nécessaire de présenter tellement toutes les figures du tableau qu'elles fassent valoir le principal personnage sans affecter jamais l'envie de le faire valoir. C'est dans ce principe que j'écrirai et que vous dicterez.

Si ma mauvaise santé et les circonstances présentes le permettaient, j'entreprendrais le voyage de Pétersbourg, je travaillerais sous vos yeux, et j'avancerais plus en trois mois que je ne ferai en une année loin de vous; mais les peines que vous voulez bien prendre suppléeront à ce voyage.

Ce que j'ai eu l'honneur d'envoyer à Votre Excellence n'est qu'une première et légère esquisse[1] du grand tableau dont vous me fournissez l'ordonnance.

Je vois, par vos Mémoires, que le baron de Stralemheim, qui nous a donné de meilleures notions de la Russie qu'aucun étranger, s'est pourtant trompé dans plusieurs endroits. Je vois que

1. Voltaire l'avait adressée à Schouvalow un an auparavant. (Cl.)

vous relevez aussi quelques méprises dans lesquelles est tombé M. le général Le Fort lui-même, dont la famille m'a communiqué les Mémoires manuscrits. Vous contredites surtout un manuscrit très-précieux, que j'ai depuis plusieurs années, de la main d'un ministre[1] public qui résida longtemps à la cour de Pierre le Grand. Il dit bien des choses que je dois omettre, parce qu'elles ne sont pas à la gloire de ce monarque, et qu'heureusement elles sont inutiles pour le grand objet que nous nous proposons.

Cet objet est de peindre la création des arts, des mœurs, des lois, de la discipline militaire, du commerce, de la marine, de la police, etc., et non de divulguer ou des faiblesses ou des duretés qui ne sont que trop vraies. Il ne faut pas avoir la lâcheté de les désavouer, mais la prudence de n'en point parler, parce que je dois, ce me semble, imiter Tite-Live, qui traite les grands objets, et non Suétone, qui ne raconte que la vie privée.

J'ajouterai qu'il y a des opinions publiques qu'il est bien difficile de combattre. Par exemple, Charles XII avait en effet une valeur personnelle dont aucun prince n'approche. Cette valeur, qui aurait été admirable dans un grenadier, était peut-être un défaut dans un roi.

M. le maréchal de Schwerin, et d'autres généraux qui servirent sous lui, m'ont dit que, quand il avait arrangé le plan général d'un combat, il leur laissait tous les détails; qu'il leur disait : « Faites donc vite; toutes ces minuties dureront-elles encore longtemps? » et il partait le premier, à la tête de ses drabans, se faisait un plaisir de frapper et de tuer, et paraissait ensuite, après la bataille, d'un aussi grand sang-froid que s'il fût sorti de table.

Voilà, monsieur, ce que les hommes de tous les temps et de tous les pays appellent un *héros*[2]; mais c'est le vulgaire de tous les temps et de tous les pays qui donne ce nom à la soif du carnage. Un roi soldat est appelé un héros; un monarque dont la valeur est plus réglée et moins éblouissante, un monarque législateur, fondateur et guerrier, est le véritable grand homme, et le grand homme est au-dessus du héros. Je crois donc que vous serez content quand je ferai cette distinction. Permettez-moi de soumettre à vos lumières une observation plus importante. Olearius, et, depuis, le comte de Carlisle, ambassadeur à Moscou, regardent la Russie comme un pays où presque tout était

1. C'était sans doute de Printzen; voyez tome XXXIV, pages 343 et 443.
2. Voyez *la Pucelle*, ch. XIX, 2.

encore à faire. Leurs témoignages sont respectables, et, si on les contredisait en assurant que la Russie connaissait dès lors les commodités de la vie, on diminuerait la gloire de Pierre Ier, à qui on doit presque tous les arts : il n'y aurait plus alors de création.

Il se peut que quelques seigneurs aient vécu avec splendeur, du temps du comte de Carlisle ; mais il s'agit d'une nation entière, et non de quelques boïards. Il faut que l'opulence soit générale, il faut que les commodités de la vie se trouvent dans tous les ordres de l'État, sans quoi une nation n'est point encore formée, et la société n'a point reçu son dernier degré de perfection.

Il est peu important que l'on ait porté un manteau par-dessus une soutane ; cependant, par pure curiosité, je désire savoir pourquoi, dans toutes les estampes de la relation d'Olearius, les habits de cérémonie sont toujours un manteau par-dessus la soutane, retroussé avec une agrafe. Je ne peux m'empêcher de regarder cet habillement ancien comme très-noble.

Quant au mot *tsar*, je désirerais savoir dans quelle année fut écrite la *Bible slavone*, où il est question du *tsar* David et du *tsar* Salomon. J'ai plus de penchant à croire que *tsar* ou *thsar* vient de *sha*[1] que de *cesar* ; mais tout cela n'est d'aucune conséquence.

Le grand objet est de donner une idée précise et imposante de tous les établissements faits par Pierre Ier, et des obstacles qu'il a surmontés : car il n'y a jamais eu de grandes choses sans de grandes difficultés.

J'avoue que je ne vois, dans sa guerre contre Charles XII, d'autre cause que celle de sa convenance, et que je ne conçois pas pourquoi il voulait attaquer la Suède vers la mer Baltique, dans le temps que son premier dessein était de s'établir sur la mer Noire. Il y a souvent dans l'histoire des problèmes bien difficiles à résoudre.

J'attendrai, monsieur, les nouvelles instructions dont vous voudrez bien m'honorer, sur les campagnes de Pierre le Grand, sur la paix avec la Suède, sur le procès de son fils, sur sa mort, sur la manière dont on a soutenu les grands établissements qu'il a commencés, et sur tout ce qui peut contribuer à la gloire de votre empire. Le gouvernement de l'impératrice régnante est ce

1. Châh, chah, ou schah, selon d'autres. Le mot *Châh* est chez les Perses ce qu'est celui de *roi, re, rey, kœnig, king*, etc., en Europe. (CL.

qui me paraît le plus glorieux, puisque c'est de tous les gouvernements le plus humain.

Un grand avantage dans l'*Histoire de Russie* est qu'il n'y a point de querelles avec les papes. Ces misérables disputes, qui ont avili l'Occident, ont été inconnues chez les Russes.

3635. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

A Schwetzingen, 26 juillet.

Madame, Votre Altesse sérénissime honore de trop de bontés et de trop d'éloges un homme qui n'a fait que son devoir. Je serais indigne de votre bienveillance, et même de mon attachement à votre personne, si j'en avais usé autrement. Il n'y a pas d'ailleurs grand mérite ; il n'y a que du bonheur à vous avoir enfin trouvé à Genève ce La Bat qui prête de l'argent, tandis que chacun resserre le sien ou le perd. Je lui ai surtout bien recommandé, madame, de mettre dans cette affaire toute la facilité et la promptitude possibles, me chargeant de tous les hasards qu'un républicain croit toujours courir quand il négocie avec des princes. Je n'ai pris ce parti, madame, que pour accélérer la remise qu'il doit faire à Vos Altesses sérénissimes. Je sais bien que je ne cours aucun risque.

Je ne suis point étonné qu'au 22 juillet votre ministre n'ait point encore reçu de réponse de ce M. La Bat. Depuis que je suis chez monseigneur l'électeur palatin, je n'ai encore reçu aucune lettre de ma famille, que j'ai laissée dans mes petites Délices, auprès de Genève. Peut-être les débordements de toutes les rivières sont-ils cause de ce retardement; peut-être ce La Bat est-il dans le canton de Berne, dans sa baronnie de Grandcourt, qu'il a achetée. Je lui écris dans le moment pour le presser de remplir la parole qu'il m'a donnée. Je lui mande qu'il faut passer par-dessus toutes les formalités ; qu'il faut envoyer son argent sur un simple billet de Vos Altesses sérénissimes; que je me charge de tout, et qu'enfin je lui réponds de la valeur de vos simples promesses, qui sont assurément bien au-dessus des contrats.

Dès que je serai à Genève, madame, je ne manquerai pas d'aller présenter mes respects et mes services à messeigneurs les princes de Mecklembourg. Mais ce ne serait pas à Genève que j'irais, si j'étais le maître de mon temps et de mes marches : ce serait auprès de la plus vertueuse et de la plus aimable princesse de

1. Éditeurs, Bavoux et François.

l'Europe, toujours égale dans le bonheur et dans l'adversité, toujours bienfaisante, et digne surtout d'avoir toujours avec elle la grande maîtresse des cœurs. Je redouble mes vœux pour votre auguste famille. Je supplie monseigneur le duc d'agréer mes profonds respects. Que Votre Altessse sérénissime conserve toujours ses bontés à son Suisse V.

3636. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 30 juillet.

Cette lettre vous sera rendue, mon cher et très-illustre confrère, par M. l'abbé Morellet[1], qui, quoique théologien et presque docteur, fait le voyage de Lyon à Genève tout exprès pour vous voir, et pour aller de là s'en vanter à Rome, où il compte se rendre pour le conclave, qui probablement ne tardera pas à se tenir. Je suis seulement fâché qu'il n'ait pas à vous demander des lettres de recommandation pour votre ami Benoît XIV. Vous serez moins étonné de l'empressement qu'un théologien a de vous voir, sans avoir envie de vous convertir, quand vous saurez que ce théologien est celui de l'*Encyclopédie*, mais non pas l'auteur de l'article *Enfer*, qui vous a tant scandalisé. M. l'abbé Morellet est une nouvelle et excellente acquisition que nous avons faite; il est le quatrième théologien auquel nous avons eu recours, depuis le commencement de l'*Encyclopédie*. Le premier a été excommunié, le second expatrié, et le troisième est mort[2]. Nous ne saurions en élever un; Dieu veuille que cela ne porte point de préjudice à notre nouveau collègue! J'ose vous assurer que vous en serez fort content. Vous le trouverez aussi tolérant, et probablement beaucoup plus aimable que votre prêtre[3] de Lausanne; et je crois que vos ministres de Genève, en le voyant, prendront assez bonne opinion de la Sorbonne, depuis que l'*Encyclopédie* se l'est associée. Je me flatte que, par amitié pour moi, et par l'estime que vous prendrez bientôt pour lui, vous voudrez bien lui procurer, dans le pays où vous êtes, tous les agréments qui dépendront de vous. Adieu, mon cher confrère; je vous embrasse de tout mon cœur, et j'espère que vous voudrez bien présenter notre théologien à Mme Denis. Celui-là lui permettrait bien de jouer la comédie à Genève; il serait même homme à y prendre un rôle.

3637. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

A Schwetzingen, 1er août.

Monsieur, les agréments de la cour palatine ne m'empêchent pas de songer à la gloire de Pierre le Grand, et au soin que vous

1. André Morellet, né à Lyon en 1727, mort le 12 janvier 1819.

2. Le premier est Yvon; le second est de Prades; le troisième, Mallet, auteur de l'article Enfer.

3. Polier de Bottens.

prenez de l'immortaliser. Les Mémoires que Votre Excellence a bien voulu m'envoyer seront mes guides. Je ne vous avais envoyé la première esquisse [1] que pour savoir de vous si l'ordre dans lequel j'ai travaillé est, en général, conforme à vos vues. Les faits, les dates, s'arrangeront aisément, et, pour peu que j'aie de santé, le bâtiment dont vous aurez fourni les matériaux sera bientôt achevé.

Permettez-moi, monsieur, de joindre ici un petit Mémoire des nouvelles instructions que je demande, au sujet des remarques sur la première esquisse.

Au reste, je regarde les médailles de l'impératrice comme la marque la plus flatteuse de votre bienveillance, et comme un témoignage de la perfection où les arts sont parvenus dans votre empire.

J'ai eu l'honneur de voir à la cour de l'électeur palatin le jeune M. de Woronzow [2]. Il est une preuve que l'esprit est formé de bonne heure dans votre pays ; mais vous, monsieur, vous en êtes une preuve plus frappante. J'apprends que vous n'avez que vingt-cinq ans, et je suis étonné de la profondeur et de la multiplicité de vos connaissances. De tels exemples redoublent la reconnaissance qu'on doit à Pierre le Grand d'avoir amené tous les arts dans un pays où les hommes naissent avec tant de génie. Mon attachement redouble pour vous, monsieur, aussi bien que la reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

MÉMOIRE D'INSTRUCTIONS JOINT A LA LETTRE.

Le baron de Stralemberg [3] n'est-il pas, en général, un homme bien instruit ? Il dit, en effet, qu'il y avait seize gouvernements, mais que de son temps ils furent réduits à quatorze. Apparemment, depuis lui, on a fait un nouveau partage.

La Livonie n'est-elle pas la province la plus fertile du Nord ? Si vous remontez en droite ligne, quelle province produit autant de froment qu'elle ?

Brême étant plus éloignée de la Livonie que Lubeck, et étant bien moins puissante, est-il vraisemblable qu'elle ait commercé avec la Livonie avant Lubeck ?

En 1514, l'ordre Teutonique n'était-il pas suzerain de la

1. Consistant en huit chapitres. (Cl.)
2. Sans doute le comte Alexandre Woronzow, mort en décembre 1805.
3. Ou Strahlenberg.

Livonie ? Albert de Brandebourg ne céda-t-il pas ses droits à Gautier de Plettenberg, en 1514[1] ? et le grand-prieur de Livonie ne fut-il pas déclaré prince de l'empire germanique en 1530 ? Ces faits sont constatés dans la plupart des annalistes allemands.

Il est dit, dans le petit essai envoyé ci-devant, que le capitaine Chancellor remonta la rivière de la Dvina ; mais il n'est point dit qu'il arriva à Moscou par eau, ce qui eût été absurde.

On lit dans l'*Histoire du commerce de Venise*[2] que les Vénitiens avaient bâti le petit bourg qu'ils appelaient *Rana*[3], vers la mer Noire ; et de là vient le proverbe vénitien, *ire a la Rana*. Les Génois s'en emparèrent depuis ; cependant les remarques envoyées par M. de Stralemberg m'apprennent que les Génois bâtirent Rana.

Pour ce qui regarde les Lapons, il y a grande apparence que, s'étant mêlés avec quelques natifs du nord de la Finlande, leur sang a pu être altéré; mais j'ai vu, il y a vingt[4] ans, chez le roi Stanislas, deux Lapons dont le roi Charles XII lui avait fait présent. Ils étaient probablement d'une race pure ; leur beauté naturelle s'était parfaitement conservée, leur taille était de trois pieds et demi, leur visage plus large que long, des yeux très-petits, des oreilles immenses. Ils ressemblaient à des hommes à peu près comme les singes. Il est vraisemblable que les Samoyèdes ont conservé toutes leurs grâces, parce qu'ils ont eu l'occasion de se mêler aux autres nations, comme les Lapons ont fait. L'un et l'autre peuple paraît une production de la nature faite pour leur climat, comme leurs rangifères ou rennes. Un vrai Lapon, un vrai Samoyède, un rangifère, ont bien l'air de ne point venir d'ailleurs.

Si, du temps de ce Cosaque qui, selon le baron de Stralemberg, découvrit et conquit la Sibérie avec six cents hommes, les chefs des Sibériens s'appelaient *tsars*, comment ce titre peut-il venir de *cæsar* ? Est-il probable qu'on se fût modelé en Sibérie sur l'empire romain ?

Knès signifie-t-il originairement duc ? Ce mot *duc*, aux xe et xie siècles, était absolument ignoré dans tout le Nord ? *Knès* ne signifie-t-il pas seigneur ? Ne répond-il pas originai-

1. Ce fut en 1521.

2. L'*Essai de l'Histoire du commerce de Venise*, 1729, in-12, ne parle pas de *Rana*, ni du proverbe vénitien rapporté par Voltaire.

3. On doit sans doute lire *Tana*, au lieu de *Rana*.

4. Lisez *dix*. Voltaire ne put aller à la cour de Stanislas avant le commencement de 1748.

rement au mot *baron*? N'appelait-on pas *knès* un possesseur d'une terre considérable? Ne signifie-t-il pas chef comme *mirza* ou *kan* le signifie? Les noms des dignités ne se rapportent exactement les uns aux autres en aucune langue.

Je suis bien aise que l'agriculture n'ait jamais été négligée en Russie; elle l'a beaucoup été en Angleterre, et encore plus en France; et ce n'est que depuis environ quatre-vingts ans que les Anglais ont su tirer de la terre tout ce qu'ils en pouvaient tirer. Leur terre est très-fertile en froment, et cependant ce n'est que depuis peu de temps qu'ils sont parvenus à s'enrichir par l'agriculture. Il a fallu que le gouvernement donnât des encouragements à cet art, qui paraît très-aisé, et qui est très-difficile.

Je suis fort surpris d'apprendre qu'il était permis de sortir de Russie, et que c'était uniquement par préjugé qu'on ne voyageait pas. Mais un vassal pouvait-il sortir sans la permission de son boïard? Un boïard pouvait-il s'absenter sans la permission du czar?

Je voudrais savoir quel nom on donnait à l'assemblée des boïards qui élut Michel Fédérowitz. J'ai nommé cette assemblée *sénat*, en attendant que je sache quelle était sa vraie dénomination. Pourrait-on l'appeler diète, convocation? Enfin était-elle conforme ou contraire aux lois?

Quand une fois la coutume s'introduisit de tenir la bride du cheval du patriarche, cette coutume ne devint-elle pas une obligation, ainsi que l'usage de baiser la pantoufle du pape? Et tout usage dans l'Église ne se tourne-t-il pas en devoir?

La question la plus importante est de savoir s'il ne faudra pas glisser légèrement sur les événements qui précèdent le règne de Pierre le Grand, afin de ne pas épuiser l'attention du lecteur, qui est impatient de voir tout ce que ce grand homme a fait.

On suivra exactement les Mémoires envoyés. A l'égard de l'orthographe, on demande la permission de se conformer à l'usage de la langue dans laquelle on écrit; de ne point écrire *Moskwa*, mais *Mosca;* d'écrire Véronise, Moscou, Alexiovis, etc. On mettra au bas des pages les noms propres tels qu'on les prononce dans la langue russe.

N. B. Il serait nécessaire que je fusse instruit du temps où les diverses manufactures ont été établies, de la manière dont on s'y est pris, et des encouragements qu'on leur a donnés.

3638. — A M. COLINI.

A Schwetzingen, 2 août.

Je compte arriver, mon cher Colini, lundi au soir, 7 du courant, à Strasbourg, et je me flatte de vous y embrasser. Je coucherai ce jour-là chez M. Turckeim, et mardi chez Mme la comtesse de Lutzelbourg.

On se réjouit à Schwetzingen comme on faisait quand nous y séjournâmes en 1753. Les choses sont changées ailleurs.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur. V.

3639. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

J'ai vu les Van der Meulen, après bien des peines. Ils sont, comme je l'avais prévu, des répétitions, des seconds originaux de la main de maître, et sont très-beaux. Il y en a six surtout qui méritent d'orner un palais; un septième est assez peu de chose. J'ai vu aussi un Van Dyck qui vaut tous les Van der Meulen. Son seul défaut est sa grandeur. Je voudrais que l'impératrice achetât cette belle collection.

Je pars, madame, avec une douleur très-vive. Vous m'avez donné la plus grande envie du monde de troquer la Suisse contre la Lorraine. Il faut absolument être votre voisin.

Mon cœur est à vous, madame, avec le plus tendre respect.

3640. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

A Colmar, en Alsace, 14 août.

Madame, je reçus en partant de la cour palatine la lettre par laquelle Votre Altesse sérénissime daignait m'apprendre que son affaire était presque finie avec le Genevois La Bat, nouveau baron de Grandcourt. Je suis sensiblement affligé que les descendants d'Albert le Dépravé aient eu besoin du Genevois La Bat. Mais je me tiens le plus heureux des hommes d'avoir reçu des ordres de Vos Altesses sérénissimes dans cette occasion. Si les horreurs de la guerre continuent, s'il y a quelque autre moyen de prouver mon zèle et mon attachement à la plus digne princesse que j'aie jamais vue, je serai toujours tout prêt tant que j'aurai un reste de vie. Si j'avais été en Angleterre ou en Hollande, je me serais

1. Éditeurs, Bavoux et François.

vu à portée de procurer des sommes plus considérables, et probablement à un meilleur prix.

Je tremble toujours, madame, que la guerre n'approche de vos terres et ne ravage encore *ce qui reste de Troie*[1]. Il paraît que le parti est pris d'armer toutes les aigles, tous les vautours, tous les faucons contre l'aigle des anciens Alains et Vandales. Moi, qui suis un pauvre vieux pigeon, je m'en retourne à mon colombier, et je vais redoubler mes gémissements et mes vœux pour la paix publique. Il paraît qu'en général tous les peuples et beaucoup de princes sont bien las de cette guerre, où il y a tant à perdre et rien à gagner. Je ne sais, madame, aucune nouvelle depuis que j'ai quitté la cour palatine. S'il se passait quelque chose dans vos quartiers, je supplie Votre Altesse sérénissime de daigner m'en faire donner part. L'intérêt que je prends à tout ce qui arrive dans le voisinage de ses États autorise cette liberté.

J'ai eu l'honneur de voir à Schwetzingen messeigneurs les princes de Mecklembourg, qui m'ont paru très-aimables et très-bien élevés. Que vont-ils faire à Genève? Ce n'est pas là qu'ils apprendront le métier des armes, auquel ils se destinent. On ne connaît dans ce pays-là que des disputes très-paisibles de sociniens, disputes dont tout prince s'embarrasse fort peu. Je vais porter, madame, dans ce séjour tranquille mon respect pour Votre Altesse sérénissime, pour toute votre auguste maison, et mon éternel attachement.

Le Suisse V.

3641. — DE MADAME LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH[2].

A Carlsruhe, le 17 août.

Monsieur, je viens de recevoir la lettre très-obligeante que vous venez de m'écrire. Si j'avais pu vous prouver dans toute son étendue la considération que j'ai pour vous, j'oserais alors me flatter, monsieur, de mériter votre estime. La reconnaissance que vous me devriez me tiendrait lieu de mérite, et, à quelque prix que je me visse assurée de votre amitié, cela me suffirait toujours pour me rendre trop heureuse.

Votre pastel est en train. Jamais je n'ai travaillé avec plus de plaisir. Je m'abandonne à l'idée charmante que cela vous empêchera d'oublier une

1. Racine, *Andromaque*, acte I, scène II.

. . . Reliquias Troja ex ardente receptas.
(*Æn.*, lib. VII, v. 244.)

2. Charlotte-Louise de Hesse-Darmstadt, mariée, en 1751, à Charles-Frédéric de Bade-Dourlach; morte le 8 avril 1783.

personne qui vous est acquise. C'est peut-être une illusion, mais ne me l'ôtez point, monsieur, j'en suis trop charmée.

J'ai rendu compte au margrave [1] de la justice que vous rendez à nos sentiments pour vous, et des politesses que vous me dites à ce sujet; il en est pénétré. J'aurais bien voulu que vous fussiez revenu sur vos pas pour connaître par vous-même l'effet que votre départ faisait sur nous. Nos regrets exprimaient notre admiration et notre estime. Enfin, monsieur, vous êtes bien fêté parmi nous; et comme vous avez si bien su développer le cœur de Zaïre, pourquoi ignoreriez-vous le mien? Permettez que je vous renvoie à cette connaissance, pour vous faire comprendre quels sont les sentiments d'estime et de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, pour toute ma vie, monsieur, votre très-affectionnée servante,

CAROLINE, margrave de BADE-DOURLACH.

P. S. N'oubliez pas, monsieur, de revenir chez nous. Le margrave et moi, nous vous en sollicitons. Vous savez bien qu'une écolière vous attend.

3642. — A M. L'ABBÉ COMTE DE BERNIS [2].

A Soleure, 19 août.

Le vieux Suisse, monseigneur, apprend dans ses tournées que cette tête qualifiée *carrée* par M. de Chavigny [3] est ornée d'un bonnet qui lui sied très-bien. Votre Éminence doit être excédée des compliments qu'on lui a faits sur la couleur de son habit, que j'ai vue autrefois sur ses joues rebondies, et qui, je crois, y doit être encore.

Mes trente-huit confrères ont pu vous ennuyer, et c'est un devoir à quoi, moi trente-neuvième, je ne dois pas manquer. Je dois prendre plus de part qu'un autre à cette nouvelle agréable, puisque vous avez daigné honorer mon métier avant d'être de celui du cardinal de Richelieu. Je me souviendrai toujours, et je m'enorgueillirai que notre Mécène ait été Tibulle. *Gentil* Bernard doit en être bien fier aussi.

1. Né en 1728, mort le 10 juin 1811.

2. François-Joachim de Pierre de Bernis naquit à Saint-Marcel d'Ardèche, en Vivarais, le 22 mai 1715. Ce fut au cardinal de Fleury qu'il répondit : « Eh bien, monseigneur, *j'attendrai.* » — Reçu à l'Académie française à la fin de 1744, et nommé à diverses ambassades, de 1751 à 1757, année au commencement de laquelle il fut fait ministre d'État, sa faveur et son pouvoir n'avaient fait qu'augmenter encore. Désigné pour être cardinal, après la mort de Tencin, il reçut le *bonnet rouge* le 2 octobre 1758; mais, presque en même temps, il fut remplacé par le duc de Choiseul au ministère des affaires étrangères, et envoyé en exil d'après un ordre de Louis XV. Bernis est mort à Rome le 2 novembre 1794. (CL.)

3. Ambassadeur en Suisse, demeurant à Soleure même.

J'imagine que Votre Éminence n'a eu ni le temps ni la volonté peut-être de répondre à la proposition qu'on lui a faite sur l'Angleterre. Si vous ne vous en souciez pas, je vous jure que je ne m'en soucie guère, et que tous mes vœux se bornent à vos succès. Je n'imagine pas comment quelques personnes ont pu soupçonner que mon cœur avait la faiblesse de pencher un peu pour qui vous savez [1], pour mon ancien ingrat. On ne laisse pas d'avoir de la politesse, mais on a de la mémoire, et on est attaché aussi vivement qu'inutilement à la bonne cause, qu'il n'appartient qu'à vous de défendre. Je ne suis pas, en vérité, comme les trois quarts des Allemands. J'ai vu partout des éventails où l'on a peint l'aigle de Prusse mangeant une fleur de lis ; le cheval d'Hanovre donnant un coup de pied au cul à M. de Richelieu ; un courrier portant une bouteille d'eau de la reine d'Hongrie, de la part de l'impératrice, à Mme de Pompadour. Mes nièces n'auront pas assurément de tels éventails à mes petites Délices, où je retourne. On est Prussien à Genève comme ailleurs, et plus qu'ailleurs ; mais, quand vous aurez gagné quelque bonne bataille, ou l'équivalent, tout le monde sera Français ou François.

Je ne sais pas si je me trompe, mais je suis convaincu qu'à la longue votre ministère sera heureux et grand, car vous avez deux choses qui avaient auparavant passé de mode, génie et constance. Pardonnez au vieux Suisse ses bavarderies. Que Votre Éminence lui conserve les bontés dont la belle *Babet* l'honorait. *Misce consiliis jocos* [2]. Agréez le profond et tendre respect d'un Suisse qui aime la France, et qui attend la gloire de la France de vous.

3643. — A M. PIERRE ROUSSEAU,

A LIÉGE.

A Lausanne, 24 août.

En revenant de Schwetzingen, château de monsieur l'électeur palatin, j'ai reçu à mon passage les deux lettres que vous avez bien voulu m'écrire. Il est vrai que les choses écrites à M. Darget avec la liberté de l'amitié ne devaient pas être publiques, et que ma lettre [3] n'a pas été imprimée bien fidèlement ; mais c'est là

1. Le roi de Prusse.
2. Horace, livre IV, ode XII, vers 27, a dit :

Misce stultitiam *consiliis* brevem.

3. C'est le n° 3514.

un des plus légers chagrins qu'on puisse avoir dans ce monde. Ces bagatelles sont confondues dans la foule des malheurs publics.

Je désire fort que la nécessité où l'on est de chercher des diversions à tant de désastres ramène un peu les hommes aux belles-lettres, qui sont toujours consolantes. Votre *Journal*, monsieur, sera continuellement une des plus agréables lectures qui puissent amuser les gens de goût. Je n'aurais guère que des fleurs très-fanées à vous offrir pour votre parterre ; et d'ailleurs on dit qu'il y a des épines qui blesseraient certains lecteurs délicats. Si jamais je fais des psaumes, je vous prierai d'en inonder votre livre ; mais je le ferais tomber. En attendant, je le lis avec un très-grand plaisir.

3644. — A M. LE MARQUIS D'ADHÉMAR [1].

(Août 1758.)

Monsir, j'ai bien reçu la gracieuse lettre qu'avez écrite à moi Suisse, concernant la paix générale ou faite ou prête à faire sous la médiation de Son Excellence de Spada. Être une grande tête « monsir Spada ». J'ai vu d'une satisfaction grande que l'on commencerait par pendre plusieurs ministres ; mais je voudrais un peu plus de particularités, par exemple savoir si on les pendra quatre à quatre, ou six à six. Je suis grandement ébahi, monsir, de sti roi qui court la prétantaine, et qui rosse trois grandes nations l'une après l'autre. J'ai écrit à un savant bénédictin, mon cousin issu de germain, pour qu'il lui plaise chercher dans tous ses livres s'il y a mention par hasard d'un pareil homme que sti roi, et j'attends sa réponse. Je croyais avoir approché (sont à présent cinq ans passés) de sti grand homme, mais ce n'était pas celui-là, car vous saurez que celui que j'ai vu avait un visage doux et des grands yeux bleus, et qu'il avait un esprit fort agréable, mon bon monsir, et qu'il disait des bons mots, et qu'il faisait les plus joulies choses du monde tant en prose qu'en vers, tout en se jouant, et qu'il était bien philosophe. Oh ! c'est celui-là que je regretterai toujours, car je suis philosophe aussi, moi, mais par intervalles, et j'aime beaucoup un grand roi qui est tout comme un homme.

Je crois, Dieu me pardonne, mon bon monsir, que j'irai le Voir quand il sera de loisir, car je suis curieux des grandes

1. *Revue française*, mars 1866 ; tome XIII, page 870.

raretés. Mais je suis si vieux, si vieux, mon bon monsir, et lui si grandement grand, que je n'aurai jamais la force d'aller là. Nous faisons tous les jours des prières pour sa sainte conservation, dans nos saintes églises. Tous nos frères vous donnent le baiser de paix.

3645. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Une lettre de vous, madame, que j'ouvre en arrivant à ma cabane des Délices, me rend mon séjour plus agréable; mais aussi elle me fait regretter l'île Jard. Puissiez-vous, madame, n'être pas noyée une seconde fois dans votre île! Puissiez-vous n'y recevoir que d'agréables nouvelles de l'armée où est monsieur votre fils!

Je plains fort ceux qui ont des maisons de campagne à Louisbourg[1]. Ils s'en sont défaits, comme vous savez, en faveur des Anglais, qui sont maîtres de l'île, de la ville, de la garnison, de nos vaisseaux, etc. Il ne nous restera bientôt plus rien dans l'Amérique septentrionale. Mais afin de ne point faire de jaloux, ils vont caresser toutes nos côtes de France les unes après les autres. Vous savez que la désolation de Paris est grande, non parce que Louisbourg est pris, non parce que nous sommes battus partout, et que nous allons l'être encore, mais parce qu'on manque d'argent, et qu'on craint de nouveaux impôts. On a du moins le plaisir de se plaindre et de crier contre tous ceux qui conduisent notre mauvaise barque.

Je ne dois plus penser à Champignelle[2], madame, j'apprends que la terre est substituée. La maison du prince Esterhazy ou *comte* Esterhazy est, je pense, une maison de fille, un petit pavillon pour souper et pour ne point dormir. Ce n'est pas là mon fait; il me faut une belle et bonne terre, bien vivante. Mais on passe sa vie en projets, et on meurt au milieu de ses rêves.

Je vous remercie bien vivement, madame, de la bonté que vous avez eue de faire mention de moi dans votre lettre à votre amie de Versailles[3]; j'en suis d'autant plus aise que je ne lui demande rien, et je me bornais à souhaiter qu'elle sût que je conserverai toute ma vie de la reconnaissance pour elle. Un tel sentiment est toujours assez bien reçu ; mais il doit l'être encore

1. Pris par les Anglais le 27 juillet 1758.
2. Ou Champigneulle. Il y a une commune de ce nom aux environs de Nancy.
3. Sans doute la Pompadour.

mieux quand il passe par vos mains : il en a l'air plus vrai. C'est un véritable service que vous m'avez rendu, et auquel je suis très-sensible.

J'ai envoyé au margrave de Bade-Dourlach la note des tableaux de Van der Meulen et du beau Van Dyck[1]. L'immensité de ces tableaux ne leur permet de place que dans une galerie de prince. Les galeries genevoises ne sont pas faites pour eux.

Adieu, madame ; je serai toujours fâché que Genève soit si loin de Strasbourg. Mme Denis vous assure de son attachement. Vous connaissez les sentiments de l'oncle, qui vous est dévoué pour la vie.

3646. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 28 août.

Me voilà rendu à mon ermitage des Délices, mon divin ange, après un voyage à la cour palatine, aussi agréable qu'il était nécessaire. Votre lettre, qui m'attendait, redouble le seul chagrin que je puisse avoir, en m'ôtant l'espérance de vous embrasser. Les tantes[2] et les débarbouillées sont donc d'étranges personnes! Il ne faut pas songer à réformer des têtes aussi mal faites. D'ailleurs, mes établissements et les dépenses considérables que j'y ai faites ne me permettent pas de me transplanter. J'avais voulu acheter une terre, uniquement dans la vue d'avoir un bien solide que je pusse laisser à mes héritiers, comptant fort peu sur la nature des autres biens qui peuvent périr en un jour ; mais cela est encore aussi difficile que de faire entendre raison à des dévotes.

Je me flatte que votre ami[3] a parlé de lui-même : je serais fâché qu'on crût que je l'ai prié de faire cette démarche ; mais je n'en aurais pas moins d'obligation à vos bontés et aux siennes. Vous avez donc aussi des coliques, mon respectable ami! Ce serait bien le cas de venir consulter Tronchin, en dépit des tantes; mais ces mêmes coliques vous empêchent de venir dans le temple d'Épidaure, et c'est ce qui me désespère. Je vous conjure de me mander des nouvelles de votre santé ; ne me laissez pas sans consolation.

1. Il est question plus haut de ces tableaux, dans la lettre 3639.
2. Allusion à Mme de Grolée.
3. Le chevalier de Chauvelin, qui portait le titre de marquis depuis son mariage.

Mme du Boccage vous a donc montré notre *Femme qui a raison*. Elle nous a amusés en Savoie ; mais il se pourrait, à toute force, que le goût des Parisiens fût un peu différent de celui des Savoyards. Mme Denis ne m'a point encore fait voir vos commentaires critiques. Je ne crois pas, en général, que Fanime et Mme Duru[1] soient des personnes bien merveilleuses : elles peuvent avoir quelque succès par le mérite des actrices ; mais entre le succès et la gloire la différence est grande. Je connais des armées et des généraux qui n'ont eu ni l'un ni l'autre. Toutes les pièces des Français sont aujourd'hui sifflées de l'Europe. On dit que nous n'avons ni auteurs, ni acteurs, ni argent pour payer les places. Nous voilà *in fece Romuli*. Où est le temps où l'on donnait *Iphigénie* au retour de la campagne de 1672?

Il ne faut songer qu'à vivre dans la retraite ; et, si les choses continuent à aller du même train, on n'aura plus même de quoi y vivre. Comment se porte Mme d'Argental? Mille tendres respects à tous les anges. Mme Denis et Mme de Fontaine vous font mille compliments ; et moi, je suis pénétré de reconnaissance.

3647. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 1er septembre.

Mon cher et ancien ami, je reviens dans mes chères Délices, après un assez long voyage à la cour palatine. Je trouve, en arrivant, vos jolis vers, dans lesquels vous ne paraissez pas trop content de Paris ; et je crois fermement que vous avez raison. Mais avez-vous, dans votre Launai, un peu de société? Il me semble que la retraite n'est bonne qu'avec bonne compagnie.

Vous savez, mon cher Cideville,
Que ce fantôme ailé qu'on nomme le bonheur
N'habite ni les champs, ni la cour, ni la ville.
Il faudrait, nous dit-on, le trouver dans son cœur;
C'est un fort beau secret qu'on chercha d'âge en âge.
Le sage fuit des grands le dangereux appui,
Il court à la campagne, il y sèche d'ennui;
J'en suis bien fâché pour le sage.

Ce n'est pas des sages comme vous et moi que je parle; je suis bien sûr que l'ennui n'approche pas plus de votre Launai que de mes Délices. Je prends acte surtout que je n'ai pas quitté

1. Personnage de *la Femme qui a raison*; voyez tome IV.

mes pénates champêtres par inquiétude, pour aller chez l'électeur palatin par vanité. Je vous avouerai que j'ai mis dans cette cour, et entre les mains de l'électeur, une partie de mon bien, qu'on pille presque partout ailleurs. Il a bien voulu avoir la bonté de faire avec moi un petit traité qui me met en sûreté, moi et les miens, pour le reste de ma vie.

Le bon Horace dit :

> Det vitam, det opes; æquum mi animum ipse parabo.
> (Lib. I, ep. XVIII, 112.)

Il aurait dû ajouter *det amicos;* mais vous me direz que c'est notre affaire, et non celle du ciel. C'est l'amitié de mes nièces qui fait de près le bonheur de ma vie ; c'est la vôtre qui le fait de loin :

> Excepto quod non simul esse*m*, cætera lætus.
> (HOR., lib. I, ép. X, 50.)

Je vous ai bien souvent regretté, et votre souvenir m'a consolé. Vous n'êtes pas homme à franchir les Alpes, et à me venir voir sur les bords de mon lac, comme Mme du Boccage; vous vous contentez de cueillir les fleurs d'Anacréon dans vos jardins; vous n'allez pas chercher comme elle la couronne du Tasse au Capitole.

> Satis beatus unicis Sabinis.
> (HOR., lib. II, od. XVIII, 14.)

Adieu, mon cher et ancien ami; mes deux nièces, toute ma famille, vous font les plus tendres compliments. V.

Eh bien, les Anglais ont donc quitté vos côtes normandes, nonobstant clameur de haro! Est-il vrai qu'ils ont pris beaucoup de canons, de vaches, de filles, et d'argent? Le Canada va donc être entièrement perdu, le commerce ruiné, la marine anéantie, tout notre argent enterré en Allemagne? Je vous trouve très-heureux, mon cher Cideville, de posséder la terre de Launai. Je n'ai aux Délices que l'agréable, et vous possédez l'agréable et l'utile.

> Beatus ille qui, procul *ridiculis*,
> *Fœcunda* rura bobus exercet suis!
> (HOR., Épod., II, 1.)

3648. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Aux Délices, 2 septembre.

J'ai été sur le point d'acheter auprès de Nancy une très-jolie terre: ce qui aurait assuré à mes héritiers un fonds plus solide que des papiers sur le roi et sur la compagnie des Indes. Le marché était très-avantageux, et c'est pour cela qu'il a manqué. Quant aux bonnes nouvelles de nos armées, je ne les crois pas. Une planche, vite une planche dans le naufrage! Vendons nos effets royaux, dès que nous le pourrons honnêtement.

3649. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

Aux Délices, 2 septembre.

Ritorno dalle sponde del Reno alle mie Delizie; quì vedo la signora[2] errante ed amabile; quì leggo, mio caro cigno di Padova, la vostra vezzoza lettera. Siete dunque adesso a Bologna *la grassa,* ed avete lasciato Venezia *la ricca.* E, per tutti i santi, perchè non venire al nostro paese libero, voi che vi dilettate ne viaggiare, voi che godete d' amici, d' applausi, di novi amori, dovunque andate? Vi è più facile di venire tra i Pappafighi che non è a me di andare fra i Papimani. Ov' è la raccolta delle vostre leggiadre opere? dove la potrò io trovare? dove l' avete mandata? per qual via? non lo so. Aspetto li figliuoli per consolarmi dell' assenza del padre. Voi passate i vostri begli anni tra l' amore e la virtù. Orazio vi direbbe :

> Quum tu, inter scabiem tantam, et contagia lucri,
> Nil parvum sapias, et adhuc sublimia cures.
> (Lib. I, épist. XII, 14.)

Ed il Petrarca soggiugnerebbe :

> Non lasciar la magnanima tua impresa.

La signora di Bentinck è, come il re di Prussia, condannata dal Consiglio aulico, e questa povera Marfisa non è seguita da un esercito per difendersi[3].

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. La comtesse de Bentinck; voyez ci-après, la lettre 3687.

3. *Traduction :* Je suis de retour des bords du Rhin à mes Délices; là, je vois la dame errante et aimable; là je lis, mon cher cygne de Padoue, votre charmante lettre. Vous êtes donc maintenant à Bologne *la grasse,* et vous avez quitté

Cette pauvre milady Blakaker, ou comtesse de Pimbesche, va encore plaider à Vienne. C'est bien dommage qu'une femme si aimable soit si malheureuse ; mais je ne vois partout que des gens à plaindre, à commencer par le roi de France, l'impératrice, le roi de Prusse, ceux qui meurent à leur service, ceux qui s'y ruinent, et à finir par d'Argens.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas!
Fortunatus et ille deos qui novit agrestes!

Le premier vers est pour vous, le second pour moi. Pour milady Montague [1], je doute que son âme soit à son aise. Si vous la voyez, je vous supplie de lui présenter mes respects.

Farewell, *flos Italiæ*, farewell, wise man
Whose sagacity has found the secret
To part from Argaleon [2] without being
Molested by him.

Si jamais vous repassez les Alpes, souvenez-vous de votre ancien ami, de votre ancien partisan

le Suisse VOLTAIRE.

3650. — A M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, 2 septembre.

Vous vouliez, mon cher philosophe, aller voir le saint-père, et vous restez à Paris. Je ne voulais point aller en Allemagne, et j'en reviens. Je trouve, en arrivant, votre *Dynamique*. Je lis le Discours préliminaire; je vous admire toujours, et je vous remercie de tout mon cœur.

Comment va l'*Encyclopédie*? Est-il vrai que Jean-Jacques écrit

Venise *la riche*. Et, par tous les saints, pourquoi ne pas venir dans notre pays libre, vous qui aimez à voyager, vous qui trouvez des amis, des applaudissements, de nouvelles amours, partout où vous allez? Il vous est plus facile de venir parmi les Papefigues qu'à moi de me rendre chez les Papimanes. Où en est le recueil de vos agréables ouvrages? Où pourrai-je le trouver? Où l'avez-vous expédié? par quelle voie? je ne le sais. J'attends les enfants pour me consoler de l'absence du père. Vous passez vos belles années entre l'amour et la vertu. Horace vous dirait... et Pétrarque ajouterait : N'abandonnez pas votre magnanime entreprise. La comtesse de Bentinck est comme le roi de Prusse, condamnée par le Conseil aulique, et cette pauvre Marphise n'est pas suivie d'une armée pour la défendre.

1. Cette dame était alors à Venise ou dans les environs.
2. Allusion à Frédéric II, qu'Algarotti avait quitté sans se brouiller avec lui.

contre vous, et qu'il renouvelle la querelle de l'article de *Genève*[1] ? On dit bien plus, on dit qu'il pousse le sacrilége jusqu'à s'élever contre la comédie, qui devient le troisième sacrement de Genève. On est fou du spectacle dans le pays de Calvin.

> Nos mœurs changent, Brutus ; il faut changer nos lois.
> (*La Mort de César*, acte III, scène IV.)

On a donné trois pièces nouvelles faites à Genève même, en trois mois de temps, et de ces pièces je n'en ai fait qu'une.

Voilà l'autel du dieu inconnu à qui cette nouvelle Athènes sacrifie. Rousseau en est le Diogène, et, du fond de son tonneau, il s'avise d'aboyer contre nous. Il y a en lui double ingratitude.

Il attaque un art qu'il a exercé lui-même, et il écrit contre vous, qui l'avez accablé d'éloges. En vérité, *magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes*[2].

N'êtes-vous pas à Paris dans la consternation ? Le roi de Prusse est dans l'embarras, Marie-Thérèse est aux expédients, tout le monde est ruiné. Rousseau n'est pas le plus grave fou de ce monde. Ah ! quel siècle ! quel pauvre siècle ! Répondez à mes questions, et aimez un solitaire qui regrette peu d'hommes et peu de choses, mais qui vous regrettera toujours, qui vous admire et qui vous aime.

3651. — A M. COLINI[3].

Aux Délices, 2 septembre.

Mon cher Colini, je n'ai que le temps de vous dire, en partant pour Lausanne, que ma lettre à Pierron[4] a été lue par l'électeur ; que la première place qui vaquera sera pour vous ; mais vous savez qu'on attend quelquefois longtemps. Je vous assure que je ne négligerai aucune occasion de vous trouver quelque place qui vous convienne. Je vous prie de faire pour moi les plus tendres remerciements à M. l'*ammeister* Langhans, dont je n'oublierai jamais les procédés charmants. Souvenez-vous de moi auprès de M. Schœpflin et de M. de Gervasi.

1. *J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, à M. d'Alembert, sur son article* GENÈVE, *dans le septième volume de* l'Encyclopédie, *et particulièrement sur le projet d'établir un théâtre de comédie en cette ville;* 1758, in-8°.

2. Voyez les lettres du 25 février 1758 et du 14 juillet 1773.

3. Colini était encore à Strasbourg, et il ne quitta cette ville que vers la fin de 1759, pour aller à Manheim.

4. Homme de confiance de Charles-Théodore.

Si Marie-Thérèse et mes Russes ont quelques succès, ne me les laissez pas ignorer : il faut avoir de quoi se consoler de tout le mal qui nous arrive.

Quel est donc l'aimable Italien qui m'envoie des choses si agréables ? Quel qu'il soit, je le remercie de tout mon cœur, et je lui dois autant d'estime que de reconnaissance.

3652. — A MADAME DU BOCCAGE.

Aux Délices, 3 septembre.

En revoyant, madame, mon petit ermitage, mon premier devoir est de vous remercier, vous et M. du Boccage, de l'honneur que vous avez bien voulu faire aux ermites. Je pourrais en concevoir bien de la vanité, je pourrais vous redire ici tout ce que vous avez entendu de Paris jusqu'à Rome ; mais vous devez être lasse de compliments. Permettez-moi seulement de vous dire que, malgré tous vos talents et tout votre mérite, je vous ai trouvée la femme du monde la plus simple, la plus aisée à vivre, la plus digne d'avoir des amis, quoique vous soyez très-faite pour avoir mieux. Si l'intérêt que j'ai toujours pris, madame, à vos succès et à votre gloire, pouvait me donner quelques droits à votre amitié, j'oserais vous la demander instamment. Il y a grande apparence que je finirai dans la retraite une vieillesse infirme ; mais ce sera pour moi une grande consolation de pouvoir compter sur la bienveillance d'une personne qui fait tant d'honneur à son siècle et à son sexe. Quel triste siècle, madame ! et que la disette des talents en tous genres est effrayante ! Je ne vois que des livres sur la guerre, et nous sommes battus partout ; que des brochures sur la marine et sur le commerce, et notre commerce et notre marine s'anéantissent ; que de fades raisonneurs qui ont un peu d'esprit, et il n'y a pas un homme de génie. Notre siècle vit sur le crédit du siècle de Louis XIV. On parle, il est vrai, dans les pays étrangers, la langue que les Pascal, les Despréaux, les Bossuet, les Racine, les Molière, ont rendue universelle ; et c'est dans notre propre langue qu'on dit aujourd'hui dans l'Europe que les Français dégénèrent. S'il y a quelque homme de mérite en France, il est persécuté ; Diderot, d'Alembert, n'y trouvent que des ennemis. Helvétius a fait, dit-on, un excellent ouvrage [1], et on s'efforce de le rendre criminel. Il

1. *De l'Esprit*, 1758, in-4°. Le privilége accordé le 12 mai pour l'impression de ce livre avait été révoqué le 10 août. Jean-Pierre Tercier (né en 1704, mort en

faut, madame, que le petit nombre des sages ne s'expose pas à la méchanceté des fous ; il faut qu'ils vivent ensemble, et qu'ils fuient le public.

J'ai eu la faiblesse, madame, de laisser sortir de notre petit coin des Alpes cette *Femme qui a raison*. Si elle avait *raison*, elle n'aurait pas fait le voyage de Paris ; c'est un amusement de société ; mais vous avez voulu la porter à M. d'Argental. J'ai été trop flatté de vos bontés pour résister à vos ordres ; mais il faudra que cette bagatelle, qui a servi à nous amuser, reste dans les mains de nos amis. Je suis las du triste métier de paraître en public ; cela est pardonnable dans le temps des illusions, et ce temps est passé pour moi. J'aime les Muses pour elles-mêmes, comme Fénelon voulait qu'on aimât Dieu ; mais je redoute le public. Que revient-il de se commettre avec lui ? de l'embarras, des tracasseries de comédiens, des jalousies d'auteurs, des critiques, des calomnies. On n'entend point, à cent lieues, le petit bruit des louanges ; celui des sifflets est perçant, et porte au bout du monde. Pourquoi troubler mon repos, que j'ai cherché, et que j'ai trouvé après tant d'orages ?

Vos bontés pour moi sont plus précieuses sans doute que toute la petite fumée de la vaine gloire dont il n'arrive pas un atome dans mon ermitage ; j'y ai vu la vraie gloire, quand je vous y ai possédée ; je n'en veux pas d'autre.

Tous les habitants de notre retraite se joignent à moi, madame, pour vous dire combien vous êtes aimable. Conservez quelque bonté, je vous en conjure, pour le vieux Suisse Voltaire, à qui vous faites encore aimer la France, et qui est plein pour vous de respect, d'estime, et de tous les sentiments que vous méritez.

3653. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [1].

Aux Délices, près de Genève, 6 septembre.

Madame, revenu dans mon ermitage suisse le cœur pénétré de douleur de n'avoir pu faire ma cour à Votre Altesse sérénissime, je n'ai point retrouvé le baron genevois [2], qui est actuellement dans sa magnifique baronnie. Je suppose, madame, qu'il

1767), qui avait donné son approbation comme censeur, non-seulement fut obligé de donner sa démission, mais il fut privé de sa place de premier commis au ministère des affaires étrangères. (B.)

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. La Bat, baron de Grandcourt.

a consommé entièrement l'affaire en question. S'il y avait quelque difficulté (ce que je ne crois pas), j'irais le trouver dans son beau château, au premier ordre de Votre Altesse sérénissime, et je lui laverais la tête d'importance. Si je m'étais trouvé en Hollande plutôt qu'en Suisse, madame, j'aurais pu donner plus d'étendue à mon zèle et vous procurer une somme plus forte. Il me semble que le peu qu'on a trouvé à Genève n'est guère digne de vous être offert.

Il faut espérer qu'une paix, devenue nécessaire à tout le monde, fera cesser enfin le malheur public, dont il n'y a guère de particulier qui ne se ressente. Par quelle fatalité, madame, faut-il que toute votre prudence, toute la sagesse de votre administration ait été inutile, et que, n'ayant rien à gagner dans ces secousses de l'Europe, vous y ayez tant perdu ! La dernière victoire du roi de Prusse[1] sur les Russes nous apportera-t-elle une paix tant désirée ? Sa gloire sera-t-elle inutile au genre humain ?

Je ne sais pas un mot des affaires dans ma solitude. J'ai ignoré longtemps que ce jeune prince que j'avais eu l'honneur de voir élever dans votre palais, et dont monseigneur était le tuteur, s'était marié, avait eu un fils, et était mort. J'ignore si la tutelle de l'enfant qu'il a laissé appartient à votre branche ; tout ce que je sais, c'est que personne au monde ne s'intéresse plus que moi, madame, à tous les avantages de Votre Altesse sérénissime. J'ai vu des princes charmants qui doivent remplir toutes vos espérances ; la princesse, votre fille, promettait de ressembler en tout à son auguste mère. Permettez, madame, tant de curiosité. Ces dignes objets de consolation sont présents sans cesse à mon souvenir ; mon cœur est toujours plein de Gotha. Je ne suis qu'un vieux Suisse ; mais quand je serais un jeune Parisien, je regretterais votre cour et votre auguste famille, et la grande maîtresse des cœurs. Agréez, madame, mon profond respect.

3654. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

Délices, 9 septembre.

Je doute fort que l'homme le plus adroit eût pu engager messieurs de Berne à vous prêter deux millions. Ils donnent des régiments pour de l'argent, et n'en prêtent point à la France. C'est un système qu'il serait difficile de changer. Il est certain

1. A Zorndorf, près de Custrin, le 25 août.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

qu'ils viennent de donner au landgrave de Hesse cent mille écus qu'ils lui avaient promis. Le résident d'Angleterre qui est à Berne y a plus de crédit que l'ambassadeur.

Les nouvelles d'Allemagne varient si fort, les Prussiens exagèrent tant et sont si gascons, les Russes sont si menteurs, Paris est si peu instruit, que je ne crois rien et que je ne vous mande rien.

3655. — A M. HENNIN [1].

Septembre.

Je supplie instamment M. Hennin de vouloir bien excuser un malade s'il n'a pas l'honneur d'aller le voir, et je le supplie de ne pas oublier l'homme du monde qui a été le plus tôt et le plus sensible à son mérite. Je me flatte qu'avant d'aller sur la tombe du pauvre Patu il n'oubliera pas le squelette des Délices. V.

3656. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES [2].

Aux Délices, près de Genève, 9 septembre 1758.

J'ai lu avec un extrême plaisir ce que vous avez écrit sur les *Terres australes;* mais serait-il permis de vous faire une proposition qui concerne le continent? Vous n'êtes pas homme à faire valoir votre terre de Tournay. Votre fermier Chouet en est dégoûté, et demande à résilier son bail. Voulez-vous me vendre votre terre à vie? Je suis vieux et malade. Je sais bien que je fais un mauvais marché; mais ce marché vous sera utile et me sera agréable. Voici quelles seraient les conditions que ma fantaisie, qui m'a toujours conduit, soumet à votre prudence.

Je m'engage à faire bâtir un joli pavillon des matériaux de votre très-vilain château, et je compte y mettre vingt-cinq mille livres. Je vous payerai comptant vingt-cinq autres mille livres.

Tous les embellissements que je ferai à la terre, tous les bestiaux et les instruments d'agriculture dont je l'aurai pourvue, vous appartiendront. Si je meurs avant d'avoir achevé le bâtiment, vous aurez par devers vous mes vinq-cinq mille livres, et vous achèverez le bâtiment si vous voulez. Mais je tâcherai de ne pas mourir de deux ans, et alors vous serez joliment logé sans qu'il vous en coûte rien. De plus, je m'engage à ne pas vivre plus de quatre ou cinq ans.

1. Pierre-Michel Hennin, né à Magny (Seine-et-Oise) le 30 août 1728, mort à Paris le 5 juillet 1807.

2. Éditeur, Th. Foisset.

Moyennant ces offres honnêtes, je demande la pleine possession de votre terre, de tous vos droits, meubles, bois, bestiaux, et même du curé, et que vous me garantissiez tout jusqu'à ce que ce curé m'enterre. Si ce plaisant marché vous convient, monsieur, vous pouvez, d'un mot, le rendre sérieux : la vie est bien courte pour que les affaires soient longues.

J'ajoute encore un petit mot ; j'ai embelli mon trou intitulé *les Délices*. J'ai embelli une maison à Lausanne. Ces deux effets, grâce à ma façon, valent actuellement le double de ce qu'ils valaient. Il en sera autant de votre terre. Voyez ce que vous en pensez. Vous ne vous en déferez jamais dans l'état où elle est.

Quoi qu'il en soit, je vous demande le secret, et j'ai l'honneur d'être, d'ailleurs, avec la plus respectueuse estime, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

3657. — DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

A Dijon, le 14 septembre 1758.

Si j'avais été dans votre voisinage, monsieur, lorsque vous fîtes une acquisition si près de la ville, en admirant avec vous le physique des bords de notre lac, j'aurais eu l'honneur de vous dire à l'oreille que le moral du caractère des habitants demandait que vous vous plaçassiez sur France, par deux raisons capitales : l'une, qu'il faut être chez soi; l'autre, qu'il ne faut pas être chez les autres. Vous ne sauriez croire combien cette république me fait aimer les monarchies : j'avais grand besoin d'une raison pareille. Je vous aurais dès lors volontiers offert mon château, s'il avait été digne d'être la demeure ordinaire d'un homme si célèbre ; mais il n'a pas même l'honneur d'être une antiquité, ce n'est qu'une vieillerie. Il vous vient en fantaisie de le rajeunir comme Memnon. J'approuve fort ce projet, dont vous ne savez peut-être pas que M. d'Argental avait eu ci-devant l'idée pour votre établissement. Entrons en matière.

Je vous remettrai, à titre de propriété à vie, tout ce dont le sieur Chouet jouit à titre de bail; avec cette différence encore qu'il n'a pas la faculté d'y faire de bâtiments neufs, que je vous accorderai avec une générosité sans bornes, quelle qu'en puisse être la dépense. Ce que cette vente comprend est actuellement affermé par le bail, 3,000 livres, et pour les années suivantes 3,200 et 3,300 livres. Car j'ai remis ceci au sieur Chouet à prix très-médiocre en commençant. Vous verrez les actes. En tout état de cause, je serai de mon côté bien aise de me défaire de cet homme de très-mauvaise conduite, que je n'aurais jamais placé là si je n'eusse ignoré pour lors ses aventures précédentes : il ne s'y enrichirait pas plus à trois mille trois cents sols qu'à

1. Éditeur, Th. Foisset.

trois mille trois cents livres. Lui-même ne sera pas fâché de quitter, connaissant sa totale incapacité.

Vous me demandez terre, seigneurie, prés, vignes, droits, meubles, bois, bestiaux, curé, *and all.* Reprenons ceci article par article avec un commentaire. Je vais tâcher de le faire moins long que celui que j'ai écrit sur Salluste, que je n'ose plus ni relire, ni publier, de peur de m'enorgueillir du talent que j'ai eu de faire un gros in-4° d'un très-petit in-12.

Terre, seigneurie, prés, vignes, droits. — Convenu.

Meubles. — Convenu. Mais je vous avertis qu'il n'y en a guère.

Bois. — Vous l'entendez sans doute comme un usufruitier a les bois d'une terre : car vous savez qu'il n'a pas droit de les couper, et qu'ils n'entrent point dans les jouissances viagères. Les bois ne sont pas dans le bail du sieur Chouet, si ce n'est pour le pâturage, le chauffage, la glandée (articles annuels).

Bestiaux. — Sur les bestiaux, il y a une observation à faire à l'égard du troupeau de vaches. Il est du bail, par conséquent de la vente. Mais vous savez que, dans ce pays-là, c'est un fonds dans les terres. Il sera convenu qu'après vous on le rendra en même nombre et valeur qu'il aura été livré.

Curé. — Sous la figure d'un ours, ce curé est un très-bon homme, fort droit, chose rare. Je vous remets là un effet précieux. Quoique harangueur, il parle mal; mais il pense bien. Sérieusement, si nous finissons, je vous le recommande.

Vous voulez construire un bâtiment de vingt-cinq mille francs; je n'en doute pas, c'est votre intention, et je ne suis pas ici pour vous contrarier. Mais la volonté de l'homme est ambulatoire. Il faut prendre garde qu'il n'en soit pas de ceci comme de la dot calculée de Frosine[1]. Cet article n'est pas tant un payement qu'une proposition (raisonnable par rapport à vous) de faire là quelque chose autant que cela vous plaira et vous conviendra. Lorsque mon vieux vilain château, logeable pour moi pendant quinze jours tous les trois ans, pour un fermier et pour mes pressoirs pendant toute l'année, sera une fois détruit, je me trouverais fort embarrassé si, par le hasard des événements, les choses venaient à en rester là. Voyez de quoi vous voulez que nous convenions *ex æquo et bono,* soit pour un terme fixé à la construction, soit pour la somme que vous y mettrez.

Vous m'offrez vingt-cinq mille livres comptant. Mettez la main sur le pourpoint : ce n'est pas assez. Il y a 3,000, puis 3,300 livres de rente dans le bail actuel. Cela vaut trente mille livres. Je dirais bien trente-trois. Mais je n'ai jamais qu'un mot, et s'il m'arrivait d'en avoir plusieurs, ce ne serait jamais avec vous, dont je fais un cas infini, et avec qui je souhaite extrêmement de former ici une liaison d'amitié.

Vous vous obligez à ne vivre que quatre ou cinq ans; point de cet article, s'il vous plaît, sinon marché nul. J'exige au contraire, après le traité conclu, que vous viviez le reste du siècle pour continuer à l'illustrer et à l'éclairer. La Providence se ferait de belles affaires si elle ne vous laissait

1. Voyez l'*Avare,* acte II, scène VI.

ici-bas plus longtemps que Fontenelle. Elle n'est pas déjà si bien aujourd'hui avec le public.

Je vous garderai le secret le plus exact, et j'ai l'honneur de vous le demander de même à mon égard, surtout par une raison qui nous intéresse tous deux. J'ai tiré jadis cet avantage du malheur de mes pères, huguenots dès le temps de Calvin, que leur terre est de l'ancien dénombrement. Nous n'en sommes fâchés ni vous ni moi, pour qui les édits bursaux n'ont pas des attraits vainqueurs. On a bien voulu me continuer ce droit en dernier lieu dans le renouvellement du cadastre; apparemment qu'on ne m'a pas cru assez bon catholique pour édifier notre ami Helvétius[1]. Quoi qu'il en soit, le droit, selon la teneur du privilége, est pour ma famille, ou en cas de vente à un Genevois, Suisse, etc. Autrement, il se perd et ne se recouvre pas par réachat. Or on pourrait bien ne pas vous trouver assez bon huguenot pour être privilégié. Au reste, il ne s'agit que de manier ceci un peu délicatement, ce qui ne sera point du tout difficile.

Je suis si fidèle au secret que je n'en ai sonné mot à Mme de Brosses, de peur qu'elle ne se mît de la conversation. Mais, comme Dieu permet que tout se découvre, elle s'avisera sans doute alors de demander la chaîne du marché. Je ne sais pas de combien. C'est une femme à prétentions. Elle ira peut-être croire qu'*une chaine si belle devrait être éternelle.* Agissons politiquement. Commencez par me corrompre. En fait de terres, je suis vénal comme un Anglais. Quand nous serons tous deux contre elle, nous la réduirons. Je retiens encore le droit d'aller un jour passer quelques moments dans votre nouvel ermitage, à vous entendre parler de l'histoire présente et passée. Vous avez sur l'Oder un ami qui n'est pas le mien. Les Russes me vont donner huit jours d'insomnie, et Louisbourg m'en a déjà coûté autant. Je ne puis me mettre dans la tête la sage maxime italienne : *Per il tempo e per la Signoria non pigliarti malinconia.*

3658. — A M. DARGET.

Aux Délices, 16 septembre 1758.

Mon ancien ami, vous n'avez point répondu à la lettre que je vous écrivis de Manheim[2]. Vous sentez que, dans les circonstances présentes, il est bien triste que cette lettre par laquelle j'avais répondu avec confiance à vos ouvertures ait été imprimée dans les journaux et falsifiée. Vous me feriez un plaisir extrême de me renvoyer ma lettre, afin que je pusse la confronter avec celle qui a couru, et que j'eusse une pièce justificative toute prête. Je sens que vous avez été aussi indigné que moi de cet abus que les journalistes se permettent de publier les secrets des particuliers

1. Dont le livre *de l'Esprit* venait de paraître, et commençait à faire bruit.
2. C'est le n° 3633.

sans en demander la permission. C'est violer un des premiers droits de la société ; et quand la fausseté est jointe à cette hardiesse, c'est un crime. Je crois que le journaliste n'a pas eu mauvaise intention, mais il ne m'a pas moins nui. Il m'a écrit, il a fait une espèce de désaveu [1] que je dois à vos soins et à votre probité, et dont je vous remercie. Je n'ai point voulu irriter cet homme par des plaintes, qui sont inutiles quand la chose est faite, et qui ne peuvent qu'aigrir. Il ne s'attendait pas que le roi de Prusse remporterait sur les Russes une victoire si complète et si mémorable [2]. Il faut à présent se taire sur les succès inouïs de ce monarque, et sur les malheurs de la France. Vous me feriez plaisir de me mander s'il est vrai qu'il y ait plusieurs édits pécuniaires, et si on continue de payer les rentes de l'Hôtel de Ville et de la compagnie des Indes. Vous avez du moins une planche dans le naufrage général. Vous êtes bien placé à l'École militaire, école dont on a grand besoin. Je vous souhaite tout le bonheur que vous méritez, et suis à vous pour jamais bien tendrement.

Le Suisse V.

3659. — DE M. HENNIN [3].

Turin, 17 septembre 1758.

Monsieur, quitter les Délices pour traverser les montagnes de Savoie, c'est passer des riches campagnes de l'Égypte dans les déserts de Chanaan; aussi ai-je souvent tourné la tête vers cette heureuse colline où vous avez dressé votre tente. J'ai comparé la liberté dont vous y jouissez à l'esclavage volontaire que je me suis imposé, et je me suis trouvé aussi enfant que les autres hommes. Cette idée m'allait affliger; j'ai repris mes joujoux pour m'en distraire. J'ai examiné avec attention tous les objets qui se sont offerts successivement à mes yeux, rochers, torrents, animaux, plantes, minéraux. J'ai suivi les diverses nuances qui joignent l'espèce humaine à celle des brutes, à mesure qu'on s'enfonce dans les contrées les moins fréquentées; et malgré la lenteur de ma marche, l'ennui ne m'a point approché.

Arrivé à Saint-Jean de Maurienne, je me suis informé de la fin de mon pauvre ami Patu. Ses hôtes m'ont dit qu'un instant après être descendu de

1. Imprimé sous le titre d'*Avis au public*, dans le *Journal encyclopédique* du 15 août 1758, page 147.

2. La bataille de Zorndorf, près de Custrin, où, suivant quelques-uns, la victoire fut indécise; où, suivant d'autres, elle resta aux Russes, qui cependant, apres onze heures et demie de combat, perdirent cent trois canons, au moins quinze mille morts, et deux mille prisonniers. (B.)

3. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

sa voiture, il était tombé en faiblesse, et s'était endormi insensiblement du sommeil éternel...

A l'ouverture de son coffre, ces bonnes gens jugèrent que le mort avait été un homme d'esprit, et ils l'enterrèrent parmi les nobles à la cathédrale. Pour des montagnards, ce trait est louable.

J'ai réfléchi, monsieur, sur l'inscription que vous avez eu la bonté de faire pour orner la tombe de mon ami[1]. Outre qu'elle ne parle pas de lui, il me semble qu'on ne peut guère traiter un pays de *tristes déserts* à la barbe de ses habitants. Je joins ici celle que je me propose d'y faire graver, si vous l'approuvez. Mon but est qu'on sache en Savoie quel était celui dont j'ai pleuré la perte.

Vous voyez tous les jours des gens qui vous parlent du mont Cenis comme d'un passage affreux. Je ne l'ai pas trouvé tel. Il n'est pas vrai que du sommet on découvre la France et l'Italie. Ce prétendu sommet est une vallée assez étendue, enfermée de toutes parts par des montagnes fort hautes. Voilà comme les fausses relations se perpétuent.

Je me suis acquitté, monsieur, de ce dont vous m'aviez chargé pour M. le marquis de Chauvelin[2], et je puis vous assurer qu'il y a été sensible Il se propose de passer par Genève à son premier voyage de Paris.

Vous ne vous attendez pas sans doute que je vous parle de Turin. Je n'y ai encore vu que l'opéra bouffon : les paroles sont de Goldoni, et la musique de Scarlati. Il y a deux acteurs très-bons et une jolie chanteuse. C'est, je vous assure, une très-agréable ressource pour un arrivant.

J'ose vous prier de présenter mes respects à vos dames. Je suis très-fâché que la nécessité m'ait rangé au nombre des êtres éphémères qui les importunent continuellement, et je me ferai un devoir de réparer ce tort, s'il m'est possible, à mon retour.

Je vous supplie d'être persuadé de la sincérité des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

A LA MÉMOIRE DE CLAUDE-PIERRE PATU,
ÉCUYER, AVOCAT AU PARLEMENT DE PARIS,
NÉ A PARIS, LE .. OCTOBRE 1729.

Il eut dans un corps faible
Un cœur sensible et généreux,
Un esprit vif et pénétrant.
Il cultiva la littérature et la poésie,
Et ses premiers succès

1. Hennin, se rendant en Italie en 1758, voulut faire placer une inscription sur la tombe de son ami, et il parla de ce projet à Voltaire, qui lui donna les vers suivants, écrits sur une carte :

Tendre et pure amitié dont j'ai senti les charmes,
Tu conduisis mes pas dans ces tristes déserts;
Tu posas cette tombe, et tu gravas ces vers
Que mes yeux arrosaient de larmes.

2. Ambassadeur de France à Turin.

Lui présageaient une grande réputation.
Estimé en Angleterre,
Applaudi à Rome,
Chéri dans sa patrie,
Il mourut à Saint-Jean de Maurienne,
Dans le cours de ses voyages,
Le 20 août 1757.

P.-M. H., son compatriote et son ami,
Après avoir versé des pleurs sur sa tombe,
Y a fait graver cette épitaphe
Le 9 septembre 1758.

Je souhaite, monsieur, que ce bavardage vous déplaise; la mémoire de mon ancien ami ne pourra qu'y gagner.

3660. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 17 septembre.

Il faut reprendre où nous en étions, mon ancien ami. J'ai été un peu de temps par monts et par vaux ; me voilà rendu à ma famille et à mes amis, dans mes chères Délices. Que faites-vous? où êtes-vous ? avez-vous reçu un manuscrit concernant la Russie, que M. l'abbé Menet doit vous avoir remis ? Il y a un domestique de Mme de Fontaine qui repartira bientôt pour notre lac ; je vous serai très-obligé d'envoyer le manuscrit chez elle. Je suppose que vous êtes toujours chez Mme de Montmorency, et que votre vie est douce et tranquille ; j'en connais qui ne le sont pas. Je n'ai pas été précisément aux champs de Mars ; mais j'étais assez près de ces vilains champs, quand les Hanovriens battaient une aile de notre armée, prenaient Dusseldorf, et repassaient le Rhin à leur aise. Mes chers Russes sont venus depuis d'Archangel et d'Astrakan pour se faire égorger à Custrin. Nous sommes malheureux sur terre et sur mer, et on dit que l'artillerie prussienne porte jusqu'à Paris, où elle estropie la main droite de nos payeurs des rentes. Je suis honteux d'être chez moi, en paix et aise, et d'avoir quelquefois vingt personnes à dîner, quand les trois quarts de l'Europe souffrent.

J'avais lu dans un journal que M. Helvétius a fait un livre sur l'*Esprit*, comme un seigneur qui chasse sur ses terres ; un livre très-bon, plein de littérature et de philosophie, approuvé par un premier commis[1] des affaires étrangères ; et j'apprends aujourd'hui qu'on a condamné ce livre, et qu'il le désavoue

1. Tercier; voyez lettre 3652.

comme un ouvrage dicté par le diable. Je voudrais bien lire ce livre, pour le condamner aussi [1] ; tâchez de me le procurer. Vous voyez, sans doute, quelquefois cet infernal Helvétius ; demandez-lui son livre pour moi, Mais vous êtes un paresseux, un *perdigiorno;* vous n'en ferez rien. Je vous connais ; allons, courage ; remuez-vous un peu. Je suis aussi paresseux que vous, et je viens de faire trois cents lieues. On dit que cela est fort sain ; cependant je ne m'en porte pas mieux. Une de vos lettres me fera probablement beaucoup de bien. Je suis toujours tout ébaubi d'être venu à mon âge avec une santé si maudite. Vous qui êtes, à peu de chose près, mon contemporain, et qui êtes gras comme un moine, n'oubliez pas le plus maigre des Suisses, qui vous aime de tout son cœur.

P. S. Qu'est-ce qu'un livre de Jean-Jacques contre la comédie [2] ? Jean-Jacques est-il devenu Père de l'Église ?

3661. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 20 septembre.

On ne sait plus que croire et que penser, madame. Hier, tout le monde avoue que les Russes ont été détruits ; aujourd'hui, tout le monde avoue que les Russes sont ressuscités pour battre le roi de Prusse. La nouvelle vous sera venue de Paris de la défaite des Anglais auprès de Saint-Malo. C'est du baume sur la blessure que la perte de Louisbourg nous a faite. Je voudrais bien, en qualité de curieux, et encore plus d'homme pacifique, savoir ce que c'est que cet armistice entre le maréchal de Contades et M. le prince de Brunswick ; je voudrais un armistice éternel entre les hommes.

Je vous remercie de tout mon cœur, madame, des petites coquetteries que vous faites en ma faveur en Lorraine. Vous savez combien j'aimerais une terre qui me rapprocherait de vous ; mais M. de Fontenoy [3] veut à présent vendre trois cent mille livres son Champignelle [4], qui ne rapporte pas plus de six mille livres de rente. Mme de Mirepoix et Mme de Boufflers veulent me vendre Craon ; mais il est substitué, et ce marché est difficile à conclure.

1. Voltaire en a critiqué plusieurs passages : voyez tome XIX, page 23; XX, 321; mais il prend sa défense, tome XIX, 375; XXV, 474.
2. Voyez la lettre 3650.
3. Le comte de Fontenoy, ou Fontenoy-sur-Moselle, près de Toul.
4. Voyez lettre 3645.

Puisque Colini a l'honneur de vous faire quelquefois sa cour, je vous prie instamment, madame, de lui faire dire que je lui ai écrit deux fois par M. Turckeim, le banquier, et que j'ignore s'il a reçu mes lettres[1]. Mme Denis vous présente ses respects : autant en fait son oncle le Suisse. Il est plein de reconnaissance pour le petit mot dont vous l'avez honoré dans certaine lettre[2]. Portez-vous bien surtout.

3662. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[3].

Aux Délices, 23 septembre.

J'avoue, monsieur, qu'il y a des abus dans les républiques comme dans les monarchies : *Ubicumque calculum ponas, ibi naufragium invenies.* On ne trouve pas toujours *naufragium*, mais on trouve partout quelque orage. Ils sont ici moins noirs et plus rares qu'ailleurs. Je suis très-aise d'être dans un coin de terre, *dove non si vede mai la faccia della Maestà*, et où les souverains m'envoient demander mon carrosse pour venir manger mon rôti.

C'est pour augmenter mon bonheur, mon indépendance, que je vous ai proposé de me préférer à Chouet le fermier, fils du doge Chouet[4]. C'est pour n'être ni en France, ni à Genève. Car mon idée est de mourir parfaitement libre. Si j'achète à vie, il faudra payer les lods au seigneur suzerain ; il faudra solliciter un secrétaire d'État et le conseil pour obtenir que, moi catholique, je sois affranchi du dixième et de la capitation comme un huguenot. Mon grand plaisir serait de n'avoir affaire de ma vie ni à un seigneur Paramont, ni au roi séant en son conseil, et de ne rien payer à personne. Voyez, monsieur, si la tournure que j'ai prise vous convient ; quittez un moment votre Salluste, que pourtant je voudrais bien voir, et examinez mes propositions. Si elles sont acceptées, il m'en coûtera environ soixante mille livres, et vous jouirez peut-être dans deux ans, peut-être dans un an, de tout le fruit de mes peines. Je sais que je m'impose un fardeau onéreux. Mais un degré d'indépendance de plus, et surtout l'honneur de votre amitié, seront l'intérêt de mon argent.

Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti; si non, his utere mecum.

1. Nous ne connaissons que la lettre du 2 septembre.
2. A Mme de Pompadour.
3. Éditeur, Th. Foisset.
4. Chouet le père était syndic de Genève

Si vous approuvez mes idées, je mets les maçons en besogne, je trace un jardin, je plante des arbres à la réception de votre lettre, et j'attends de vous du plant de Bourgogne pour vous faire boire du vin du cru quand vous viendrez voir votre royaume de Tournay.

En cas que j'aie l'honneur de terminer avec vous, il me semble que le secret sur la nature de nos conventions est la chose la plus convenable. L'affaire des Russes n'est pas tirée au clair; mais les apparences sont qu'ils ont perdu une très-grande bataille. Laissons les fous s'égorger, et vivons tranquilles. Le fatras de l'*Esprit* d'Helvétius ne méritait pas le bruit qu'il a fait. Si l'auteur devait se rétracter, c'était pour avoir fait un livre philosophique sans méthode, farci de contes bleus!

Ut ut est, conservez l'honneur de vos bonnes grâces au vieux Suisse V., âgé de soixante-quatre ans, et bientôt de soixante-cinq.

Encore un mot. Si le problème que je propose à résoudre paraît trop compliqué, vous le simplifierez par l'équation qui vous paraîtra la plus convenable. Mais point de seigneur suzerain, point de lods et ventes, point de vingtièmes, point de capitation, point d'intendant, ni de subdélégué, *si fas est*.

Voyez, par exemple, monsieur, si vous n'aimeriez pas mieux que je rendisse le château logeable plutôt que d'y faire un pavillon qui rendrait ce château trop vilain. En ce cas, je vous donnerais une somme plus forte argent comptant. Vous auriez bien moins à rendre après ma mort, et votre terre serait toujours embellie et améliorée. Vous pourriez convenir de payer après ma mort la moitié des frais des réparations et embellissements nécessaires au château.

Voilà de quoi exercer à la fois votre esprit et votre équité. Il faudra qu'il y ait bien du malheur si nous ne nous arrangeons pas.

Je vous présente mon respect. V.

N. B. que votre terre est dans un état déplorable, et qu'on détruit votre forêt.

3663. — DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

Septembre 1758.

Tel que l'ange de l'Apocalypse, qui avait un pied sur la terre et l'autre sur la mer, vous voulez donc, monsieur, avoir un pied en république et

1. Éditeur, Th. Foisset.

l'autre en monarchie? Le système est excellent quand on a le bonheur d'être assez isolé pour le pouvoir suivre.

Le sage dit selon les gens [1] :
Vive le Roi! vive la Ligue!

Mais tout le monde n'a pas des ailes à montrer [2]. Et pour moi, je vous avoue qu'à l'exception de la Suisse (que je ne connais guère, mais dont je pense bien), je n'ai pas vu une république qui fût de mon goût. On y est désolé de piqûres d'épingles; au lieu que chez nous on en est quitte pour un coup d'épée au travers du corps, et tout est dit. Le manteau de la liberté sert à couvrir nombre de petites chaînes. *Ma, in tanto, non è cosi lungo che non si vedean per di sotto due palme di gambe di ladro.*

J'aime bien pis que les rois : j'aime les papes. J'ai vécu près d'un an à Rome; je n'ai pas trouvé de séjour plus doux, plus libre, de gouvernement plus modéré. C'est dommage que les gens y soient bêtes au milieu de tant de raisons d'avoir des connaissances et de l'esprit.

Cette préférence que je lui donne est pourtant subordonnée à celle que Tournay mérite (entre nous) sur tous les lieux de l'univers. Avez-vous vu par un jour transparent cette terrasse de la Choutagne, digne d'un kiosque impérial :

A seat where Gods might dwell
Or wander with delight?

Convenez que cela est impayable. Cependant vous me renvoyez notre projet de convention si travesti, si chargé de pretintailles, qu'il ne m'est plus possible de le reconnaître. Si je m'en souviens bien, votre proposition était d'acheter cette terre à vie, avec faculté d'y faire en jardins et en bâtiments ce qu'il vous conviendrait d'y faire. Vous m'offriez vingt-cinq mille francs; je vous en demandais trente. Le nouveau projet de convention porte vingt mille livres dont je rendrai environ la moitié, et la moitié aussi des dépenses que vous y aurez faites, selon l'état qui en sera dressé. Depuis l'horloge d'Achaz [3] et le festin d'Atrée, on n'avait pas tant rétrogradé. Je suis très-médiocre calculateur lorsque l'on me sort de la période julienne; mais il ne faut pas être un Barême pour compter que vingt mille francs de capital, pour trois mille deux cents francs de rente, font deux mille deux cents francs, ou, si vous voulez, mille deux cents francs de perte en revenu annuel; et que, puisque selon votre lettre vous comptez y mettre soixante mille francs, j'aurais au bout du temps dix mille francs à rendre de mon argent, pour avoir perdu deux mille deux cents francs de rente pendant dix ans. Ce fonds perdu est trop cher pour moi.

D'autre part, le marché ne vaudrait rien pour vous, qui ne devez songer

1. La Fontaine, livre II, fable v.
2. Allusion à la même fable :

Je suis oiseau, voyez mes ailes.

3. Isaïe, xxxviii, 8.

qu'à jouir tout le plus tôt et le plus promptement qu'il sera possible. *Bene vivere et lœtari*, il n'y a que cela dans le monde. Tant de clauses que contient ce projet feraient naître dans l'exécution une pépinière de difficultés qui la retarderaient à tout moment, malgré la forte intention réciproque où nous sommes de n'en avoir jamais ensemble. Faisons notre marché tout le plus simple qu'il sera possible et sans queue.

Il n'y a pas à beaucoup près autant d'argent à mettre ici que vous le croyez. Qui diantre vous est allé suggérer ce moulin de don Quichotte? C'est une fausse spéculation que vous auriez bien vite reconnue si vous aviez vu vous-même le ruisseau derrière la forêt. A Dieu ne plaise qu'il y ait tous les ans autant d'eau dans ce torrent qu'il peut y en avoir eu cette année! Il n'y a la plupart du temps qu'un filet. Un moulin coûterait beaucoup à bâtir, à entretenir; il irait rarement, et ne rendrait guère. Il y en a jadis eu un en cet endroit, qu'on a été obligé d'abandonner par cette raison. Rayons donc cet article.

Pour le bâtiment, ce n'est pas un si grand *item*, en se contentant de l'accommoder, que d'en faire, non une belle maison, mais un logement commode et parfaitement situé. Il ne faut qu'abattre et mettre en cour toutes ces vieilleries indignes [1] qui sont tant sur le jardin qu'en face du portail; transporter l'entrée vis-à-vis du portail actuel; et, où il est, construire un logement sur le bel aspect en alignement de ce gros pavillon carré, qui servira d'antichambre. Si nous finissons, je vous dirai mon plan en détail, qui prendra cent fois plus d'agrément en passant par votre esprit. Point de terme, si vous voulez; c'est une queue. Au hasard de la tontine. Qui gagnera, gagnera. Si je perds... Mais je ne perdrai pas, car je gagnerai assez à mon gré en vous conservant. Si vous perdez, qu'est-ce que cela vous fera? Allons, allons, finissons, si le cœur vous en dit. Vous faites bien d'être *indépendant*, mais il ne faut pas être *trembleur*. Si vous saviez le dessous des cartes! si je vous disais le secret de l'Église! Avec un homme tel que vous, je ne veux rien avoir de caché. Apprenez que l'ange de la Fatalité, conduisant Zadig par le monde, mit dans ce vieux château un talisman qui fait qu'on n'y meurt point. Mon vieux oncle éternel (devant Dieu soit son âme avec celle de feu M. le comte de Gabalis! ce que j'en dis ne vient pas de mauvais cœur, mais il ne m'aimait guère et je le lui rendais bien), or donc cet oncle infini y a vécu quatre-vingt-onze ans, et son père, mon bisaïeul, quatre-vingts; sans parler du grand-père de ce dernier, qui y a vécu quatre-vingt-sept ans. Ce n'est pas là une chronologie de Newton [2]. Il faut que je sois fol de me défaire d'un lieu qui donne une immortalité bien plus réelle que ne fait l'Académie.

Encore voulez-vous les choses avec des franchises immodérées. Parce

1. Ces *vieilleries indignes* subsistent encore. Mais à peine trouve-t-on à Prégny, chef-lieu de la paroisse, des gens qui sachent indiquer le château de Tournay. C'est à Prégny qu'est la maison de campagne de M. de Sellon, connue de tous les voyageurs qui ont été à Genève.

2. Allusion à la *Défense de la Chronologie contre le système de M. Newton*, écrit posthume de Fréret, publiée en cette même année 1758.

que je vous ai laissé entrevoir une lueur de non-dixième, vous ne voulez ni d'intendant, ni de subdélégué, ni de roi en son conseil. Peste! il ne faut que vous montrer le passage : *qua data porta, ruunt.*

Cela est délicieux ; en vérité, croyez-vous que, si j'avais un secret pour me délivrer de ces beaux messieurs-là, je n'eusse pas commencé par en faire usage pour moi-même? Cependant je puis vous en ajuster une bonne partie selon vos désirs, en prenant les mesures mentionnées au mémoire ci-après. Je ne me fais pas garant de votre capitation. Si elle venait à se payer par valeur de la tête, vous en payeriez la moitié du royaume.

Eh bien! voilà votre diable d'homme [1] de retour à Dresde, avec sa troupe maudite. Quel Juif errant! et quel dommage que tant d'activité et de talents ne soient employés que pour le malheur de l'humanité! Avec tout cela, s'il se réjouit beaucoup, je n'entends rien en plaisirs; mais aussi je ne suis que Parménion. L'exécution est plus glorieuse que le projet n'était bon. Encore finira-t-il, quel que soit le dénoûment, par avoir une santé et des esclaves ruinés. Cependant rien de fait en Saxe cette année, à moins que les Suédois qui s'avancent en Brandebourg ne soient ceux du grand Gustave. Point de paix prochaine, et toujours continuité de flagellation pour nous autres pauvres hères, qui, vrais pantins de ces terribles Briochés [2],

Ducimur ut nervis alienis mobile lignum.

Chaque chose se compense. En payant les folies d'autrui, nous achetons le droit de niaiser le jour et de dormir la nuit. Nous laissons couler le torrent, avec le mérite suranné d'être un peu plus honnêtes gens.

Avec beaucoup d'esprit, de nerf et d'audace, c'est une étrange *cipollata* [3] que ce livre de notre Helvétius. Je crois queiquefois rencontrer Montaigne ou Montesquieu; puis il se trouve subitement que je n'ai lu que l'*Apologie pour Hérodote*. Comment peut-on se permettre un tel style bigarré? S'il manque de méthode, ce n'est pas faute de s'être donné de la peine pour en avoir et pour en montrer. Mais après avoir fait un plan tel quel, il a voulu y jeter toutes sortes de choses anomales, et se servir des faits les plus bizarres et les plus suspects pour en tirer des conclusions générales. Convenez pourtant que ce qu'il y a de plus singulier dans son livre, c'est le privilége du roi. A bon compte, je suis bien aise que celui-ci ait passé. Bien d'autres, qui n'ont pas la tête si grosse, passeront après lui. Je ne suis plus en peine de certain *Traité* sur l'ancienneté *du Culte des dieux fétiches* en Orient [4]...

1. Le roi de Prusse.

2. « Brioché, fameux joueur de marionnettes, logé proche des comédiens. » *Note de* Boileau *sur les derniers vers de son épître à Racine :*

Mais pour un tas grossier de frivoles esprits,...
Que, non loin de la place où Brioché préside,...
Il s'en aille admirer le savoir de Pradon.

3. *Cipollata,* traduction italienne du mot *macédoine.*

4. Le *Traité du Culte des dieux fétiches,* par M. de Brosses, publié à Genève, sans nom d'auteur, en 1760.

J'attends votre réponse, si le mémoire ci-joint vous agrée. Sinon, voulez-vous acheter ma terre purement et simplement? Je la ferai grande ou petite comme vous le voudrez, soit en joignant divers biens assez considérables que j'ai aux environs, soit en les laissant isolés. C'est une pièce à tiroir. Nous obtiendrons bien de l'abbé de Bernis la continuation du privilége. Il est votre confrère en Apollon. Quoi qu'il arrive de tout ceci, ce que je désire le plus est que le libre Suisse V. veuille bien me conserver autant de bienveillance qu'a pour lui d'estime et d'admiration le despotisé B.

M. de Fautrière, retiré à Genève, me fait proposer un échange contre sa terre plus voisine des miennes de Bresse. Mais je n'ai pas une fort grande envie d'avoir affaire à lui.

3664. — A M. PILAVOINE [1],

A SURATE.

Aux Délices, près de Genève, le 25 septembre.

Je suis très-flatté, monsieur, que vous ayez bien voulu, au fond de l'Asie, vous souvenir d'un ancien camarade. Vous me faites trop d'honneur de me qualifier de *bourgeois de Genève*. Tout amoureux que je suis de ma liberté, cette maîtresse ne m'a pas assez tourné la tête pour me faire renoncer à ma patrie. D'ailleurs, il faut être huguenot pour être *citoyen de Genève*, et ce n'est pas un si beau titre pour qu'on doive y sacrifier sa religion. Cela est bon pour Henri IV, quand il s'agit du royaume de France [2], et peut-être pour un électeur de Saxe, quand il veut être roi de Pologne; mais il n'est pas permis aux particuliers d'imiter les rois.

Il est vrai qu'étant fort malade je me suis mis entre les mains du plus grand médecin de l'Europe, M. Tronchin, qui réside à Genève; je lui dois la vie. J'ai acheté dans son voisinage, moitié sur le territoire de France, moitié sur celui de Genève, un domaine assez agréable, dans le plus bel aspect de la nature. J'y loge ma famille, j'y reçois mes amis, j'y vis dans l'abondance et dans la liberté. J'imagine que vous en faites à peu près autant à Surate; du moins je le souhaite.

Vous auriez bien dû, en m'écrivant de si loin, m'apprendre si vous êtes content de votre sort, si vous avez une nombreuse

1. Maurice Pilavoine, membre du conseil de compagnie des Indes, avait appris à balbutier du latin avec Voltaire. Il était probablement né à Surate, mais, en 1758, il habitait Pondichéry. (Cl.)

2. Allusion au mot de Henri IV : *Paris vaut bien une messe.*

famille, si votre santé est toujours ferme. Nous sommes à peu près du même âge, et nous ne devons plus songer l'un et l'autre qu'à passer doucement le reste de nos jours. Le climat où je suis n'est pas si beau que celui de Surate ; les bords de l'Inde doivent être plus fertiles que ceux du lac Léman. Vous devez avoir des ananas, et je n'ai que des pêches; mais il faut que chacun fasse son propre bonheur dans le climat où le ciel l'a placé.

Adieu, mon ancien camarade ; je vous souhaite des jours longs et heureux, et suis, de tout mon cœur, votre, etc.

3665. — A M. HENNIN.

Aux Délices, 25 septembre.

(PARTIRA QUAND POURRA.)

La lettre [1] dont vous m'honorez, monsieur, marque bien la bonté de votre cœur. Vous voulez bien vous souvenir d'un homme qui n'a d'autre mérite que d'avoir été infiniment sensible au vôtre, et vous avez rempli pour feu notre pauvre Patu [2] des devoirs dont les amitiés ordinaires se dispensent. J'ignore si mes remerciements vous trouveront encore à Turin ; je présume que vous laissez partout votre adresse, et qu'on peut vous écrire en toute sûreté. Je vous demanderai en grâce de revoir mon ermitage, au retour de vos voyages ; mais c'est une chose que je désire plus que je ne l'espère. Vous me retrouverez aussi tranquille que vous m'avez laissé, et probablement je ne sortirai pas de chez moi pendant que vous courrez le monde.

Vous reviendrez

. . . . . spoliis Orientis onustus.

(VIRG., *Æneid.*, lib. I, v. 293.)

Personne n'a jamais mis plus à profit ses voyages ; vous vous instruisez de tout, en attendant que vous soyez fixé par quelque poste agréable. Il n'en est point dont vous ne soyez digne. Vous avez devant vous l'avenir le plus flatteur ; vous joindrez toujours l'étude aux affaires, et par là votre vie sera continuellement et solidement occupée. Je ne connais point d'état préférable au

1. Hennin avait écrit de Turin à Voltaire, le 17 septembre; voyez n° 3659.
2. Voyez page 497.

vôtre. Il est d'autant plus agréable qu'il est de votre choix, et que le roi vous paye pour satisfaire votre goût.

Quid voveat dulci nutricula majus alumno?

(Hor., lib. I, ep. IV, v. 8.)

Vous aurez sans doute entendu dire, comme nous, de bien fausses nouvelles ; que les Russes ont battu le roi de Prusse, dans un second combat qui ne s'est point donné, et que les Anglais ont levé le siége de Louisbourg, dont ils sont en pleine possession. Le monde est composé de mensonges, ou proférés, ou manuscrits, ou imprimés. Mais une vérité sur laquelle vous pouvez compter, monsieur, c'est que vous êtes regretté partout où vous avez paru, et particulièrement dans l'ermitage de votre très-humble et obéissant serviteur.

Le vieux Suisse V.

3666. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Aux Délices, 26 septembre.

Madame, par la lettre du 16, dont Votre Altesse sérénissime m'honore, je vois qu'elle est très-contente du baron[2], qui ne lui a pas encore fait toucher sa somme au bout de trois mois. De là je conclus que Votre Altesse sérénissime est très-indulgente, et mon baron un grand lanternier. Je ne l'ai point vu ; il est dans sa superbe baronnie, sur le bord du lac Morat, moi sur le lac de Genève ; et je m'aperçois que la vie est courte, et les affaires longues. Non-seulement elle est courte, cette vie, mais le peu de moments qu'elle dure est bien malheureux. Le canon gronde de tous côtés autour de vos États. Je trouve que c'est un grand effet de votre sagesse de ne point chercher à vous charger de dettes. Dans ces temps de calamités, il vaut mieux certainement se retrancher que s'endetter.

Il me paraissait bien naturel que la branche de Gotha fût tutrice de la branche de Weimar ; mais dans les troubles qui vous entourent, c'est là une de vos moindres peines.

La nouvelle victoire du roi de Prusse auprès de Custrin n'est contestée, ce me semble, que par écrit. Il paraît bien clair que les Russes ont été battus, puisqu'ils ne paraissent point. S'ils étaient vainqueurs, ils seraient dans Berlin, et le roi de Prusse

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. La Bat.

ne serait pas dans Dresde. Je ne vois jusqu'ici que du carnage, et les choses sont à peu près au même point où elles étaient au commencement de la guerre. Six armées ravagent l'Allemagne : c'est là tout le fruit qu'on en a tiré. La guerre de Trente ans fut infiniment moins meurtrière. Dieu veuille que celle-ci n'égale pas l'autre en durée, comme elle la surpasse en destructions ! La grande maîtresse des cœurs n'est-elle pas bien désolée ? Ne gémit-elle pas sur ce pauvre genre humain ? Il me semble que je serais un peu consolé si j'avais l'honneur de jouir comme elle, madame, de votre conversation. Ne vous attendez-vous pas tous les jours à quelque événement sanglant vers Dresde et vers la Lippe ? Le roi de Prusse me mande, au milieu de ses combats et de ses marches, que je suis trop heureux dans ma retraite paisible ; il a bien raison : je le plains au milieu de sa gloire, et je vous plains, madame, d'être si près des champs d'honneur.

Je présente mes profonds respects à monseigneur le duc ; je fais toujours mille vœux pour la prospérité de toute votre maison. Vous savez, madame, avec quel tendre respect ce vieux Suisse est attaché à Votre Altesse sérénissime.

3667. — A MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH[1].

Aux Délices, 27 septembre.

Madame, si ce billet trouvait Votre Altesse royale dans un moment de santé et de loisir, je la supplierais de faire envoyer au grand homme son frère cette réponse du Suisse; mais mon soin le plus pressé est de la supplier d'envoyer à Tronchin un détail de sa maladie.

Vous n'avez jamais eu, madame, tant de raisons d'aimer la vie, vous ne savez pas comment cette vie est chère à tous ceux qui ont eu le bonheur d'approcher de Votre Altesse royale ; comptez que, s'il est quelqu'un sur la terre capable de vous donner du soulagement et de prolonger des jours si précieux, c'est Tronchin. Au nom de tous les êtres pensants, madame, ne négligez pas de le consulter, et s'il était nécessaire qu'il se rendît auprès de votre personne, ou si, ne pouvant pas y venir, il jugeait que vous pouvez entreprendre le voyage, il n'y aurait pas un moment à perdre. Il faut vivre : tout le reste n'est rien. Je suis pénétré de douleur et d'inquiétude ; ces sentiments l'emportent

1. *Revue française*, mars 1866 ; tome XIII, page 371.

encore sur le profond respect et le tendre attachement du vieux frère ermite suisse.

VOLTAIRE.

J'espère que monseigneur sera de mon avis.

3668. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Ramenau, 28 septembre 1758.

Je suis fort obligé au solitaire des Délices de la part qu'il prend aux aventures du don Quichotte du Nord : ce don Quichotte mène la vie des comédiens de campagne, jouant tantôt sur un théâtre, tantôt sur un autre, quelquefois sifflé, quelquefois applaudi. La dernière pièce qu'il a jouée[1] était *la Thébaïde;* à peine y resta-t-il le moucheur de chandelles. Je ne sais ce qui arrivera de tout ceci; mais je crois, avec nos bons épicuriens, que ceux qui se tiennent sur l'amphithéâtre sont plus heureux que ceux qui se tiennent sur les tréteaux. Quoique je sois par voie et par chemin, j'entends à bâtons rompus parler de ce qui se passe dans la république des lettres, et cette bavarde à cent bouches ne dit point ce que vous faites. J'aurais envie de crier à vos oreilles : *Tu dors, Brutus.* Voici trois ans écoulés qu'il ne paraît point de nouvelles éditions de vos ouvrages; que faites-vous donc? Au cas que vous ayez fait quelque chose de nouveau, je vous prie de me l'envoyer. D'ailleurs, je vous souhaite toute la tranquillité et tout le repos dont je ne jouis pas. Adieu.

FÉDÉRIC.

3669. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 2 octobre.

Vos nouvelles de Choisy, madame, ne sont pas les plus fidèles. On a imaginé à la cour de bien fausses consolations. Il est bien triste d'être réduit à feindre des victoires. Les combats du 26 et du 27 sont bons à mettre dans les *Mille et une Nuits.* Il est très-certain que les Russes n'ont point paru après leur défaite du 25[2], et il est bien clair que le roi de Prusse les a mis hors d'état de lui nuire de longtemps, puisqu'il est allé paisiblement secourir son frère et faire reculer l'armée autrichienne. Croiriez-vous que j'ai reçu deux lettres de lui depuis sa victoire? Je vous assure que son style est celui d'un vainqueur. Je doute fort qu'on ait tué trois mille hommes aux Anglais, auprès de Saint-Malo; mais

1. La bataille de Zorndorf; voyez lettre 3658.
2. Du 25 août; voyez lettre 3658.

j'avoue que je le souhaite. Cela n'est pas humain ; mais peut-on avoir pitié des pirates ?

La paix n'est pas assurément prête à se faire. A combien Strasbourg est-il taxé ? Pour nous, nous ne connaissons ni guerre, ni impôts. Nos Suisses sont sages et heureux. J'ai bien la mine de ne les pas quitter, quoique la terre de Craon soit bien tentante.

Adieu, madame ; je vous présente mes respects, à vous et à votre amie, et vous suis attaché pour ma vie. V.

3670. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 3 octobre.

Urbis amator[1] credule Galle,

vous êtes donc tous fous avec votre bataille du 26 ! Le fait est que les Russes ont perdu environ quinze mille hommes le 25, et n'avaient nulle envie de se battre le 26 ; que Frédéric, après les avoir vaincus, et les avoir mis hors d'état de pénétrer plus avant, a couru dégager son frère ; qu'il a fait repasser les montagnes au comte de Daun, et qu'on est à peu près au même état où l'on était avant cette funeste guerre.

Maupertuis crèverait s'il savait que le roi son maître m'a écrit deux lettres depuis sa bataille de Custrin ; mais je n'en suis ni enorgueilli ni séduit.

Les deux couplets[2] sur le livre d'Helvétius sont assez jolis ; mais il me paraît qu'en général il y a beaucoup d'injustice et bien peu de philosophie à taxer de matérialisme l'opinion que les sens sont les seules portes des idées. L'apôtre de la raison, le sage Locke, n'a pas dit autre chose ; et Aristote l'avait dit avant lui. Le gros de votre nation ne sera jamais philosophe, quelque peine qu'on prenne à l'instruire.

J'ai reçu les manuscrits concernant la Russie : ce sont des anecdotes de médisance, et par conséquent cela n'entre pas dans mon plan.

Pour Jean-Jacques, il a beau écrire contre la comédie, tout Genève y court en foule. La ville de Calvin devient la ville des plaisirs et de la tolérance. Il est vrai que je ne vais presque jamais à Genève ; mais on vient chez moi, ou plutôt chez mes nièces. Mon ermitage est charmant dans la belle saison.

1. Horace, livre Ier, épître x, vers 1.

2. Ces couplets sont dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, 1er septembre 1758.

[1] Je vous suis très-obligé, mon cher et ancien ami, du livre[2] que vous me destinez. Le bruit qu'a fait ce livre m'a engagé à relire Locke. J'avoue qu'il est un peu diffus ; mais il parlait à des esprits prévenus et ignorants, auxquels il fallait présenter la raison sous tous les aspects et sous toutes les formes. Je trouve que ce grand homme n'a pas encore la réputation qu'il mérite. C'est le seul métaphysicien raisonnable que je connaisse ; et, après lui, je mets Hume.

Bonsoir ; il est vrai que je me suis amusé avec *la Femme qui a raison;* mais c'est pour notre troupe, et non pas pour la vôtre : *Scurror mihi, non populo*[3].

Madras pris ! quel conte ! il n'y a que des La Bourdonnais qui le prennent. Ils en ont été bien payés !

3671. — A M. DE FORMONT.

3 octobre.

Mon cher philosophe, votre souvenir m'enchante ; vous êtes un gros et gras épicurien de Paris, et moi, un maigre épicurien du lac de Genève ; il est bon que les frères se donnent quelquefois signe de vie. Mme du Deffant est plus philosophe que nous deux, puisqu'elle supporte si constamment la privation de la vue, et qu'elle prend la vie en patience. Je m'intéresse tendrement, non pas à son bonheur, car ce fantôme n'existe pas, mais à toutes les consolations dont elle jouit, à tous les agréments de son esprit, aux charmes de sa société délicieuse. Je voudrais bien en jouir, sans doute, de cette société délicieuse, j'entends de la vôtre et de la sienne ; mais allez vous faire ..... avec votre Paris : je ne l'aime point, je ne l'ai jamais aimé. Je suis cacochyme ; il me faut des jardins, il me faut une maison agréable dont je ne sorte guère, et où l'on vienne. J'ai trouvé tout cela, j'ai trouvé les plaisirs de la ville et de la campagne réunis, et surtout la plus grande indépendance. Je ne connais pas d'état préférable au mien ; il y aurait de la folie à vouloir en changer. Je ne sais si j'aurai cette folie ; mais, au moins, c'est un mal dont je ne suis pas attaqué à présent, malgré toutes vos grâces.

1. Les trois derniers alinéas de cette lettre semblent appartenir à une autre lettre que ce qui précède. (B.)

2. Celui d'Helvétius ; voyez lettre 3652.

3. Horace, livre Ier, épître XVII, vers 19, dit :

Scurror ego ipse mihi, populo tu.

Je ne regrette ni *Iphigénie* en Crimée, ni *Hypermnestre*[1]; je crains seulement plus encore pour la perte des fonds publics que pour celle des talents. La compagnie des Indes, le commerce, la marine, me paraissent encore plus en décadence que le bon goût. Jamais on n'a tant fait de livres sur la guerre, et jamais nos armes n'ont été plus malheureuses. J'ai trente volumes sur le commerce, et il dépérit. Ni les livres sur l'*esprit* et sur la matière, ni les arrêts du conseil sur ces livres, ne remédieront à tant de maux.

Que dites-vous de la défaite de mes Russes? C'est bien pis qu'à Narva; tout est mort, ou blessé, ou pris. Il y a eu trois batailles consécutives. Les Prussiens n'ont eu que trois mille hommes de tués; mais ils ont dix mille blessés, au moins. Si le comte de Daun tombait sur eux dans ces circonstances, peut-être ferait-il aux Prussiens ce que ceux-ci ont fait aux Russes. Il y a une tragédie anglaise dans laquelle le souffleur vient annoncer à la fin que tous les acteurs de la pièce ont été tués; cette cruelle guerre pourra bien finir de même.

Nota qu'il n'est pas vrai qu'on ait battu trois fois les Russes, comme on le dit; c'est bien assez d'une.

Présentez, je vous en prie, mes très-tendres respects à Mme du Deffant, et souvenez-vous quelquefois du vieux Suisse Voltaire, qui vous aimera toujours.

3672. — A M. DARGET.

Aux Délices, 4 octobre 1758.

Je vous remercie, mon cher et ancien compagnon de Potsdam, d'avoir renvoyé la pancarte. Elle ne m'a pas paru si terrible; mais il est bon de prendre ses précautions dans un temps où l'on pend les gens pour des paroles.

Est-il permis du moins de vous écrire que, tous tant que vous êtes à Paris, vous ne savez ce que vous dites avec votre prétendue seconde bataille des Russes, et leur prétendue victoire? Chimères toutes pures, messieurs; je vous ai comparés aux petites filles, qui s'imaginent que les hommes sont toujours debout. Vous pensez qu'on donne des batailles tous les jours. Cette cruelle guerre n'est pas prête à finir. Je m'unis à votre *Te Deum* pour la déconfiture

1. Tragédie de Lemierre, représentée le 31 août 1758.

des pirates anglais près de Saint-Malo[1]; c'est toujours une consolation.

Vous souvenez-vous du petit Francheville, qui avait passé de mon taudis au palais du prince de Prusse? Le prince Henri lui conserve ses appointements ; il m'a promis de me venir voir.

Le roi de Prusse m'a écrit deux lettres depuis son affaire avec les Russes. Je vous assure qu'il n'a pas le style d'un homme vaincu.

Je n'abandonne point du tout Pierre le Grand, quoiqu'on ait battu les troupes de sa fille; je suis trop fidèle à mes engagements.

Je n'ai jamais reçu le paquet du 25 de juillet dont vous parlez; mais je recevrai avec la plus grande satisfaction les lettres que vous voudrez bien écrire à votre ancien ami le campagnard, et heureux campagnard.

3673. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 4 octobre.

Que les Russes soient battus, que Louisbourg soit pris, qu'Helvétius ait demandé pardon de son livre, qu'on débite à Paris de fausses nouvelles et de mauvais vers, que le parlement de Paris ait fait pendre un huissier pour avoir dit des sottises, ce n'est pas ce dont je m'inquiète; mais M. Ango de Lézeau, et quatre années qu'il me doit, sont le grave sujet de ma lettre. Peut-être M. Ango me croit-il mort; peut-être l'est-il lui-même. S'il est en vie, où est-il ? S'il est mort, où sont ses héritiers? Dans l'un et l'autre cas, à qui dois-je m'adresser pour vivre?

Pardonnez, mon ancien ami, à tant de questions. Je me trouve un peu embarrassé; j'ai essuyé coup sur coup plus d'une banqueroute. Notre ami Horace dit tranquillement :

> Det vitam, det opes; æquum mi animum ipse parabo.
> (Lib. I, epist. XVIII, 112.)

Vraiment je le crois bien ; voilà un grand effort ! Il n'avait pas affaire à la famille de Samuel Bernard et à M. Ango de Lézeau. Ce petit babouin crut faire un bon marché[2] avec moi, parce que j'étais fluet et maigre; *vivimus tamen*, et peut-être Ango *occidit* dans son marquisat.

1. Voyez tome XV, page 70.
2. Voyez tome XXXIII, page 352; et XXXVIII, 189.

Qu'il soit mort ou vivant, il me semble que j'ai besoin d'un honnête procureur normand. En connaîtriez-vous quelqu'un dont je pusse employer la prose ?

Mais vous, que faites-vous dans votre jolie terre de Launai ? bâtissez-vous ? plantez-vous ? avez-vous la faiblesse de regretter Paris ? ne méprisez-vous pas la frivolité, qui est l'âme de cette grande ville ? Vous n'êtes pas de ceux qui ont besoin qu'on leur dise :

Omitte mirari beatæ
Fumum et opes strepitumque Romæ.
(Hor., lib. III, od. xxix, v. 11.)

Cependant on dit que vous êtes encore à Paris ; j'adresse ma lettre rue Saint-Pierre, pour vous être renvoyée à Launai, si vous avez le bonheur d'y être. Adieu ; je vous embrasse.

Nisi quod non simul essem, cætera lætus.
(Hor., lib. I, ép. x, v. 50.)

3674. — A M. TRONCHIN, DE LYON [1].

Délices, 4 octobre.

Les batailles décisives et complètes n'ont été ni complètes ni décisives ; mais ce qui est complet, c'est le malheur des peuples, et ce qui est décidé, c'est que nous sommes des fous. Je tâche d'être philosophe dans ma retraite ; mais je suis bien plus sûr de mon amitié pour vous que de ma philosophie.

Que la guerre continue, que la paix se fasse, *vivamus et bibamus*. Le sucre, le café, tout cela est devenu bien cher, grâce aux déprédations anglicanes. Il faudra bientôt demander à ces pirates d'Anglais la permission de déjeuner. Dieu les confonde, eux et leurs semblables qui désolent l'Europe ! et Dieu vous tienne en joie !

La retraite du fils de Priam m'est suspecte. Ce rat se retire dans son fromage de Hollande, parce qu'il sent que les souris vont mourir de faim.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

3675. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 7 octobre.

Mon cher ami, je suis parfois un paresseux, un négligent. Je comptais vous écrire en vous envoyant les sept tomes encyclopédiques, mais ils sont encore à Dijon. Préparez toujours vos matériaux; adressez-les au sieur Briasson, libraire à Paris, rue Saint-Jacques, car je pourrais bien faire encore un petit voyage. Je n'ai encore lu aucun des journaux italiens; je n'en ai pas eu le temps, quoique j'aie l'air de n'avoir rien à faire. Je les ferai relier quand j'en aurai un certain nombre, et alors je les lirai. Je me flatte que l'année prochaine M. de Freudenreich viendra dans nos cantons, et que vous serez de la partie. Je regarderai les jours que je passerai avec vous comme les plus agréables de ma vie : je vous embrasse du meilleur de mon cœur. Aimez-moi, tout paresseux que je suis. V.

3676. — A M. FABRY [1],

MAIRE DE GEX.

Fernex, 15 octobre [2].

Je vous écris en hâte, monsieur, et sans cérémonie, chez M. de Boisy, où je ne suis que pour un moment.

C'est, monsieur, pour avoir l'honneur de vous dire que ma confiance en vos bontés m'a déterminé à entrer en marché de la terre de Fernex avec M. de Boisy. Le bonheur d'être en relation avec vous donnerait un nouveau prix à ce petit domaine. Je compte l'avoir à peu près à quatre-vingt mille livres sans les effets mobiliers qui forment un objet à part. On m'avait assuré que les lods et ventes allaient à huit mille livres. J'ai demandé à Son Altesse sérénissime une diminution de moitié, diminution que tous les seigneurs accordent. Ainsi je me suis flatté que je ne payerais que quatre mille livres : c'est sur ce pied que j'ai donné ma parole à M. de Boisy. La nature de mon bien, monsieur, ne me met pas en état de trouver sur-le-champ quatre-vingt mille livres pour payer M. de Boisy; il faut que j'emprunte. Vous savez, monsieur, combien il en coûte de faux frais avant qu'on soit en possession d'une terre; il ne me serait guère possible de faire cette acqui-

1. Communiquée par M. le vicomte de Carrière, ancien préfet de l'Ardèche. (B.)

2. L'original est de la main de Voltaire, et sans indication d'année. Une note au crayon porte 1759. Ce doit être 1758. Voyez la lettre du 3 janvier 1759, au même. Voici, jusqu'à présent, la première lettre qui soit connue, écrite par Voltaire de *Fernex*, qu'il appela bientôt *Ferney*, et dont il acheta la seigneurie. (B.)

sition si je ne trouvais des facilités auprès de M. le comte de La Marche. J'ai écrit à son intendant, et, supposant toujours que les droits étaient de huit mille livres, j'ai demandé une diminution de moitié.

Oserai-je vous supplier, monsieur, de vouloir bien spécifier, lorsque vous écrirez, que c'est la somme de quatre mille livres que je propose de donner ?

On me dit que Son Altesse sérénissime s'est réservé les deux tiers de ce droit. A l'égard de votre tiers, j'en passerai par ce que vous voudrez bien me prescrire, et j'attendrai vos ordres pour conclure ma négociation entamée. Elle me procure l'honneur de vous assurer de mes sentiments ; et soit que je sois possesseur de cette terre, soit que le marché n'ait pas lieu, je serai toujours, monsieur, avec respect, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire du roi.

3677. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 16 octobre.

Mon cher ami, votre paquet doit être à Lausanne, avec celui de M. Polier de Bottens ; je lui écris pour qu'il vous le fasse tenir. Vos occupations sont tranquilles et agréables, tandis que le mal moral et le mal physique inondent la terre. On croyait le 7, à Strasbourg, qu'il y avait eu une bataille ; et on craignait beaucoup, parce que le courrier ordinaire avait manqué. Travaillez, mon cher ami, sur les productions merveilleuses de la terre ; les philosophes examinent avec peine ce que les rois détruisent si aisément. Sondez la nature des métaux qu'ils ravissent ou qu'ils emploient à la destruction ; leur cœur et ceux de leurs importants esclaves sont plus durs que tous les minéraux dont vous parlerez. Mes tendres respects à M. et Mme de Freudenreich, qui ont, ainsi que vous, un cœur si différent de celui des princes. V.

3678. — A M. DE CHENEVIÈRES [1].

Aux Délices, 17 octobre.

Je vous remercie de l'opéra, et s'il est de vous, mon cher ami, je vous en ai une double obligation.

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — Cette lettre est peut-être de 1757, mais assurément elle n'est pas de 1759. (G. A)

Je ne sais pas pourquoi on dit que les circonstances présentes pourraient me faire revenir. Je ne suis établi à mes Délices que pour ma santé et pour mon plaisir. La beauté du lieu et l'agrément de ma retraite, la très-bonne compagnie qui y vient, sont des liens qui m'y attachent. Un malade qui est auprès de M. Tronchin ne doit pas se transplanter. Je regrette beaucoup des amis tels que vous; mais je ne puis regretter le monde.

Ma nièce vous fait ses compliments. Elle a été longtemps garde-malade.

3679. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Aux Délices, 17 octobre.

Madame, à la réception de la lettre dont Votre Altesse sérénissime m'honore, j'écris encore au Genevois La Bat, et je lui dis que ce n'est pas assez d'être baron, qu'il faut encore être poli. Quand on a fait signer à un grand prince un reçu d'argent comptant, il est juste, à ce qu'il me semble, que cet argent soit touché. Je ne m'entends guère, madame, à ces négociations genevoises; mais je soupçonne que le seigneur baron La Bat aura demandé que Vos Altesses sérénissimes eussent à compter du jour qu'il aura envoyé ses lettres de change. Apparemment les banquiers ne les ont pas négociées assez tôt, et le ministre de Vos Altesses sérénissimes les a pressés sans doute de finir. Sérieusement, madame, il est très-ridicule qu'elle ait été si négligemment servie; ses ordres doivent être exécutés avec plus de promptitude. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour communiquer à mon baron toute mon envie de vous plaire. Ah! madame, s'il avait fait comme moi un séjour à Gotha, s'il avait eu le bonheur de s'approcher de madame la duchesse, il serait certainement plus diligent, il regarderait comme un crime de faire attendre un moment Vos Altesses sérénissimes.

Dieu veuille que ces cinquante mille florins ne soient pas pris par des housards! Nous sommes dans un temps où la moitié du monde tue son prochain, et où l'autre le pille. Votre Laudon[2], madame, qui dit que Dieu punit les hommes, est donc un des instruments de la justice divine? La punition est un peu longue, et n'a pas l'air de finir sitôt. S'il y a cinq justes en faveur de qui on puisse pardonner, ces cinq justes sont dans le château

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Célèbre général autrichien.

d'Ernest le Pieux. Je suis au désespoir qu'Altembourg soit dans le chemin des méchants; quand ce chemin sera-t-il libre? Quand pourrai-je y venir faire ma cour à Vos Altesses sérénissimes? Ce serait une belle occasion dans ma vieillesse, et la plus chère de mes consolations, de pouvoir renouveler à Vos Altesses sérénissimes mon profond respect et mon tendre attachement: c'est ce que demande à Dieu le Suisse V.

3680. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 17 octobre.

Et monsieur votre fils, madame, que devient-il? J'ai toujours peur; je vous prie de m'en dire des nouvelles. On parle de je ne sais quelles croquignoles que messieurs de Hanovre nous ont données près de Harbourg. Monsieur votre fils est toujours propre à s'être présenté là des premiers, et avoir fourré son nez plus avant qu'un autre. Je vous supplie, madame, de dissiper mes inquiétudes. Je vais à Lausanne dans le moment. Je voudrais bien que l'île Jard fût dans mon lac. C'est avec une douleur extrême que j'envisage cette éternelle séparation. Avez-vous toujours la consolation de Mme de Brumath? Je vous présente à toutes deux mes respects et mes regrets.

3681. — A M. THIERIOT.

18 octobre.

M. Helvétius m'a envoyé son *Esprit*, mon ancien ami; ainsi vous voilà délivré du soin de me le faire parvenir: je ne veux pas avoir double esprit comme Élisée[1]. Je suis peu au fait des cabales de votre Paris et de votre Versailles; j'ignore ce qui a excité un si grand soulèvement contre un philosophe estimable qui (à l'exemple de saint Matthieu) a quitté la finance pour suivre la vérité[2]. Il ne s'agit, dans son livre, que de ces pauvres et inutiles vérités philosophiques qui ne font tort à personne, qui sont lues par très-peu de gens, et jugées par un plus petit nombre encore, en connaissance de cause. Il y a tel homme dont la signature, mise au bas d'une pancarte mal écrite, fait plus de mal à une province que tous les livres des philosophes n'en pourront jamais causer.

1. IV. *Rois*, II, 9.
2. Matthieu, IX, 9; voyez tome X, une des notes de Voltaire sur son *Russe à Paris*.

Cependant ce sont ces philosophes, incapables de nuire, qu'on persécute.

Je ne suis pas de son avis en bien des choses, il s'en faut beaucoup ; et s'il m'avait consulté, je lui aurais conseillé de faire son livre autrement ; mais, tel qu'il est, il y a beaucoup de bon, et je n'y vois rien de dangereux. On dira peut-être que j'ai les yeux gâtés.

Il faut qu'Helvétius ait quelques ennemis secrets qui aient dénoncé son livre aux sots, et qui aient animé les fanatiques. Dites-moi donc ce qui lui a attiré un tel orage ; il y a cent choses beaucoup plus fortes dans *l'Esprit des lois*, et surtout dans les *Lettres persanes*. Le proverbe est donc bien vrai qu'il n'y a qu'heur et malheur en ce monde.

Au lieu de me faire avoir cet *Esprit*, pourriez-vous avoir la charité de m'indiquer quelque bon atlas nouveau, bien fait, bien net, où mes vieux yeux vissent commodément le théâtre de la guerre et des misères humaines? Je n'ai que d'anciennes cartes de géographie ; c'est peut-être le seul art dans lequel les derniers ouvrages sont toujours les meilleurs. Il n'en est pas de même, à ce que je vois, des pièces de théâtre, des romans, des vers, des ouvrages de morale, etc.

Je dicte ce rogaton, mon cher ami, parce que je suis un peu malade aujourd'hui ; mais j'ai toujours assez de force pour vous assurer de ma main que je vous aime de tout mon cœur.

3682. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

Aux Délices, 21 octobre.

Eh bien! monsieur, vous donnerez donc la préférence à M. de Fautrière, *quid tum si fuscus Amintas?* Si je n'ai pas Tournay, je serai au moins votre voisin, car il faut bien que je vous sois quelque chose. Mais si vous concluez avec M. de Fautrière, je ne vous serai plus rien. Vous ne viendrez plus dans votre grand bailliage de Gex : vous ne me montrerez point votre Salluste. Je serai privé du bonheur de vous entendre. Ce sera donc M. de Fautrière qui sera mon voisin. Je suis bien trompé, ou il possède moins bien que vous ses auteurs latins, italiens et anglais ; et, quelque mérite qu'il puisse avoir, je vous jure que vous serez très-regretté. Je persiste toujours dans le dessein d'avoir des possessions en France, en Suisse, à Genève, et même en Savoie. On

1. Éditeur, Th. Foisset.

dit, je ne sais où, qu'on ne peut servir deux maîtres ; j'en veux avoir quatre pour n'en avoir point du tout et pour jouir pleinement du plus bel apanage de la nature humaine qu'on nomme liberté. J'ai toujours un très-grand regret à Tournay. Tout ce que je désire, si vous ne me le donnez pas, c'est que vous l'aimiez et que vous ne le donniez point à d'autres.

Je voudrais que vous pussiez vous plaire à l'embellir, que vous y bâtissiez, que vous y vinssiez tous les ans; mais vous n'en ferez rien. Nous avons ici le président de Ruffey[1], et madame sa femme. Nous avons un jeune M. de Bussy[2], qui vient de nous donner une comédie de sa façon sur notre théâtre, auprès de Genève. Vous voyez que nous devons nos plaisirs aux Dijonnais. C'est d'ailleurs une belle révolution dans les mœurs que des comédies, des danses et de la musique, et surtout de la philosophie, dans le pays où ce brigand de Calvin fit brûler ce fou de Servet au sujet de l'*homoousios*.

Revenons à Tournay; si vous ne vous accommodez pas avec M. de Fautrière, ne m'oubliez pas entièrement. Comptez toujours sur la très-respectueuse estime du libre Suisse V.

3683. — DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[3].

Il n'y a, dit-on, monsieur, mal que bien n'en vienne, et parfois un plus grand bien. Je ne serai pas votre vendeur, mais je resterai votre voisin, ce qui vaut encore mieux pour moi. Je vis bien par votre seconde lettre que c'était, ainsi que vous me le disiez, une fantaisie passagère que vous aviez prise pour ce lieu, et dont on vous avait bientôt dégoûté. Pour moi, vous me trouverez probablement toujours planté là comme un piquet, toutes et quantes fois que vous voudrez goûter du denier dix (c'est la taxe apostolique des fonds perdus) et avoir une certaine quantité de bois de construction dont nous conviendrions selon le devis. Le pays m'a toujours charmé, et depuis qu'il a acquis de nouveaux agréments par votre présence, je suis moins disposé que jamais à renoncer à l'incolat, malgré la proposition d'échange que M. de Fautrière m'a fait faire par un procureur qu'il a ici, pour certaines affaires qui ne lui ont pas extrêmement bien tourné. Je ne le connais point du tout; mais ce que j'en entends dire ne me donne

1. M. Richard de Ruffey, président à la chambre des comptes de Dijon.

2. Probablement M. Dagonneau de Bussy, dont l'hôtel à Dijon, rue Chabot-Charny, était situé sur l'emplacement qu'avait occupé autrefois un hospice appartenant au prieuré d'Époisses, fondé en 1185 par le duc Hugues III. Voyez Courtépée, II, 148. (Th. F.)

3. Éditeur, Th. Foisset.

qu'un goût médiocre pour traiter avec lui : il est vrai qu'il y a de méchantes langues dans le monde. Bref, j'attends le détail de ce qu'il me propose, et ne puis en aucun cas m'imaginer rien d'assez séduisant pour m'éloigner de votre voisinage.

Si Mme de Brosses n'eût été en couches, je me serais mis de la caravane pour vous aller voir avec M. et Mme de Ruffey. C'est un fort galant homme qui a bien des connaissances, et qui aime les vers avec passion, même ceux qu'il fait. Sa femme a beaucoup d'esprit et de gaieté, et une gentillesse inépuisable dans la conversation [1]. Mais, comme elle est tout à fait timide avec les personnes qu'elle ne connaît pas, il ne serait pas étonnant qu'elle n'eût rien montré de ceci, et que son génie eût tremblé devant le vôtre.

Vraiment l'Hélicon de Carrouge nous a fait voir une ode de M. de Bussy du dernier pindarique, *Vitreo daturus nomina ponto*. Pour la comédie qu'il a donnée sur votre théâtre, je ne la connais pas. Je soupçonne seulement que sa pièce manque de conduite [2]. Vous voyez que nous faisons nos efforts pour soutenir la réputation que vous avez bien voulu donner à notre ville d'être en possession de produire des gens célèbres [3]. Mais, après tout, nous ne pouvons pas toujours vous offrir des Bossuets, des Saumaises, des Rameaux, des Crébillons et des Buffons.

Voulez-vous donc toujours garder nos comédiens, et ne pas nous les renvoyer cet hiver? Un théâtre est en effet bien comique sur la place où fut brûlé Servet. J'ai dans mon vieux château un vieux fauteuil dans lequel Calvin, qui avait là sa petite maison de campagne, avait coutume de faire publiquement le prêche. J'en veux faire un *regalo* aux comédiens pour qu'il leur serve à dire : *Prends un siége, Cinna.* Savez-vous que l'observation plaisante que vous faisiez là-dessus m'a trouvé au beau milieu du livre et de l'enthousiasme de Jean-Jacques [4], qui se tue à faire le plus grand abus possible de l'esprit, et à s'époumoner en paradoxes. Par bonheur que ce n'est pas de bonne foi :

Nihilo plus agit
Quam si det operam, ut cum ratione insaniat.

Mais voici bien d'autres tragédies. Que dites-vous, monsieur, de la manière légère dont on se met à manier les souverains de l'Europe? Ce sont ces fripons de jansénistes qui auront fait le coup de Lisbonne [5] pour en jeter le chat aux jambes aux jésuites du Paraguai. J'aimerais mieux que ce fût l'affaire d'Oporto. Cela ferait exemple. Et le roi de Suède [6], est-il bien vrai

1. Anne-Claude de La Forêt de Montfort, épouse de M. le président Richard de Ruffey.

2. M. de Bussy-Dagonneau est mort ruiné.

3. « Dijon, qui a produit tant d'hommes de lettres, et où le mérite de l'esprit semble être un des caractères des citoyens. » (Voltaire, *Discours de réception à l'Académie française*, en remplacement du président Bouhier.)

4. La *Lettre sur les spectacles*, publiée en octobre 1758.

5. L'assassinat du roi Joseph-Emmanuel, le 3 septembre 1758.

6. Adolphe-Frédéric, père de Gustave III. La nouvelle était fausse.

que le sénat l'ait déposé? Et le roi d'Espagne[1], a-t-il tout de bon perdu la raison? Ma foi, le métier ne vaut plus rien. J'y renonce pour ma part, et vous prie de ne plus dire : *Le royaume de Tournay*. Parlons-en pourtant toujours autant qu'il vous plaira; nous ne conclurons rien : n'importe, cela me servira de texte pour entretenir la conversation avec vous. Rien ne peut m'être plus agréable que ce commerce, à vos moments perdus; et rien n'égale les sentiments que je vous ai voués. Ils sont tels que vous les méritez. Toute autre expression ne les rendrait que faiblement.

3684. — DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, ce 23 octobre.

Je vous suis bien obligé, monsieur, de la pièce que vous m'avez communiquée. Vous avez bien raison de dire que dans ce siècle il y a des choses qui ne ressemblent à rien, et beaucoup de riens qu'on voudrait faire ressembler à des choses. La seconde bataille des Russes est de ce nombre, et quantité d'autres. On a enfin surpris ce grand homme dans son camp[2]; mais ses belles manœuvres ont tout rétabli. Il faut espérer que tant de sang versé fera penser à une paix qui est tant à désirer.

J'espère que votre santé sera entièrement rétablie, et que j'aurai, l'été qui vient, la même satisfaction dont j'ai si peu joui cette année. Soyez bien persuadé de la parfaite estime que j'aurai toute ma vie pour le *petit Suisse*.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

3685. — A M. TRONCHIN, DE LYON[3].

Délices, 23 octobre.

Je ne sais encore si je serai seigneur de Fernex; on exige pour le droit goth et vandale des lods et ventes le quart du prix. Il faut, pour rafraîchissement, payer au roi le centième; à la chambre des comptes, le cinquantième, etc. Ainsi, à fin de compte, on achèterait le double. Je tâcherai de m'arranger avec M. de Boisy d'une façon moins ruineuse.

Je n'ai point de nouvelles depuis la victoire complète dans laquelle on n'a pas mis 400 hommes hors de combat, et depuis les 4,000 Anglais tués, lorsqu'il n'y en avait que 900 en bataille. L'hyperbole est une belle figure.

1. Ferdinand VI, mort fou en 1759.

2. La journée de Hochkirch (14 octobre 1758), où périrent le feld-maréchal Keith et le prince Maurice d'Anhalt, venait de coûter dix mille hommes à Frédéric. Ce fut à cette occasion que Clément XIII envoya à Daun une épée et une toque bénites. (CL.)

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

3686. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 28 octobre.

Mon cher et ancien ami, j'ai peur que vous n'ayez pas reçu un billet[1] adressé dans la rue Saint-Pierre à Paris, et, par renvoi, à votre terre de Launai si vous n'étiez pas dans la grande vilaine ville. Il s'agirait de savoir si votre marquis Ango de Lézeau est mort ou en vie; s'il a un domicile à Rouen; s'il faut écrire au château de Lézeau; où est ce beau château; en un mot, comment il faut faire pour se faire payer d'une dette de quatre années d'arrérages, de laquelle Ango ne me donne aucunes nouvelles. *Licet miscere seria cum jocis*[2]. Il ne faut pas abandonner le demeurant. *Rem suam deserere turpissimum est*, dit Cicéron.

Si Fédéric est aussi bien frotté qu'on le dit, je ferai relier ensemble l'histoire de Pyrrhus, de Picrochole, la sienne, et la fable du Pot au lait.

Écrivez-moi, je vous en prie, mon cher et ancien ami, des nouvelles d'Ango de Lézeau, mais surtout des vôtres. Que dites-vous de l'*Esprit* d'Helvétius?

Je vous embrasse tendrement. V.

3687. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 28 octobre.

Mon cher ami, je ne lis ni journal partial ni journal impartial, et rarement les gazettes, qui content pourtant que le Pyrrhus du Nord a été totalement défait. Cette nouvelle est plus importante que les livres nouveaux sur l'*Esprit*, sur la comédie de Genève, et sur l'autre comédie des pasteurs franco-suisses. Mme de Bentinck, qui croit être grande Autrichienne parce qu'elle plaide à Vienne[3], est fort contente de Berne, et peu de votre Helvétie; moi, je suis content de tout, et si content, que je suis en effet en marché de la seigneurie de Fernex. Mais il y a tant de droits à payer, tant de choses à discuter, les affaires sont si longues et la vie est si courte, que je pourrais bien me tenir dans mon petit ermitage des Délices.

Di melius fecere; bene est, nihil amplius opto[4].

1. C'est la lettre 3673.
2. Voyez la lettre 3642.
3. Voyez la lettre 3649.
4. Horace, livre Ier, épître II, vers 46, dit :

Quod satis est, cui contingit, nil amplius optet.

Mon grand désir est de vous revoir, vous et M. et Mme de Freudenreich, à qui je vous prie de présenter mes respects. V.

3688. — A M. PESSELIER [1].

Aux Délices, 30 octobre.

Enfin, monsieur, à force de recherches, j'ai découvert tout ce que je vous dois. Ce rouleau, dont vous m'avez favorisé, était à Lausanne depuis longtemps, avec des cartes géographiques et des estampes qu'on m'avait envoyées de Pétersbourg. J'ai fait tout revenir, et je me hâte de vous faire mes remerciements. Je savais déjà, par les vers agréables qu'on a imprimés de vous, avec quel succès vous cultivez les belles-lettres, et j'avais vu dans l'*Encyclopédie* quelles sont vos profondes connaissances sur beaucoup d'objets utiles.

> Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.
> (Hor., *de Art. poet.*, v. 343.)

Voilà votre devise; la mienne est : *Si placeo, tuum est* [2].

Mérope ne s'attendait pas à être traitée aussi honorablement que la finance. Le Parnasse et le trésor royal vous ont bien de l'obligation. Vous avez un double droit à mon estime et à ma reconnaissance. Si j'étais contrôleur général, vous auriez une pension ; et si je faisais encore des vers, je vous chanterais.

Recevez, monsieur, les assurances de l'attachement sincère du vieux Suisse V.

3689. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE [3].

Novembre 1758.

Je ne mérite pas toutes les louanges que vous me donnez. Nous nous sommes retirés d'affaire par des à-peu-près; mais avec la multitude de monde auquel il faut nous opposer, il est presque impossible de faire davantage : nous avons été vaincus, et nous pouvons dire, comme François Ier : Tout a été perdu, hors l'honneur [4]. Vous avez grande raison de regretter le maréchal Keith; c'est une perte pour l'armée et pour la société. Daun avait saisi l'avantage d'une nuit [5] qui laissait peu de place au courage; mais mal-

1. Ch.-Ét. Pesselier, né à Paris en 1712, mort en 1763.
2. Horace, livre IV, ode III, vers 24.
3. Cette lettre, que donne Beuchot, n'est pas dans l'édition de Preuss.
4. Ce n'est pas tout à fait l'expression de François Ier; voyez tome XII, page 259.
5. Voyez la lettre 3684.

gré tout cela nous sommes encore debout, et nous nous préparons à de nouveaux avancements : peut-être que le Turc, plus chrétien que les puissances catholiques apostoliques, ne voudra pas que des brigands politiques se donnent les airs de conspirer contre un prince qu'ils ont offensé, et qui ne leur a rien fait. Vivez heureux, et priez Dieu pour les malheureux, apparemment damnés, parce qu'ils sont obligés de guerroyer toujours. *Vale.*

FÉDÉRIC.

3690. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 1er novembre.

Il me paraît, madame, qu'on passe sa vie à voir des révolutions. L'année passée, au mois d'octobre, le roi de Prusse voulait se tuer; il nous tua au mois de novembre. Il est détruit, cette année, en octobre; nous verrons si nous serons battus le mois prochain. On appelle victoires complètes des actions qui sont des avantages médiocres. On chante des *Te Deum*, quand à peine il y a de quoi entonner un *De profundis*. On nous exagère de petits succès, et on nous accable de grands impôts.

On dit le monarque portugais[1] blessé à l'épaule, le monarque espagnol[2] blessé au cerveau, le roi, ou soi-disant tel, de Suède[3], gardé à vue, et celui de Pologne[4] buvant et mangeant à nos dépens, tandis que les Prussiens boivent et mangent encore aux dépens des Saxons. Des autres rois, je n'en parle pas. Portez-vous bien, madame, et voyez toujours d'un œil tranquille la sanglante tragédie et la ridicule comédie de ce monde. Je tremble toujours que quelque balle de fusil ne vienne balafrer le beau visage de monsieur votre fils, à qui je présente mes respects. Avez-vous le bonheur de posséder Mme de Brumath?

Voulez-vous bien permettre, madame, que je mette dans ce paquet un petit billet pour Colini, qui vous est attaché? Pardonnez cette *liberté grande*[5]. En voici encore une autre. Je vous demande en grâce, quand vous irez à Strasbourg, de vouloir bien dire au coureur qu'il aille, chemin faisant, laver la tête au banquier Turckeim, et lui signifier que je meurs de faim, s'il ne songe pas à moi. Pardon, madame; mais, dans l'occasion, on a recours à ce qu'on aime. Mille tendres respects. V.

1. Voyez tome XV, page 395.
2. Ferdinand VI, surnommé *le Sage*, mort *fou* ou à peu près, le 10 auguste 1759. (CL.)
3. Adolphe-Frédéric de Holstein-Euten, beau-frère du roi de Prusse.
4. Frédéric-Auguste II; voyez tome XIII, page 213.
5. *Mémoires de Grammont*, chapitre III.

3691. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT[1].

Aux Délices, près de Genève, 1er novembre.

Monsieur, permettez que je vous parle d'abord de boire : car s'il est vrai que le maréchal de Daun ait déconfit le roi de Prusse, *nunc est bibendum, nunc pede libero pulsanda tellus.*

Je crois bien que vous n'avez pas, cette année, le meilleur vin du monde. Mais si vous en avez de potable, et qui soit seulement du vin d'ordinaire à bon marché, je vous en demande trois tonneaux.

J'ai une autre grâce à vous demander, monsieur ; je soumets à vos lumières et je recommande à votre protection le mémoire ci-joint[2]. Il est fondé sur la plus exacte vérité, et j'ai toutes les pièces justificatives ; un mot de vous à M. Drouin peut tout finir, et je serai infiniment sensible à votre bonté. Je ne mets point d'enveloppe pour épargner les frais inutiles.

Je n'en suis pas avec moins de respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

3692. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 2 novembre.

Mon cher ami, je reçois la cargaison de livres anglais sur lesquels je n'avais plus compté. J'avais fait venir, il y a six mois, les mêmes volumes de Londres. Les uns seront dans mon cabinet des Délices ; les autres, dans celui de Ferney : on n'en saurait trop avoir ; tous ces livres sont contre les prêtres. A qui faut-il que je paye? Je suis tout prêt, et je vous remercie de tout mon cœur.

On est très-irrité, à Berne, contre le ministre de Vevay ou de Lausanne, auteur du punissable libelle inséré dans le *Mercure suisse*[3]; et, s'il est découvert, il portera la peine de son insolence.

Vous avez bien raison de plaindre notre ami Polier de Bottens, qui a eu la faiblesse de se laisser gourmander par des cuistres,

1. Éditeur, de Mandat-Grancey.

2. Le mémoire en question manque dans la collection, et les renseignements sur l'affaire dont il traite nous manquent absolument. (*Note de M. de Mandat-Grancey.*)

3. Il s'agit de la lettre de Lervèche, insérée dans le *Journal helvétique.*

après avoir eu la force de faire hardiment une bonne œuvre qui devait imposer silence à ces marauds. Je parle un peu en homme qui a des tours et des mâchicoulis[1], et qui ne craint point le consistoire.

Vous n'êtes point venu aux Délices, mais j'espère que nous vous posséderons dans le château de Ferney, et que *je vous donnerai*, comme M. de Sotenville, *le divertissement de courre un lièvre*[2]. Mille respects à Mme de Brenles. Bonsoir, mon cher ami. V.

3693. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Du 6 novembre.

Il vous a été facile de juger de ma douleur par la perte que j'ai faite[3]. Il y a des malheurs réparables par la constance et par un peu de courage; mais il y en a d'autres contre lesquels toute la fermeté dont on veut s'armer et tous les discours des philosophes ne sont que des secours vains et inutiles. Ce sont de ceux-ci dont ma malheureuse étoile m'accable dans les moments les plus embarrassants et les plus remplis de ma vie.

Je n'ai point été malade, comme on vous l'a dit; mes maux ne consistent que dans des coliques hémorroïdales, et quelquefois néphrétiques. Si cela eût dépendu de moi, je me serais volontiers dévoué à la mort, que ces sortes d'accidents amènent tôt ou tard, pour sauver et pour prolonger les jours de celle qui ne voit plus la lumière. N'en perdez jamais la mémoire, et rassemblez, je vous prie, toutes vos forces pour élever un monument à son honneur. Vous n'avez qu'à lui rendre justice; et, sans vous écarter de la vérité, vous trouverez la matière la plus ample et la plus belle.

Je vous souhaite plus de repos et de bonheur que je n'en ai.

FÉDÉRIC.

3694. — A M. DE CIDEVILLE,

EN SON CHATEAU DE LAUNAI.

Aux Délices, 10 novembre.

Mon affaire avec le marquis Ango est fort sérieuse, mon cher et ancien ami; mais vous l'avez rendue si plaisante par votre aimable lettre que je ne peux plus m'affliger. Le *constat de cadavere* me fait encore pouffer de rire. Je crois ce puant marquis bien en colère que je vive encore, et que j'aie douté de son

1. L'ancien château de Ferney, dont il existe encore des dessins, avait des tours, ou plutôt des tourelles.

2. Molière, *George Dandin*, acte I, scène VIII.

3. La margrave de Baireuth, sœur du roi de Prusse, morte le 14 octobre 1758.

existence. Ce petit gnome ne vous a donc pas répondu ; je le ferai *ester à droit*, de pardieu, fût-ce dans Argentan [1], en basse Normandie. Je vous suis doublement obligé de vos bons conseils et de vos bonnes plaisanteries.

Je vois qu'il n'est pas aisé de trouver un procureur honnête homme, encore moins un marquis qui paye ses dettes. Cet Ango doit être furieusement grand seigneur, car non-seulement il ne paye point ses créanciers, mais il ne daigne pas leur faire civilité. Cet Ango n'est point du tout poli.

Vous allez donc à Paris, mon cher ami, chercher le plaisir, et ne le point trouver ; jouir de la ville, et ne l'aimer ni ne l'estimer, et y attendre le moment de retourner à votre charmante terre. Pour moi, j'ai renoncé aux villes ; j'ai acheté une assez bonne terre à deux lieues de mes Délices ; je ne voyage que de l'une à l'autre, et, si j'entreprenais de plus grandes courses, ce serait pour vous.

Le roi de Prusse m'écrit souvent qu'il voudrait être à ma place : je le crois bien ; la vie des philosophes est bien au-dessus de celle des rois. Le maréchal de Daun et le greffier de l'empire instrumentent toujours contre Frédéric. Les uns le vantent, les autres l'abhorrent : il n'a qu'un plaisir, c'est de faire parler de lui. J'ai cru autrefois que ce plaisir était quelque chose, mais je m'aperçois que c'est une sottise ; il n'y a de bon que de vivre tranquille dans le sein de l'amitié. Je vous embrasse de tout mon cœur. Mme Denis en fait autant. V.

3695. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 11 novembre.

Je n'ai point connu de *comte* de Manstein [2], mon cher philosophe, à moins que le roi de Prusse ne l'ait fait *comte* pour le consoler d'avoir été massacré par des pandours. C'était un Poméranien devenu Russe, qui avait pris le comte de Munich à bras-le-corps, l'avait colleté, secoué, et mis *di sotto*, puis le garrotta, et l'envoya dans une charrette en Sibérie. Ensuite, ayant peut-être quelque peur d'y aller à son tour, il quitta le service d'Élisabeth pour celui de Frédéric ; il se mit à faire des *Mémoires*. J'en mis une partie en français ; mais il y a encore quelques

1. C'est à trois lieues d'Argentan qu'était le château de Lamotte-Lézeau ; voyez la lettre 3703.

2. Voyez la lettre à Formey, du 3 mars 1759.

fautes; je n'eus pas le temps de tout corriger. Je crois que les Cramer donneront volontiers à la veuve vingt-cinq louis d'or; mais je n'ai pu réussir à en faire donner davantage.

Je crois la veuve mal à son aise, et le roi, son nouveau maître, pourra bien être hors d'état de faire des pensions aux veuves.

Je ne lirai pas plus, mon cher ami, les libelles du *Mercure* germanique que ceux de Neuchâtel; toutes ces pauvretés tombent dans un éternel oubli, après avoir vécu un jour.

Il est toujours question de tremblements· celui de Syracuse n'a pas été si considérable qu'on le disait. Il y en a eu un au Havre-de-Grâce, qui a renversé des maisons. Je n'ai pas sur ces phénomènes des notions bien détaillées; je sais seulement que la terre tremble depuis deux ans, et que les hommes ensanglantent sa surface depuis longtemps.

Je plante en paix des jardins, et quand j'aurai planté, je reviendrai à Lausanne, où je voudrais bien vous tenir. Je vous prie, mon cher théologien raisonnable, d'assurer M. et Mme de Freudenreich de mes respects. *Valeas.* V.

3696. — DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES [1].

A Montfalcon, par Mâcon, le 12 novembre.

Votre dernière lettre, monsieur, vient de m'être renvoyée dans ma terre de Bresse, où je suis venu seul passer une quinzaine de jours pour régler quelques affaires. Je vois que vous voulez me faire plus riche d'un capital de dix mille écus, à moins que je ne le mange, comme cela arrivera infailliblement. Allons, il m'en va coûter mille sept cents francs de rente, que je sacrifie pour procurer à ma vieille terre la gloire de posséder un homme illustre qui l'immortalisera par quelque poëme *ære perennius*.

De grâce faites-lui cet honneur de la chanter à côté du lac, cela ne vous coûte guère. Je vous livrerai donc l'usufruit viager de la seigneurie, du château, et du domaine du château, tel et ainsi qu'en jouit le sieur Chouet par son bail actuel. Je n'entre pas dans le détail des autres articles portés par votre dernier mémoire responsif, parce qu'il se réfère assez au mien, et

1. Éditeur, Th. Foisset.

— Ceci est une réponse à une lettre de Voltaire qui s'est perdue. Voici comment. Après le décès du président de Brosses et durant l'émigration de ses enfants, M. de Tournay, son frère, resta dépositaire de ses papiers. Ce dernier étant mort le 21 janvier 1793, sa veuve se remaria. Des personnes que j'ai lieu de croire bien informées assurent que le second mari de cette dame avait gaspillé, au profit de quelques curieux, la correspondance de Voltaire avec le président. (*Note du premier éditeur.*)

qu'il me semble que nous sommes à peu près d'accord là-dessus. Reste cette chaîne ou pot de vin, pour laquelle vous offrez à Mme de Brosses une belle charrue à semoir. Mais, outre que j'en ai une ici, je doute qu'elle prenne cela pour un meuble de toilette. Je ne me mêle pas des affaires des femmes. Voyez si vous voulez démêler cette fusée avec elle. Vous êtes galant, vous ferez bien les choses. Et n'allez pas dire : « Je ne suis point galant ; ce sont mes ennemis qui font courir ce bruit-là » ; car elle n'en voudra pas croire un mot. Si vous avez quelque proposition honnête à faire pour elle, je m'en chargerai volontiers, et je tâcherai de vous en tirer à meilleur compte. Que si elle est une fois à vos trousses, il faudra les Pères de la Mercy pour vous racheter. Encore elle s'en va à Paris cet hiver, où elle compte manger beaucoup d'argent. Ceci la va rendre âpre comme tous les diables ; ma foi, je vous plains.

Dites-moi quand et comment vous voulez que nous fassions les actes ; en quel temps à peu près vous voudriez entrer en jouissance ; si vous comptez laisser le fermier actuel dans le bail, ou si vous entendez qu'il sera résilié. En ce dernier cas, ceci demande des précautions, et des arrangements à prendre de ma part avec le sieur Chouet. Vous sentez assez que cela ne se peut pas faire dans la première minute ; mais cela n'empêcherait pas que vous ne puissiez prendre vos mesures d'avance sur ce que vous pouvez avoir dessein de faire.

Il y a un article qui me peine, quoique ce ne soit pas grand'chose : c'est celui des meubles. Quand on rentrera là un jour à venir, il n'y aura que les quatre murailles, et on y sera comme le Fils de l'homme, qui n'a pas où reposer sa tête. Convenons qu'ils vous resteront pour l'usage tels qu'ils y sont, et qu'ils y seront laissés après vous tels qu'ils seront.

Je vous demande en grâce de garder le plus grand secret sur notre traité, non-seulement à cause des arrangements qu'il me faudra faire peut-être avec M. Chouet, mais encore plus à cause des précautions à prendre pour notre utilité réciproque, tant sur l'article des franchises que sur les demandes que l'on pourrait vous faire sur le pied d'une aliénation : si bien qu'il faut que ceci n'ait que l'air extérieur d'un bail à vie. Faites-moi le plaisir de me faire là-dessus la plus prompte réponse qu'il vous sera possible, afin que je puisse prendre sans tarder les mesures nécessaires.

Indépendamment de notre affaire, c'est toujours un moment bien agréable pour moi que celui où j'ai l'avantage de recevoir de vos lettres. Je désire avec empressement de vous des sentiments d'amitié ; et je puis dire que je les mérite par ceux de la plus grande estime et du plus parfait dévouement que j'ai l'honneur de vous porter.

BROSSES[1].

1. Dans un catalogue d'autographes, vendus le 17 avril 1880, nous relevons, sous le n° 52, la mention suivante : « Lettre de Ch.-L.-Aug. Fouquet, duc de Belle-Isle, maréchal de France, à Voltaire, de Versailles, 12 novembre 1758. Il se chargera de remettre au ministre de la marine le mémoire qu'il lui a recommandé. »

3697. — A M. FABRY,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT-MICHEL, PREMIER SYNDIC GÉNÉRAL DES TROIS ÉTATS DU PAYS DE GEX.

15 novembre 1758.

Vous verrez, mon cher monsieur, par la lettre ci-jointe, de la main de monseigneur le comte de La Marche, que les choses peuvent changer de pour au contre du 19 septembre au 5 novembre. Mais jamais rien ne changera dans les sentiments que j'ai pour vous. Je me croirais trop heureux de pouvoir contribuer au bien que vous voulez faire au pays. Monsieur le contrôleur général m'a toujours honoré de son amitié; et quand vous voudrez me donner vos ordres, je les remplirai auprès de lui avec toute la vivacité d'un homme qui est idolâtre du bien public, et qui désire avec passion votre amitié. Supprimons les compliments, le cœur n'en veut point.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur. V.

3698. — A M. DIDEROT.

Aux Délices, 16 novembre.

Je vous remercie du fond de mon cœur, monsieur, de votre attention et de votre nouvel ouvrage[1]. Il y a des choses tendres, vertueuses, et d'un goût nouveau, comme dans tout ce que vous faites; mais permettez-moi de vous dire que je suis affligé de vous voir faire des pièces de théâtre qu'on ne met point au théâtre, autant que je suis fâché que Rousseau écrive contre la comédie[2], après avoir fait des comédies.

J'attends avec impatience votre nouveau tome de l'*Encyclopédie;* je m'intéresse bien vivement à ce grand ouvrage et à son auteur; vous méritiez d'avoir été mieux secondé. J'aurai la hardiesse de vouloir que l'article *Idolâtrie* soit de moi, s'il a passé, et j'aurais désiré que d'autres articles importants eussent été écrits avec la même passion pour la vérité. Nous étions indignés, l'autre jour, au mot *Enfer*[3], de lire que Moïse en a parlé; une fausseté si évidente révolte.

Vingt articles de métaphysique, et, en particulier, celui

1. *Le Père de famille,* imprimé en 1758, et représenté en 1761.
2. Voyez la lettre 3650.
3. Par Mallet.

d'*Ame*[1], sont traités d'une manière qui doit bien déplaire à votre cœur naïf et à votre esprit juste. Je me flatte que vous ne souffrirez plus des articles tels que celui de *Femme*, de *Fat*, etc., ni tant de vaines déclamations, ni tant de puérilités et de lieux communs sans principes, sans définitions, sans instructions. Jugez, à ma franchise, de l'intérêt que votre grande entreprise m'a inspiré.

Je n'ai pu, malgré cet intérêt, travailler beaucoup à votre nouveau tome. J'ai acheté, à deux lieues de mes Délices, une terre encore plus retirée, où je compte finir mes jours dans la tranquillité, mais où je me vois obligé de me donner beaucoup de soins les premières années. Ces soins sont amusants, et les travaux de la campagne me paraissent tenir à la philosophie ; les bonnes expériences de physique sont celles de la culture de la terre. Dans cet heureux oubli d'un monde pervers et frivole, j'interromprai mes travaux avec joie quand vous me demanderez des articles intéressants dont d'autres personnes ne se seront point chargées.

Adieu, monsieur; honorez de quelque amitié un homme qui vous est attaché comme il voudrait que tous les philosophes le fussent, et qui est extrêmement sensible à tous vos talents.

3699. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

Délices, 18 novembre.

Je m'y prends tard pour acquérir et pour bâtir ; mais il faut des amusements à la vieillesse et à la philosophie. Je me tiens plus heureux que le cardinal de Bernis ; il me mande que sa mauvaise santé l'a forcé de prier le roi de le soulager du fardeau qu'il avait sur les épaules. Lui, une mauvaise santé ! Il est gros et gras, et les couleurs de son chapeau sont sur son visage. Je le soupçonne plutôt d'être disgracié que malade.

3700. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[3].

A Ferney, 18 novembre.

Vous, monsieur, qui êtes maître en Israël, ayez la bonté d'abord de m'instruire si on doit l'impôt goth et vandale des lods

1. Par l'abbé Yvon. — Les articles FAT et FEMME sont de Desmahis.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. Éditeur, Th. Foisset.

et vente quand on achète pour le temps de sa courte vie. Alors je pourrais avoir l'honneur de transiger avec vous la tête levée quoique chenue, et Mme de Brosses aurait un cent d'épingles. Ce parti serait bien préférable à celui d'un prétendu bail, qui m'exposerait à de grands embarras. Nous n'avons pas de grands génies à Gex. Mais les bœufs sont des aigles quand il s'agit d'intérêt ; et un commis, un procureur, etc., attrapperait Homère et Platon.

Après ce préambule, je dois vous dire que je n'entendrais point du tout garder noble Chouet, fils de noble Chouet, syndic. Je respecte fort les Genevois et les ivrognes : il est l'un et l'autre; mais je ne veux point de lui. Il ne demande d'ailleurs qu'à sortir de la terre ; il a fait afficher dans la ville de Jean Chauvin[1] qu'il cherchait un sous-fermier, et n'en a point trouvé. Il laisse votre terre dans un état déplorable. Je lui avais acheté du blé pour avoir le plaisir de faire dans mon ermitage des Délices les premières semailles que j'aie faites de ma vie. On n'a pu employer son froment : il était plein d'ivraie (ce qui est maudit dans l'Évangile), tandis que, dans ma terre de Ferney, j'ai le plus beau froment du monde à deux pas de chez vous. On m'a fait espérer un Suisse qui ne boit point, qui entend l'économie d'une terre, et qui la dirigera sous mes yeux.

Je veux bien consentir à vous laisser mes meubles quand je n'aurai plus pour tout meuble que trois ais de mauvais sapin.

Tout ce qui sera sur la terre et dans la terre vous appartiendra; mais je veux la forêt, qu'on dégrade et dont j'aurai soin. Je demande les cens, tous les droits seigneuriaux, tout *ad vitam brevem*.

Mais ces lods et ventes, comment s'en débarrasser? Voilà le grand point ! Je n'en dois déjà que trop pour la terre de Ferney : le droit goth m'épuise, et je ne suis plus en état de payer des princes. Pourvu que je sois loin d'eux, je suis content. Heureux, monsieur, si je peux avoir l'honneur de traiter avec vous et de recevoir vos ordres ! Vous ne doutez pas des sentiments de votre très-humble et obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire du roi.

1. Ou plutôt Cauvin, en latin *Calvinus*, d'où le nom de Calvin, qui a prévalu.

3701. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT[1].

Aux Délices, route de Genève, 18 novembre 1758.

Monsieur, quatre tonneaux de votre bon vin d'ordinaire sont ce qu'il me faut. Je pense qu'on doit préférer une chère honnête de tous les jours aux repas de parade. Ainsi, monsieur, puisque vous voulez bien que nous buvions de votre vin, pourriez-vous avoir la bonté de m'en faire parvenir quatre tonneaux ou deux queues, à 360 francs la queue ; les deux queues ou les quatre tonneaux enfermés dans d'autres tonneaux, pour prévenir les Suisses qui voudraient en tâter sur le chemin.

Je n'ai appris que depuis peu que M. de Murard conseille nos princes ; je voudrais qu'il conseillât tous les rois, et leur fît faire la paix. Je vous remercie bien tendrement, monsieur, de la bonté que vous avez d'écrire en ma faveur à M. de Murard. Il n'est pas encore certain que ce soit M. le comte de La Marche[2] qui reste possesseur de Gex ; mais si dans ses partages cette terre lui demeure, il aura là un pays bien dépeuplé, bien misérable, sans industrie, sans ressource. Mon terrain est excellent, et cependant j'ai trouvé cent arpents appartenant à mes habitants, qui restent sans culture. Le fermier n'avait pas ensemencé la moitié de ses terres. Il y a sept ans que le curé n'a fait de mariages, et cependant on n'a point fait d'enfants, parce que nous n'avons que des jésuites dans le voisinage, et point de cordeliers. Genève absorbe tout, engloutit tout. On ne connaît point l'argent de France, les malheureux ne comptent que par petits sous de Genève, et n'en ont point. Voilà les déplorables suites de la révocation de l'édit de Nantes. Mais une calamité bien plus funeste, c'est la rapacité des fermes générales, et la rage des employés. Des infortunés qui ont à peine de quoi manger un peu de pain noir sont arrêtés tous les jours, dépouillés, emprisonnés, pour avoir mis sur ce pain noir un peu de sel qu'ils ont acheté auprès de leurs chaumières. La moitié des habitants périt de misère, et l'autre pourrit dans les cachots. Le cœur est déchiré, quand on est témoin de tant de malheurs. Je n'achète la terre de Ferney que pour y faire un peu de bien ; j'ai déjà la hardiesse d'y faire travailler, quoique je n'aie pas passé le contrat. Ma compassion l'a emporté sur les formes ; le prince, qui sera mon seigneur do-

1. Éditeur, de Mandat-Grancey.
2. Le comte de La Marche, fils du prince de Conti, engagiste du pays de Gex.

minant, devrait plutôt m'aider à tirer ses sujets de l'abîme de la misère que profiter du droit goth et visigoth des lods et ventes. Je suis persuadé, monsieur, que votre humanité et votre générosité me prêteront leurs secours pour tâcher de changer en hommes utiles des sujets qu'on a rendus des bêtes inutiles.

Je serai toute ma vie, monsieur, avec la plus respectueuse et la plus tendre reconnaissance, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

3702. — A M. BERTRAND.

Au château de Ferney, pays de Gex, par Genève, 20 novembre.

Mon cher ami, je suis bien fâché d'avoir perdu un temps précieux à répondre[1] au misérable qui devait oublier les morts et respecter les vivants. Mais un homme d'un très-grand mérite et d'un très-bon conseil, qui m'apporta ces jours passés le *Mercure suisse*, me dit qu'il fallait absolument faire rougir et faire repentir l'ennemi de la société. J'ai rempli les devoirs d'un homme et d'un ami, et c'est à ces deux titres que je vous demande votre suffrage. V.

3703. — A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, 25 novembre; mais écrivez toujours aux Délices.

Votre amitié pour moi a donc la malice, mon cher ami, de tarabuster le marquis Ango, et de lui faire sentir que quelquefois les plus grands seigneurs ne laissent pas d'être obligés à payer leurs dettes, malgré les grands services qu'ils rendent à l'État. Il ne veut pas m'écrire; vous verrez qu'il s'est rouillé en province. Cependant un Bas-Normand peut hardiment écrire à un Suisse. Le petit bonhomme de marquis veut donc me donner une assignation sur son trésor royal, et, de quatre années, m'en payer une à cause des dépenses qu'il fait à la guerre! Je ferai signifier à monseigneur que je ne l'entends pas ainsi, et que, lui ayant joué le tour de vivre jusqu'à la fin de cette présente année, je veux être payé de mon *dû* ou *deu*. On écrivait autrefois *deu* ou *dub*, parce que dû est toujours *dubium*; mais *dû*, ou *deu*, ou *dub*, il faut qu'il paye; et, *point d'argent, point de Suisse*. Et M. le surintendant Ledoux aura beau faire, je ferai brèche à son trésor,

1. Il s'agit de la *Réfutation* imprimée tome XXIV, page 79.

car je bâtis une terre; non pas un marquisat comme Lamotte[1], non un palais comme le palais d'Ango, mais une maison commode et rustique, où j'entre, il est vrai, par deux tours entre lesquelles il ne tient qu'à moi d'avoir un pont-levis, car j'ai des mâchicoulis et des meurtrières; et mes vassaux feront la guerre à Lamotte-Ango.

Le fait est que j'ai acheté, à une lieue[2] des Délices, une terre qui donne beaucoup de foin, de blé, de paille, et d'avoine; et je suis à présent

> Rusticus, abnormis sapiens, crassaque Minerva.
>
> (Hor., lib. II, sat. II, v. 3.)

J'ai des chênes droits comme des pins, qui touchent le ciel, et qui rendraient grand service à notre marine si nous en avions une. Ma seigneurie a d'aussi beaux droits que Lamotte; et nous verrons, quand nous nous battrons, qui l'emportera.

> Nunc itaque et versus, et cætera ludicra pono.
>
> (Hor., lib. I, ep. I, v. 10.)

Je sème avec le semoir; je fais des expériences de physique sur notre mère commune; mais j'ai bien de la peine à réduire Mme Denis au rôle de Cérès, de Pomone, et de Flore. Elle aimerait mieux, je crois, être Thalie à Paris; et moi, non; je suis idolâtre de la campagne, même en hiver. Allez à Paris; allez, vous qui ne pouvez encore vous défaire de vos passions.

> Urbis amatorem Fuscum salvere jubemus
> Ruris amatores.
>
> (Hor., lib. I, ep. X, v. 1.)

L'*ami des hommes*[3], ce M. de Mirabeau, qui parle, qui parle, qui parle, qui décide, qui tranche, qui aime tant le gouvernement féodal, qui fait tant d'écarts, qui se blouse si souvent, ce prétendu *ami* du genre humain n'est mon fait que quand il dit: Aimez l'agriculture. Je rends grâces à Dieu, et non à ce Mirabeau, qui m'a donné cette dernière passion. Eh bien! quittez

1. Ce château, dont une partie a été démolie, est situé dans la commune de Joué-du-Plain, à trois lieues d'Argentan.

2. Lisez deux lieues.

3. Victor Riquetti, marquis de Mirabeau, né en 1715, mort en 1789, est auteur de l'*Ami des hommes*; voyez tome XX, page 249.

donc votre aimable Launai pour Paris ; mais retournez à Launai, et regrettez, comme moi, que Launai soit si loin de Ferney. Écrivez-nous quand vous serez à Paris; parlez-nous des sottises que vous y aurez vues, et aimez toujours vos deux amis du lac de Genève, qui vous aiment de tout leur cœur. V.

3704. — DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

A Montfalcon, le 27 novembre.

Comme notre droit féodal, monsieur, est tant soit peu barbaresque, il ne se déduit pas si bien que la jurisprudence papinienne des principes de la droite raison éternelle et universelle, surtout dans les points où les premières pierres, n'étant pas posées bien droit, les conséquences gauchissent de plus en plus quand le cas devient anomal et singulier comme celui-ci.

Il n'y a rien de prévu par la loi pour les ventes à vie, chose très-inconnue autrefois et dont l'usage ne s'est introduit que depuis fort peu de temps. La règle générale de notre pays savoyard est que les lods sont dus *ex translatione dominii per emptionem*. L'usage pour les ventes à réachat, auxquelles les ventes à vie pourraient s'équiparer, est que le lod est dû de la première vente, et non du retrait, parce que, disent les docteurs, *est resolutio et distractus, potius quam contractus*. Concluez de là que les princes, à qui vous êtes las de faire des libéralités, ne manqueront pas de prétexte pour vous demander, et que vous aurez à leur répondre que vous n'avez rien à leur offrir, puisque ce n'est qu'une vente d'usufruit, où il manque *translatio dominii et proprietatis;* que, dans le réachat ordinaire, l'aliénation est certaine et le retour incertain, car il n'est que faculté et peut n'avoir jamais lieu, au lieu qu'il est certain et de nécessité dans la vente viagère. Mais à quoi bon laisser matière à contestation ? Il ne faut jamais avoir d'affaire où l'on soit défendeur, c'est le mauvais rôle. Pourquoi ne vous en pas tenir au plan projeté d'un bail apparent suivi d'une vente réelle ? Ne serez-vous pas parfaitement le maître chez vous et sans embarras, quand, deux jours après le bail à ferme, nous passerons un acte de vente où il sera rescindé du consentement de toutes les parties et converti en vente viagère? N'ayez pas peur pour votre acquisition. Je vous puis assurer que vous ne risquez rien. D'ailleurs il ne me serait pas possible d'adopter aucune formule publique qui pût mettre en risque les franchises de ma terre, qui se perdraient par aliénation à un Français ; et vous avez à ceci le même intérêt que moi.

Or sus, tant sur cet article-ci que sur beaucoup d'autres, on s'égosille à parler de loin, et l'on ne termine rien. Il faut faire en sorte de nous voir. Nous en dirons plus en une demi-heure qu'en cent pages. J'attends ici, sur la fin de la semaine, un ecclésiastique de mes amis, fort honnête évêque.

1. Éditeur, Th. Foisset.

Voulez-vous que j'aille avec lui jusqu'à Belley ? Voulez-vous avoir la bonté d'y venir passer 24 heures ? Nous en ferons l'île de la Conférence ; et je m'assure qu'en un moment nous aurons tout réglé et terminé de fort bonne grâce ; beaucoup mieux probablement que nous ne ferions sur la place même, dans un pays, soit dit entre nous, de grand bavardage. Je serai à Belley au milieu de la semaine prochaine, vers le mardi. Faites-moi l'honneur de m'y écrire sans aucun retard un petit mot à l'évêché pour m'apprendre votre résolution. Vous ne doutez pas de l'empressement extrême que j'aurais de vous voir, de vous embrasser, de finir avec vous une affaire qui nous mettrait encore plus en liaison. De votre côté, vous ne serez pas fâché de faire connaissance avec un voisin homme d'esprit et de beaucoup de mérite [1]. A demain donc les affaires, disait le roi Antigone. Mais, tous les jours de ma vie, elle vous est entièrement dévouée par tous les sentiments imaginables d'estime et d'attachement.

Vous me mettez en colère contre l'*ennemi* qui a suscité ce maudit Chouet pour semer de l'ivraie dans mon champ admirable, où il n'a jamais crû du blé que pour les élus. L'ivrogne qu'il est n'a donc pas assez de s'enivrer de mon vin, il veut encore s'enivrer de mon blé.

3705. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 27 novembre.

Vous vous y prenez un peu tard, mon cher ami. M. de Boisy [2] et M. de Montpéroux m'ont desséché, l'un en me vendant sa terre, l'autre en m'empruntant ce qui me restait. Cependant il ne faut pas abandonner son ami, qui veut faire une bonne œuvre. Je vole donc à mes charpentiers et à mes maçons cinquante louis d'or que je vous envoie en une lettre de change que Panchaud [3] tirera sur Lyon. Je suis très-affligé de ne pouvoir faire mieux ; je suis fâché aussi de ne pouvoir faire mieux pour le cuistre qui a imprimé ce libelle dans le *Mercure suisse*. Il mérite une correction plus sévère, et ses insolences doivent être réprimées. Tout le monde sait ici, aussi bien que lui, que le père des Saurin de France avait fait quelques fredaines il y a soixante-dix ans. Mais par quelle frénésie les réveille-t-il? Pourquoi attaquer les morts et les vivants? de quel droit taxer d'irréligion un homme qui fait un acte très-religieux en sauvant l'honneur d'une famille? Vos ministres de Lausanne, qui en veulent un peu à notre ami Polier, se sont conduits avec lui, dans cette affaire, très-indécemment,

1. M. Cortois de Quincy, évêque de Belley.
2. Budée de Boisy.
3. Banquier de Voltaire.

et il a eu trop de mollesse. C'était là une occasion où il devait montrer de la fermeté.

Je vous prie de présenter mes très-humbles et très-tendres remerciements à M. le banneret de Freudenreich, qui a bien voulu m'honorer de ses bons offices, au sujet des droits des seigneuries[1] du pays de Gex. Je ne lui écris point, de peur de le fatiguer d'une lettre inutile; mais il agréera, avec sa bonté ordinaire, les sentiments de reconnaissance que j'aurai pour lui toute ma vie, et qui en auront plus de prix en passant par votre bouche. Ne m'oubliez pas auprès de Mme de Freudenreich.

On est très-content des sept articles que vous avez envoyés pour l'*Encyclopédie;* je m'y attendais bien.

Adieu, mon cher ami; quand vous viendrez me voir dans mon ermitage de Ferney, vous y trouverez des jésuites qui sont plus riches que vous, mais qui ne sont pas si savants.

Je vous embrasse. V.

3706. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

Délices, 27 novembre.

Je me ruine, je le sais bien; mais je m'amuse. Je joue avec la vie: voilà la seule chose à quoi elle soit bonne; et ce qui la rend encore plus agréable, ce sont des amis comme vous.

3707. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[3].

Aux Délices, le 27 novembre.

Madame, il y a trop longtemps pour mon cœur que je n'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Altesse sérénissime. Pardonnez à la déplorable santé d'un vieux Suisse. Je n'en ai pas pris moins d'intérêt à tout ce qui vous regarde. Je demandais à tous les Allemands qui venaient dans nos montagnes, si les armées n'avaient point passé sur votre territoire, si on n'avait point fait quelque extorsion dans Altembourg, selon le nouveau droit des gens de ce temps-ci. J'ai dit cent fois : Malheureux Leipsick! malheureux Dresde! mais que je ne dise jamais : Malheureux Gotha! Les succès ont donc été balancés l'année 1758, et le seront probablement encore l'année prochaine, et l'année d'après; et

1. Les terres de Ferney et de Tournay.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

Dieu sait quand les malheurs du genre humain finiront! Plus je vois ces horreurs, plus je m'enfonce dans la retraite. J'appuie ma gauche au mont Jura, ma droite aux Alpes, et j'ai le lac de Genève au devant de mon camp; un beau château sur les limites de la France, l'ermitage des Délices au territoire de Genève, une bonne maison à Lausanne; rampant ainsi d'une tanière dans l'autre, je me sauve des rois et des armées, soit combinées, soit non combinées. Malheur à qui a des terres depuis le Rhin jusqu'à la Vistule! J'espère qu'au moins Vos Altesses sérénissimes seront tranquilles cet hiver. Votre prudence fera le bonheur de vos sujets, et détournera l'orage de vos États.

Je me mets aux pieds de votre auguste famille. Je joins mes jérémiades à celles que fait avec esprit la grande maîtresse des cœurs; je salue la forêt de Thuringe. Je supplie Votre Altesse sérénissime de ne jamais oublier le bon vieux Suisse, qui lui est attaché si tendrement avec le plus profond respect.

3708. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Décembre.

[1] Ombre illustre, ombre chère, âme héroïque et pure,
Toi que mes tristes yeux ne cessent de pleurer,
Quand la fatale loi de toute la nature
Te conduit dans la sépulture,
Faut-il te plaindre ou t'admirer?

Les vertus, les talents, ont été ton partage;
Tu vécus, tu mourus en sage;
Et, voyant à pas lents avancer le trépas,
Tu montras le même courage
Qui fait voler ton frère au milieu des combats.

Femme sans préjugés, sans vice, et sans mollesse,
Tu bannis loin de toi la Superstition,
Fille de l'Imposture et de l'Ambition,
Qui tyrannise la Faiblesse.

Les Langueurs, les Tourments, ministres de la Mort,
T'avaient déclaré la guerre;
Tu les bravas sans effort,
Tu plaignis ceux de la terre.

1. Le roi de Prusse ne fut pas content de ces vers; voyez lettre 3755; et, le 4 février 1759, Voltaire lui envoya l'ode qui est dans le tome VIII.

Hélas! si tes conseils avaient pu l'emporter
Sur le faux intérêt d'une aveugle vengeance,
Que de torrents de sang on eût vus s'arrêter!
Quel bonheur t'aurait dû la France!

Ton cher frère aujourd'hui, dans un noble repos,
Recueillerait son âme à soi-même rendue;
Le philosophe, le héros,
Ne serait affligé que de t'avoir perdue.

Sur ta cendre adorée il jetterait des fleurs
Du haut de son char de victoire;
Et les mains de la Paix et les mains de la Gloire
Se joindraient pour sécher ses pleurs.

Sa voix célébrerait ton amitié fidèle,
Les échos de Berlin répondraient à ses chants;
Ah! j'impose silence à mes tristes accents,
Il n'appartient qu'à lui de te rendre immortelle.

Voilà, sire, ce que ma douleur me dicta, quelque temps après le premier saisissement dont je fus accablé, à la mort de ma protectrice. J'envoie ces vers à Votre Majesté, puisqu'elle l'ordonne. Je suis vieux : elle s'en apercevra bien ; mais le cœur, qui sera toujours à vous et à l'adorable sœur[1] que vous pleurez, ne vieillira jamais. Je n'ai pu m'empêcher de me souvenir, dans ces faibles vers, des efforts que cette digne princesse avait faits pour rendre la paix à l'Europe. Toutes ses lettres (vous le savez sans doute) avaient passé par moi. Le ministre, qui pensait absolument comme elle, et qui ne put lui répondre que par une lettre qu'on lui dicta, en est mort de chagrin[2]. Je vois avec douleur, dans ma vieillesse accablée d'infirmités, tout ce qui se passe ; et je me console parce que j'espère que vous serez aussi heureux que vous méritez de l'être. Le médecin Tronchin dit que votre colique hémorroïdale n'est point dangereuse ; mais il craint que tant de travaux n'altèrent votre sang. Cet homme est sûrement le plus grand médecin de l'Europe, le seul qui connaisse la nature. Il m'avait assuré qu'il y avait du remède pour l'état de votre

1. Le roi de Prusse a adressé à sa sœur, la margrave de Baireuth, plusieurs épîtres en vers. On les trouve dans ses *Œuvres posthumes*, ainsi qu'une à milord Maréchal, où Frédéric parle longuement de la perte de cette sœur. (B.)

2. Le cardinal de Tencin; l'abbé de Bernis l'obligea de signer une lettre qu'il lui envoya pour rompre toute négociation, et cette adroite politique nous a valu la paix glorieuse de 1763. (K.) — Voyez aussi la lettre à Frédéric, du 19 mai 1759.

auguste sœur, six mois avant sa mort. Je fis ce que je pus pour engager Son Altesse royale à se mettre entre les mains de Tronchin ; elle se confia à des ignorants entêtés, et Tronchin m'annonça sa mort deux mois avant le moment fatal. Je n'ai jamais senti un désespoir plus vif. Elle est morte victime de sa confiance en ceux qui l'ont traitée. Conservez-vous, sire, car vous êtes nécessaire aux hommes.

3709. — DE M. HELVÉTIUS[1].

Vous ne doutez pas, monsieur, que je ne vous eusse adressé un exemplaire de mon ouvrage le jour même qu'il a paru, si j'avais su où vous prendre; mais les uns vous disaient à Manheim, les autres à Berne, et je vous attendais aux Délices pour vous envoyer ce maudit livre qui excite contre moi la plus violente persécution. Vous saurez qu'il est supprimé, que je suis dans une de mes terres à trente lieues de Paris, que dans ce moment il ne m'est pas possible de vous en envoyer, parce qu'on est trop animé contre moi. J'ai fait les rétractations qu'on a voulues, mais cela n'a point paré l'orage, qui gronde maintenant plus fort que jamais. Je suis dénoncé à la Sorbonne, peut-être le serai-je à l'assemblée du clergé; je ne sais pas trop si ma personne est en sûreté, et si je ne serai pas obligé de quitter la France. Rappelez-vous donc en me lisant le mot d'Horace : *Res est sacra miser*. Je souhaiterais que mon livre vous parût digne de quelque estime ; mais quel ouvrage peut mériter de trouver grâce devant vous? L'élévation qui vous sépare de tous les autres écrivains ne doit vous laisser apercevoir aucune différence entre eux. Dès que je le pourrai, je vous enverrai mon ouvrage comme un hommage que tout auteur doit à son maître, en vous conseillant toutefois de relire plutôt la moindre de vos brochures que mon in-4°.

3710. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT[2].

Aux Délices, 4 décembre 1758.

Je vous remercie de vos bontés, monsieur, et de vos quatre tonneaux à double futaille, que nous boirons à votre santé dans nos ermitages. Je suis accommodé avec monseigneur le comte de La Marche, et je vais tâcher de faire un peu de bien dans un pays où je ne vois que du mal. Je compte parmi les bonnes œuvres des plants de Bourgogne ; ceux dont vous avez bien voulu me gratifier promettent beaucoup. Pourriez-vous pousser la bienfaisance jusqu'à m'en faire avoir un millier? Mais je veux le

1. *Correspondance de Grimm*, tome X, page 103; édition Maurice Tourneux.
2. Éditeur, de Mandat-Grancey.

payer : il ne faut pas être à charge à ceux qui ont la bonté de nous abreuver.

Je suis avec la plus respectueuse reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

3711. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI[1].

Aux Délices, 4 décembre.

Monsieur, benedetto sia il cielo che v' ha inspirato il gusto del più divino trastullo, che e i valenti uomini e le virtuose donne possano godere, quando sono più di due insieme[2].

Vous vous adressez tout juste à un homme qui ne rougit point, à son âge, de jouer encore la comédie avec ses amis. Nous avons à Lausanne un très-joli théâtre ; j'en fais bâtir un à une terre[3] que j'ai en France, à quelques lieues de la campagne où je suis à présent.

Les femmes se mettent comme elles veulent, sans beaucoup de dépense ; surtout point de cornettes ; un petit diadème de perles fausses, quelques rubans, des boucles, ou un petit bonnet. Une femme, quand elle est jolie, est mieux coiffée pour un écu qu'une laide pour mille pistoles.

Questo sia detto per i viventi ; vengo adesso ai morti. Quand j'ai fait jouer *Sémiramis*, j'ai fait placer l'ombre dans un coin, au fond du théâtre ; elle montait par une estrade, sans qu'on la vît monter ; elle était entourée d'une gaze noire ; tout dépend de la manière dont sont placées les lumières. Cela fait un terrible effet, quand tout est bien disposé, car

> Segnius irritant animos demissa per aurem,
> Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus...
>
> (HOR., *de Art. poet.*, v. 180.)

Vous me demandez, monsieur, si on doit entendre, au premier acte, les gémissements de l'ombre de Ninus ; je vous répondrai que, sans doute, on les entendrait sur un théâtre grec ou

1. Le marquis François Albergati Capacelli, né à Bologne, où il fut sénateur ; mort en 1806.

2. *Traduction :* Béni soit le ciel qui vous a inspiré le goût du plus divin amusement que les vaillants hommes et les vertueuses dames puissent prendre, quand ils sont plus de deux ensemble.

3. A Tournay.

romain ; mais je n'ai pas osé le risquer sur la scène de Paris, qui est plus remplie de petits-maîtres français, à talons rouges [1], que de héros antiques. Je ne conseillerais pas non plus qu'on hasardât cette nouveauté sur un petit théâtre resserré, qui ne laisse pas de place à l'illusion.

Le grand prêtre Oroès ne donne point l'épée de Ninus à Arsace, dans le premier acte ; il la lui donne dans le quatrième. Je sauvai à l'acteur l'embarras de ceindre une épée et d'ôter la sienne, en le faisant venir sans épée sur le théâtre.

Le tonnerre est aisément imité par le bruit d'une ou deux roues dentelées qu'on fait mouvoir derrière la scène sur des planches ; les éclairs se forment avec un peu d'orcanson.

Voilà, monsieur, tout ce que je peux répondre aux questions que vous avez bien voulu me faire ; mais je ne pourrais jamais répondre dignement à l'honneur que je reçois de vous, ni vous exprimer assez les sentiments que je vous dois.

3712. — A M. THIERIOT.

A Ferney, 6 décembre.

Ce Ferney dont je vous écris, mon ancien ami, est une terre au bord de ce lac que je ne puis abandonner ; c'est le supplément des Délices. *Ex nitido fit rusticus*[2] ; mais, au milieu de vingt maçons qui me rebâtissent un château, et parmi les laboureurs à qui je donne de nouvelles charrues à semoir, je n'oublie point mon atlas[3]. Je veux avoir la terre entière présente à mes yeux dans ma petite retraite ; et, tandis que je me promène des Délices à Ferney et à Lausanne, je veux que mes yeux se promènent sur la Lusace et sur la Bohême, sur Louisbourg et sur Pondichéry. *Di grazia*, amusez-vous à me faire un bel atlas, bien complet, bien relié ; ayez la bonté de me l'envoyer, par le carrosse de Lyon, à mon ami Tronchin, non pas Tronchin l'inoculateur, mais Tronchin le banquier, qui m'est aussi utile que l'autre. Mme de Fontaine vous payera les déboursés que vous aurez eu la bonté de faire. Vous aimez les livres et vos amis ; ainsi je compte vous servir à votre goût, en vous faisant exercer votre double métier d'obliger et de bouquiner. Je suis un peu mécontent des bouquins nouveaux ; mais je me console *cum veterum libris*. Dites

1. Ils disparurent en 1759, grâce au comte de Lauraguais ; voyez t. V, p. 405.
2. Horace, lib. I, ep. VII, v. 83.
3. Dans sa lettre 3681, Voltaire demandait un atlas.

de moi : *Felix nimium! sua nam bona novit*[1]. Quelle nouvelle sottise avez-vous dans votre pays? *Interim, vale.*

3713. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[2].

Aux Délices, 10 décembre 1758.

J'aurai l'honneur, monsieur, d'être à vos ordres demain matin à Tournay[3]; je vous offrirai des œufs et du fromage à Ferney; j'espère que nous reviendrons coucher à l'ermitage des Délices.

Ne soyez en peine ni de votre château ni de votre forêt; j'édifie plus que je ne détruis (je parle d'édifice et non d'édification), et je plante plus que je n'arrache. Mais vous savez qu'un Suisse ne peut être gêné. M. Tronchin s'est bien trouvé de m'avoir laissé la bride sur le cou. Il y a un article qu'il faudra expliquer, c'est celui des troupeaux qui vous resteront à ma mort. Vaches et moutons avec le chien, oui; mais bœufs et chevaux, non. La raison est que j'aurai probablement un haras à Tournay, et que les bœufs qui exploiteront la terre seront ceux de Ferney, qui sont au nombre de seize. Je deviens patriarche. Si vous vous fiez à moi, vous y gagnerez; si vous vous défiez, vous y perdrez. Mais vous ne perdrez jamais les sentiments qui m'attachent à vous. V.

3714. — BAIL A VIE DE LA TERRE DE TOURNAY[4].

L'an mil sept cent cinquante-huit, et le onze décembre après midi, pardevant le notaire royal au bailliage de Gex, soussigné; et en présence des témoins ci-après nommés, fut présent haut et puissant seigneur messire Charles de Brosses, baron de Montfalcon, président à mortier au parlement de Bourgogne, demeurant à Dijon, lequel a par ces présentes remis à titre de bail à vie, avec promesses de faire jouir, à commencer le vingt-deuxième février prochain, à messire François-Marie Arouet de Voltaire, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, demeurant aux Délices-sur-Saint-Jean, ici présent et acceptant; assavoir le château, terre et seigneurie de Tournay, granges, écuries, prés, terres, vignes hautes et basses, bois, la forêt, droits seigneuriaux honorifiques, la dîme en dépendant, les censives et droits seigneuriaux dus et relevant du château de Tournay, auquel effet le terrier dudit Tournay lui sera remis ledit jour pour les

1. Allusion au vers 458 du livre II des *Géorgiques*.
2. Éditeur, Th. Foisset.
3. Voltaire écrivait ordinairement *Tourney*. Ses secrétaires écrivaient tantôt ainsi, et tantôt *Tournay*. M. de Brosses avait adopté cette dernière orthographe. Le véritable nom est Tourney (anciennement Tornex). (*Note du premier éditeur.*)
4. Éditeur, Th. Foisset.

exiger; pour être par lui rendu à l'expiration de sa *jouissance*, le troupeau de vaches tel qu'il a été remis au fermier actuel, pour en rendre pareil nombre et valeur suivant l'estimation qui en sera faite par experts; tous les meubles et effets d'agriculture et futailles; comme encore tous les meubles meublants qui sont dans le château; toutes lesquelles choses seront remises ledit jour vingt-deux février prochain audit sieur preneur, qui s'en chargera sur un état et inventaire à double, dans lequel sera spécifiée la quantité de foin et de paille qui se trouveront dans les granges, et aussi la quantité de terres ensemencées, pour être rendu par ledit sieur preneur à la fin de sa *jouissance* au même état, auquel temps *tous les meubles et effets qui se trouveront dans lesdits bâtiments sans exception* appartiendront audit seigneur de Brosses en propriété.

M. de Voltaire aura la faculté de faire dans les bâtiments et fonds les changements qui lui conviendront, au moyen de quoi il restera chargé de toutes réparations, tant dans lesdits bâtiments que dans les fonds, *et de rendre le tout en bon état*. M. de Voltaire aura la pleine *jouissance* de la forêt de Tournay, et des bois qui SONT SUR PIED *et non vendus*, de laquelle il usera en bon père de famille sans la détruire; c'est-à-dire en y laissant par chaque pose, l'une portant l'autre, soixante arbres de ceux qui sont sur pied, et elle sera mise en défense pour croître en taillis.

Ce bail fait moyennant la somme de trente-cinq mille livres, qui ont été payées présentement par ledit sieur preneur, en lettres de change sur Lyon, payables la moitié en payement des Saints, et l'autre moitié en payement des Rois, dont ledit seigneur de Brosses tient quitte ledit sieur preneur.

Et en outre M. de Voltaire promet et s'oblige de faire dans lesdits bâtiments, granges, fossés, jardins, écuries, en constructions, grosses réparations et améliorations de toute espèce, avenues, chemins, haies autres que celles d'entretien ordinaire, pendant le cours de sa jouissance, soit pour l'utilité, soit pour l'agrément, jusques à concurrence de la somme de douze mille livres, comme faisant ladite somme partie du prix du présent bail, suivant la reconnaissance et estimation par experts, relativement aux livres de dépense dudit sieur preneur, et ledit emploi des douze mille livres ne sera point exigible si ledit sieur preneur venait à décéder dans les trois premières années, et sans répétition néanmoins de ce qui se trouvera fait.

Ledit seigneur de Brosses s'engage à ne faire couper aucun arbre dans ladite forêt, *à la réserve de huit chênes vendus à un tonnelier de Genève*, qui sont encore sur pied, et ce à compter de ce jour.

Le revenu annuel de ladite terre ayant été estimé être de la somme de trois mille cinq cents livres. Tout ce que dessus ainsi convenu entre lesdites parties, qui ont promis l'exécuter respectivement, à peine de tous dépens, dommages et intérêts, obligation de biens.

Fait, lu et prononcé au château de Ferney, en présence de Bernard et Jacques Brillon frères, laboureurs, demeurant audit Ferney, témoins qui ont signé avec les parties, et moi dit notaire.

Signé sur la minute : BROSSES, DE VOLTAIRE, Jacques Brillon, Bernard Brillon, et Girod, notaire.

Contrôlé à Gex, le quinzième décembre 1758; reçu quatre-vingt-six livres huit sols. *Signé :* Rods.

Par expédition audit seigneur de Brosses,

GIROD.

Marc Duval, conseiller du roi, lieutenant général au bailliage de Gex, certifions que M. Girod, qui a reçu, expédié et signé l'acte ci-devant, est notaire royal en ce bailliage, et que foi doit y être ajoutée en jugement et dehors. En témoin, nous avons donné les présentes sous le sceau de ce bailliage, de nous signées à Gex, en notre hôtel, ce six juin mil sept cent soixante-dix-huit.

DUVAL.

3715. — A M. DE CHENEVIÈRES[1].

Aux Délices, 11 décembre.

Mon antique bouche prend la liberté de baiser le bras que le roi de Pologne a orné d'un bracelet, et je crois que le contenu est plus précieux que le contenant.

Je vous remercie de toutes vos nouvelles. M. Silhouette a très-bien traduit Pope et Warburton ; il peut être contrôleur général tant qu'il voudra[2] ; il n'y a pas apparence qu'il me fasse payer beaucoup d'ordonnances.

Je ne connais pas de Boston aux Grandes-Indes, mais bien Boston dans la Nouvelle-Angleterre, en Amérique. Souvenez-vous mon ami, des marmottes des Alpes.

3716. — A M. TRONCHIN, DE LYON[3].

Délices, 13 décembre.

Je suis bien plus coupable encore que vous ne le dites, et je crois vous avoir fait ma confession par ma dernière lettre : car, outre la terre de Ferney, que j'ai achetée pour les miens et où je bâtis, j'ai encore acheté à vie le comté de Tournay, du président de Brosses.

Je vais à présent vous ouvrir mon cœur : ce cœur est trop à vous pour vous être caché.

Après avoir pris le parti de rester auprès de votre lac, il fallait soutenir ce parti ; mais vous savez qu'à Genève il y a des prêtres comme ailleurs. Vous n'ignorez pas qu'ils ont voulu me jouer quelques tours de leur métier; ils ont continuellement répandu

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Il le fut pendant huit mois.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

dans le peuple que j'étais venu chercher un asile dans le territoire de Genève, et ils ont feint d'ignorer que j'avais fait à Genève l'honneur de la croire libre et digne d'être habitée par des philosophes. J'ai opposé la patience et le silence à toutes leurs manœuvres ; j'ai pris une belle maison à Lausanne, pour y passer des hivers ; et enfin je me vois forcé d'être le seigneur de deux ou trois présidents, et d'avoir pour mes vassaux ceux qui osaient essayer de m'inquiéter. J'ai tellement arrangé l'achat de Tournay que je jouis pleinement et sans partage de tous les droits seigneuriaux et de tous les priviléges de l'ancien dénombrement.

La terre de Ferney est moins titrée, mais non moins seigneuriale : je n'y jouis des droits de l'ancien dénombrement que par grâce du ministère ; mais cette grâce m'est assurée. J'aime à planter, j'aime à bâtir ; et je satisfais les seuls goûts qui consolent la vieillesse. Les deux terres, l'une compensant l'autre, me produisent le denier vingt ; et le plaisir qu'elles me donnent est le plus beau de tous les deniers. Vous voyez dans quels détails j'entre avec vous ; j'y suis autorisé par votre amitié. Enfin, je me suis rendu plus libre, en achetant des terres en France, que je ne l'étais n'ayant que ma guinguette de Genève et ma maison de Lausanne. Vos magistrats sont respectables ; ils sont sages ; la bonne compagnie de Genève vaut celle de Paris ; mais votre peuple est un peu arrogant, et vos prêtres un peu dangereux.

3717. — A M. COLINI.

Aux Délices, 14 décembre.

Mon cher Colini, j'ai encore écrit à monseigneur l'électeur palatin. Point de place vacante ; il faut attendre. J'ai envoyé un ballot qui doit parvenir bientôt à M. Turckeim. Vous pouvez lui dire que ce ballot est pour vous ; je le prie d'en payer les frais. C'est Cramer qui l'a dépêché par les voitures embourbées de Suisse. Il contient trois exemplaires, un pour M. Langhans[1], et deux pour vous. Si les Français, les Autrichiens, les Russes et les Suédois, ne piquent pas mieux leurs chiens, ils ne forceront point la proie qu'ils chassent ; Freytag aura raison, et la peine de M. Langhans sera perdue. *Addio, mio Colini.*

J'ai acquis deux belles terres en France, dans le pays de Gex, qui est un jardin continuel. Si jamais vous êtes las du Rhin, j'habite toujours près du lac. V.

1. *Ammeister* ou premier magistrat de la ville de Strasbourg.

3718. — A M. BIORT, ÉVÊQUE D'ANNECY[1].

15 décembre 1758.

Monseigneur, le curé d'un petit village nommé Moëns, voisin de ma terre, a suscité un procès à mes vassaux de Ferney, et, ayant souvent quitté sa cure pour aller solliciter à Dijon, il a accablé aisément des cultivateurs uniquement occupés du travail qui soutient leur vie. Il leur a fait pour quinze cents livres de frais pendant qu'ils labouraient leurs champs, et a eu la cruauté de compter parmi ses frais de justice les voyages qu'il a faits pour les ruiner. Vous savez mieux que moi, monseigneur, combien, dès les premiers temps de l'Église, les saints Pères se sont élevés contre les ministres sacrés qui emploient aux affaires temporelles le temps destiné aux autels. Mais si on leur avait dit: « Un prêtre est venu avec des sergents rançonner de pauvres familles, les forcer de vendre le seul pré qui nourrit leurs bestiaux, et ôter le lait à leurs enfants, » qu'auraient dit les Jérôme, les Irénée, les Augustin? Voilà, monseigneur, ce que le curé de Moëns est venu faire à la porte de mon château, sans daigner même me venir parler. Je lui ai envoyé dire que j'offrais de payer la plus grande partie de ce qu'il exige de mes communes, et il a répondu que cela ne le satisfaisait pas.

Vous gémissez sans doute que des exemples si odieux soient donnés par des pasteurs catholiques, tandis qu'il n'y a pas un seul exemple qu'un pasteur protestant ait été en procès avec ses paroissiens[2]. Il est humiliant pour nous, il le faut avouer, de voir dans des villages du territoire de Genève des pasteurs hérétiques qui sont au rang des plus savants hommes de l'Europe, qui possèdent les langues orientales, qui prêchent dans la leur avec éloquence, et qui, loin de poursuivre leurs paroissiens pour un arpent de seigle ou de vigne, sont leurs consolateurs et leurs pères. C'est une des raisons qui ont dépeuplé le canton que j'habite. Deux de mes jardiniers ont quitté, l'année précédente, notre religion pour embrasser la protestante. Le village de Rosières avait trente-deux maisons, et n'en a plus qu'une; les villages

1. Cette lettre a été publiée par Beuchot au 15 décembre de l'année 1759.

2. Ce qui fait que jamais les curés protestants n'ont de procès avec leurs ouailles, c'est que ces curés sont payés par l'État, qui leur donne des gages: ils ne disputent point la dixième ou la huitième gerbe à des malheureux. C'est le parti que l'impératrice Catherine II a pris dans son empire immense. La vexation des dîmes y est inconnue. — Cette note est de 1776, lorsque Voltaire, dans son *Commentaire historique*, y fit imprimer une partie de sa lettre à Biort. (B.)

de Magny et de Boisy ne sont plus que des déserts. Ferney est réduit à cinq familles, ayant droit de commune, et ce sont ces cinq pauvres familles qu'un curé veut forcer d'abandonner leurs demeures pour aller chercher sur le territoire de la florissante Genève le pain qu'on leur dispute dans les chaumières de leurs pères.

Je conjure votre zèle paternel, votre humanité, votre religion, non pas d'engager le curé de Moëns à se relâcher des droits que la chicane lui a donnés : cela est impossible; mais à ne pas user d'un droit si peu chrétien dans toute sa rigueur, à donner les délais que donnerait le procureur le plus insatiable, à se contenter de ma promesse, que j'exécuterai aussitôt que mes malheureux vassaux auront rempli une formalité de justice préalable et nécessaire. J'attends de vous cette grâce, ou plutôt cette justice.

Je suis, etc.

3719. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Ferney, par Genève, 16 décembre.

Monsieur, je vous souhaite une année remplie de toutes les félicités que vous méritez ; et je ne me souhaite, à moi, qu'un gros paquet qui puisse me mettre en état d'achever l'histoire de Pierre le Grand. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire, en bon Israélite, que je ne peux faire ma brique quand on ne me donne point de paille[1]. J'ai quelques instructions sur votre empire, et rien sur votre empereur. Je me suis procuré un grand loisir dans une de mes terres, et je ne veux consacrer ce loisir qu'à vous donner des témoignages de mon zèle et de mon attachement pour votre personne.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments que je vous dois, etc.

3720. — A M. LE MARQUIS DE VOYER[2].

Au château de Ferney, pays de Gex, route de Genève, 16 décembre.

Monsieur, daignez-vous vous souvenir encore d'un solitaire et d'un malade attaché à toute votre maison depuis qu'il respire, et à vous depuis que vous êtes né ? J'achève mes jours dans le pays de Gex. Il est vrai que j'ai une jolie maison de campagne dans le territoire helvétique de Genève ; mais j'ai des terres considérables à deux lieues de Gex, en France. Il n'y a point de haras dans le pays : ce pays est très-propre à fournir d'excellents che-

1. *Exode*, chapitre v, versets 7, 10, 12 13, 16, 18.
2. Intendant des écuries du roi. — Éditeurs, Bavoux et François.

vaux. Je possède huit cavales fort belles. J'ai auprès de moi un de mes parents, nommé Daumart, mousquetaire du roi, qui me paraît avoir beaucoup de talents pour les haras.

Je vous offre mes services, monsieur, et ceux de mon parent. On dit que vous voulez bien prêter des étalons du roi aux seigneurs des terres qui veulent s'en charger : c'est à vous à décider jusqu'où vos bontés pour moi peuvent s'étendre. Je vous serai très-obligé de me vouloir bien honorer d'une patente de votre capitaine et directeur des haras dans le pays de Gex. Si, au bout de quelque temps, vous êtes satisfait de mon administration, vous pourrez alors donner des appointements à mon parent Daumart. Voilà ma requête présentée ; j'attends vos ordres et vos bontés. J'ai l'honneur d'être, etc.

3721. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN [1].

Ferney, 17 décembre.

La copie de ma lettre à l'évêque d'Annecy vous fera voir, mon cher ami, de quoi il est question. Il est de la plus grande importance qu'on ait la bonté de me communiquer les titres par lesquels la seigneurie est en possession de la dîme de Colovrex, conjointement avec les habitants, nommés les pauvres de Ferney. Les habitants de Ferney ont perdu leur procès en qualité de pauvres, et Genève pourrait bien être attaquée en qualité de riche.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

3722. — A M. HELVÉTIUS.

17 décembre.

Vos vers semblent écrits par la main d'Apollon ;
Vous n'en aurez pour fruit que ma reconnaissance.
Votre livre est dicté par la saine raison ;
Partez vite, et quittez la France.

J'aurais pourtant, monsieur, quelques petits reproches à vous faire ; mais le plus sensible, et qu'on vous a déjà fait sans doute, c'est d'avoir mis l'*amitié* parmi les vilaines passions [2] ; elle n'était pas faite pour si mauvaise compagnie. Je suis plus affligé qu'un autre de votre tort. L'amitié, qui m'a accompagné au pied des Alpes,

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. L'avarice, l'ambition, l'orgueil, le despotisme.

fait tout mon bonheur, et je désire passionnément la vôtre. Je vous avoue que le sort de votre livre dégoûte d'en faire. Je m'en tiens actuellement à être seigneur de paroisse, laboureur, maçon, et jardinier : cela ne fait point d'ennemis. Les poëmes épiques, les tragédies, et les livres philosophiques, rendent trop malheureux. Je vous embrasse ; je vous estime infiniment ; je vous aime de même, et je présente mes respects à la digne épouse d'un philosophe aimable.

3723. — DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES [1].

Tournay, ce 17 décembre 1758.

Vous pouvez compter, monsieur, sur toutes les facilités de ma part, et sur ma parole d'honneur, que je vous procurerai à Dijon tous les secours dont vous pourrez avoir besoin pour que vous ne soyez jamais troublé dans la possession libre et franche de tous droits de la seigneurie de Tournay et dépendances Vous savez que, par votre contrat, tous les droits seigneuriaux sans exception vous appartiennent; ainsi, quand vous prendrez le titre de seigneur de Tournay, dans les occasions qui vous paraîtront convenables à vos intérêts, je vous promets que je le trouverai fort bon, et que ni moi ni personne de ma famille ne vous fera de difficulté. A l'égard aussi de votre promesse de mettre douze mille livres à l'amélioration, embellissements de cette terre, avenues, routes dans la forêt, plants d'arbre, jardins, comblement de fossés, porte cochère, cour, appartements, démolition de tout le devant du château du côté du jardin, grilles en bois ou en fer, vous êtes le maître absolu généralement de tout; et je passerai sans difficulté en compte les marchés que vous ferez, les descentes sur les lieux, vérifications d'architectes et d'experts en toutes sortes d'ouvrages, arpentage, devis, et généralement tout ce qui vous en coûtera pour l'amélioration du terrain, embellissements, réparations, constructions, soit par rapport aux granges, maisons, bergeries, remises, écuries, fossés, et pour le château sans aucune exception. C'est de quoi vous pouvez être sûr, aussi bien que de trois à quatre mille ceps de vigne de Bourgogne, que vous voulez bien planter, et que je vous enverrai le plus tôt possible, ce qui sera dans le compte des douze mille livres stipulées.

BROSSES.

Tout ce qui est ci-dessus est conforme à ce que nous avons dit ensemble en traitant. Je vous prie seulement d'avoir égard par rapport aux devis et aux avenues, d'avoir la bonté et l'attention de faire comme vous feriez pour vous-même en bon père de famille, et de ne me pas constituer en frais de superfluités; au reste, je vous connais trop pour ne pas savoir que vous en userez toujours en galant homme, comme vous avez coutume de faire en toutes occasions.

1. Éditeur, Th. Foisset.

3724. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 19 décembre.

Mon cher ange, vous étendez les deux bouts de vos ailes sur tous mes intérêts. Vous voulez que je vous voie et qu'*Oreste* réussisse : ce seraient là deux résurrections dont la première me serait bien plus chère que l'autre. Je suis un peu Lazare dans mon tombeau des Alpes. Je vous ai envoyé mon visage de Lazare, il y a un an, et si vous tardez à le faire placer à l'Académie, sous la face grasse de *Babet*[1], bientôt je n'en aurai plus du tout à vous offrir. Je deviens plus que jamais pomme tapée. Ne comptez jamais de ma part sur un visage, mais sur le cœur le plus tendre, toujours vif, toujours neuf toujours plein de vous.

Oui, sans doute, la scène de l'urne est très-changée et très-grecque ; et croyez-moi, les Français, tout Français qu'ils sont, y reviendront, comme les Italiens et les Anglais. Ce n'est qu'à la longue que les suffrages se réunissent sur certains ouvrages et sur certaines gens.

Il n'y avait, à mon sens, autre chose à reprendre que l'instinct trop violent de la nature, dans la scène de reconnaissance ; et pour rendre cet instinct plus vraisemblable et plus attendrissant il n'y a qu'un vers à changer. Électre dit :

> D'où vient qu'il s'attendrit ? je l'entends qui soupire.

Voici ce qu'il faut mettre à la place :

ORESTE.

O malheureuse Électre!

ÉLECTRE.

Il me nomme, il soupire,
Les remords en ces lieux ont-ils donc quelque empire, etc. ?
(*Oreste*, acte IV, scène v.)

A l'égard de la fin, plus j'y pense, plus je crois qu'il faut la laisser comme elle est ; et je suis très-persuadé, étant hors de l'ivresse de la composition, de l'amour-propre, et de la guerre du parterre, que cette pièce, bien jouée, serait reçue comme *Sémiramis*, qui manqua d'abord son coup, et qui fait aujourd'hui son

1. Bernis.

effet. Ce serait une consolation pour moi, et de la gloire pour vous, si vous forciez le public à être juste.

Pour *Fanime*, il y a longtemps que j'y ai donné les coups de pinceau que vous vouliez, et je vous l'enverrais sur-le-champ si vous me promettiez que les comédiens n'auraient pas l'insolence d'y rien changer. Ils furent sur le point de faire tomber *l'Orphelin de la Chine*, en retranchant une scène nécessaire qu'ils ont été obligés de remettre. Ils allèrent jusqu'à donner à un confident un nom qui est hébreu[1] ; vous sentez combien cela irrite et décourage. *La Femme qui a raison* est dans le même cas; mais je vous avoue que j'aime mieux cent fois labourer mes terres, comme je fais, que de me voir exposé à l'humiliation d'être corrigé et gâté par des comédiens.

Quand je parle de labourer la terre, je parle très à la lettre. Je me sers du nouveau semoir[2] avec succès, et je force notre mère commune à donner moitié plus qu'elle ne donnait. Vous souvenez-vous que, quand je me fis Suisse, le président de Brosses vous parla de me loger dans un château qu'il a entre la France et Genève? Son château était une masure faite pour des hiboux ; un comté, mais à faire rire ; un jardin, mais où il n'y avait que des colimaçons et des taupes ; des vignes sans raisin, des campagnes sans blé, et des étables sans vaches. Il y a de tout actuellement, parce que j'ai acheté son pauvre comté par bail emphytéotique, ce qui, joint à Ferney, compose une grande étendue de pays qu'on peut rendre aisément fertile et agréable. Ces deux terres touchent presque à mes Délices. Je me suis fait un assez joli royaume dans une république. Je quitterai mon royaume pour venir vous embrasser, mon cher et respectable ami ; mais je ne le quitterais pas assurément pour aucun autre avantage, quel qu'il pût être.

Ne pensez-vous pas que, vu le temps qui court, il vaut mieux avoir de beaux blés, des vignes, des bois, des taureaux et des vaches, et lire *les Géorgiques*, que d'avoir des billets de la quatrième loterie, des annuités premières et secondes, des billets sur les fermes, et même des comptes à faire à Cadix? Qu'en dites-vous ? *Et de Babeta, quid? et quid de rege hispano?* et des nouvelles destructions qu'on nous promet pour l'année prochaine?

Prenez du lait, madame, engraissez, dormez, et que tous les anges se portent bien.

1. Sans doute le nom d'*Azir* au lieu de celui d'*Étan*.
2. Celui de Lullin de Châteauvieux.

Je fais tout ce que M. le comte de La Marche exige, j'écrirai à Monin. J'écris en droiture à 545[1], qui a daigné m'écrire. Je vous remercie tendrement.

3725. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN[2].

Aux Délices, 22 décembre.

Excès de précaution, mon cher monsieur, est quelquefois nécessaire. *Ce chien ne mord pas*, disait le cardinal Mazarin, *mais il peut mordre*[3]. Ma petite précaution est bonne, et, quoiqu'on m'ait un peu chicané, j'ai signé le traité.

Je suis content de mes acquisitions. Les bords de votre lac m'enchantent plus que jamais; vos amis et la bonne compagnie de Genève ne me permettent pas la solitude; mes terres ne me permettent pas l'oisiveté; je goûte le plus parfait bonheur dont on puisse jouir à mon âge, et je plains plus d'un roi et plus d'un ministre.

3726. — A M. JEAN SCHOUVALOW,

A MOSCOU.

24 décembre.

Monsieur, j'eus l'honneur de vous écrire[4] il y a quatre ou cinq jours; j'ai reçu, le 21 de décembre, la lettre dont vous m'honorez, du 23 d'octobre, et je ne sais à quoi attribuer un si long retardement. Je vous réitère mes prières, et je vous fais mes très-humbles remerciements sur vos nouveaux Mémoires. Vous les intitulez : *Réponses* à mes objections; permettez-moi d'abord de dire à Votre Excellence que je n'ai jamais d'objections à faire aux instructions qu'elle veut bien me donner; que je fais simplement des questions, et que je demande des éclaircissements à l'homme du monde qui me paraît le plus savant dans l'histoire.

Nous ne sommes encore qu'à l'avenue du grand palais que vous voulez bâtir par mes mains, et dont vous me tracez l'ordonnance. Il y a dans cette avenue quelques terres incultes, quelques déserts qu'il faut passer vite. Il est moins question de savoir d'où vient le mot de *tsar* que de faire voir que Pierre Ier a

1. 545 désigne le maréchal de Richelieu.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. Est-ce de Brosses qu'il veut désigner ici?
4. C'est la lettre 3719.

été le plus grand des tsars. Je me garderai bien de mettre en question si le blé de la Livonie vaut mieux que celui de la Carélie ; j'observerai seulement ici, monsieur, que l'agriculture a été très-négligée dans toute l'Europe jusqu'à nos jours.

L'Angleterre, dont vous me parlez, est un des pays les plus fertiles en blé ; cependant ce n'est que depuis quelques années que les Anglais ont su en faire un objet de commerce immense. La nouvelle charrue et le semoir sont d'une utilité qui semble devoir désormais prévenir toutes les disettes. J'en ai vu beaucoup d'expériences, et je m'en sers avec succès dans deux de mes terres en France, dans le voisinage de Genève. Vous voyez par là que les arts ne se perfectionnent qu'à la longue ; et je vois aussi quelles obligations votre empire doit avoir à Pierre le Grand, qui lui a donné plusieurs arts, et en a perfectionné quelques-uns.

Je me servirai du mot *russien*, si vous le voulez ; mais je vous supplie de considérer qu'il ressemble trop à *prussien*, et qu'il en paraît un diminutif : ce qui ne s'accorde pas avec la dignité de votre empire. Les Prussiens s'appelaient autrefois *Borusses*, comme vous le savez, et, par cette dénomination, ils paraissaient subordonnés aux *Russes*. Le mot de russe a d'ailleurs quelque chose de plus ferme, de plus noble, de plus original, que celui de *russien* ; ajoutez que *russien* ressemble trop à un terme très-désagréable dans notre langue, qui est celui de *ruffien* ; et, la plupart de nos dames prononçant les deux *ss* comme les *ff*, il en résulte une équivoque indécente qu'il faut éviter.

Après toutes ces représentations, j'en passerai par ce que vous voudrez ; mais le grand point, monsieur, l'objet important et indispensable, devant lequel presque tous les autres disparaissent, est le détail de tout ce qu'a fait Pierre le Grand d'utile et d'héroïque. Vous ne pouvez me donner trop d'instructions sur le bien qu'il a fait au genre humain. La plupart des gens de lettres de l'Europe me reprochent déjà que je vais faire un panégyrique, et jouer le rôle d'un flatteur ; il faut leur fermer la bouche en leur faisant voir que je n'écris que des vérités utiles aux hommes.

J'espère aussi, monsieur, que vous voudrez bien me faire parvenir des mémoires fidèles sur les guerres entreprises par Pierre Ier, sur ses belles actions, sur celles de vos compatriotes, en un mot, sur tout ce qui peut contribuer à la gloire de l'empire et à la vôtre.

3727. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 24 décembre.

Vous vous trompez, mon ancien ami, j'ai quatre pattes au lieu de deux. Un pied à Lausanne, dans une très-belle maison pour l'hiver ; un pied aux Délices, près de Genève, où la bonne compagnie vient me voir : voilà pour les pieds de devant. Ceux de derrière sont à Ferney et dans le comté de Tournay, que j'ai acheté, par bail emphytéotique, du président de Brosses.

M. Crommelin se trompe beaucoup davantage sur tous les points. La terre de Ferney est aussi bonne qu'elle a été négligée; j'y bâtis un assez beau château ; j'ai chez moi la terre et le bois ; le marbre me vient par le lac de Genève. Je me suis fait, dans le plus joli pays de la terre, trois domaines qui se touchent. J'ai arrondi tout d'un coup la terre de Ferney par des acquisitions utiles. Le tout monte à la valeur de plus de dix mille livres de rente, et m'en épargne plus de vingt, puisque ces trois terres défrayent presque une maison où j'ai plus de trente personnes, et plus de douze chevaux à nourrir.

Nave ferar magna an parva, ferar unus et idem.
(Hor., lib. II, ep. II, v. 200.)

Je vivrais très-bien comme vous, mon ancien ami, avec cent écus par mois ; mais Mme Denis, l'héroïne de l'amitié, et la victime de Francfort, mérite des palais, des cuisiniers, des équipages, grande chère, et beau feu. Vous faites très-sagement d'appuyer votre philosophie de deux cents écus de rente de plus.

. . . . . Tractari mollius ætas
Imbecilla volet.
(Hor., lib. II, sat. II, v. 85.)

Et il vous faut :

. . . . Mundus victus, non deficiente crumena.
(Hor. lib. I, ep. IV. v. 11.)

Nous serons plus heureux, vous et moi, dans notre sphère, que des ministres exilés, peut-être même que des ministres en place. Jouissez de votre doux loisir ; mais je jouirai de mes très-

douces occupations, de mes charrues à semoir, de mes taureaux, de mes vaches.

. . . . . Hanc vitam in terris Saturnus agebat.

(VIRG., *Georg.*, lib. II, v. 538.)

Quel fracas pour le livre de M. Helvétius! *Voilà bien du bruit pour une omelette*[1]! quelle pitié! Quel mal peut faire un livre lu par quelques philosophes? J'aurais pu me plaindre de ce livre, et je sais à qui je dois certaine affectation de me mettre à côté de certaines gens[2]; mais je ne me plains que de la manière dont l'auteur traite l'amitié[3], la plus consolante de toutes les vertus.

Envoyez-moi, je vous prie, cette abominable justification[4] de la Saint-Barthélemy; j'ai acheté un ours, je mettrai ce livre dans sa cage. Quoi! on persécute M. Helvétius, et on souffre des monstres!

Je ne connais point *Jeanne*, je ne sais ce que c'est; mais je me prépare à mettre en ordre les matériaux qu'on m'envoie de Russie, pour bâtir le monument de Pierre le Créateur, et j'aime encore mieux bâtir mon château. Je vous remercie tendrement des cartes de ce malheureux univers. *Tuus V.*

3728. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[5].

Effugit, evasit, erupit, dans le temps qu'on le cherchait partout pour souper, pour lui faire hommage lige, et que toute la famille des Délices voulait demander ses ordres. Mais, monsieur, je ne vous en tiens pas quitte, et je prétends bien que vous aurez la bonté de venir voir le nouvel appartement que je vais faire à Tournay, dès qu'il ne gèlera plus.

Eh bien! défendez-vous au sage
De travailler pour le bonheur d'autrui?
Cela même est un bien que je goûte aujourd'hui.

A propos de bonheur, monsieur, vous avez entendu dire quelque chose du bonheur éternel que le curé de Moin[6] veut

1. C'est le mot de Des Barreaux; voyez tome XXVI, page 498.
2. Dans le chap. XII du second discours, Voltaire est nommé après Crébillon.
3. Discours III, chapitre XIV.
4. L'ouvrage de Caveyrac; voyez tome XXIV, page 476.
5. Éditeur, Th. Foisset.
6. Moëns, paroisse voisine de Ferney. Ce curé se nommait Ancian.

procurer à cinq familles de Ferney qui sont seules restées dans ce malheureux village, ayant droit de communes. Il veut les envoyer vite au ciel en les faisant mourir de faim. Ce scélérat, reconnu pour le plus exécrable chicaneur de la province, alla solliciter trois procès à Dijon, et il a fait payer tous les frais de son séjour aux pauvres de Ferney, qui labouraient leur petit champ tandis qu'il poursuivait contre eux un procès dont ils n'étaient pas instruits. Le fond de la vexation est une dîme de novailles dont les pauvres de Ferney, nommés *pauvres*, et pauvres d'effet, sont en possession depuis plus d'un siècle à titre de charité et de dédommagement. M. de Montréal, aussi processif que ce détestable curé, avait donné un procureur nommé Genot à ces *pauvres*, et avait avancé cinquante écus, qu'il a repris. Le Genot, en digne procureur, a sucé ce qui restait de sang à ces pauvres, à ces imbéciles. Le fonds est trente livres de rente, la forme est le diable, et mes pauvres en sont pour quinze cents livres de frais. La commune n'a pour tout bien qu'un petit pré submergé, et quelques enfants que le curé de Moin pourra faire rôtir s'il veut, pour lui et pour Paquette sa servante. Pourrait-on, monsieur, présenter requête à la chambre des enquêtes qui les a condamnés, pour avoir un délai d'une année? Vos belles chiennes de lois françoises ou françaises, ou gombettes ou romaines, permettent-elles que des gens écorchés demandent un répit pendant lequel la peau leur reviendra, pour la porter en offrande à monsieur le curé? Ayez compassion des malheureux : vous n'êtes pas prêtre. Voyez au nom de l'humanité ce qu'on peut faire pour les idiots de Ferney. Instruisez-moi, je vous en conjure.

Quoi! M. Lebeau[1] m'envoie du plant de Bourgogne, et vous ne m'en envoyez pas! et vous n'avez pas soin de votre vigne! Allons donc, monsieur, quatre mille petits ceps pour l'amour de Dieu! Je fais déjà travailler à vos hutins. Quelle pitié! Dans quel état noble ivrogne Chouet a mis votre terre! Que vous êtes heureux d'avoir fini avec lui! Venez, venez dans un an, vous trouverez les choses bien changées.

J'ai fait mon entrée comme Sancho-Pança dans son île. Il ne me manquait que son ventre. Votre curé m'a harangué. Chouet m'a donné un repas splendide dans le goût de ceux d'Horace et

1. Antoine-Jean-Gabriel Le Bault (non Lebeau), une des meilleures têtes du parlement, et propriétaire du climat de Corton, l'un des premiers crus de la Bourgogne. (*Note du premier editeur.*)

de Boileau, fait par le traiteur des Patis ou Paquis[1]. Les sujets ont effrayé mes chevaux avec de la mousqueterie et des grenades; les filles m'ont apporté des oranges dans des corbeilles garnies de rubans. Le roi de Prusse me mande que je suis plus heureux que lui ; il a raison, si vous me conservez vos bontés, et si je ne suis jamais inquiété dans mon ancien dénombrement. Je vous présente mon respect.

Madame, je vous demande pardon de ne vous avoir présenté qu'un demi-cent d'épingles ; mais vous êtes la fille de mon intime ami, M. de Crèvecœur[2]. Je n'ai plus le sou ; et vous pardonnerez la liberté grande. V.

Le propre jour de Noël. Cela fait souvenir
des Noëls bourguignons.

3729. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[3].

Aux Délices, près de Genève, 25 décembre.

Madame, que je plains Votre Altesse sérénissime, et qu'elle a besoin de toute la sérénité de sa belle âme! Quoi! sans cesse entre l'enclume et le marteau! Obligée de fournir son contingent pour le malheur de son pays, entourée d'États dévastés, et n'ayant que des pertes à faire dans une confusion où il n'y a rien à gagner pour elle! Où est le bel optimisme de Leibnitz? Il est dans votre cœur, et n'est que là.

Le roi de Prusse me mande toujours qu'il est plus à plaindre que moi ; et il a très-grande raison. Je jouis de mes ermitages en repos, et il n'a des provinces qu'au prix du sang de mille infortunés. Au milieu des soins cruels qui doivent l'agiter sans cesse, il me paraît bien autrement touché de la mort de sa sœur que de celle de son frère. Votre Altesse sérénissime connaissait-elle Mme la margrave de Baireuth? Elle avait beaucoup d'esprit et de talents; je lui étais très-attaché, et elle ne s'est pas démentie un moment à mon égard. Vos vertus, votre mérite, vos bontés, font ma consolation et mon soutien, après la perte d'une princesse à qui j'avais les plus grandes obligations.

Je la suivrai bientôt ; ma caducité et mes continuelles infirmités ne me permettent pas d'espérer de pouvoir encore me

1. Hameau voisin de Tournay.

2. Voltaire avait connu, dès l'âge de sept ans, M. de Crèvecœur, neveu de l'abbé de Saint-Pierre et père de Mme de Brosses. (*Note du premier éditeur.*)

3. Éditeurs, Bavoux et François.

mettre à vos pieds. Quand je saurai que la tranquillité est revenue dans vos États, quand j'apprendrai que les horreurs de la guerre n'approchent plus de votre charmante cour, et que le vilain dieu Mars ne trouble plus le séjour des Grâces, alors je m'écrierai : *Tout est bien!* avec la grande maîtresse des cœurs.

Je présente mes vœux et mon respect à toute votre auguste famille. Le règne du cardinal de Bernis n'a pas duré longtemps. Tout passe; la vertu reste : voilà ce qui vous soutient, madame.

Je me mets à vos pieds avec le plus profond et le plus tendre respect.

3730. — A M. SAURIN.

Aux Délices, 27 décembre.

Ah! ah! vous êtes donc de notre *tripot*[1], et vous faites de beaux vers[2], monsieur le philosophe? Je vous en félicite, et vous en remercie. Les prêtres d'Isis n'ont pas beau jeu avec vous; l'archevêque de Memphis vous lâchera un mandement, et les jésuites de Tanis vous demanderont une rétractation. Quelle est donc cette *Adèle* dont vous parlez? Est-ce qu'il y a eu une *Adèle*[3]?

Dites-moi, je vous prie, ce que devient M. Helvétius[4]. J'aurais un peu à me plaindre de son livre[5], si j'avais plus d'amour-propre que d'amitié. Je suis indigné de la persécution qu'il éprouve.

Non-seulement l'article[6] en question est imprimé dans la seconde édition des Cramer, mais il a excité la bile des vieux pasteurs de Lausanne. Un prêtre[7], plus prêtre que ceux de Memphis, a écrit un libelle à cette occasion. Les ministres se sont assemblés : ils ont censuré les trois bons et honnêtes[8] pasteurs que j'avais fait signer en votre faveur; je les ai tous fait taire[9]. Les avoyers de Berne ont fait sentir leur indignation à

1. Le tripot tragique et comique, ou la Comédie française.

2. *Aménophis*, jouée en 1750 (voyez tome XXXVII, page 205), ne fut imprimée qu'en 1758.

3. Dans la lettre 3356, Voltaire a fait mention de l'*Adèle de Ponthieu* de La Place, dont Saurin parle dans sa préface d'*Aménophis*.

4. Helvétius faisait à Saurin une pension de 3,000 livres. Lors du mariage de Saurin, il lui en assura le capital (60,000).

5. Voyez la lettre précédente.

6. Nous avons donné en variante, tome XIV, page 135, le texte dont parle ici Voltaire.

7. Lervèche; voyez lettres 3692, 3779, 3782.

8. Signataires du certificat rapporté tome XIV, page 135.

9. En publiant la *Réfutation d'un écrit anonyme;* voyez tome XXIV, page 79.

l'auteur du libelle contre la mémoire de votre illustre père, et nous sommes demeurés, votre honneur et moi, maîtres du champ de bataille. Au reste, je suis devenu laboureur, vigneron, et berger : cela vaut cent fois mieux que d'être à Paris homme de lettres.

Je vous embrasse du fond de mon tombeau et de mon bonheur.

3731. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 27 décembre.

J'apprends, madame, que votre ami et votre philosophe Formont a quitté ce vilain monde. Je ne le plains pas ; je vous plains d'être privée d'une consolation qui vous était nécessaire. Vous ne manquerez jamais d'amis, à moins que vous ne deveniez muette ; mais les anciens amis sont les seuls qui tiennent au fond de notre être, les autres ne les remplacent qu'à moitié.

Je ne vous écris presque jamais, madame, parce que je suis mort et enterré entre les Alpes et le mont Jura ; mais, du fond de mon tombeau, je m'intéresse à vous comme si je vous voyais tous les jours. Je m'aperçois bien qu'il n'y a que les morts d'heureux.

J'entends parler quelquefois des révolutions de la cour, et de tant de ministres qui passent en revue rapidement, comme dans une lanterne magique. Mille murmures viennent jusqu'à moi, et me confirment dans l'idée que le repos est le vrai bien, et que la campagne est le vrai séjour de l'homme.

Le roi de Prusse me mande quelquefois que je suis plus heureux que lui : il a vraiment grande raison ; c'est même la seule manière dont j'ai voulu me venger de son procédé avec ma nièce et avec moi. La douceur de ma retraite, madame, sera augmentée, en recevant une lettre que vous aurez dictée ; vous m'apprendrez si vous daignez toujours vous souvenir d'un des plus anciens serviteurs qui vous restent.

Vous voyez sans doute souvent M. le président Hénault ; l'estime véritable et tendre que j'ai toujours eue pour lui me fait souhaiter passionnément qu'il ne m'oublie pas.

Je ne vous reverrai jamais, madame ; j'ai acheté des terres considérables autour de ma retraite ; j'ai agrandi mon sépulcre. Vivez aussi heureusement qu'il est possible ; ayez la bonté de m'en dire des nouvelles. Vous êtes-vous fait lire *le Père de famille*? cela n'est-il pas bien comique? Par ma foi, notre siècle est un pauvre siècle auprès de celui de Louis XIV ; mille raisonneurs,

et pas un seul homme de génie; plus de grâces, plus de gaieté; la disette d'hommes en tout genre fait pitié. La France subsistera; mais sa gloire, mais son bonheur, son ancienne supériorité.... qu'est-ce que tout cela deviendra?

Digérez, madame, conversez, prenez patience, et recevez, avec votre ancienne amitié, les assurances tendres et respectueuses de l'attachement du Suisse

VOLTAIRE.

3732. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 27 décembre.

Êtes-vous à Lausanne? êtes-vous à Ussières, mon cher philosophe? Je vois que cette année vous vous passerez de comédies: il faudra vous en tenir aux sermons; mais, franchement, je crois que nos acteurs valent mieux que vos prédicateurs. Dites-moi par quel hasard malheureux vous vous avisez d'avoir un beau-frère catéchiste[1] à Vevay? Comment diable peut-on avoir un beau-frère catéchiste! Le pis est qu'on dit que ce beau-frère ne sait point son catéchisme. C'est lui qui est l'auteur d'un libelle contre les vivants et les morts, inséré dans le délicat *Mercure suisse*. En ce cas, vous devez lui faire signifier que vous n'êtes plus son beau-frère, attendu que vous laissez les morts pour ce qu'ils sont, et que vous êtes très-aimable avec les vivants. On dit encore qu'un de vos libraires de Lausanne a imprimé des Lettres[2] sous mon nom, et qu'il les a envoyé vendre à Paris. Il me paraît qu'on fait argent de tout : ne serait-ce point M. Grasset, à qui le feu pape donna ses divins ouvrages, qui serait l'auteur de cette nouvelle friponnerie? Il ne me reste que de le prier à dîner dans un de mes petits castels, et de le faire pendre au fruit. J'ai heureusement haute justice chez moi; je ne l'ai pas moyenne chez vous; et si M. Grasset veut être pendu, il faut qu'il ait la bonté de faire chez moi un petit voyage. Franchement je vois que j'ai fait à merveille d'avoir des créneaux et des mâchicoulis; j'étais trop exposé aux prêtres et aux libraires. Cependant, malgré les beaux-frères et les Grasset, je viendrai vous voir le plus tôt que je pourrai, vous et votre philosophe de femme, à qui je présente mes hommages. V.

1. Il s'appelait Chavannes; mais l'auteur du libelle était Lervèche; voyez lettre 3702.

2. Voltaire pouvait croire qu'il y avait de ses lettres dans le volume imprimé par Grasset. Mais ce volume, intitulé *Guerre littéraire*, ne renfermait qu'une seule lettre de Voltaire (le n° 3340).

Je crois qu'on a payé à M. Steiger[1] les *bavards anglais* qu'il a eu la bonté de faire venir pour moi.

3733. — A MADAME DU BOCCAGE.

Aux Délices, 27 décembre.

Il est vrai, madame, qu'un jour, en me promenant dans les tristes campagnes de Berne avec un illustrissime et excellentissime avoyer de la république, on avait aposté le graveur de cette république, qui me dessina. Mais, comme les armes de nos-seigneurs sont un ours, il ne crut pas pouvoir mieux faire que de me donner la figure de cet animal. Il me dessina ours, me grava ours. Comment ce beau chef-d'œuvre est-il tombé entre vos belles mains? Pour vous, madame, quand on vous grave, c'est sur les Grâces, c'est sur Minerve qu'on prend modèle.

Dans ce charmant assemblage,
L'ignorant, le connaisseur,
L'ami, l'amant, l'amateur,
Reconnaissent du Boccage.

Je suis très-touché de la mort de Formont, car je ne me suis point endurci le cœur entre les Alpes et le mont Jura.

Je l'aimais, tout paresseux qu'il était. Pour moi, j'achève le peu de jours qui me restent dans une retraite heureuse. Je rends le *pain bénit* dans mes paroisses; je laboure mes champs avec la nouvelle charrue; je bâtis *nel gusto italiano;* je plante sans espérer de voir l'ombrage de mes arbres, et je n'ai trouvé de félicité que dans ce train de vie.

Je vous avoue que je trouve l'acharnement contre Helvétius aussi ridicule que celui avec lequel on poursuivit *le Peuple de Dieu* de ce Père Berruyer[2]. Il n'y a qu'à ne rien dire; les livres ne font ni bien ni mal. Cinq ou six cents oisifs, parmi vingt millions d'hommes, les lisent et les oublient. *Vanité des vanités, et tout n'est que vanité*[3]. Quand on a le sang un peu allumé, et qu'on est de loisir, on a la rage d'écrire. Quelques prêtres atrabilaires, quelques clercs, ont la rage de censurer. On se moque de tout cela dans la vieillesse, et on vit pour soi. J'avoue que les fatras de ce siècle

1. Cet avoyer de Berne avait envoyé à Voltaire les livres anglais dont il parle dans sa lettre 3692; et c'est ce qu'il appelle les bavards anglais; voyez lettre 3739.
2. Voyez lettres 3165 et 3166.
3. *Ecclésiaste*, I, 2.

sont bien lourds. Tout nous dit que le siècle de Louis XIV était un étrange siècle. Vous, madame, qui êtes l'honneur du nôtre, conservez vos bontés pour l'habitant des Alpes qui connaît tout votre mérite, et qui est au nombre des étrangers vos admirateurs.

Mille amitiés, je vous en prie, à M. du Boccage.

Mes nièces et moi, nous baisons humblement les feuilles de vos lauriers.

3734. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 27 décembre.

Ma foi, mon cher ami, je vous avoue que je n'ai pas lu un seul de ces journaux italiens[1]. J'ai peu de moments à moi; il y a autant de journaux que de gazettes. Les livres que je lis, en petit nombre, sont du temps passé; et, pour le temps présent, je le mets à cultiver mes terres. D'ailleurs, il faut envoyer à Genève faire relier les feuilles; les ouvriers font attendre, et le journal devient un almanach de l'année passée. Je crois que je dois un louis d'or. M. Panchaud veut-il bien le donner pour moi, sur cette lettre? je lui en tiendrai compte. Pardon, mille pardons; mais je suis un peu surchargé de maçons, charpentiers, jardiniers, laboureurs. *Ex nitido fit rusticus*[2]; mais entièrement à vous du fond de mon cœur.

3735. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN[3].

Délices, 27 décembre.

On dit que Borde ou La Borde est brouillé avec Crésus-Montmartel. Dans quelle abbaye enverra-t-on Borde? Qu'on remplisse la loterie, les rentes viagères, tant qu'on voudra: moi, je veux du blé, du bois, du vin, et des fourrages. Une terre reste; tout autre bien peut être englouti; je veux mourir laboureur et berger.

3736. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN[4].

Délices, 28 décembre.

Le cardinal de Bernis a de quoi se consoler, s'il digère et s'il est philosophe. Tant d'exils ont l'air d'une plaisanterie; mais ce qui n'est point plaisant, c'est l'épuisement de la France.

1. Dont il parle dans sa lettre 3675.
2. Horace, lib. I, ep. VII, v. 83.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.
4. Editeurs, de Cayrol et François.

3737. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

29 décembre.

Pardon des importunités, monsieur; vous en aurez bien d'autres. Il ne s'agit ici ni de vignes ni de prêtres : il est question de notre chemin de Genève jusqu'à Prégny.

L'illustre et sérénissime république n'est point en état de faire cette dépense. Tous nos vassaux se cotisent, et on nous demande notre portion pour le bien public et pour vous et vos hoirs. Voulez-vous, monsieur, me donner permission de concourir jusqu'à mille francs sur les douze mille livres que je dois employer? Vous ne sauriez mieux faire. Soyez bien convaincu que je suis homme à pousser la chose au delà de vingt-quatre mille. C'est ma façon, et surtout avec vous. Je suis connu pour tel dans le pays. J'ai déjà vingt ouvriers qui réparent les délabrés vignobles que noble ivrogne Chouet a négligés. Je ne suis pas comme le roi de Prusse. Je n'aime point la destruction. On va incessamment réparer votre château. Vous ne le reconnaîtrez pas. On donne un cours aux eaux. Votre forêt est dans un état affreux. J'y mettrai ordre; tout est arrangé.

Je vous disais qu'il ne s'agissait point de vignes! Eh! eh! si fait, de par saint Martin et saint Jean des Entommeures, il s'en agit : le temps est beau, et sera beau. Pour Dieu! quatre mille ceps, et plutôt cinq mille! Vous gagnerez le centuple. Je ne veux que le bien de la chose; ce sera votre fils qui en boira le vin avec vous.

Je compte faire travailler les paysans à notre chemin du château, et je suppose que vous avez donné vos ordres et vos instructions pour cette besogne nécessaire. N'allez pas cependant, s'il vous plaît, vous dire seigneur de Tournay avec les Genevois : car c'est moi qui le suis, et vous m'ôteriez le plus beau fleuron de ma couronne.

> Quand je ne serai plus Sosie,
> Sois-le : j'en demeure d'accord.

Mais tant que je le suis... je suis et serai plein d'attachement, d'estime et de respect pour vous. J'attends vos ordres pour les mille livres. V.

1. Éditeur, Th. Foisset.

3738. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT [1].

Aux Délices, 29 décembre 1758.

Je vous remercie très-humblement, monsieur, de vos vins et de vos plants. Voilà un bel exemple que vous donnez à M. le président de Brosses. Il me doit quatre mille ceps pour que je lui fasse boire, après ma mort, du vin de Bourgogne du cru de Tournay: il m'a vendu cette terre à vie, et j'y ai mis pour première condition qu'il me ferait Bourguignon, et que je lui planterais quatre mille bois tortus, du meilleur. Si vous le voyez, monsieur, ayez la charité, en digne compatriote, de le gronder de n'avoir pas regardé cette promesse de vigne comme son premier devoir.

Le temps est beau et la terre est preste. Ne doutez pas, monsieur, que je n'aie d'abord écrit à l'ami Tronchin, et, quand je ne l'aurais pas fait, il n'en obéirait pas moins ponctuellement à vos ordres. Vous êtes trop bon, monsieur, d'avoir demandé tant de grâces pour moi ; je suis pénétré de reconnaissance ; je me flatte que monseigneur le comte de La Marche me daignera donner quelque délai, car je n'ai trouvé dans la terre de Ferney que du délabrement et des procès.

Permettez-moi, monsieur, de vous importuner ici d'un procès auquel je dois prendre part. Il a été jugé à la chambre des enquêtes entre un curé de Moëns [2], notre voisin, le plus grand, le plus dur, le plus infatigable chicaneur de la province ; homme riche, homme doublement et triplement en état de faire du mal, comme étant prêtre, riche et processif ; entre ce curé, dis-je, d'une part, et les *pauvres* de Ferney, de l'autre, pauvres de nom, pauvres d'effet, et pauvres d'esprit, aussi le traître ne leur laisse que le royaume des cieux. Il s'agissait d'une dîme de novailles ou novales, d'une bruyère défrichée par leurs mains il y a cent soixante ans ; cela produit dix écus de rente. Il leur a fait pour 1,500 francs de frais, et il exige, en curé d'enfer, en prêtre de Belzébuth, ces 1,500 francs, de malheureux qui n'ont rien et qui n'ont pu ensemencer leur terre cette année. Quoi ! monsieur, des pauvres qui ont dû plaider *in forma pauperum* seront-ils mis en prison, comme il les en menace, pour ne pouvoir donner à cet homme avide le reste de leur sang ? Ne peuvent-ils présenter une requête au parlement pour obtenir des délais ? N'en donnez-vous

1. Éditeur, de Mandat-Grancey.
2. Le curé Ancian.

pas tous les jours à des débiteurs? Au nom de l'humanité, monsieur, mandez-moi, je vous en conjure, si la chose est possible, et daignez protéger des pauvres prêts à déserter un pays abandonné.

Recevez la tendre reconnaissance et le respect de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

3739. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, décembre.

. . . . . Agréable colère!
Digne ressentiment à *votre ami* bien doux!

(CORNEILLE, *le Cid*, acte I, scène VIII.)

Je suis enchanté, mon cher ami, de savoir que tous vos beaux-frères sont dignes de l'être. Quoi! vous avez trois beaux-frères prêtres, et tous trois honnêtes gens! vous êtes un homme unique. Le prêtre qui m'avait dit que le catéchiste de Vevay ne savait pas son catéchisme est tombé là dans une grande erreur, mais il n'est pas coupable de malice : *Errare humanum est, sed perseverare diabolicum,* AUT SACERDOTALE[1]. On m'a mandé aussi qu'il y avait eu une cabale sacerdotale contre notre ami Polier, et qu'on avait pris pour le mortifier la main de l'auteur du libelle. Il paraît qu'à Lausanne l'oisiveté est un peu la mère du vice; je ne parle pas des laïques: les gens du monde sont honnêtes gens. *Nota bene* que parmi eux je ne compte point les libraires.

Oui, les Anglais sont des *bavards;* leurs livres sont trop longs. Bolingbroke, Shaftesbury, auraient éclairé le genre humain s'ils n'avaient pas noyé la vérité dans des livres qui lassent la patience des gens les mieux intentionnés; cependant il y a beaucoup de profit à faire avec eux.

Après tout, mon cher ami, ils ne nous disent que ce que nous savons, et encore n'osent-ils pas écrire aussi librement que nous parlons, vous et moi, quand j'ai le bonheur de jouir de votre entretien. Je vous regrette beaucoup cet hiver; je suis homme à venir faire un tour à Lausanne pour vous embrasser. Mille tendres respects à votre chère philosophe.

1. Cette finale est de Voltaire. (CL.)

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE SEPTIÈME VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

LETTRES

1756

3129. *Du duc de La Vallière*, 1er mars 1756. — « J'ai reçu, mon cher Voltaire, le sermon. ». . . . . Long. et Wag.

3130. M. Bertrand. Aux Délices, 7 mars. — « En arrivant, mon cher et humain philosophe. » . . . . . *Mag. univ.*

3131. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 9 mars.— « Le *Tout est bien* recevrait. ». . . . . B. et F.

3132. Tronchin, de Lyon. Délices, 10 mars. — « .... Songez que cette berline. ». . . . . *Rev. suisse.*

3133. M. Dupont. Délices, 10 mars. — « Le séjour de Colmar n'a point été triste. » . . . . . B.

3134. Thieriot. Délices, 12 mars. — « Il faut que l'âge ait dépravé mon goût. » . . . . . B.

3135. Mme de Fontaine. Monrion, 17 mars. — « Je savais, il y a long-temps. ». . . . . B.

3136. M. Bertrand. Délices, 18 mars. — « On est quelquefois bien honteux. » . . . . . *Mag. univ.*

3137. M. Bertrand. Délices, 18 mars.— « Je reçois dans le moment. ». *Mag. univ.*

3138. *De Colini à M. Dupont.* Monrion, 20 mars. — « Je ne m'attendais pas. » . . . . . *Lett. in.* 1821

3139. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 22 mars. — « Voici une petite aventure. » . . . . . B. et F.

3140. Le comte d'Argental. Délices, 22 mars. — « Vous avez raison. » . B.

3141. Mlle Pictet. — « Quand vos yeux séduisent les cœurs. » . . . . B.

3142. Le duc de Richelieu. Délices, 28 mars. — « Si je n'avais pas une nièce. » . . . . . B.

3143. M. Bertrand. Délices, 30 mars. « Vous direz que je suis un étourdi. » B.

3144. MM. Cramer frères. — « Je ne peux que vous remercier. » . . . B.
3145. Le comte d'Argental. Délices, 1er avril 1756. — « Je reçois votre lettre. » . . . . . B.
3146. M. Blanchet. Délices, 3 avril. — « Recevez mes très-sincères remerciements. » . . . . . B.
3147. L'abbé de Condillac. — « Vous serez peut-être étonné. » . . . . . B.
3148. M. Bertrand. Délices, 6 avril. — « Me voilà toujours cloué. » . . Cl. Perr.
3149. Cideville. Délices, 12 avril. — « J'ai tant fait de vers. » . . . . B.
3150. Thieriot. Délices, 12 avril. — « Je dicte ma lettre. » . . . . . B.
3151. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 12 avril. — « J'ai déchiffré votre lettre. » . . . . . B.
3152. Le président de Ruffey. Délices, 12 avril. — « En revenant à mon petit ermitage. » . . . . . Th. F.
3153. M. Dupont. Délices, 16 avril. — « Le Suisse Voltaire envoie. » . . B.
3154. *De M. Dupont.* — « J'ai reçu vos deux sermons. » . . . . *Lett. in.* 1821
3155. Le duc d'Uzès. Délices, 16 avril. — « Vous voyez, monsieur le duc. » B.
3156. Le duc de Richelieu. Délices, 16 avril. — « C'est un trait digne de mon *héros.* » . . . . . B.
3157. Mme de Fontaine. Délices, 16 avril. — « Les Délices sont un hôpital. » . . . . . B.
3158. Tronchin, médecin. Délices, 18 avril. — « Depuis que vous m'avez quitté. » . . . . . B.
3159. Bordes. Délices, avril. — « Soyez bien sûr que votre lettre. » . . B.
3160. *Du duc de La Vallière.* 22 avril. — « Je vais répondre avec le plus grand plaisir. » . . . . . Long. et Wag.
3161. Pâris-Duvernay. Délices, 26 avril. — « Il y a un mois que je devais. » . . . . . B.
3162. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 26 avril. — « Je me doutais bien de quel avis. » . . . . . B. et F.
3163. *De Stanislas, roi de Pologne.* 27 avril. — « J'ai reçu avec un plaisir sensible. » . . . . . B.
3164. Le duc de Richelieu. Délices, avril. — « Prenez Port-Mahon. » . . B.
3165. Thieriot. Délices, 30 avril. — « Je viens de lire la gazette. » . . . B.
3166. Le comte d'Argental. Délices, 3 mai 1756. — « Thieriot me mande. » B.
3167. Le duc de Richelieu. Délices, 3 mai. — « Mon *héros,* recevez mon petit compliment. » . . . . . B.
3168. La marquise du Deffant. Délices, 5 mai.—« Je suis rempli d'étonnement. » . . . . . B.
3169. Thieriot. Délices, 8 mai. — « Votre lettre du 27 avril. » . . . . C. et F.
3170. *De Charles-Théodore, électeur palatin.* 8 mai. — « Je vous suis bien obligé. » . . . . . B.
3171. Colini. Monrion, jeudi au soir, 13 mai. — « Je vous suis obligé de toutes vos attentions. » . . . . . B.
3172. Colini. Monrion, 15 mai. — « La bise nous a retenus. » . . . . B.
3173. Colini. Berne, 18 mai. — « Si vous nous envoyez quelques lettres adressées aux Délices. » . . . . . B.

3174. Colini. Berne, 23 mai. — « Il faut que Loup fasse venir. » . . . B.
3175. M. Bertrand. Monrion, 26 mai. — « Notre hôte du Faucon. ». . *Mag. univ.*
3176. Thieriot. Monrion, 27 mai. — « Je crois que le braiement. ». . . B.
3177. Tronchin, de Lyon. Monrion, 27 mai.—« Nous espérons apprendre. » C. et F.
3178. *De Colini à Pierre Rousseau.* Délices, 4 juin 1756. — « M. de Voltaire ne peut avoir. » . . . . . *Inéd.*
3179. Le comte d'Argental. Délices, 4 juin. — « Je vous ai envoyé. ». . B.
3180. Thieriot. Délices, 4 juin. — « Je reviens dans mon ermitage. ». . B.
3181. M. de Brenles. Délices, 9 juin. — « Je m'intéresse plus à vous. » B.
3182. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 10 juin.— « Que ma personne n'est-elle. ». . . . . B. et F.
3183. Louis Eugène, prince de Wurtemberg. Délices, 14 juin. — « Un Suisse, un solitaire. » . . . . . B.
3184. Le duc de Richelieu. Délices, 14 juin. — « J'ai quelque orgueil. ». B.
3185. M. de Brenles. Délices, 15 juin. — « On dit le colonel Constant mort. » . . . . . B.
3186. Le comte d'Argental. Délices, 15 juin.— « Nos amours sont furieusement traversées. ». . . . . B.
3187. Thieriot. Délices, 16 juin. — « Je ne suis pas étonné. » . . . . B.
3188. M. Dupont. Délices, 20 juin. — « Je vous avais envoyé. ». . . . B.
3189. Mlle ***. Délices, 20 juin. — « Je ne suis qu'un vieux malade. ». . B.
3190. Thieriot. Délices, 26 juin. — « Vous ne savez ce que vous dites. ». C. et F.
3191. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 26 juin. — « Il y a donc des malheurs aussi. » . . . . . B. et F.
3192. Le comte d'Argental. Délices, 28 juin. — « J'ai fait venir les frères Cramer. » . . . . . B.
3193. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 2 juillet 1756. — « Vos lettres sont bien aimables. » . . . . . B
3194. Le comte d'Argental. Délices, 2 juillet.— « Avez-vous reçu enfin. » B.
3195. Le duc de Richelieu. Délices, 5 juillet. — (A vous seul.) « Pardonnez à mes importunités. » . . . . . B.
3196. M. Dupont. Délices, 6 juillet. — « Il est vrai que l'homme en question. ». . . . . B.
3197. Le duc de Richelieu. Délices, juillet. — « Mon *héros*, je vais aussi brûler. » . . . . . B.
3198. Le comte Algarotti. Délices, 7 juillet.— « Ho ricevuto colla più viva gratitudine. » . . . . . B.
3199. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 12 juillet. — « Mon attachement, ma sensibilité. » . . . . . B. et F.
3200. Le comte d'Argental. Délices, 16 juillet. — « On voit bien que vous ne m'écrivez pas. » . . . . . B.
3201. Le duc de Richelieu. Délices, 16 juillet. — « Mon héros et celui de la France. » . . . . . B.
3202. Le président de Ruffey. Délices, 21 juillet. — « Je ne suis qu'un petit prophète. ». . . . . Th. F.
3203. Thieriot. Délices, 21 juillet. — « Le succès fait la renommée. . B.

3204. L'abbé de Voisenon. Délices, 24 juillet. — « Vraiment, notre grand aumônier. » . . . . . B.
3205. Desmahis. Délices, 24 juillet. — « Mon cher élève, qui valez mieux que moi. » . . . . . B.
3206. Tronchin, de Lyon. Délices, 24 juillet. — « On est transporté à Vienne. » . . . . . C. et F.
3207. Le duc de Richelieu. Délices, 24 juillet. — « Dieu me préserve d'importuner. » . . . . . C. et F.
3208. M. de Ramsault le père. 24 juillet.— « Je vais obéir à vos ordres. ». C. et F.
3209. Pâris-Duverney. Délices, 26 juillet. — « Votre lettre augmente la joie. » . . . . . B.
3210. *De d'Alembert.* 28 juillet. — « Puisque la montagne ne veut pas venir. » . . . . . B.
3211. A un académicien de Lyon. — « Vous avez bien raison. » . *Biblioph. belge.*
3212. D'Alembert. Délices, 2 août 1756. — « Si j'avais quelque vingt. ». B.
3213. Lekain. Délices, 4 août. — « Tout ce qui est aux Délices. » . . . C. et F.
3214. Le comte d'Argental. Délices, 4 août. — « Je suis bien malingre. » B.
3215. Le duc de Richelieu. Délices, 4 août. — « Il me semble que toutes les lettres. » . . . . . B.
3216. Le comte d'Argental. 7 août. — « Voici le *Botoniate* achevé. » . . B.
3217. Thieriot. Aux Délices, 9 août.— « Je ne sais ce que c'est. » . . . B.
3218. Le comte de Tressan. Délices. 18 août. — « Vous êtes donc comme messieurs vos parents. » . . . . . B.
3219. *De J.-J. Rousseau.* Le 18 août. — « Vos deux derniers poëmes. » . B.
3220. Pierre Rousseau. Délices, 20 août. — « Il se passera plus de trois mois. » . . . . . *Inéd.*
3221. Thieriot. Délices, 20 août. — « Pourquoi donc cet honnête homme. ». C. et F.
3222. Tronchin, de Lyon. Délices, 21 août. — « On m'écrit de Paris. » *Rev. suisse.*
3223. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 23 août. — « L'optimisme et le *Tout est bien.* » . . . . . B. et F.
3224. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 23 août. — « Dites-moi donc, madame, vous qui êtes. » . . . . . B.
3225. Palissot. Délices, 27 août. — « Tout malade que je suis. » . . . B.
3226. Le duc de Richelieu. Délices, 27 août. — « Vraiment, je suis un plaisant homme » . . . . . C. et F.
3227. Le docteur Tronchin. — « Les dévotes sont toujours. » . C. et F. (Suppl.)
3228. M. Bertrand. Délices, 3 septembre 1756. — « Mon cher philosophe, les Délices sont devenues. » . . . . . Cl. Perr.
3229. Le comte d'Argental. Délices, 6 septembre. — « Vous n'avez point encore répondu. » . . . . . B.
3230. Le duc de Richelieu. Délices, 6 septembre. — « Je ne conçois pas trop. » . . . . . B.
3231. Thieriot. Délices, 10 septembre. — « Je vous assure que Tronchin. » . . . . . B.
3232. Le président de Ruffey. Délices, 12 septembre. — « J'écris quand je peux. » . . . . . Th. F.

3233. J.-J. Rousseau. Délices, 12 septembre. — « Mon cher philosophe, nous pouvons. » . . . . . B.
3234. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 13 septembre.— « Priez bien Dieu. » . . . . . B.
3235. Le comte d'Argental. Délices, 13 septembre. — « Vous vous êtes tiré d'affaire. » . . . . . B.
3236. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 14 septembre. — « Voilà une de ces occasions. » . . . . . B. et F.
3237. Thieriot. Délices, 17 septembre. — « Tout le monde fait des sottises. » . . . . . C. et F.
3238. M. Pictet, professeur. — « J'ai lu ce morceau du jésuite Castel. ». B.
3239. Le comte d'Argental. Délices, 20 septembre.— « Après des Chinoises, vous voulez. » . . . . . B.
3240. Le comte d'Argental. Délices, 1er octobre 1756. — « Tout mon temps se partage. » . . . . . B.
3241. Le maréchal de Richelieu. Délices, 6 octobre. — « Je ne vous écris pas si souvent. » . . . . . B.
3242. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 6 octobre. — « Si je ne me mourais pas. » . . . . . B.
3243. D'Alembert. Délices, 9 octobre. — « Nous avons été sur le point. » B.
3244. Le duc de Richelieu. Délices, 10 octobre. — « Souvenez-vous, mon héros. » . . . . . B.
3245. Pour M. et Mme de Montpéroux, et pour eux seuls.— « Sous même toit. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3246. Tronchin, de Lyon. Délices, 14 octobre.—« Quand le dernier des Autrichiens. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3247. Thieriot. Délices, 14 octobre. — « Si Mme de La Popelinière n'est pas guérie. » . . . . . B.
3248. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 22 octobre. — « Il ne reste à moi, pauvre perclus. » . . . . . B. et F.
3249. Tronchin, de Lyon. Délices, 25 octobre. — « Vous savez qu'on prétend. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3250. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 25 octobre. — « J'ai toujours mon rhumatisme. » . . . . . B.
3251. Tronchin, de Lyon. Délices, 30 octobre. — Ce qu'on dit du désastre. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3252. Le duc de Richelieu. Délices, 1er novembre 1756. — « Je n'ai point eu de cesse. » . . . . . B.
3253. Le comte d'Argental. Délices, 1er novembre. — « Il y a longtemps que je ne vous ai parlé. » . . . . . B.
3254. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 2 novembre. — « Votre Altesse sérénissime daigne m'envoyer. » . . . . . B. et F.
3255. Tronchin, de Lyon. Délices, 6 novembre. — « Les Anglais enchériront le sucre. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3256. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 9 novembre. — « Eh bien, madame, est-il vrai ? » . . . . . B.

3257. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 9 novembre. — « Madame, madame, madame, la pièce. » . . . . . B. et F.
3258. Thieriot. Délices, 10 novembre. — « La vie est un songe. » . . . B.
3259. D'Alembert. — « Aux Délices, où nous voudrions bien vous tenir, 13 novembre. » . . . . . B.
3260. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 14 novembre. — « J'eus hier l'honneur d'écrire. » . . . . . B. et F.
3261. Lekain. Délices, 20 novembre. — « Votre souvenir m'est bien agréable. » . . . . . B.
3262. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 23 novembre. — « Ah! madame, je ne compte pas. » . . . . . B.
3263. Thieriot. Délices, 28 novembre. — « Je suis persuadé. » . . . . B.
3264. Le comte d'Argental. Délices, 28 novembre. — « Comment voulez-vous? » . . . . . B.
3265. P. Rousseau, à Liège. Délices, 28 novembre. — « J'ai vu dans votre journal de novembre. » . . . . . B.
3266. D'Alembert, 29 novembre.—« J'envoie, mon cher maître, au bureau.» B.
3267. Palissot, 30 novembre. — « Votre lettre est venue. » . . . . . B.
3268. Le duc de Richelieu. Délices, 8 décembre 1756. — « Je vous souhaite de bonnes et belles années. » . . . . . B.
3269. M. de Chenevières. — « Grand merci, mon cher confrère. » . . . B.
3270. *De d'Alembert*, 13 décembre. — « Vous avez, mon cher et illustre maître. » . . . . . B.
3271. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 14 décembre. — « Le jeune gentilhomme anglais. » . . . . . B. et F.
3272. Thieriot, 19 décembre. — « On m'a enfin envoyé. » . . . . . B.
3273. Le duc de Richelieu. Délices, 20 décembre. — « Je suis honteux d'importuner. » . . . . . B.
3274. Le comte d'Argental. Délices, 20 décembre. — « J'ai vu cette infamie. » . . . . . B.
3275. D'Alembert. Aux Délices, où l'on vous regrette, 22 décembre. — « Mon cher maître, mon aimable philosophe. » . . . . . B.
3276. P. Rousseau. — « Parmi les nouvelles affligeantes. » . . . . . B.
3277. *Du duc de Richelieu.* — « Je suis très-touché. » . . . . . B.
3278. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 27 décembre. — « Je ne conçois rien. » . . . . . B.
3279. D'Alembert, 28 décembre. — « Je vous renvoie *Histoire.* » . . . B.
3280. Mme du Boccage. Délices, 30 décembre. — « Comment faites-vous? » B.

1757

3281. Le conseiller Tronchin, 2 janvier 1757. — « Voici la lettre que je reçois. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3282. L'amiral Byng. — « Quoique je vous sois presque inconnu. » . . B.

3283. Le duc de Richelieu. Délices, 3 janvier. — « L'humanité et moi. » B.
3284. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 4 janvier. — « Votre Altesse sérénissime a peut-être reçu. » . . . . . B. et F.
3285. *Du comte d'Argenson.* 6 janvier. — « Hier au soir. » . . . . . B. et F.
3286. Pierre Rousseau. Lausanne, 7 janvier. — « J'ai reçu la lettre non datée. » . . . . . *Inéd.*
3287. *De Charles-Théodore, électeur palatin.* 12 janvier. — « Je vous suis très-obligé. » . . . . . B.
3288. Thieriot. A Monrion, 13 janvier. — « Eh bien! vous courez donc de belle en belle. » . . . . . B.
3289. M. Vernes, à Genève. Monrion, 13 janvier. — « C'est une chose bien honorable. » . . . . . B.
3290. Le conseiller Tronchin. Monrion, 15 janvier. — « Je suis bien sensible. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3291. La margrave de Baireuth. Monrion, janvier 1757. — « Madame, souffrez que je vous réitère. » . . . . . *Rev. fr.*
3292. Cideville. Monrion, 16 janvier. — « Nous vous sommes très-obligés. » B.
3293. D'Alembert. Monrion, 16 janvier. — « Je vous envoie l'article *Imagination.* » . . . . . B.
3294. Mme de Fontaine. Monrion, 16 janvier. — « Ceci est pour ma nièce. » . . . . . B.
3295. M. Pictet, professeur en droit. Monrion, 16 janvier. — « Les Délices ne sont plus *Délices.* » . . . . . B.
3296. Le comte d'Argental. Monrion, 20 janvier. — « Je sens tout le prix. » . . . . . B.
3297. La comtesse de Lutzelbourg. Monrion, 20 janvier. — « J'ai eu cinquante relations. » . . . . . B.
3298. *De d'Alembert.* 23 janvier. — « *La Religion vengée* est l'ouvrage. » B.
3299. La duchesse de Saxe-Gotha. Monrion, 28 janvier. — « J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse sérénissime » . . . . . B. et F.
3300. Le duc d'Uzès. Monrion, 28 janvier. — « J'ai reçu, monsieur le duc. » B.
3301. *Du comte d'Argenson.* 30 janvier. — « Pierre Damiens est interrogé. » B. et F.
3302. *De Mme Denis à Lekain.* Février 1757. — « Votre lettre m'a fait un plaisir extrême. » . . . . . *Mém. Lek.*
3303. Le duc de Richelieu. Monrion, 4 février 1757. — « Je ne sais si mon héros. » . . . . . B.
3304. D'Alembert. Monrion, 4 février. — « Je vous envoie *Idole.* » . . . B.
3305. Lekain. Monrion, 4 février. — « Ma recommandation, la recommandation d'un Suisse. » . . . . . C. et F.
3306. Le conseiller Tronchin. Monrion, 5 février. — « Il me paraît assez sûr. » . . . . . C. et F.
3307. Le président de Ruffey. Monrion, 6 février. — Il y a quelques jours. » . . . . . Th. F.
3308. Le comte d'Argental. Monrion, 6 février. — « Moi, aller à Pétersbourg. » . . . . . B.
3309. Tronchin, de Lyon. Monrion, 6 février. — « Celui qui a écrit. » C. et F. (Suppl.)

3310. La duchesse de Saxe-Gotha. Monrion, 8 février. — « Voici les dernières nouvelles. » . . . . . B. et F.
3311. Vernes, à Genève. Monrion, février. — « Je crois qu'on ne jouera. » B.
3312. La margrave de Baireuth. Monrion, 8 février. — « Je crois que la suite des nouvelles. » . . . . . B.
3313. Cideville. Monrion, 9 février. — « Je souhaite que le fatras. » . . B.
3314. La comtesse de Lutzelbourg. Monrion, 9 février. — « Est-il vrai ce qu'on m'écrit. » . . . . . B.
3315. Le duc de Richelieu. 13 février. — « Le fragment de votre lettre. » B.
3316. Lévesque de Burigny. Monrion, 14 février. — « L'esprit dans lequel j'ai écrit. » . . . . . B.
3317. Palissot. Monrion, 16 février. — « Ce que vous me mandez. » . . B.
3318. Mme de Fontaine. Monrion, 19 février. — « Qu'est-ce que c'est donc. » B.
3319. Le duc de Richelieu. 19 février. — « Oui, sans doute, mon héros. » B.
3320. Tronchin, de Lyon. Monrion, 19 février. — « J'attends avec impatience. . . . . C. et F. (Suppl.)
3321. M. de Chenevières. Monrion, 19 février. — « Il y a huit jours que Mme Denis. » . . . . . C. et F.
3322. Pictet, professeur en droit. Monrion, 22 février. — « Mon très-cher voisin, la volonté de Dieu soit faite! » . . . . . B.
3323. Pierre Rousseau. Monrion, 24 février. — « C'est pour la quatrième fois. » . . . . . B.
3324. D'Alembert. Février. — « Voici une paperasse. » . . . . . B.
3325. Diderot. Monrion, 28 février. — « L'ouvrage que vous m'avez envoyé. » C. et F.
3326. Le comte de Bestucheff. Monrion, février. — « J'ai reçu une lettre. » B.
3327. Thieriot. Monrion, 3 mars 1757. — « Je n'entends point parler de vous. » . . . . . B.
3328. Le comte d'Argental. Monrion, 3 mars. — « On peut mal servir. » B.
3329. La duchesse de Saxe-Gotha. Monrion, 5 mars. — « Quoi! Votre Altesse sérénissime a la bonté de s'excuser. » . . . . . B. et F.
3330. La margrave de Baireuth. Monrion, 5 mars. — « Que Votre Altesse royale daigne me conserver ses bontés. » . . . . . *Rev. fr.*
3331. M. de Brenles. Ce dimanche. — « On prétend que M. votre beau-frère. » B.
3332. Mme de Fontaine. Monrion, 6 mars. — « Le bonhomme Lusignan dit les choses. » . . . . . B.
3333. La comtesse de Lutzelbourg. Monrion, 8 mars. — « J'ai été malade. » B.
3334. M. Dupont, avocat. Monrion, 10 mars. — « Les Cramer ont dû vous envoyer. » . . . . . B.
3335. M. de Brenles. Jeudi, 10 mars. — « Sæpe, premente deo. » . . B.
3336. Le marquis de Thibouville. Monrion, 20 mars. — « Je ne sais, mon cher confrère. » . . . . . B.
3337. Lévesque de Burigny. Monrion, 20 mars. — « On ne se douterait pas. » B.
3338. Palissot. Monrion. — « Votre dernière lettre est remplie de goût. » B.
3339. Saurin. — « J'entre dans vos peines. » . . . . . B.
3340. Thieriot. Monrion, 26 mars. — « De tous les éloges dont vous comblez. » . . . . . B.

3341. La duchesse de Saxe-Gotha. 26 mars. — « Je pourrais bien avoir oublié. ». . . . . B. et F.
3342. Pictet, professeur en droit. Monrion, 27 mars. — « Vous voilà donc, mon très-cher voisin. ». . . . . B.
3343. Moncrif. Monrion, 27 mars. — « Mon cher confrère, j'ai été enchanté. » . . . . . B.
3344. *De d'Alembert.* — « J'ai reçu et lu l'article *Liturgie* . » . . . . . B.
3345. Paris-Duverney. 27 mars. — « Je prends d'ordinaire. ». . . . . C. et F.
3346. Le duc de Richelieu. 6 avril 1757.— « Vous savez, il y a du temps. » B.
3347. La comtesse de Lutzelbourg. Près de Lausanne, 6 avril.— « Quand je sais quelque chose. » . . . . . B.
3348. Tronchin, de Lyon. Monrion, 7 avril. — « Il paraît que la nation. » C. et F.
3349. Tronchin, de Lyon. Monrion, 8 avril. — « Vingt conseillers du parlement. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3350. Tronchin, de Lyon. Délices, 13 avril. — « Je vois qu'il faut vivre douze ans. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3351. Le duc de Richelieu. Délices, 20 avril. — « Mon héros, il y a longtemps. ». . . . . B.
3352. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 21 avril. — « La bonté de votre cœur. ». . . . . B. et F.
3353. Le marquis de Thibouville. Délices, 8 mai 1757. — « Votre roman, mon cher Catilina. » . . . . . B.
3354. Lévesque de Burigny. Délices, 10 mai. — « Je ne puis trop vous remercier. » . . . . . B.
3355. Le marquis de Florian. Mai. — « Mon cher surintendant des chars de Cyrus. ». . . . . B.
3356. Cideville. Délices, 18 mai. — « J'ai admiré la bonté. ». . . . . B.
3357. Thieriot, chez la comtesse de Montmorency, rue Vivienne. Délices, 20 mai. — « Vous noterez, s'il vous plaît. ». . . . . C. et F.
3358. Darget. Délices, 20 mai. — « On gâte ses yeux. » . . . . . B.
3359. D'Alembert. Délices, 24 mai. — « Voici, mon cher et illustre philosophe. » . . . . . B.
3360. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 24 mai. — « Je suis presque aussi malade. ». . . . . B. et F.
3361. Le duc de Richelieu. Monrion, 26 mai.— « Feu l'amiral Byng vous assure de ses respects. » . . . . . B.
3362. Tronchin, de Lyon. Monrion, 29 mai. — « Je vois que je ne serai instruit. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3363. Mme de Fontaine. Délices, 31 mai. — « Je vous dirai d'abord. ». . B.
3364. Thieriot. Monrion, 2 juin 1757. — « Je reçois votre très-agréable lettre du 25. ». . . . . B.
3365. Tronchin, de Lyon. Délices, 4 juin.— « Je ne suis pas fâché. » *Rev. suisse.*
3366. Le duc de Richelieu. Délices, 4 juin. — « Ma conscience m'oblige. ». . . . . B.
3367. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 4 juin. — « Que Dieu protége Marie. ». . . . . B.

3368. Dom Fangé, à Senones. Délices, 14 juin. — « J'admire la force du tempérament. » . . . . . B.
3369. Le duc de Richelieu. Délices, 18 juin. — « Il est bien vrai. » . . B.
3370. Mme de Fontaine. Juin. — « Votre idée, ma chère nièce. » . . . B.
3371. Jean Schouvalow, chambellan de l'impératrice de Russie, à Moscou. Délices, 24 juin. — « J'ai reçu les cartes. ». . . . . B.
3372. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 24 juin, par Lyon et Strasbourg, chemin un peu long. — « Ce sont les lettres. » . . . . . B. et F.
3373. Le comte d'Argental. Délices, 25 juin. — « Je serais bien homme à courir. » . . . . . B.
3374. Le duc de Richelieu. Délices, 2 juillet 1757.—« Qui! moi, que je me donne. » . . . . . B.
3375. Tronchin, de Lyon. 6 juillet. —« Corneille comparait Montauron à Auguste. » . . . . . *Rev. suisse.*
3376. D'Alembert, 6 juillet. — « Voici encore ce que mon prêtre. » . . B.
3377. D'Alembert. Délices, 8 juillet.— « Voilà encore de l'érudition orientale. » . . . . . B.
3378. Le marquis de Courtivron. Délices, 12 juillet. — « Vous savez qu'il faut pardonner. » . . . . . B.
3379. Cideville. Délices, 15 juillet. — « J'ai l'air bien paresseux. » . . B.
3380. Mme de Fontaine. Délices, 18 juillet.— « Mille amitiés à vous. » . B.
3381. Le duc de Richelieu. Délices, 19 juillet. — « C'est à vous à juger. » B.
3382. *De d'Alembert.* 21 juillet. — « J'ai reçu, il y a déjà. » . . . . . B.
3383. D'Alembert. Délices, 23 juillet. — « Voici encore de la besogne. ». B.
3384. Le marquis d'Adhémar. — « Il n'est chère que de vilain. » . . . B.
3385. Colini. Délices, 29 juillet. — « Je vous remercie des bonnes nouvelles.» B.
3386. D'Alembert. Juillet. — « Et toujours mon prêtre. ». . . . . B.
3387. Tronchin, de Lyon. Délices, 29 juillet. — « J'ai une grâce à vous demander. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3388. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 30 juillet. — « Les lettres vont toujours. » . . . . . B. et F.
3389. La comtesse d'Argental. Délices, 1er août 1757. — « J'aurais bien voulu. » . . . . . B.
3390. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 6 août. — « Vous avez eu la consolation. » . . . . . B.
3391. Jean Schouvalow. Délices, 7 août. — « Avant d'avoir reçu. ». . . B.
3392. Tronchin, de Lyon. Délices, 8 août.— « Je serais bien mortifié. » C. et F. (Sup.)
3393. Jean Schouvalow. Délices, 11 août. — « Celle-ci est pour informer Votre Excellence. » . . . . . B.
3394. La margrave de Baireuth. Délices, août.—« Mon cœur est touché. » *Rev. fr.*
3395. Palissot. Délices, 15 août. — « Je hasarde ce petit mot. ». . . . B.
3396. *De Charles-Théodore, électeur palatin,* 15 août. — « Ce n'est que la quantité d'affaires. ». . . . . B.
3397. *De la margrave de Baireuth.* 19 août.— « On ne connaît ses amis. » B.
3398. Le comte d'Argental. Délices, 19 août. — « Je commence par vous dire. . . . . B.

3399. Le duc de Richelieu. Délices, 21 août.—« C'est en tremblant que je vous écris. » . . . . . B.
3400. L'abbé d'Olivet. Délices, 22 août. — « Un Cramer, mon cher maître. » B.
3401. A M***. Délices, 23 août. — « Je vous renvoie ci-joint mon testament. » . . . . . H. B.
3402. Le duc de Richelieu. (*A vous seul.*) — « Vous avez vu et vous avez fait. » . . . . . B.
3403. Mme de Fontaine. Délices, 27 août. — « Je vous avoue que je suis fâché. » . . . . . B.
3404. La margrave de Baireuth. Délices, 29 août. — « J'ai été touché jusqu'aux larmes. » . . . . . *Rev. fr.*
3405. D'Alembert. Au Chêne, 29 août. — « Me voici, mon cher et illustre philosophe, à Lausanne. » . . . . . B.
3406. M. de Brenles. Au Chêne, 1er septembre 1757. — « Mais, mon cher embaucheur. » . . . . . B.
3407. Tronchin, de Lyon. Lausanne, 1er septembre. — « On me mande de l'armée de Bohême. » . . . . . *Rev. suisse.*
3408. Le conseiller Tronchin. Au Chêne, 2 septembre. — « Je vous dirai que dans une lettre. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3409. M. Bertrand. Lausanne, 4 septembre (part. le 6). — « Plus la robe dont vous me parlez. » . . . . . B.
3410. M. Bertrand. Au Chêne, à Lausanne, 9 septembre. — « Mon cher théologien, mon cher philosophe. » . . . . . B.
3411. Thieriot. Aux Délices. — « Je suis *vir desideriorum.* » . . . . . B.
3412. Le duc de Richelieu. — « Si j'étais moins vieux. » . . . . . C. et F.
3413. Le comte d'Argental. Délices, 12 septembre.— « Moi, qui n'ai point pris les eaux. » . . . . . B.
3414. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 12 septembre. — « Voilà de grandes révolutions. » . . . . . B.
3415. Thieriot. Délices, 12 septembre. — « J'ai reçu un gros paquet. » . B.
3416. *De la margrave de Baireuth.* 12 septembre. — « Votre lettre m'a sensiblement touchée. » . . . . . B.
3417. Tronchin, de Lyon. Délices, 13 septembre. — « On dit qu'on parle à la Haye. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3418. M. de Champbonin, premier commis dans les bureaux des fortifications. Délices, 15 septembre. — « J'avais recommandé expressément qu'on vous envoyât. » . . . . . B.
3419. M. Bertrand. Délices, 21 septembre. — « Je vous écris en sortant. » B.
3420. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 22 septembre. — « Deux ou trois années du meilleur des mondes possibles. » . . . . . B. et F.
3421. Tronchin, de Lyon. Délices, 27 septembre. — Vous pourriez bien me faire un plaisir. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3422. M. de La Michodière, intendant d'Auvergne. — « C'est à Breslau, à Londres. » . . . . . B.
3423. Le comte d'Argental. Délices, 1er octobre 1757. — « Je ne vous ai point encore parlé. » . . . . . B.

3424. Thieriot. Aux Délices, 1er octobre. — « Vraiment, je n'ai point eu cette lettre. ». . . . . B.
3425. Frédéric II, roi de Prusse. Octobre. — « Sire, ne vous effrayez pas. » B.
3426. Frédéric II, roi de Prusse. Octobre. — « Votre *Épître* d'Erfurt est pleine. ». . . . . B.
3427. Darget. Délices, 5 octobre. — « Bénis soient les Russes. ». . . . B.
3428. Le comte d'Argental. Délices, 5 octobre. — « Voilà qui est plaisant. » B.
3429. *De la margrave de Baireuth.* 8 octobre. — « Vos lettres me sont toutes bien parvenues. ». . . . . B.
3430. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 9 octobre. — « Je suis homme, il suffit. ». . . . . B.
3431. *De la margrave de Baireuth.* 16 octobre.— « Accablée par les maux.» B.
3432. M. Bertrand. Délices, 16 octobre. — « Votre paquet doit être. » C. et F. (Suppl.)
3433. Vernes. Lausanne, 18 octobre. — « Je vous remercie de la belle catéchèse. ». . . . . C. et F.
3434. Tronchin, de Lyon. Lausanne, 20 octobre. — « Votre amitié et votre probité. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
Billet séparé.
3435. Bertrand. Lausanne, 21 octobre. — « Il y a force méchants. ». . . B.
3436. *De Tronchin, de Lyon.* 24 octobre. — « J'ai reçu avant-hier. » C. et F. (Suppl.)
Note en réponse dictée par M. le cardinal de Tencin à M. Tronchin.
3437. *De Charles Théodore, électeur palatin*, 25 octobre. — « J'ai reçu avec bien de la reconnaissance l'importante nouvelle. » . . . . . B.
3438. Thieriot. Au Chêne, 26 octobre. — « Je vous envoie la réponse. ». . B.
3439. M. Vernes. Au Chêne, 26 octobre. — « Je regrette sensiblement. ». C. et F.
3440. Tronchin, de Lyon. Lausanne, 27 octobre. — « Je suis très-flatté que mes rêves. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3441. Palissot. Au Chêne, 29 octobre.— « La mort de ce pauvre petit Patu. » B.
3442. M. Dupont, avocat. Au Chêne, 5 novembre 1757. — « Croyez-moi, je renonce. ». . . . . B.
3443. Tronchin, de Lyon. Délices, 5 novembre. — « Les gens dont je vous parlais. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3444. Le duc de Richelieu. Délices, 5 novembre. — « Je sais bien que quand on fait. ». . . . . B.
3445. Tronchin, de Lyon. Délices, 7 novembre. — « Je crois Leipsick secouru. . . . . C. et F. (Suppl.)
3446. Le comte d'Argental. Délices, 8 novembre. — « Cela est d'une belle âme. ». . . . . B.
3447. Darget. Délices, 9 novembre. — « Vous aurez votre part. ». . . . B.
3448. Tronchin, de Lyon. 11 novembre. — « On est aigri par l'infortune. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3449. Frédéric II, roi de Prusse. 13 novembre. — « Votre *Épître* à d'Argens. ». . . . . B.
3450. M. et Mme d'Épinai. — « Je ne suis point encore. ». . . . . B.
3451. Tronchin, de Lyon. Délices, 17 novembre. — « Voici encore une requête. ». . . . . C. et F. (Suppl.)

3452. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 19 novembre. — « Je n'ai que le temps. ». . . . . B.
3453. Le comte d'Argental. Délices, 19 novembre. — « Vous avez un cœur plus tendre. ». . . . . B.
3454. Frédéric II, roi de Prusse. Délices, 19 novembre. — « Vous devez, dites-vous. ». . . . . Pr.
3455. Le marquis de Thibouville. Délices, novembre. — « Mme Denis est malade. ». . . . . B.
3456. Dom Fangé, abbé de Senones. 20 novembre. — « Il serait difficile de faire.». . . . . B.
3457. Thieriot. Délices, 20 novembre. — « Je vois par vos lettres. ». . B.
3458. Mme d'Épinai. — « André est un paresseux. ». . . . . B.
3459. *De la margrave de Baireuth.* 23 novembre. — « Mon corps a succombé. ». . . . . B.
3460. Tronchin, de Lyon. Délices, 23 novembre. — « Vous avez reçu les relations. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3461. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 24 novembre. — « La lettre dont Votre Altesse sérénissime m'honore. ». . . . . B. et F.
3462. M. d'Épinai. — « Heureusement Mme d'Épinai . ». . . . . B.
3463. M. Bertrand. 26 novembre. — « Mon cher et humain philosophe, l'aîné Cramer. ». . . . . B.
3464. *De la margrave de Baireuth.* 30 novembre. — « Schweidnitz est pris. ». . . . . B.
3465. Mme d'Épinai. — « Quand je vous appelai. » . . . . . B.
3466. Le comte d'Argental. Délices, 2 décembre 1757. — « Dès que vous m'eûtes écrit. ». . . . . B.
3467. D'Alembert. Délices, 2 décembre. — « Dumarsais n'a commencé à vivre. » . . . . . B.
3468. Tronchin, de Lyon. 2 décembre. — « L'homme respectable qui pense. ». . . . . C. et F.
3469. Le comte d'Argental. 2 décembre. — « Ne pourriez-vous point. » . B.
3470. Mme d'Épinai. — « Pour aujourd'hui. ». . . . . B.
3471. Le comte d'Argental. 3 décembre. — « Je vous écrivis. ». . . . B.
3472. M. Bertrand. Délices, 5 décembre. — « Je crois que les Prussiens. » B.
3473. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 5 décembre. — « Le petit Gayot ne nous apprend rien. ». . . . . B.
3474. D'Alembert. Délices, 6 décembre. — « Je reçois votre lettre du 1er de décembre. ». . . . . B.
3475. Tronchin, de Lyon. 7 décembre. — « Vous devez savoir. ». . . . C. et F.
3476. Thieriot. Délices, 7 décembre. — « Vous avez su comment. ». . . B.
3477. Tronchin, de Lyon. 8 décembre. — « Je soupçonne que la lettre.» C. et F. (Suppl.)
3478. Le comte d'Argental. Aux Délices, 10 décembre. — « Je reçois une lettre de *Babet.* » . . . . . B.
3479. *De Mme d'Épinai à M. Grimm.* — « Je comptais, mon tendre ami. ». . . . . *Mém. de Mme d'Ép.*
3480. Mme de Fontaine. Délices, 10 décembre. — « Que faites-vous? ». . B.

3481. Tronchin, de Lyon. Délices, 10 décembre. — « Vous savez sans doute. ». . . . . *Rev. Suisse.*
3482. Darget. 10 décembre. — « J'ai lu le projet de l'hôpital. ». . . . B.
3483. Tronchin, de Lyon. Délices, 11 décembre. — « La ratification de la capitulation. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3484. Mme d'Épinai. — « C'est grand dommage. ». . . . . B.
3485. Le comte d'Argental. Délices, 12 décembre. — « Voici le plus grand service. ». . . . . B.
3486. D'Alembert. Délices, 12 décembre. — « Vous savez tous les murmures. ». . . . . B.
3487. Mme d'Épinai. — « Je demande aujourd'hui la permission. ». . . B.
3488. Le comte d'Argental. Délices, 17 décembre. — « Il faut que vous me pardonniez. ». . . . . B.
3489. Mme d'Épinai. — « On est aux pieds. ». . . . . B.
3490. Tronchin, de Lyon. Lausanne, 20 décembre — « Vous savez la nouvelle victoire. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3491. Le comte d'Argental. Lausanne, 20 décembre, au soir. — Quand les Prussiens tuent tant de monde. ». . . . . B.
3492. Vernes. Lausanne, 24 décembre. — « Voici ce que me mande. ». B.
3493. *De Mme d'Épinai à M. Grimm.* — « J'ai encore passé une journée. » . . . . . *Mém. de Mme d'Ép.*
3494. M. Bertrand. Lausanne, 24 décembre. — « Si votre thermomètre à l'air. ». . . . . B.
3495. Tronchin, de Lyon. Lausanne, 24 décembre. — « Je viens d'expédier sûrement. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3496. Mme d'Épinai. Lausanne, 26 décembre. — « Des préjugés sage ennemie. ». . . . . B.
3497. *De la margrave de Baireuth.* 27 décembre. — « Si mon corps voulait se prêter. ». . . . . B.
3498. *De Mme d'Épinai à M. Grimm.* — « Je vais passer deux ou trois jours chez Voltaire. ». . . . . *Mém. de Mme d'Ép.*
3499. M. Bertrand. Lausanne, 27 décembre. — « Je vous souhaite une bonne et tranquille année. ». . . . . B.
3500. M. Vernes. Lausanne, 29 décembre. — « Oui, je vous tiens. ». . . B.
3501. D'Alembert. Lausanne, 29 décembre. — « (*Tibi soli.*) Mon cher et courageux philosophe, je viens de lire. » . . . . . B.

1758.

3502. *De la margrave de Baireuth.* — « Le 2 janvier, car grâce au ciel. » B.
3503. D'Alembert. Lausanne, 3 janvier. — « Le peu que je viens de lire. » B.
3504. Tronchin, de Lyon. Lausanne, 3 janvier. — « Voici ce que le confident. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3505. Le conseiller Le Bault. Lausanne, 3 janvier. — « Vos bouteilles sont arrivées. » . . . . . Mand.-Gr.

3506. La duchesse de Saxe-Gotha. Lausanne, 4 janvier. — « A tous croates, pandours. ». . . . . C. et F.
3507. *De la margrave de Baireuth.* — « Lettre des pandours au frère suisse. ». . . . . B.
3508. La comtesse de Lutzelbourg. A Lausanne, où je serai tout l'hiver, 5 janvier. — « Eh bien, madame, monsieur votre fils. » . . . . B.
3509. Le comte d'Argental. Lausanne, 5 janvier. — « Le roi de Prusse, en parlant. ». . . . . B.
3510. *De Charles Théodore, électeur palatin.* — « Je vous suis très-obligé. ». B.
3511. *De Mme d'Épinai à M. Grimm.* — « Le courrier a manqué deux fois. ». . . . . *Mém. de Mme d'Ép.*
3512. Thieriot. Lausanne, 5 janvier. — « Le *cacouac* de Lausanne vous souhaite. ». . . . . B.
3513. M. de Chenevières. Lausanne, 5 janvier. — « Je ne me porte pas assez bien. ». . . . . C. et F.
3514. Darget. Lausanne, 8 janvier. — « Vous me demandez. ». . . . . B.
3515. D'Alembert. Lausanne, 8 janvier. — « On se vante à Genève. ». . B.
3516. Tronchin, de Lyon. Lausanne, 8 janvier. — « La prise de Breslau. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3517. *De l'abbé Aubert.* 10 janvier.— « O toi dont les sublimes chants. ». B.
3518. *De Grimm à Mme d'Épinai.* — « J'arrive de la Comédie. ». *Mém. de Mme d'Ép.*
3519. *De Mme d'Épinai à Grimm.* — « Mon sauveur m'a raconté. » *Mém. de Mme d'Ép.*
3520. Mme de Fontaine. Lausanne, 10 janvier. — « Si vous veniez. ». . . B.
3521. *De d'Alembert.* 11 janvier. — « Je reçois presque en même temps. » B.
3522. Diderot. — « Est-il bien vrai ? ». . . . . B.
3523. Le président de Ruffey. Lausanne, 12 janvier. — « Votre souvenir m'est bien sensible. ». . . . . Th. F.
3524. Palissot. Lausanne, 12 janvier. — « Tout ce qui me viendra. ». . B.
3525. Senac de Meilhan. Lausanne, 12 janvier. — « Mes yeux ne sont pas trop bons. ». . . . . B. et Lesc.
3526. Tronchin, de Lyon. Lausanne, 13 janvier. — « Voici la réponse à Son Éminence ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3527. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 16 janvier. — « J'ai reçu votre lettre du 22. » . . . . . Pr.
3528. Tronchin, de Lyon. Lausanne, 17 janvier. — « Malgré les housards d'Hildbourghausen. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3529. D'Alembert. Lausanne, 19 janvier. — « Je reçois votre lettre du 11. » B.
3530. M. Bertrand, premier pasteur à Berne. Lausanne, 19 janvier. — « J'ai été un peu malade. ». . . . . Cl. Perr.
3531. *De Colini à M. Dupont.* 19 janvier. — « Vos jolies lettres, mon cher avocat. ». . . . . *Lett. in. 1821.*
3532. *De d'Alembert.* 20 janvier. — « C'est à tort, mon cher et illustre philosophe. ». . . . . B.
3533. Diderot. — « Voilà deux lettres de suite. ». . . . . B.
3534. Thieriot. Lausanne, 21. — « Eh bien, mon ancien et tranquille ami. » . . . . . B.

3535. Le comte d'Argental. Lausanne, 22 janvier. — « J'ai reçu votre lettre du 13. ». . . . . B.
3536. M. Grosley. Lausanne, 22 janvier. — « Je ne reçus qu'hier. ». . B.
3537. Colini. Lausanne, 23 janvier. — « Je suis très-sensible. ». . . B.
3538. Tronchin, de Lyon. Lausanne, 26 janvier. — « Le départ de M. l'abbé de Saint-Germain des Prés. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3539. Mme de Fontaine. Lausanne, 26 janvier. — « Je reçois votre lettre du 19. ». . . . . B.
3540. La duchesse de Saxe-Gotha. Lausanne, 27 janvier. — « Aux housards et autres messieurs de cette espèce. ». . . . . B. et F.
3541. *De d'Alembert.* 28 janvier. — « Je suis infiniment flatté. ». . . B.
3542. D'Alembert. A Lausanne, de mon lit, d'où je vois dix lieues de lac, 29 janvier. — « N'appelez point vos lettres. ». . . . . B.
3543. La comtesse de Lutzelbourg. 1er février 1758. — « Je suis bien touché du souvenir. ». . . . . B.
3544. Jean Schouvalow. Lausanne, 5 février. — « La dernière lettre que Votre Excellence. » . . . . . B.
3 545. D'Alembert. 5 février. — « A la réception de votre lettre. ». . . B.
3546. Le comte d'Argental. Lausanne, 5 février. — « Je me flatte, mon divin ange. ». . . . . B.
3547. Tronchin, de Lyon. Lausanne, 5 février. — « Vous sentez combien je dois. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3548. *De d'Alembert.* 8 février. — « Vous m'écrivez de votre *lit.* ». . . B.
3549. Le comte d'Argental. Lausanne, 9 février. — « Avez-vous, lisez-vous l'*Encyclopédie?* ». . . . . B.
3550. Tronchin, de Lyon. Lausanne, 9 février. — « La triste lettre est partie. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3551. Mme d'Épinai. — « Je suis malade et garde-malade. ». . . . . B.
3552. Darget. Lausanne, 10 février. — « Je vois avec douleur. ». . . B.
3553. Tronchin, de Lyon. Lausanne, 12 février. — « Si ce n'était par un excès de bonté. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3554. Le comte de Tressan. Lausanne, 12 février. — « J'ai pris l'énorme liberté. ». . . . . B.
3555. D'Alembert. Lausanne, 13 février. — « Je vous demande en grâce. ». B.
3556. Le comte de Tressan. Lausanne, 13 février. — Je reçois une réponse. ». . . . . B.
3557. *De d'Alembert.* 15 février. — « Diderot ne vous traite pas mieux. » B.
3558. D'Alembert. Lausanne, 19 février. — « On doit avoir envoyé. ». B.
3559. *De Diderot.* 19 février. — « Je vous demande pardon. ». . *Édit. Assézat.*
3560. Tronchin, de Lyon. Lausanne, 23 février. — « Il n'y a que Dieu qui sache. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3561. La duchesse de Saxe-Gotha. Lausanne, 24 février. — « Je vois que Votre Altesse sérénissime » . . . . . B. et F.
3562. Mme d'Épinai. — « Vous êtes un petit monstre. ». . . . . B.
3563. Le comte d'Argental. Lausanne, 25 février. — « Il ne s'agit point des articles. » . . . . . B.

3564. D'Alembert. Lausanne, 25 février. — Dieu merci, mon cher philosophe. ». . . . . B.
3565. Mme d'Épinai. Lausanne, 26 février. — « Vous, la goutte, madame! ». . . . . B.
3566. Le comte d'Argental. Lausanne, 26 février. — « Quand j'écris au roi de Prusse. ». . . . . B.
3567. *De d'Alembert.* 26 février. — « Diderot doit vous avoir répondu. ». B.
3568. Le prince Frédéric-Guillaume, margrave de Baireuth. Lausanne, 26 février. — « Que fait Votre Altesse sérénissime. » . . . . B.
3569. Mme du Boccage. — « Nouvelle Muse. » . . . . . B.
3570. Le comte de Tressan. Lausanne, 3 mars 1758. — « Mon adorable gouverneur, béni soit. » . . . . . B.
3571. Le comte d'Argental. Lausanne, 3 mars. — « Le porteur est M. de Crommelin. » . . . . . B.
3572. Cideville. Lausanne, 3 mars. — « Je reçois de vous. ». . . . . B.
3573. Mme d'Épinai. Samedi matin. — « Venez, ma belle philosophe. ». B.
3574. D'Alembert. Lausanne, 7 mars. — « En réponse de votre lettre du 26. ». . . . . B.
3575. Le comte d'Argental. Lausanne, 7 mars. — « Êtes-vous couché sur le testament? ». . . . . B.
3576. Thieriot. Lausanne, 7 mars. — « Liron, loir, paresseux. » . *P. in.* 1820.
3577. M. de Montperoux, résident de France à Genève. Lausanne, 7 mars. — « Puisque vous ne pouvez point. ». . . . . B.
3578. Le comte de Tressan. Lausanne, 7 mars. — « Je reçois, mon adorable gouverneur. ». . . . . B.
3579. Tronchin, de Lyon. Lausanne, 7 mars. — « C'est grand dommage. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3580. Le comte d'Argental. Lausanne, 12 mars. — « Je viens de lire un volume. ». . . . . B.
3581. M. Linant. Lausanne, 12 mars. — « Quand je lis vos vers séduisants. ». . . . . B.
3582. Le baron de Zurlauben. Lausanne, 14 mars. — Il y a longtemps que je respectais. ». . . . . B.
3583. Thieriot. Délices, 18 mars. — « Je crois que je vous ai dit. ». . C. et F.
3584. L'abbé de Voisenon. Mars. — « Mon cher *évêque*, j'ai été enchanté. ». B.
3585. Mme d'Épinai. Jeudi. — « Le malade V. vous présente ses respects. ». B.
3586. Le comte de Tressan. Délices, 22 mars. — « Je suis toujours très-fâché. ». . . . . B.
3587. L'abbé Aubert. Délices, 22 mars. — « Je n'ai reçu. ». . . . . B.
3588. Thieriot. Délices, 22 mars. — « Votre lettre du 14 mars. ». . . C. et F.
3589. Mme de Graffigny. Délices, 22 mars. — « Dieu conserve votre santé! ». . . . . B.
3590. Tronchin, de Lyon. Délices, 22 mars. — « Vous êtes un charmant correspondant. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3591. Le baron de Zurlauben. Délices. — Vous me donnez une extrême envie. ». . . . . B.

3592. Mme d'Épinai. Mars. — « Vraiment, vous me faites bien de l'honneur. ». . . . . B.
3593. D'Alembert. — Délices, 25 mars. — « Vous m'apprenez que je suis mort. ». . . . . B.
3594. *De Frédéric II, roi de Prusse.* Grüssau, mars. — « J'ai reçu votre lettre de Lausanne du 22. ». . . . . Pr.
3595. Le comte d'Argental. Délices, 4 avril 1758. — « Je ne devrais être étonné de rien. ». . . . . B.
3596. M. de Brenles. — « Le pape et moi, nous sommes. ». . . . . B.
3597. Jean Schouvalow. Délices, 20 avril. — « Je me console du retardement. » . . . . . B.
3598. La duchesse de Saxe-Gotha. Lausanne, 28 avril. — « Quoique les bords du lac de Genève. ». . . . . B. et F.
3599. La comtesse de Lutzelbourg. Lausanne, 29 avril. — « Ce n'est point à mon cœur. » . . . . . B.
3600. Le comte d'Argental. Délices, 4 mai 1758. — « J'avoue d'abord que l'envie. ». . . . . B.
3601. Tronchin, de Lyon. Délices, 5 mai. — « Quoique M. le chevalier des Soupirs. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3602. Thieriot. Délices, 8 mai. — « Il me paraît qu'on n'est pas. ». . . B.
3603. Le comte d'Argental. Délices, 8 mai. — « Il doit y avoir une petite caisse. ». . . . . B.
3604. M. Bertrand. Délices, 9 mai. — « Vraiment, il vous est venu là. » B.
3605. *De Marmontel.* 15 mai. — « Il y avait autrefois un jeune homme. ». B.
3606. Le comte d'Argental. Délices, 15 mai. — « Je suis chargé de vous supplier. » . . . . . B.
3607. Mme de Graffigny. Délices, 16 mai. — « Je suis bien sensible. ». . B.
3608. Le comte d'Argental. Délices, 19 mai. — « Je bénis actuellement les Anglais. ». . . . . B.
3609. Marmontel. Délices, 19 mai. — « Digne cacouac, fils de cacouac. ». B.
3610. *De Charles-Théodore, électeur palatin.* 23 mai. — « Je ne pouvais rien apprendre. ». . . . . B.
3611. Le comte d'Argental. Délices, 24 mai.—« Je vous envoie de la prose. ». B.
3612. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 26 mai. — « Le jour même où je reçus. ». . . . . B. et F.
3613. Jean Schouvalow. 1er juin 1758. — « J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence. » . . . . . B.
3614. M. Bertrand. Délices, 7 juin. — « Je vous remercie. ». . . . . B.
3615. Le comte de Tressan. 7 juin. — « M. de Florian ne sera pas. ». . B.
3616. D'Alembert. Délices, 7 juin. — « Par ma foi, mon grand et aimable indépendant. » . . . . . B.
3617. *De Diderot.* 14 juin 1758. — « Si je veux de vos articles ! ». *Édit. Assézat.*
3618. Le comte d'Argental. 15 juin. — « Ce paquet contient de plats articles. ». . . . . B.
3619. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 16 juin. — « Vous avez dû avoir. ». . . . . C. et F. (Suppl.)

3620. Tronchin. de Lyon. Délices, 16 juin. — « Vous savez combien je suis flatté. ». . . . . C. et F.
3621. Le comte d'Argental. Délices, 16 juin. — « Je cours grand risque. ». B.
3622. Le comte d'Argental. Délices, 21 juin. — « Premièrement, le confident Tronchin. ». . . . . B.
3623. Desmahis et de Margency. — « Ainsi Bachaumont et Chapelle. ». B.
3624. Le comte d'Argental. (A vous seul.) 24 juin. — « Encore un mot avant que je parte. ». . . . . B.
3625. A la duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 24 juin. — « Je viens enfin de trouver. » . . . . . B. et F.
3626. Diderot. Délices, 26 juin. — « Vous ne doutez pas. ». . . . . B.
3627. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 26 juin. — « Je fais ce voyage. » B.
3628. A mon impitoyable Esculape [Tronchin]. — « Mon cher grand homme, le rôle de confidente. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3629. Le comte d'Argental. Délices, 30 juin. — « Quand j'allais partir pour Manheim. ». . . . . B.
3630. *De Mme du Boccage à Mme du Perron.* 8 juillet 1758. — « Vous me recommandez. ». . . . . *OEuvres de Mme du Boccage.*
3631. Saint-Lambert. 9 juillet. — « Mon cher Tibulle, votre lettre a ragaillardi. ». . . . . B.
3632. La duchesse de Saxe-Gotha. Schwetzingen, 16 juillet. — « Je n'arrive que dans ce moment. ». . . . . B. et F.
3633. Darget. Schwetzingen, 17 juillet.— « Me voilà confondu. ». . . . B.
3634. Jean Schouvalow. Schwetzingen, 17 juillet. — « J'ai reçu en passant à Strasbourg. ». . . . . B.
3635. La duchesse de Saxe-Gotha. Schwetzingen, 26 juillet. — « Votre Altesse sérénissime honore de trop de bontés. ». . . . . B. et F.
3636. *De d'Alembert*, 30 juillet. — « Cette lettre vous sera rendue. ». . B.
3637. Jean Schouvalow. Schwetzingen, 1er août 1758. — « Les agréments de la cour palatine. » . . . . . B.
Mémoire d'instructions joint à la lettre.
3638. Colini. Schwetzingen, 2 août. — « Je compte arriver. » . . . . B.
3639. La comtesse de Lutzelbourg. — « J'ai vu les Van der Meulen. ». . B.
3640. La duchesse de Saxe-Gotha. Colmar, 14 août. — « J'ai reçu en partant de la cour palatine. ». . . . . B. et F.
3641. *De la margrave de Bade-Dourlach.* 17 août.— « Je viens de recevoir. » B.
3642. L'abbé comte de Bernis. Soleure, 19 août. — « Le vieux Suisse apprend. ». . . . . B.
3643. Pierre Rousseau. Lausanne, 24 août. — « En revenant de Schwetzingen. ». . . . . B.
3644. Le marquis d'Adhémar, août. — « Monsir, j'ai bien reçu. » . . . *Rev. fr.*
3645. La comtesse de Lutzelbourg. — « Une lettre de vous. » . . . . B.
3646. Le comte d'Argental. Délices, 28 août. — « Me voilà rendu à mon ermitage. » . . . . . B.
3647. *Cideville. Délices, 1er septembre 1758.* — « Je reviens dans mes chères Délices. » . . . . . B.

3648. Tronchin, de Lyon. Délices, 2 septembre. — « J'ai été sur le point d'éclater. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3649. Le comte Algarotti. Délices, 2 septembre. — « Ritorno dalle sponde. » . . . . . B.
3650. D'Alembert. Délices, 2 septembre. — « Vous vouliez aller voir. » . B.
3651. Colini. Délices, 2 septembre.— « Je n'ai que le temps de vous dire. » B.
3652. Mme du Boccage. Délices, 3 septembre. — « En revoyant mon petit ermitage. » . . . . . B.
3653. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 6 septembre. — « Revenu dans mon ermitage. » . . . . . B. et F.
3654. Tronchin, de Lyon. Délices, 9 septembre. — « Je doute fort que l'homme le plus adroit. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3655. Hennin. Septembre. — « Je supplie instamment. » . . . . . B.
3656. Le président de Brosses. Délices, 9 septembre. — « J'ai lu avec un extrême plaisir. » . . . . . Th. F.
3657. *De M. de Brosses.* 14 septembre. — « Si j'avais été dans votre voisinage. » . . . . . Th. F.
3658. Darget. Délices, 16 septembre. — « Vous n'avez point répondu. ». B.
3659. *De Hennin.* 17 septembre. — « Quitter les Délices pour traverser. » . . . . . *Corresp. inéd.*
3660. Thieriot. Délices, 17 septembre. — « Il faut reprendre où nous en étions. » . . . . . B.
3661. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 20 septembre. — « On ne sait plus que croire. » . . . . . B.
3662. Le président de Brosses. Délices, 23 septembre. — « J'avoue qu'il y a des abus. » . . . . . Th. F.
3663. *De M. de Brosses.* Septembre. — « Tel que l'ange de l'Apocalypse. » Th. F.
3664. M. Pilavoine, à Surate. Délices, 25 septembre. — « Je suis très-flatté. » . . . . . B.
3665. Hennin. (Partira quand pourra.) Délices, 25 septembre.— « La lettre dont vous m'honorez. » . . . . . B.
3666. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 26 septembre. — « Par la lettre du 16. » . . . . . B. et F.
3667. La margrave de Baireuth. Délices, 27 septembre. — « Si ce billet trouvait Votre Altesse royale » . . . . . *Rev. fr.*
3668. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 28 septembre. — « Je suis fort obligé. » . . . . . Pr.
3669. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 2 octobre 1758. — « Vos nouvelles de Choisy. » . . . . . B.
3670. Thieriot. Délices, 3 octobre. — « Urbis amator. » . . . . . B.
3671. Formont. 3 octobre. — « Votre souvenir m'enchante. » . . . . . B.
3672. Darget. Délices, 4 octobre. — « Je vous remercie. » . . . . . B.
3673. Cideville. Délices, 4 octobre. — « Que les Russes soient battus. ». B.
3674. Tronchin, de Lyon. Délices, 4 octobre. — « Les batailles décisives et complètes. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3675. M. Bertrand. Délices, 7 octobre. — « Je suis parfois un paresseux. » B.

3676. M. Fabry, maire de Gex. Fernex, 15 octobre. — « Je vous écris en hâte. ». . . . . B.
3677. M. Bertrand. Délices, 16 octobre. — « Votre paquet doit être. » . B.
3678. M. de Chenevières. Délices, 17 octobre. — « Je vous remercie de l'opéra. » . . . . . C. et F.
3679. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 17 octobre. — « A la réception de votre lettre. » . . . . . B. et F.
3680. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 17 octobre. — « Et monsieur votre fils. ». . . . . B.
3681. Thieriot, 18 octobre. — « M. Helvétius m'a envoyé. » . . . . . B.
3682. Le président de Brosses. Délices, 21 octobre. — « Eh bien ! vous donnerez donc la préférence. » . . . . . Th. F.
3683. *De M. de Brosses.* — « Il n'y a, dit-on. » . . . . . Th. F.
3684. *De Charles-Théodore, électeur palatin*, 23 octobre. — « Je vous suis bien obligé. » . . . . . B.
3685. Tronchin, de Lyon. Délices, 23 octobre. — « Je ne sais encore si je serai seigneur de Fernex. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3686. Cideville. Délices, 28 octobre. — « J'ai peur que vous n'ayez pas reçu. ». . . . . B.
3687. M. Bertrand. Délices, 28 octobre. — « Je ne lis ni journal. ». . . B.
3688. M. Pesselier. Délices, 30 octobre. — « Enfin, à force de recherches. » B.
3689. *De Frédéric II, roi de Prusse.* Novembre 1758. — « Je ne mérite pas toutes les louanges. ». . . . . B.
3690. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 1er novembre. — « Il me paraît qu'on passe sa vie. ». . . . . B.
3691. Le conseiller Le Bault. Délices, 1er novembre. — « Permettez que je vous parle d'abord de boire. ». . . . . Mand.-Gr.
3692. M. de Brenles. Délices, 2 novembre. — « Je reçois la cargaison. ». . B.
3693. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 6 novembre. — « Il vous a été facile. ». . . . . Pr.
3694. Cideville. Délices, 10 novembre — « Mon affaire avec le marquis Ango. . . . . B.
3695. M. Bertrand. Délices, 11 novembre. — « Je n'ai point connu. ». . B.
3696. *De M. de Brosses.* 12 novembre. — « Votre dernière lettre vient de m'être renvoyée. » . . . . . Th. F.
3697. M. Fabry. 15 novembre. — « Vous verrez par la lettre ci-jointe. ». B.
3698. Diderot. Délices, 16 novembre. — « Je vous remercie du fond de mon cœur. ». . . . . B.
3699. Tronchin, de Lyon. Délices, 18 novembre. — « Je m'y prends tard. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3700. Le président de Brosses. Ferney, 18 novembre, — « Vous qui êtes maître en Israël ». . . . . Th. F.
3701. Le conseiller Le Bault. Délices, 18 novembre.— « Quatre tonneaux de votre bon vin d'ordinaire. . . . . Mand.-Gr.
3702. M. Bertrand. Château de Ferney, 20 novembre. — « Je suis bien fâché d'avoir perdu. ». . . . . B.

3703. Cideville. Ferney, 25 novembre; mais écrivez toujours aux Délices. — « Votre amitié pour moi a donc la malice. ». . . . . B.
3704. *De M. de Brosses.* 27 novembre. — « Comme notre droit féodal. ». TH. F.
3705. M. Bertrand. Délices, 27 novembre. — « Vous vous y prenez un peu tard. » . . . . . B.
3706. Tronchin, de Lyon. Délices, 27 novembre. — « Je me ruine, je le sais bien; mais je m'amuse. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3707. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 27 novembre. — « Il y a trop longtemps pour mon cœur. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3708. Frédéric II, roi de Prusse. Décembre 1758. — « Ombre illustre, ombre chère. » . . . . . B.
3709. *De M. Helvétius.* — « Vous ne doutez pas. » . . GRIMM. *Édit. Tourneux.*
3710. Le conseiller Le Bault. Délices, 4 décembre. — « Je vous remercie de vos bontés. ». . . . . MAND.-GR.
3711. Le marquis Albergati Capacelli. Délices, 4 décemore. — « Benedetto sia il cielo. ». . . . . B.
3712. Thieriot. Ferney, 6 décembre. — « Ce Ferney dont je vous écris. » B.
3713. Le président de Brosses. Délices, 10 décembre. — « J'aurai l'honneur d'être. ». . . . . TH. F.
3714. *Bail à vie de la terre de Tournay.* — « L'an mil sept cent cinquante-huit. ». . . . . TH. F.
3715. M. de Chenevières. Délices, 11 décembre. — « Mon antique bouche prend la liberté. ». . . . . C. et F.
3716. Tronchin, de Lyon. Délices, 13 décembre. — « Je suis bien plus coupable encore. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3717. Colini. Délices, 14 décembre. — « J'ai encore écrit à monseigneur l'électeur palatin. ». . . . . B.
3718. M. Biort, évêque d'Annecy. 15 décembre. — « Le curé d'un petit village. ». . . . . B.
3719. Jean Schouvalow. Ferney, 16 décembre. — « Je vous souhaite une année remplie. » . . . . . B.
3720. Le marquis de Voyer. Ferney, 16 décembre.— « Daignez-vous vous souvenir. ». . . . . B. et F.
3721. Le conseiller Tronchin. Ferney, 17 décembre. — « La copie de ma lettre à l'évêque d'Annecy. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3722. Helvétius, 17 décembre. — « Vos vers semblent écrits. » . . . . B.
3723. *De M. de Brosses.* Tournay, 17 décembre. « — Vous pouvez compter. » . . . . . TH. F.
3724. Le comte d'Argental. Délices, 19 décembre. — « Vous étendez les deux bouts de vos ailes. » . . . . . B.
3725. Le conseiller Tronchin. Délices, 22 décembre. — « Excès de précaution est quelquefois nécessaire. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3726. Jean Schouvalow. 24 décembre. — « J'eus l'honneur de vous écrire. ». . . . . B.
3727. Thieriot. Délices, 24 décembre. — « Vous vous trompez. » . . . B.
3728. Le président de Brosses. — « *Effugit, evasit, erupit.* ». . . . . TH. F.

3729. La duchesse de Saxe-Gotha. 25 décembre. — « Que je plains Votre Altesse sérénissime. ». . . . . B. et F.
3730. M. Saurin. Délices, 27 décembre. — « Ah! ah! vous êtes donc de notre tripot. ». . . . . B.
3731. La marquise du Deffant. Délices, 27 décembre. — « J'apprends que votre ami. » . . . . . B.
3732. M. de Brenles. Délices, 27 décembre. — « Êtes-vous à Lausanne? » B.
3733. Mme du Boccage. Délices, 27 décembre. — « Il est vrai qu'un jour. » B.
3734. M. Bertrand. Délices, 27 décembre. — « Ma foi, je vous avoue. » . B.
3735. Le conseiller Tronchin. Délices, 27 décembre. — « On dit que Borde ou La Borde. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3736. Le conseiller Tronchin. Délices, 28 décembre. — Le cardinal de Bernis a de quoi se consoler. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3737. Le président de Brosses, 29 décembre. — « Pardon des importunités. » TH. F.
3738. Le conseiller Le Bault. Délices, 29 décembre. — « Je vous remercie très-humblement » . . . . . MAND.-GR.
3739. M. de Brenles. Délices, décembre. — « Agréable colère! » . . . B.

PERSONNAGES

AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES DE LA CORRESPONDANCE.

ACADÉMICIEN de Lyon (un). Lettre 3211.
ADHÉMAR (le marquis d'). Lettres 3384, 3644.
ALBERGATI CAPACELLI (le marquis François). Lettre 3711.
ALEMBERT (d'). Lettres 3212, 3243, 3259, 3266, 3275, 3279, 3293, 3304, 3324, 3359, 3376, 3377, 3383, 3386, 3405, 3467, 3474, 3486, 3501, 3503, 3515, 3529, 3542, 3545, 3555, 3558, 3564, 3574, 3593, 3616, 3650.
ALGAROTTI (le comte). Lettres 3198, 3649.
ANONYMES. Lettres 3189, 3211, 3401.
ARGENTAL (le comte d'). Lettres 3140, 3145, 3166, 3179, 3186, 3192, 3194, 3200, 3214, 3216, 3229, 3235, 3239, 3240, 3253, 3264, 3274, 3296, 3308, 3328, 3373, 3398, 3413, 3423, 3428, 3446, 3453, 3466, 3469, 3471, 3478, 3485, 3488, 3491, 3509, 3535, 3546, 3549, 3563, 3566, 3571, 3575, 3580, 3595, 3600, 3603, 3606, 3608, 3611, 3618, 3621, 3622, 3624, 3629, 3646, 3724.
ARGENTAL (Mme la comtesse d'). Lettre 3389.
AUBERT (l'abbé). Lettre 3587.
BAIREUTH (Frédéric-Guillaume, margrave de). Lettre 3568.
BAIREUTH (Mme la margrave de). Lettres 3291, 3312, 3330, 3394, 3397, 3404, 3667.
BERNIS (l'abbé, comte de). Lettre 3642.
BERTRAND, premier pasteur à Berne. Lettres 3130, 3136, 3137, 3143, 3148, 3175, 3228, 3400, 3410, 3419, 3432, 3435, 3463, 3472, 3494, 3499, 3530, 3604, 3614, 3675, 3677, 3687, 3695, 3702, 3705, 3734.

Bestucheff (le comte de). Lettre 3326.
Biort, évêque d'Annecy. Lettre 3718.
Blanchet (Jean). Lettre 3146.
Boccage (Mme du). Lettres 3280, 3569, 3652, 3733.
Bordes (Charles). Lettre 3159.
Brénles (de). Lettres 3181, 3185, 3331, 3335, 3406, 3596, 3692, 3732, 3739.
Brosses (le président de). Lettres 3656, 3662, 3682, 3700, 3713, 3728, 3737.
Burigny (Lévesque de). Lettres 3316, 3337, 3354.
Byng (l'amiral anglais). Lettre 3282.
Champbonin (de), le fils. Lettre 3418.
Chenevières (de). Lettres 3269, 3321, 3513, 3678, 3715.
Chouvalow. — Voyez Schouvalow.
Cideville. Lettres 3149, 3292, 3313, 3356, 3379, 3572, 3647, 3673, 3686, 3694, 3703.
Colini, secrétaire de Voltaire. Lettres 3171, 3172, 3173, 3174, 3385, 3537, 3638, 3651, 3717.
Condillac (l'abbé de). Lettre 3147.
Courtivron (le marquis de). Lettre 3378.
Cramer (frères). Lettre 3144.
Darget. Lettres 3358, 3427, 3482, 3514, 3552, 3633, 3658, 3672.
Deffant (Mme la marquise du). Lettres 3168, 3731.
Desmahis. Lettres 3205, 3623.
Diderot. Lettres 3325, 3522, 3533, 3626, 3698.
Dupont, avocat. Lettres 3133, 3153, 3188, 3196, 3334, 3442, 3447.
Dupuy (Mme). Lettre 3189.
Epinai (Mme d'). Lettres 3450, 3458, 3462, 3465, 3470, 3484, 3487, 3489, 3496, 3551, 3562, 3565, 3573, 3585, 3592.
Fabry, maire de Gex. Lettres 3676, 3697.
Fangé (dom). Lettres 3368, 3456.
Florian (le marquis de). Lettre 3355.
Fontaine (Mme de). Lettres 3135, 3157, 3294, 3318, 3332, 3363, 3370, 3380, 3403, 3480, 3520, 3539.
Formont. Lettre 3671.
Frédéric II, roi de Prusse. Lettres 3425, 3426, 3449, 3454, 3708.
Frédéric-Guillaume, margrave de Baireuth. — Voyez Baireuth.
Graffigny (Mme de). Lettres 3589, 3607.
Grosley (Pierre-Jean). Lettre 3536.
Helvétius. Lettre 3722.
Hennin (Pierre-Michel). Lettres 3655, 3665.
La Michodière, intendant d'Auvergne. Lettre 3422.
Le Bault (le conseiller). Lettres 3505, 3691, 3701, 3710, 3738.
Lekain. Lettres 3213, 3261, 3305.
Linant. Lettre 3581.
Lutzelbourg (Mme la comtesse de). Lettres 3151, 3193, 3224, 3234, 3242, 3250, 3256, 3262, 3278, 3297, 3314, 3333, 3347, 3367, 3390, 3414, 3452, 3473, 3508, 3543, 3599, 3619, 3627, 3639, 3645, 3661, 3669, 3680, 3690.

MARGENCY (Adrien QUIRET de). Lettre 3623.
MARMONTEL. Lettre 3609.
MONCRIF. Lettre 3343.
MONTPÉROUX (M. de). Lettres 3245, 3577.
OLIVET (l'abbé d'). Lettre 3400.
PALISSOT. Lettres 3225, 3267, 3317, 3338, 3395, 3441, 3524.
PARIS-DUVERNEY. Lettres 3161, 3209, 3345.
PESSELIER (Charles-Étienne). Lettre 3688.
PICTET (le professeur). Lettres 3238, 3295, 3322, 3342.
PICTET (Mlle Charlotte). Lettre 3141.
PILAVOINE (Maurice). Lettre 3664.
RAMSAULT (de), le père. Lettre 3208.
RICHELIEU (le maréchal de). Lettres 3142, 3156, 3164, 3167, 3184, 3195, 3197, 3201, 3207, 3215, 3226, 3230, 3241, 3244, 3252, 3268, 3273, 3283, 3303, 3315, 3319, 3346, 3351, 3361, 3366, 3369, 3374, 3381, 3399, 3402, 3412, 3444.
ROUSSEAU, (J.-J.). Lettre 3233.
ROUSSEAU (Pierre), de Liège. Lettres 3220, 3265, 3276, 3286, 3323, 3643.
RUFFEY (le président de). Lettres 3152, 3202, 3232, 3307, 3523.
SAINT-LAMBERT. Lettre 3631.
SAURIN. Lettres 3339, 3730.
SAXE-GOTHA (Mme la duchesse de). Lettres 3131, 3139, 3162, 3182, 3191, 3199, 3223, 3236, 3248, 3254, 3257, 3260, 3271, 3284, 3299, 3310, 3329, 3341, 3352, 3360, 3372, 3388, 3420, 3461, 3506, 3540, 3561, 3598, 3612, 3625, 3632, 3635, 3640, 3653, 3666, 3679, 3707, 3729.
SCHOUVALOW (Jean). Lettres 3371, 3391, 3393, 3544, 3597, 3613, 3634, 3637, 3719, 3726.
SÉNAC DE MEILHAN. Lettre 3525.
THIBOUVILLE (le marquis de). Lettres 3336, 3353, 3455.
THIERIOT. Lettres 3134, 3150, 3165, 3169, 3176, 3180, 3187, 3190, 3203, 3217, 3221, 3231, 3237, 3247, 3258, 3263, 3272, 3288, 3327, 3340, 3357, 3364, 3411, 3415, 3424, 3438, 3457, 3476, 3512, 3534, 3576, 3583, 3588, 3602, 3660, 3670, 3681, 3712, 3727.
TRESSAN (le comte de). Lettres 3218, 3554, 3556, 3570, 3578, 3586, 3615.
TRONCHIN (le docteur). Lettres 3158, 3227, 3628.
TRONCHIN, banquier à Lyon. Lettres 3132, 3177, 3206, 3222, 3246, 3249, 3251, 3255, 3309, 3320, 3348, 3349, 3350, 3362, 3365, 3375, 3387, 3392, 3407, 3417, 3421, 3434, 3440, 3443, 3445, 3448, 3451, 3460, 3468, 3475, 3477, 3481, 3483, 3490, 3495, 3504, 3516, 3526, 3528, 3538, 3547, 3550, 3553, 3560, 3579, 3590, 3601, 3620, 3648, 3654, 3674, 3685, 3699, 3706, 3716.
TRONCHIN (le conseiller). Lettres 3281, 3290, 3306, 3408, 3721, 3725, 3735, 3736.
UZÈS (le duc d'). Lettres 3155, 3300.
VERNES (le pasteur Jacob). Lettres 3289, 3311, 3433, 3439, 3492, 3500.
VOISENON (l'abbé de). Lettres 3204, 3584.
VOYER (le marquis de), intendant des écuries du roi. Lettre 3720.
WURTEMBERG (Louis-Eugène, prince de). Lettre 3183.
ZURLAUBEN (le baron de). Lettres 3582, 3591.

PERSONNAGES

QUI ONT ADRESSÉ DES LETTRES A VOLTAIRE.

ALEMBERT (d'). Lettres 3210, 3270, 3298, 3344, 3382, 3521, 3532, 3541, 3548, 3557, 3567, 3636.
ARGENSON (le comte d'). Lettres 3285, 3301.
AUBERT (l'abbé). Lettres 3517, 3587.
BADE-DOURLACH (Mme la margrave de). Lettre 3611.
BAIREUTH (Mme la margrave de). Lettres 3416, 3429, 3431, 3459, 3464, 3497, 3502, 3507.
BROSSES (le président de). Lettres 3657, 3663, 3683, 3696, 3704, 3723.
CHARLES-THÉODORE, électeur palatin. Lettres 3170, 3287, 3396, 3437, 3510, 3610, 3684.
DIDEROT. Lettres 3559, 3617.
DUPONT, avocat. Lettre 3154.
FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. Lettres 3430, 3527, 3594, 3668, 3689, 3693.
HELVÉTIUS. Lettre 3709.
HENNIN (Pierre-Michel). Lettre 3659.
LA VALLIÈRE (le duc de). Lettres 3129, 3160.
MARMONTEL. Lettre 3605.
RICHELIEU (le maréchal de). Lettre 3277.
ROUSSEAU (J.-J.). Lettre 3219.
STANISLAS, roi de Pologne. Lettre 3163.
TENCIN (le cardinal de). Note dictée à Tronchin, n° 3436.
TRONCHIN, banquier à Lyon. Lettre 3436.

PERSONNAGES

QUI ONT ÉCRIT DES LETTRES CONCERNANT VOLTAIRE.

BOCCAGE (Mme du). Lettre à Mme Duperron, n° 3630.
COLINI, secrétaire de Voltaire. Lettre à M. Dupont, n° 3138. — Lettre à M. Pierre Rousseau, n° 3178. — Lettre à M. Dupont, n° 3531.
DENIS (Mme). Lettre à Cideville, n° 3292. — Lettre à Lekain, n° 3302.
ÉPINAI (Mme d'). Lettres à Grimm, nos 3479, 3493, 3498, 3511, 3519.
GRIMM. Lettre à Mme d'Épinai, n° 3518.

DOCUMENT CONCERNANT VOLTAIRE.

Bail à vie de la terre de Tournay, n° 3714.

FIN DE LA TABLE DU TOME XXXIX.

PARIS. — Impr. J CLAYE. — A. QUANTIN et Cie rue St-Benoît.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

Cette édition des Œuvres complètes de VOLTAIRE, imprimée par M. Quantin, formera environ quarante-huit volumes in-8° cavalier, sur beau papier du Marais, au prix de 6 fr. le volume.

La publication aussitôt terminée, le prix du volume sera porté à 7 fr.

Il en sera tiré 150 exemplaires sur grand papier de Hollande, à 15 fr. le volume.

Un beau portrait en pied de Voltaire, d'après la célèbre statue de Houdon, qui est à la Comédie-Française, est gravé par un de nos plus éminents artistes pour être mis en tête de notre premier volume. Une suite de gravures est préparée et ornera toutes les parties de l'Œuvre de Voltaire qui prêtent à l'illustration. Cette suite de gravures se vendra à part.

MATIÈRES CONTENUES DANS LES VOLUMES PARUS JUSQU'A CE JOUR

Tomes 2 à 7. — THÉATRE. 6 vol.
— 8. — LA HENRIADE. — POÈME DE FONTENOY. — ODES, etc. 1 v.
— 9. — LA PUCELLE. — PREMIERS CONTES EN VERS. 1 vol.
— 10. — CONTES EN VERS. — SATIRES. — ÉPITRES, etc. 1 vol.
— 11 à 13. — ESSAI SUR LES MŒURS. — ANNALES DE L'EMPIRE.
— 14 - 15. — LE SIÈCLE DE LOUIS XIV, LE SIÈCLE DE LOUIS XV. — HISTOIRE DU PARLEMENT. 2 vol.
— 16. — FIN DE L'HISTOIRE DU PARLEMENT. — HISTOIRE DE CHARLES XII. — HISTOIRE DE RUSSIE.
— 17 à 20. — DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE. 4 vol.
— 21. — ROMANS. 1 vol.
— 22 à 30. — MÉLANGES. 9 vol.
— 31 et 32. — COMMENTAIRES SUR CORNEILLE. — APPENDICE.
— 33 à 39. — CORRESPONDANCE, tomes 1 à 7.

SUITE DE 90 GRAVURES MODERNES

D'APRÈS LES DESSINS DE STAAL, PHILIPPOTEAUX, ETC.

POUR LES ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE

Ces quatre-vingt-dix gravures modernes qui viennent s'ajouter aux gravures de l'édition de Kehl sont des œuvres excellentes, pour lesquelles aucun soin n'a été épargné, et qui représentent dignement l'art actuel à côté de l'art ancien. Les noms des dessinateurs et des graveurs sont ceux de maîtres justement appréciés du public.

Les sujets sont habilement variés et heureusement choisis. De magnifiques portraits historiques orneront les volumes de la correspondance. Cette série est publiée en trente livraisons de trois gravures chacune; 1 franc la livraison.

Les premières livraisons sont en vente.

Il a été tiré 100 exemp. sur chine, avant la lettre, format gr. in-8°, à 2 fr. la livr.
— — — gr. in-4° raisin, à 4 —

SUITE DE 109 GRAVURES

D'APRÈS LES DESSINS DE MOREAU JEUNE

POUR LES ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION, TIRÉE SUR LES PLANCHES ORIGINALES

CETTE SUITE DE 109 GRAVURES est publiée en trente livraisons, dont dix-neuf livraisons de quatre gravures et onze de trois gravures.

Prix de la livraison : UN franc.

Il a été tiré 150 épreuves sur papier de Chine, 2 fr. la livraison et 100 sur papier Whatman, 3 fr. la livraison.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît [1438]